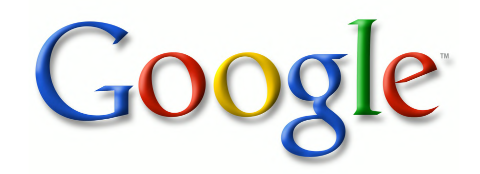
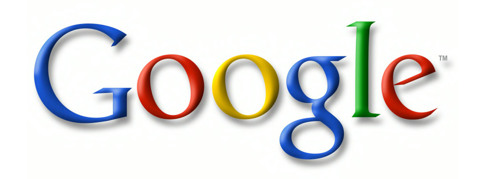
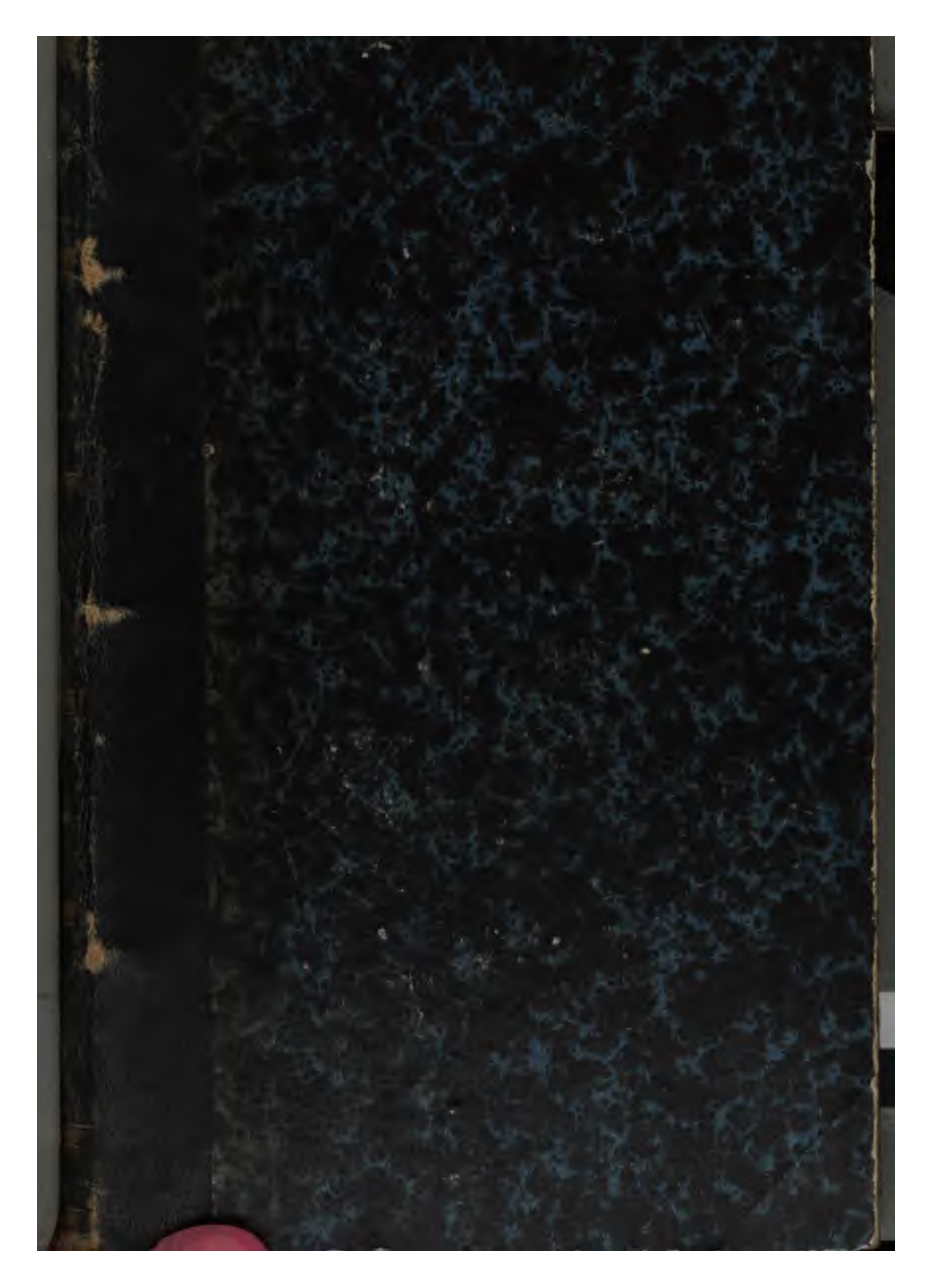








L'HOMME

RELIGIEUX.

TOME SECOND.

Propriété.

Imprimerie de F. Guyot, Libraire à Lyon.

L'HOMME
RELIGIEUX,

Par le R. P. J.-B. Saint-Jure,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

Par M. l'abbé J.-L. Carpin.

TOME SECOND.



LYON,
F. GUYOT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
GRANDE RUE MERCIÈRE, 39.
Aux Trois Vertus Théologales.

1841.

L'HOMME RELIGIEUX.

LIVRE DEUXIÈME.

QUALITÉS NÉCESSAIRES POUR BIEN VIVRE EN COMMUNAUTÉ.

CHAPITRE PREMIER.

AVANTAGES DE LA VIE DE COMMUNAUTÉ SUR LA VIE SOLITAIRE.

Le docteur angélique comparant ces deux vies, dit (1) que la vie solitaire convient mieux aux parfaits, et que la vie de communauté est plus utile à ceux qui tendent à la perfection. Voici comment il le prouve : La solitude, dit-il, et la pauvreté ne font pas l'essence de la perfection ; ce sont seulement les moyens pour y arriver. Il est évident que la solitude n'est pas faite pour l'action, mais pour la contemplation, selon cette parole que Dieu dit par Osée : *Je mènerai l'ame dans la solitude et je lui parlerai au cœur* (2). La solitude n'est bonne qu'aux hommes religieux qui s'appliquent à la vie contemplative, et elle ne l'est pas pour ceux qui font profession d'une vie active, si ce n'est pour un temps ; à l'exemple de Notre Seigneur qui se retirait seul sur la montagne, et y passait la nuit en prière (3).

(1) 2. 2. q. 188. a. 8.
(2) Oseæ 2. 14.
(3) Luc 6. 12.

Celui qui vit dans la solitude doit se suffire à luimême, et n'avoir aucun besoin des autres, il faut qu'il soit parfait, car une chose est parfaite quand il ne lui manque rien ; ainsi la solitude convient au contemplatif, en supposant qu'il soit parfait. Il ne peut l'être que de deux manières : ou par une grâce extraordinaire de Dieu qui, de bonne heure et comme tout à coup, élève un homme à la perfection, comme il le fit pour saint Jean-Baptiste, qui dès son enfance habita le désert ; ou bien par l'exercice des vertus ; mais pour cela un homme est bien fortement aidé par la compagnie des autres, soit pour recevoir des instructions, et apprendre d'eux qu'elle chose il faut contempler, soit pour modérer ses passions, corriger ses défauts, se dépouiller de ses vices par les bons exemples et les sages avertissemens. La vie de communauté est donc nécessaire pour s'exercer à la pratique de la vertu et acquérir la perfection ; la vie solitaire, à le bien prendre, ne peut convenir qu'aux parfaits. Ce qui est parfait est plus excellent que ce qui ne l'est pas, mais qui s'efforce de l'être ; ainsi si l'on embrasse la vie solitaire avec les dispositions requises, elle est plus noble et préférable à la vie de communauté. Mais si l'on s'y jette inconsidérément, sans s'être auparavant bien préparé, elle devient très dangereuse, à moins que Dieu ne supplée à ce qui manque par sa bonté. Saint Thomas dit, en expliquant cette fameuse sentence d'Aristote : L'homme est né pour la société ; s'il est seul, il faut qu'il soit ou une bête ou un Dieu. C'est une bête parce qu'il a l'esprit bourru, sauvage et farouche, et ne peut vivre avec les autres hommes : c'est un homme divin lorsque, pour vaquer entièrement à la contemplation de Dieu, il s'éloigne du commerce des hommes.

Saint Basile avant saint Thomas, s'était fait cette question : Est-il plus expédient à un homme qui veut quitter

le monde pour penser sérieusement à son salut, de vivre séparé des autres dans la solitude ou avec les autres dans un monastère bien réglé. Il répond que le mieux est de vivre dans un monastère bien réglé, et il en donne plusieurs raisons : Nous avons besoin de vivre en société d'abord à cause de nos besoins corporels, par nous-mêmes nous ne pouvons pourvoir à tous. Le pied peut bien quelque chose pour la conservation du corps, mais il ne peut conserver le tout, dont il n'est qu'une partie; il ne peut se conserver lui-même que par le secours des autres membres. Dans la vie solitaire ce que nous avons nous est inutile, et nous ne pouvons avoir ce qui nous manque. Si un solitaire est éloquent, s'il est capable de consoler et de donner de bons conseils, toutes ces qualités ne lui servent de rien, ses talens sont enfouis et ne rapportent rien. Et s'il a lui-même besoin de consolation, de conseil dans ses doutes, de secours, qui viendra lui donner ce qui lui manque, puisqu'il est seul? Nous avons besoin les uns des autres; Dieu l'a voulu pour nous lier et nous unir ensemble. Mais en considérant la chose plus profondément, qu'elle est la plus grande obligation du christianisme? N'est-ce pas celle de la charité, qui, selon saint Paul, ne cherche pas ce qui lui est propre? Et pourtant celui qui se retire dans la solitude et dans un désert ne pense qu'à lui.

Mais il est une autre raison en faveur de la vie de communauté. Les bons exemples empêchent de tomber; si l'on tombe, malgré ce secours, on nous voit, on nous relève, on nous corrige. Alors on ne fait pas de chute, ou si on a le malheur d'en faire, il est une personne charitable qui vous donne la main pour vous relever. Dans la solitude on tombe sans le savoir, et ensuite sans se relever, parce que personne ne fait connaître la faute que l'on a commise; l'amour-propre nous aveugle, et

personne ne reprend. Ce fut la raison qui fit sortir de son ermitage saint Guillaume, comte de Poitou, pour rentrer en communication avec les hommes. Après avoir demeuré long-temps dans la solitude, dit son historien, il voulut avoir quelque communauté avec les hommes en méditant ces paroles du Sage : *Il vaut mieux que deux soient ensemble qu'être seul ; car ils ont le prix de leur union. Si l'un tombe, l'autre le soutiendra. Malheur à l'homme seul ! lorsqu'il tombe, il n'a personne qui le relève* (1). Il fit bien, ajoute l'historien, car personne ne peut corriger le mal qui n'est pas vu ; quand on ne craint pas d'être repris, le démon tente avec bien plus de hardiesse, et on fait le mal avec beaucoup plus de liberté (2).

Saint Basile ajoute encore une autre raison. Ceux, dit-il, qui vivent ensemble remplissent en même temps plusieurs devoirs : l'un visite les malades, un autre reçoit les pélerins, d'autres chantent les louanges de Dieu ; le solitaire ne peut remplir qu'un de ces devoirs. Il est encore un autre inconvénient. Comment pratiquer dans la solitude le grand devoir de la charité, que Notre Seigneur nous a si fortement recommandée, qui est si nécessaire à notre salut? On ne peut donner à manger à ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, et remplir les œuvres spirituelles et corporelles de charité. Qui peut alors préférer une vie inutile à celle qui est fructueuse et conforme aux commandemens du Seigneur?

De plus nous sommes chrétiens, composant un corps

(1) Melius est duos esse simul quàm unum : habet enim emolumentum societatis suæ : si unus ceciderit, ab altero fulcietur. Væ soli, quia cùm ceciderit, non habet sublevantem se. *Apud Sur. in ejus vita Febr.* 10.

(2) Quia malum quod nemo videt, nemo arguit : ubi enim non timetur reprehensor, tentator accedit securiùs, et iniquitas perpetratur licentiùs. *Eccl.* 4. 9.

dont Jésus Christ est le chef, nous sommes les membres; il faut donc que nous soyons unis ensemble pour nous aider les uns les autres. Mais comment pourrons-nous nous rendre ces secours mutuels de la charité si nous sommes séparés? Comment pourrais-je me réjouir du bien qui arrive à mon prochain, ou m'attrister de ses maux, si je ne le connais pas? Les membres ne s'entr'aident que parce qu'ils sont étroitement unis.

Un homme ne peut pas tout avoir. Dieu, par une admirable sagesse, divise ses dons. Comme dit saint Paul: Il donne à l'un la sagesse, à l'autre la science, à un autre la foi, celui-ci guérit les maladies, cet autre annonce les choses futures (1). Dans la solitude nous ne pouvons avoir que les dons particuliers que Dieu nous a faits; dans un monastère non seulement on a les dons particuliers, mais on participe à ceux des autres et on en retire profit. « Qu'y a-t-il de plus dangereux, dit saint Bernard, « que de lutter seul contre le démon, cet ennemi ancien « et rusé de notre salut, qui nous voit sans que nous « puissions le voir? Apprenons à combattre avec ceux « qui défendent la même cause, et nous aurons autant « de défenseurs qu'il y aura de personnes : une communauté est aussi terrible par sa force qu'une armée « rangée en bataille (2). »

On sait combien la vie de communauté servit à saint Antoine pour arriver à la perfection de la vertu et devenir le modèle de tous les Religieux de son temps. Comme une sage et prudente abeille qui cueille sur différentes

(1) 1. Cor. 12, 8.

(2) Quid periculosius, quàm solum luctari contra antiqui hostis versutias, à quo videatur et quem videre non possit! noverit aciem multorum pariter pugnantium esse quærendam, ubi tot sunt auxiliarii, quot socii : congregatio pro fortitudine sua terribilis est ut castrorum acies ordinata. *Serm.* 5. *de Circumc.*

fleurs le suc dont elle fait son miel, il allait pour arriver à la perfection à laquelle il tendait avec tant d'ardeur, étudier ceux qui étaient les plus éminens en vertu, afin de prendre ce qu'il y avait de meilleur. Il prenait de l'un l'humilité, de l'autre la patience, d'un autre l'assiduité à la prière; à celui-ci les jeûnes et les austérités, à celui-là la douceur d'esprit et l'humeur agréable; tous, par ce moyen, étaient obligés de contribuer à son avancement.

Et lors même qu'un Religieux ne remarquerait pas avec autant de soin que saint Antoine les vertus de ceux avec lesquels il vit, il ne laisserait pas d'en tirer un très grand fruit; car, comme dit Sénèque : Celui qui va au soleil se hâle, quoiqu'il n'en ait pas l'intention; celui qui demeure quelque temps dans la boutique du parfumeur, emporte l'odeur des parfums; de même ceux qui vivent avec les sages participent, à la longue, à leur sagesse, sans y penser et deviennent meilleurs (1).

Enfin, dit saint Basile, la vie commune est exempte des dangers auxquels est exposée la vie solitaire. Et quand il n'y aurait à craindre dans la vie solitaire que la vanité et la vaine complaisance en soi-même, ce serait déjà beaucoup. Il est facile à un homme seul qui n'a ni accusateur, ni témoin, ni juge visible de ses actions, de croire qu'elles sont bonnes, de s'appuyer sur le mérite de ses jeûnes, de son silence et de sa vertu. Il est très facile à l'orgueil de pénétrer dans l'esprit d'un solitaire, dit saint Jérôme, pour peu qu'il ait jeûné quelque temps, et qu'il ne se soit montré à personne, il pense être quelque

(1) Qui in solem venit, licèt non in hoc venerit, coloratur, et qui in tabernam unguentariam resederunt, et paulò diutiùs commorati sunt, odorem loci secum deferunt : ita qui cum sapiente consuetudinem habent, etiamsi hoc non agant, tamen redduntur meliores.

chose et plus que les autres (1). Quand l'orgueil entre dans la solitude il semble qu'il en bannit toutes les vertus. Comment pratiquer l'humilité, quand il n'est personne qui nous humilie et qui nous méprise? Comment exercer l'obéissance puisqu'il n'y a point de supérieur? La patience, puisque personne ne résiste à nos volontés? La compassion pour les misères des autres, puisqu'on n'en voit point de misérables? Il faut donc en conclure, dit saint Basile, que la vie de communauté est plus propre que la vie solitaire à nous empêcher de tomber, à nous relever si nous sommes tombés, à nous faire acquérir et pratiquer la vertu et arriver à la perfection.

On pourrait bien encore ajouter que la vie commune est plus conforme à la nature de l'homme, et bien plus facile. L'homme est né pour la société, dit Aristote, bien plus que les abeilles et les autres animaux qui vivent ensemble (2). Il est donc bien difficile de vivre dans la solitude; ceux qui embrassent ce genre de vie doivent être bien plus forts que les autres. Lorsque saint Onuphre voulut se retirer du monastère d'Hermopole en la Thébaïde pour vivre seul dans le désert, les Religieux lui dirent : Ceux qui vivent dans le désert sont plus forts que nous qui vivons en communauté; nous trouvons secours dans nos besoins (3). Si dans la solitude un homme est affligé, qui le consolera? S'il est tenté du démon, qui l'assistera? s'il a faim, qui lui donnera du pain? s'il a soif, qui lui présentera de l'eau, où il n'y a ni pain

(1) In solitudine facilè obrepit superbia, et si paramper jejunaverit, hominemque non viderit, putat se alicujus esse momenti. *Epist.* 4.

(2) Polit. l. 1. c. 2.

(3) Fortiores nobis sunt, qui sine humano adjutorio vivunt. *Apud Rosweyd. lib.* 1. *in vita S. Onuphrii.*

ni eau? Il est certain qu'il faut travailler bien plus dans la solitude, où tout manque(1).

Toutes ces raisons obligèrent l'abbé Jean, après vingt ans de vie solitaire, à revenir dans son monastère, pour jouir des grands avantages de la vie de communauté, tant pour éviter beaucoup de péchés, que pour mieux pratiquer les vertus. Nous trouvons de lui une conférence sur ce sujet dans Cassien, c'est la dix-neuvième (2). L'homme se porte lui-même dans la solitude avec toutes ses mauvaises inclinations; sans une assistance particulière et extraordinaire de Dieu, il tombera bien plus aisément, parce qu'il sera moins aidé des hommes, et parce qu'on sait qu'il aura bien plus de peine à se corriger et à se rendre vertueux et parfait. Ruffin raconte, dans la Vie des Pères du désert, qu'un Religieux porté à la colère, sentant qu'il se présentait beaucoup d'occasions dans la communauté d'être entraîné par cette passion, se dit à lui-même : J'irai dans le désert, où n'ayant rien à démêler avec personne, cette malheureuse passion me laissera en repos. Il suivit son dessein, et demeura seul dans une caverne. Un jour, après avoir rempli sa cruche d'eau, l'ayant mise à terre, la cruche se renversa; il la remplit encore deux fois, et elle se renversa par deux fois. Ne pouvant plus alors retenir sa colère, il la déchargea sur la cruche, la jeta de dépit et la brisa. Le moment d'effervescence passé, rentrant en lui-même, il connut que le démon de la colère l'avait trompé : puisqu'étant seul, je ne laisse pas de me mettre en colère, puisque partout il y a à combattre, se dit-il intérieurement, que partout on a besoin de patience et du secours de Dieu, je retournerai dans mon monastère.

(1) Maximus labor in desertis locis esse non dubitatur, ubi nihil necessarium reperitur.

(2) Collat. 19. cap. 3.

Concluons donc, et disons que ceux qui sont appelés de Dieu à vivre en communauté, doivent estimer et aimer beaucoup ce genre de vie, comme fort utile au salut; qu'ils doivent s'efforcer d'en goûter les douceurs, d'en cueillir les fruits et de s'y perfectionner; qu'ils se soutiennent mutuellement pour ne pas tomber, et que s'ils tombent ils s'aident à se relever; qu'à l'exemple de saint Antoine, ils profitent les uns des autres, qu'ils apprennent de l'un l'humilité, de l'autre la patience, la régularité ou toute autre vertu, afin de choisir ce qu'il y a de bon pour l'imiter. Celui qui fait un voyage en bonne compagnie a de grands avantages sur celui qui marche seul : il est plus assuré des chemins, plus fort contre les voleurs et toutes sortes d'ennemis, plus à couvert des dangers; il marche avec plus de légèreté et de joie, le chemin lui semble plus court et la peine plus douce. Il en est de même de celui qui fait le voyage de son salut dans une communauté bien réglée, entouré de frères qui marchent dans la même voie, et tendent au même but.

CHAPITRE II.

DIFFICULTÉS DE LA VIE DE COMMUNAUTÉ, ET QUELS SONT LES ESPRITS QUI Y SONT PROPRES.

Quoique la vie de communauté soit, comme nous l'avons montré, plus facile et plus douce que la vie solitaire, elle ne laisse pas cependant d'avoir ses peines et ses difficultés; elles ne sont pas légères. Ce n'est pas une petite chose de mener une vie vertueuse et parfaite

en commuuauté. Sous certains rapports la vie solitaire n'est point aussi pénible que la vie commune. Tout homme s'aime naturellement beaucoup, il supporte avec facilité ses imperfections ; il arrive même souvent qu'il ne les voit pas et qu'il ne les sent pas ; s'il les voit, il les voit beaucoup moindres qu'elles ne le sont ; quelquefois même il croit que ce sont des perfections. Mais on n'est pas ainsi trompé quand il est question des défauts du prochain que l'on n'aime pas à beaucoup près autant que soi ; ils sont bien plus visibles et plus sensibles, il est bien plus difficile de les supporter, et être obligé de le faire tous les jours n'est pas une chose aisée.

Que tous ceux qui sont appelés à la vie de communauté prennent donc le plus grand soin de s'exercer à la pratique des vertus qui sont nécessaires dans cette situation. Imitons l'exemple de Samuel, de qui il est dit dans l'Ecriture : *Le jeune Samuel se fortifiait et croissait, aimé de Dieu et des hommes* (1) ; de Zacharie et d'Elisabeth, à qui saint Luc rend ce témoignage : *Ils étaient tous deux justes devant Dieu, marchant dans tous les commandemens du Seigneur sans donner à personne le moindre sujet de se plaindre d'eux* (2) ; de Notre-Seigneur : *Jésus croissait en sagesse, et en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes* (3). Saint Paul, le grand imitateur et le vrai disciple de Jésus-Christ, dit à Félix, gouverneur de la Judée, en lui rendant compte de sa vie et de sa conduite : *Je m'efforce d'avoir toujours ma conscience sans reproche devant Dieu et devant les*

(1) Puer Samuel proficiebat atque crescebat, et placebat tam Domino, quàm hominibus. 1. *Reg*. 2. 26.

(2) Erant ambo justi ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela. *Luc*. 1. 6.

(3) Proficiebat sapientia, et ætate, et gratia apud Deum, et homines. *Luc*. 2. 52.

hommes, de manière à ne jamais offenser personne (1). Le même Apôtre donne cet avis aux Corinthiens : *Vivez sans reproche parmi les Juifs, les gentils et les fidèles ; vous voyez que je m'efforce de plaire à tous en tout* (2) ; et comme l'explique saint Jérôme : Je cherche à plaire à tous pour leur salut ; si quelqu'un éprouve quelque chose contre moi c'est sans raison, je n'en suis pas la cause (3). Saint Paul dit encore aux Romains : *Ayez soin de faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes, c'est-à-dire, cherchez non-seulement l'approbation de Dieu, mais celle des hommes, pour leur édification* (4). Il écrit aux Philippiens : *Faites tout sans murmurer et sans contestations, afin que vous soyez sans reproches* (5). Voilà ce qu'il faut apprendre pour vivre en communauté, nous allons entrer dans plus de détail.

L'expérience nous montre que dans toutes les communautés d'hommes ou de femmes, il est des esprits différens : il en est qui vivent toujours contens, tranquilles et en paix, soit avec eux-mêmes, soit avec les autres ; il en est au contraire, qui sont toujours mécontens, inquiets, chagrins, qui supportent avec peine la conversation des autres, et trouvent toujours quelque chose à reprendre.

(1) Studeo sine offendiculo conscientiam habere ad Deum et ad homines semper. *Act.* 24. 16.

(2) Sine offensione estote Judæis, et Gentibus, et Ecclesiæ Dei, sicut et ego per omnia omnibus placeo. 1. *Cor.* 10. 32.

(3) Ego me sic exhibeo ut omnibus placeam ad profectum : si quis me sine causa odisse voluerit, ego non sum in culpa. *In Comm. illi adscripto ibi.*

(4) Providentes bona non tantùm coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus. *Rom.* 12. 17.

(5) Omnia facite sine murmurationibus et hæsitationibus ut sitis sine querela. *Phil.* 2. 14.

Jacob était un homme pacifique, plein de douceur, s'accommodant avec tous. Esaü était d'un caractère dur et difficile; son père Isaac lui avait même prédit qu'il ferait la guerre toute sa vie, qu'il serait toujours en querelle (1), cependant ils étaient jumeaux et vivaient dans la même maison. Ismaël nous montre encore mieux l'exemple de ces caractères peu sociables. L'ange dit à sa mère lorsqu'elle était enceinte : *il sera farouche*; *sa main sera contre tous, et la main de tous contre lui ; il plantera ses tentes vis-à-vis de tous ses frères ;* il s'opposera toujours à eux, il ne pourra s'accorder avec personne (2).

Quoique l'état religieux soit un paradis terrestre, comme on lui en a donné le nom, ces esprits que nous venons de peindre ne l'éprouvent pas, on dirait vraiment que c'est pour eux tout le contraire. Ce sont des ames agitées par les vents, battues par la tempête, non pas au milieu de l'Océan, mais dans le port, Ces Religieux ont l'épée à la main, non sur le champ de bataille, mais dans le repos de la paix. Elevés à la plus haute région de l'air, ils ressentent encore les orages qu'ils ont sous leurs pieds. Quelle est la cause de ces malheurs? c'est que ces personnes ne sont pas propres à vivre en communauté, soit qu'il y ait dans leur nature quelque chose qui y soit opposé, soit qu'elles manquent de vertu, et ne veulent pas s'imposer la moindre contrainte.

Si maintenant on veut connaître quels sont les esprits les plus propres à vivre en communauté, je dirai qu'il en est qui sont si bien disposés, qu'on dirait qu'ils sont

(1) Vives in gladio. *Gen.* 17. 40.

(2) Hic erit ferus homo, manus ejus contra omnes, et manus omnium contra eum, et è regione universorum fratrum suorum figet tabernacula. *Gen.* 16. 12.

faits pour les communautés, et les communautés pour eux, comme on le dit de saint Bonaventure et du pape saint Célestin; les esprits les plus propres à cette vie, sont : 1° les esprits naturellement portés à la régularité; 2° les esprits doux, paisibles, gracieux et aimans; 3° les esprits respectueux, pleins de déférence, civils et honnêtes; 4° les esprits remplis de condescendance, qui ne s'offensent de rien, qui ne se plaignent pas aisément, qui coulent facilement sur les petites faiblesses qui se trouvent dans tous les hommes, et qui savent les dissimuler prudemment; 5° les esprits charitables et officieux, qui aiment à faire plaisir.

Le père Antoine Quadrius, de la Compagnie de Jésus, homme d'une haute capacité et d'une grande vertu, qui avait gouverné les Indes orientales pendant treize ans, en qualité de provincial, et avait rendu de grands services, avait coutume de dire qu'il y avait une grande différence entre un homme de bien et un bon Religieux; on peut être homme de bien, disait-il, quand on a la crainte de Dieu, la vertu suffit pour rendre un homme vertueux; mais il faut ajouter quelque chose de plus pour faire un bon Religieux, il faut ajouter à tout le reste un esprit disciplinable, régulier et réglé, qui pratique la vertu selon son institut, qui se laisse conduire sans résistance par ses supérieurs, qui se plie avec bonté, simplicité et patience, aux caractères et à l'humeur de ceux avec lesquels il vit (1).

Si les personnes douées de ces qualités sont propres à cette vie de communauté, il en est d'autres qui n'ont aucune de ces dispositions, qui seront toujours malheureuses, et rendront les autres malheureux : ce sont ces esprits particuliers qui se tiennent à l'écart, délicats,

(1) 3. P. Histor. Societ. lib. 8. n. 281.

qui se formalisent de tout, audacieux, méprisans, rudes, hargneux, piquans, qui ne peuvent supporter les autres, qui trouvent à redire à tout; quelle peste pour une communauté!

Quatre humeurs composent notre organisation corporelle; mais une prédomine toujours les autres, de sorte que nous sommes sanguins, ou phlegmatiques, ou bilieux, ou mélancoliques, selon que ces différentes humeurs règnent avec plus de force, la vie de communauté devient plus difficile.

Les esprits sanguins sont aimans, traitables, courageux, officieux, généreux, voilà le bien; mais voici le mal : ils sont bouillans, railleurs, affectionnés aux plaisirs et aux créatures. Les phlegmatiques sont doux, bons, paisibles, faciles à conduire, ne faisant aucun bruit dans la maison; mais ils sont lâches, inconstans, paresseux, sans vigueur et sans énergie. Les bilieux sont hardis, entreprenans, ont du cœur; mais ils sont vifs, précipités, impatiens, colères, rudes, querelleurs, altiers et orgueilleux. Les mélancoliques sont retenus et constans; mais ils sont chagrins, difficiles, soupçonneux, ombrageux, opiniâtres et attachés à leur propre jugement. Tous ces différens caractères sont sans doute propre à la vie religieuse, pourvu que l'on prenne ce qu'il y a de bon, et qu'on corrige ce qui est défectueux; si on ne se corrige pas, les caractères les plus pénibles à supporter sont les caractères mélancoliques et bilieux à l'excès.

Il faut cependant que personne ne se décourage, il faut vouloir et aimer le caractère que Dieu nous donne, puisqu'il nous l'a donné pour le servir, l'honorer, faire notre salut et arriver à la perfection; ce qui est non seulement possible, mais se fera infailliblement, si nous y mettons notre travail et nos soins; parce que Dieu nous

a préparé la grâce pour cela, et qu'il veut nous donner les forces nécessaires pour atteindre le but qu'il s'est proposé; mais malheureusement il est peu de personnes qui veulent se faire violence, réformer leur caractère; et l'on voit souvent dans les maisons religieuses des personnes ayant de bonnes qualités, pleines de talens, qui pourraient faire de grands progrès dans le service de Dieu, être utiles à la communauté, au prochain, et d'abord à elles-mêmes, ne vouloir pas se donner la plus petite peine pour corriger une imperfection, veiller un peu plus sur elles, se retenir davantage; alors les talens deviennent inutiles, et ce qu'il y a de bon perd toute sa force. La plus petite pièce gâtée dans une montre en arrête tous les mouvemens; un seul défaut dont on ne se corrige pas, une passion que l'on ne cherche pas à dompter, un mouvement de mauvaise humeur que l'on ne réprime pas, toutes ces choses suffisent pour paralyser tout ce qu'il y a de bon en nous. La nature ne produit pas les choses de manière à ce qu'elles puissent se mettre en œuvre tout de suite, nous le voyons dans le bois, l'argent, l'or, etc., il faut le secours de l'art, que le travail achève ce qui n'était qu'ébauché; il faut travailler de même sur notre caractère, tel que Dieu nous l'a donné, le façonner et le polir, ôter ce qui est rude et mauvais, perfectionner ce qui est bon, autrement nous ne pourrons nous en servir; mais si nous travaillons, nous pourrons en faire un très bon usage.

CHAPITRE III.

PREMIER PRINCIPE POUR BIEN VIVRE EN COMMUNAUTÉ.

Tout ce qui tient à cette question importante peut se réduire à trois ou quatre principes ; nous donnerons le premier ; saint Bernard nous fournira les trois autres.

Il faut d'abord savoir et s'inculquer profondément dans l'esprit que, si l'on veut avoir du contentement dans une communauté, il faut en donner ; c'est une chose naturelle, l'un ne peut pas aller sans l'autre. Si vous donnez du contentement dans la maison où vous êtes, vous en aurez : rien n'est plus juste, on doit vous donner ce que vous donnez, vous traiter comme vous traitez les autres.

Il n'est pas difficile de montrer la justice de cette conduite, il suffit de se rappeler la loi du Talion, presqu'aussi ancienne que le monde. La nature et la loi qui l'expliquent, veulent que celui qui fait du mal souffre le même mal ; que celui qui a offensé soit offensé et puni d'un châtiment semblable au crime commis. Aussitôt après le déluge, Dieu dit à Noë : *Quiconque aura répandu le sang de l'homme, son sang sera répandu* (1). Moïse confirme cette loi dans trois endroits différens, il dit dans l'Exode : *Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour*

(1) Quicumque effuderit humanum sanguinem, fundetur sanguis illius. *Gen.* 9. 6.

meurtrissure (1). Dans le Lévitique il dit : *blessure pour blessure, œil pour œil, dent pour dent; de même qu'il aura outragé, ainsi il sera outragé* (2). Il répète la même chose dans le Deutéronome (3).

Ce n'est pas cependant, dit saint Augustin, que cette loi ait été faite pour nourrir la vengeance et la fureur, mais pour lui donner des bornes raisonnables (4). La raison et la justice demandent que le mal fait injustement entraîne le même mal en châtiment; c'est pour cela que la loi du Talion a été établie, afin que la crainte du même mal retînt le bras qui voulait frapper. Cette loi a été sagement établie, dit Tertulien, parce qu'elle va au devant du mal et retient la mauvaise volonté par la peur (5). Il dit ailleurs : l'appréhension d'un mal qui est permis empêche de commettre celui qui ne l'est pas (6).

Puisque la loi du Talion est une loi naturelle, divine et humaine, que Dieu l'a établie ou permise chez les Juifs pour de bonnes raisons; il faut en tirer la conséquence que si vous voulez être heureux dans une communauté, il faut rendre heureux les autres; faites aux autres ce que vous voulez qu'ils vous fassent. Dieu peut permettre que

(1) Oculum pro oculo, dentem pro dente, manum pro manu, pedem pro pede, adustionem pro adustione, vulnus pro vulnere, livorem pro livore. *Exod.* 21. 24.

(2) Fracturam pro fractura, oculum pro oculo, dentem pro dente restituet : qualem inflixerit maculam, talem sustinere cogetur. *Levit.* 24. 20.

(3) Deut. 19. 21.

(4) Vindictæ et furoris non fomes, sed limes est justus. *August. lib.* 12. *contra Faustum cap.* 25.

(5) Ut unusquisque respiciens licentiam secundæ injuriæ, a prima semetipsum contineret. *Tertull. ad Marcion. l.* 4. *c.* 16.

(6) Ut sic improbitas astuta cessaret, dum secunda injuria permissa prima terretur, et prima deterrita nec secunda committitur. *Lib.* 2. *c.* 18.

cela vous arrive, alors vous n'aurez que ce que vous aurez mérité ; si cela n'arrive pas, ce sera par un sentiment de compassion que l'on aura pour vos faiblesses. *Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent,* dit Jésus-Christ ; *faites-le leur aussi, car c'est la loi et les prophètes* (1) ; il dit ailleurs plus amplement : *comme vous voulez que les hommes vous fassent, faites leur aussi de même.... Ne jugez point, et vous ne serez point jugé ; ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamné ; remettez, et il vous sera remis ; donnez, et il vous sera donné...., car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi* (2). Nadab et Abiü, fils d'Aaron, furent brûlés par le feu étranger dont ils avaient voulu se servir pour les sacrifices contre la défense de Dieu (3). On coupa au roi Adonibésec l'extrémité des mains et des pieds, et il avoua au milieu de son supplice qu'il avait fait souffrir cette cruauté à soixante et dix rois (4). David commet un adultère, il est déshonoré par son fils (5). Goliath a la tête tranchée avec la même épée dont il voulait se servir contre les Israélites (6). Aman est pendu à la potence qu'il avait fait élever pour Mardochée (7). Les pierres qui devaient servir à lapider Susanne, servent à lapider les deux vieillards (8). Daniel ne reçoit aucun dommage dans la

(1) Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis, est enim lex et Prophetæ. *Matth.* 7. 12.

(2) Prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter : Nolite judicare et non judicabimini, nolite condemnare et non condemnabimini, dimitte et dimittemini, date et dabitur vobis.... eadem quippe mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis. *Luc.* 6. *v.* 31. 37 *et* 38.

(3) Levit. 10. 1. — (4) Judic. 1. 7.

(5) 2. Reg. 16. 12. — (6) 1. Reg. 17. 51.

(7) Esther. cap. 7. 10. — (8) Daniel. 13. 61.

fosse aux lions, ses accusateurs sont dévorés (1). *L'homme a ouvert un précipice*, dit David : *il l'a creusé et il est tombé dans le gouffre qu'il a préparé ; son injustice descendra sur lui, et son iniquité pèsera sur sa tête* (2).

Ce n'est pas qu'il faille supposer aux autres de si mauvaises intentions ; car la vengeance est défendue aux chrétiens par la loi nouvelle, et les moindres ressentimens sont interdits aux Religieux qui, par vocation, sont obligés de tendre à la perfection. Ce serait un grand péché de croire témérairement que nos frères sont assez imparfaits, assez peu disposés à supporter nos défauts, pour qu'ils ne comprissent pas ce qu'a dit saint Paul : *Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ*, qui est la loi de la charité (3) ; ou ces autres paroles : *Si quelqu'un, par surprise, est tombé dans le péché, vous qui êtes spirituels, instruisez-le en esprit de douceur, en pensant que vous pouvez aussi être tentés.* Mais ce que nous disons n'a pas rapport à la vertu des autres, mais à ce que nous méritons ; nous parlons de ce qui arrivera, si Dieu exerce envers nous sa justice, et ce que nous éprouverions si les autres n'étaient pas meilleurs que nous. On peut dire souvent ce que Saül disait à David : *Tu es plus juste que moi, car tu ne m'as fait que du bien, et je ne t'ai rendu que du mal* (4). Quelle obligation, disait saint François avec toute sa douceur et sa patience, ont vos frères de souffrir vos vexations et vos insultes ? comment prouverez-vous qu'ils sont tenus de supporter vos caprices,

(1) Daniel. 14. 40 et 41.

(2) Incidit in foveam quam fecit. Convertetur dolor ejus in caput ejus et in verticem ipsius iniquitas ejus descendet. *Psal.* 7. 16.

(3) Galat. 6.

(4) Justitiòr tu es quàm ego : tu enim tribuisti mihi bona, ego autem reddidi tibi mala. 1. *Reg.* 24.

la froideur de votre visage, l'âpreté de vos paroles, l'indiscrétion de vos avertissemens, l'injustice de vos actions? Qui vous a donné cette autorité? D'où tenez-vous le pouvoir légitime de prendre cet ascendant sur eux? Etes-vous leur supérieur? Si vous voulez faire un peu de réflexion, vous verrez que c'est votre peu de vertu, votre mauvaise humeur, la rudesse de votre esprit, le désordre de vos passions qui vous font prendre ces libertés. Quand vous donnez aux autres des mécontentemens et de la peine, vous méritez d'en recevoir. Ecoutez ce que vous dit Isaïe : *Malheur à toi qui portes partout le ravage! ne seras-tu pas ravagé à ton tour? Tu méprises les autres, ne seras-tu jamais méprisé* (1)?

De plus, si les personnes auxquelles vous causez de la peine ont assez de sagesse et de vertu pour vous supporter, et ne point user du droit qu'elles auraient de résister à vos mouvemens d'humeur, le supérieur est obligé par le devoir de sa charge, comme père et comme juge, de s'opposer à ce désordre, de défendre ceux qui sont injustement attaqués, pour vous corriger, conserver la paix et le repos des autres, suivant ces paroles que Dieu, dont il tient la place, dit dans Isaïe : *Il rendra la justice aux pauvres, il sera le vengeur des hommes sans défense* (2); il reprendra avec une sévère justice ceux qui molestent les humbles et les débonnaires qui, pour éviter les discussions, aiment mieux se taire et garder le silence. Moïse a déclaré en termes exprès ce principe de justice dans le Deutéronome : *Ses supérieurs le traiteteront comme il a voulu traiter son frère, et vous ôterez*

(1) Væ qui prædaris, nonne et ipse prædaberis? et qui spernis, nonne et ipse sperneris? *Isa.* 33. 1.

(2) Judicabit in justitia pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ. *Isa. cap.* 11. 4.

le mal d'au milieu de vous, afin que les autres entendant soient dans la crainte, et qu'ils n'osent rien faire de semblable (1). Ils n'auront aucune pitié; ils demanderont ame pour ame, vie pour vie, dent pour dent, main pour main, etc.

Concluons avec saint Paul, d'après ce premier principe de la vie de communauté, que le Religieux *moissonnera ce qu'il aura semé* (2). S'il sème la paix et le contentement pour les autres, il aura paix et contentement; s'il jette le trouble, il recueillera le trouble; *s'il sème le vent, il recueillera la tempête* (3).

CHAPITRE IV.

SECOND PRINCIPE.

Saint Bernard voulant apprendre à ses Religieux à bien vivre en communauté, leur dit : « Je crois que « vous vivez bien en communauté si vous avez un esprit « ami de la régularité, sociable et humble. Ami de la « régularité pour vous, sociable avec le prochain, et « humble envers Dieu (4). » Voilà quels sont les principes de saint Bernard : nous allons les développer.

Celui qui vit en communauté doit être intimément

(1) Reddent ei sicut fratri suo facere cogitavit, et auferes malum de medio tui, ut audientes cæteri timorem habeant nequaquam talia audeant facere. *Deut.* 19. 19.

(2) Quæ seminaverit homo, hæc et metet. *Galat.* 6. 8.

(3) Ventum seminabunt, et turbinem metent. *Oseæ* c. 8. 7.

(4) Arbitror quòd tu, qui in congregatione es, bene vivis, si vivis ordinabiliter, sociabiliter, et humiliter : ordinabiliter tibi, sociabiliter proximo, humiliter Deo. *Serm.* 1. *in festo Apost. Petri et Pauli.*

convaincu qu'il est membre d'un corps et partie d'un tout; que la communauté est ce corps et ce tout ; que tous ceux qui vivent dans la maison sont les parties qui la composent. Il faut donc que le Religieux, remplissant toutes les conditions imposées au membre par rapport au corps, et à la partie par rapport au tout, agisse comme il doit agir, autrement il ne sera ni membre, ni partie. Tout le bien de la vie de communauté consiste dans ce principe bien entendu et mis en pratique.

Toute la perfection d'un corps consiste dans l'assemblage bien ordonné, et dans l'union mutuelle et parfaite de tous les membres; car le corps n'est autre chose que les membres étroitement unis; il en est de même d'un tout par rapport à ses parties. Plus l'assemblage est bien ordonné, plus la liaison est étroite ; plus l'union est intime, plus le corps et le tout sont parfaits. Mais si on trouble cet ordre, si on rompt cette union, la beauté disparaît, tout est défectueux. Aussi saint Grégoire de Nazianze disait : C'est sur l'ordre que tout l'univers est établi; c'est ce qui le conserve et l'affermit, et qui lui donne toute sa beauté.

Le membre est fait pour le corps, la partie pour le tout ; par l'ordre et l'inclination de leur nature, tout ce qu'ils sont, tout ce qu'ils possèdent, tout ce qu'ils font est pour le bien du corps et du tout. Si les membres ne voyaient qu'eux, s'ils ne travaillaient qu'à leur profit particulier, ils ne seraient plus membres, ils seraient tout. Le bien particulier doit toujours avoir pour fin le bien général, dit Aristote, et après lui saint Thomas; il doit y tendre de toute sa force ; chaque partie intégrante est faite pour composer un tout, et tous les êtres particuliers de la nature pour former tout ce grand univers ; c'est pour cela que la divine providence a imprimé une inclination si forte à chaque partie pour

conserver le bien et empêcher le mal du tout; nous voyons tous les jours des exemples extraordinaires de cette vérité.

Quel n'est pas l'effort de toutes les parties de l'univers contre le vide? Elles s'unissent et se roidissent toutes pour le combattre, elles ne lui laissent pas la plus petite entrée dans l'univers, parce qu'elles savent qu'il y causerait de terribles ravages, détruirait l'harmonie et l'union qui existent entre elles, que cette œuvre admirable de la création retomberait dans le cahos. Et sans sortir de nous-mêmes, ne voyons-nous pas, par un mouvement subit et naturel, le bras et la main couvrir la tête dans le moment du danger, recevoir sans crainte le coup qui la menace; parce que la conservation de tout le corps tient à la conservation de la tête et non à celle du bras ou de la main.

Ces principes posés, nous disons que le Religieux est membre d'un corps mystique et partie d'un tout moral. Ce corps mystique, ce tout moral, c'est son institut. Il doit donc agir avec l'esprit et la perfection d'un membre de cet institut, ou une partie de ce tout; il faut alors qu'il vive *avec régularité*. « Il faut, dit saint « Bernard, que vous preniez tellement garde à vous, « que vous marchiez avec régularité devant Dieu, et « devant le prochain, pour ne point offenser Dieu et ne « pas scandaliser le prochain (1). »

Prenons pour modèle de cet ordre et de cette régularité les membres de notre corps : il n'en est pas un qui ne soit à la place qu'il doit naturellement occuper; ils ont tous leur emploi particulier; ils travaillent sous

(1) Ordinabiliter.... Ut in omni conversatione tua sollicitus sis observare vias tuas, et in conspectu Domini, et in conspectu proximi, cavens et tibi a peccato, et illi a scandalo. *Serm. cit.*

la direction de celui qui doit conduire tout l'ouvrage, ils ne travaillent que pour le bien du corps; alors tout est dans l'ordre, le corps croît et se fortifie, et les membres s'en trouvent bien. C'est ainsi que doit se conduire le Religieux dans l'ordre auquel Dieu l'a appelé.

1° Il faut qu'il garde sa place sans chercher à en avoir une plus haute qu'il ne mérite pas. Un membre disloqué qui n'est pas à sa place naturelle, fait souffrir au corps de grandes douleurs. Un Religieux qui ne veut pas être à sa place, qui usurpe l'autorité qu'il ne doit pas avoir, remplit toute une communauté de troubles. Tout ce qui est dans notre corps est bon et utile, tant que tout est à place; tout devient nuisible quand il y a déplacement. La bile est tranquille et profitable lorsqu'elle est renfermée dans sa petite demeure; elle fait de furieux ravages quand elle se répand au dehors; le sang qui nous nourrit et nous fortifie se corrompt lorsqu'il n'est plus renfermé dans ses vaisseaux; l'œil hors de son orbite est horrible à voir. Gardons, dans une communauté, l'ordre et le rang qui nous a été assigné, alors nous contribuerons à sa perfection selon nos forces. Une chose qui est à sa place est toujours de service, et elle contribue toujours à l'ornement de la maison.

Quoi de plus beau et de plus admirable que le temple de Jérusalem du temps du roi Josias : *Les chantres*, dit l'Ecriture, *étaient dans leur rang; les portiers veillaient à toutes les portes, sans s'éloigner un seul moment de leur ministère* (1). La reine de Saba fut ravie d'admiration en voyant l'ordre qui régnait dans la mai-

(1) Cantores stabant in ordine suo... janitores verò per portas singulas observabant, ita ut nec puncto quidem discederent à ministerio. 2. *Paral. cap.* 35. *v.* 15.

son de Salomon (1). L'auteur de la vie de saint Bernard dit que, pendant que le Saint gouvernait le monastère de Clairvaux, rien n'était plus digne d'admiration que l'ordre qui y régnait. Le bel ordre, dit-il, que la charité bien ordonnée produisait dans cette vallée pleine d'hommes, la rendait à chacun d'eux une solitude : un homme sans ordre devient une multitude à lui-même, quoiqu'il soit seul, une multitude d'hommes bien réglés, dans l'union de cœur et la pratique du silence, ressemble à une solitude ; c'est un désert intérieur (2). Il faut conclure de tout cela que l'ordre est indispensable à une communauté.

2° Le Religieux ne doit pas être oisif ; il doit travailler comme tous nos membres travaillent, suivant l'emploi qui leur est imposé par la nature. Que tous, dit saint Ignace dans sa règle, quand ils ont assez de santé, s'occupent de choses spirituelles ou extérieures, afin que l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices, ne trouve pas, autant que possible, entrée dans cet ordre (3). Saint François dit à ses Religieux (4) : Que ceux qui savent travailler travaillent à ce qu'ils peuvent faire sans offenser Dieu et avilir leur position, selon les paroles du prophète : *Parce que vous mangerez le fruit de vos travaux ; vous serez heureux et comblés de bien* (5).

(1) 3 Reg. 10. 5.

(2) Vallem illam plenam hominibus ordinis ratione charitas ordinata singulis solitariam faciebat ; quia sicut unus ordinatus, etiam cùm solus est, ipse sibi turba est, sic ibi unitate spiritus et regularis lege silentii in multitudine hominum ordinata solitudinem cordis sui singulis ordo ipse defendebat. *Lib.* 1. *vitæ Bern. cap.* 7.

(3) Sum. Constit. 44. ex p. 3. cap. 1. § 6.

(4) 1. Regul. cap. 7.

(5) Labores manuum tuarum qui manducabis, beatus es et bene tibi erit. *Psal.* 127. 2.

L'Apôtre dit : *Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger* (1) ; mais il faut rapporter le texte dans son entier, parce que les Religieux oisifs et les paresseux y trouveront la condamnation de leur conduite : « Nous « vous ordonnons, mes frères, au nom de Notre Sei- « gneur Jésus-Christ, que vous ayez à vous séparer de » tous ceux d'entre nos frères qui se conduisent d'une « manière déréglée, et non selon la tradition qu'ils ont « reçue de nous. Car vous savez vous-mêmes ce qu'il « faut faire pour nous imiter, puisqu'il n'y a rien eu « de déréglé dans la manière dont nous avons vécu « parmi vous. Nous n'avons mangé gratuitement le pain « de personne ; mais nous sommes tous unis jour et nuit « dans les labeurs et les fatigues pour n'être à charge à « aucun de vous ; ce n'est pas que nous n'en eussions « le pouvoir, mais c'est que nous avons voulu vous « donner en nous un exemple à imiter. Aussi, lorsque « nous étions avec vous, nous déclarions que celui qui « ne veut pas travailler ne doit pas manger. Or, nous « avons appris qu'il y en quelques-uns parmi vous, « dont la conduite n'est pas réglée, qui ne travaillent « point, et qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. « Nous ordonnons à ceux-là, et nous les conjurons, « par Notre Seigneur Jésus-Christ de manger leur pain « en travaillant en paix (2). »

(1) Si quis non vult operari, nec manducet. 2. *Thessal. cap.* 3. 10.

(2) Denuntiamus vobis, fratres, in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinatè et non secundùm traditionem quam acceperunt à nobis ; ipsi enim scitis quemadmodum oporteat imitari nos, quoniam non inquieti fuimus inter vos, neque gratis panem manducavimus ab aliquo, sed in labore et in fatigatione, nocte et die operantes, ne quem vestrum gravaremus ; non quasi non habuerimus potestatem, sed ut nosmetipsos formam daremus vobis ád imitandum nos. Nam et cùm essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis, quoniam si quis non vult operari nec manducet ; audivimus enim

Il est certain que les paresseux sont grandement à charge à une communauté ; ce sont des arbres sans fruits, comme le disait un ancien Père du désert, quoique plantés en bonne terre et que rien ne leur manque pour en porter ; ils ne contribuent en rien au travail commun, ils ne soulagent point les autres, ils augmentent au contraire leurs peines, se nourrissent de leurs fatigues, s'engraissent de leurs sueurs, n'est-ce pas une véritable injustice ? Ils participent cependant au bien public, ils jouissent aussi bien que les autres de ce qui est dans la maison ; il est donc bien raisonnable qu'ils y mettent quelque chose de leur côté, autrement ils méritent d'être punis par la privation de ce à quoi ils n'ont pas voulu contribuer.

Les abeilles qui ne veulent pas travailler sont chassées de la ruche (1). Saint François appelait les Religieux fainéans *frères mouches*. Un jour il en trouva un qui errait dans le monastère, regardant çà et là, sans rien faire ; il le chassa de la compagnie des autres en lui disant : allez-vous promener, frère mouche, qui, sans travailler voulez profiter du travail et de la peine de vos frères, vous êtes un méchant frêlon qui mangez le miel que vous n'avez pas fait (2). Il en est de cette sorte dans toutes les communautés, qui passent toute la journée sans rien faire, tandis que les autres sont occupés à leurs emplois, ou à des actions qui sont profitables à la maison, et qui viennent avec assurance au réfectoire manger le pain que les autres ont gagné à la sueur de leur front. Ce sont

inter vos quosdam ambulare inquietè, nihil operantes, sed curiosè agentes. Iis autem qui ejusmodi sunt, denuntiamus et obsecramus in Domino Jesu Christo, ut cum silentio operantes, suum panem manducent. *Ibid. a. v.* 6.

(1) Ignavum, fucos, pecus à præsepibus arcent. *Virg.* 4. *Georg.*

(2) Tom. 3. opusc. S. Franc. apopht. 15.

même ces paresseux qui ont toujours à blâmer, et qui reprennent dans les plus petites choses ceux qui travaillent. Tous n'ont-ils pas sujet, dit saint Chrysostôme, de condamner un paresseux, de se plaindre de lui et de dire : à quoi sert cette personne? C'est un fardeau inutile, ce n'est pas assez, c'est une charge pour la maison, elle se nuit à elle-même, et elle nuit aux autres le plus souvent.

Non contens de manger le travail des autres, ces Regieux fainéans leur empêchent même de travailler, soit par l'exemple de cette vie oisive, qui ne laisse pas d'avoir ses attraits, parce qu'elle présente plus de douceur et de repos, soit par de mauvais discours, soit par envie, par des importunités ; c'est un véritable fardeau, et celui qui a le malheur d'en être entourré n'en fait pas mieux sa besogne, il s'en faut.

D'ailleurs il est impossible qu'un Religieux oisif ne devienne odieux à ceux avec lesquels il vit, et il deviendra bientôt vicieux. Il y a long-temps que l'on a dit : l'oisiveté est la mère de tous lss vices. *L'oisiveté enseigne une grande malice* (1). Elle fait naître toutes les niaiseries, dit saint Bernard; elle est la persécutrice de toutes les vertus (2). L'homme qui ne fait rien doit nécessairement faire du mal : d'abord parce que c'est une espèce de mal de ne rien faire de bon, et que l'oisiveté par elle-même est un mal, mais ensuite parce qu'elle est la cause de bien des maux. Un homme oisif est comme une terre de labour qui se repose, elle portera bientôt de mauvaises herbes et se couvrira de chardons. Un homme désoccupé est capable de commettre toute

(1) Multam malitiam docuit otiositas. *Eccli.* 33. 29.

(2) Mater est nugarum et noverca omnium virtutum. *Bern. lib,* 2. *de Consid. cap.* 13.

espèce de fautes, parce qu'il y est porté, que c'est dans cet état que le démon peut plus facilement le tenter et le vaincre. C'est alors, disaient les moines d'Egypte, au rapport de Cassien, qu'une foule de démons tentent, tandis que quand on est occupé, on n'est tenté que par un seul; encore est-il facile de s'en défendre (1). Faites toujours quelque chose, écrit saint Jérôme à Rustique, afin que le démon vous trouve toujours occupé (2).

C'est pour cela que les anciens Religieux ne restaient jamais oisifs; on ne permet jamais à un moine, dans toute l'étendue de l'Egypte, de demeurer oisif (3). Après les temps consacrés à la prière, à la lecture et aux autres exercices de dévotion, tous travaillent des mains, c'est ainsi qu'ils gagnent non seulement de quoi se nourrir, mais encore de bien recevoir les pélerins et les hôtes qui viennent les visiter, de pratiquer la charité envers les pauvres de la Lybie, et les prisonniers de villes. Saint Jérôme dit, en parlant d'eux, on a pour coutume dans les monastères d'Egypte de ne recevoir que ceux qui peuvent travailler; non pas tant pour subvenir aux besoins temporels, que pour le bien de l'ame, et leur empêcher de se laisser entraîner à de mauvaises pensées (4).

3° Non seulement le Religieux doit être toujours occupé, mais nous ajoutons qu'il doit l'être pour le bien de la communauté, c'est là le but auquel il doit rapporter

(1) Cass. lib. 10. cap. 23.

(2) Facito semper aliquid operis ut te semper diabolus inveniat occupatum. *Hier. epist.* 4.

(3) Per totam Ægyptum nullo modo patiuntur esse otiosi. *Cass. ibid cap.* 22.

(4) Ægyptiorum monasteria hunc morem tenent, ut nullum absque operis labore suscipiant, non tam propter victus necessitatem, quàm propter animæ salutem, ne vagetur perniciosis cogitationibus mens. *Epist. cit.*

son travail ; parce que la partie n'est pas faite pour elle-même, mais pour le tout. Chaque membre du corps humain a son emploi, mais tout tend au bien-être général du corps ; le bien de tous devient alors, par une liaison naturelle et un enchaînement nécessaire, le bien de la partie. Ainsi les yeux conduisent le corps, les pieds le supportent, les os le soutiennent, le sang l'arrose et le nourrit, certains viscères l'échauffent, d'autres le rafraîchissent, etc... Rien n'est inutile, tout sert au bien commun ; tout ce qui est inutile ou nuisible est expulsé. L'œil est bien précieux pour tous les membres du corps, dit saint Pierre Chrysologue, mais, s'il en est séparé, il ne sert ni au corps, ni à lui-même. Tous les membres à la vérité lui doivent la lumière, mais c'est au corps qu'il doit d'être la lumière (1).

Le Religieux doit donc employer tous ses moyens et toutes ses forces au bien de la communauté ; plus il veillera au bien commun, plus il cherchera à le procurer, plus il méritera d'être membre de ce corps, plus il retirera d'avantages : Le cœur, le foie, le cerveau sont appelés les parties nobles du corps, parce que ce sont celles qui travaillent le plus.

Et d'ailleurs n'est-il pas juste de travailler pour une maison dont on mange le pain, qui nous nourrit, qui nous donne le toit et le vêtement, qui pourvoit à tous nos besoins, qui nous éloigne des occasions du péché, nous donne tous les moyens de pratiquer la vertu, et nous conduit doucement et sûrement au salut éternel. Puisque notre ordre prend un aussi grand soin de nous,

(1) Est membrorum commercio salutari pretiosus oculus, sed si perseverat in corpore, alioquin ubi corpori defuerit, sibi non aderit. Evulsus à corpore nec sibi videt : debeat illi membra omnia suæ lucis obsequium : sed et ipse oculus sentit se debere corpori quod lux est. *Serm.* 132.

il est bien juste que nous travaillions pour lui, que nous prenions à cœur ses intérêts avant les nôtres, et plus que les nôtres.

Cependant il est plusieurs Religieux qui se portent avec bien plus d'ardeur à ce qui les touche en particulier qu'à ce qui regarde le bien général, peu leur importe le reste, pourvu qu'ils aient ce qu'il leur faut. Ils sont délicats, ils tiennent tant à leurs petites commodités, qu'ils n'ont pas garde de ce qui peut en advenir. Ils veulent au temps, au lieu et à leur manière ce qui leur convient. Ils se garderaient bien de s'incommoder un peu, de se déranger d'un pas, pour se plier à l'ordre de la maison. Il est bien aisé de juger, qu'outre l'amour passionné qu'ils se portent, et qui met le dérèglement dans leur volonté, il y a encore un grand aveuglement dans leur esprit : ils ne voient pas que la partie est faite pour le bien du tout, que le bien général est plus important que le bien particulier. Ils ne font pas attention qu'attendre un peu, plier sur un point, changer quelque chose avec un autre, n'est qu'une bagatelle ; que d'autres ne voient pas même, et qui n'excite pas le moindre bruit.

Et lors même que l'incommodité serait réelle, qu'elle serait même grave, ne faut-il pas la supporter pour le bien commun? Le bras ne se met-il pas au dessus de la tête pour la sauver à ses dépens, ne reçoit-il pas le coup pour elle? N'en est-il pas de même des autres membres? Voilà ce qu'il faut que nous fassions, autrement nous ne saurions ce que c'est que de vivre en communauté, nous ne serions plus partie d'un tout. En recherchant avec ttan de sollicitude son bien particulier, on nuit au bien général de la communauté, on procure sa ruine et la sienne propre. Quand il est une partie du corps qui attire à elle plus de nourriture, ce ne peut être qu'au préjudice des autres qui ne sont pas aussi bien nourries, alors

elles deviennent plus faibles, et tout le corps en souffre. Si le foie est trop chaud, l'estomac est plus froid et n'a pas assez de force pour cuire les alimens ; de là les maladies, des maladies la mort, de la mort la destruction du corps ; et tout cela parce qu'une partie est déréglée et a tout absorbé à elle seule.

Quelques uns peuvent faire, sous certains rapports, mieux que d'autres pour le bien de la communauté, mais ils n'y tiennent pas, et ont toutes les peines du monde à se porter à cette chose particulière à laquelle ils sont propres ; ils font plus volontiers ce qui n'est pas nécessaire et qu'on ne leur demande pas, ce à quoi ils n'ont aucune aptitude, parce que cela leur est plus agréable et va mieux à leur caprice. C'est une étrange misère de l'esprit humain qui va jusqu'à l'extravagance et au dernier aveuglement. Vous pouvez faire une chose à laquelle vous réussirez, on la désire de vous, on vous en prie, la maison en a besoin, ce sera son avantage ; et cependant vous ne voulez pas la faire, ou vous la faites par force, après beaucoup de résistances, pour vous débarrasser ; tandis que vous entreprenez tout le reste avec facilité, que vous y mettez tous vos soins sans réussir, parce que votre propre jugement vous aveugle.

Apprenons donc une bonne fois que puisque nous sommes parties d'un tout, les membres d'un corps, il faut nous appliquer de toutes nos forces au bien de ce corps et de ce tout, en nous servant de tous les talens que nous avons ; car nous ne les avons que pour cela. Si nous ne le faisons pas, les autres membres peuvent se plaindre de nous avec justice, comme les membres du corps auraient raison de se plaindre de l'œil, s'il ne voulait pas les conduire, de la langue si elle ne voulait pas parler, de la main si elle refusait de prendre ce qui est nécessaire, d'appliquer le remède sur la partie malade,

enfin si tous les membres refusaient de remplir l'emploi que Dieu leur a donné pour le bien commun et le leur en particulier, chaque membre ayant l'attribution qui lui est propre.

Cela est vrai, dira un Religieux, mais malheureusement je ne puis rien faire dans la maison, j'y suis inutile, je suis accablé d'infirmités qui ne me permettent plus de remplir aucun emploi; je suis toujours malade; il faut me servir, et j'ai beaucoup de peine de me voir ainsi à charge à la maison. Un Religieux ne doit jamais s'inquiéter et se troubler de la position dans laquelle Dieu l'a placé; il peut beaucoup, et il fait beaucoup, s'il fait bien la volonté de Dieu. Et quand il serait vrai qu'un Religieux dans sa vieillesse ou ses infirmités, ne serait pas utile à la maison, il faut considérer qu'il l'a été dans sa jeunesse, et pendant tout le temps qu'il a eu des forces il les a usées au service de la maison. Mais il n'est pas bien vrai qu'un vieillard décrépit, qu'un malade ne puisse être utile à la maison où il est; parce que s'il ne peut travailler de corps, il peut travailler d'esprit et servir beaucoup par sa vertu et ses bons exemples; il peut être humble, doux, patient, obéissant, charitable et prier pour les autres. Il faut bien retenir cette vérité, que dans les communautés religieuses ce sont les plus vertueux qui sont les plus utiles : ils gardent mieux les règles, conservent la pureté de l'Institut, et c'est en leur considération que Dieu verse sa bénédiction sur la communauté. On ne doit donc pas craindre d'y devenir inutile; on servira toujours beaucoup, si l'on a beaucoup de vertu.

Nous avons montré que le Religieux doit travailler beaucoup plus pour le bien commun que pour le sien propre, mais ce n'est pas encore assez, il faut de plus qu'il ne suive pas son mouvement, mais celui qui lui

est imprimé par l'ordre du supérieur. La main et le pied ne se remuent pas d'eux-mêmes, mais par la direction de la raison et par le commandement de la volonté. Tout doit être conduit par le supérieur qui, par l'obligation de sa charge, connaît mieux les besoins, et doit veiller au bien commun. Si un matelot voulait choisir son emploi dans le vaisseau, il le mettrait peut-être en danger du naufrage; il doit prendre l'emploi que lui donne le maître pilote; dans une armée le soldat ne se met pas où il veut; c'est à son capitaine à lui donner son rang, son devoir est de le bien garder; la musique n'est vraiment harmonieuse que lorsque les musiciens se laissent conduire par le maître d'orchestre, et reçoivent de lui leur partie: dans la vie religieuse, c'est au supérieur à partager les charges, à distribuer les emplois pour le bien de la communauté. Quel désordre si chaque particulier veut suivre son inclination et son humeur, ou même par sollicitation ou artifice entraîner son supérieur à suivre son caprice!

§ I.

Manière de bien remplir son emploi.

D'après ce que nous venons de dire il faut que le Religieux prenne l'emploi que le supérieur lui donnera, et ne pense ensuite qu'à le bien remplir : mais comment faut-il faire pour le bien remplir?

1° Il faut l'aimer; si vous ne l'aimez pas, il sera fort difficile de le bien remplir, au moins long-temps; une chose forcée qui se fait avec regret ne peut être de longue durée. Le moyen, dit Aristote, de faire une chose parfaitement, c'est de s'y plaire et de l'aimer (1). Conduisez

(1) 10. Ethic. cap. 5.

donc tellement votre esprit, travaillez avec tant de force sur votre cœur, que vous arriviez à aimer votre emploi, que de plus, vous le remplissiez avec respect, le regardant comme une disposition que Dieu fait de vous, par laquelle il veut être servi, glorifié et aimé, que vous opériez votre salut, et que vous arriviez à la béatitude qu'il vous prépare. Saint Jean Climaque raconte (1) que le cuisinier du monastère près d'Alexandrie, religieux d'une haute vertu, était toujours occupé de son emploi, mais toujours recueilli en lui-même, et les larmes aux yeux. Je le conjurai, dit le Saint, de me dire par quel moyen il avait obtenu de Dieu une si grande grâce; ne pouvant résister à l'instante prière que je lui fis, il me répondit : Je n'ai jamais cru rendre ce service aux hommes, mais à Dieu. C'est pour cela que je ne me donne aucun repos, et que le feu que je vois continuellement me rappelle celui qui durera éternellement. Le moyen d'aimer son emploi est donc, comme le faisait ce bon Religieux, de penser que c'est Dieu que l'on sert, et non pas les hommes.

Mais si j'ai dit qu'il fallait aimer son emploi, je n'ai pas dit qu'il fallait s'y attacher. Il n'arrive que trop souvent, au grand détriment du Religieux, qu'en se portant avec affection à son emploi, il croit le bien remplir et mériter beaucoup, sans considérer qu'il n'agit qu'en suivant sa nature, sans avoir des motifs assez purs. Grégoire Lopez donna une importante instruction sur ce sujet à celui qui a fait sa vie, et qui demeurait avec lui (2). C'était François Lora, prêtre, homme savant et vertueux; après avoir passé quelques mois dans la retraite, dans le seul exercice de l'oraison mentale, au

(1) Gradu 4.
(2) En sa vie chap. 5.

milieu de grandes peines et de grands combats, il eut l'occasion d'aller à la campagne, pour remplir une œuvre de charité; il ressentit dans les chemins une si grande joie, une paix si douce, une telle facilité pour l'oraison, qu'il lui semblait être en paradis. De retour à la maison, il raconta à Grégoire ce qui lui était arrivé, et lui dit que son ame s'était fort dilatée. Grégoire plus éclairé répondit : Père Lora, la nature s'est dilatée, parce qu'elle a trouvé son attrait et rencontré son aliment. Je le crus, ajoute Lora, sans toutefois le comprendre, jusqu'à ce qu'aidé par la grâce de Dieu, je reconnus un peu après la vérité, et je vis que cette paix, cette joie, cette facilité venaient de ce que je m'étais appliqué pendant plusieurs années aux œuvres extérieures de charité, ayant été curé de la grande église de Mexico l'espace de vingt ans. Sans doute ces œuvres sont bonnes, mais il y a toujours en elles des choses qui dilatent et soulagent la nature qui y est naturellement portée, et il est difficile qu'il n'y ait pas mélange d'amour-propre. Dans le recueillement pur et dans l'oraison mentale la nature se trouve au contraire captive et gênée, parce qu'elle est dans une position à laquelle elle n'est pas accoutumée, et qu'elle est privée des exercices vers lesquelles elle est entraînée, et pour lesquels elle éprouve du plaisir. Voilà quelle fut la cause de mon changement de disposition. En quittant le recueillement pour me mettre un peu plus à l'aise, et jouir d'une plus grande liberté, en me remettant à la pratique des œuvres de charité que j'aimais, en donnant quelque relâche à mes sens par la vue de la campagne, la nature fatiguée des exercices spirituels, se réjouissait en retrouvant ses anciennes jouissances, et ne faisait pas attention qu'il y avait en cela de l'amour-propre plutôt qu'un mouvement de la grâce.

Il ne faut donc pas penser que l'on remplit bien son

emploi parce qu'on éprouve de la satisfaction à le faire; on le remplit bien quand c'est dans la vue de Dieu, en suivant le mouvement de la grâce, mais non quand on y est entraîné naturellement. Ce n'est pas que l'inclination que l'on éprouve à faire une chose soit mauvaise et nuisible, elle peut être très bonne, pourvu qu'elle soit purifiée par la grâce, relevée par des intentions pures et dégagées de la recherche de soi-même; car alors elle devient un excellent moyen pour arriver aisément et constamment à ce que l'on est obligé de faire.

L'attachement que l'on a à son emploi cause encore un mal bien plus grand. On éprouve de la peine à le quitter; si on parle de nous l'ôter, on emploie différentes personnes, on se sert de petits moyens fomentés par l'amour-propre pour y demeurer. S'il faut absolument le quitter, que le supérieur l'ordonne, alors on se répand en plaintes et en murmures; on se laisse aller à l'abattement, on remplit mal, avec répugnance et comme par dépit, l'emploi que l'on donne et tout ce que l'on fait. On va quelquefois plus avant, on désobéit, on fait agir tant de ressorts, on remue tant de machines que, quelque volonté qu'ait le supérieur d'ôter à ce Religieux son emploi, il est forcé de l'y laisser, au grand mécontentement et au grand scandale de toute une maison, qui juge qu'il serait expédient pour beaucoup de raisons de l'en sortir. La chose va même quelquefois si loin, qu'elle produit entre les Religieux la jalousie, la haine et l'animosité.

Il suffit pour connaître les malheureuses suites de ces fausses positions de se rappeler l'envie de Caïn contre son frère Abel, quand il le vit plus favorisé de Dieu que lui; l'aversion que les enfans de Jacob conçurent contre Joseph leur frère, quand ils crurent qu'il était plus aimé et destiné à avoir l'autoité sur eux. L'un tua son frère,

les autres vendirent le leur. Apprenons par là combien de crimes et de malheurs entraînent ces jalousies, quand on voit une préférence, lorsque plusieurs tendent au même but. Il faut se souvenir du châtiment de Dieu sur Coré, Dathan et Abiron, lorsqu'ils voulurent s'ingérer dans l'office de Dieu et de Moïse ; sur le malheureux Saül qui voulut retenir l'empire lorsque Dieu eut résolu de le faire passer à David. Que de haines, de murmures, de sacriléges, de meurtres et de massacres ont produit ces envies de charges et de prérogatives que Dieu ne voulait pas, soit pour y arriver, soit pour les conserver? Quel est le Religieux qui ne tremblera pas à la vue de ces terribles exemples, et ce que peuvent produire les désirs des emplois, quelque petits qu'ils soient, quand ils ne sont pas réprimés. En voilà assez sans doute pour nous donner pour les emplois une grande indifférence et un entier abandon à la conduite de nos supérieurs.

2° Pour bien remplir son emploi, pour qu'il soit utile au bien commun de la maison, il faut le remplir dans l'esprit et pour la fin de l'institut; avec un esprit intérieur, des intentions pures, qui n'ont pour but que l'amour de Dieu, son honneur, sa volonté ; alors il travaillera avec nous. Il faut unir nos actions et nos intentions à celles de notre Seigneur, élever doucement notre cœur vers lui pour diriger notre intention, et lui demander l'assistance de sa grâce, ce qu'il faut renouveler de temps en temps pendant le cours de l'action.

Si vous n'avez pas cet esprit intérieur, vous pourrez être extérieurement un bon officier dans la maison, mais vous ne serez pas bon Religieux. C'est ce que disait saint Dorothée à son cher disciple Dosithée; celui-ci était chargé de l'infirmerie, et comme il faisait fort bien les lits des malades, il lui vint une pensée de complaisance; il lui semblait qu'il serait bien difficile à un autre de les

mieux faire que lui ; il découvrit cette pensée avec grande sincérité : Vous avez raison, Dosithée, lui répondit le Saint ; vous faites bien les lits, vous êtes devenu un bon valet, et au besoin vous pourriez servir de valet-de-chambre à quelques grands ; mais vous n'êtes pas pour cela un bon Religieux (1). En effet il arrive souvent que, faute de cet esprit intérieur, il y a fort peu de différence pour la bonté et le mérite des actions, entre les Religieux qui remplissent leurs emplois, et les artisans séculiers, les serviteurs et les servantes. Qu'ils veillent donc avec grand soin, afin d'agir d'une manière plus noble, et selon la perfection que leur état demande.

3° Pour bien s'acquitter de son emploi, il faut s'y appliquer entièrement, parce que d'abord la communauté vous l'a donné, s'en est déchargée sur vous en vous le confiant ; si vous lui manquez, vous lui causez du dommage, vous troublez le bon ordre de la maison, la discipline domestique et l'observance régulière qui dépend de là en grande partie. D'ailleurs ceux avec lesquels vous vivez s'attendent à ce devoir de vous, doivent l'exiger, puisqu'il vous a été donné pour leur utilité ; si vous ne le faites pas comme il faut, ils ont droit de se plaindre de vous, comme d'une personne qui les fait souffrir, qui ne leur rend pas ce qu'elle leur doit, et dont un autre pourrait tenir la place et pourvoir à leurs besoins selon ses obligations et ses pouvoirs. Enfin Dieu désire cela de vous, il vous le commande ; si vous êtes fidèles, vous travaillerez à sa gloire et à votre salut, et vous acquerrez des trésors immenses de mérite ; il vous interrogera sur ce point, et ce sera un des premiers articles du compte que vous rendrez au jour du jugement. Il faut faire tellement les choses, dit saint Ambroise,

(1) En la vie de S. Dosithée.

qu'elles ne nuisent à personne, et profitent à tous (1).

Appliquez donc toutes les forces de votre corps à bien vous acquitter de votre emploi : *Considérez*, dit saint Paul, *l'emploi que vous avez reçu du Seigneur, afin de le remplir* (2). Il dit à Timothée : *Remplissez avec soin votre ministère... Mettez-vous en état de paraître devant Dieu comme un ministre digne de son application, et qui ne fait rien dont il ait à rougir* (3). Faites doucement et sans bruit, sans vous mêler des affaires des autres et sans vous ingérer dans leurs emplois. Le même apôtre dit ailleurs : *Nous vous conjurons, mes frères, de vous appliquer à vivre en paix et à faire tout ce que vous avez à faire* (4).

Nous voyons dans les communautés des esprits entièrement opposés à cette conduite qui, par une trop grande activité, ou par un mouvement de curiosité, ou par une charité indiscrète, ou par une trop haute opinion de leur capacité, n'apportent pas tout le soin qu'ils doivent à leur emploi, et se mêlent inconsidérément de celui des autres. La règle de la Compagnie de Jésus dit expressément (5) : Que personne ne se mêle de l'emploi des autres, et n'entre dans le lieu destiné à cet emploi sans la permission du supérieur, ou, en cas de nécessité, celle de celui qui est chargé de ce lieu. D'abord parce que le

(1) Officium ab efficiendo dictum putamus, quasi efficium, sed propter decorem sermonis, una mutata littera officium nuncupari ; vel certè ut ea agas quæ nulli officiant, omnibus prosint. *Lib.* 1. *offic. cap.* 8.

(2) Vide ministerium quod accepisti in Domino, ut illud impleas. *Coloss.* 4. 17.

(3) Ministerium tuum imple... sollicitè cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem. 2. *Tim.* 4. 5. *et* 2. 15.

(4) Rogamus vos fratres... ut operam detis ut quieti sitis, et ut vestrum negotium agatis. 1. *Thessal.* 10 *et* 11.

(5) Reg. comm. 32.

supérieur ne vous a pas donné cet emploi; pourquoi vous mêleriez-vous d'une chose dont vous n'êtes point chargé, et dont vous n'êtes pas responsable? *Ne vous mêlez pas de ce qui ne vous importe pas*, dit le Sage (1). D'ailleurs, en vous ingérant dans l'office d'un autre, c'est en quelque sorte le condamner, comme s'il n'était pas capable de le remplir; vous montrez que vous êtes plus entendu que lui. Dans le premier cas, c'est une atteinte à la charité, et dans le second, une marque de vanité et de la bonne opinion que vous avez de vous-même. De plus, si vous avez un emploi, vous en avez assez pour vos forces, si vous voulez le remplir au contentement de Dieu et des hommes; ils ne vous demandent que cela; appliquez-vous-y donc entièrement pour le faire comme ils le désirent. Plusieurs Pères de la solitude de Scéthé, s'étant assemblés, mirent en question la prêtrise de Melchisédech, mais ils s'aperçurent bientôt qu'ils n'avaient pas appelé l'abbé Coprez; ils envoyèrent aussitôt pour le prier de venir; on le mit au courant de la discussion, et, lorsqu'on l'interrogea pour savoir ce qu'il en pensait, il frappa trois fois du doigt sur sa bouche, en disant: Malheur à toi, Coprez, tu laisses les choses que Dieu t'a commandé de faire, pour penser à d'autres dont il ne te demandera pas compte. Ces paroles touchèrent si vivement ces solitaires, qu'ils laissèrent la question indécise et retournèrent à leur cellule (2).

Cependant il faut bien distinguer entre s'ingérer dans l'emploi d'un autre et lui aider. Les membres de notre corps s'entr'aident et se prêtent un secours mutuel sans se nuire et s'embarrasser. La main détourne de l'œil ce qui l'empêche de voir; elle approche de la lumière pour

(1) De re quæ te non molestat ne certeris. *Eccli.* 11. 9.
(2) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 15. n. 24.

lui en donner le moyen : le pied porte la personne près d'une chose immobile pour la voir plus facilement; cependant, la main, le pied ne s'ingèrent pas dans l'office de l'œil, et ne veulent pas l'inquiéter et le troubler dans son action; au contraire, ils l'aident tous, afin qu'il fasse ce qu'il doit faire plus facilement, plus doucement, plus parfaitement et plus tôt. Ainsi, on aide quelqu'un dans son emploi quand il a besoin de notre secours, qu'il nous le demande, que nous lui servons de second, et que nous ne faisons pas les maîtres. Mais c'est s'ingérer dans l'emploi, lorsque sans nécessité vous voulez aider une personne qui n'a pas besoin de vous, qui ne vous en prie pas et que vous embarrassez souvent plus que vous ne l'aidez; surtout lorsque, sans ordre et sans autorité, vous trouvez à redire à ce qu'elle fait, et la contrôlez dans son ouvrage.

Il faut encore assimiler à ces sortes de Religieux ceux qui, dans leur communauté, négligent leur emploi par une certaine démangeaison d'esprit, et une certaine curiosité fort préjudiciable à leur salut, et fort importune aux autres. Ils s'informent de tout, veulent savoir toutes les choses générales et particulières de la maison, tout ce qui se fait et tout ce qui se dit. Ce sont des esprits curieux et qui furètent partout, qui usent de mille ruses et de mille artlfices pour savoir ce qu'ils désirent, qui ne pensent qu'aux moyens de découvrir les secrets et de connaître ce qui regarde les autres, et qui ne font pas attention à ce qui les regarde. Semblables à certaines femmes qui voient fort bien dans la maison de leurs voisines, et ne voient rien dans la leur. La cusiorité est un grand vice et qui apporte de grands dommages, dit saint Grégoire, parce qu'en ouvrant les yeux sur les défauts des autres, elle les ferme sur nos propres défauts. « On sait toutes les affaires des autres, et l'on ne

« connaît pos les siennes ; plus on est instruit les choses « étrangères, plus on est ignorant sur les siennes (1). » C'est pour cela que le Sage nous dit : *Ne t'applique point à rechercher curieusement une multitude de choses inutiles* (2) ; et suivant une autre version : *Ne songez qu'à vos propres affaires* (3).

Mais il faut remarquer un autre défaut : il est des esprits délicats et pointilleux pour tout ce qui regarde leur emploi, si jaloux de leur petite autorité, des pouvoirs que leur emploi leur donne, que pour peu qu'on s'en mêle, qu'on s'en approche, ils prennent de l'ombrage, se piquent, se formalisent, et ne veulent pas, pour quoi que ce soit, qu'on y touche. Ils vont même si loin quelquefois, qu'ils trouvent mauvais que les supérieurs surveillent et fassent le plus petit changement. Ils montrent certainement par là le trop grand attachement qu'ils ont pour leur emploi et leur profond aveuglement, puisqu'ils veulent empêcher au supérieur de se servir de son autorité dans une chose où il a tant de pouvoir. Il est vrai que le supérieur doit donner à un officier toute la liberté raisonnable pour agir dans son emploi, quand il juge qu'il a la capacité nécessaire pour le remplir ; mais il doit toujours garder le pouvoir ; c'est le droit inaliénable de sa charge dont il ne peut se dépouiller. Il est le premier officier dans tous les emplois de la maison ; il doit veiller sur tous, afin que tout se fasse pour le plus grand bien. Il est même bon qu'il le fasse quelquefois sans nécessité pour conserver son auto-

(1) Grave curiositatis est vitium quæ dum cujuslibet mentem ad investigandam vitam proximi exteriùs ducit, semper ei sua intima abscondit, ut aliena sciens se nesciat, et curiosi animus quantò peritus fuerit alieni meriti, tantò fiat ignarus sui. *Hom.* 35. *in Evang.*

(2) In supervacuis rebus noli scrutari multipliciter. *Eccli.* 3. 24.

(3) Plura negotiis tuis ne cura. *Tigurin.*

rité, et tenir ceux qui ont des charges dans sa dépendance.

Il est encore une chose à remarquer sur cette délicatesse d'esprit pour les emplois. Quand il est deux personnes dans le même emploi qui n'ont pas le même pouvoir, qu'une est subordonnée à l'autre, il arrive souvent que celle qui a le plus d'autorité en abuse, veut trop de déférence, et tient l'autre dans un trop grand état de subordination. On ne peut rien faire sans ses ordres, et il faut rendre compte de tout : sans doute, celle qui est en sous-ordre doit suivre ce que la première commande; mais aussi il ne faut point agir avec elle et lui parler avec hauteur : toutes deux doivent vivre dans la plus parfaite charité, bien s'entendre afin de s'entr'aider; autrement il y aura sujet de peine pour l'une et pour l'autre, et l'emploi en souffrira.

§ II.

De la paresse.

Celui qui veut bien vivre en communauté doit donc s'efforcer de bien remplir son emploi; il doit être toujours occupé à quelque chose d'utile, n'être jamais oisif, et avoir en horreur le vice de paresse et de fainéantise.

Si dans tous les royaumes les lois déclarent infâmes les paresseux, si même ils étaient punis de mort à Athènes, il y a bien plus de raison de les chasser des maisons religieuses où ils sont nourris et entretenus, non à leurs dépens, mais aux dépens de Dieu, pour lequel il est juste de travailler. Il faut combattre tous les vices, pratiquer les vertus; il faut donc travailler;

d'ailleurs les récompenses du travail sont assez grandes dans cette vie, et infiniment plus grandes en l'autre. Les gens du monde nous donnent eux-mêmes la leçon; ils s'occupent sans cesse, travaillent jour et nuit, pour des choses purement terrestres, que souvent ils n'acquièrent pas, qui ne les contentent jamais parfaitement, et qui, pour l'ordinaire, nuisent grandement à leur salut éternel.

Le célèbre abbé saint Théodose, au rapport de Théodoret (1), disait à ses Religieux, pour les animer au travail : Ne serait-ce pas une chose ridicule de voir les séculiers travailler avec tant de peine, non seulement pour nourrir eux, leurs femmes et leurs enfans, mais encore pour payer les impôts et assister les pauvres selon leur pouvoir, tandis que nous ne gagnerions pas ce qui nous est nécessaire par notre travail, que nous demeurerions assis, les bras croisés, à jouir du travail des autres. C'est ainsi qu'il les excitait à fuir l'oisiveté, à employer ce qui leur restait de temps, après leurs exercices de piété, aux occupations extérieures, et à joindre, selon leur obligation et leur pouvoir, les travaux du corps à ceux de l'esprit. *Celui qui ne veut pas travailler*, dit saint Paul, *ne doit pas manger* (1).

Ruffin raconte qu'un Religieux, étant allé visiter l'abbé Sylvain sur le mont Sina, dit aux Religieux qu'il vit occupés du travail des mains : Pourquoi travaillez-vous ainsi pour une nourriture périssable ? Madeleine a choisi la meilleure part. Le saint vieillard, ayant appris cela, dit à Zacharie, son disciple : Donnez un livre à ce frère pour s'occuper, et mettez-le dans une cellule où il n'y ait rien à manger. A l'heure de None, le solitaire at-

(1) In Philoth. cap. 10.
(2) Si quis non vult operari, nec manducet.

tendait que l'abbé le fît appeler pour aller au réfectoire; mais l'heure étant passée sans qu'il reçût cette invitation, il alla le trouver et lui dit : Mon Père, ne mange-t-on pas dans cette maison? Les frères ne sont-ils pas allés aujourd'hui au réfectoire? Ils y sont allés, répondit le saint homme. Pourquoi donc m'avez-vous oublié, dit le Religieux? Parce que vous êtes un homme tout spirituel, répondit le saint; vous n'avez pas besoin de cette nourriture matérielle; mais nous, qui sommes plus grossiers, nous ne pouvons nous en passer; c'est ce qui nous oblige de travailler; vous avez choisi la meilleure part, il faut vous en contenter. Ces paroles ouvrirent les yeux au solitaire, il vit qu'il s'était trompé, et dit à l'abbé : Pardonnez-moi, mon Père, je vois bien que j'étais dans l'erreur. Je suis bien aise que vous le compreniez par l'expérience, répartit Sylvain, Madeleine ne saurait se passer de Marthe; Marthe, par ses services, fait estimer et louer Madeleine (1) : Si, dit une règle de la Compagnie de Jésus, personne ne doit être tellement surchargé de travail corporel, que l'esprit en soit accablé, il est aussi bien convenable que tous aient quelque occupation corporelle; l'ame et le corps doivent s'entr'aider; il faut en tout une grande modération (2).

Pour bannir l'oisiveté, il faut encore considérer qu'il n'y a rien de plus vil et de plus bas que ce vice. Une ame noble est toujours en action; elle ne saurait demeurer en repos. L'acte est la perfection de celui qui agit; dès qu'il cesse d'agir, il y a défaut. Dieu, qui est infiniment parfait, est un acte pur, c'est-à-dire, toujours action : c'est pour cela que notre Seigneur dit : *Mon Père agit toujours, j'agis de même toujours* (3). Les Anges, qui

(1) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 55.

(2) Sum. Const. reg. 47.

(3) Pater meus usque modò operatur, et ego operor. *Joan*. 5. 17.

sont, après Dieu, les créatures les plus parfaites, sont toujours en action. Lorsque Dieu créa l'homme, *il le plaça dans un jardin de délices pour le cultiver et le garder* (1).

Il faut encore remarquer que Dieu a créé toutes les créatures par sa parole. *Que la lumière soit faite.... que le firmament soit fait* (2); mais quand il forma l'homme, il se servit de ses mains : *Ce sont ses mains qui m'ont formé*, dit David (3). *Pourquoi voulez-vous m'accabler*, dit Job, *ne suis-je pas l'ouvrage de vos mains* (4)? Dieu voulait nous apprendre qu'il nous avait créés pour travailler : *L'homme est né pour le travail*, dit positivement Job (5). Si l'homme, dans un lieu de délices, dans un état de félicité, n'ayant aucun besoin, a dû travailler, ne doit-il pas le faire, à plus forte raison, dans cette vallée de larmes et de misères, où tout lui manque, où tout doit lui coûter?

De plus, l'oisiveté nuit au corps, à l'ame, à tout. Saint Chrysostôme disait, pour faire comprendre cette vérité : « Quel est le cheval que vous croyez le plus « utile? Est-ce celui que vous laissez sur la litière, « ou celui que l'on monte et qui porte son maître? Pré- « férez-vous un vaisseau qui est en rade à un vaisseau « qui fait voile, et va chercher des marchandises pré- « cieuses? Une eau dormante qui n'engendre que des « reptiles, ou une eau vive et coulante? Une épée qui

(1) Posuit eum in paradiso voluptatis ut operaretur et custodiret illum. *Gen.* 2. 15.

(2) Dixit Deus, fiat lux.... dixit Deus, fiat firmamentum. *Gen.* 1. v. 3 *et* 6.

(3) Manus tuæ fecerunt me et plasmaverunt me. *Psalm.* 118. *v.* 73.

(5) Numquid bonum tibi videtur si opprimas me, opus manuum tuarvm. *Job.* 10. *v.* 3. et 8.

(5) Homo nascitur ad laborem. *Job.* 5. *c.* 7.

« se rouille dans le fourreau, ou l'épée entre les mains « du soldat qui s'en sert pour vaincre ses ennemis? « Jugez par là de la différence qu'il y a entre une ame « paresseuse et une ame agissante; quels sont les maux « que produit l'oisiveté et les biens que procure le tra- « vail (1)? »

Mais cependant il faut y mettre de la modération et un juste tempérament. Quand nous disons qu'il faut travailler, nous ne disons pas qu'il faut s'accabler, et se tuer de travail. Un homme travaille toujours assez quand il ne demeure pas sans rien faire, qu'il craint l'oisiveté et qu'il emploie ses forces. Il ne faut pas en prendre plus qu'on en peut porter, et les supérieurs doivent veiller avec soin à une sage distribution des travaux, afin que le corps ne soit pas accablé, que l'ame ne soit point abattue sous la pesanteur de la charge, et noyée dans une multitude de choses. Souvent il arrive, quand on est trop occupé, que les exercices de piété en souffrent, que la dévotion s'éteint, au grand préjudice du Religieux surchargé, qui devient alors indévot, impatient, chagrin, fâcheur, difficile à conduire, désobéissant; il ne remplit plus son emploi qu'avec un esprit dissipé et tout extérieur. Il faut donc bien veiller à ce que chacun ait le temps convenable pour remplir ses devoirs de piété, vaquer à l'oraison, à la lecture, à l'examen, à tout ce qui tient à l'intérieur, afin que l'esprit soit nourri et fortifié, et que l'on puisse se livrer aux exercices extérieurs avec un esprit vraiment religieux.

Il faut donc bannir l'oisiveté de toutes les communautés religieuses. Il faut que tous emploient utilement leur temps, en réfléchissant souvent sur les raisons que

(1) Hom. 35. in Act.

nous venons de donner. *Faites de suite ce que peuvent faire vos mains*, dit le Sage, *parce que lorsque vous serez arrivé à la mort vers laquelle vous courrez; il n'y a plus moyen de travailler, il n'y a plus de projets à former, la science et la sagesse ne servent plus à rien* (1).

Considérez qu'à chaque minute vous pouvez acquérir des trésors immenses de richesses et de gloire dans la possession de Dieu, que l'oisiveté vous ferait perdre. L'abbé Achillas répondit à un Religieux qui lui demandait pourquoi il s'ennuyait dans sa cellule et éprouvait un si grand dégoût du travail : C'est, mon frère, que vous n'appliquez pas assez votre esprit à considérer la récompense qui vous est préparée dans le ciel, et aux tourmens de l'enfer dont nous sommes menacés. Si vous y pensiez sérieusement, la paresse fuirait bientôt, et vous ne vous ennuyeriez point dans votre cellule, lors même qu'elle serait remplie de reptiles (2).

Si vous demandez ce qu'il faut faire pour chasser la paresse, je vous dirai qu'il faut toujours avoir une occupation prête, et mettre dans son travail une agréable diversité qui éloigne le dégoût. Le changement soulage l'esprit. Un ange apprit ce secret à saint Antoine, qui était tenté de paresse dans sa cellule. En sortant il aperçut un Ange sous la figure d'un homme qui était assis et travaillait; un instant après, il se levait et priait, il se remettait ensuite au travail, et revenait ensuite à la prière. Faites comme cela, dit l'Ange à saint Antoine (3). C'est ainsi qu'en diversifiant son travail on évite l'ennui.

On me dira peut-être : Mais je suis forcé d'être oisif,

(1) Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare : quia nec opus, nec ratio, nec sapientia, nec scientia erunt apud inferos, quò tu properas. *Eccli.* 9. 10

(2) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 107.

(3) Apud Rosweyd. ibid. n. 105. et lib. 5. libell. 7. n. 1.

on ne me donne rien à faire, on me laisse sans emploi, c'est ce qui m'ennuie, je ne demanderais pas mieux que d'avoir une occupation. Je sais que l'on fait quelquefois cette plainte, mais on a tort; un homme est toujours occupé quand il le veut bien. Vous n'avez point d'emploi, dites-vous, c'est que vous n'avez pas voulu celui que vous destinait le supérieur, il ne vous plaisait pas, vous croyiez qu'il était au-dessous de votre mérite, qu'il était trop pénible à remplir, vous en vouliez un autre qui fût plus selon votre humeur, qui eût plus de douceur et d'éclat; voilà pourquoi vous n'êtes pas occupé. Un Religieux plein de bonne volonté, à qui il importe peu quelle occupation il ait, n'est jamais oisif, il y a toujours beaucoup à faire dans la maison. S'il ne fait pas une chose, il en fait une autre; s'il n'en fait pas une grande, il en fait une petite; s'il n'a pas assez de capacité pour des choses relevées, il en a pour de plus basses; s'il ne peut prêcher devant les grands auditoires, il prêchera dans les bourgs et les villages. D'ailleurs, les hôpitaux sont toujours ouverts, il peut toujours visiter les malades et les prisonniers; le supérieur lui en donnera facilement la permission. La charité, le zèle, la ferveur trouvent toujours à s'occuper; il y a toujours plus de travail qu'on en saurait faire.

Il faut seulement pour cela déraciner de son esprit l'idée fausse que l'on a de l'inégalité des emplois, qui peut devenir très nuisible, et se bien persuader qu'une chose, quelque petite qu'elle soit, peut devenir très grande, si elle est faite pour Dieu; et que les choses les plus relevées, si elles ne sont pas faites pour lui, deviennent très viles. Sainte Radegonde, reine de France, abandonna la pourpre pour se faire simple religieuse dans le monastère de Sainte-Croix-de-Poitiers, qu'elle avait fait bâtir; là elle faisait sa semaine dans les diffé-

férens emplois de la maison comme les autres : elle servait à la cuisine, balayait, portait du bois, allumait le feu, emportait les ordures ; et son histoire dit qu'elle se trouvait très ennoblie de la bassesse des services qu'elle rendait (1) ; parce que le motif de l'amour de Dieu qui la portait à s'abaisser ainsi, la relevait infiniment, et donnait un caractère de grandeur à ces actions qui paraissent viles et abjectes.

Ne dites pas non plus que vous n'avez pas assez de forces pour vous occuper, que vos infirmités et vos maladies ne vous ôtent pas la bonne volonté, mais le pouvoir. Dites plutôt que vous avez assez de forces, mais que votre paresse et votre lâcheté vous ôtent la volonté. On sait bien qu'étant d'une faible complexion, on ne doit pas vous demander des travaux pénibles, et ce que peut faire une personne vigoureuse ; mais vous n'êtes pas encore réduit à cet état d'impuissance que vous soyez obligé de demeurer inutile toute la journée à roder dans la maison, et que vous ne puissiez faire quelque chose.

On peut dire de ces Religieux ce que l'on dit des gens du siècle, qui ont assez de bien pour fournir aux dépenses inutiles et à la vanité, et qui n'ont rien à donner aux pauvres et à employer aux bonnes œuvres. Le temps n'est pas encore venu, nous ne sommes pas assez riches encore pour penser à rétablir le temple du Seigneur, disaient les Juifs ; Dieu leur répond par le Prophète : *Le temps est venu où vous êtes assez riches pour habiter sous des lambris dorés ; et ma maison demeure déserte* (2) ; vous avez des habits magnifiques, des meubles somp-

(1) Nobilitati servitii vilitate. *Baron. ann. Christi* 527. *et Fortun. apud Sur.* 13. *Aug. in ejus vita.*

(2) Numquid tempus vobis est ut habitetis in domibus laqueatis et domus ista deserta. *Agg.* 1.

tueux ; vous faites tous les jours des festins ; et vous n'avez rien quand il faut donner aux pauvres, délivrer un prisonnier, secourir l'innocence dans le danger, arracher une pauvre famille à la misère ; n'est-ce pas une injustice honteuse et une malice détestable aux yeux de Dieu et des hommes ? On peut adresser ces mêmes paroles aux Religieux lâches et paresseux dont je parle : ils ont assez de force et de santé quand il ne s'agit que de suivre leur propre volonté ; mais quand il s'agit de faire quelque chose pour le bien de la communauté qui n'est pas selon leur idée et leur goût, ils sont aussitôt infirmes et manquent de forces.

Vous n'êtes pas entré en religion, dites-vous, pour vaquer à des exercices corporels ; votre principal emploi est la dévotion et le recueillement, toute occupation extérieure, tout travail corporel vous en détourne. Alors ce n'est pas la force qui vous manque, mais la vertu ; le mal n'est pas dans le corps, mais dans l'ame ; et il est d'autant plus dangereux qu'il est intérieur. « Jamais « la charité, dit saint Léon, ne manque de pouvoir « pour bien faire ; on a toujours quelque chose à don- « ner quand on a la bonne volonté de le faire (1). » De même on n'a pas assez de forces pour pratiquer l'obéissance et la charité, pour vaincre la paresse et la lâcheté qui persuadent à plusieurs qu'ils sont malades quand ils se portent bien, qu'ils sont incapables de travailler quand ils sentent quelque incommodité ; ils prennent souvent les chimères de leur imagination pour des réalités, et des atômes pour des montagnes. La religion ne demande pas de vous l'impossible ; elle ne vous charge pas comme les officiers de Pharaon chargeaient les Israélites en

(1) Et numquam est vacua manus à munere, si non sit vacuus animus à bona voluntate.

Egypte. Si vous ne pouvez supporter de grands travaux, il en est de plus petits pour vous. Surmontez seulement, et vous aurez fait ce que la religion demande de vous; la Providence pourvoira au reste, l'ouvrage ne demeurera pas à faire.

Pour nous encourager, considérons l'affection que les anciens Religieux avaient pour le travail; nous trouverons dans leurs exemples une grande force. Saint Jérôme écrit à Rustique qu'on ne recevait personne dans les monastères d'Egypte qui ne travaillât (1). Les Pères de l'Egypte, dit Cassien, ne souffrent en aucune manière, que les Religieux demeurent oisifs, et surtout les plus jeunes, il doivent toujours être occupés (2).

Pallade, témoin oculaire, raconte qu'il y avait un monastère dans la ville de Pane de plus de trois cents Religieux qui travaillaient tous de leurs mains. Ces Religieux, dit cet historien, se lèvent de très grand matin; chacun à son tour fait la cuisine, prépare les tables, y met le pain, les herbes sauvages, des olives, du fromage et quelques débris de viande. Les uns labourent la terre, d'autres cultivent le jardin, il en est qui font le pain, travaillent au moulin, à la forge, au foulon; les uns sont corroyeurs, les autres cordonniers; il en est qui copient des livres, qui font de grandes ou de petites corbeilles; et tous généralement apprennent l'Ecriture-Sainte par cœur comme ils peuvent (3). L'abbé saint Thierry dit qu'on faisait de même au monastère de Clairvaux du temps de S. Bernard. Dans cette vallée pleine d'hommes, il n'est pas permis à un seul d'être

(1) Ægyptiorum monasteria hunc morem tenuisse, ut nullum absque operis labore susciperent. *Epist.* 5.

(2) Per Ægyptum Patres nullo modo otiosos esse monachos, ac præcipuè juvenes, sinunt. *Lib.* 10. *cap.* 22. *Gazan ibi.*

(3) In histor. Laus. cap. 39.

oisif, tous travaillent à l'ouvrage qui leur a été assigné. Le silence y est si profond, que les étrangers qui y viennent, soit pendant le jour, soit pendant la nuit, n'entendent que le bruit des outils, ou les Frères qui chantent les louanges de Dieu à l'Eglise (1).

Cassien donne les raisons de cette assiduité au travail. On oblige, dit-il, le Religieux au travail, afin que, suivant les paroles de l'Apôtre, il gagne de quoi vivre pour lui et pour ceux qui arrivent dans la maison, et aussi pour faire oublier les délices de la vie passée, si l'on était de quelque condition dans le monde, et apprendre l'humilité de cœur par l'humiliation du travail(2). Une autre raison était la pauvreté dans laquelle vivaient ces Religieux qui n'avaient ni possessions, ni revenus; qui n'apportaient rien de ce qu'ils avaient dans le monde, et qui, à cause de leur grand nombre, n'avaient pas assez d'aumônes, et étaient obligés de travailler pour gagner leur vie. Il fallait aussi, par des actions viles et mécaniques, abattre les idées de grandeur, de vanité, étouffer la pensée des plaisirs dans lesquels ils avaient été nourris, acquérir l'humilité qui est le fondement du salut, mortifier leurs sens, assujétir leurs corps à la loi de Dieu (3).

Mais une grande raison, c'est qu'il fallait fuir l'oisi-

(1) In valle illa plena hominum, in qua nemini otiosum esse licebat, omnibus laborantibus et singulis circa injuncta occupatis, media die, mediæ noctis silentium supervenientibus inveniebatur, præter laborum sonitus, vel si fratres in laudibus Dei occuparentur. *Lib.* 1. *vita S. Bern. cap.* 7.

(2) Ut propriis manibus, juxta Apostoli præceptum, quotidianum victum vel suis usibus, vel advenientium necessitatibus præparans et fastus vitæ præteritæ possit et delicias oblivisci, et humilitatem cordis contritione laboris acquirere. *Lib.* 1. *cap.* 3. *Gazaus ibi.*

(3) Cassian. lib. 4. cap. 4. Bellar. lib. 2. de monac. cap. 42.

veté et fermer la porte aux mauvaises pensées, dit saint Jérôme (1). D'ailleurs ces Religieux, excepté le supérieur et quelques autres en petit nombre, n'étaient pas clercs, ni hommes de lettres, il leur fallait donc des occupations extérieures, autrement ils auraient été livrés à l'oisiveté et à la paresse. De plus ils devaient pratiquer la charité et faire des aumônes. Non seulemeut, dit Cassien, ils se nourrissent de leur travail et les Frères étrangers qui viennent les visiter, mais ils secourent ceux qui sont dans la Lybie, pays sec et stérile, qui éprouvent de grands besoins; ils envoient des vivres aux prisonniers qui croupissent dans les cachots des villes, et font à Dieu un vrai et agréable sacrifice de l'ouvrage de leurs mains (2).

Ruffin raconte, et Sozomène le confirme dans son histoire, que dans la province d'Arsinoé en Egypte, un prêtre, nommé Sérapion, était supérieur de plusieurs communautés, et avait sous sa conduite environ dix mille Religieux qui travaillaient tous de leurs mains, surtout pendant le temps de la moisson. Ils mettaient la plus grande partie de ce qu'ils avaient gagné entre les mains du supérieur pour le soulagement des pauvres. C'était une coutume parmi ces Religieux, et presque parmi tous ceux de l'Egypte, de se louer pour couper les blés; ils en gagnaient beaucoup de mesures pour leur salaire, dont ils donnaient une grande partie aux pau-

(1) Propter animæ salutem ne vagetur perniciosis cogitationibus mens. *Epist.* 4. *cit.*

(2) De laboribus suis non tantùm supervenientes ac peregrinos reficiunt fratres, sed etiam per loca Libyæ, quæ sterilate ac fame laborant, necnon etiam per civitates his qui squalore carcerum contabescunt, immanem conferentes dirigunt alimoniæ victusque substantiam, de fructu manuum suarum rationabile ac verum sacrificium Domino tali oblatione se offerre credentes. *Lib.* 10 *c.* 22.

vres. Non seulement les pauvres des environs étaient nourris par ce moyen, mais on chargeait encore des vaisseaux qui en portaient à Alexandrie pour être distribué aux prisonniers, aux étrangers et aux autres personnes qui se trouvaient dans le besoin. L'Egypte n'avait pas assez de pauvres pour les aumônes qu'envoyaient ces Religieux, tant l'affluence était grande (1). Voilà les raisons qui rendaient ces Religieux si affectionnés et si assidus au travail, et si agréables à Dieu, parce qu'ils le faisaient par un esprit intérieur et de bonnes et saintes intentions. C'est pour cela que saint Epiphane les compare aux abeilles qui font la cire avec leurs pates et portent dans leurs bouches des rayons de miel; puisqu'en travaillant ils bénissaient Dieu et chantaient des hymnes. Tout en s'appliquant au travail, dit Cassien, ils n'oublient jamais de méditer les psaumes ou quelque passage de l'Ecriture (2). Entre tous les versets des psaumes, d'après Cassien (3), ils avaient coutume de dire : *Mon Dieu, venez à mon aide, Seigneur, hâtez-vous de me secourir* (4); paroles si belles que l'Eglise les a mises à la tête de toutes les heures canoniales. Cassiodore, expliquant ce célèbre verset, et rapportant le sentiment de Cassien, dit que les Religieux ne commençaient rien sans avoir récité trois fois ce même verset (5). Ceux qui travaillent des mains, dit saint Augustin, peuvent aisé-

(1) Apud Rosweyd. lib. 2. cap. 18. Sozom. lib. 6. cap. 28.

(2) Ita ab eis incessanter operatio manuum privatim per cellulas exercetur, ut psalmorum quoque vel cæterarum scripturarum meditatio nunquam penitus omittatur. *Lib.* 3. *cap.* 2.

(3) Collat. 10. cap. 10.

(4) Deus in adjutorium meum intende ; Domine ad adjuvandum me festina. *Psal.* 69. 2.

(5) Quicquid monachi assumpserint, sine hujus versiculi trina iteratione nihil inchoeant. *In illum psalm.*

ment chanter des cantiques spirituels, à l'exemple des ouvriers qui chantent ou parlent en faisant leur ouvrage (1). Le saint prêtre Philorome qui, par le salaire de son travail, pourvoyait à tous ses besoins et à ceux des pauvres, disait : Je ne me souviens pas d'avoir jamais en travaillant détourné mon esprit de la pensée de Dieu (2).

Tous ces exemples doivent nous porter à l'amour du travail, selon nos forces, notre capacité et les ordres de notre supérieur. Ceux qui dans les communautés sont employés aux offices domestiques et au travail manuel doivent, d'après l'exemple de ces saints Religieux, remplir leur emploi avec grand soin, non comme des serviteurs séculiers, mais comme des serviteurs de Dieu et de vrais Religieux, avec un esprit intérieur, des intentions saintes, en élevant comme les anciens leur cœur à Dieu, en lui offrant leur ouvrage, en récitant quelques versets des psaumes, en méditant quelque parole de l'Écriture. Ils doivent se proposer pour modèle saint Joseph, la sainte Vierge, et encore plus notre Seigneur dans leurs occupations extérieures, s'unir à eux afin que toutes leurs actions soient des actions de grâce, de salut et de perfection.

(1) Cantica divina decantare manibus operantes facilè possunt, exemplo opificum, qui fabulis linguas dant, cùm tamen manibus ab opere non recedant. *Lib. de opere monach. cap.* 17.

(2) Non memini me unquam animo à Deo meo recessisse. *Apud Rosweyd. lib.* 8. *cap.* 113.

CHAPITRE V.

TROISIÈME PRINCIPE. L'ESPRIT SOCIABLE.

Saint Bernard nous dit que pour bien vivre en communauté, outre un esprit d'ordre, il faut encore avoir un esprit *sociable* : « Il faut vous appliquer à aimer vos « frères et à mériter leur amour ; il faut vous montrer « doux et affable, supporter, je ne dis pas avec pa« tience, mais de bon cœur, les défauts de l'esprit et du « corps (1). » Toutes les conditions dont parle saint Bernard sont sans doute nécessaires à l'esprit sociable, mais nous en ajouterons quelques autres.

D'abord, pour bien vivre en communauté, il faut savoir accommoder son humeur à celle des autres, et pour cela céder quelque chose. Revenons à la comparaison de saint Paul : *Comme il y a plusieurs membres dans un seul corps, et que les membres n'ont pas les mêmes fonctions ; ainsi nous sommes un même corps en Jésus-Christ, et nous sommes tous les membres les uns des autres* (2). Or, si les membres voulaient tous être de la même force et de la même grosseur, il leur serait difficile de s'ajuster ensemble, de s'aider et de soutenir le corps : il faut que

(1) Sociabiliter.... Ut studeas amari et amare, blandum te et affabilem exhibere, supportare non solum patienter, sed et libenter infirmitates fratrum tuorum, tam morum quàm corporum. *Serm. 1. cit. in festo SS. Apost. Petri et Pauli.*

(2) Sicut in uno corpore multa membra habemus ; omnia autem membra non eumdem actum habent : ita multi unum corpus sumus in Christo ; singuli autem alter alterius membra. *Rom.* 12. 4.

les uns soient plus grands, les autres plus petits; les uns droits, les autres obliques : par cette admirable condescendance qu'ils ont les uns pour les autres, les uns plient, et les autres se tiennent fermes; les uns s'abaissent, les autres se relèvent; les uns s'avancent, les autres se retirent : par ce moyen le corps fait toutes les fonctions qui sont nécessaires à la vie.

Dans une communauté nous sommes les membres les uns des autres : sans cet esprit de condescendance mutuelle, si nous ne savons pas céder quelque partie de notre droit, retrancher quelque chose de nos commodités, nous accommoder à l'humeur des autres, à leurs manières, nous cessons alors d'être membres. La raison en est bien simple : dans une communauté les esprits sont fort différens; les caractères divers; il y a de plus une grande variété d'emplois; si au milieu de cette grande diversité, chacun veut tenir ferme, ne se relâcher en rien, tout avoir sans rien donner, tout obtenir sans rien accorder, il est certain qu'il ne peut y avoir d'union, et qu'on ne peut rien faire. Si les caractères sanguins, billieux, mélancoliques, phlegmatiques, ayant à agir ensemble, ne veulent suivre que leur inclination naturelle, sans rien céder, il n'y aura jamais accord. Quand les rois veulent conclure un traité de paix, il faut toujours qu'ils cèdent quelque chose dans leurs prétentions.

Le Saint-Esprit veut que dans les choses bonnes on n'agisse pas à la rigueur : *Ne soyez pas trop juste*, dit le Sage (1). Il en est des esprits comme des habits; il ne faut pas qu'ils soient trop serrés pour être commodes; un gant n'en est pas meilleur parce qu'on n'y peut mettre la main, il vaut mieux qu'il soit un peu large. Si les esprits sont si justes qu'ils ne donnent rien à l'infirmité

(1) Noli esse justus multùm. *Eccl.* 7. 17.

humaine, s'ils ne se prêtent pas un peu, ils ne sont pas propres à vivre avec les hommes. « Si vous voyez un « homme sévère et rigoureux pour les fautes de ses frè- « res, qui ne veuille pas pardonner une parole qui « échappe, une certaine pesanteur de caractère, soyez « sûr, dit saint Jérôme, que cet homme est plus juste « qu'il ne doit (1). » Oh ! combien de choses il ne faut pas voir, disait au cinquième siècle Ferrand, diacre de Carthage ! combien que l'on doit supporter ! combien qu'il ne faut toucher que légèrement ! Il en est beaucoup qu'il faut accorder aux intercessions des prêtres, c'est ce que fera celui qui aura compris le sens de ces paroles : *Ne soyez pas trop juste*. Quand il s'agit de punir celui qui a péché, que la piété fasse retentir ces paroles aux oreilles intérieures du Juge : *Ne soyez pas trop juste*, ne passez pas les bornes d'une douce justice qui a pitié des infirmités humaines ; soyez justes pour corriger ces esprits brouillons qui inquiètent les autres ; ne le soyez pas trop pour consoler les ames timides, soyez patiens envers tous (2). Ainsi il ne faut pas être trop juste pour demander les choses bonnes qui nous sont dues ; il ne faut pas une trop grande sévérité ; mais il faut que tout soit tempéré par la sagesse et la charité ; il faut avoir de

(1) Si quem rigidum et truçem ad omnia fratrum peccata conspexeris, ut nec in sermone peccanti, neque propter naturalem interdum pigritiam moranti det veniam, hunc scito plus justum esse, quàm justum est. *In illum locum Ecclesiastæ.*

(2) O quanta dissimulanda sunt, quanta toleranda, quanta leviter attingenda, quanta Sacerdotum intercessionibus concedenda ab illo qui sapienter audiet, Non esse multùm justus ; dum reo supplicia inferuntur, interioribus auribus pietas dicat, noli esse multùm justus, esto justus ut corripias inquietos ; noli esse multùm justus, ut consoleris pusillanimes, et patiens sis ad omnes. *Tom. 5. Biblioth. Patrum Reg. 6. paran. ad Reg. Comit.*

la patience envers tous, et un esprit doux et accommodant.

Saint Paul connaissait admirablement ce secret, puisqu'il écrivait aux Corinthiens : *Je me suis fait tout à tous, j'ai pris toutes les formes, pour les gagner tous à Jésus-Christ et les sauver* (1). Il leur dit ensuite : *Prenez-garde d'offenser les Juifs, ou les Gentils, ou les Fidèles ; quant à moi je cherche à plaire à tous, je ne cherche point mes intérêts, mais les leurs, afin de pouvoir les aider dans leur salut* (2). Il avait dit auparavant : *Si manger de la chair scandalise mon frère, je n'en mangerai jamais, pour ne pas le scandaliser, pour condescendre à sa faiblesse et ne pas fatiguer son esprit* (3).

Notre Seigneur a bien plus fait encore : pendant les trois dernières années de sa vie, il a toujours montré la plus excessive bonté envers ses Apôtres, hommes rudes et grossiers, qui n'avaient pas encore reçu la grâce du Saint-Esprit ; il en agissait de même avec ceux avec lesquels il conversait, ou, pour tout dire en un mot, sa vie entière n'a été qu'un grand acte de condescendance et de compassion pour nos faiblesses. C'est pour cela que les Saints Pères appellent le mystère de l'Incarnation *condescendance*, parce que, dans toutes ses actions, dans toutes ses paroles, dans tout ce qu'il a fait et enduré pour nous, notre Seigneur a toujours montré la plus grande condescendance pour nos faiblesses et nos misères. « Le Seigneur de l'univers, dit saint Athanase,

(1) Omnibus omnia factus sum ut omnes facerem salvos. 1. *Cor.* 9. 22.

(2) Sine offensione estote Judæis et Gentibus et Ecclesiæ Dei, sicut et ego per omnia omnibus placeo, non quærens quod mihi utile est, sed quod multis, ut salvi fiant. *Cap.* 10. 32.

(3) Si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in æternum, ne fratrem meum scandalizem. 1. *Cor.* 8. 13.

« est venu sur la terre, a vécu parmi les hommes en « s'abaissant et s'accommodant à leurs infirmités, jus-« qu'à les prendre lui-même pour les en délivrer (1). « Pour faire mourir la mort, dit saint Augustin, Jésus-« Christ a pris la mort et s'en est revêtu ; car la mort « ne pouvait mourir que par la vie; comme l'amertune « ne peut être détruite que par la douceur, le froid par « la chaleur, de même la mort ne pouvait être vaincue « que par la vie (2). » Nous devons comprendre par là « que la mauvaise humeur ne peut céder qu'à l'humeur « douce et condescendante.

Il faut bien alors céder quelque chose de son droit, comme tout homme de bien le fait volontiers, et comme notre Seigneur nous l'a appris dans tous les mystères de sa vie et de sa mort, où il a tant fait pour notre salut. Imitons son exemple par amour pour lui ; cédons, puisqu'il a cédé par amour pour nous dans des choses bien plus importantes. C'est une erreur bien grossière de ne vouloir pas le faire et d'exiger tout ce qui nous est dû avec une stricte rigueur.

Malgré cela, il est dans les communautés des esprits tellement faits qu'ils ont grande difficulté à s'accommoder avec ceux avec lesquels ils vivent; il semblent n'être pas faits comme les autres : ils condamnent ce que les autres approuvent, et approuvent ce que les autres condamnent; jamais ils ne peuvent avoir le même sentiment que leurs frères. Ce sont des esprits dominans et absolus qui, sans avoir aucune autorité, veulent tout emporter, que tout leur cède, que rien ne les contrarie,

(1) Athanas. lib. de Inc.

(2) Ut occideret mortem vestitus est morte : non potuit mors mori nisi in vita. Non moritur amaritudo nisi in dulcedine, non moritur frigus nisi in calore, non est mortua mors nisi in vita. *Aug. homil.* 25. *ex* 50.

qui s'établissent les juges et les arbitres de tout ce que l'on propose, qui veulent faire passer leur opinion pour un arrêt sans appel, qui trouvent à redire à tout. Ce sont des esprits qui suivent en tout l'impétuosité de leur nature, la pente de leur inclination, qui font tout par humeur et n'agissent presque jamais avec calme et raison.

Ces personnes sont dans cette malheureuse position, ou par leur caractère naturel, qu'elles n'ont pas corrigé de bonne heure, dont elles sont devenues esclaves, sans presque pouvoir secouer le joug, ou d'un esprit d'intérêt; et quelquefois des deux choses ensemble. Quand l'esprit d'intérêt se joint à la mauvaise humeur, une communauté a bien à souffrir, il y jettera souvent le trouble, et y causera de terribles ravages. Ces personnes sont bien peu propres à la vie sociale, où tout doit se faire de concert et avec la plus parfaite intelligence entre tous les membres. Quoique dans la musique tous les tons soient différens, ils ne laissent pas de causer une douce mélodie quand ils sont d'accord; de même dans une communauté, quoique les caractères soient différens, que ce serait trop exiger de vouloir une uniformité parfaite, ils doivent cependant, malgré la diversité, former une agréable harmonie. C'est dans ce sens qu'Euriphame le Pythagoricien disait dans Stobée que la vie des hommes devait être semblable à une harpe (1).

Il faut donc que celui qui veut vivre en communauté s'accommode aux différens caractères, qu'il soit plein de condescendance, qu'il sache plier suivant les circonstances, non seulement en quelque chose, mais en tout. Suivant l'exemple et les paroles de saint Paul: *Je cherche à plaire en tout à tous* (2); mais il faut bien comprendre

(1) Lib. de vita.
(2) Ego per omnia omnibus placeo. 1. *Cor.* 10. 32.

en tout où il n'y a pas péché, et quand il est seulement question de faire plaisir à son frère en lui accordant ce qu'il demande ; alors c'est sagesse, prudence et vertu de le faire, et un esprit bien né, fait pour vivre avec les hommes, doit en agir ainsi.

Mais quand il est question de péché, de l'offense de Dieu, il n'y a point de ménagemens à garder, toutes les condescendances sont mauvaises et défendues, toutes les complaisances vicieuses. C'est dans ce sens que saint Paul qui prenait tant de soin de plaire aux hommes, quand il s'agissait des intérêts de Jésus-Christ, disait, quand il voyait ses intérêts blessés : *Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ* (1). Je ne puis avoir aucune complaisance, lorsque Dieu est offensé; pour tout le reste je m'oublie et fais ce que les autres désirent de moi.

Il est dans les communautés des esprits qui se rendent trop facilement aux volontés des autres, qui se laissent entraîner par une lâche complaisance, qui ne sauraient résister quand on leur demande une chose qui n'est pas bonne, qu'il est question de transgresser une règle, de donner quelque atteinte à un vœu. Ces personnes entrent par faiblesse dans les intrigues, les partis, ne sauraient soutenir l'innocence injustement blâmée, écoutent les plaintes et les murmures contre les supérieurs, prennent les sentimens de ceux qu'elles aiment qui viennent faire des confidences. Il faut savoir plaire aux hommes sans déplaire à Dieu. C'est ainsi qu'en agissait le bienheureux Jordain, second général de l'ordre de St-Dominique, qui disait : Si j'avais étudié une science autant que j'ai étudié ces paroles de saint Paul : *Je me suis fait tout à tous* (2),

(1) Si hominibus placerem, Christi servus non essem. *Galat.* 1. 10.
(2) Omnibus omnia factus sum.

je serais un docteur consommé. J'ai cherché pendant toute ma vie à m'accommoder avec tous : je suis soldat avec le soldat, noble avec le noble, simple avec le simple, pour les gagner tous à Dieu, veillant cependant avec soin à ne pas me perdre moi-même.

§ I.

De la vie commune.

Le mot de saint Bernard : *Esprit sociable* (1), a encore une autre signification. Il faut la vie commune, c'est à dire, que lorsqu'on est en communauté, pour y être comme il convient, il faut faire comme les autres, être traité, logé, vêtu, nourri comme les autres, n'avoir rien de particulier et qui ressente la singularité ; car les singularités sont diamétralement opposées à la vie de communauté, comme le mot même l'exprime. Aller seul n'est pas aller avec les autres. Entrons dans quelques détails sur une matière si importante pour les communautés.

Le Religieux doit apporter tous ses soins et faire tous ses efforts pour se plier en tout à la manière de vivre des autres et suivre la communauté ; il ne faut aucune partilarité. Saint Bernard, parlant des trois veilles que gardaient les bergers lorsque l'ange leur apparut pour leur annoncer la naissance du Sauveur, dit : « Il faut que nous « passions la nuit de cette vie à garder continuellement « le troupeau de nos pensées et de nos actions, afin que « si le Seigneur vient à la première, à la seconde, ou à « la troisième veille, il nous trouve vigilans, et condui-

(1) Sociabiliter.

« sant avec prudence notre troupeau. Or, la première « de ces veilles c'est la droiture de vos œuvres, la fidélité « à la règle que vous avez solennellement embrassée ; « agissez de manière à ne pas passer les bornes que « vos pères ont posées, ne vous détournez pas de vos « exercices, n'allez ni à droite ni à gauche, suivez tou- « jours le chemin battu par les autres (1). »

Cette manière de vivre en communauté est la seule bonne et parfaite. « La perfection la plus assurée du « Religieux, dit saint Bonaventure, est de faire parfai- « tement les choses communes et ordinaires de la mai- « son (2) ; » parce que le Religieux vit en communauté « pour vivre en commun, faire comme les autres, et non pour se singulariser. « Toute partie qui ne s'ajuste pas au tout, dit saint Augustin, est difforme (3) ; » elle cesse alors d'être partie ; il faut donc nécessairement qu'elle s'unisse aux autres parties pour contribuer toutes ensemble au bien du tout.

D'ailleurs ces singularités causent de grands dommages à la communauté. Le Religieux qui ne s'assujettit pas aux observances de la maison lui fait grand tort (4) ; parce qu'il lui ôte ce qui la soutient ; elle ne peut alors que tomber. Je sais bien que les vœux sont la partie principale de l'édifice ; mais si par vos singularités vous tirez une pierre, demain une autre, les parties principales,

(1) Est rectitudo operis, ut ad hanc, quam jurasti, regulam, omnem vitam exæquare coneris, nec transgrediaris terminos, quos posuerunt patres tui in omnibus viæ et vitæ hujus exercitiis, non declinans neque ad dextram neque ad sinistram. *Serm.* 3 *in vigil. Nat.*

(2) Optima Religiosi perfectio est perfectè communia quæque conventualia servare. *In Speculo* 1. *p. c.* 2.

(3) Turpis omnis pars est suo universo non congruens. *Lib.* 2. *Confess. cap.* 8.

(4) Hic religionem offendit qui religionis violat instituta.

les vœux tomberont bientôt en ruine. Saint Bernard dit en parlant de la procession qui se fait le jour de la Chandeleur, où l'on va deux à deux : « C'est pour nous ap-
« prendre à estimer et à aimer la charité fraternelle et la
« vie sociale que Notre Seigneur envoya ses disciples
« deux à deux. Celui qui, dans une procession, veut
« aller seul, la trouble et y porte le désordre ; ceux qui,
« dans une communauté, font bande à part, s'écartent
« des autres, tiennent plutôt de l'animal sauvage que
« de l'esprit de Dieu (1). » C'est dans le même sens que
« saint Bernard entend ces paroles de David du psaume septante-neuvième où il parle de la vigne du Seigneur : *Le sanglier y est entré, une bête sauvage*, que sa férocité faisait aller seule, *l'a ravagée* (2).

Ruffin raconte que les Péres du désert prenant ensemble leur réfection un jour de grande fête, un d'eux dit au frère qui servait : Je vous prie, mom frère, de m'apporter un peu de sel, parce que je ne mange rien de cuit. Ce frère dit tout haut : Apportez un peu de sel, parce que voici un frère qui ne mange rien de cuit ; le bienheureux Théodore prit la parole et dit à ce frère : Mon frère : il aurait mieux valu manger de la chair dans votre cellule que d'avoir dit ces paroles devant les frères, à qui elles peuvent nuire, et plus encore à vous, à cause de votre singularité (3).

Et en effet, il est certain que ces particularités sont

(1) Sic ob commendationem fraternæ charitatis et socialis vitæ missos à Salvatore discipulos Evangelia sacra testantur : turbat processionem si quis solitarius incedere curat, nec sibi soli nocet, sed etiam cæteris est molestus : hi sunt qui segregant semetipsos, animales, spiritum non habentes. *Serm.* 2. *in festo Purif.*

(2) Singularis ferus depastus est eam..... exterminavit eam aper de sylva. *Conc. in Evang.* 7. *panum.*

(3) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 54.

très préjudiciables à celui qui s'y livre. C'est ce qui a fait dire à saint Bonaventure ces paroles remarquables : « Que ceux qui font profession de la vie religieuse em- « brassent de tout leur cœur la vie commune, comme « très sainte et même angélique, qu'ils s'y attachent avec « dévotion et ferveur; qu'ils ne s'éloignent qu'avec « grande peine et comme par force de la communauté « pour ce qui regarde l'office divin, la nourriture, etc. « Dieu donne tant de forces aux choses qui se font en « commun, que ce qui est bon devient meilleur, que « celui qui est mauvais obtient son pardon; beaucoup « de grâces sont accordées à ceux qui sont présens, « dont sont privés les absens. Saül devint prophète dans « l'assemblée des prophètes, il perdit ce don en s'en- « séparant. Saint Thomas ne se trouvant pas avec les « disciples, quoique probablement pour une cause lé- « gitime, ne jouit pas du bonheur de voir Jésus-Christ « ressuscité; cette grâce ne lui fut accordée que quand « il se trouva ensuite avec eux. C'est sur les apôtres « rassemblés que se répandit le Saint-Esprit le jour de la « Pentecôte. Dieu habite avec ceux qui sont réunis en « son nom, c'est sur eux qu'il verse l'abondance de ses « bénédictions (1). »

(1) Conventualem vitam ut sanctissimam, imò angelicam, toto affectu animi amplexantes, ei tam continua, quàm devota prosecutione adhæreant : quantum ad officium, mensam, et alia, vix nisi coacti à conventus congregatione recedant. Tantam Deus conventui efficaciam contulit bonitatis, ut ibi augmentum suscipiat boni bonus, ut veniam mali malus : multa in conventu bona præsentibus conferuntur, absentibus subtrahuntur. Saül ad conventum psallentium prophetarum accedens propheta efficitur, extra conventum factus pervertitur. Thomas discipulorum absens conventui visionis Dominicæ consolatione fraudatur, quam ad collegium reversus assequitur. Discipuli pariter congregat Spiritum sanctum accipiunt. In conventu Dominus habitat et quiescit. *In Specul. P. 3. c. 5.*

Le démon cherche l'occasion pour nous tenter et nous perdre : et c'est, dit saint Chrysostome, quand il nous voit seuls (1). C'est ainsi qu'il fit tomber Eve ; il ne l'attaqua pas quand elle était avec Adam son époux, mais quand il la vit seule ; c'est alors qu'il l'aborda et tendit ses piéges.

Saint François, arrivant dans l'un de ses monastères, trouva un Religieux pour lequel tous avaient la plus haute estime, mais qui du reste était très singulier dans sa manière de vivre. Il priait incessamment, gardait un profond silence, car il ne parlait que par signe, et ne voulait pas même se confesser autrement. Toutes les personnes de la maison louaient hautement la vertu de ce Religieux devant saint François, et le canonisaient presque ; ce saint homme, plus éclairé qu'eux, leur dit : Mes frères, n'allez pas si vite, ne louez pas ce qu'il faut blâmer ; je vous avertis que la conduite de ce frère que vous louez tant n'est qu'une illusion et une tromperie du démon, comme vous le pouvez voir, puisque dans le sacrement de pénitence la confession de bouche est nécessaire. Les Religieux, infatués de l'opinion qu'ils avaient de ce frère, accueillirent mal ce que saint François leur disait ; ils lui témoignèrent même leur mécontentement. Et bien ! prenez patience, leur dit le saint, et vous verrez. En effet, peu de temps après, ce Religieux quitta l'habit et apostosia, retourna dans le monde où il vécut et mourut très mal ; montrant par là que sa conduite n'avait été qu'hypocrisie et orgueil (2). C'est ce qui arrive ordinairement à ces gens singuliers ; ils veulent dire avec le Pharisien superbe : *Je ne suis pas comme*

(1) Homil. 13. in Matth.

(2) Liv. 1 des Chron. des Min. cl. 113 et tom. 3, opusc. S. Franc., Prophet. 11.

les autres hommes (1). Tout excès en trop ou en trop peu, dit Aristote, est l'action d'un homme glorieux, qui cherche à acquérir de la réputation. Alexandre-le-Grand dit qu'il y avait plus de faste dans le pauvre tonneau de Diogène que dans la pourpre d'Antipater. C'est dans ce sens qu'Elian dit que les habits déchirés des Lacédémoniens montraient leur esprit hautain et glorieux.

Fuyez donc toute singularité, vivez comme les autres, faites les actions communes à tous; mais faites-les d'une manière parfaite. Je vous prie et vous conjure, mes frères, disait saint Bernard à ses Religieux, fuyez le vice si pernicieux de la singularité (2), même lorsque vous devriez souffrir quelque chose, que votre vie devrait être plus courte, parce qu'une vie courte, mais régulière, vaut mieux qu'une vie longue, mais déréglée. Un homme sage préférera deux ans de liberté à dix ans de tyrannie. L'histoire de la Compagnie de Jésus rapporte que le Père Evérard, quatrième général, avait soin qu'on formât particulièrement les novices à aimer uniquement la vie commune, et à préférer pour cela une vie plus courte à une vie plus longue; parce que c'est sur les choses communes que se répandent les bénédictions de Dieu, et qu'il vaut bien mieux alors s'appliquer à les bien faire, qu'à en faire plusieurs autres qui ne sont pas dans l'ordre (3).

Suivez donc la communauté, quoi qu'il puisse vous en coûter, quel que soit le pouvoir que vous ayez dans

(1) Luc. 18. 11.

(2) Rogo et obsecro vos, Fratres mei, fugite nequissimum vitium singularitatis. *Conc. cit. in Evang.* 7. *panum.*

(3) Ad hanc formam tyrones instituebat, ut communia unicè amarent, vel breviorem vitam sic actam aliter actæ longiori præstare: communia esse quibus Deus benedixisset; quare studendum potiùs ut communia rectè, quàm ut multa præter ordinem fierent. *Histor. Soc. p.* 4. *lib.* 8.

la maison, lors même que vous seriez supérieur. Suivant ces paroles du Saint-Esprit : *Etes-vous élevé en charge, ne vous enorgueillissez pas, vivez comme les autres, ne recherchez pas vos aises et vos commodités* (1). Saint François prêchant à Pérouse, un de ses auditeurs, vivement touché de ses paroles, prit la résolution de quitter le monde, mais il ne savait pas dans quel ordre entrer. Notre Seigneur lui apparut et lui dit : Si vous voulez accomplir votre dessein et vous sauver, suivez l'ordre de François d'Assise : Mais lorsque j'y serai, reprit cet homme, que faudra-t-il faire pour vous plaire davantage? Notre Seigneur lui répondit : Suivez la vie commune, ne faites de liaisons intimes et particulières avec personne, n'examinez pas et ne jugez pas les défauts des autres. Après avoir reçu ces avis, il se présenta à saint François, qui le reçut et qui lui donna le nom de Frère humble, à cause de sa profonde humilité. Il fit bientôt de grands progrès dans la vertu (2).

Ce que notre Seigneur enseigna à cet homme sur la vie commune, il nous l'enseigne à tous par le Roi-Prophète, lorsqu'il nous dit : *Ayez à cœur la discipline* régulière, observez exactement l'ordre établi dans la maison, *de peur que le Seigneur ne s'irrite contre vous, et que vous ne sortiez de la bonne voie* (3).

Saint Bernard avait souvent dans la bouche ces paroles contre les singularités : Celui qui fait quelque chose que personne ne fait, est admiré de tous (4). Cette pensée,

(1) Rectorem te posuerunt? noli extolli; esto in illis quasi unus ex ipsis. *Eccli.* 32.

(2) Wading. in Ann. Minor. ann. 1211. n. 6.

(3) Apprehendite disciplinam, nequando irascatur Dominus, et pereatis de via justa. *Psalm.* 2. 12.

(4) Qui hoc facit quod nemo, mirantur omnes. *Gofrid. lib.* 3. *vit. S. Bern. cap.* 1.

dit l'un des historiens de sa vie, le portait à avoir une plus grande estime et une plus grande affection pour la vie commune, et il ne voulait pas qu'il y eût dans sa conduite la moindre singularité (1). Il quitta pour cette raison un cilice qu'il portait depuis plusieurs années, quand il apprit qu'on le savait. Toutefois, dans les choses communes, il apportait une pureté d'intention toute particulière et une dévotion toute extraordinaire (2). Un des Pères de la Compagnie de Jésus, venant d'Espagne, de la maison où demeurait le Père Louis du Pont, si célèbre par sa vertu et les livres de piété qu'il a composés, me dit deux choses de lui fort remarquables. Il était presque toujours malade, et contraint de demeurer à l'infirmerie; néanmoins, malgré son peu de forces, il ne demeurait jamais oisif; il était continuellement occupé à prier, ou à lire, ou à composer; c'est alors qu'il a fait ces méditations si belles, si pieuses et si utiles, et ses autres ouvrages. Ensuite il se trouvait, autant qu'il lui était possible, aux exercices communs. Il allait au réfectoire, quoique ses infirmités l'en dispensassent très justement; mais pour arriver à temps il était obligé de partir un demi quart-d'heure avant que la cloche sonnât; il se traînait comme il pouvait, appuyant ses deux mains contre le mur, et les remuant l'une après l'autre, il avançait ainsi peu à peu.

Tout ce que nous avons dit des singularités dans les maisons religieuses ne doit s'entendre que de celles auxquelles on se livre sans nécessité et sans aucune raison. Il est des dispenses qu'il faut demander, que l'on doit

(1) Quo nimirum intuitu vitam regulamque communem ampliùs æmulabatur, nil in suis actibus præferens observantiæ singularis.

(2) In ipsis tamen communibus erat illi singularis puritas : ei devotio non communis.

donner, et que l'on ne peut refuser sans blesser la charité et la justice qui nous oblige de donner à chacun selon ses forces.

Lorsque dans une communauté il est quelqu'un qui ne suit pas en tout les autres, qui sort de la voie commune, il ne faut pas s'en formaliser et en juger mal. *Que celui qui mange*, dit saint Paul, *ne méprise point celui qui ne mange pas ; que celui qui ne mange pas ne juge pas celui qui mange* (1); parce que l'un et l'autre pensent faire ce qu'ils font avec raison et vertu. C'est au supérieur à examiner les raisons; s'il les trouve légitimes, il est obligé d'accorder les dispenses, souvent même de prévenir les demandes. Il est évident que la disposition d'un esprit triste, mélancolique, peiné, les infirmités du corps, la délicatesse de la complexion, l'éducation première, et encore d'autres causes exigent pour quelques-uns des soulagemens dont les autres n'ont pas besoin.

Nous lisons dans la vie des Pères (2) qu'un grand seigneur de Rome, qui avait beaucoup de crédit auprès de l'empereur, quitta la cour et la ville, et vint à Scéthé pour embrasser la vie solitaire. Il choisit sa demeure près de l'église, et ne conserva avec lui qu'un seul serviteur pour pourvoir à ses petits besoins. Le prêtre qui avait la charge de l'église, connaissant la faiblesse de sa complexion, et la manière dont il avait été dans le monde, lui envoyait ce que Dieu lui donnait, ou ce qu'on offrait à l'église. Il passa vingt-cinq ans dans cette retraite et cette manière de vivre; il avança tellement dans la vie spirituelle et la contemplation, qu'il acquit

(1) Is qui manducat non manducantem non spernat ; et qui non manducat, manducantem non judicet. *Rom.* 14. 3.

(2) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 10. n. 76.

une grande réputation parmi les solitaires. Un des Religieux des plus renommés dans la solitude d'Egypte vint le visiter, espérant apprendre de lui quelque nouvelle austérité corporelle, plus grande que les siennes. Après l'avoir salué, ils se mirent tous deux en oraison, et s'assirent. Le solitaire d'Egypte voyant ce solitaire si célèbre, vêtu d'une étoffe assez fine, ayant un assez bon matelas, un petit oreiller sous sa tête, les pieds propres et des sandales, se scandalisa en lui-même, parce que ce n'était pas la coutume des solitaires d'avoir toutes ces douceurs; ils vivaient au contraire très austèrement. Le solitaire romain, qui avait reçu de Dieu le don de voir ce qui se passait dans l'intérieur des esprits, vit ce qui se passait dans le cœur de son hôte, et dit à son serviteur: Traitez-nous bien aujourd'hui, à cause de ce bon Père qui est venu nous visiter. Il le régala avec des herbes cuites et un peu de vin dont il usait à cause de ses infirmités. Le soir ils chantèrent douze psaumes, prirent un peu de repos, et chantèrent encore pendant la nuit douze psaumes. Le solitaire Egyptien se leva de grand matin, prit congé, se recommanda aux prières, et partit assez mal édifié. Il n'était pas encore bien loin que, voulant guérir son esprit, le Romain envoie son serviteur pour le prier de revenir; il le reçut de nouveau avec joie, et lui dit: Mon Père, je vous prie de me dire de quel pays vous êtes? Je suis d'Egypte. Et de quelle ville, s'il vous plaît, qu'elle était votre occupation avant d'entrer en religion? Je ne suis d'aucune ville, et je n'en ai jamais habité; je suis d'un village, et j'étais employé à garder les champs. Et où couchiez-vous? Dans les champs, je couchais sur la terre nue, car il n'y a pas là de lits. Comment étiez-vous nourri? Ma nourriture ordinaire était du pain sec et de l'eau, quelquefois des salures, quand j'en pouvais trouver. Voilà une rude manière de

vivre. Aviez-vous quelque bain pour vous laver? Mon bain était la rivière.

Après avoir tiré de sa bouche toutes ces circonstances, il lui dit pour son instruction, et pour l'empêcher de se scandaliser de ce qu'il pouvait voir dans le prochain : Vous serez peut-être bien aise, mon Père, de savoir maintenant qui je suis. Tout misérable que vous me voyez, la ville de Rome, la première ville du monde, est le lieu de ma naissance; j'avais un très grand pouvoir sur l'empereur, et j'étais très avant dans sa confiance. (Ces paroles rendirent l'Egyptien plus attentif.) J'ai quitté de superbes palais et d'immenses richesses pour m'enfermer dans cette petite cellule; j'avais des lits couverts d'or et de broderies, Dieu m'a donné en échange ce matelas et cette peau. Mes habits n'avaient pas de prix; et voici ceux dont je me sers. Ma table était somptueuse, et je mange maintenant un peu d'herbes, et bois un peu de vin. J'avais beaucoup de serviteurs, et il ne me reste que celui-ci à qui Dieu a inspiré le dessein de me rendre les petits services qui me sont nécessaires. J'usais de bains parfumés, maintenant je me lave les pieds avec un peu d'eau, et je suis chaussé comme vous voyez. Au lieu de la musique qui charmait mes festins, je chante douze psaumes le jour et autant la nuit. Malgré cela mes péchés surpassent infiniment tout ce que je puis faire pour Dieu. Je vous prie, mon Père, de ne pas vous scandaliser de ce que vous avez vu en moi, et de ce à quoi m'obligent mes infirmités.

Ce discours frappa vivement le solitaire et lui ouvrit les yeux. Quelle confusion ne dois-je pas avoir, mon Père, lui dit-il, et combien il est raisonnable que je m'humilie, moi, d'une condition vile, pauvre et misérable, qui, en sortant du monde pour entrer en religion, n'y ai trouvé que bonheur et repos, qui suis mieux que

je n'étais auparavant, et que je n'eusse jamais été de ma vie dans ma condition. Vous avez quitté de plein gré toutes les délices du siècle pour mener une vie pauvre et laborieuse, vous avez renoncé à toutes les richesses et à tous les honneurs pour embrasser la pauvreté et l'humilité. Après avoir éprouvé un grand courage par cet entretien, il s'en retourna édifié.

Lors donc que vous verrez quelqu'un ne pas suivre en tout la vie commune, n'en jugez pas mal, ne condamnez pas ; il y a peut-être quelque juste raison; si vous la connaissiez, vous seriez le premier à tout approuver. Quelquefois, sans doute, l'imagination est pour beaucoup dans les infirmités du corps ; mais une imagination blessée est déjà un grand mal, qui mérite autant de soulagement qu'un corps réellement malade. Ne croyez pas qu'un Religieux soit bienheureux, parce qu'on lui permet quelques petites douceurs à cause de ses infirmités. Au contraire, celui-là est véritablement heureux à qui Dieu fait la grâce, et donne la force de supporter la vie commune et de suivre le train ordinaire. Quand vous verrez quelque petite distinction, dites en vous-mêmes : Bienheureux ceux qui n'en ont pas besoin.

Voilà la conduite que doivent tenir ceux qui voient dans les autres des singularités. Maintenant voyons quelle doit être la conduite de ceux qui sont obligés de ne pas suivre en tout les exercices de la communauté. Ils doivent d'abord s'humilier de ce qu'ils ne vivent pas comme les autres, et qu'appartenant à une compagnie, ils sont contraints de s'en séparer et de faire bande à part. On est bienheureux dans une communauté, quand on peut vivre comme toutes les personnes de la communauté, à cause de la bénédiction particulière que Dieu répand sur les actions qui sont faites en commun, et dont est privé celui qui ne les fait pas ; Dieu sans doute

ne le trouve pas digne de lui faire cette grâce. L'auteur de la vie de saint Fulgence raconte que ce saint, avec une admirable sagesse et un charitable discernement des forces et des infirmités de ses Religieux, donnait à chacun ce qui était nécessaire ; mais il avertissait ceux à qui il donnait quelque chose de particulier, qu'ils étaient obligés à une plus grande humilité que les autres; car, disait-il, celui qui prend au bien commun plus que les autres, devient débiteur de ceux à qui ce bien appartient, et il n'y a que l'humilité qui puisse payer cette dette (1).

Il faut ensuite que ceux qui ont besoin de dispense cherchent à établir une certaine compensation par d'autres bonnes œuvres, utiles à la communauté, comme la prière, la pratique de la patience, de l'obéissance ou d'autres vertus, auxquelles ils doivent s'appliquer avec plus de soin pour empêcher le mal que peuvent faire, par l'exemple, toutes ces dispenses, et réparer le dommage qu'en éprouve la communauté ; car il est évident qu'il est plus profitable pour elle qu'il y ait vingt personnes qui jeûnent, que s'il n'y en avait que dix. Saint Bernard se portait avec un zèle très ardent à tout ce qui tenait à la vie commune, rapporte son historien (2); mais le peu d'usage qu'il avait pour certains travaux, son incapacité, ne lui permettaient pas de travailler à des ouvrages manuels avec ses Religieux : il en demandait à Dieu la grâce et il obtint de pouvoir quelquefois scier le blé; quand Dieu ne jugeait pas à propos qu'il pût en venir à bout, il se livrait à d'autres exercices corporels aussi pénibles, comme de bêcher, de couper

(1) Apud Sur. 1. Jan. cap. 27.

(2) Communis vitæ ferventissimus æmulator. *Abbas à S. Theod. lib. 1. cap. 4.*

du bois, de le porter sur ses épaules; et quand il n'en avait pas la force, il avait recours aux actions les plus basses, pour remplacer par son humilité ce qu'il ne pouvait faire par son travail (1).

§ II.

De la charité fraternelle.

Saint Bernard expliquant encore ce mot *esprit sociable* (2), dit : Pour vivre comme il faut en communauté, il faut aimer ceux avec qui vous vivez, et tâcher de vous faire aimer d'eux; pour cela être gracieux et affable, supporter, je ne dis pas seulement avec patience, mais volontiers, les faiblesses spirituelles et corporelles de vos frères.

Si beaucoup de vertus sont nécessaires à la vie sociale, il est certain que la plus importante de toutes est la charité, comme Notre Seigneur nous l'a commandée et recommandée, comme il l'a pratiquée, selon le témoignage de ses Apôtres. Saint Pierre, le chef de tous, nous dit : *Avant tout, entretenez en vous continuellement une charité mutuelle* (3). *Efforcez-vous par dessus toutes choses*, dit saint Paul, *de posséder la charité qui est le lien de toute perfection* (4). Saint Pierre dit *avant tout;* saint

(1) Ad viliora quæque opera confugiens, laborem humilitate compensabat. *Ibid.*

(2) Sociabiliter.... ut studeas amari et amare, blandum te et affabilem exhibere, supportare non solùm patienter, sed et libenter, infirmitates fratrum tuorum, tam morum, quàm corporum.

(3) Ante omnia mutuam in vobismetipsis charitatem continuam habentes. 1. *Pet.* 4. 8.

(4) Super omnia charitatem habete, quod est vinculum perfectionis. *Coloss.* 3. 14.

Paul *par dessus toutes choses ;* parce que *c'est le lien de la perfection ;* voilà le grand point ; parce que la charité lie toutes les vertus en l'homme pour le rendre parfait. Dans un navire, dit saint Chrysostôme, il y a un grand nombre de pièces, dans une muraille il y a plusieurs pierres, dans le corps humain il y a divers membres ; mais s'il n'y avait pas des nerfs, des muscles et des tendons pour unir les membres du corps, s'il n'y avait pas du mortier pour lier les pierres de la muraille, si les pièces du navire n'étaient pas attachées avec des clous et scellées avec du goudron, bientôt le corps serait disloqué, la muraille tomberait en ruine, et le navire n'offrirait que des débris. La charité est de même le lien qui unit les vertus ; elle est pour elles ce que notre ame est à notre corps. C'est notre ame qui unit nos membres, qui embellit, fortifie et perfectionne notre corps ; elle lui donne la vie, le mouvement et la beauté ; si elle s'éloigne, le corps meurt, les membres sont bientôt dissous. Ce sont les mêmes avantages que la charité procure aux vertus quand elle est dans l'ame, et les mêmes malheurs quand elle n'y fait pas sa demeure. La charité, dit saint Thomas, est par son essence un lien qui unit celui qui aime à celui qui est aimé.

La charité est un lien de perfection, dit l'Apôtre, parce que, dit saint Thomas, elle unit l'homme à Dieu, qui est sa fin, et cette union le rend nécessairement parfait, puisque la perfection d'une chose consiste dans son union avec sa fin première. La perfection de l'homme, dit le cardinal Cajetan, consiste dans la charité qui l'unit à Dieu et à son prochain. La charité est un lien de pourpre, une chaîne d'or qui lie et serre les fidèles entr'eux étroitement, saintement, parfaitement. Il y a sans doute les liens de la naissance, la sympathie d'humeur, d'âge, la similitude des emplois, de la demeure, de la nourriture ;

mais ces liens ne sont pas indissolubles : il est tant de parens, d'alliés, de personnes qui demeurent ensemble, qui ont les mêmes emplois, qui ne s'aiment pas, il en est même qui se haïssent. D'ailleurs quand elles s'aimeraient, cette affection serait une affection naturelle, ou raisonnable, et souvent même elle n'entraîne que des désordres; mais l'amour de la charité est toujours pur, saint et parfait : c'est pour cela que la charité est le lien de la perfection. C'est le Saint Esprit, lien d'amour, qui unit le Père et le Fils; ce lien est le plus parfait. Eh bien! nous ne pouvons être unis que par le même Saint-Esprit qui unit le Père et le Fils, dont nous sommes les images, par la charité qu'il répand dans nos cœurs, comme le dit saint Paul (1). Il faut donc que la charité lie et unisse tous ceux qui vivent dans une communauté, qu'elle soit l'ame qui les anime, et le premier mobile de tous leurs mouvemens.

Saint Jean, le disciple bien aimé de Notre Seigneur, disait : *Mes très chers Frères, aimons-nous les uns les autres* (2). Il avait toujours dans la bouche les mêmes paroles dans toutes ses exhortations : *Mes petits enfans*, disait-il à ses disciples, *aimez-vous les uns les autres*(3). On lui demanda un jour pourquoi il répétait toujours les mêmes paroles, il répondit par cette célèbre sentence qui pénétrait si vivement saint Jérôme(4) : *C'est le precepte du Seigneur, seul il suffit* (5). *Celui qui aime son prochain, a accompli la loi* (6).

Saint Dorothée raconte qu'étant au monastère de l'abbé

(1) Rom. 5. 5.
(2) Carissimi, diligamus nos invicem. 1. *Joan.* 4. 7.
(3) Filioli, diligite alterutrum.
(4) Comm. in Epist. ad Gal.
(5) Quia præceptum Domini est, et si solum fiat sufficit.
(6) Qui diligit proximum, legem implevit. *Rom.* 13. 8.

Séridon, on lui donna pour quelque temps le soin de l'abbé Jean; tous les soirs, après lui avoir rendu ses petits services, il prenait congé de lui, se mettait à genoux et lui demandait sa bénédiction. Le saint vieillard la lui donnait, lui disait quelque chose pour son instruction, et avait coutume de lui dire avant tout : Qu'il plaise à Dieu, mon fils, de conserver entre nous la charité (1). Saint François disait presque à tout propos, *par charité, par charité*, pour montrer l'affection ardente qu'il avait pour cette vertu et pour en imprimer l'amour et l'estime à tous ses Religieux (2).

L'abbé saint Evroux, étant au lit de la mort, ses Religieux bien affligés de le perdre, lui dirent : Hélas ! mon Père, où nous laissez-vous ? Que deviendrons-nous après votre mort ? Il leur fit cette réponse remarquable : Ayez soin seulement, mes frères, de vous aimer les uns les autres, que la charité fraternelle vous tienne unis ensemble, et ne craignez pas, rien ne pourra vous nuire (3).

« Le Dieu de paix, dit saint Grégoire de Nazianze, « qui d'ennemis que nous étions, nous a faits ses amis « et ses enfans par la Croix, qui a approché ceux qui « étaient éloignés, c'est-à-dire, les Gentils ; ce Dieu de « la paix, nous a donné un commandement nouveau de « nous aimer comme il nous aime ; c'est le Père de la « charité, et la charité même, car il prend plaisir à « porter ces noms pour inculquer en nous la loi de cha- « rité mutuelle (4). » Voyons quelles sont les raisons que nous avons de nous aimer.

1° Nous sommes hommes, nous participons tous à la

(1) Instit. 4.
(2) En l'Histoire générale des Minimes, liv. 1, § 4.
(3) In ejus vita apud Sur. 29. Decemb.
(4) Orat. 6.

même nature, et cette nature nous porte à nous aimer; car nous sommes semblables. Nous nous aimons nous-mêmes, notre première affection doit donc se porter sur ce qui nous ressemble le plus. Les animaux mêmes, dépourvus de raison, s'attachent à l'homme, et lui montrent leur affection jusqu'au péril de la vie; cela ne devrait-il pas nous couvrir de confusion! L'homme sans doute a bien plus de raison d'aimer son semblable, dont il connaît l'excellence et le mérite; et s'il y manque, que peut-on penser de lui?

Saint Augustin remarque que tous les hommes tirent leur origine d'un seul; que la première femme elle-même a été tirée d'une de ses côtes; tandis que pour les autres animaux il a fait à la fois les deux sexes; pour nous montrer, dit le saint docteur, combien doivent être resserrés les liens de la charité mutuelle, l'union qui doit régner entre nous, non seulement par la ressemblance d'une même nature, mais l'unité d'une même tige (1). Hugues de Saint-Victor dit dans la même pensée: Afin que tous les hommes, connaissant qu'ils descendent d'un seul, et ne sont qu'un par nature, s'aimassent comme s'ils n'étaient qu'un (2).

2° Pour nous exciter à nous aimer les uns les autres, il faut nous rappeler que non seulement nous sommes hommes et semblables par nature, mais encore que nous sommes chrétiens, que nous croyons les mêmes vérités, que nous participons aux mêmes mystères, que nous avons la même espérance, et que nous devons être réu-

(1) Ut eo modo vehementiùs ei commendaretur ipsius societatis unitas, vinculumque concordiæ, si non tantùm inter se naturæ similitudine, verùm etiam cognationis affectu homines necterentur. *Lib.* 12 *de civ. cap.* 21.

(2) Ut omnes dum se ab uno et unum esse cognoscerent, omnes se quasi unum amarent. *Lib.* 1. *de Sacram. p.* 6. *cap.* 34.

nis ensemble dans le ciel. Cette ressemblance, bien plus noble et plus excellente que la première, nous oblige bien plus étroitement à la charité mutuelle et doit allumer dans nos cœurs comme un seul feu qui fait de tous les chrétiens, comme le dit saint Augustin, une seule ame et un seul homme. Nous sommes tous liés par les liens d'une seule foi, et si intimément unis ensemble, que toutes nos ames ne sont qu'une ame, et tous les fidèles qui croient en Jésus-Christ étant les membres d'un même corps, ne font qu'un corps (1).

De plus, si nous sommes chrétiens, nous devons nécessairement nous aimer, parce que la loi chrétienne recommande cet amour par dessus tout. Le Verbe incarné, Souverain législateur, en a fait son commandement principal, il le commande avec des termes si formels, des expressions si fortes, qu'il est bien facile de comprendre que c'est le commandement auquel il tient le plus. L'amour du prochain est donc comme l'ame du christianisme, la marque à laquelle on distingue ceux qui sont véritablement chrétiens de ceux qui ne le sont qu'en apparence. *On connaîtra que vous êtes mes disciples*, dit Jésus-Christ, *si vous vous aimez les uns les autres* (2). La charité fraternelle, dit saint Augustin, est le symbole propre et particulier des chrétiens; c'est ce qui fait connaître ceux qui le sont et qui ne le sont pas (3). Saint Chrysostôme dit à ce sujet : « Si nous « voyons le roi couvert d'habits précieux, nous ne le

(1) Omnium nostrum anima per unam fidem una anima est, et omnes nos quicumque in Christo credimus, propter unitatem corporis ejus, unus homo sumus. *August. in Psal.* 103, *conc.* 1.

(2) In hoc cognoscent omnes quia Discipuli mei estis si dilectionem habueritis ad invicem. *Joan.* 13. 35.

(3) Charitas symbolum peculiare et proprium fidelium est. *Tract.* 56 *in Joan.*

« reconnaissons pas pour cela pour roi; il faut qu'il soit « revêtu de la pourpre royale, qu'il ait le diadème sur « la tête; ces ornemens nous annoncent de suite sa di- « gnité. De même le diadème de la charité suffit pour « montrer le véritable disciple de Jésus-Christ et le faire « connaître; c'est par là, dit notre Seigneur, que tous « apprendront que vous êtes mes disciples; il dit *tous;* « parce que la charité du prochain est la marque infail- « lible pour indiquer un vrai chrétien. Que ceux qui « portent ce nom fassent des miracles, si vous voulez, « s'ils ne s'aiment pas, s'ils vivent en mauvaise intelli- « gence, les payens eux-mêmes en feront peu de cas, ils « leur paraîtront ridicules; s'ils ne font pas de miracles, « et qu'ils s'aiment sincèrement, ils sont vénérables aux « yeux de tous (1). » Les chrétiens de la primitive église avaient une charité si parfaite, qu'au rapport de Tertullien, les payens disaient : Voyez comme ils s'aiment et comme ils sont disposés à mourir les uns pour les autres (2).

L'amour, dit saint Augustin, est le caractère propre de la loi nouvelle, de la loi de grâce; comme la crainte était le caractère de l'ancienne : c'est pour cela que la loi de grâce est appelée par Moïse une loi de feu (3), symbole de l'amour qui doit unir et consumer tout. Cette loi fut donnée le jour de la Pentecôte par le Saint-Esprit, amour par essence sous la figure du feu.

3° Mais les Religieux, vivant dans la même maison, ont une troisième ressemblance qui les oblige à s'aimer les uns et les autres; c'est qu'ils suivent le même institut,

(1) Hom. 31. in 1. ad Cor.

(2) Vide ut invicem se diligant, et ut pro alterutro mori sint parati. *Tertull. Apolog. c.* 39.

(3) Deut. 32. 2.

et ont le même genre de vie. Si la charité fraternelle est la marque essentielle et distinctive du chrétien, elle l'est bien plus encore du Religieux qui faisant profession d'accomplir exactement non seulement les commandemens, mais les conseils, n'est autre chose qu'un excellent chrétien, qui se pénètre bien plus profondément de l'esprit du christianisme et s'y applique plus parfaitement.

Si les Religieux de tous les ordres sont obligés de s'aimer, à plus forte raison ceux qui sont tenus par vœu de se consacrer au prochain, et d'aller au milieu de mille dangers et de mille travaux aux dernières limites du monde habitable, chercher un homme pauvre, inconnu, infidèle pour exercer envers lui la charité; car il serait bien ridicule, ayant près de soi des frères envers lesquels on peut remplir les devoirs de la charité, de refuser de le faire, tandis que nous allons au bout du monde, vers des personnes qui, à beaucoup près, ne nous touchent pas autant, et qui ne doivent pas nous être si chères.

Nous devons conclure de toutes ces vérités combien est étroite l'obligation qu'ont les Religieux de s'aimer; car, si la charité ne règne pas entre eux, bien loin d'être des Religieux, ils ne sont pas même de vénérables chrétiens. Puisque Dieu est charité, comme dit saint Jean, il ne peut être dans les maisons où la charité ne règne pas; et si Dieu n'y est pas, c'est donc le démon qui y règne. Les Religieux n'étant pas les enfans de la charité, n'ont pas Dieu pour père; alors c'est le démon qui devient leur père, suivant la doctrine de saint Jean, qui dit, en parlant de la charité : *C'est par là que les hommes font connaître s'ils sont les enfans de Dieu, ou les enfans du démon* (1). C'est à ce texte que se rappor-

(1) In hoc manifesti sunt filii Dei, et filii diaboli. *Ibid. cap.* 3. 10.

tent ces paroles que l'on attribue à saint Jérôme : Sans la charité, les maisons religieuses sont des enfers, et ceux qui les habitent des démons (1).

Que tous ceux qui vivent dans les maisons religieuses, s'ils ne veulent pas être des démons, comme dit saint Jérôme, ou comme des enfans du démon, comme dit saint Jean, fassent donc tous leurs efforts pour avoir, *avant tout et par dessus tout*, une vraie charité fraternelle ; parce qu'ils sont les membres d'un même corps ; que l'unique moyen de se conserver est une union parfaite, comme nous l'avons dit plus haut. Puisque chaque membre recherche son bien et sa conservation, et qu'il ne peut obtenir tout cela que par le corps, il faut qu'il se tienne intimément uni au tout et à chaque partie qui forme le tout. C'est ainsi que doivent vivre les Religieux en communauté.

§ III.

Effets de la charité fraternelle.

La charité fraternelle, je veux dire la charité vraiment chrétienne, n'est pas commune ; elle est plus rare qu'on ne pense, même dans les communautés ; parce que souvent l'affection que l'on a les uns pour les autres ne prend sa course que dans des principes purement naturels, comme la parenté, les perfections de l'esprit et du corps, ou quelque intérêt particulier. La charité chrétienne qui doit régner parmi les Religieux, et même parmi les chrétiens, ne fait point attention à toutes ces choses, les motifs sont bien différens et bien plus élevés.

(1) Sine Charitate cœnobia sunt tartara, et habitatores sunt dæmones.

Tout ce qui a de l'éclat n'est pas d'or, parmi les pierres précieuses, il en est beaucoup de fausses; de même, dans la charité fraternelle, souvent il n'y a que l'apparence et peu de vérité. Voyons quelles sont les marques auxquelles nous pourrons reconnaître celle qui est réelle.

Notre Seigneur nous a donné la première marque lorsqu'il nous a dit : *Le commandement que je vous donne est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés* (1). Si vous vous aimez d'une autre manière, ce n'est pas un amour chrétien, ce n'est pas celui que je vous ai commandé. Or, comment notre Seigneur nous a-t-il aimés? Saint Jean nous l'apprend : *Après avoir aimés les siens, qui étaient dans ce monde, il les a aimés jusqu'à la fin* (2). Que veulent dire ces paroles *jusqu'à la fin*? Elles veulent dire 1° que son amour a été effectif, qu'il nous en a donné de véritables témoignages en faisant et en souffrant tout pour nous, jusqu'à mourir de la mort la plus douloureuse et la plus ignominieuse. 2° Il a fait tout cela pour une fin très pure, pour nos intérêts et non pour les siens; car, quoi que l'on puisse donner à Dieu, il n'en est pas plus riche, ni plus heureux; il n'en est pas moins comblé de gloire, quelque injure qu'on lui fasse. 3° Il nous a aimés *jusqu'à la fin*, avec fermeté, constance, en tout temps, en tous lieux, dans toutes les positions, sans jamais se séparer de nous que lorsque nous nous en sommes séparés nous-mêmes les premiers, ne laissant pas de nous aimer encore malgré nos défauts de l'ame et du corps. 4° Il nous a aimés,

(1) Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. *Joan.* 15. 12.

(2) Cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos. *Joan.* 13. 1.

tent ces paroles que l'on attribue à saint Jérôme : Sans la charité, les maisons religieuses sont des enfers, et ceux qui les habitent des démons (1).

Que tous ceux qui vivent dans les maisons religieuses, s'ils ne veulent pas être des démons, comme dit saint Jérôme, ou comme des enfans du démon, comme dit saint Jean, fassent donc tous leurs efforts pour avoir, *avant tout et par dessus tout*, une vraie charité fraternelle; parce qu'ils sont les membres d'un même corps; que l'unique moyen de se conserver est une union parfaite, comme nous l'avons dit plus haut. Puisque chaque membre recherche son bien et sa conservation, et qu'il ne peut obtenir tout cela que par le corps, il faut qu'il se tienne intimément uni au tout et à chaque partie qui forme le tout. C'est ainsi que doivent vivre les Religieux en communauté.

§ III.

Effets de la charité fraternelle.

La charité fraternelle, je veux dire la charité vraiment chrétienne, n'est pas commune; elle est plus rare qu'on ne pense, même dans les communautés; parce que souvent l'affection que l'on a les uns pour les autres ne prend sa course que dans des principes purement naturels, comme la parenté, les perfections de l'esprit et du corps, ou quelque intérêt particulier. La charité chrétienne qui doit régner parmi les Religieux, et même parmi les chrétiens, ne fait point attention à toutes ces choses, les motifs sont bien différens et bien plus élevés.

(1) Sine Charitate cœnobia sunt tartara, et habitatores sunt dæmones.

Tout ce qui a de l'éclat n'est pas d'or, parmi les pierres précieuses, il en est beaucoup de fausses; de même, dans la charité fraternelle, souvent il n'y a que l'apparence et peu de vérité. Voyons quelles sont les marques auxquelles nous pourrons reconnaître celle qui est réelle.

Notre Seigneur nous a donné la première marque lorsqu'il nous a dit : *Le commandement que je vous donne est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés* (1). Si vous vous aimez d'une autre manière, ce n'est pas un amour chrétien, ce n'est pas celui que je vous ai commandé. Or, comment notre Seigneur nous a-t-il aimés? Saint Jean nous l'apprend : *Après avoir aimés les siens, qui étaient dans ce monde, il les a aimés jusqu'à la fin* (2). Que veulent dire ces paroles *jusqu'à la fin*? Elles veulent dire 1° que son amour a été effectif, qu'il nous en a donné de véritables témoignages en faisant et en souffrant tout pour nous, jusqu'à mourir de la mort la plus douloureuse et la plus ignominieuse. 2° Il a fait tout cela pour une fin très pure, pour nos intérêts et non pour les siens; car, quoi que l'on puisse donner à Dieu, il n'en est pas plus riche, ni plus heureux; il n'en est pas moins comblé de gloire, quelque injure qu'on lui fasse. 3° Il nous a aimés *jusqu'à la fin*, avec fermeté, constance, en tout temps, en tous lieux, dans toutes les positions, sans jamais se séparer de nous que lorsque nous nous en sommes séparés nous-mêmes les premiers, ne laissant pas de nous aimer encore malgré nos défauts de l'ame et du corps. 4° Il nous a aimés,

(1) Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. *Joan.* 15. 12.

(2) Cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos. *Joan.* 13. 1.

non à cause de nos perfections intérieures ou extérieures, à cause de notre bon esprit, de notre grand jugement, de notre science, de notre beauté, de notre noblesse, de nos richesses, de nos charges et de nos dignités, mais pour la gloire de Dieu et notre salut, pour nous affranchir du péché, nous purifier de nos vices, nous faire acquérir la vertu, nous rendre parfaits et nous faire arriver à la béatitude éternelle. Voilà comment et pourquoi notre Seigneur nous a aimés; il veut que nous nous aimions de la même manière, que nous ayons les mêmes vues, et que notre amour produise, autant que possible, les mêmes effets.

Saint Paul explique cela dans deux endroits différens de ses Epîtres, il dit aux Colossiens : *Vous qui avez le bonheur d'être les élus de Dieu, ses Saints et ses bien aimés, revêtez-vous, avec des entrailles de miséricorde, de la douceur, de l'humilité, de la modestie, de la patience, vous supportant les uns les autres, vous pardonnant mutuellement les injures, comme Notre Seigneur vous a pardonné* (1). Il dit aux Corinthiens en décrivant les caractères de la vraie charité : *La charité est patiente, elle est pleine de douceur, elle ne s'irrite pas, elle n'est pas ambitieuse, elle ne tient pas à ses intérêts, elle ne s'aigrit pas, elle ne se réjouit pas du mal, elle souffre tout, elle ne croit pas le mal, elle espère tout pour le prochain, elle est disposée pour lui à tout souffrir* (2).

Voilà les vrais effets de la charité fraternelle, ce que doivent bien savoir et bien pratiquer ceux qui vivent en communauté, mais la pratique offre de grandes difficul-

(1) Induite vos, sicut electi Dei, sancti et dilecti, viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam supportantes invicem, et donantes vobismetipsis, si quis adversus aliquem habet querelam, sicut et Dominus donavit vobis, ita et vos. *Coloss.* 3. 12.

(2) 1. Cor. 13. 1.

tés, il faut faire tous ses efforts pour les surmonter. Voyons les moyens d'en venir à bout.

La plus grande étude de l'homme pour la conduite de sa vie, consiste à bien régler son entendement, à le dégager de toutes ses erreurs, de toutes ses idées fausses, afin de ne lui laisser que les idées justes et vraies sur chaque chose. D'abord, parce que notre entendement est, sans aucun doute, la plus noble et la plus importante faculté de notre ame. Il est certain, ensuite, que c'est l'opinion que nous nous sommes formée qui gouverne tout en nous, c'est le premier mobile de toutes nos opérations, la source de nos affections, de nos paroles et de nos œuvres. Pourquoi un avare aime-t-il et désire-t-il si passionnément les richesses? Pourquoi les recherche-t-il avec une ardeur si grande, qu'il ne craint pas de s'exposer à toutes sortes de dangers, à parcourir toutes les parties du monde pour les acquérir? Pourquoi les conserve-t-il avec tant de soin et de parcimonie? Pourquoi éprouve-t-il une si grande peine quand il les perd, que la douleur lui cause quelquefois la mort? C'est l'opinion qu'il a que les richesses sont le plus grand bien, qu'elles seules peuvent le rendre heureux, que sans elles il sera misérable. Il en est de même de l'ambitieux pour ce qui tient aux honneurs, du volupteux pour les plaisirs, de l'homme de lettres pour la science. Pour que l'homme passionné pour les richesses ne les désire plus avec tant d'ardeur, ne les recherche plus avec tant d'empressement, qu'il en supporte la perte avec moins de peine, qu'il devienne plus libéral envers les pauvres, que faut-il faire? il faut seulement ôter de son esprit l'idée fausse qu'il a du mérite des richesses, et lui donner l'idée vraie que l'on en doit avoir; car tant que son esprit sera imbu de cette opinion erronée, il pensera toujours de même des richesses, et se donnera la même peine pour les acquérir,

Epictète disait que le premier soin de l'homme, qui voulait devenir sage et vertueux, devait être de bannir de son entendemenl les opinions fausses, et de purifier son esprit de ses erreurs (1).

Malheur à vous, dit Isaïe, *qui jugez faussement des choses, qui appelez mal le bien, et le bien mal; qui changez les ténèbres en lumière, et la lumière en ténèbres; l'amertume en douceur, et la douceur en amertume*; il est impossible que vous ne soyez pas accablés de maux (2). Le Roi-Prophète avait dit avant lui : *Les enfans des hommes sont vains, légers, vicieux, parce qu'ils se servent de fausses balances pour peser les choses*, et ont par conséquent de fausses opinions (3). Il dit ailleurs : *Enfans des hommes, jugez selon l'équité; vos erreurs ont nourri l'iniquité de votre cœur*, c'est pour cela que *vos mains ne trament que des iniquités* (4).

Mais revenons à notre sujet, je veux dire la charité envers le prochain. Pour nous corriger des fautes que nous commettons contre cette vertu, allons à la source du mal. Ceux qui étudient une science ne la posséderont jamais s'ils ne remontent aux premiers principes; celui qui étudie les langues doit s'attacher à la racine du mot. Faisons de même pour la charité. Pour qu'elle soit vraie, pure et constante, il faut réformer notre entendement en ce qui touche le prochain, le débarrasser de toutes

(1) Apud Arrian. lib. 2. c. 17.

(2) Væ, qui dicitis malum bonum, et bonum malum : ponentes tenebras in lucem, et lucem in tenebras, ponentes amarum in dulce, et dulce in amarum. *Isai.* 5. 20.

(3) Verumtamen vani filii hominum; mendaces filii hominum in stateris. *Psal.* 61. 9.

(4) Recta judicate, filii hominum : etenim in corde iniquitates operamini, in torra injustitias manus vestræ concinnant. *Psal.* 57. 1.

les fausses opinions qu'il peut en avoir, afin qu'il n'en ait plus que de justes et véritables.

Pour cela, il ne faut pas faire attention à l'extérieur, mais aux choses précieuses qui sont cachées. *Ne jugez pas les choses d'après les apparences*, nous dit Notre-Seigneur, *mais portez-en un bon jugement* (1). Jésus-Christ adressait ces paroles aux juifs, qui se trompaient lourdement à son sujet, parce qu'ils en jugeaient selon ce qui paraissait extérieurement en lui : ils le voyaient pauvre, fils d'un artisan, n'ayant fait aucune étude, et c'était sur cela qu'ils fondaient leur jugement sur lui; ils s'arrêtaient opiniatrément à ces dehors; ils ne voulaient pas aller plus loin; ils ne faisaient attention ni à ses vertus, ni à la pureté de sa doctrine, ni à ses miracles, ni aux Ecritures qui rendaient témoignage de lui; ils ne le voyaient que comme un homme ordinaire, comme un fourbe qui voulait acquérir du crédit, dont il fallait se défier et se débarrasser. Voilà ce qui trompa les juifs et fut la cause de leur malheur; c'est pour cela que notre Seigneur leur disait : *Ne jugez pas selon les apparences, mais soyez justes et équitables dans vos jugemens.*

On tient tous les jours la même conduite envers le prochain. Les jugemens sont différens selon ses richesses ou sa pauvreté, ses honneurs ou sa bassesse, ses prospérités ou ses afflictions; c'est-à-dire on juge par ce qui est hors de lui, et non parce qui est en lui; de là les injustices envers le prochain et les faux jugemens que l'on en porte. Les imperfections du corps et de l'esprit, les fautes qu'il commet servent de bases aux opinions que l'on s'en forme. Il faut obvier à ce désordre de l'entendement, suivre le conseil de Notre-Seigneur, ne jamais juger par l'exté-

(1) Nolite judicare secundùm faciem, sed justum judicium judicate. *Joan.* 7. 24.

rieur. Mettons notre prochain dans une autre balance, et nous aurons des idées plus justes. La foi, qui est une participation de la connaissance que Dieu a de tout, doit nous guider, nous donner des idées véritables, assurées, infaillibles sur ce que nous devons penser du prochain. Que nous apprend-elle?

Elle nous apprend que tout homme, de quelque condition qu'il soit, est digne d'une très-haute estime et d'un très-grand honneur. *Vous l'avez, pour un peu de temps, placé au-dessous des anges,* dit David, *vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, et vous lui avez donné l'empire sur les œuvres de vos mains* (1). 1° Tout homme, dans quelque position qu'il soit, est l'ouvrage de Dieu et le chef-d'œuvre de ses mains.

2° Il est créé à son image, personne ne peut lui refuser cette glorieuse qualité ; *Dieu a créé l'homme à son image,* dit Moïse (2). Il y a en quelque sorte dans l'homme deux images de Dieu : une que l'on peut appeler naturelle et substantielle, car l'ame, dans une certaine proportion, est comme Dieu un esprit pur, doué d'entendement et de volonté, libre dans ses opérations ; l'autre, surnaturelle et accidentelle, je veux dire l'image que forme en nous la grâce, qui commence dans cette vie de la manière la plus admirable, mais qui ne pourra arriver à sa perfection que dans la gloire. Puisque l'homme est fait à l'image de Dieu, nous devons sans doute lui rendre honneur. Nous honorons les images des rois, des saints et de notre Seigneur, quoiqu'elles ne soient que de pierre, de bois ou de papier; nous avons bien plus raison d'honorer l'homme, image vivante de Dieu, et

(1) Minuisti eum paulo minus ab Angelis ; gloria et honore coronasti eum, et constituisti eum super opera manuum tuarum. *Psal.* 8. 6.

(2) Creavit Deus hominem ad imaginem suam. *Genes.* 1. 17.

faite de sa propre main. C'est pour cela que saint Ignace, martyr, écrivait aux Philippiens : Aimez-vous mutuellement comme les images de Dieu. Nous respectons les images de notre Seigneur, non parce qu'elles sont d'or ou d'argent, mais à cause de celui qu'elles représentent, qui mérite un respect et un honneur infini ; nous ne méprisons pas celles qui sont de bois ou de papier, lors même qu'elles sont malfaites, parce que nous ne faisons point attention à la matière ou aux défauts, nous ne voyons que Jésus-Christ. Eh bien ! c'est ainsi que nous devons considérer l'homme, image de Dieu, quoiqu'il soit pauvre, ignorant, imparfait de corps et d'esprit, parce qu'il porte toujours gravé au fond de son ame cette admirable beauté et ces traits ravissans des perfections divines. Pour montrer la beauté extraordinaire de l'ame, il suffit de penser, comme dit sainte Thérèse, que Dieu l'a faite à son image. L'image d'une chose très belle ne peut être que très belle, autrement elle ne serait pas son image.

3° Tout homme, et encore plus celui qui est en grâce, est fils de Dieu, et il peut dire, toutes les fois qu'il veut, selon l'instruction même de notre Seigneur : *Notre Père qui êtes aux Cieux ;* si tout homme est Fils de Dieu, on ne peut pas plus mettre en doute sa noblesse que celle du fils du plus grand monarque de la terre. C'est ce qui fait dire au prophète Malachie ; *Est-ce qu'un seul père n'est pas à nous tous? N'est-ce pas un seul Dieu qui nous a créés? Pourquoi donc chacun de nous méprise-t-il son frère* (1)?

4° Nous savons que Dieu aime l'homme d'un amour

(1) Numquid non pater unus omnium nostrum, numquid non Deus unus creavit nos ? quare ergo despicit unusquisque nostrum fratrem suum ? *Malach.* 2. 10.

infini, que c'est pour lui qu'il a créé l'univers, que toutes les créatures sont à son usage et doivent le servir ; qu'il lui a donné un de ses Anges, un des princes de sa cour, pour être toujours à ses côtés, l'accompagner partout, l'assister et le défendre ; qu'il lui prépare, après la mort, la béatitude éternelle, qu'il veut le faire jouir à jamais de ses biens, de sa gloire et de lui-même. Placé dans cette position sublime, l'homme ne mérite-t-il pas la plus haute estime? N'est-il pas élevé au plus haut degré d'honneur.

5° Mais c'est surtout par le mystère de l'Incarnation et son alliance divine avec l'humanité, et que le Fils de Dieu a infiniment ennobli tous les hommes. La foi nous apprend que Jésus-Chrit est devenu leur Rédempteur et leur Sauveur ; qu'il les aime avec tant de force qu'il s'est fait homme pour eux, et pour eux il a consacré toute sa vie, qu'il a souffert la mort la plus douloureuse et la plus infâme pour leur salut. Par l'Incarnation, tous les hommes lui appartiennent de droit, il les a acquis, non avec de l'or ou de l'argent, mais par trente-trois ans de travaux continuels, et en répandant jusqu'à la dernière goutte de son sang. Ce sont ses conquêtes, ses dépouilles et ses lauriers. De plus, tous les hommes, et surtout les justes, sont les frères et les cohéritiers de notre Seigneur, et leurs ames sont ses épouses ; il a fait un commandement exprès, qu'il appelle son commandement, pour nous montrer qu'il l'avait particulièrement à cœur, et qu'il voulait qu'il fût observé avec une affection toute nouvelle. Il nous oblige, par ce commandement, à aimer les hommes, et à les aimer comme nous nous aimons, et, ce qui est encore bien plus, comme il nous a aimés ; il veut que nous fassions et que nous endurions pour eux ce qu'il a fait et enduré pour nous, et avec les mêmes intentions. Il nous a défendu de dire jamais à notre pro-

chain une parole qui puisse l'offenser ; il prononce la peine de la mort et de l'enfer contre celui qui l'appellera fou ou insensé par l'emportement d'une mauvaise colère, ou le sentiment d'une haine formelle ; il regarde comme fait à lui-même ce que l'on fait au moindre des siens : *Je vous dis, en vérité, qu'autant de fois que vous avez fait quelque chose à l'un des moindres de mes frères que vous voyez, vous l'avez fait pour moi* (1). Remarquez combien ce mot frère élève l'homme ; on peut donc bien dire que les délices du Fils de Dieu sont d'être avec les enfans des hommes (2). Nous ne pouvons donc lui faire un plus grand plaisir que de l'aimer pour l'amour de lui. Nous devons les regarder comme des vases de cristal remplis de la liqueur très précieuse du sang de Jésus-Christ, qu'il ne faut toucher qu'avec grande circonspection et grande délicatesse de peur de les briser.

Il faut bien connaître toutes ces vérités que la foi nous enseigne sur le prochain, les graver profondément dans son esprit, les repasser dans sa mémoire, afin de disposer aisément l'ame à une excellente et parfaite charité chrétienne. Quand nous savons qu'un homme est le Roi, nous n'avons aucune peine à lui montrer notre respect et à lui parler d'une manière toute différente que nous ne le ferions à d'autres, par la seule idée que c'est le roi ; de même, quand nous aurons de notre prochain l'opinion que la foi nous en donne, que nous vivifierons cette foi, il nous sera facile, en le voyant si noble, comblé de tant d'avantages, couronné d'une si grande gloire, et par suite si digne d'estime, de respect et d'amour, de l'estimer, de le respecter et de l'aimer ; et il nous sera difficile de le mépriser et de lui faire outrage.

(1) Amen dico vobis quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis mihi fecistis. *Matth.* 25. 40.

(2) Deliciæ meæ esse cum filiis hominum. *Prov.* 8. 31.

Vous direz peut-être, si d'un côté le prochain mérite l'estime et l'amour, de l'autre, ses imperfections et ses vices le rendent digne de mépris et d'aversion. Je réponds qu'il ne faut pas plus regarder le prochain de ce côté-là qu'on ne regarde une tapisserie à l'envers. Les princes et les grands de la cour ne méprisent point un roi petit enfant qui ne fait que bégayer, ils lui rendent, au contraire, tous les honneurs dus à sa dignité royale; parce que, quoique enfant et malade, il ne laisse pas d'être roi, ce qui impose à tous ses sujets l'obligation de l'honorer et de le respecter, quelles que soient ses infirmités : de même, quoique le prochain soit imparfait et vicieux, et, si vous voulez, tout couvert de fautes, il est toujours l'ouvrage, le chef-d'œuvre et l'image de Dieu; il est son fils, il est chrétien, le frère, le cohéritier, le bien et l'acquisition de notre Seigneur; et, s'il est juste, son ame est son épouse; on ne peut lui ôter tout cela, lui ravir ces titres de gloire qui le rendent digne d'amour, de respect et d'honneur.

Il faut donc que les Religieux, pour avoir une véritable et sincère charité avec tous ceux avec qui ils vivent, ne les voient qu'avec des yeux éclairés par ces pensées, qu'ils croient fermement tout ce que nous venons de dire, qu'ils en fassent intérieurement des actes de foi; alors, imprégnés de cette doctrine, ils s'aimeront tous, ils se parleront avec honneur et respect, ils agiront toujours avec douceur, affabilité et charité; ils souffriront avec patience et bonté les défauts du corps et de l'esprit les uns des autres, et vivront en grande paix et en grande union. En regardant ainsi le prochain avec les yeux de la foi, la charité aura toutes les qualités dont parle saint Paul. Si nous regardons avec les yeux de la chair et avec ses imperfections, nous aurons beaucoup à souffrir, et nous ferons beaucoup de fautes.

Quand nous sommes assurés que celui que nous voyons est le roi, nous lui portons sans difficulté un grand respect; et, si nous le perdons de vue, nous n'avons plus le même respect et la même déférence : ainsi nous agirons avec le prochain, selon la manière dont nous le considérerons.

§ IV.

Effets de la charité fraternelle.

Pour bien comprendre les effets de la charité fraternelle nécessaire dans les communautés, nous nous servirons d'une comparaison que nous avons déjà employée. *Comme dans un seul corps*, dit saint Paul, *nous avons plusieurs membres, et que tous ces membres n'ont pas le même emploi; ainsi, quoique nous soyons plusieurs, nous ne sommes tous qu'un seul corps en Jésus-Christ, et les membres les uns des autres* (1). Or, qu'y a-t-il de plus admirable que l'union qui existe entre les membres d'un corps? que ne font-ils pas les uns pour les autres? ils s'aiment sans feinte, ils ne se nuisent jamais; ils s'entr'aiment, se soulagent, se défendent mutuellement. L'union est si parfaite, quoiqu'il y en ait un grand nombre, qu'ils ne font absolument qu'un, excepté dans les frénétiques chez lesquels la nature est dans le désordre.

Les membres ne se nuisent jamais : ceux qui vivent en communauté, étant les membres d'un même corps, doivent apporter le plus grand soin à ne pas se nuire les

(1) Sicut in uno corpore multa membra habemus omnia autem membra non eumdem actum habent; ita multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra. *Rom.* 12. 5.

uns aux autres, ni par pensées, ni par paroles, ni par action.

Prenez bien garde, dit saint Dorothée (1), de ne faire aucune chose qui puisse causer du déplaisir à votre prochain, soit par paroles, soit par actions, soit par gestes, soit par votre extérieur, ou de quelque manière que ce puisse être. En voulant montrer ailleurs que la charité fraternelle est préférable à tout, et que pour rien au monde il ne faut la blesser, il dit : Mes frères, quelque affaire qu'il se présente, quelque nécessaire et bonne qu'elle soit, je ne désire pas que vous la fassiez avec inquiétude d'esprit et si elle peut porter le trouble dans votre prochain et blesser la charité que vous lui devez. Je vous le dis encore, quittez tout ce que vous faites, si vous ne pouvez le faire sans vous inquiéter et sans offenser les autres; il vaut mieux que la chose périsse que la charité. C'est pourquoi, si vous voyez votre frère affligé ou troublé, même légèrement, arrêtez-vous là et n'allez pas plus loin; je vous l'ai déjà dit, et je ne me lasserai pas de vous le dire, quand je vous le dirais mille fois, laissez tout là : il est plus expédient d'en user ainsi que de vous molester mutuellement. Avez-vous perdu le souvenir de cette sage parole d'un des anciens Pères, que notre vie et notre mort dépendent de notre prochain.

Saint Paul disait aux Ephésiens : *Bannissez d'entre vous toute amertume de cœur, toute aigreur, toute aversion contre votre prochain*, tout sentiment qui vous inspire de la peine à le voir, à lui parler et à lui faire plaisir; ne donnez pas entrée à la colère qui porte à se venger, à ne pas faire le bien quand on le peut, et même quand on en est prié, mais à faire du mal. *Evitez toute*

(1) Instit. 4.

querelle, toute contestation, toute dispute; fermez la bouche aux médisances, aux paroles piquantes et injurieuses; en un mot, abstenez-vous de toutes les actions qui blessent la charité et qui ressentent la malice (1).

Tous les manquemens contre la charité prennent naissance dans les pensées de mésestime et de la mauvaise opinion que l'on a du prochain; parce que tout dépend de là; il faut donc les bannir entièrement, éloigner de notre esprit et de notre cœur tout ce qui peut rendre le prochain vil et abject, ne nourrir que les pensées qui nous le font estimer et aimer, comme nous l'avons dit dans le paragraphe précédent. Quand une imperfection, un vice paraîtront, qu'une action mauvaise aura été faite, si votre esprit est frappé et vous porte à parler mal de celui qui est coupable, soutenez cet assaut qui, il faut l'avouer, est très dangereux, et cause ordinairement la perte d'un homme s'il ne veille beaucoup sur lui-même. Ne précipitez pas votre pensée, réprimez votre langue, arrêtez-vous tout court, et suivez le sage conseil d'Epictète (2). Dites à la tentation qui vous attaque : Attends un peu; avant que je pense, que je juge, que je méprise et parle mal, laisse-moi examiner, afin que je sache qui tu es, d'où tu viens, ce que tu veux, et où tu vas. Ayez aussitôt recours, comme à votre refuge assuré, aux grandes considérations de la dignité du prochain; tenez ferme jusqu'à ce que le combat soit terminé à votre avantage, et que vous soyez sorti victorieux. Ne vous arrêtez pas à ce qu'il y a de vil et de méprisable dans le prochain. Faites ce que vous faites en considérant Jésus-Christ dans le très

(1) Omnis amaritudo, ira et indignatio, et clamor et blasphemia tollatur à vobis cum omni malitia. *Ephes.* 4. 31.

(2) Arrian. lib. 2. c. 18.

saint Sacrement de l'autel; vous ne faites pas attention à la couleur, à la figure, à ce qui frappe vos sens, mais vous allez plus loin, et, avec les yeux de la foi, vous voyez la personne de Jésus-Christ, voilée par les apparences : pénétrez de même jusqu'à l'ame du prochain, voyez-y l'image de Dieu, les traits éclatans de ses perfections, la gloire admirable dont elle est ornée, et les trésors qu'elle renferme.

De plus, pour vous empêcher de nuire à votre prochain, de vous mettre en colère contre lui, de lui dire des paroles piquantes ou d'en médire, figurez-vous que c'est à Jésus-Christ que toutes ces paroles s'adressent ou au moins quelles aboutissent. « Réjouissons-nous, dit « saint Augustin, et rendons grâces à Dieu de ce que « non seulement il nous a faits Chrétiens, mais de ce « qu'il nous a encore faits Christ. Comprenez-vous bien, « mes frères, la grandeur de cette grâce de Dieu? ad« mirez et tressaillez d'aise de ce que nous sommes Jé« sus-Christ; car si Jésus-Christ est la tête du corps, « nous en sommes les membres, lui et nous composons « tout ce corps et cet homme (1). » C'est dans cette pensée que le saint abbé Apollo de la Thébaïde, avait coutume de dire à ses Religieux, qu'ils devaient adorer les Frères qui venaient les visiter; parce que, leur disait-il, ce n'est pas eux que vous adorez, votre vénération ne se porte pas sur eux, mais sur Dieu qui réside en eux; et il ajoutait : « Avez-vous vu votre frère? « Vous avez donc vu votre Seigneur et votre Dieu (2). »

(1) Gratulemur et agamus gratias non solùm nos Christianos factos esse, sed etiam Christum. Intelligitis, Fratres, gratiam Dei super nos? admiramini, gaudete, Christus facti sumus; si enim ille caput est, nos membra, totus ille homo et nos. *Aug. tract.* 21 *in Joan.*

(2) Pallad. in hist. Laus.

« Puisque nous sommes tous membres de Jésus-Christ, « dit saint Augustin, que nous ne faisons qu'un même « corps avec lui, comment pourriez-vous ne pas offen- « ser Jésus-Christ quand vous offensez un de ses mem- « bres (1)? » Jésus-Christ lui-même le déclarera hautement devant tout l'univers au jour du jugement, comme il le dit dans l'Evangile. Saint Dorothée avait gravé profondément dans son cœur ce noble et utile sentiment. Lorsque son cher disciple, saint Dosithée, infirmier de la maison, avait, par fragilité, commis quelques fautes légères envers un de ses malades, qu'il avait manqué de lui rendre un petit service, qu'il lui était échappé une parole un peu rude, il se retirait fort affligé dans sa cellule pour pleurer sa faute, sans vouloir recevoir aucune consolation. Les autres frères qui servaient avec lui à l'infirmerie, après avoir fait en vain tout ce qui était en leur pouvoir pour le consoler, étaient contraints de prier saint Dorothée d'aller le voir pour apprendre de lui la cause de sa tristesse et y apporter remède. Saint Dorothée allait à la cellule de saint Dosithée, il le trouvait assis à terre, le visage baigné de larmes; eh bien! Dosithée, qu'avez-vous, lui disait-il? quel est le sujet de vos larmes? Ah! mon père, lui répondait ce saint jeune homme, je vous demande pardon, je pleure la faute que j'ai commise, j'ai éprouvé un mouvement d'impatience contre un de mes frères, je ne lui ai point parlé avec toute la douceur avec laquelle je devais lui parler. Est-il vrai, Dosithée, lui disait alors le bon vieillard, que vous êtes en colère, et que vous avez parlé avec émotion à votre frère? N'avez-vous pas honte de vous

(1) Quia membra Christi omnes facti sumus, quomodo non peccas in Christum, qui peccas in membrum Christi? *Aug. serm.* 16. *de verb. Dom.*

emporter ainsi envers lui? Savez-vous qui il est? c'est Jésus-Christ; en l'affligeant, vous affligez Jésus-Christ. Dosithée ne répondait rien, tenait les yeux baissés et pleurait avec grande amertume de cœur. Si, après avoir repris sa charge, il retombait dans la même faute, il allait de nouveau se cacher dans sa cellule et pleurait. Saint Dorothée allait encore le visiter, et se contentait de lui dire : Qu'y a-t-il de nouveau, Dosithée? avez-vous encore affligé Jésus-Christ? vous êtes-vous impatienté, avez-vous parlé trop rudement à quelques frères? C'est avec cette vue continuelle de Jésus-Christ dans le prochain, avec la pensée de son excellence et de sa dignité, que nous pourrons étouffer et anéantir tout ce qui serait contraire à la charité.

§ V.

Des soupçons et des jugemens téméraires.

Rien n'est plus contraire à la charité envers le prochain que les mauvais soupçons et les jugemens téméraires; et cependant rien ne semble plus naturel. Quand on entend dire quelque chose à quelqu'un, on est aussitôt porté à le tourner en mal; on donne une interprétation maligne à toutes ses actions, on pense et on juge qu'il n'agit que par des motifs d'ambition ou d'intérêt, et souvent on fait un homme coupable d'un crime auquel il n'a pas seulement pensé. Saint Dorothée appelle celui qui est sujet à ce vice, *menteur dans son cœur et sa pensée* (1); et il dit : Il est prompt à faire des jugemens téméraires; il ne saurait voir deux frères parler ensemble qu'il ne soupçonne et ne dise qu'ils parlent de

(1) Instit. 9.

lui; s'ils refusent de parler en sa présence, il croit qu'ils se taisent à cause de lui; si, sans y penser, on laisse échapper quelque petit mot, il juge aussitôt qu'on l'a fait pour l'offenser; enfin, on ne saurait rien faire devant lui qu'il ne le tourne en mal et l'interprète en mauvaise part; il ne craint point d'assurer que telle personne agit ainsi à cause de lui, que c'est pour telle ou telle raison, ou tel motif.

Il y a long-temps, dit le même Saint, en parlant de lui-même, qu'étant encore dans le monastère, il me prit envie de connaître par la figure, les gestes, le naturel et la disposition intérieure des hommes, et voici ce qui m'arriva : Une femme passait un jour devant moi portant une cruche pleine d'eau; je ne sais comment je me laissai aller à la regarder fixément entre les deux yeux, et à soupçonner ensuite que c'était une femme de mauvaise vie. J'éprouvai bientôt après une grande peine d'esprit que j'allai déclarer à l'abbé Jean, mon père spirituel : mon père, lui dis-je, s'il arrive qu'en voyant une action extérieure d'une personne, ou en considérant sa figure, il me vienne, quoique malgré moi, un soupçon ou même un jugement sur l'état intérieur de sa conscience, que faut-il que je fasse? Eh quoi! mon frère, me répondit-il, si cette personne a quelques défauts, ne peut-elle pas s'en corriger? Quel rapport certain peut-il y avoir entre son ame et ce que semblent montrer ses gestes. Puisque vous ne pouvez tirer aucune conjecture de ce qu'elle a dans l'ame par son extérieur, gardez-vous bien de jamais vous arrêter à ces pensées, d'ajouter foi à vos soupçons, qui sont le plus ordinairement faux; une fausse règle, quand on s'en sert, fait gauchir les choses les plus droites. Cette instruction fit une telle impression sur mon esprit, que depuis lors je me défie extrêmement de toutes les pensées qui se portent sur le prochain.

Il n'est rien de plus dangereux que les soupçons, surtout quand ils séjournent quelque temps dans notre esprit; alors nous nous persuadons que nous voyons des choses qui véritablement n'existent pas; en voici un exemple que j'ai vu de mes yeux : Etant encore dans le monastère (c'est toujours saint Dorothée qui parle), il y avait parmi nous un Frère fort entaché de ce vice, et tellement livré à ses soupçons et à ses jugemens que, quand il s'était mis quelque chose dans l'esprit, et qu'il avait chaussé une fois une opinion, il n'y avait pas moyen de l'en faire revenir. Etant ainsi mal disposé, et son mal faisant tous les jours de nouveaux progrès, il entra un jour dans le jardin dont il avait soin, pour voir, comme son humeur l'y portait continuellement, s'il ne découvrirait pas quelque faute dans les Frères. Le démon lui persuada qu'il voyait un Religieux qui cueillait des figues à la dérobée, et les mangeait. Vous remarquerez que c'était à deux heures du matin et un jour de communion. Assuré d'avoir vu commettre cette faute, il sort sans bruit du jardin de peur d'être aperçu de celui qu'il pensait être où il n'était pas; à l'heure où tous les Religieux s'assemblaient pour communier, il épia pour voir ce que ferait celui que son imagination trompée avait vu prendre et manger des figues; il le vit se laver les mains pour approcher plus décemment des saints autels. Alors il va promptement au Père Abbé dire ce qu'il croyait avoir vu, afin qu'il empêchât ce Frère de communier. L'Abbé fait appeler ce Frère et l'interroge, et après beaucoup de questions découvre la vérité; alors il ordonne à tous les Religieux de s'assembler, leur raconte ce qui est arrivé, donne la communion à ce Religieux injustement accusé, et fait une sévère réprimande à l'accusateur soupçonneux et le prive de la communion. Il agit sagement, car il confondit le démon, instigateur

du mal, blâma celui qui l'avait commis, et le guérit des soupçons qu'il avait contre ses Frères. En le réprimandant hautement devant tous, il lui fit obtenir, par la honte qu'il éprouva, le pardon de son péché et la grâce de ne le plus commettre; de plus, les autres apprirent, par cet exemple, à ne s'arrêter jamais à leurs soupçons. Après avoir dit beaucoup de choses sur ce sujet, il nous recommanda à tous de veiller exactement sur nos pensées, de ne laisser naître dans notre cœur aucun soupçon, de ne jamais juger mal de personne; car rien n'est plus contraire à l'esprit de charité. Quoique ce vice soit très pernicieux, il ne laisse pas cependant d'être fort commun parmi les hommes; il n'y a rien de plus ordinaire que d'avoir bonne opinion de soi et mauvaise opinion du prochain; de juger en sa faveur et de condamner autrui; de s'excuser et d'accuser. Cependant il faut se corriger. Quels sont les moyens que nous devons prendre?

Considérons, d'abord, qu'en jugeant de l'intérieur d'une personne, nous blessons les droits de Dieu et sa suprême autorité. Juger autrui, dit saint Jean Climaque, c'est ravir impudemment à Dieu son pouvoir souverain (1).

On lit dans la vie des Pères du désert, qu'un certain solitaire, portant un mauvais jugement d'un prêtre qui était venu consacrer une hostie et lui donner la communion, entendit une voix qui disait: les hommes m'ont ôté le pouvoir de juger (2). Ce solitaire apprit par là qu'il ne faut pas, dans les saints mystères, s'arrêter au démérite du prêtre, parce que son indignité n'en diminue ni le mérite, ni l'excellence; il apprit aussi qu'il ne faut point juger son prochain et usurper ce qui n'appartient qu'à

(1) Gradu 4.

(2) Tulerunt sibi homines judicium meum. *Apud Rosweyd. lib.* 5. *libell.* 9. *n.* 11.

Dieu seul. Considérons encore que cette facilité à soupçonner et à juger mal du prochain, est la source d'où découle un très grand nombre de maux : de là viennent les mauvaises opinions, les mépris, les défiances, les colères, les haines, les vengeances; et pour celui qui s'y livre, les troubles, les inquiétudes, les sentimens d'orgueil et de vanité qui le portent à se préférer aux autres. L'abbé Maches, raconte dans Cassien : qu'il jugeait mal de ses Frères en trois choses : La première, de ce qu'ils se faisaient couper dans la bouche une petite peau qui incommode beaucoup dans ces climats; il pensait qu'ils prenaient trop de soin à ce que rien ne leur fît peine; la seconde, de ce qu'ils se servaient d'une espèce de manteau dans leurs maladies; la troisième de ce qu'ils bénissaient de l'huile qu'ils donnaient aux séculiers qui leur en demandaient, pour leur servir de préservatif ou de remède. Je fus puni de Dieu, dit-il, en ces trois choses : atteint du mal que cause cette pellicule, je fus contraint par la violence de la douleur et l'exhortation des anciens, de la faire couper; dans cette indisposition je fus obligé de me servir du manteau dont j'avais condamné l'usage dans les autres; enfin, ce que je blâmais le plus, je veux dire la bénédiction de l'huile, que j'attribuais à une haute vanité et à une grande présomption, m'est arrivée ; je fus un jour assiégé tout-à-coup par une foule de séculiers qui me demandèrent de cette huile et me forcèrent de leur en bénir. J'ai connu évidemment par là que, par un juste châtiment de Dieu, le Religieux tombe dans les mêmes fautes qu'il condamne dans les autres, suivant cet arrêt de notre Seigneur : *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés; car on portera contre vous le même jugement que vous aurez porté contre les autres* (1).

(1) Quibus mihi manifestè compertum est iisdem causis ac vitiis mo-

Nous trouvons encore un exemple frappant de cette vérité, qu'il ne faut pas juger témérairement le prochain, et que souvent ceux qui jugent sont eux-mêmes punis. Saint Cyoar, prêtre, gentilhomme d'Aquitaine, après avoir édifié son pays pendant quelques années par sa haute vertu, prit la résolution de quitter le monde pour se retirer dans la solitude. Il alla dans l'évêché de Trèves où il mena une très sainte vie et fit beaucoup de miracles; quelques méchans esprits, comme il y en a partout, interprêtèrent mal ses actions et surtout sa charité et son hospitalité, parce qu'il recevait, le mieux qu'il pouvait, ceux qui venaient le visiter, buvait et mangeait avec eux. Ils le dénoncèrent à l'archevêque, nommé Rustique, comme un homme de bonne chère, et qui n'avait que l'apparence de la vertu. L'archevêque, homme de peu de vertu, croit ce qu'on lui rapporte, sans examiner davantage, parle mal du saint, le persécute, attribue ces miracles à la magie, et lui donne ordre de venir rendre compte de sa vie. Le saint se rend à cet ordre avec une grande humilité et une grande soumission; il se présente à l'évêque qui lui parle avec beaucoup de hauteur en présence de plusieurs membres de son clergé qu'il avait rassemblé pour cela. Il lui déclara que les miracles qu'on rapportait de lui étaient plutôt l'ouvrage du démon que de Dieu; que, sous prétexte d'exercer la charité envers ceux qui venaient le voir, il ne songeait qu'à se livrer à son intempérance; que les Saints n'en avaient pas usé ainsi en affligeant leur corps par les jeûnes et l'abstinence. Le saint répond avec modestie en se justifiant toujours du crime de magie; au même moment, un

nachum obligari, in quibus alios judicare præsumpserit, secundùm illud : Nolite judicare ut non judicemini, in quo enim judicio judicaveritis, judicabimini. *Apud Sur.* 6. *Jul.*

clerc, nommé Léobigie, entre dans la salle portant entre ses bras un enfant trouvé qui n'avait pas plus de trois jours; il venait à l'évêque, selon la coutume de cette église, pour qu'il ordonnât par qui il voulait que fût élevé et nourri cet enfant. L'évêque saisit cette occasion, et dit devant tous: nous verrons maintenant si les miracles de Cyoar viennent de Dieu ou du démon; pour marque de sa sainteté, qu'il obtienne de Dieu que cet enfant de trois jours parle et nous dise quels sont ses parens. Le Saint déconcerté du commandement de son évêque; mais se confiant en celui qui aide toujours les siens, surtout dans les grandes nécessités, lui demande avec instance son assistance, et commande à l'enfant, au nom de la très sainte Trinité, de déclarer son père et sa mère; alors cet enfant étend la main vers l'évêque, et le montrant au doigt, dit hautement et intelligiblement, de sorte que tous purent l'entendre: L'évêque Rustique est mon père, et ma mère se nomme Flavie (1). Tous les assistans furent effrayés de cette révélation, et l'évêque encore plus. Il se jeta aux pieds du Saint et connut, mais trop tard, qu'il ne devait pas mal juger de lui. Le bruit de cette affaire se répandit bientôt; le roi Sigebert fit chasser Rustique de son évêché, au grand contentement de tous, et offrit sa place à saint Cyoar, qui ne voulut jamais l'accepter. Il vécut encore sept ans, toujours malade et priant toujours Dieu pour l'évêque Rustique qui l'avait tant persécuté.

Un jour saint François faisant voyage, rencontre un pauvre couvert de mauvais haillons, son compagnon lui dit: Ne pourrait-il pas se faire, mon Père, quoiqu'il paraisse pauvre, qu'il soit riche? Le saint, qui avait

(1) Iste est pater meus Rusticus Episcopus, et mater mea Flavia nuncupatur.

bien d'autres sentimens sur le prochain, entra en une sainte indignation et lui commanda d'aller se mettre à genoux devant ce pauvre pour lui demander pardon de son mauvais soupçon, de sa parole indiscrète, et de lui donner sa propre robe pour le couvrir; c'est ainsi qu'il le punit.

Il faut considérer, de plus, qu'il n'y a rien de plus sujet à l'erreur que les mauvais soupçons et les jugemens téméraires; on se trompe tous les jours, d'abord parce que l'on ne voit point l'intérieur de la personne, ce qui serait cependant nécessaire pour en bien juger; ensuite, parce que l'homme soupçonne et juge ordinairement des choses, non d'après la vérité, mais selon la disposition de son esprit.

Saint Dorothée (1) donne un exemple de cette vérité. Un homme, dit-il, s'est arrêté pendant la nuit à un coin de rue, trois autres passent, le voient et en juge diversement : l'un croit que c'est un débauché qui attend quelqu'un pour commettre une mauvaise action; l'autre le prendra pour un voleur qui épie une occasion favorable à son dessein; le troisième jugera que c'est un homme de piété qui a donné rendez-vous à un de ses amis pour aller remplir ensemble des devoirs de charité. Tous trois ont vu le même homme, dans le même lieu et en même temps; cependant ils n'en ont pas la même idée, parce que chacun a jugé selon son inclination, et selon l'état de sa conscience. Il est certaines maladies qui gâtent tout ce que peut prendre le malade, et le changent en quelque sorte en leurs principes; il en est de même d'une ame malfaite et qui a de mauvaises habitudes, elle tourne tout en mal, même les meilleures choses; au contraire, une ame vertueuse et bien disposée convertit tout en

(1) Instit. 46.

bien, même les choses les plus mauvaises. C'est ainsi qu'un corps robuste et bien composé ne mange rien qui lui fasse mal; il tire de tout un bon suc et une bonne nourriture.

L'homme, ne suivant donc pour l'orditaire, dans ses jugemens, que les préoccupations de son esprit et les affections de sa volonté, s'éloigne fort souvent de la vérité et se trompe presque toujours; voici un exemple : L'abbé Jean Mosch raconte, dans le Pré spirituel, que le saint vieillard Etienne, prêtre, étant forcé par les médecins, à cause de quelque infirmité, de manger de la viande, reçut la visite de son frère, homme séculier, mais très vertueux. Celui-ci fut scandalisé de voir la conduite du Religieux, et un si grand relâchement après une si longue et si rigoureuse abstinence; en même temps, il entendit une voix qui lui dit : Pourquoi vous scandalisez-vous? ne savez-vous pas que ce que fait votre frère, il le fait par nécessité et par obéissance? Si vous voulez reconnaître son mérite, regardez derrière vous; s'étant retourné, il vit notre Seigneur crucifié, et son frère crucifié avec lui (1).

De plus, cette tendance à juger, en nous ouvrant les yeux pour voir les actions d'autrui, nous les ferme pour les empêcher de voir les nôtres. Ceux, dit saint Jean Climaque (2), qui sont si curieux pour observer, si prompts à reprendre les défauts de leur prochain, oublient facilement les leurs et mettent peu de soin à s'en corriger. Au contraire, celui qui examine attentivement ses péchés, ne croit pas avoir assez de temps pour les pleurer, et ne s'occupe pas de ceux des autres. J'ai vu de véritables pénitens, mais je n'en ai jamais vu un

(1) Cap. 65.
(2) Gradu 10.

seul en qui j'aie remarqué la moindre trace de médisance ou de jugement désavantageux au prochain. Le démon nous excite à pécher, et, quand il n'en peut venir à bout, il s'efforce de porter à juger mal ceux qui pèchent, afin de nous faire tomber par ce jugement dans le péché. Le sage vigneron mange seulement les grains de raisin qui sont mûrs, et laisse les verts sans y toucher; ainsi l'ame sage s'arrête seulement aux vertus qu'elle voit dans son prochain, sans prendre garde à ses vices. *Il ne cherche*, dit David, *que les iniquités*, *et se tourmente et se tue dans ses vaines recherches* (1). C'est pourquoi ne condamnez jamais personne, lors même que vous verriez la faute de vos propres yeux, car souvent nos yeux peuvent nous tromper.

Pensez à vos fautes, laissez celles des autres dont vous n'êtes pas responsable, tenez-vous à ce qui vous est utile. Pourquoi vous amusez-vous à éplucher inutilement les actions de vos frères, même à votre préjudice, puisque cela vous est formellement défendu; ne vaudrait-il pas mieux veiller sur vos propres actions, ce serait votre avantage. Les péchés d'autrui vous importent fort peu, et ne vous sont connus que par l'attention que vous apportez à les connaître; les vôtres, dont vous devez être puni si vous n'y apportez remède, vous sont cachés par votre négligence.

Les Pères du désert de Scéthé, s'étant réunis pour délibérer sur ce qu'ils feraient d'un Frère qui avait commis une lourde faute; chaqun dit son avis. Quand le tour de l'abbé Pior arriva, il ne dit mot, mais sortit du lieu; il alla prendre un grand sac et un petit sachet, il les remplit de sable, puis mit le sac sur ses épaules et le sachet devant lui, il rentra ainsi dans l'assemblée. Les

(1) Scrutati sunt iniquitates, defecerunt scrutantes scrutinio. *Psal.* 63.

Pères, bien étonnés de le voir dans cet état, lui en demandèrent la raison, il leur fit cette sage réponse : Ce grand sac rempli de gravier, que je porte sur les épaules, représente mes péchés qui sont en grand nombre et que je jette derrière mon dos pour ne les pas voir, pour n'en pas avoir de regret et ne les plus pleurer ; ce petit sachet, que je porte sur mon estomac, représente les péchés de mon frère que je tiens devant moi pour les regarder, les juger et les comdamner ; ce n'est pas cependant ce qu'il faudrait faire ; je devrais mettre toujours mes péchés devant moi pour m'en souvenir, m'humilier et demander pardon à Dieu, et les siens derrière pour m'en ôter la vue et le soin. Les Pères, ayant entendu ces paroles, dirent tous : Il est vrai, c'est ainsi qu'il faut faire, et voici le vrai chemin du salut (1).

Un de ces anciens solitaires avait raison de dire : Nous avons assez de quoi pleurer chez nous sans chercher chez les voisins. Un homme ne passerait-il pas pour fou si, ayant perdu son frère, il abandonnait son corps pour aller pleurer sur un mort qui ne lui serait rien. Lorsque Dieu frappa les premiers nés des Egyptiens, chacun pensait à pleurer son mort et non un étranger (2).

Mais peut-être encore avez-vous l'imperfection ou le vice dont vous soupçonnez votre frère. Examinez-vous bien, dit Sénèque, vous vous trouverez peut-être souillé du vice dont vous blamez un autre ; vous êtes injuste de vous aigrir contre une faute que commet un grand nombre, et bien mal avisé de juger un défaut que vous partagez (3).

(1) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 136.

(2) Apud Rosweyd. lib. 4. libell. 6. n. 7.

(3) Fortasse vitium de quo quereris, si te diligenter excusseris, in sinu tuo est : iniquè publico irasceris crimini, stultè tuo. *Lib.* 7. *de Benef. cap.* 28.

Saint Paul disait, avec une bien plus grande autorité : *O homme, qui que vous soyez, vous êtes inexcusable, parce qu'en les condamnant vous vous condamnez vous-même, puisque vous faites les mêmes choses que vous condamnez* (1).

Le meilleur et le plus puissant de tous les remèdes, est la charité; *qui ne pense pas le mal*, comme dit saint Paul (2); elle inspire toujours au contraire de bonnes pensées sur le prochain, et explique tout en bien. L'ennemi tourne tout en mal, il convertit en poison les meilleures choses dans la personne qu'il hait; l'indifférent, par la corruption de notre nature, est aisément porté à juger mal; l'ami prend tout en bien et interprête favorablement tout ce qu'il voit en son ami; l'amour que nous nous portons à nous-mêmes en est la preuve.

La charité chrétienne va même jusqu'à ne pas s'inquiéter beaucoup d'être trompée; « la charité a des inclinations beaucoup plus fortes, dit saint Augustin, « pour bien juger d'un homme que pour en juger mal, « et ne se tourmente pas si elle se trompe en formant « une bonne opinion d'un méchant, elle dit quelle perte « fais-je si je le juge bon (3)? » On assura au célèbre bienheureux Jourdan, second général de l'Ordre de saint Dominique, qu'il s'était trompé en faisant donner une robe à un pauvre qui, selon toutes les apparences, n'était qu'un fourbe : j'aime mieux, dit-il, perdre une robe que la charité (4). Le chrétien, dit saint Macaire, doit pren-

(1) Inexcusabilis es, ô homo, omnis qui judicas; in quo enim judicas alterum, teipsum condemnas; eadem enim agis quæ judicas. *Rom.* 2.1.

(2) Non cogitat malùm.

(3) Proclivior est, ad bene credendum de homine quàm ad malè suspicandum; non se multum dolet errare cùm bene credit etiam de malo : quid perdo, si credo quia bonus est? *August. in Psal.* 147.

(4) Malo perdere togam quàm charitatem. *En sa vie.*

dre garde de juger mal personne, pas même les pécheurs publics ; il faut les regarder tous avec une intention simple et innocente, et avec l'œil de la pureté ; il faut tâcher d'acquérir une si grande facilité à bien juger et à ne mépriser personne, que cela devienne comme naturel. On n'est cependant pas obligé de se laisser tromper, mais la prudence, qui doit régler toutes les vertus dans leurs opérations, doit apporter toute la circonspection requise (1).

Prenons donc une résolution ferme et inébranlable de suivre ces avis, ne soupçonnons jamais, ne jugeons jamais mal sans des fondemens bien raisonnables, interprétant tout en bonne part, imitant ce saint Religieux dont parle saint Dorothée. Si, en visitant les Frères, il entrait dans une cellule en désordre et pleine d'ordures, il disait en lui-même : Oh ! que ce Frère est heureux de tenir si peu de compte de l'extérieur, de mépriser ainsi les choses de la terre, d'avoir l'esprit si attaché à celles du ciel, qu'il ne pense pas même à mettre de l'ordre dans sa cellule et à la nettoyer. S'il entrait dans une cellule bien en ordre et fort propre, il disait : Oh ! que ce Frère à soin de la pureté ; en voyant sa cellule si bien en ordre, on sent bien qu'il aime grandement la pureté de l'ame, et que tout est en ordre dans son intérieur. De cette manière, il ne jugeait jamais mal de personne ; il ne disait pas : celui-ci est sale et négligent, celui-là a trop de recherche, cet autre est étourdi et babillard (2). Un autre Religieux dont il est fait mention dans les Chroniques des Frères Mineurs (3), disait qu'en entrant en Religion, Dieu lui avait fait la grâce, entr'autres, de ne jamais juger mal,

(1) Homil. 15.
(2) Instit. 16.
(3) 2. part. liv. 7. ch. 18. § 2.

de ne murmurer contre personne, de tourner tout en bien. S'il voyait dans un monastère une grande et belle église, des cellules commodes pour les Religieux, s'il leur voyait en abondance des livres, des robes, etc., quoique cela parût blesser la pauvreté de l'Ordre, il en louait Dieu, les en estimait dignes, sans s'occuper d'autre chose. Mais il est un autre exemple, bien plus ancien et plus authentiques, c'est celui des premiers Chrétiens qui vivaient presque toujours ensemble en communauté de biens et de sentimens, parce qu'ils n'avaient qu'un cœur et qu'une ame; ils faisaient leur salut avec joie et simplicité d'esprit, sans aucun soupçon et aucune défiance (1).

§ VI.

De l'envie.

Puisque la charité doit être l'ame et la vie des Communautés, il est certain que l'envie est un vice extraordinairement pernicieux; car il est la peste et le poison de la charité. La charité étant de sa nature essentiellement amour, veut et fait du bien. L'envie, au lieu d'en vouloir et d'en faire, l'empêche autant qu'elle peut; quand elle voit le bien, ce n'est qu'avec peine et déplaisir, et elle cherche à le détruire de toutes ses forces; c'est de là qu'elle a pris son nom; voyant avec regret, avec déplaisir le bien d'autrui (2). L'œil de l'envieux est méchant, dit le Sage (3), il ne peut voir qu'avec peine la prospé-

(1) Erant pariter et habebant omnia communia, cum exultatione et simplicitate cordis. *Act.* 2. 44 et 46.

(2) Invidus... invitè videns.

(3) Nequam est oculus invidi. *Eccl.* 14. 8.

rité du prochain; semblable à l'œil atteint d'ophtalmie, qui est offensé par la vue de la lumière et des choses qui jettent de l'éclat. Il fait nuit dans l'autre hémisphère lorsqu'il est jour dans le nôtre; ainsi le bonheur d'un homme sert de sujet de tristesse et de malheur aux envieux. L'objet de l'envie est le bien d'autrui dont elle fait son tourment. L'envieux, dit un ancien, sèche de dépit en voyant le bonheur des autres (1).

Les frères de Joseph furent horriblement travaillés par ce malheureux sentiment: voyant, dit l'Histoire sainte, que leur père Jacob l'aimait plus qu'eux, qu'il était vêtu d'une belle robe de diverses couleurs, ils le prirent en aversion et en haine, et ne pouvaient consentir à lui dire un seul mot avec douceur, ce qui leur fit prendre ensuite l'horrible résolution de le tuer (2). De même, Moïse raconte que les habitans de la Palestine, envieux et jaloux de la prospérité d'Isaac et des grandes bénédictions que Dieu versait sur lui, bouchèrent tous les puits qu'Abraham avait creusés, et dont il se servait pour abreuver ses troupeaux. Ils ne nuisaient pas seulement à Isaac, mais encore à eux-mêmes, puisqu'ils se privaient d'une chose extrêmement utile que ce saint homme avait rendue publique: c'est là le propre de l'envieux et son juste châtiment; il ne peut porter du dommage à autrui sans s'en faire à lui-même; il est blessé par les mêmes traits qu'il dirige sur les autres. Il est vrai que la gloire du siècle, les plaisirs des sens, les richesses, tous les biens extérieurs sont pour les gens du monde des sujets d'envie; mais toutes ces choses ne laissent pas d'entrer à leur manière dans les Communautés. L'envie et la jalousie portent à croire que les

(1) Invidus alterius macrescit rebus opimis. *Horat. lib.* 1. *epist.* 2.

(2) Videntes fratres ejus quòd à patre plus cunctis filiis amaretur, oderant eum, nec poterant ei quidquam pacificè loqui. *Genes.* 37. 4.

autres sont plus considérés et plus aimés, mieux partagés ; souvent on croit, par une imagination trompée par l'amour de soi-même que, sans mérite et sans raison, on les fait avancer et qu'on nous fait reculer, qu'on les produit et qu'on nous cache, qu'on parle d'eux et qu'on ne dit pas un mot de nous, qu'on loue et approuve tout ce qui vient d'eux, et qu'on blâme tout ce que nous faisons ; voilà ce qui nous pique. Le Religieux atteint de cette funeste maladie, voit d'un œil louche le crédit ; l'autorité de son frère, l'estime qu'on fait de lui, les emplois qu'on lui donne, qu'il désirerait avoir, parce qu'il les trouve plus doux et plus honorables que les siens, tout cela le fâche et le blesse. De là une foule de sentimens déréglés, de paroles inconsidérées, de plaintes, de murmures, de mélancolies, de découragemens et de beaucoup d'autres misères. Il ne fait plus attention que les supérieurs, les personnes sages et désintéressées ne le croient pas capable de cet emploi ; il ne se rappelle plus que lors même qu'il aurait la capacité suffisante, il n'a été reçu en Religion qu'avec la condition formelle qu'il serait sous ce rapport dans la plus parfaite indifférence ; il a accepté ; s'il eût voulu être employé selon sa fantaisie, à des emplois élevés et éclatans, il n'eût point été reçu. Ainsi quand on le laisse où il est, qu'on ne l'applique qu'à des emplois qui lui paraissent vils, on ne lui fait point de tort, et la Communauté dans laquelle il vit peut lui adresser ces paroles que notre Seigneur fait adresser à un envieux par la bouche d'un sage père de famille qui rappelait les conditions convenues : *Mon ami, je ne vous fais point d'injustice, n'êtes-vous pas d'accord avec moi? Prenez ce qui vous appartient et retirez-vous sans vous plaindre* (1).

(1) Amice, non facio tibi injuriam; nonne ex denario convenisti mecum? tolle quod tuum est, et vade. *Matth.* 20. 13.

C'est le Religieux lui-même qui a fait la loi, qui a rendu ce jugement contre lui, il est pris par ses propres paroles (1).

Mais il est encore d'autres choses auxquelles l'envieux s'attache, qui lui causent quelquefois de très grandes peines : ce sont les biens de la grâce, les dons de Dieu et les vertus, lorsqu'il voit que quelqu'un fait de grands progrès et avance à grands pas vers la perfection, et que Dieu verse à pleines mains ses bénédictions sur lui. Cette sorte d'envie tente particulièrement les personnes spirituelles qui n'estiment que les biens de l'ame, et elle est d'autant plus méchante et plus dangereuse, qu'elle s'attaque à de plus grands biens, et que, sans vouloir s'en rendre digne, elle voudrait en dépouiller les autres. Sainte Euphrasie, princesse douée de toutes sortes de perfections, et proche parente de l'empereur Théodose-le-Jeune, avançait d'une manière étonnante en vertu et en saintété dans le monastère de la Thébaïde, où elle était Religieuse. Une de ses compagnes, nommée Germaine, fille d'une basse naissance, ne cessait de la tourmenter et de la persécuter ; elle parlait mal d'elle aux unes et aux autres, elle lui disait à elle-même que toute sa dévotion n'était que grimace, que toute sa vertu n'était qu'hypocrisie, qu'elle ne faisait tout cela que pour être un jour abbesse ; mais qu'elle ne le serait jamais. La Sainte, au lieu d'être blessée d'un tel outrage, par une personne de cette condition, se mettait à genoux devant elle, lui parlait avec grand respect, la suppliait de lui pardonner et de prier Dieu pour elle (2).

Cassien raconte une chose vraiment diabolique, de la part d'un Religieux paresseux qu'il avait connu ; il ne

(1) Hoc est judicium tuum, quod decrevisti. 3. *Reg.* 20. 40.

(2) Apud Sur. 13. Mart. et Rosveyd. lib. 1. in ejus vit. cap. 20.

pouvait souffrir que les autres fissent mieux que lui et travaillassent davantage : il allait les visiter pour les détourner de leur travail, et tâchait, par des plaintes et des murmures, des paroles artificieuses et de méchans conseils, de refroidir leur ferveur, et de les retirer du chemin de la vertu; il allait même jusqu'à leur persuader, par beaucoup de raisons fausses et malicieusement controuvées, que, pour leur contentement et leur salut, ils seraient beaucoup mieux dans un autre monastère qu'il leur nommait; il leur disait que lui-même avait conçu le dessein d'y aller pour la même raison; il liait partie avec celui qu'il avait abusé, prenait le jour et l'heure pour exécuter leur dessein, lui assignait le lieu où il devait l'attendre, en l'assurant qu'il ne manquerait pas de se rendre à point nommé; mais le trompeur et le méchant ne sortait pas du monastère, et le pauvre fuyard, honteux et confus de sa sortie, n'osait plus y retourner (1). Il faut être bien méchant pour en venir là, et c'est pourtant jusqu'où l'envie peut pousser un homme. Voyons maintenant quels sont les moyens que nous avons à prendre pour ne pas tomber dans un vice si détestable.

Il faut se rappeler que la *charité n'est pas envieuse*, comme dit saint Paul (2). Rien n'est plus opposé à l'envie : la charité ne s'applique qu'à faire du bien, et l'envie ne s'applique qu'à l'empêcher et à le détruire. Il faut considérer ensuite que ce vice est si hideux, cause tant de dommages qu'il inspire l'épouvante quand on le regarde un peu de près. C'est un de ces vices qu'on cache le plus qu'on peut, qu'on ne veut ni reconnaître, ni avouer, parce qu'on sent que c'est la marque d'un

(1) Cass. lib. 10. cap. 20.
(2) Charitas non æmulatur.

esprit vil et abject, qu'on ne trouve jamais dans une ame noble et généreuse; c'est un vice qui porte toujours sa peine avec lui, et qui se punit lui-même. L'envieux ne peut jamais jouir d'un sommeil tranquille, son ame, tourmentée et agitée, veille toujours; il voit les succès des hommes, il lui semble qu'on lui a dérobé ce qui lui appartenait; cette vue contracte tous ses membres, irrite toutes les facultés de son ame, il veut saisir sa victime, il veut en quelque sorte lui infiltrer le mal, mais il est saisi lui-même et devient son propre supplice (1).

L'envie, dit saint Bernard, est la teigne de l'ame (2); elle la ronge comme la teigne ronge le drap et la rouille le fer; ce vice est son propre bourreau; il se déchire dès cette vie en attendant l'horrible punition qui lui est réservée dans l'autre; car si la charité est ce qui mérite le plus la récompense et la gloire des bienheureux au ciel, si elle est sur la terre la marque du christianisme, la vertu particulière des chrétiens, celle qui leur est commandée par dessus toutes les autres, il faut en conclure que l'envie, qui est sa plus grande ennemie, est de tous les vices le plus horriblement châtié dans l'enfer. Nous allons citer des exemples bien capables d'inspirer la terreur.

Saint Benoît, au rapport de saint Grégoire-le-Grand, entraînait toute l'Italie par la force de sa sainteté et de ses miracles; l'odeur de ses vertus se répandait partout; une grande multitude de personnes voulait suivre le genre de vie qu'il avait embrassé; mais comme il arrive ordinairement que les méchans envient aux bons les

(1) Non fruitur somno vigilantibus excita curis,
Sed videt ingratos, intabescitque videndo
Successus hominum, carpitque et carpitur unà,
Suppliciumque suum est. *Ovid.* 2. *Metam.*

(2) Est animi tinea. *S. Bern. de inter. domo cap.* 42.

vertus qu'ils ne peuvent avoir, un homme nommé Florent, devint jaloux de la réputation et des succès de saint Benoît. Entraîné par cette passion, il chercha de toute manière à le traverser et à le persécuter : il parlait mal de lui, décriait sa conduite et empêchait, autant qu'il pouvait, qu'on le visitât. Voyant que, malgré tous ses efforts, il ne pouvait réussir dans ses desseins, que la renommée du Saint et le nombre de ceux qui se rangeaient au service de Dieu sous sa direction, croissait de jour en jour, son envie s'irrita davantage, il ne put supporter cette gloire éclatante et le pouvoir de saint Benoît ; il pensa que son autorité était la ruine de la sienne, et prit la résolution de le faire mourir ; et pour cela il lui envoya, comme par aumône, un pain empoisonné. Le Saint le reçut avec action de grâce ; mais connaissant le danger par une inspiration divine, il commanda à un corbeau, qui venait tous les jours d'une forêt voisine à l'heure du dîner pour recevoir de la main de saint Benoît sa nourriture, de porter ce pain dans un lieu où aucun homme ne pût le trouver. Le corbeau ouvrit le bec, étendit les ailes en croassant autour du pain, comme pour dire qu'il voulait bien obéir, mais qu'il craignait le danger ; le Saint lui donna courage, lui dit de le prendre sans crainte, et de le porter où il avait dit. Le corbeau obéit et revint trois heures après auprès du Saint qui lui donna sa nourriture accoutumée. Saint Benoît fut plus affligé de la malice de Florent que du mal qu'il avait voulu lui faire ; mais l'envieux n'en demeura pas là, et voyant qu'il n'avait pu ôter à saint Benoît la vie du corps, il voulut attenter à celle de son ame et à celle de son disciple. Il exposa dans un jardin qui répondait aux fenêtres de leurs cellules, des filles débauchées qui, par des postures indécentes, les provoquaient au mal. Saint Benoît pensa alors qu'il fallait céder à

l'envie et se retirer ailleurs ; il sortit avec quelques Religieux et en laissa d'autres pour conserver ce qu'il avait bâti. Il n'avait pas fait quatre lieues que Maur, son disciple, lui envoya un serviteur pour lui annoncer qu'il revînt au plutôt, que Dieu se montrait visiblement son protecteur, qu'il avait tiré vengeance de celui qui le persécutait, qui avait été écrasé par le plancher de la chambre où il était. A cette nouvelle, le saint homme fut touché d'une vive douleur et versa des larmes, soit parce que ce malheureux était mort dans la disgrâce de Dieu, soit parce que son disciple s'en était un peu réjoui, il lui imposa même une pénitence pour le punir de cette faute(1).

Nous lisons le second exemple dans la vie de sainte Elisabeth, reine du Portugal. Son mari, le roi dom Louis, conçut quelque soupçon sur sa vertu, à cause des rapports que lui avait faits un gentilhomme, son confident, qui portait envie à un gentilhomme sage et vertueux, officier de la reine. Le roi, ajoutant trop légèrement foi à la calomnie de ce méchant, prit la résolution de faire mourir secrètement ce gentilhomme accusé ; il monta le même jour à cheval, et passant dans la campagne par un lieu où on allumait un fourneau, il appelle les chaufourniers et commande de jeter dans leur fourneau, pour le faire brûler tout vif, celui qui viendrait leur parler de sa part, parce qu'il méritait bien ce châtiment, les chaufourniers promirent d'obéir. Le lendemain, dès le grand matin, le roi leur envoya le gentilhomme de la reine; mais Dieu qui est un juge équitable et qui n'abandonne jamais les justes, prit soin de l'honneur de la reine et de l'innocence du gentilhomme. Celui-ci, passant devant une église, prit la résolution d'entendre le reste d'une messe qui se disait et deux autres après. Le

(1) Lib. 2. Dialog. cap. 8.

roi, désirant ardemment savoir si son ordre avait été exécuté, envoya le gentilhomme accusateur et envieux pour demander des nouvelles. Celui-ci part en diligence et dit aux chaufourniers qu'il vient de la part du roi. Sans écouter d'autres paroles, ceux-ci le prennent et le jettent dans le feu, où il fut bientôt réduit en cendres. Peu de temps après, le gentilhomme de la reine arrive et leur demande s'ils avaient exécuté les ordres du roi. Oui, répondirent-ils, et si vous fussiez venu quelques instans plus tôt, vous l'eussiez vu de vos propres yeux. L'officier de la reine revint rendre compte de sa commission au roi, et lui dit où il s'était arrêté. Dom Louis, ouvrant les yeux à cette assistance particulière et miraculeuse de Dieu, perdit toute la mauvaise opinion qu'il avait conçue de sa femme et de ce gentilhomme, et conçut la plus haute estime de leur vertu. C'est ainsi que leur innocence fut protégée et l'envie punie (1).

Mais que faut-il faire pour guérir une ame tourmentée contre soi par l'envie? Il faut considérer d'abord que celui qui est tourmenté par ce malheureux vice est comme un malade atteint d'une maladie qui peut devenir mortelle, pour lequel il faut avoir une grande pitié; il faut ensuite prier pour lui, lui faire tout le bien qu'on peut; de cette manière on amasse des charbons ardens sur sa tête (2) qui brûleront sa malice, et par le sentiment intérieur que vous aurez montré à Dieu, vous ramènerez l'envieux à la charité. Mais il est des personnes qui font tout le contraire; elles se glorifient d'être l'objet de l'envie et suivant ce faux principe, qu'il vaut mieux être l'objet de l'envie que de la pitié, elles prènnent plaisir à faire

(1) Chron. des Min., tom. 2. liv. 8. ch. 28. §. 1.

(2) Hoc enim facieas, carbones ignis congeres super caput ejus. *Rom*, 12 20.

paraître ce qui blesse les envieux, pour leur faire plus de peine et les irriter davantage.

Nous avons vu ce que sainte Euphrasie fit à Germaine, saint Benoît à Florent; saint Grégoire de Nazianze céda de même à l'envie des évêques d'Orient, quitta le siége de Constantinople pour se réduire à la vie privée et donner quelque repos aux esprits mal faits que troublait sa présence. L'abbé Pasteur étant venu habiter l'Egypte, établit sa demeure près d'un solitaire fort renommé et qui recevait beaucoup de visites. Tout le monde abandonna ce solitaire pour suivre l'abbé Pasteur, qui acquit bientôt un très grand crédit. Ce solitaire, vivement piqué et transporté d'envie, commença à parler mal de lui, et à faire tout ce qui était en son pouvoir pour lui ôter sa réputation. Ayant appris cela, l'abbé Pasteur homme très saint, dit à ses Religieux : Que ferons-nous? notre présence donne de la peine à ce bon vieillard qui est un saint personnage, et le monde qui le quitte pour venir à nous, nous met mal dans son esprit; prenons avec nous quelques provisions, allons le trouver pour nous réjouir avec lui; ce témoignage d'affection étouffera peut-être la mauvaise humeur qu'il a contre nous. Ils arrivent à sa cellule, frappent à la porte; le disciple du solitaire vient au bruit et demande qui frappe; on répond que c'est l'abbé Pasteur qui demande la bénédiction du saint Abbé. Le disciple répond que le solitaire n'avait pas le temps de la lui donner, et qu'il ferait bien de s'en retourner. L'abbé Pasteur tint bon et dit qu'il ne s'en retournerait pas qu'il n'eût obtenu cette grâce de lui. Cette humilité et cette patience touchèrent le solitaire; il fit ouvrir à l'abbé Pasteur et à ses disciples, les reçut avec affection et leur donna le baiser de paix. Pasteur fit décharger les provisions qu'il apportait, les montra au solitaire, et ils firent ensemble leur petit fes-

tin avec joie. Le solitaire dit alors à ses hôtes : J'avais entendu dire beaucoup de bien de vous ; mais d'après ce que je vois, on ne m'a pas dit la centième partie de ce qu'on devait me dire. Ils contractèrent entr'eux une étroite amitié, et c'est ainsi que l'envie de ce solitaire fut guérie (1).

Césarius raconte qu'un Religieux de son Ordre, se voyant poursuivi par l'envie qu'un autre lui portait, prit la résolution de prendre soin de lui : il faisait son lit, nettoyait ses habits, faisait sa chambre et lui rendait toutes sortes de services. Par cette conduite, il vint à bout de le fléchir et d'en faire son ami (2).

C'est ainsi que les justes se rendent vainqueurs de leurs ennemis : *Ne vous laissez pas vaincre par le mal*, dit saint Paul, *mais triomphez du mal par le bien* (3).

§ VII.

Des paroles contre la charité.

Nous entendons par des paroles contre la charité toutes celles qui peuvent blesser cette divine vertu, et surtout la médisance par laquelle on porte atteinte à la réputation du prochain, et on le blesse dans son honneur. Ce vice ne règne malheureusement que trop dans les communautés ; c'est un défaut des plus commmuns ; on croirait qu'il y a une certaine liberté de parler des défauts des autres, de ne cacher aucune des fautes qu'on voit commettre, on en parle en particulier, on en parle en public, secrètement d'abord avec une personne, et

(1) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 93.
(2) Lib. 4. mirac. cap. 26.
(3) Noli vinci à malo, sed vince in bono malum. *Rom.* 12. 21.

sans retenue avec plusieurs. Ce serait une chose vraiment miraculeuse, si, dans une communauté, une personne avait échappé aux morsures de la médisance, si elle n'avait donné sujet à quelques plaintes, ou s'il se trouvait une personne qui n'ait jamais commis quelque faute, ou grave ou légère sur cette matière.

Saint Bernard traitant ce sujet, dit : Je trouve presque partout, dans les communautés religieuses, des personnes qui s'appliquent à étudier avec curiosité les actions des autres, même les bonnes, non pour les imiter, mais pour les blâmer ; elles se lient entr'elles pour le faire plus aisément, et contractent de très mauvaises amitiés pour apporter la discorde dans la maison ; elles se rassemblent pour parler des autres, se communiquent mutuellement leurs idées, tant est grande la démangeaison de médire et d'entendre ceux qui médisent (1). Le même Saint distingue deux sortes de médisans : ceux qui médisent ouvertement et sans crainte, et ceux qui le font avec déguisement et artifice, préparant d'abord les esprits à entendre plus aisément et à croire plus sûrement le mal qu'ils veulent dire d'une personne, par quelques paroles de louanges, ou d'une affection simulée. Les premiers, dit saint Jean Climaque (2), ressemblent à une fille débauchée, qui pèche sans aucune honte, et les autres à une fille qui ne vaut pas mieux, qui commet le crime en secret et avec quelque retenue en apparence.

La médisance prend souvent sa source dans la haine

(1) Ubique penè in choro adolescentularum tales invenio, quæ acta sponsæ curiosè observent, derogandi, non imitandi causà : ineunt familiaritatem ad maledicendum, concordes ad discordiam conciliant inter se inimicissimas amicitias, et pari consentaneæ indignitatis affectu celebratur odiosa collatio. Tanta est libido detrahendi audiendive detrahentem. *Serm.* 24. *in Cant.*

(2) Gradu 10.

qu'on a pour une personne, dans l'envie qu'on lui porte, plus souvent encore dans l'orgueil ; car en faisant connaître les fautes d'autrui, on a toujours un sentiment secret que l'on n'est pas coupable ; on s'élève d'autant de degrés sur le prochain qu'on cherche à l'abaisser en faisant connaître ses défauts. Quelquefois ce penchant à la médisance vient d'une certaine facilité à parler, d'une intempérance de langue à laquelle il semble qu'on ne peut pas résister, et, comme notre nature corrompue est plus portée à voir le mal que le bien, il échappe toujours une foule de paroles qui blessent et souvent déchirent. Mais de quelque côté que vienne la médisance, elle est toujours l'ennemie de la charité (1). Elle attaque la reine des vertus, dit saint Bernard, bien plus particulièrement et avec beaucoup plus d'âpreté que les autres vices. D'abord celui qui parle mal de son frère montre qu'il ne l'aime pas et qu'il n'a pas la charité ; et ensuite que peut-il prétendre par sa médisance ? Attirer la haine ou le mépris sur ceux dont il médit. La langue médisante blesse donc la charité, l'anéantit, autant qu'il est en son pouvoir, dans ceux qui écoutent et même dans ceux qui sont absens, auxquels ce qui a été dit peut être rapporté (2). J'ajoute que la médisance offense Dieu qui est la charité par essence, et a quelque chose de l'impiété et du blasphème. Si l'on parle mal de quelque défaut du corps ou de l'esprit où il n'y a pas de péché, on condamne Dieu, on contrôle son ouvrage, on l'accuse d'ignorance ou d'impuissance, ou de défaut de bonté. On ne comprend pas qu'il est impossible de juger les desseins de Dieu, que tel homme doit être disposé

(1) Gradu cit. 10.

(2) Ferit ergo charitatem in omnibus qui se audiunt, lingua maledica, et quantùm in se est, necat funditus et extinguit.

de telle manière de corps et d'esprit, afin qu'il en tire sa gloire et qu'il élève cet homme au degré de béatitude qui lui est destiné ; nous ne voyons que des détails ; Dieu voit l'ensemble.

Il faut donc apporter tous les soins possibles pour extirper des communautés ces deux petites racines de la médisance, et bannir à jamais cette funeste liberté malheureusement si commune de parler des défauts d'autrui. Voyons quelles sont les raisons qui doivent nous faire concevoir la plus grande haine de ce vice.

Le péché de médisance est mortel de sa nature; il attaque directement la principale de toutes les vertus du christianisme, celle qui en est l'ame, je veux dire la charité; c'est pour cela que Dieu a ce vice en horreur, et qu'il le punit avec la plus extrême rigueur, parce qu'il ne veut pas le voir dans ses enfans. *Ta langue*, dit Dieu, *prépare tous les jours l'injustice; c'est un rasoir tranchant qu'aiguise la fraude; tu as préféré le mal au bien; le langage de l'iniquité aux paroles de la justice. Langue perverse, tu n'as aimé que les paroles de ruines, que les paroles de désolation* (1). Ce vice demeurera-t-il impuni? Dieu n'en tirera-t-il pas vengeance? Ecoutons le Prophète : *Le Tout-Puissant te détruira pour toujours, il t'enlèvera, il t'arrachera de ta demeure, il te déracinera de la terre des vivans. Quelle sera ta récompense? quel fruit recueilleras-tu, langue de mensonge? mes flèches sont perçantes, elles dévorent comme la flamme* (2).

(1) Tota die injustitiam cogitavit lingua tua ; sicut novacula acuta fecisti dolum. Dilexisti malitiam super benignitatem, iniquitatem magis quàm loqui æquitatem, dilexisti omnia verba præcipitationis, lingua dolosa. *Psal.* 51. 3.

(2) Propterea Deus destruet te in finem. Qui detur tibi, aut quid apponatur tibi ad linguam dolosam ? sagittæ potentis acutæ cum carbonibus desolatoriis. *Psal.* 116. 3.

Dieu verse sur les médisans le vase de sa fureur. *Ils mangeront leur langue*, dit saint Jean, *de douleur et de rage* (1).

La médisance est la source d'un très grand nombre de maux, et des maux les plus affreux. Interrogé sur ce qu'il pensait de ce vice et de cette liberté que l'on prend de parler mal du prochain, l'abbé Agathon répondit, qu'il comparait ce vice à un furieux embrâsement qui fait fuir tout le monde et tomber tous les fruits des arbres voisins (2). Il n'y a rien, ajoutait-il, de plus dangereux dans une communauté que cette licence désordonnée de parler les uns des autres; c'est une source boueuse d'où découle une très grande quantité de vices et de péchés. Le vice de la médisance, disait saint François à ses frères, est l'ennemi de la charité, il est abominable devant Dieu, parce que le médisant se nourrit du sang des ames, et qu'il tue d'un coup de langue comme d'un coup d'épée (3). La méchanceté du médisant est beaucoup plus grande que celle du voleur, parce que la loi chrétienne, qui s'occupe si fortement de l'amour du prochain, a bien plus soin des ames que de la bourse. Les médisans qui parlent mal de leur supérieur, de leurs Frères, ou de la religion, sont de la race de Cham, troisième fils de Noé, qui, au lieu de couvrir la nudité de son père, s'en moquait; il en fut maudit. Les médisans sont maudits de Dieu. Le médisant qui ne se plaît qu'à voir et qu'à parler des défauts des autres, ressemble à des pourceaux qui n'ont pas de plus grand plaisir que de se vautrer dans la boue et de manger des ordures.

Saint Bernard les compare aux petits renards dont

(1) Commanducaverunt linguas suas præ dolore. *Apoc.* 16. 10.
(2) Instit. 4.
(3) Opusc. S. Franc. tom. 3. collat. 19.

il est parlé dans le livre des Cantiques, qui gâtent les vignes, et que l'Epoux veut qu'on détruise (1). Le médisant artificieux et secret est un renard très méchant qui cause beaucoup de ravages dans une maison (2). Charles-le-Gros disait, avec beaucoup de raison : un médisant brouille tout. Et le Saint-Esprit nous le dit encore dans l'Ecclésiastique avec bien plus de clarté et de force : *le médisant est terrible dans une ville* (3). Il dit ailleurs : *Celui qui médit en secret, ou l'homme à deux langues sera maudit, parce qu'il troublera une multitude de personnes qui ont la paix. La langue d'un tiers en a ébranlé plusieurs, et les a dispersés de peuple en peuple. Elle a détruit les villes fortes et opulentes, elle a renversé les maisons des grands, elle a détruit la gloire des peuples, elle a dissout les nations les plus fortes. La langue d'un tiers à fait bannir les femmes fortes, et les a privées de leur labeur..... La plaie que fait le fouet est une meurtrissure; mais la plaie que fait la langue brise les os. Plusieurs ont péri par le tranchant de l'épée; mais le plus grand nombre sont morts par leur propre langue. Heureux celui qui est à couvert d'une langue perfide, qui n'a pas attiré sur soi sa colère, qui n'a pas subi son joug et n'a point été chargé de ses liens. Car son joug est un joug de fer, et ses liens sont des liens d'airain.... Elle sera déchaînée contre eux comme un lion; elle les déchirera comme un léopard. Environne tes oreilles d'une haie d'épines; n'écoute pas la langue perverse; mets à ta bouche une porte et des verroux; fonds ton or et ton argent, et fais une balance pour tes paroles, et un frein solide pour ta bouche. Et sois attentif à ne point pécher par la*

(1) Cant. 2. 15.
(2) Pessima vulpes, occultus detractor. *Serm.* 63. *in Cant.*
(3) Terribilis est in civitate sua homo linguosus. *Eccli.* 9. 25.

langue, de peur que tu ne tombes devant tes ennemis qui te dressent des embûches, et que ta chute ne devienne incurable jusqu'à la mort (1).

Enfans des hommes, dit le Prophète-Roi, *vos dents sont des lances et des dards, votre langue est un glaive perçant* (2). « Cela est parfaitement vrai, dit saint Bernard, car la langue du médisant est une épée à deux « et même trois tranchans. Cette laugue n'est-elle pas « une lance? Oui, c'est une lance, et une lance très « perçante ; d'un seul coup elle traverse trois personnes. N'est-elle pas une vipère? oui, la vipère la « plus vénimeuse; d'un souffle elle empoisonne trois « ames (3). *Ils aiguisent leur langue comme le serpent*, « *leurs lèvres distillent le venin de l'aspic* (4). Le prophète compare la langue du médisant à celle du serpent. La langue du serpent pique et tue; il ne pouvait « choisir une meilleure comparaison pour faire com-

(1) Susurro et bilinguis maledictus : multos enim turbabit pacem habentes; lingua tertia multos commovit et dispersit illos de gente in gentem ; civitates muratas divitum destruxit, et domos magnatorum effodit, virtutes populorum concidit, et gentes fortes dissolvit; lingua tertia mulieres viratas ejicit, et privavit illas laboribus suis. Flagelli plaga livorem facit; plaga autem linguæ comminuet ossa.... Beatus qui tectus est à lingua nequam, qui in iracundiam illius non transivit, et qui non attraxit jugum illius et in vinculis ejus non est ligatus; jugum enim illius jugum ferreum est, et vinculum illius vinculum æreum est.... immitetur in illos quasi leo, et quasi pardus lædet illos. *Eccli*. 28. 15.

(2) Filii hominum, dentes eorum arma et sagittæ, et lingua eorum gladius acutus. *Psal*. 56.

(3) Lingua gladius quidem anceps, imò triceps est lingua detractionis.... Numquid non lancea est ista lingua? profecto et acutissima, quæ tres penetrat ictu uno. Numquid non vipera est lingua ista? ferocissima planè ; quæ tam lethaliter tres inficiat flatu uno. *Ser. de tripl. custod. manus, ling. et cord.*

(4) Acuerunt linguas suas sicut serpentis, venenum aspidum sub labiis eorum. *Psal*. 139.

« prendre les maux que cause la langue du médisant. »

La médisance est comme cette fumée noire que saint Jean vit sortir de l'enfer; car c'est le lieu où elle se forme. Là on médit de Dieu, on blasphème son saint nom; là se trouve le démon, père des médisans, qui, le premier, parla mal de Dieu lorsqu'il trompa Eve dans le Paradis terrestre. Les médisans portent son nom, car le mot diable signifie mauvais conseil. Saint Paul, en recommandant à son disciple Timothée de dire aux femmes de ne point parler mal du prochain, vice auquel elles sont plus sujettes, parce qu'elles sont plus souvent oisives, et n'ont pas autre chose à faire, dit: que les femmes, par leur médisance, ne soient pas des diables (1). La médisance, comme un nuage obscur, remplit toute une maison de troubles et de confusion; avec les paroles dorées d'une charité dissimulée, elle porte la queue du scorpion pour piquer, et les dents du lion pour déchirer. Ne craignez pas d'assurer, dit saint Bernard, que la langue médisante est plus cruelle que le fer de la lance qui ouvrit le côté de notre Seigneur; elle le blesse dans un de ses membres, et dans un membre qui n'est pas mort; mais sa blessure lui donne la mort; elle fait plus de mal à celui qui a le malheur d'en être atteint que les épines que la fureur des soldats enfonça dans la tête du divin Sauveur; elle est plus perçante que les clous enfoncés dans ses pieds et dans ses mains par la méchanceté des juifs; « car si notre Seigneur n'eût pas voulu entourer « de toute espèce de soins ses membres que la médisance « blesse et déchire, il n'aurait pas livré son corps aux « injures et aux outrages, et n'aurait pas souffert la « mort (2). »

(1) Mulieres non detrahentes... Non diabolos. 1. *Tim.* 3. 11.

(2) Detractoris linguam ipso etiam mucrone, quo Dominicum latus

§ VIII.

Suite du même sujet.

Nous avons vu les maux que la médisance cause en général, nous allons entrer dans quelques détails. Le médisant se jette entre deux personnes qui vivent parfaitement ensemble, qui sont étroitement unies par les liens de la charité, et jette entr'elles le glaive de la division; elle blesse trois personnes d'un seul coup : la personne qui médit, celle qui écoute, et plus encore celle dont elle médit. La personne dont on médit est blessée, parce qu'on lui ravit son honneur et sa réputation, qui est un bien au dessus de tout l'or et de toutes les richesses de ce monde, puisque c'est la réputation qui nous attire l'estime et nous donne la facilité d'agir avec succès, même dans les affaires de Dieu; car à quoi peut être bon un homme perdu d'honneur et de réputation? Peut-il être utilement employé? Il faut donc conserver soigneusement son honneur, et pour le service de Dieu, et pour l'utilité du prochain. *Ayez soin de votre réputation*, dit le Sage (1); car, comme il est dit dans les Proverbes, *une bonne réputation vaut mieux que*

confessum est, crudeliorem dicere non verearis : fodit enim hæc quoque Christi corpus et membra de membro, nec jam exanime fodit, sed facit exanimem fodiendo. Ipsis quoque nocentior est spinis, quas illi tam sublimi capiti furor militaris imposuit; clavis etiam ferreis, quos sanctissimis manibus illis et pedibus consummatio Judaicæ iniquitatis confixit. Nisi enim hujus quod nunc pungitur et transfoditur, corporis sui vitam illius vitæ corporis prætulisset, numquam illud pro isto mortis injuriæ et crucis ignominiæ tradidisset. *Bern. serm. cit. de tripl. custod.*

(1) Curam habe de bono nomine. *Eccli.* 41. 15.

les grandes richesses (1). Cependant, comme l'homme n'est que trop malheureusement porté à jouir d'une bonne réputation, il faut qu'il la conserve, mais avec prudence, non une prudence humaine, mais une prudence chrétienne jointe à l'humilité. En général, ce qu'il y a de mieux, c'est de tout laisser entre les mains de Dieu, bien faire et ne chercher que sa gloire; agissant ainsi, il est certain que Dieu nous donnera autant de réputation qu'il sera nécessaire pour son service et pour le salut du prochain; c'est l'avis du plus sage, puisqu'il nous a été donné par le Saint-Esprit.

Ces principes posés, il faut bien considérer que toute personne religieuse a sa renommée. Si elle s'est dépouillée de ses biens temporels, elle ne s'est pas dépouillée de son honneur; si elle s'est rendue pauvre, elle n'a pas voulu se rendre infâme, bien loin de là, l'excellence de sa condition l'a bien plus élevée; devenant épouse du Roi des rois, elle a acquis bien plus d'honneur; cet honneur est bien plus délicat et plus aisément blessé; c'est pourquoi tous ceux qui vivent avec elle doivent prendre garde de le lui conserver et de n'y plus toucher.

Et cependant, dans les communautés, on ne se fait pas de scrupule de parler des autres; on est sans cesse à se décrier. Si un homme, par fragilité ou par un mouvement indélibéré, commet une faute, c'en est fait pour toute sa vie, il portera une tache qui ne s'effacera jamais; ceux qui sont dans la maison le verront toujours avec cette tache; s'il entre dans une autre, il trouvera des personnes qui auront connaissance de sa faute, qui agiront avec lui selon les dispositions et les sentimens que cette connaissance a imprimés dans leur esprit; s'il arrive dans une maison où il ne soit pas connu, les curieux,

(1) Melius est nomen bonum quàm divitiæ multæ. *Prov.* 22. 1.

ceux qui se mêlent plus des affaires d'autrui que des leurs, comme on en trouve toujours et partout, ne manqueront pas de demander à ceux qu'ils croient pouvoir donner quelques renseignemens, quel il est, quel est son humeur, ce qu'il a fait; ceux-ci, qui le connaisssent peut-être très légèrement, diront qu'il est de telle humeur, qu'il est sujet à tel défaut, dont peut-être il s'est corrigé depuis qu'ils ne l'ont pas vu; on parlera du défaut, et on ne dira pas un mot de ses vertus. C'est sur de tels rapports qu'on forme son opinion sur un homme, et ce mauvais jugement lui empêche de faire tout le bien qu'il eût pu faire si on n'eût pas touché à sa réputation et parlé mal de lui.

La médisance blesse celui qui l'écoute, lui fait perdre l'estime et l'affection qu'il avait pour son prochain, le dispose au mépris et à la haine, et lui rend la charité bien plus difficile à pratiquer.

Mais elle blesse encore plus dangereusement celui qui la fait. L'abeille, en piquant, se fait plus de mal qu'à celui qu'elle pique, parce que sa piqûre lui donne la mort, tandis que celui qui est piqué n'éprouve qu'une légère douleur. Le coup de langue de la médisance, comme un coup de poignard empoisonné, blesse à mort l'ame du médisant, puisque le péché de médisance est mortel de sa nature; que si la légèreté de la matière ou le défaut de consentement diminue la gravité du péché, c'est au moins un péché véniel des plus grands, parce qu'il attaque la charité qui nous ordonne de cacher et d'excuser autant que possible les défauts du prochain. Elle blesse encore pour l'ordinaire la justice; le médisant dérobe à son prochain le bien le plus précieux, je veux dire l'honneur qu'il doit restituer. Souvent, dans les maisons religieuses, il arrive un grand malheur quand on a parlé mal du prochain, qu'on a découvert ses dé-

fauts, qu'on a publié ses fautes, qu'on l'a décrié, parce qu'on aura laissé dans les esprits une impression qui durera long-temps, on se forme une conscience erronnée, on ne fait plus cas de cette faute, on s'en confesse légèrement, sans scrupule, sans aucune réparation ; on va à la communion ; n'est-ce pas se tromper lourdement, nourrir des péchés secrets, et mettre son salut au hasard ?

Non-seulement la médisance est un défaut très pernicieux, mais c'est encore un vice infâme. Saint Antioque disait que c'était un rejeton de la folie (1). Les médisans sont comme les égoûts publics où se rendent toutes les immondices d'une ville ; s'ils ne sont soigneusement nettoyés, ils infectent l'air de vapeurs corrompues. Toutes les ordures, toutes les imperfections, toutes les fautes d'une communauté s'amassent dans les esprits et sur les langues des médisans qui renvoient ensuite des puanteurs qui corrompent toute une maison. *Leur bouche,* dit David, *est comme un tombeau ouvert, plein de cadavres,* d'où s'exhale une infection mortelle (2). Les médisans sont des porteurs de pestes, les vrais corrupteurs des maisons religieuses ; leurs langues sont, comme le disait quelqu'un bien à propos, les pinceaux dont le diable se sert pour peindre des figures horribles et hideuses. Le démon est assis sur ces langues, dit saint Bernard, et les remue pour leur faire jeter leur venin.

De plus, la médisance rend un homme odieux ; on conçoit toujours une fort mauvaise opinion du médisant, on le regarde comme un homme dangereux. Dieu permet justement qu'on médise de lui, qu'on le déchire et qu'on lui rende ce qu'il a donné. *Le médisant souillera son*

(1) Homil. 29.

(2) Guttur eorum sepulchrum patens est. *Psal.* 5 11.

ame, dit le Sage, *et il sera haï de tous* (1). *Ne vous faites pas appeler médisant*, dit le même auteur, *car la honte est attachée à l'indiscret*; *la haine, l'inimitié, l'infamie au délateur* (2). Qu'on ne dise pas de vous, c'est un médisant, une mauvaise langue, une langue de serpent, autrement vous vous feriez beaucoup d'ennemis et personne ne voudrait converser avec vous. C'est avec raison, dit Rabanus, que l'Ecclésiastique dit : l'inimitié, la honte et la haine sont le partage des indiscrets, parce qu'ils sont en horreur devant Dieu et devant les hommes. C'est pour cela que saint Paul dit : *Les médisans sont l'objet de la haine de Dieu. Je persécutais*, dit David, *celui qui en secret parlait mal de son prochain*. Le détracteur, dit Salomon, est l'abomination des hommes (3). Les hommes ont en exécration le moqueur, celui qui, par des railleries, des paroles ou des gestes, contrefait son frère ou le rend ridicule.

Voyons maintenant quels sont les remèdes à un vice si pernicieux. D'abord il faut en concevoir une très grande horreur, basée sur les raisons que je viens de donner, qui nous en fassent fuir jusqu'à l'ombre. Il faut ensuite veiller exactement sur soi, quand il faut parler du prochain, parce que rien n'est plus glissant que la langue par sa facilité naturelle, et par notre malice elle est très prompte à dire le mal. Il faut se servir de sa

(1) Susurro coinquinabit animam suam, et in omnibus odietur. *Eccli.* 21. 31.

(2) Ne appelleris susurro.... denotatio pessima super bilinguem.... susurratori odium, et inimicitia et contumelia. *Eccli.* 5. 16. *et* 17.

(3) Rectè inimicitia et odium et contumelia susurratoribus adjunguntur, quia fraus illorum ac nequitia facit illos Deo et hominibus detestabiles. Unde per Paulum dicitur, Susurrones et detractores Deo odibiles. Et Psalmista, Detrahentem, inquit, adversum proximum suum occultè, hunc persequebar. Et in Proverbiis, Abominatio hominum detractor. *In eum locum apud Lorin. Rom.* 1. 30. *Psal.* 100. 5. *Prov.* 24. 9.

langue avec la même circonspection que le chirurgien se sert de sa lancette quand il saigne : il agit toujours avec une grande précaution; car l'opération est très importante et la précipitation peut causer de grands maux. *La langue*, dit David, *est un rasoir tranchant, qu'aiguise la fraude* (1).

Mais surtout il faut s'appliquer à considérer ses propres fautes, pour ne pas s'occuper de celle des autres : vous blâmez un vice en votre frère, et vous en êtes vous-même souillé, et peut-être de plusieurs autres encore; si vous n'en êtes pas souillé, Dieu, pour punir votre médisance, permettra que vous y tombiez. Un Religieux demandant un jour à l'abbé Pasteur comment on pouvait s'empêcher de parler au désavantage du prochain, le Saint lui répondit : il faut toujours avoir devant nos yeux deux portraits : le notre et celui du prochain. Si nous regardons attentivement le nôtre, si nous en considérons les défauts, nous estimerons et louerons celui de notre prochain, mais si nous prisons le nôtre, nous mépriserons le sien (2). Ainsi, pour ne jamais mal parler d'autrui, nous devons toujours avoir les yeux sur nos imperfections et nous reprendre nous-mêmes. « Ne parlez « jamais mal de celui qui tombe en quelque faute, dit « saint Ambroise, mais ayez-en compassion, craignez « de tomber dans le même vice; vous ne médirez ja- « mais de personne si vous vous connaissez bien vous- « même (3). » *Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère*, une petite faute qu'il a commise, *et ne*

(1) Sicut novacula acuta fecisti dolum. *Psal.* 51. 2.

(2) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 133.

(3) Numquam detrahe peccanti sed condole; quod in aliis detrahis, in te potiùs pertimesce, numquam profectò detrahes, si teipsum bene perspexeris. *Amb. lib.* 4. *epist.* 29. *ad Florian.*

voyez-vous pas une poutre dans votre œil, c'est-à-dire, un gros péché dont votre conscience est souillée? ou comment dites-vous à votre frère : *Laissez-moi ôter une paille de votre œil, et voilà qu'une poutre est dans le vôtre? Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil, et alors vous verrez à ôter la paille de l'œil de votre frère* (1). Jésus-Christ ferma la bouche à ceux qui accusaient la femme adultère par ces paroles : *Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre* (2). De même, que celui qui n'a point commis de fautes, qui n'a point d'imperfections, parle mal d'autrui.

Mais le remède le plus assuré est la charité qui, comme dit saint Paul, ne pense pas le mal, et par conséquent ne peut parler mal, puisque la parole est l'image de la pensée; et, par une conséquence bien naturelle, celui qui pense bien du prochain parle bien de lui. Jésus-Christ nous aime avec nos vices et nos défauts, il nous fait continuellement du bien, non pour approuver ces défauts, mais il les souffre avec patience et attend le moment où nous implorerons sa miséricorde; voilà le modèle de la vraie charité. C'est ainsi que nous devons aimer les hommes. Aimons-les d'une manière divine avec leurs défauts, alors nous ne saurions en parler mal, et nous serons parfaitement guéris du vice de la médisance.

Mais que doit faire celui devant lequel on médit? D'abord il doit éviter les médisans, selon le conseil du Saint-Esprit qui nous dit dans les Proverbes : *N'ayez*

(1) Quid vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides?... Hypocrita, ejice primùm trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui. *Matth.* 7. 3.

(2) Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat. *Joan.* 8. 7.

point de commerce avec les détracteurs (1), *parce que*, dit-il, *soudain se lèvera sur eux la ruine : et qui peut connaître la plaie qu'ils ont ouverte* (2)? *Environne tes oreilles d'une haie d'épines*, dit l'Ecclésiastique, *et n'écoute pas la langue perverse*; *mets à ta bouche une porte et des verroux* (3). Quand saint Pacôme voyait un Religieux parler mal d'un autre, il se détournait aussitôt et le fuyait comme nous fuyons le serpent (4). L'abbé Maches, au rapport de Cassien, avait obtenu de Dieu la grâce de ne s'endormir jamais quand on parlait de choses spirituelles, lors même que le discours eût duré plusieurs jours et plusieurs nuits; mais aussitôt qu'on disait un mot contre le prochain, on le voyait s'assoupir, de sorte que le poison, bien loin d'affecter son esprit, n'arrivait pas même jusqu'à son oreille (5). Si l'on ne peut s'empêcher d'entendre la médisance, il faut montrer que l'on n'y croit pas, et punir de cette manière celui qui la fait, qui mérite d'être châtié sur-le-champ pour le péché qu'il commet, ou contre la vérité, ou contre la justice, et toujours contre la charité, parce qu'il nuit à celui de qui il parle, et à celui à qui il parle. Il faut prendre du courage et reprendre le médisant, lui dire qu'il fait mal, qu'il offense Dieu et le prochain, qu'il ne voudrait pas qu'on en dît autant de lui s'il était coupable, qu'il a bien à craindre que Dieu ne permette que l'on parle mal de lui, et qu'on en agisse envers lui comme il en agit envers

(1) Cum detractoribus ne commiscearis. *Prov.* 24. 21.

(2) Quoniam repentè consurget perditio eorum, et ruinam utriusque quis novit? *Ibid.*

(3) Sepi aurem tuam spinis, et linguam nequam noli audire, et ori tuo facito ostia, et seras. *Eccli.* 28. 28.

(4) In ejus vita cap. 27.

(5) Nec usque ad aurium quidem ejus pollutionem virus obloquii poterat pervenire. Lib. 5. c. 29.

les autres. N'ayez aucune retenue envers celui qui médit en votre présence, dit saint Jean Climaque; dites-lui avec fermeté : ne parlez point ainsi, mon frère, je vous en prie, taisez-vous : Comment voulez-vous que je condamne mon prochain, moi qui tombe tous les jours dans des fautes si graves ! Par ce moyen, vous ferez deux bonnes choses à la fois : vous corrigerez votre frère de son défaut, et vous n'y prendrez pas part (1). Un homme de piété avait coutume de dire au médisant, pour lui fermer la bouche : nous avons à rendre à Dieu des grâces infinies, si nous ne sommes pas comme celui dont vous parlez : que ferions-nous sans lui ?

Saint Chrysostôme veut, avec son éloquence ordinaire, qu'on parle encore au médisant avec plus de force; dites-lui : « Voulez-vous louer votre prochain et parler bien « de lui, mes oreilles sont ouvertes pour vous écouter « et recevoir votre parfum ; voulez-vous dire quelque « chose à son préjudice, je les ferme ; elles ne sont point « faites pour recevoir des ordures : et quel profit peut-« il m'en revenir, je vous prie, si j'apprends qu'un tel « est méchant et qu'il a fait quelque mauvaise action ? « allez le lui dire ; pour nous, songeons à nos affaires « et au compte que nous aurons à rendre à Dieu de « notre vie. Pouvons-nous avoir quelque excuse à allé-« guer, quelque pardon à mériter, étant si appliqués à « éplucher les actions d'autrui, et à ne pas faire atten-« tion aux nôtres ? On trouverait sans doute fort mau-« vais si un homme, passant devant une maison, « avançait curieusement la tête pour voir ce qui s'y fait : « n'est-ce pas une chose bien plus digne de blâme de re-« chercher, sans aucun juste sujet, la vie d'un autre et « d'en parler. Ainsi, dites aux médisans ce qu'ils méri-

(3) Gradu 10.

« tent. Et, je vous le demande, si, en passant dans un
« chemin, vous voyez quelqu'un remuer de l'ordure,
« ne lui diriez-vous rien, ne le blâmeriez-vous pas, ne
« lui reprocheriez-vous pas sa malpropreté? Faites-en
« autant pour le médisant; car il en est digne. L'ordure
« remuée ne blesse pas tant le cerveau de son infection
« et de sa puanteur, que les péchés d'autrui, rapportés
« par les médisans, blessent l'esprit de celui qui les
« écoute. »

Quelqu'un disait à Zénon beaucoup de mal d'Antisthène : N'avez-vous rien de bon à me dire de lui, dit Zénon? N'a-t-il rien qui vous plaise? Je ne sais pas, dit-il. — Eh quoi! n'avez-vous pas de honte, répartit Zénon, d'avoir eu assez d'esprit pour remarquer, et assez de mémoire pour retenir les défauts d'Antisthène, et de n'en avoir pas eu assez pour vous appliquer à ce qu'il peut avoir de bon?

Si la personne qui médit a une telle autorité, si elle est tellement élevée au dessus de vous que vous ne puissiez la reprendre, gardez-vous bien pour cela de lui montrer de la complaisance, de dire la moindre parole, de faire le moindre geste qui puisse indiquer une approbation; que votre silence, votre retenue, même la froideur de votre visage montrent que la chose ne vous plaît pas, et que vous n'y donnez aucune espèce de consentement. *Comme le vent du nord chasse la pluie, de même le visage triste chasse la langue médisante* (1).

Enfin, il ne faut jamais rapporter la médisance qu'on a entendue, mais il faut la tenir cachée sous un silence éternel. Un ancien Père du désert donnait ce conseil : Si on vient vous dire du mal d'un Frère, n'allez pas le

(1) Ventus Aquilo dissipans pluvias, et facies tristis linguam detrahentem. *Prov.* 25. 23.

rapporter à un autre ; cela ne ferait que causer des querelles : *As-tu entendu une parole de ton prochain*, dit l'Ecclésiastique, *qu'elle meure en toi, et sois sûr qu'elle ne te fera pas mourir ; car l'insensé se hâte d'enfanter la parole qu'il a entendue comme une femme qui est en travail*(1). *Si tu souffles sur l'étincelle, elle s'embrâsera comme un feu ; si tu craches dessus, elle s'éteindra, et la bouche fait l'un et l'autre* (2). Si vous portez de l'un à l'autre la médisance que vous avez entendue, elle fera grand bruit et causera bien du trouble ; n'en dites pas un mot, tout est apaisé. Aussi le Sage, après nous avoir dit qu'il fallait environner nos oreilles d'épines pour ne pas entendre la médisance, ajoute : *Mettez à votre bouche une porte et des verroux*, afin qu'elle n'en sorte jamais, si vous n'avez pu vous empêcher de l'entendre (3).

Enfin, quand on connaît une faute de son prochain, il faut jeter sur elle le manteau de pourpre de la charité, selon ces paroles du prince des Apôtres : *La charité couvre la multitude des péchés* (4), à moins qu'on ne soit obligé par devoir de reprendre et de corriger. La charité, dit saint Chrysostôme (5), détourne adroitement la connaissance des péchés d'autrui qui sont réels, et la mauvaise volonté en forge et en publie qui ne sont pas. La charité excuse l'action ou au moins l'intention ; elle trouve toujours le moyen d'affaiblir ou d'adoucir la chose en s'appuyant sur la légèreté de l'esprit, la sur-

(1) Audisti verbum adversus proximum tuum ? Commoriatur in te, fidens quoniam non te dirumpet. A facie verbi parturit fatuus, tanquam gemitus partus infantis. *Eccli.* 19. 10.

(2) Si sufflaveris in scintillam quasi ignis exardebit. Et si expueris super illam, extinguetur. *Cap.* 28. 14.

(3) Et ori tuo facito ostia et seras.

(4) Charitas operit multitudinem peccatorum. 1. *Pet.* 4. 6.

(5) Homil. 4. in Act.

prise, l'emportement de la passion, la violence de la tentation, la faiblesse et les misères de la nature.

L'homme charitable, excusant ainsi son prochain, méritera que Dieu et les hommes l'excusent, qu'ils aient pour lui la même miséricorde qu'il a eue pour les autres. Quelqu'un demandant au saint abbé Pasteur s'il devait tenir cachées les fautes de ses frères, le saint lui répondit : Dès que nous couvrons les fautes de nos frères, Dieu couvre les nôtres; dès que nous les découvrons, il découvre les nôtres et les met au jour afin qu'on les voie (1).

Il faut encore ne rien répéter de ce que l'on croit capable de blesser la charité, de quelle manière que ce soit. Si l'on vous dit quelque chose d'un autre, si on vous fait quelques plaintes, si on vous ouvre son cœur sur quelque déplaisir qu'on a reçu, il faut bien se garder d'aller répéter ces paroles à celui dont on se plaint; mais il faut suivre le conseil de l'Ecclésiastique, et tout ensevelir dans le plus profond silence. Saint Augustin déplore ce mal si ordinaire parmi les hommes et qui cause de si grands malheurs. « Il y a un nombre infini « de personnes qui ne se contentent pas seulement de « répéter à ceux qui sont en colère les paroles qui ont « été dites dans un moment d'emportement, mais qui « ajoutent ce qui n'a point été dit; au contraire, un « esprit qui a tant soit peu d'humanité, ne doit pas se « contenter de ne point exciter les inimitiés des hommes « en faisant de tels rapports, mais les éteindre en par- « lant bien des uns et des autres (2). » Il avait rapporté un

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 9. n. 6.

(2) Non solùm iratorum inimicorum iratis inimicis dicta prodere, sed eorum quæ non dicta sunt addere : cùm contra animo humano parum esse debeat inimicitias hominum nec exagitare nec augere malè loquendo, nisi eas etiam extinguere bene loquendo studuerit. *Lib.* 9. *Confess. cap.* 9.

peu auparavant l'exemple de sainte Monique, sa mère. « Lorsque l'occasion s'en présentait, elle prenait tant « de soin ponr mettre la paix entre les personnes qui « avaient de la rancune, quoiqu'on lui dit des choses « qui échappent à la colère dans sa première chaleur, « lorsque l'aigreur de la haine se décharge dans le sein « d'un ami, qu'elle ne rapportait à l'un et à l'autre que « ce qui pouvait les réconcilier (1). » Il ne faut donc jamais redire à un homme le mal qu'on a dit de lui et ce qui pourrait blesser son esprit; si, pour son bien, il est nécessaire de le lui dire, il faut le faire avec prudence et charité, avec des paroles qui le disposent à étouffer le sentiment qu'il a contre son prochain.

Ecoutez avec patience et douceur celui qui vient se plaindre à vous, pour tâcher de l'adoucir; entrez d'abord en apparence dans ses sentimens, afin de ne pas l'effaroucher, le révolter ou l'aigrir; dites-lui ensuite qu'il y a en tout cela matière à la patience, donnez-lui doucement les conseils de salut et de perfection; dites-lui que Dieu lui a ménagé cette occasion, afin qu'il lui donnât une preuve d'amour, qu'il veut le faire avancer dans la vertu, qu'il lui prépare une riche couronne s'il sait profiter de ce moyen. Rappelez-lui ces paroles d'Isaïe : *Votre force sera à ne point parler aux hommes et à beaucoup espérer en Dieu* (2). Rappelez-lui encore que le meilleur de tous les remèdes est d'aller auprès de

(1) Inter dissidentes atque discordes quaslibet animas, ubi poterat, tam se præbebat pacificam, ut cùm ab utraque multa de invicem audiret amarissima, qualia solet eructare turgens atque indigesta discordia, quando præsenti amicæ de absente inimica per acida colloquia cruditas, exhalatur odiorum, nihil tamen alteri de altera proderet nisi quod ad eas reconciliandas valeret.

(2) In silentio et spe erit fortitudo vestra. *Isai.* 30. 15.

Jésus-Christ dans le saint Sacrement de l'autel lui faire ses plaintes, lui décharger tout son cœur; il est bien sûr que l'on ne peut sortir de ce saint asile sans être soulagé et fortifié. Saint Pierre le Martyr, injustement accusé devant ses supérieurs, fut mis en pénitence; après l'avoir supportée quelque temps et sans rien dire, il alla se jeter au pied d'un crucifix qui était à l'église, et là il montrait à Dieu son innocence et l'injustice de l'accusation; notre Seigneur crucifié lui répondit : Et moi, Pierre, qu'ai-je fait pour être ainsi attaché à la croix? Souviens-toi bien que j'y suis pour toi. Ces paroles le consolèrent et lui donnèrent un grand courage. Si celui qui entend des plaintes et des murmures contre le prochain, doit travailler à la guérison de celui qui les lui fait, il ne doit pas aussi se rendre trop facile à les écouter. Il peut se trouver dans les communautés des oreilles toujours ouvertes, des esprits disposés à écouter toutes les accusations, tous les murmures qui se font dans une maison, et qui sont, comme nous l'avons dit plus haut, comme les égoûts publics d'une ville; ces personnes aiment à recevoir toutes les immondices d'une communauté. Cela vient quelquefois de la nature de l'esprit, qui est ainsi mal fait; d'autres fois ce sont des ames ulcérées contre des supérieurs ou d'autres, et qui, dans cette mauvaise disposition, sont prêtes à recevoir tout ce qui peut nourrir leur ressentiment.

Donnons aussi quelques consolations à celui de qui on médit; exhortons-le à supporter la médisance avec patience et courage, parce qu'au fond, s'il la prend comme il convient, elle ne peut lui nuire. C'est la vipère qui piqua saint Paul; sans doute la piqûre était mortelle, mais par sa confiance et la grâce de Dieu il n'en reçut aucun dommage, il ne fit que la secouer dans le feu. Comme toutes les louanges des hommes ne peuvent

nous rendre meilleurs que nous ne sommes, tous leurs blâmes ne sauraient nous rendre pires ; il faut donc que l'homme s'élève au-dessus des louanges et des blâmes; qu'il ne s'arrête point à la douceur des louanges et à l'amertume des reproches; qu'il s'efforce seulement d'acquérir ou de conserver les vertus qu'on loue en lui et de corriger les défauts qu'on lui reproche.

Non seulement la médisance bien prise ne nuit pas, mais elle sert au contraire beaucoup à remédier à la faute que nous avons commise, ou à nous empêcher de nous en rendre coupables : si nous sentons comme nous devons sentir, nous obtiendrons devant Dieu de grands trésors de mérite et de riches couronnes de gloire. Si on parle mal de vous, rentrez en vous-même, examinez-vous et faites-vous justice; voyez si ce n'est pas avec raison qu'on médit de vous, si ce n'est pas un châtiment de ce que vous-même vous avez médit des autres; si vous êtes innocent, considérez qu'on parle mal de Dieu lui-même, que l'on a déchiré la réputation de Jésus-Christ par d'horribles calomnies.

Concluons par ces paroles du Sage : *Eloignez ce déguisement de votre bouche, ne donnez point d'entrée à la médisance et à l'artifice* (1). *N'ayez aucune communication avec les détracteurs* (2) ; car ce vice, dit la Glose, met presque tout le genre humain dans le cas de faire naufrage pour le salut (3). Il est bien difficile, ajoute saint Jérôme, de trouver quelqu'un, même parmi ceux qui font profession de vertu, qui ne soit un peu entraîné par ce vice et pris dans le lacet de ce démon. C'est pour-

(1) Remove à te os pravum, et detrahentia labia sint procul à te. *Prov.* 4. 24.

(2) Cum detractoribus ne commiscearis. *Prov.* 24. 21.

(3) Hoc specialiter vitio penè totum genus humanum periclitatur. *Glossa.* 3.

quoi, ce Père dit à Népotien : « N'ayez ni une langue, ni « des oreilles qui vous démangent ; c'est-à-dire, ne vous « laissez point aller à médire ou à écouter la médisance ; « retenez votre langue afin qu'elle ne blesse pas votre « prochain ; veillez à la portée de vos paroles (1). » Saint Chrysostôme disait au peuple d'Antioche : « Fuyons, « mes bien-aimés, fuyons la médisance, c'est une fon- « drière pleine des embûches du démon, c'est un des « plus grands moyens qu'il emploie pour nous perdre ; « il nous pousse sans cesse à penser mal des actions des « autres, à en parler mal, afin que nous ne pensions pas « aux nôtres ; c'est ainsi qu'il nous précipite dans l'a- « bîme ; arrachons donc de notre ame ce malheureux « défaut, et soyons sûrs que quand nous mangerions de « la cendre au lieu de pain, cette austérité si étrange « ne nous servirait de rien si nous ne fuyons la médi- « sance (2). » Sainte Synclétique, première abbesse dans l'Eglise de Dieu, disait à ses Religieuses : Considérons que la médisance est un très grand mal et un véritable poison, quoique dans l'esprit de plusieurs, elle passe pour un jeu, un divertissement, un entretien agréable. Dieu nous garde de pareilles idées ! Ne souffrons pas que nos oreilles, dont nous pouvons faire un si bon usage, ne soient remplies que par le ramas des vices et des imperfections de notre prochain. Conservons nos ames pures, éloignons non seulement les choses périlleuses, mais encore celles qui sont vaines et futiles ; il faut que notre cœur n'ait point de taches (3).

(1) Cave aut linguam aut aures habeas prurientes, id est, ne aut ipse aliis detrahas, aut alios audias detrahentes. Parce à detractione linguæ, custodi sermones tuos. *Epist.* 2. *ad Nepotiam.*

(2) Homil. 3. ad popul.

(3) Cap. 9.

Tu ne seras point calomniateur ni médisant au milieu de ton peuple (1). Vous aurez la détraction en horreur, vous la regarderez comme un vice qui attire toute la haine de Dieu, et qui est la perte et la ruine de toutes les Communautés. Nous avons remarqué plus haut que le serpent est l'image du médisant, et c'est le seul animal que Dieu ait maudit. Nous avons vu que saint Pacôme éprouvait la plus vive peine lorsque parmi ses Religieux il en était quelques-uns qui attaquaient tant soit peu la réputation des autres. Saint François entendant un jour un de ses Religieux médire d'un de ses Frères, commanda à son vicaire de faire toutes les démarches pour connaître la vérité. Il voulait, si le Frère accusé était innocent, punir l'accusateur devant tous avec beaucoup de sévérité : les maisons religieuses, disait-il, périront, si l'on y laisse entrer la médisance; je veux que vous apportiez tous vos soins pour empêcher que cette horrible peste ne s'étende davantage. Le Frère qui dépouille son Frère de sa réputation, doit être dépouillé de l'habit religieux; il ne pourra lever les yeux vers Dieu, s'il n'a rendu auparavant ce qu'il a ôté (2).

Veillons donc sur nos paroles, ne blessons jamais personne, ne soyons pas comme le corbeau que Noé fit sortir de l'arche et qui n'y retourna pas, parce qu'il s'arrêta à se repaître de corps morts, soyons bien plutôt comme la douce colombe qui revint dans l'arche, portant dans son bec un rameau d'olivier, symbole de la paix et de la miséricorde; parlons toujours bien de notre prochain; excusons ses fautes autant que la charité le demande.

(1) Non eris criminator nec susurro in populo. *Levit.* 19. 16.

(2) Summa, volo, cures providentia ne pestifer iste morbus latiùs se diffundat. Frater qui alium fratrem famæ gloria spoliaverit, habitu est spoliandus, nec oculos ad Deum elevare poterit, nisi priùs quod abstulerat, reddiderit. *Tom.* 3. *opusc. S. Franc. Apopht.* 17.

§ IX.

Bonheur que procurent les œuvres de charité, malheur qu'entraînent toujours les fautes contre cette vertu.

La charité ne fait jamais de mal au prochain, elle fait au contraire toujours du bien. Comment pourrait-elle faire du mal, dit saint Jean Chrysostôme, puisque suivant la parole de saint Paul, elle ne pense pas même le mal (1). Elle est donc ennemie non-seulement de ce qui peut causer de grands dommages au prochain, des outrages sanglans, mais même des petites injures, des petites malices, des légers déplaisirs qui peuvent légèrement offenser. Un ami se donnera bien garde de casser les bras ou les jambes de son ami; il ne pourra même se résoudre à l'égratigner, à lui effleurer légérement la peau, puisque l'amour porte à détourner l'objet aimé de toutes sortes de maux, et à lui procurer toutes sortes de biens.

Saint Bernard, expliquant les paroles du Cantique: *Les enfans de ma mère ont pris les armes contre moi* (2), « dit: en offensant votre frère, vous offensez Jésus-« Christ qui a dit: Ce que vous faites à l'un de nos Frères « quelque petit qu'il soit, c'est à moi que vous l'avez « fait. Il ne faut pas voir seulement faute lorsqu'on of-« fense son frère dans les choses graves, mais même « dans les choses les plus légères, si toutefois il peut « y avoir quelque chose de léger dans cette matière, « puisque ce que l'on fait contre le prochain on le fait « contre Jésus-Christ (3). » Du fond du cœur de votre

(1) Charitas non cogitat malum. *Chrysost. hom.* 33. *in* 1. *ad Corinth.*

(2) Filii matris meæ pugnaverunt contra me. *Cant.* 5.

(3) Peccantes in fratrem, in Christum peccatis, qui ait, quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. Nec cavendum à gravioribus tantùm

frère attristé, on entend la voix de Jésus-Christ qui crie : *Le fils de ma mère à porté les armes contre moi, et celui qui mangeait à ma table les viandes les plus délicates, m'a rempli d'amertume* (1).

Comme la charité a pour but de procurer au prochain et les biens de la nature, et les biens de la grâce et le salut éternel, de le délivrer de tous les maux de ce monde, des péchés et de la damnation, elle doit nous porter à une vigilance continuelle pour préserver du mal le prochain, et lui procurer tout le bien possible. Pour cela il ne faut mal édifier personne, ne point donner de mauvais exemples, suivre le conseil que saint Paul donnait aux Romains : *Faisons les uns envers les autres tout ce qui peut édifier* (2).

Ceux qui vivent en communauté, et surtout ceux qui remplissent quelques emplois, doivent apporter la plus grande vigilance sur leurs actions, parce que l'exemple a plus de force sur les esprits que la parole, les yeux ont bien plus de force que les oreilles; de plus, nous sommes bien plus efficacement portés à faire une chose quand nous la voyons faire par une personne qui est dans la même position que nous, que si cette personne nous en parlait; en la faisant, elle nous montre qu'elle elle faisable; par son exemple elle nous donne le courage de la faire.

La parole n'aurait pas sur nous le même ascendant; de sa nature le mauvais exemple est fort contagieux et communique aisément sa malignité. Dans une émeute, dit Sénèque, quand une multitude de personnes se pres-

offensis, cavenda sunt et levia, si tamen leve debeat dici quodcumque in fratrem præsumpserit voluntate lædendi. *Serm.* 29. *in Cant.*

(1) Et contra te anxiè clamat de pectore fratris tui quem contristasti, Filius, inquiens, matris meæ pugnat contra me, et qui simul mecum dulces capiebat cibos replevit me amaritudine. *Ibid.*

(2) Quæ ædificationis sunt, in invicem custodiamus. *Rom.* 14. 19.

sent et se poussent, il n'en est pas une qui tombe sans en faire tomber une autre; il en est de même du moral: on ne peut tomber dans un vice sans être une occasion de chute pour un autre (1). Un membre gangrené a bientôt gâté tous les autres; le cerveau se ressent de l'incommodité de l'estomac; une partie du corps, quelque forte qu'elle soit, s'altère et s'affaiblit par le rapport qu'elle a avec une autre; il faut aussi remarquer qu'un membre malade peut bien donner son mal à son voisin, mais celui qui est fort et vigoureux ne peut pas donner à l'autre la santé, aussi un mauvais exemple fera bien plus d'effet qu'un bon exemple. Il faut donc apporter le plus grand soin à ne pas donner de mauvais exemples : *Vous ne maudirez pas le sourd*, dit Dieu à son peuple, ce serait une grande inhumanité; car il ne peut ni vous répondre, ni se défendre. *Vous ne mettrez point de pierre d'achoppement devant l'aveugle ; mais vous aurez la crainte de Dieu*, *votre Seigneur*, qui défend toutes ces choses (2).

Saint Paul dit aux Romains : *Ne donnez pas à votre frère une occasion de chute et de scandale.... Si en mangeant de quelque chair vous contristez votre frère, déjà vous ne vous conduisez plus par la charité; ne perdez pas, à cause de votre nourriture, celui pour qui Jésus-Christ est mort.... Il est bon, au contraire, de ne point manger de chair ni boire du vin, et de s'abstenir de tout ce qui choque, scandalise votre frère ou nuit à son salut* (3).

(1) Quod in strage hominum magna evenit cùm ipse se populus premit; nemo ita cadit ut non alium in se attrahat : primi exitio sequentibus sunt : hoc in omni vita accidere videas licet; nemo sibi tantùm errat, sed alii erroris causa et auctor est. *Senec. lib. de beat. vit.*

(2) Non maledices surdo nec coram cæco pones offendiculum, sed timebis Dominum Deum tuum. *Levit.* 19. 14.

(3) Ne ponatis offendiculum fratri vel scandalum.... Si enim propter,

Quoiqu'il me soit permis, dit le même Apôtre aux Corinthiens, *de manger certaines viandes, si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai jamais aucune viande pour ne pas scandaliser mon frère.*

Notre Seigneur nous a lui-même donné l'exemple. Ceux qui levaient un tribut sur les Juifs pour les Romains, ayant demandé à saint Pierre si son Maître payait le tribut, Notre Seigneur dit à saint Pierre : *Afin que nous ne les scandalisions point, allez à la mer et jetez l'hameçon, et le premier poisson qui sortira de l'eau, prenez-le, et ouvrant sa bouche vous y trouverez une pièce d'argent, prenez-la et donnez-la pour moi et pour vous* (1). Il dit ensuite à ses Apôtres : *Celui qui scandalise un des plus petits qui croient en moi, il serait bien pour lui qu'on suspendît une meule de moulin à son cou et qu'on le jetât au fond de la mer. Malheur au monde à cause des scandales ; car il est nécessaire que les scandales viennent ; cependant malheur à cet homme par qui le scandale vient* (2).

Il faut surtout veiller à la pratique de cette vertu dans les Communautés religieuses, parce que la communication est bien plus intime, les pensées, les affections et les sentimens, les passions et les maux se donnent et se

cibum frater tuus contristatur, jam non secundùm charitatem ambulas. Noli cibo tuo illum perdere pro quo Christus mortuus est.... Bonum est non manducare carnem et non bibere vinum, neque in quo frater tuus offenditur aut scandalizatur, aut infirmatur. *Rom.* 14. 23.

(1) Ut non scandalizemus eos, vade ad mare, et mitte hamum, et eum piscem qui primus ascenderit, tolles, et aperto ore ejus invenies staterem ; illum sumens da eis pro me et te. *Matth.* 17. 26.

(2) Qui scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris..... væ homini illi per quem scandalum venit. *Matth.* 18. 6.

prennent aisément; on est donc obligé de donner bon exemple, de pratiquer la vertu, non seulement pour l'amour de Dieu, mais pour l'amour de ceux avec qui on vit et dont on doit désirer et procurer le salut autant qu'on le peut. *Ayez soin*, dit saint Paul, *de faire le bien, non seulememt devant Dieu, mais encore devant les hommes* (1). Notre Seigneur avait dit avant lui : *Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les Cieux* (2). Mais il faut faire tout cela avec l'intention pure de procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. Animé par ces motifs, le Religieux doit garder ses règles, observer ses vœux et faire de bonnes œuvres. Si une infirmité ou quelque autre juste raison lui ôte le moyen de faire les actes de vertu, les pratiques de piété, que d'autres peuvent faire, il faut qu'il les y excite, qu'il les aide selon ses forces, qu'il n'imite pas la conduite de quelques uns qui, non contens de ne pas faire le bien, empêchent aux autres de le faire.

C'est ainsi qu'en use la vraie charité; bien loin de nuire au prochain, elle le sert et l'assiste autant qu'elle peut. Revenons à l'exemple des membres du corps, et nous comprendrons ce que doit faire celui qui est vraiment charitable. Quand le pied est blessé, les yeux s'abaissent aussitôt pour voir la blessure et le mal, les oreilles écoutent les conseils qu'on donne pour la guérison, la langue les demande, la main applique l'appareil doucement afin de causer le moins de douleur possible. Lorsque le pied droit n'a pas la force de marcher tout seul,

(1) Providentes bona non tantùm coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus. *Rom.* 12. 17.

(2) Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est. *Matth.* 5. 16.

le gauche partage le travail avec lui et fait la moitié du chemin. Lorsqu'un bras ne peut soulever un fardeau, l'autre vient à son aide et le porte avec lui. Quand j'écris, c'est bien la main droite qui prend la plume, qui forme les lettres, mais la gauche participe à l'action en retenant le papier. Quand on coupe du pain, c'est ordinairement la main droite qui agit, mais la gauche le tient. C'est ainsi que tous les membres se prêtent un secours mutuel. Nous sommes revenus déjà plusieurs fois sur cette comparaison, parce qu'elle est très propre à faire comprendre comment doivent être ceux qui vivent en communauté. « Il faut que vous viviez, mes Frères, dit « saint Bernard, avec un véritable esprit de charité, « que vous supportiez les défauts de tous, que vous « priez pour tous, pour que l'on puisse dire de vous « aussi bien que du prophète Jérémie : *Celui-ci aime* « *ses frères* (1). »

Si par la seule inclination naturelle les membres s'entr'aident avec tant de promptitude et de constance; s'ils veillent avec tant de soin à la conservation d'un corps qui, après tout, doit être mangé des vers et réduit en poudre, qui souvent porte l'ame à offenser Dieu et à se perdre, à combien plus forte raison les Religieux doivent-ils s'aimer, se supporter, se secourir, puisqu'ils sont membres raisonnables d'un corps noble et divin que Jésus-Christ, qui en est le chef, a lavé de son sang, que le Saint-Esprit, qui en est le cœur, édifie et anime, qui est fait pour louer, bénir Dieu dans ce monde, et le glorifier éternellement dans l'autre.

Le Religieux doit d'abord pratiquer la charité envers

(1) Cum gratia inter fratres maneas portans omnes, orans pro omnibus, ut de te quoque dicatur, hic est fratrum amator. *Bern. serm.* 3. *de Nativ. Dom.*

ses Frères pour ce qui tient au salut de l'ame ; il faut pour cela de bons exemples, des paroles d'édification, enfin, tout ce que le zèle peut nous inspirer : *Avertir, reprendre, prier, conjurer avec toute patience,* comme dit saint Paul, et choisir tous les moyens pour arriver au cœur (1).

Un Religieux de Scéthé vint trouver l'abbé Jean-le-Petit, pour lui demander ses conseils et les moyens de se corriger de ses défauts ; rentré dans sa cellule, il ne se rappela pas une seule parole de ce saint homme ; il fut le retrouver à diverses reprises, et le même malheur lui arriva toujours. Après avoir demeuré quelques temps sans voir ce saint abbé, il le rencontra un jour et lui dit : Mon Père, j'ai oublié, comme auparavant, tout ce que vous m'avez fait la charité de me dire, et je n'ai pas osé retourner vers vous, crainte de vous importuner ; le saint homme lui dit alors : Mon fils, allumez cette lampe ; il l'alluma : apportez-en d'autres et allumez-les ; le Religieux obéit. Mon fils, lui dit alors l'abbé, la clarté de la première lampe est-elle diminuée parce que vous vous en êtes servi pour en allumer d'autres ; Non, lui répondit le Religieux. Eh bien ! avec la grâce de Dieu je n'éprouverais aucune peine quand tous les Religieux de Scéthé viendraient à moi, rien ne pourra m'empêcher de remplir les devoirs de charité auxquels je suis obligé : venez donc, sans aucune difficulté, toutes les fois que vous le voudrez et que vous en aurez besoin. La persévérance de celui qui demandait à être instruit, la charité de celui qui donnait l'instruction doivent nous servir d'exemple. Au reste, il est certain que ce qui distinguait surtout les Religieux de Scéthé, c'était leur zèle à encourager

(1) Argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina. 2. *Tim.* 4. 2.

ceux qui étaient tentés, et il n'y avait rien qu'ils ne fissent pour s'aider mutuellement à avancer dans la vertu et marcher à grands pas à la perfection (1).

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, délivra un solitaire d'une erreur qui peut paraître singulière, et il le délivra par un de ces moyens ingénieux que la charité sait trouver. Ce solitaire de la Basse-Egypte était un homme d'une grande sainteté, qui avait de grandes communications avec Dieu, et d'une si grande simplicité qu'il croyait simplement que Melchisédech était le fils de Dieu. Pour le détromper, le savant docteur de l'Eglise usa d'un stratagème qui montre en même temps et son humilité, et toute la délicatesse de sa charité : Mon Père, lui écrivit-il, il me vient quelquefois dans l'esprit que Melchisédech est le fils de Dieu ; d'autres fois je crois, au contraire, que ce fut simplement un homme prêtre du Seigneur; dans le doute, je vous prie de demander à Dieu qu'il lui plaise vous révéler ce qu'on en doit croire. Le saint vieillard, plein de confiance en Dieu, répondit sans hésiter : Veuillez me donner trois jours, je prierai Dieu et je vous rendrai compte de ce qu'il lui aura plu me révéler. Il se renferma dans sa cellule pendant trois jours et vint ensuite trouver saint Cyrille : Monseigneur, lui dit-il, Melchisédech n'est qu'un homme. — Comment le savez-vous, lui demanda le saint archevêque? — Je le sais, parce que Dieu ayant fait passer devant moi tous les Patriarches depuis Adam jusqu'à Melchisédech, mon bon ange m'a dit : Celui que vous voyez, c'est Melchisédech ; ainsi, Monseigneur, je vous prie de n'en pas douter. Depuis ce jour le saint vieillard publiait partout que Melchisédech n'était qu'un homme (2).

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 11. n. 15.
(2) Ibid. libell. 18. n. 4.

C'est ainsi que la charité emploie tous les moyens pour que les Frères s'entr'aident, contribuent au salut les uns des autres et méritent qu'on leur donne cette louange : Ceux-ci aiment leurs Frères et la commuauté, ils prient les uns pour les autres, afin que tous s'avancent dans la vertu et opèrent leur salut.

Il est certain que, comme Chrétiens, les Religieux sont obligés d'exercer la charité envers tous ; mais l'obligation est bien plus étroite par rapport à leurs Frères : *Pendant que nous en avons le temps*, dit saint Paul, *faisons du bien à tous, mais principalement à ceux qui sont entrés par la foi dans la famille du Seigneur*, qui sont liés par le même sentiment, la même pensée, et qui veulent être tout à Dieu (1). *Si quelqu'un*, dit le même Apôtre, *n'a pas soin des siens et particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi et il est pire qu'un infidèle,* parce qu'il dément par ses actions la doctrine du christianisme, et se montre indigne de l'état de perfection qu'il a voulu embrasser (2). L'Epoux, dit l'Epouse, a mis l'ordre dans ma charité ; il a marqué les degrés d'affection que je dois avoir (3). Que votre vertu, dit notre Seigneur, *éclate devant les hommes comme la lumière* (4), *qu'elle répande sa bonne odeur comme le parfum* (5). La lumière éclaire bien davantage ceux qui sont près que ceux qui sont éloignés ; la bonne odeur se dissipe si elle s'étend trop loin. Nous devons de même employer avec plus de force notre zèle et notre charité en-

(1) Operemur bonum ad omnes maximè autem ad domesticos fidei. *Galat.* 6. 10.

(2) Si quis suorum, et maximè domesticorum curam non habet fidem negavit et est infideli deterior. 1. *Tim.* 5. 8.

(3) Ordinavit in me charitatem. *Cant.* 2. 4.

(4) Luceat lux vestra coram hominibus. *Matth.* 5. 16.

(5) Christi bonus odor sumus. 2. *Cor.* 2. 15.

vers ceux avec qui nous vivons. Nous devons aimer tous les hommes, parce qu'ils sont les images de Dieu, qu'ils sont rachetés par le sang de Jésus-Christ, et que Dieu nous le commande. Mais ne nous commande-t-il pas aussi d'aimer nos Frères? ne sont-ils pas également les images de Dieu? ne sont-ils pas rachetés par le sang de son Fils? Il y a quelque chose de plus, ils sont devenus d'une manière toute particulière mes Frères, les membres d'un même corps, animés de la même pensée.

Si tous les Religieux doivent aimer leurs Frères d'un amour particulier, remplir envers eux tous les devoirs d'une vraie et sincère charité, il en est qui doivent le faire avec encore plus de force; ce sont ceux qui font une profession toute spéciale d'aimer le prochain et de travailler à son salut: ne serait-ce pas une chose étrange qu'ils s'exposassent à toutes sortes de dangers par terre et par mer, qu'ils allassent au bout du monde chercher des personnes inconnues pour les convertir et exercer envers elles toutes les actions de la charité chrétienne, et qu'ils laissassent leurs Frères sans avoir pratiqué d'abord envers eux tout ce que la charité inspire, leur avoir fait sentir, avant de s'en séparer, tout ce que l'affection a de plus tendre et ce que le zèle a de plus ardent? que dirait-on d'un médecin qui, dans une maladie épidémique, abandonnerait son père, sa mère, ses frères et ses sœurs malades, sans aucun secours, pour aller bien loin traiter de pauvres villageois et les assister dans leurs maladies avec le plus grand soin et la plus grande assiduité? Ne regarderait-on pas cela non seulement comme un acte de folie, mais encore comme une cruauté? Et cependant, on pourrait juger de même tous ceux qui sont pleins de zèle pour le salut des étrangers, et qui ne veulent rien faire en Communauté; il faut qu'ils fassent

tous les jours quelque acte particulier de charité, quand ce ne serait qu'une petite prière à Dieu.

Le Père Simon Rodriguez, un des dix premiers compagnons de saint Ignace, avait établi cette loi inviolable parmi les Pères établis en Portugal, que si quelqu'un d'eux venait de la ville sans avoir excité à la vertu quelque séculier, et contribué en quelque chose à son salut, il vînt dire sa faute au supérieur, et qu'il n'allât pas sans sa permission au réfectoire prendre sa nourriture dont il s'était rendu indigne par cette négligence. N'y a-t-il pas plus de raison de se soumettre à la même pénitence, si l'on passe toute une journée dans une Communauté sans avoir fait aucun acte de zèle ou de charité (1).

Les plus beaux actes de charité sont ceux qui se portent sur l'ame et qui ont pour but le salut éternel des Frères; mais la charité ne s'arrête pas là: elle ne connaît pas de bornes, elle veille aussi à tout ce qui tient au corps, elle sait soulager dans la faim, la soif, la lassitude, les maladies et tous les autres besoins. Une des perfections de Dieu, dit saint Thomas, est de faire à chaque instant à ses créatures tout le bien qu'elles peuvent recevoir, lors même qu'il voit que ce bien ne leur servira à rien; comme quand il donne aux infidèles et aux hérétiques une grande abondance de grâces actuelles dont il sait qu'ils ne feront pas bon usage, lorsqu'il verse ses pluies sur des rochers et des cailloux qui ne doivent rien produire. C'est ainsi, ajoute ce savant docteur, que nous devons de toute manière, et par tous les moyens, employer tout ce que Dieu nous a donné pour secourir le prochain : il faut que nos yeux voient ses besoins, que nos oreilles entendent ses plaintes, que

(1) Histor. Soc. Part. 4. lib. 7. n. 271.

nos pieds le visitent, que nos mains appliquent le remède; nous devons employer tout ce que nous avons dans le corps et dans l'ame pour les besoins intérieurs ou extérieurs du prochain, pour les vivans et pour les morts.

L'auteur de la vie de saint Théodose de Capadoce, rapporte que ce grand personnage était doué d'une si admirable charité, d'une bonté si extraordinaire envers tous ceux qui souffaient, qu'il se rendait en quelque sorte l'œil des aveugles, le pied des boiteux, la robe des nuds, la maison des pélerins, le médecin des malades, le pourvoyeur et le serviteur de tous ceux qui éprouvaient quelques misères. Son excellente charité le portait à être tout à tous; rien ne pouvait le dégoûter; sa plus grande affection et sa plus grande tendresse se portaient sur les pauvres, non seulement parce qu'ils en avaient plus besoin, mais parce qu'ils représentaient plus naïvement notre Seigneur, et portaient plus visiblement ses livrées (1).

L'abbé Jean allant un jour avec quelques-uns de ses Frères de Scéthé, le Frère qui les conduisait s'égara. La nuit étant venue, ses Frères lui dirent : Mon Père, que ferons-nous? ce Frère s'est égaré; si nous allons plus loin, nous courons risque de notre vie, parce que nous ne connaissons pas le chemin. Cela est vrai, répondit le Saint, mais si nous le disons à ce bon Frère nous l'affligerons; je veux dire que je suis si las, que je ne peux plus marcher et que je suis contraint de rester ici jusqu'au jour. Il le fit et tous les autres avec lui, afin de ne point attrister ce Père (2).

Saint Macaire visitant un solitaire malade, lui demanda s'il ne sentait pas le besoin de quelque chose qui

(1) Opusc. 66. de morib. div.
(2) Apud Sur. Januar.

pût aiguillonner son appétit. Le malade lui répondit : Il me semble que je mangerais bien volontiers d'un peu de pain blanc frais. Saint Macaire, âgé de 90 ans, prend alors les pains secs du monastère où l'on ne cuisait qu'une fois l'an, et vint à Alexandrie les changer contre un peu de pain de froment bien blanc et tout frais ; il l'apporte au malade ; celui-ci, par mortification, ne voulait pas le manger, parce que ce pain avait trop coûté à l'un de ses Frères ; les autres l'en pressèrent afin de ne pas mécontenter ce saint vieillard qui le lui avait apporté avec tant de zèle et d'empressement (1).

§ X.

De la Compassion.

Les vies des Saints sont remplies de semblables actions de charité ; mais pour les imiter, méditons soigneusement ces paroles de saint Paul : *Revêtez-vous comme des élus de Dieu, saints et bien aimés, d'entrailles de miséricorde* (2). Ces entrailles de miséricorde, cet esprit de compassion pour les misères du prochain, sont une des plus excellentes dispositions pour tous les devoirs de la charité.

Revêtez-vous des entrailles de miséricorde, dit saint Paul, ayez cet esprit de compassion et de pitié pour le prochain intérieurement, et montrez-le extérieurement. *Revêtez-vous*, voilà pour l'extérieur ; comme si l'Apôtre nous disait : Revêtez-vous de la miséricorde et de la compassion envers le prochain comme d'une belle robe que

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 17. n. 7.

(2) Induite vos, sicut electi Dei, sancti, et dilecti, viscera misericordiæ. *Coloss.* 3. 12.

vous portiez partout et à laquelle on vous reconnaisse comme de vrais Chrétiens et de véritables enfans de Dieu; elle doit vous distinguer comme l'habit religieux distingue d'un séculier celui qui en est vêtu. *Des entrailles*, voilà pour l'intérieur. Dieu est appelé dans les Saintes Ecritures, *celui qui aime de toutes ses entrailles. Le Seigneur est bon pour tous*, dit David, *et sa miséricorde est pour l'éternité* (1). *Le Seigneur est bon pour tous*, dit-il ailleurs, *et sa commisération repose sur toutes ses œuvres* (2). Saint Paul l'appelle le Dieu de patience et de consolation, et le père de miséricorde (3). Voilà le modèle que notre Seigneur lui-même nous propose lorsqu'il nous dit : *Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux* (4). Il se sert avec grande force du mot de Père, parce que le père donne à son fils sa nature; comme Dieu est la miséricorde même, il imprime dans l'homme le sentiment dela miséricorde. Si l'homme veut porter dignement le titre glorieux d'enfant de Dieu, il faut qu'il imite son Père et qu'il montre par sa miséricorde qu'il lui appartient: Il est à remarquer que notre Seigneur n'appelle l'homme fils de Dieu que lorsqu'il parle de la miséricorde de Dieu, et non lorsqu'il parle de sa sagesse, de sa puissance et de sa justice.

Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, avait pratiqué cette vertu dans toute son excellence et toute sa perfection, et on peut lui appliquer avec vérité ces grandes paroles de Job : *La compassion s'est accrue avec moi, elle est sortie avec moi du sein de ma mère..... Je pleurais avec*

(1) Suavis est Dominus, in æternum misericordia ejus. *Psal.* 99. 5.

(2) Suavis Dominus universis, et miserationes ejus super omnia opera ejus. *Psal.* 144. 9.

(3) Deus solatii, pater misericordiarum, et Deus totius consolationis. *Rom.* 15. 5. 2. *Cor.* 1. 3.

(4) Estote misericordes, sicut et Pater vester misericors est. *Luc.* 6, 36.

les affligés, j'étais ému de compassion pour les pauvres.... J'étais l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux; j'étais le père des pauvres (1). En voyant le peuple qui l'avait suivi depuis trois jours, et qui n'avait pas de quoi manger, il dit : *J'ai grande compassion de ce peuple;* et suivant la traduction du grec, je suis intimément touché de la peine où il se trouve (2). Entrant dans la ville de Jérusalem, pensant à la ruine de ses murailles, au renversement de ses maisons, à la destruction de son temple, au massacre de ses citoyens, à tous les maux qui devaient fondre sur cette ville ingrate et infortunée, il pleura sur elle (3). Lorsqu'il s'approcha du tombeau de Lazare, il versa des larmes sur son ami (4).

Les deux noms que porte notre Seigneur témoignent de sa bonté et de sa miséricorde. Le mot Jésus signifie Sauveur : *Vous l'appellerez Sauveur,* dit l'Ange à Joseph, *parce qu'il sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés* (5). Le mot Christ veut dire l'oint du Seigneur. L'huile représente la douceur et la miséricorde; c'est pour cela qu'Isaïe l'appelle le fils de l'onction (6). Il voulut monter au ciel de la montagne des Olives.

L'Epouse dit dans son Cantique : *Votre nom est comme une huile répandue*; c'est le vrai baume qui doit guérir toutes nos plaies (7). Voici le Seigneur qui vient avec le

(1) Ab infantia mea crevit mecum miseratio, et de utero matris meæ egressa est mecum : flebam super eo qui afflictus erat, et compatiebatur anima mea pauperi... oculus fui cæco, et pes claudo; pater eram pauperum. *Job. cap.* 31. 18. *cap.* 30. 25. *cap.* 29. 15

(2) Misereor super turbam... intimè miseret me turbæ. *Marc.* 8. 2.

(3) Videns civitatem, flevit super illam. *Luc.* 19. 41.

(4) Lacrymatus est Jesus. *Joan.* 11. 35.

(5) Ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum. *Matt.* 1. 21.

(6) Filius olei. *Isai. cap.* 1.

(7) Oleum effusum nomen tuum. *Cant.* 1. 3.

salut, dit saint Bernard, il vient opérer notre guérison avec les parfums les plus précieux (1). Pour être plus porté à la miséricorde, il a voulu lui-même prendre toutes nos misères ; car *le pontife que nous avons n'est pas tel,* dit saint Paul, *qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses, puisqu'il a été éprouvé comme nous par toutes sortes de maux quoiqu'il fût sans péché* (2). *Il a été affligé autant et plus que nous; c'est pourquoi il a dû être en tout semblable à ses frères, afin de devenir miséricordieux* (3). Il s'est figuré lui-même dans la parabole du pieux et charitable Samaritain, qui eut compassion du pauvre voyageur blessé par les voleurs et laissé demi-mort, s'approcha de lui, lava ses blessures avec du vin et de l'huile, les banda, et prit un soin entier de sa guérison. Notre Seigneur n'a-t-il pas dit que son Père l'avait envoyé pour exercer la miséricorde et faire grâce, et non pour condamner et punir ; qu'il n'était pas venu chercher les justes mais les pécheurs. Lorsqu'il parla pour la première fois dans la synagogue de Nazareth, on lui donna, suivant l'usage, la sainte Ecriture ; il l'ouvrit à ce passage d'Isaïe dont il se fit l'application : *L'esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour évangéliser les pauvres,* pour leur porter la bonne nouvelle de la fin de leur pauvreté et de leur misère, pour *guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour annoncer aux captifs la délivrance, aux aveugles le recouvrement de la vue, pour soulager les opprimés et prêcher l'année de grâce du Sei-*

(1) Ecce Dominus venit cum salute, venit cum unguentis. *Serm.* 1 *in vigil. Nat.*

(2) Non habemus pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris; tentatum autem per omnia pro similitudine, absque peccato. *Hebr.* 4. 15.

(3) Debuit per omnia fratribus similari ut misericors fieret. *Hebr.* 2. 17.

gneur et le jour de sa justice (1). C'est pour cela que les pécheurs, les pauvres, les malades et tous les malheureux couraient après lui, parce qu'ils trouvaient un remède infaillible à leurs maux; il appelait ceux qui se tenaient éloignés par ces douces paroles : *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai* (2). Il donne l'assurance qu'on ne sera pas repoussé : *je ne rejetterai pas celui qui viendra à moi* (3). C'est pour cela qu'il passait dans l'estime publique *pour l'ami des publicains et des pécheurs* (4). Les scribes et les pharisiens blâmaient avec une malice diabolique et une cruelle envie ce qu'ils devaient admirer, louer et aimer en lui.

C'est ainsi que notre Seigneur Jésus-Christ a été miséricordieux et plein de commisération. Aussi l'Ecriture l'appelle la miséricorde et la grande miséricorde de Dieu par rapport à nous. *Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde et donnez-nous votre salut* (5). En parlant du jour où le Sauveur fut présenté au Temple, le même Prophète s'écrie : *Grand Dieu nous avons senti votre miséricorde au milieu de votre temple* (6). Dans la jubilation de son cœur, il s'écrie : *Jésus-Christ est ma miséricorde,*

(1) Spiritus Domini super me, propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem. *Luc.* 4. 18.

(2) Venite ad me omnes, qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. *Matt.* 11. 28.

(3) Eum, qui venit ad me, non ejiciam foras. *Joan.* 6. 37.

(4) Ecce Publicanorum et peccatorum amicus. *Matt.* 11. 19. *Luc.* 15. 1.

(5) Ostende nobis, misericordiam tuam, et salutare tuum da nobis. *Psal.* 84. 7.

(6) Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui. *Psal.* 47. 9.

mon refuge, mon libérateur, mon Sauveur (1). Dans l'amertume de sa douleur, après s'être rendu coupable, il laisse échapper au milieu de ses sanglots cette belle prière, le meilleur acte de contrition qu'un homme puisse prononcer sur la terre : *Seigneur, ayez pitié de moi selon l'étendue de vos grandes miséricordes* (2). « Qu'elle est « grande cette miséricorde, dit saint Ambroise ! cette « miséricorde, c'est Jésus-Christ tout entier ; c'est lui « qui nous a délivrés de tous nos maux et comblés de « tous biens (3). » Saint Paul l'appelle les miséricordes ; en s'adressant à Dieu, il dit : *Le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation* (4). Qui ne voit, dit saint Bernard, que lorsque saint Paul appelle Dieu le père des miséricordes, il appelle son Fils du nom qui lui est propre (5). Nous devons entendre de même les paroles suivantes qui donnent à Jésus-Christ le titre de toute notre consolation.

Après Jésus-Christ, Marie, sa très sainte Mère et la nôtre, a été la personne du monde la plus miséricordieuse, qui a mérité d'être appelée la mère de la compassion, le refuge des pécheurs, la consolation des affligés. Le Saint-esprit la compare, dans son Ecclésiastique, au baume de la myrrhe, lui met dans la bouche les paroles les plus douces pour inviter tout le monde à venir à elle : *Je suis*, dit-elle, *la Mère du pur amour et de l'espérance sainte ; en moi est toute la grâce de la voix*

(1) Misericordia mea, et refugium meum, susceptor meus, et liberator meus.

(2) Miserere mei, Deus, secundùm magnam misericordiam tuam. *Psal.* 50.

(3) In apolog. poster. David cap. 12.

(4) Pater misericordiarum, et Deus totius consolationis. 2. *Cor.* 1. 3.

(5) In eo quod Pater misericordiarum dicitur Deus, quis non videat volut proprio nomine filium designari ? *Serm.* 5. *in Nat. Dom.*

et de la vérité; en moi toute l'espérance de la vie et de la vertu; venez à moi et remplissez-vous des fruits que je porte; car mon esprit est plus doux que le miel, mon héritage surpasse en douceur le miel le plus exquis (1).

Tous les Saints ont imité notre Seigneur et notre divine Mère dans leur excessive miséricorde pour le prochain : c'est la vertu propre du Christianisme. Notre Seigneur nous montra évidemment lorsqu'il dit à saint Jacques et à saint Jean, qui lui demandaient la permission de faire descendre le feu du ciel sur quelques Samaritains qui n'avaient pas voulu les recevoir : Je vois bien que *vous ne comprenez pas quel est l'esprit de ma loi* (2). C'est un esprit de grâce et de douceur; vous devez le prendre et devenir miséricordieux. Pourquoi tant d'onction quand on administre les Sacremens de confirmation, de baptême et d'ordre? pour montrer que dans le Chrétien, le parfait Chrétien, le prêtre, il faut qu'il y ait toujours compassion et miséricorde; c'est pour cela que Zacharie les appelle *les enfans de l'huile* (3), et saint Paul *des vases de miséricorde* qui doivent la répandre sans cesse autour d'eux (4).

Dans la première Eglise, les prêtres avaient toujours à leur côté un linge pour recevoir et essuyer les larmes qui coulaient de leurs yeux par compassion pour les misères des hommes. C'est encore le manipule que les prêtres mettent à leur bras gauche pour dire la sainte messe, et qui est apppelé le manipule des larmes et de la douleur (5). Saint Paul veut que tous les Chrétiens, quels

(1) Eccl. cap. 34.
(2) Nescitis, cujus spiritus estis. *Luc.* 9. 54.
(3) Filii olei. *Zac.* 4. 14.
(4) Vasa misericordiæ. *Rom.* 9. 23.
(5) Propter effusionem lacrymarum tergendam sudarium fertur... Ma-

qu'ils soient, pleurent avec ceux qui pleurent et prennent part à leur peine (1). Mais, au reste, tout le monde sait qu'en tout temps et en tout lieu l'homme de bien est sensible aux misères d'autrui. Le même mot qui signifie chez les Hébreux bon, juste et saint, signifie aussi miséricordieux, tendre et compatissant. La vraie justice, dit saint Grégoire, est accompagnée de compassion, et la fausse de dureté et de dédain (2). *Le juste s'inquiète de la vie des animaux*, dit Salomon (3), pour montrer que les justes sont doux non seulement envers les hommes, mais encore envers les bêtes. Les ames des Saints, dit saint Chrysostôme, en rapportant ces paroles du Sage, ont une si grande douceur, ont une suavité si exquise, une si aimable mansuétude, qu'elles sont pleines de compassion, même pour les animaux (4). Les Grecs disaient que les hommes bons étaient faciles aux larmes de la pitié; les Latins leur ont dérobé la même sentence (5). Nous avons vu notre Seigneur pleurer sur Lazare et sur la ville de Jérusalem.

Les méchans, au contraire, sont durs, rudes et impitoyables; *les entrailles des impies sont insensibles et cruelles*, dit Salomon (6). Saint Macaire dit que le cœur des Saints est sensible et facile à émouvoir, et que celui du démon est inflexible, et ses entrailles des entrailles de rocher (7). C'est pourquoi Horace appelle Pluton celui

nipulus fletus et doloris. *Annal. lib.* 2. *de off. Eccles. cap.* 24. *Chresol. anthol. dec.* 2 *de miseric. cap.* 8. *sect.* 10.

(1) Rom. 12. 15.

(2) Vera justitia compassionem habet, falsa justitia dedignationem. *Homil.* 34. *in Evang.*

(3) Novit justus jumentorum suorum animas. *Psal.* 12. 10.

(4) Homil. 29. in epist. ad Roman.

(5) At quisquis probus est, multùm lacrymabilis est vir.

(6) Viscera impiorum crudelia. *Prov.* 12. 10.

(7) S. Macar. homil. 15.

qui ne pleure pas (1), et qui n'est point touché des larmes des misérables.

Mais si les méchans sont sans pitié, ils ne demeurent pas sans punition : *Le cœur dur sera malheureux, au dernier jour*, dit le Sage (2). *Il n'y aura point de jugement de miséricorde pour celui qui n'aura pas fait miséricorde* (3). L'homme sans pitié sera puni même dans cette vie, comme le serviteur cruel de l'Evangile qui ne voulut point avoir la patience d'attendre un peu son compagnon qui l'en pressait, et qui reçut de son maître le châtiment rigoureux qu'il méritait. On se servira pour vous de la même mesure dont vous vous serez servi pour mesurer les autres; Dieu fermera les entrailles de sa miséricorde sur vous, si vous fermez les vôtres sur les misères de votre prochain. Un supérieur demanda un jour à un anachorète, nommé Timothée, ce qu'il fallait faire d'un Religieux lâche et négligent; il répondit qu'il fallait le chasser du monastère. Quelque temps après il fut lui-même assailli par le démon et en grand danger de succomber à la tentation, il s'adressa à Dieu dans son malheur et entendit une voix qui lui dit : Timothée, Dieu a permis que tu fusses attaqué par la tentation, parce que tu n'as pas eu pitié de ton Frère dans la sienne. *Celui qui ferme l'oreille aux cris du pauvre*, dit le Sage, *criera lui-même et ne sera pas écouté* (4). Mais les châtimens des cœurs durs s'étendent encore à l'autre vie. Tous les textes que nous avons rapportés doivent nous faire trembler quand nous pensons

(1) Illacrymabilem.

(2) Cor durum malè habebit in novissimo. *Eccli.* 3. 27.

(3) Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam. *Jacob.* 2. 3.

(4) Qui obturat aurem suam ad clamorem pauperis, et ipse clamabit, et non exaudietur. *Prov.* 21. 13.

qu'il n'y a point de miséricorde pour celui qui n'a pas fait miséricorde. Convaincus par ces raisons, entraînés par ces exemples, ayant la plus grande compassion pour le prochain, soyons doux, charitables et miséricordieux. Mais en quoi faut-il l'être? En toutes ses misères spirituelles et corporelles, selon qu'elles sont plus ou moins grandes. Les misères spirituelles tenant au salut éternel sont, sans contredit, les plus grandes et les plus nuisibles; il faut donc avoir pour elles plus de miséricorde et de pitié, y porter plus de secours. Imitons Dieu qui aime bien plus nos ames que nos corps, parce qu'il juge des choses par leur mérite, et satisfait aux besoins de la créature selon le besoin de son excellence : on traite bien différemment un roi malade et un cheval blessé; et s'il nous a donné pour les maladies de nos corps quelques drogues et quelques simples, pour celles de notre ame, il nous a donné l'incarnation, la vie et la mort de son Fils. Pour la nourriture de son corps, il nous fournit le pain, la chair des animaux, les fruits de la terre, le vin et l'eau; pour celle de l'ame, il nous prépare au banquet de la sainte Eucharistie, la viande la plus exquise, la viande la plus délicieuse : il nous donne son corps et son sang. Il est donc bien naturel, si nous voulons imiter la sagesse infinie, d'être plus sensible pour les misères de l'ame que pour celles du corps, et apporter plus de soin pour les guérir.

Comme le péché est, de toutes les misères, la plus épouvantable, si l'on considère les maux qu'il cause en ce monde et qu'il prépare pour l'autre, il doit exciter notre plus grande compassion, nos plus tendres sentimens pour le pécheur, et nous faire verser les larmes les plus amères. Saint Bernard raconte de saint Ambroise qu'il était si touché des péchés de ceux qui se confessaient à lui, qu'il en pleurait abondamment, et

que, par ses larmes, il excitait les pénitens à pleurer. Un solitaire disait à un saint vieillard : Quand je vois un Frère qui a commis quelque faute, je ne puis retenir ce que j'éprouve contre lui et me résoudre à lui ouvrir la porte de ma cellule; mais quand je vois quelqu'un qui pratique la vertu, je lui ouvre de bon cœur et le reçois volontiers. Le vieillard lui répondit : Si vous êtes bon pour celui qui est bon, soyez deux fois meilleur pour celui qui ne l'est pas, parce qu'il en a un plus grand besoin, et qu'étant faible et malade il a besoin d'assistance (1), et certes, puisque le péché est la plus grande misère de l'homme, il faut en conclure que plus il est énorme, plus il y a de malice et d'obstination, plus il y a péché, plus il y a un digne sujet de pitié et de miséricorde.

Mais comment faut-il exercer cette pitié et cette miséricorde? Il faut le faire intérieurement et extérieurement de toute manière : par pensées, par affections, par actions, par des paroles de consolation, d'instruction et de conseil, selon la misère qu'il faut soulager. *J'ai adouci les ennuis de la pauvre veuve*, disait Job, *et j'ai été le consolateur des affligés* (2). *Le Seigneur m'a donné une langue savante pour consoler par ma parole celui qui est affligé* (3). *La vie du juste*, dit le Saint-Esprit, *est une source de vie... la langue des sages guérit les douleurs* (4).

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 17. n. 23.

(2) Cor viduæ consolatus sum, eram mœrentium consolator. *Job*. 29. 13. 25.

(3) Dominus dedit mihi linguam eruditam ut sciam sustentare eum qui lassus est verbo. *Isai*. 50. 4.

(4) Vena vitæ os justi... lingua sapientum sanitas est. *Prov*. 10. 11 12. 18.

§ XI.

De la correction fraternelle.

Puisque les fautes, les défauts et les vices sont les plus grands maux, l'acte de charité par lequel on les corrige sagement et avec prudence est un acte signalé de l'amour du prochain.

Cette correction est bien différente de celle que fait le juge : la correction fraternelle ne se propose pour fin, dit saint Thomas, que le bien particulier de celui qui est coupable; les tribunaux, au contraire, n'ont d'autre but que le bien public (1). Cette correction du juge est proprement un acte de la justice vindicative qui prend la défense du bien commun, qui conserve les droits entre toutes les parties d'une communauté, en châtiant celui qui les blesse. La correction fraternelle a pour objet principal le bien du coupable, le salut de son ame qu'on lui procure en le retirant du mal où il est tombé pour le porter à la vertu; c'est là véritablement un acte de charité et de miséricorde spirituelle qui est commandé même sous peine de péché mortel, parce que c'est un acte de la vertu la plus importante du christianisme, je veux dire la charité envers le prochain. Le commandement est renfermé, disent les Docteurs, dans ces paroles de notre Seigneur : *Si votre Frère vous a offensé, allez et reprenez-le* (2). Dieu dit par Moïse : *Tu ne haïras point ton frère en ton cœur; mais reprends-le publique-*

(1) S. Thom. 2. 2. q. 33. a. 1; Valent. tom. 3. disp. 3. qu. 10. p. 1.

(2) Si peccaverit in te frater tuus, vade et corripe eum. *Matth.* 18. 15.

ment, afin que tu n'aies point péché contre lui (1). L'Ecclésiastique dit : Au commencement du monde Dieu donna à l'homme deux commandemens, l'un général, l'autre particulier : *Gardez-vous de ce qui est inique ;* voilà le premier. *Il a, de plus, ordonné à l'homme de veiller sur son prochain ;* voilà le second (2). Dieu a donné à chacun la garde de son prochain, et lui a commandé d'en avoir soin ; voilà le commandement aux Juifs : *Tu aimeras ton ami comme toi-même ; je suis le Seigneur* (3). Tous ont condamné la réponse que fit Caïn à Dieu lorsque ce méchant lui dit : *Suis-je le gardien de mon frère?* parce que Dieu a mis dans notre cœur un sentiment qui nous porte à veiller les uns sur les autres (4).

Quelquefois l'obligation de la correction fraternelle pourra aller jusqu'au péché mortel. L'inconsidération de l'esprit, la légéreté de la faute qu'il faut corriger, la lâcheté, la crainte, la peine naturelle que l'on peut avoir à reprendre, diminuent de beaucoup le péché, et font qu'il ne devient que véniel, et même dans plusieurs circonstances, il n'y en a pas du tout, parce qu'il n'y a pas d'obligation si elle n'est fondée sur les conditions dont tous les auteurs demeurent d'accord (5).

1° Il faut être sûr que le prochain a fait une faute dont il mérite d'être repris ; et pour cela il n'est pas néces-

(1) Non oderis fratrem tuum in corde tuo, sed publicè argue eum, ne habeas super illo peccatum. *Levit.* 19. 17.

(2) Attendite ab omni iniquo.... Et mandavit unicuique de proximo suo. *Eccli.* 17. 12.

(3) Diliges amicum tuum sicut te ipsum, ego Dominus. *Levit.* 19. 18.

(4) Ubi est Abel frater tuus? Nescio ; num custos fratris mei sum ego ? *Genes.* 4. 9.

(5) Valent. tom. 3. disp. 3. q. 10. punct. 2. Becan. cap. 21. 2. part. Theol. Sch. n. 25. Layman. l. 2. tr. 3. c. 7.

saire de faire une enquête sur sa vie, ni d'étudier ses actions suivant cette parole du Sage : *Ne recherche point le mal dans la maison du juste, et ne trouble pas son repos* (1).

2° Il faut être assuré que le coupable ne s'est pas amendé, car autrement à quoi servirait la correction, et pourquoi vouloir faire une chose qui est déjà faite?

3° Il faut savoir s'il y a espérance d'amendement; autrement, comme le dit saint Thomas, il ne faudrait pas l'avertir puisque l'avertissement serait inutile et même quelquefois nuisible; car le pécheur peut s'aigrir, se mettre en colère. S'il ne se laisse pas aller à ces excès, il peut naître dans son esprit des soupçons, de faux jugemens; il peut concevoir de l'aversion et de la haine contre celui qui l'avertit et contre ceux qu'il croira avoir fait des rapports et parlé mal de lui. Ainsi, au lieu de se corriger, il deviendra plus mauvais, il empoisonnera le remède qu'on voulait lui donner, et pour un mal qu'on aura voulu guérir, on le fera tomber dans un état bien plus mauvais. Lorsqu'on remue un cloaque, dit saint Pacien (2), il s'en exhale des vapeurs puantes; le feu couvert sous la cendre jette une flamme plus vive quand on la retourne; la colère s'allume davantage quand on l'irrite; la même chose arrive lorsqu'on touche aux vices des méchans. Puisque la correction peut produire de si mauvais effets dans cette circonstance, la charité, bien loin de nous obliger à la faire, nous ordonne de ne la pas faire et de supporter avec patience ce qu'on ne peut réformer. Il est certaines maladies du corps qui sont incurables, des défauts pour lesquels il n'est pas de re-

(1) Ne quæras impietatem in domo justi, et non vastes requiem ejus. *Prov.* 24. 15.

(2) Paraenes. ad Pœnitent.

mède; car par quel moyen guerir un boiteux, un bossu, un borgne; on a beau faire, ils le seront toujours. Il faut donc supporter avec patience dans soi et dans les autres ces sortes d'imperfections, puisqu'on ne peut pas s'en défaire.

Si nous avons un œil crevé, une main sèche, un bras paralytique, nous ne voulons cependant ni les retrancher ni les perdre, quoiqu'ils soient inutiles et nuisent même à la beauté du corps, à cause de la liaison qu'ils ont avec les autres membres; il en est de même par fois des maux de l'esprit, qui sont en quelque sorte incapables de guérison; il faut les supporter alors avec toute la douceur et toute la tranquillité possibles, et suivre ce sage conseil : *Supportez ce que vous ne pouvez corriger* (1).

Ainsi, lorsque vous verrez que vos avertissemens et vos remontrances ne peuvent servir à rien, qu'elles pourraient faire plus de mal que de bien, ne cherchez pas à parler, vous n'y êtes pas obligé : *si on ne t'écoute pas, ne te répands pas en paroles* (2). *Celui qui reprend le moqueur,* dit Salomon, *est en butte à la raillerie.... Ne reprenez point le moqueur, de peur qu'il ne vous laisse* (3).

J'ajoute encore que s'il y a quelque défaut dans celui qui doit faire la correction, comme une certaine aigreur d'esprit, la rudesse dans la parole, quelque ressentiment ou quelque aversion qui puissent rendre la correction infructueuse, le commandement de la faire perd sa force et l'obligation cesse.

(1) Tolerare debes quod emendare non potes. *Serm.* 28. *de divers. quomodo duc. sint. uxor.*

(2) Ubi auditus non est, ne effundas sermonem. *Eccli.* 32. 6.

(3) Qui erudit derisorem, ipse injuriam sibi facit.... noli arguere derisorem, ne oderit te. *Prov.* 9. 7. et 8.

4° Il faut encore connaître s'il n'est personne qui puisse faire la correction plus efficacement.

5° Il faut choisir une occasion favorable de la faire, choisir le temps et le lieu convenables.

6° Si la faute commise est un péché mortel ou un péché véniel qui ait des suites mauvaises, l'obligation a toute sa force; mais si c'est un simple péché véniel, quelques docteurs croient qu'on n'est pas obligé d'avertir; d'autres n'approuvent pas cette opinion et disent que ne pas faire cet acte de charité, c'est un péché véniel contre la charité. Voici les conditions nécessaires pour que la correction fraternelle soit obligatoire; quand une seule manque, elle ne l'est pas. Mais on dira peut-être : s'il en est ainsi, il arrivera bien rarement qu'on soit obligé d'avertir son prochain, parce qu'il sera bien rare de rencontrer toutes les conditions requises. Je réponds que cela est vrai; mais quoique l'obligation ne soit pas rigoureuse, il ne faut pas laisser d'exercer cet acte de grande charité envers le prochain, et faire tout ce qui est en son pouvoir pour rendre la correction douce et compatissante.

On peut encore objecter ce passage de saint Paul : *Reprenez devant tous, ceux qui tombent, afin d'imprimer dans les autres une crainte salutaire* (1). L'Apôtre semble par là donner la liberté, même le commandement de ne pas prendre tant de précautions pour reprendre les fautes; mais l'Apôtre écrit à un supérieur, à un évêque, qui par le devoir de sa charge, était obligé de reprendre hautement les pécheurs publics, tandis que nous ne parlons ici que de la correction privée qui, comme le dit Notre Seigneur, doit se faire en secret (2).

(1) Peccantes coram omnibus argue, ut et cæteri timorem habeant. *Tim.* 5. 20.

(2) Inter te et ipsum solum. *Matth.* 18. 15.

Voyons maintenant la conduite qu'il faut tenir pour rendre cette correction salutaire et pour avertir et reprendre avec succès. « Ce n'est pas une petite chose que « d'avertir un homme de ses fautes ; c'est une entre« prise plus grande qu'on ne croit ; car il en est peu qui « soient bien dociles. Depuis le péché d'Adam, l'a« mour-propre a rendu les hommes délicats sur ce point, « et prompts à couvrir et à excuser leurs défauts. Cette « grande délicatesse, cette susceptibilité rendent l'aver« tissement plus difficile ; il faut donc user de beaucoup « d'adresse et de ménagement. Il faut avant tout le sen« timent de la compassion, puis le zèle de la justice, et « enfin la discrétion. Ainsi, quand vous voyez un de « vos frères tomber, faites aussitôt accourir à son se« cours la compassion comme un sentiment qui vous « est naturel, que vous puisez en vous-même, en sui« vant le conseil que saint Paul donne aux Galates : « *Mes frères, si quelqu'un est tombé par surprise en* « *quelque péché, vous qui êtes spirituels ayez soin de le* « *relever dans un esprit de douceur ; chacun de vous ré*« *fléchissant sur soi-même, et craignant d'être tenté* « *comme lui* (1).

« Mais, poursuit saint Bernard, si nous avons de la « compassion pour notre frère, n'en aurons-nous pas « pour la justice et la vertu qu'il blesse ? c'est le zèle de « la justice dont nous devons brûler contre les pécheurs « pour venger le mépris qu'on fait d'elle. Il faut cepen-

(1) Quærat mens aromata sua, ante omnia compassionis affectum; dehinc rectitudinis zelum, et inter hæc discretionis spiritum non omittat. Quoties peccantem videris fratrem, continuò procedere debet compassionis affectus, tanquam cognatus humanitati, quippe quem concipis ex teipso; Vos, inquit Apostolus, qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis, conside teipsum, ne et tu tenteris. *Serm.* 2. *de Resurrect.*

« dant toujours que la compassion domine ; autrement
« nous froisserions les vaisseaux de Tharsis, nous achè-
« verions de briser les roseaux à moitié rompus, d'é-
« teindre la mèche qui fume encore, c'est-à-dire, nous
« abattrions les ames faibles et leur ferions perdre le peu
« de courage et le peu de vertu qui leur restent (1). Lors-
« que la compassion et le zèle sont unis, il faut encore y
« ajouter la discrétion pour le temps, le lieu, la manière
« de faire la correction ; autrement il y aurait danger de
« tout gâter (2). »

Pour appuyer sa pensée, il se sert du passage de saint Paul que nous avons rapporté plus haut. Le même Apôtre dit encore à Timothée : *Ne reprenez point les vieillards avec dureté, mais avertissez-les comme vos pères, les jeunes gens comme vos frères, les femmes âgées comme vos mères, les jeunes filles comme vos sœurs, avec une pureté parfaite* (3). Voyons avec quelle douceur Dieu avertit Adam de son péché ; il ne lui dit que ces paroles : Adam, où es-tu ? Il dit à Caïn : Où est ton frère ? qu'as-tu fait ? Nathan ne dit que quelques mots à David sur ses deux crimes. Mais avec quelle bonté, quelle affabilité notre Seigneur n'a-t-il pas parlé à la Samaritaine et à la femme adultère ! *Avertissez*, dit saint Paul, *avertissez*,

(1) Nonne sicut compatiebamur fratri, ita ipsi justitiæ compatiendum est ? hic est zelus justitiæ, quo adversus delinquentes accendimur tamquam pietate ducti erga eam, quam contemni videmus, justitiam Dei. Verumtamen oportet ut priora sibi vendicet compassionis affectus Alioquin in spiritu vehementi conterimus naves Tharsis, conterimus quassatum calamum, et extinguimus linum fumigans. *Ibid.*

(2) Sed cùm uterque aderit, videlicet et compassionis affectus et zelus justitiæ, necesse est ut adsit spiritus discretionis, ne fortè cùm oporteat hunc exhiberi, ille procedat, et indiscretio ipsa confundat universa. *Ibid.*

(3) Seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut patrem, juvenes ut fratres, anus ut matres, adolescentulas ut sorores. 1. *Tim.* 5. 1.

reprenez dans cet esprit, en considérant que vous-même pouvez tomber dans la tentation (1). Pensez à vous et à ce que vous pouvez être avant de blâmer votre frère de ce qu'il est. Notre Seigneur dit aux saintes femmes qui le suivaient au Calvaire : *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi; mais pleurez sur vous et sur vos enfans.* Observez, dit saint Bernard, quel est l'ordre que notre Seigneur observe en ces paroles. Il dit premièrement : pleurez sur vous et ensuite sur vos enfans, c'est-à-dire, rentrez d'abord en vous-même pour apprendre à avoir compassion (2).

Le Saint-Esprit nous donne, dans l'Ecclésiastique, un avis salutaire : *Comprends d'après toi-même les pensées de ton prochain ;* par les sentimens que tu éprouves pour toi, connais ceux qu'il faut que tu éprouves pour lui (3). Il est certain que c'est un très bon conseil et le moyen le plus efficace pour nous porter à avertir avec douceur et compassion notre Frère quand il tombe, de nous comporter envers lui, dans ses fautes, comme nous nous comportons envers nous dans les nôtres, d'avoir pour lui les mêmes pensées, les mêmes affections, la même tolérance, la même condescendance que nous avons pour nous. Nous le devons d'abord parce que nous sommes obligés de l'aimer comme nous-mêmes; mais j'ajoute que nous devons avoir pour le prochain une plus grande commisération que pour nous-mêmes lorsqu'il est coupable, parce que nous devons haïr davantage nos

(1) Considerans teipsum ne et tu tenteris.

(2) Ordinem diligenter attende super vos, inquit, primò, deinde super filios vestros : temetipsum attende, ut aliis noveris compati; ut arguas in spiritu lenitatis, teipsum considera ne et tu tenteris. *Bern. Serm cit.*

(3) Intellige quæ sunt proximi tui ex te ipso. *Eccl.* 31. 18.

propres péchés, vu qu'ils nous sont bien plus nuisibles puisqu'ils nous rendent désagréables à Dieu. Ainsi, pour peu que nous agissions avec raison, nous ne devons pas être à beaucoup près aussi animés contre les péchés du prochain que contre les nôtres. Maintenant comment nous supportons-nous quand nous sommes coupables? sommes-nous impatiens? nous mettons-nous en colère contre nous-mêmes? nous punissons-nous lorsque nous sommes tombés? ne passons-nous pas légèrement sur nos fautes? n'arrive-t-il pas souvent que nous n'y faisons presque pas attention et que nous ne les sentons pas? ne désirons-nous pas que les autres les supportent, les excusent et nous les pardonnent avec charité et compassion? Agissons de même envers le prochain.

Il faut reprendre en présence du Saint-Esprit; il a reçu la mission de reprendre et de corriger : *Si je m'en vais, dit Jésus-Christ à ses Apôtres, je vous enverrai le Saint-Esprit, et, quand il sera venu, il reprendra le monde de son péché* (1). Le ministère du Saint-Esprit venant sur la terre est de reprendre les péchés et les fautes, comme celui de Jésus-Christ est d'instruire, de pardonner et de racheter.

Il faut donc, quand nous aurons à reprendre quelqu'un, nous unir au Saint-Esprit, de sorte que ce ne soit pas nous qui reprenions, que ce soit le Saint-Esprit qui reprenne en nous et par nous; c'est-à-dire que nous reprenions par le mouvement du Saint-Esprit et non par celui de la passion, par impétuosité, emportement, impatience et colère. Il faut que nous le fassions par le mouvement de la grâce et non de la nature : il faut reprendre avec charité, avec bonté et douceur, dans le désir véritable et sincère de faire du bien à notre pro-

(1) Et cùm venerit ille, arguet mundum de peccato. *Joan.* 16. 17.

chain, et non avec rudesse et âpreté, par haine, par aversion, par antipathie, parce que la chose ou la personne nous déplaît, qu'elle blesse notre humeur ou contrarie nos desseins. La correction doit avoir ces qualités pour être faite avec le Saint-Esprit, qui est l'amour essentiel entre le Père et le Fils, que le Sage appelle doux et miséricordieux, que notre Seigneur appelle consolateur, quand il viendra reprendre le monde. Il faut bien remarquer ce mot, parce qu'il nous apprend qu'il faut consoler en reprenant. La correction étant un acte de charité, il est juste et nécessaire qu'elle soit faite avec charité. Enfin, il faut reprendre avec vérité et non avec précipitation; autrement on s'exposerait souvent à reprendre un innocent d'une faute qu'il n'aurait pas commise; aussi notre Seigneur appelle-t-il le Saint-Esprit : *Esprit de vérité.*

Il faut ajouter à toutes ces conditions celle du temps comme très nécessaire. « Tous les temps, dit saint Grégoire, ne sont pas propres pour instruire et pour « avertir, bien souvent les paroles perdent toutes leurs « forces pour être proférées à contre-temps; au contraire, un mot dit en passant peut produire de grands « effets à l'instant même, si la circonstance est favorable (1). » Ainsi, un des principaux secrets pour donner du poids à un discours, c'est de le faire à temps. « A quoi sert, ajoute le même Père, de reprendre un « homme transporté de colère, qui non seulement ne « comprend pas ce qu'on lui dit, mais qui peut à peine « se supporter lui-même? celui qui corrige un furieux « et lui fait une réprimande, imite celui qui donne des

(1) Cuncta tempora doctrinæ non sunt congrua; nam plerumque dictorum virtus perditur si intempestivè proferantur. *Lib.* 30. *moral. cap.* 7.

« coups à un homme ivre qui ne les sent pas. Pour que « l'avertissement puisse aller jusqu'au cœur de celui « qui doit le recevoir avec profit, il faut étudier le mo- « ment propre pour le lui donner (1). » La passion n'est pas capable de raisonner ; il faut donc attendre que la passion soit apaisée et la lumière de la raison revenue.

Il en est de même de celui qui fait la réprimande : il ne doit pas la faire, s'il se sent ému par la passion, il doit attendre que l'émotion soit passée ; mais si la circonstance est pressante et qu'il faille reprendre sur-le-champ, il faut penser que le pas est fort glissant, qu'il est très facile de tomber, et que l'on doit veiller sur soi avec grand soin pour ne pas reprendre avec passion, mais par raison, et, comme nous l'avons dit, par le mouvement du Saint-Esprit ; autrement on ne produit aucun bon effet, Dieu ne bénit pas les paroles, au lieu de corriger une faute, on en fait une soi-même, et en voulant en reprendre un autre, on mérite soi-même d'être repris. Et certes, Dieu ne veut pas qu'on commette des fautes en corrigeant des fautes, qu'on venge ses injures en lui en faisant de nouvelles. Consultons notre raison : faut-il retrancher un péché par un péché, et faire du bien à notre prochain en nous faisant du mal ?

Sénèque veut qu'en examinant le soir les actions de la journée, on voie si on n'a pas averti avec trop de liberté celui qui est tombé dans quelque faute, si, au lieu de le corriger, on ne l'a pas offensé. Il faut d'abord considérer si ce que vous dites est vrai, et ensuite si celui que

(1) Quid prodest eo tempore irascentem corripere, quo alienata mente non solùm aliena verba percipere, sed semetipsum vix valet tolerare ? furentem quippe qui per invectionem corripit, quasi ei, qui non sentiat, plagas ebrio imponit : doctrina itaque ut pervenire ad cor audientis valeat, quæ sibi congrua sint temporum momenta perpendat. *Ibid.*

vous reprenez est capable d'entendre, et assez fort pour supporter une vérité (1).

En suivant toutes ces conditions, nous remplissons le devoir de charité de la correction fraternelle : *Ne craignez pas*, dit le Sage, *de reprendre le prochain dans sa chute, et ne retenez point votre parole au jour du salut.* Tendez-lui la main pour le relever et le sauver (2). *Reprenez votre ami sur ce qu'on l'accuse d'avoir dit, parce que peut-être il ne l'a point dit, et, s'il l'a dit, afin qu'il ne le dise plus* (3). Les membres ne se servent-ils pas mutuellement les uns des autres pour se nettoyer? faisons-en autant pour nos frères qui ont quelque tache d'imperfection, ou qui sont souillés de quelque péché. Quand un éléphant est tombé dans une fosse, tous les autres accourent pour l'aider à se relever et à en sortir (4). Hélas! disait saint Bernard au Pape Eugène, si une ânesse tombe, on s'approche d'elle pour la relever; une ame infiniment plus noble et plus précieuse se perd et personne n'y pense (5). Dieu avait donné ce commandement aux juifs : *Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi, ou son âne égaré, ramène-le lui..... Si tu vois l'âne de ton ennemi gisant sous le fardeau, tu ne passeras pas au-delà, mais tu le soulèveras avec lui* (6). Mais ce qui doit

(1) Non tu liberiùs admonuisti quàm debebas. Itaque non emendasti, sed offendisti. Vide non tantùm an verum sit quod dicis, sed an ille, cui dicitur, veri patiens sit. *Seneca.*

(2) Ne reverearis proximum tuum in casu suo, nec retineas verbum in tempore salutis. *Eccli.* 4. 27.

(3) Corripe amicum ne fortè non intellexerit, et ne dicat, non feci; aut si fecerit, ne iterum addat facere. *Cap.* 19. 13.

(4) Plin. lib. 8. cap. 8.

(5) Heu cadit asina et est qui sublevet eam : perit anima, et nemo est qui reputat. *Lib.* 4. *de consider. in fine.*

(6) Si occurreris bovi inimici tui, aut asinæ erranti, reduc ad eum...

nous porter surtout à pratiquer cette charité fraternelle, ce sont ces paroles de notre Seigneur : Si votre avertissement fait effet sur votre frère, vous l'aurez gagné à Dieu, vous aurez procuré son salut : quelle récompense ne mérite pas une telle action (1)? Comme l'ame, dit saint Chrysostôme, est infiniment plus excellente que le corps, ceux qui, par leurs sages avis, ramènent dans la voie celles qui s'étaient égarées, méritent bien une autre récompense que ceux qui font de grandes charités corporelles, quand ils donneraient des trésors immenses aux pauvres (2).

§ XII.

Comment il faut recevoir la correction fraternelle.

Nous venons de parler de la manière dont il faut faire la correction fraternelle ; voyons maintenant comment il faut la recevoir. Il faut remarquer d'abord qu'il n'est point d'homme vivant sur la terre, de quelque âge, de quelque complexion, de quelque nation et de quelque qualité qu'il soit, qui n'ait des inclinations mauvaises, des vices, et qui n'ait commis des péchés. La foi catholique, dit saint Augustin, a toujours soutenu contre les Pélagiens qu'il n'est point d'homme, à quelque degré de vertu et de perfection qu'il soit arrivé, qui puisse vivre sans tomber dans quelque péché, tant qu'il est revêtu de ce corps mortel (3). Nous sommes coupables dès

Si videris asinum odientis te jacentem sub onere, non pertransibis, sublevabis cum eo. *Exod.* 23. 4.

(1) Lucratus eris fratrem tuum.

(2) Homil. 3. in Genes. et homil. 3. in 1. ad Corint.

(3) In quantacumque justitia, sine quibuscumque peccatis in hoc corruptibili corpore neminem vivere. *Lib. de dono Persever. cap.* 3.

le moment de notre conception. Considérez, Seigneur, dit David, que *j'ai été conçu dans l'iniquité, que ma mère m'a enfanté dans le péché* (1). L'enfant, dès le premier moment de sa vie, est coupable, non pour avoir commis le péché, mais pour l'avoir reçu de son père ou de sa mère (2). *Le juste tombera sept fois*, dit le Sage (3); et plusieurs Pères et l'usage commun ajoutent : le sage tombera sept fois par jour (4).

Saint Jean, Apôtre confirmé en grâce, le disciple bien-aimé de notre Seigneur, dit : *Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous* (5). Marie seule a été, par une grâce particulière, exempte du péché; Jésus-Christ seul en a été exempt par sa nature; mais tous les autres, sans en excepter un seul, ont été, sont et seront souillés de péchés; on peut donc dire cette parole de Salomon : *Il n'est point d'homme qui ne pèche* par lui-même, ou au moins qui n'ait péché en Adam (6).

La raison en est simple. Notre nature a été gâtée et corrompue dans tout son être, elle le sera partout et produira toujours la corruption; en quelque lieu que vous plantiez la ronce elle produira toujours des épines; un poison est toujours poison, qu'on le mette dans un vase d'argile ou dans un vase d'or. Mais, direz-vous peut-

(1) Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea. *Psal.* 50. 6.

(2) Parvulus peccatum non fecit, sed de parentibus traxit. *Serm.* 29. *de verb. Apost.*

(3) Septies cadet justus. *Prov.* 24. 16.

(4) Greg. lib. 6. in 1. Reg. c. 15. Cassian. coll. 12. cap. 13. Caten. Grec. etc.

(5) Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus et veritas in nobis non est. 1. *Ep.* 1. 8.

(6) Non est homo qui non peccet. 3. *Reg.* 8. 46.

être, à quoi sert donc le baptême? Je réponds : le baptême nous ôte seulement le mal qui se trouve en nous; il nous purifie du péché originel dont nous sommes souillés; mais il ne va pas jusqu'à la racine du mal; il ne tarit pas la source, et sa vertu ne peut nous rendre impeccables; il nous laisse la malignité et l'inclination au mal que le péché du premier homme nous a imprimées; mais aussi, pour antidote, il nous donne la disposition à la grâce et le secours de Dieu pour résister. Le plus habile chirurgien du monde peut bien guérir une dangereuse blessure, mais il ne peut avec tout son art rendre le corps guéri invulnérable, ni empêcher que le malade ne soit blessé de nouveau et même tué.

C'est ainsi que nous sommes faits, et nous avons la plus grande certitude que nous avons des vices, des imperfections et des péchés; nous en sommes aussi sûrs que nous sommes sûrs que nous sommes hommes et que nous avons des pieds et des mains. Nous devons croire que nous sommes remplis de défauts, qu'il n'y a rien de sain en nous, que tout est gâté et corrompu, et nous appliquer ces paroles d'Isaïe : *Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'est qu'une plaie; nos blessures livides s'enveniment tous les jours* (1). La personne de Job est encore la figure de notre triste position. Dépouillé de tous ses biens, déchu de tous ses honneurs, réduit à la dernière misère, il est encore attaqué dans son corps par toutes sortes de maladies, et couvert depuis les pieds jusqu'à la tête d'un ulcère hideux qui le rend méconnaissable à ses plus intimes amis; il est assis sur un fumier, et avec un tet de pot cassé il ôte les vers qui se nourrissent dans ses plaies.

(1) A planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas ; vulnus et livor et plaga tumens. *Isai.* 1. 6.

Nous devons nous persuader encore que nous avons beaucoup d'imperfections et de vices, quoique nous ne les voyions et ne les sentions pas. Cet aveuglement, qui nous empêche de les voir, cette insensibilité qui nous empêche de les sentir, sont déjà une marque notable de notre corruption et de notre malheur. Dans quelque état et quelque condition que vous soyez, et quelque parfait que vous puissiez être, quand vous devriez vivre cinq cents ans, et être cinq cents fois plus vertueux que vous n'êtes, vous aurez toujours plusieurs défauts; vous n'en verrez peut-être que peu, mais soyez certain que vous en avez plus que vous n'en voyez. *Nous nous rendons tous coupables en beaucoup de choses*, dit l'apôtre saint Jacques (1). Il est dans notre corps beaucoup d'ordures que nous ne voyons pas; il en est de même de notre ame qui est pleine de défauts qui nous sont inconnus.

Mais si nous pensons que Dieu, qui est la pureté essentielle et la vertu infinie, voit les hommes, que deviendront devant lui les plus purs et les plus parfaits? *Comment l'homme*, dit Job, *serait-il juste devant Dieu? Comment serait-il pur devant lui le fils de la femme? à ses yeux la lune est sans clarté, les étoiles sans éclat. Combien plus un mortel, un vermisseau, le fils de l'homme qui n'est que poussière* (2)? Il dit ailleurs : *Dieu ne se confie pas à ses anges, et les cieux ne sont pas purs devant lui; combien moins l'homme souillé, détestable, qui boit l'iniquité comme l'eau* (3)? Il dit ailleurs : *Ceux qui*

(1) In multis enim offendimus omnes. *Jacob*. 3. 2.

(2) Numquid justificari potest homo comparatus Deo; aut apparere mundus natus de muliere? Ecce luna etiam non splendet, et stellæ non sunt mundæ in conspectu ejus, quantò magis homo putredo et vermis? *Job*. 25. 4.

(1) Ecce inter Sanctos ejus nemo immutabilis et cœli non sunt mundi

étaient ses ministres ont été ébranlés, et il a trouvé le mal dans ses anges; et combien plus dans ceux qui habitent des maisons d'argile, qui sont nés de la poussière et qui seront rongés de vers (1)?

Avec cette persuasion qui est la source de l'humilité de cœur et du salut profondément enracinée dans votre esprit, vous vous mettrez à l'abri de beaucoup de dangers; mais conservez-la précieusement, quoiqu'on vous dise le contraire : *O mon peuple,* dit Dieu par Isaïe, *ceux qui te louent et t'appellent bienheureux, te trompent, ils dérobent à tes yeux le sentier où tu dois marcher; le Seigneur est debout pour juger, il est debout pour juger les peuples* (2).

Puisque nous tombons en beaucoup de péchés, que nous sommes remplis d'imperfections, il faut imiter un des traits les plus éclatans de la sagesse de Dieu qui sait tirer le bien du mal, et faire que les péchés commis contre sa volonté servent ensuite à sa volonté, à sa gloire et au salut des ames. C'est donc l'effet d'une grande prudence de tirer son bien de son mal, de se servir avec avantage de ses péchés, de s'affermir par ses chutes, de convertir ses fautes en moyens de salut; pour cela il faut les connaître. Nous ne nous corrigeons jamais de celles que nous ne connaissons pas : la faiblesse de notre intelligence, la force de l'amour-propre nous les cachent et nous en dérobent la vue. Si d'autres nous les montrent, nous en avertissent, nous en reprennent, nous devons bien re-

in conspectu ejus ? Quantò magis abominabilis et inutilis homo, qui bibit quasi aquam iniquitatem? *Job.* 15. 15.

(1) Ecce qui serviunt ei non sunt stabiles, et in Angelis suis reperit pravitatem, quantò magis hi qui habitant domos luteas, qui terrenum habent fundamentum, consumentur velut à tinea? *Job.* 4. 18,

(2) Qui te beatum dicunt ipsi te decipiunt, et viam gressuum tuorum dissipant : stat ad judicandum Dominus. *Isai.* 3. 12.

cevoir ces avertissemens, ces réprimandes, et en faire un bon usage; en voici la manière :

1° Il faut les recevoir avec humilité, car il est bien sûr que la faute à laquelle on s'est laissé entraîner, et le péché que l'on a commis, sont des sujets d'humiliation : et qu'y a-t-il au monde de plus humiliant pour l'homme, qui l'avilisse davantage que le péché? Recevons donc avec une grande humilité d'esprit l'avertissement qu'on nous donne sur une chose aussi humiliante, à laquelle nous n'avions peut-être pas fait attention. En public et en particulier, nous disons que nous sommes imparfaits et pécheurs, en Communauté, nous faisons certains jours des actes d'humilité. Il faut prendre garde de ne pas parler ainsi par routine, de ne pas faire ces actions d'une manière purement extérieure, mais avec une humilité intérieure devant Dieu et devant les hommes, croyant véritablement ce que vous dites, et vous servant de ces abjections intérieures comme de fidèles interprètes de vos sentimens, pour faire connaître ce que vous pensez de vous, et l'estime que vous faites des autres.

2° Il est peu de personnes qui avouent franchement qu'elles se sont rendues coupables : mais je ne suis pas coupable, direz-vous, pourquoi l'avouerai-je, ce serait mentir. Si vous êtes bien assuré de n'être pas coupable, vous ne devez aucun aveu; mais vous pouvez ne rien dire, ou dire : cela pourrait bien être; et s'il y a quelque petit sujet de doute, croire plus facilement un autre que vous pour ce qui regarde vos fautes. Il y a une grande différence, dit saint Grégoire, entre le vrai juste et le pécheur : le pécheur croit facilement le bien qu'on dit de lui et très difficilement le mal; le juste, au contraire, qui ne peut se persuader qu'il ait de la vertu et qu'il ait bien fait, est très disposé à croire qu'il s'est trompé.

3° Il faut recevoir l'avertissement avec un visage serein et content, comme un homme qui croit recevoir un grand bienfait et une chose plus utile que s'il recevait une grande somme d'or.

4° Il faut le recevoir avec un grand sentiment de reconnaissance : tout bienfait mérite cela. Si l'avertissement que vous recevez est un bienfait, comme vous ne pouvez le nier, il est juste de remercier celui qui vous le fait, et la reconnaissance doit être d'autant plus vive que le bienfait est plus grand ; car vous savez que d'un avis bien donné peut résulter la perfection et le salut. Vous remercierez sans doute une personne qui vous dira que vous avez une tache sur vos vêtemens, que vous allez faire un mauvais pas ; eh ! que sont toutes ces choses en comparaison du salut ?

5° Il faut donner à celui qui avertit une récompense, c'est-à-dire, il faut prier pour lui, lui procurer tout le plaisir que l'on peut, et l'aimer : *Reprenez le Sage, il vous aimera* (1).

6° Il faut supplier celui qui vous avertit qu'il ait la bonté de vous avertir toujours quand vous tomberez dans quelque faute, puisque vous comprenez que cela vous est profitable.

7° Enfin il faut profiter de l'avertissement ; sans cela il devient parfaitement inutile.

Voilà les dispositions avec lesquelles il faut recevoir la correction fraternelle ; mais on fait souvent tout le contraire : au lieu de la recevoir avec humilité, on la reçoit avec orgueil, on se cabre, on se révolte contre elle ; au lieu d'avouer franchement ses fautes, on les nie ; si elles sont trop évidentes, on les excuse, on les affaiblit, on les déguise, on cherche même à les faire

(1) Argue sapientem et diliget te. *Prov.* 9. 8.

trouver bonnes, et souvent on les jette sur les autres; on écoute les avis avec tristesse, avec un visage morne, qui montre un esprit souffrant et une ame peinée, et non comme un homme qui reçoit un grand bien et à qui on fait plaisir. Bien loin d'avoir de la reconnaissance pour une action si charitable, on murmure, on se plaint, on dit que c'est par passion, par intérêt, par défaut d'affection, par envie, et qu'on nous en veut. Bien loin de prier de continuer cet œuvre de charité, on évite ces admoniteurs comme des importuns, on fuit leur approche et leur entretien, parce qu'on craint qu'ils nous avertissent encore et qu'ils nous montrent à nous-mêmes tels que nous sommes; c'est alors imiter celui qui brise le miroir, parce qu'il lui montre ses taches, qui déclame contre le soleil, parce qu'il découvre sa laideur auparavant cachée dans les ténèbres : mais n'aurons-nous ni vices, ni imperfections, quand personne ne prendra la liberté de nous reprendre? Au lieu de se corriger, on demeure tel qu'on est, quelquefois on s'irrite et on devient plus mauvais. D'ailleurs le mauvais usage qu'on fait des avertissemens est cause que Dieu ne nous donne pas la grâce de connaître nos fautes et de nous en corriger.

Evitons avec soin tous ces défauts, considérons notre intérêt, et comme l'homme le plus sage ne se connaît pas lui-même, écoutons les avis des autres; autrement nous demeurerons toujours dans le même état, nous croupirons dans nos défauts et nous pourrirons dans nos vices.

Le grand bien que nous recevons de la correction fraternelle doit nous porter à l'aimer. Saint Chrysostôme, dans une excellente homélie qu'il a faite sur ce sujet, nous dit : Reprendre une faute est le trait d'un véritable ami qui a soin de nous; louer tout ce qui est

dans un homme, c'est le propre d'un moqueur, parce que, quelque parfait qu'il soit, il y a encore beaucoup à reprendre, puisque les choses ici-bas ne sont faites qu'à demi; mais louer le bien pour donner du courage, pour affermir la volonté, reprendre le mal afin de le corriger, c'est l'œuvre de la plus parfaite charité.

De plus, c'est une chose fort honorable de bien recevoir un avertissement et d'en faire son profit. Celui qui supporte généreusement une réprimande, ajoute saint Chrysostôme, mérite les plus grandes louanges, son action ne peut appartenir qu'à une philosophie sublime. *Celui qui écoute la réprimande sera glorifié*, dit le Sage par la bouche de Salomon, parce qu'il fait une action de vertu et de haute sagesse (1). *La réprimande du Sage est à l'oreille docile comme un anneau d'or, une perle brillante* (2). On éprouve bien quelque douleur quand on perce l'oreille, il tombe quelques gouttes de sang, mais l'anneau d'or relève la beauté. Un homme sage peut éprouver une certaine peine dans le moment même; mais il saura bientôt bon gré à celui qui l'a corrigé, suivant cette parole de Salomon : *Celui qui reprend un homme trouvera grâce dans la suite à ses yeux, plus facilement que celui qui le trompe par une langue flatteuse* (3).

Dans le passage précédent, Salomon compare celui qui reprend à deux choses excellentes : à un riche pendant d'oreille et à une pierre précieuse, pour montrer le grand bien qu'on peut recevoir des avertissemens. Dans toutes les républiques bien policées il y a toujours eu

(1) Qui acquiescit arguenti, glorificabitur. *Prov.* 13. 13.

(2) Inauris aurea, et margaritam fulgens, qui arguit sapientem et aurem obedientem. *Prov.* 25. 12.

(3) Qui corripit hominem, gratiam postea inveniet apud eum, magis quàm ille qui per linguæ blandimenta decipit. *Prov.* 28. 23.

des personnes chargées d'avertir, de corriger les fautes ou d'en faire rapport à ceux qui devaient y apporter remède. Parmi les Perses il y avait les satrapes qu'on appelait les yeux et les oreilles du roi, parce que leur charge était de voir et d'écouter tout ce qui se passait dans l'état pour lui en donner avis, afin qu'il mît ordre à tout. Quelques-uns croient que David avait de semblables ministres, au nombre desquels fut Gad, que la sainte Ecriture appelle *le voyant de David* (1). Selon les plus savans interprètes, le prophète Zacharie fait allusion à ces officiers en parlant de notre Seigneur qu'il appelle la pierre angulaire qui doit unir les Juifs et les Gentils, et qui dit : sur cette pierre *il y avait sept yeux* (2), cette pierre n'était pas inanimée et insensible ; ces sept yeux sont les sept anges dont saint Jean parle dans l'Apocalypse, qui sont employés à voir tout ce qui se passe dans l'Eglise, et chargés de pourvoir à tout, de corriger tout.

D'après cela, saint Basile et saint Augustin, dans leurs règles, ordonnent qu'il y aura dans leurs communautés des hommes qui seront comme les yeux et les oreilles des supérieurs, et qui leur déclareront avec vérité et charité les fautes que les autres auront commises. Ils se servent tous deux de la même comparaison que saint Augustin explique en ces termes : « Si votre Frère « a quelque plaie en quelque partie de son corps, qu'il « veuille tenir cachée de peur de souffrir l'opération « nécessaire à sa guérison, ne serait-ce pas une cruauté « de n'en rien dire et un acte de charité de le déclarer (3) ? » Le Saint-Esprit ne cesse de nous répéter

(1) Videntem Davidis. 1. *Par.* 21. 9.

(2) Super lapidem unum septem oculi sunt. *Zachar. c.* 3. 9. *Hieron. etc. Apud Alap. ibi. et Riber. Apoc.* 5. 6.

(3) Si Frater tuus vulnus habet in corpore, quod vellet occultare,

dans plusieurs endroits des Proverbes, que si nous ne sommes pas disposés à être repris de nos fautes, nous serons accablés de maux, couverts de vices, comme un champ qui n'est pas cultivé est couvert de mauvaises herbes. *Misère et ignominie à celui qui méprise les réprimandes* (1). *Celui qui reprend son prochain et qui s'endurcit dans le mal, sera frappé tout-à-coup et personne ne pourra le guérir* (2). Si vous touchez votre main, et si cet attouchement lui cause de la douleur, c'est signe qu'elle est blessée; autrement elle n'en recevrait aucun mal. Si, quand on vous reprend, la blessure se fait sentir, c'est une preuve que l'ame est malade. Le Saint-Esprit dit ailleurs : *Celui qui aime la réprimande aime la sagesse; celui qui hait le reproche est un insensé* (3). *Reprenez le sage et il vous aimera; enseignez le juste et il croîtra en science* (4). Mais celui qui ne veut pas qu'on lui dise un mot, et qui veut qu'on le laisse quand il s'est trompé, est un insensé qui demeurera toujours insensé.

L'homme prudent et sage ne murmurera pas contre la réprimande (5), dit l'Ecclésiaste; *celui qui hait la réprimande est sur les traces des pécheurs, et celui qui craint Dieu se convertira en son cœur, étant averti de sa faute* (6).

dum timet secari, nonne crudeliter à te sileretur, et misericorditer indicaretur?

(1) Egestas et ignominia ei qui deserit disciplinam. *Prov.* 13. 18.

(2) Viro qui corripientem dura cervice contemnit, repentinus ei superveniet interitus, et eum sanitas non sequetur. *Prov* 29. 1.

(3) Qui diligit disciplinam, diligit scientiam; qui autem odit increpationes, insipiens est. *Prov.* 12. 1.

(4) Argue sapientem, et diliget te; doce justum, et festinabit accipere. *Prov.* 9. v. 8 et 9.

(5) Vir prudens et disciplinatus, non murmurabit correptus. *Eccl.* 10. 28.

(6) Qui odit correctionem, vestigium est peccatoris; et qui timet Deum, convertetur ad cor suum. *Eccli.* 21. 7.

Les anciens Pères du désert, non contens de recevoir avec patience et humilité les réprimandes qu'on leur faisaient, avaient pour pratique ordinaire, qu'ils regardaient comme un moyen extrêmement utile pour arriver à la perfection, de se reprendre âprement eux-mêmes, de se dire des injures, de se blâmer et se condamner en tout. Un de ces saints vieillards interrogé, sur le chemin le plus court et le meilleur pour arriver à Dieu, répondit, au rapport de saint Dorothée, que c'était de s'accuser soi-même et de s'accuser en tout (1). Saint Jean Climaque dit de même, que pour arriver à l'humilité, il faut que nous soyons continuellement à nous reprendre et à nous condamner. Un de ses Scholiastes ajoute (2) : qu'il ne faut pas le faire seulement extérieurement pour mendier quelque estime d'humilité, comme cela n'arrive que trop souvent, mais par un vrai sentiment de cœur. Le saint vieillard Marc, à qui un ange avait coutume d'apporter la sainte hostie pour communier toutes les fois que saint Macaire d'Egypte, son supérieur, disait la sainte Messe, tant sa sainteté était grande, ayant à l'âge de cent ans mangé un peu d'huile et bu un peu de vin, se faisait sans cesse des reproches, et indigné contre lui-même s'appelait méchant vieillard, vieux gourmand, esclave de son ventre (3).

§ XII.

De la concorde et de l'union des esprits.

Il est une chose à laquelle il faut encore veiller avec soin dans les Communautés, c'est la concorde et l'union

(1) Instit. 7.
(2) Elias Cret.
(3) Pallad. in histor. Laus. cap. 21.

des esprits. *Travaillez avec soin*, dit saint Paul, *à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix* (1). *Que le Dieu de patience*, dit-il aux Romains, *vous fasse la grace d'être toujours unis de sentimens et d'affection les uns avec les autres, selon l'esprit de Jésus-Christ, afin que d'un même cœur et d'une même bouche vous glorifiiez Dieu le Père avec Notre Seigneur Jésus-Christ* (2).

La nécessité de cette concorde et de cette union nous est démontrée par ces paroles du même Apôtre : *Vous n'êtes qu'un corps et qu'un esprit, comme vous avez tous été appelés à une même espérance ; il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême; il n'y a qu'un Dieu Père de tous* (3).

Vous composez un corps, dit saint Paul, les membres ne sont point divisés les uns des autres, mais joints et unis ensemble par les nerfs, les muscles et les tendons; vous devez garder la même liaison entre vous. Dès qu'un œil regarde d'un côté, l'autre s'y porte aussitôt; c'est ainsi que la charité doit communiquer à tous les membres d'une communauté les mêmes mouvemens. Vous regarderiez comme un monstre un corps qui aurait deux têtes et deux cœurs; le corps que vous formez ensemble n'est pas moins hideux quand il est partagé, qu'il ne s'accorde pas en pensées et en affections : il a alors comme deux têtes et deux cœurs. Apprenez donc par les membres de votre corps à vivre en paix avec tous ceux qui habitent avec vous dans la même maison.

Le corps dont vous êtes les membres, dit saint Paul,

(1) Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis. *Ephes*. 4. 3.

(2) Idipsum sapere in alterutrum secundùm Jesum Christum, ut unanimes uno ore honorificetis Deum. *Rom*. 15. 5.

(3) Unum corpus et unus spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestræ; unus Dominus, una fides, unum baptisma, unus Deus et pater omnium. *Ephes*. 14.

est animé d'un même esprit, qui vous oblige de vivre entre vous dans une parfaite intelligence ; car lorsqu'il n'y a qu'un esprit dans un corps, tous les mouvemens s'accordent : puisqu'un seul esprit doit vivifier les Communautés religieuses, cet esprit unique doit produire en vous cet accord mutuel.

Vous avez tous la même espérance, poursuit saint Paul, cette espérance est celle de la béatitude éternelle où tous les esprits et tous les cœurs sont parfaitement unis ; vous vivrez dans une sainte et intime amitié si vous êtes assez heureux pour y parvenir ; pour vous y disposer, commencez dès maintenant à mener cette vie ici-bas.

Vous avez, ajoute le même Apôtre, *un même Seigneur, une même foi*, vous croyez les mêmes vérités : *par un même baptême* vous vous êtes dépouillés du vieil homme pour vous revêtir de l'homme nouveau, vous êtes devenus Chrétiens, vous êtes unis par tant de liens d'amour, qu'il doit vous être impossible de ne pas vous aimer les uns les autres, et de ne pas vivre dans la plus parfaite concorde.

Il est bien certain que cette qualité de Chrétien doit être pour nous une puissante raison pour vivre dans l'union la plus parfaite ; car si la charité fraternelle est l'ame du Christianisme, le caractère propre des vrais Chrétiens, ce qui les distingue de ceux qui n'en portent pas le nom, ils doivent avoir nécessairement les uns pour les autres un amour mutuel, vivre ensemble dans la plus grande paix et dans une amitié véritable et sincère ; autrement, qu'ils ne se flattent pas d'être Chrétiens, d'en porter le nom, parce qu'ils n'en portent pas la marque essentielle. Quand les Chrétiens, dit saint Chrysostôme, feraient mille miracles, s'ils ne s'aiment pas, s'ils ne s'accordent pas entre eux, s'ils vivent dans la dissension et le trouble, ils paraîtront ridicules même

aux infidèles (1). Dans l'Eglise grecque, l'évêque dit à la sainte messe : *La paix soit donnée à tous*; dans l'Eglise latine : *La paix vous soit donnée*. Le diacre disait au peuple : Que personne n'ait rien contre personne. Après venait le baiser de paix dont parle saint Paul, les hommes entre eux et les femmes entre elles. Avant la communion on se disait : La paix soit avec vous, et ce baiser en était le gage. A la fin de la messe, le diacre congédiait le peuple par ces paroles : Allez vous-en en paix.

Nous venons de dire pour nous exciter à l'union, que le corps de l'Eglise dont nous sommes les membres, est animé d'un même esprit, nous ajoutons que cet esprit est un esprit de paix, de concorde et d'amour. C'est l'esprit de Jésus-Christ qui avait été appelé par Isaïe *le prince de la paix*. David avait dit : *La justice se lèvera en ces jours, et l'abondance et la paix*. En effet, quand Jésus vint au monde, le temple de Janus était fermé, une paix générale régnait dans tout l'univers, et les anges l'annoncèrent avec pompe aux hommes de bonne volonté. Pendant tout le cours de sa vie notre Seigneur enseignait et recommandait la paix; c'est pourquoi saint Cyprien l'appelle le Docteur de la paix et le Prédicateur de la concorde. Lorsqu'il envoie ses disciples prêcher l'Evangile, il leur recommande de porter tous les hommes à la paix; c'est pour cela qu'il est dit : *Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix et qui annoncent les biens* (2). La première parole qu'ils devaient dire en entrant dans une maison était celle-ci : *La paix soit dans cette maison* (3). Il les envoya sans or ni bâton, pour

(1) Homil. 32. in 1. ad cor.
(2) Quàm speciosi pedes evangelizantium pacem. *Rom*. 10. 15.
(3) Pax huic domui. *Luc*. 10. 5.

leur ôter, dit élégamment saint Ambroise, l'or qui est le sujet des querelles, et le bâton qui est l'instrument de la vengeance (1).

Jésus-Christ a voulu que son corps, dans le saint Sacrement de l'autel, fût caché sous les espèces du pain, qui est fait de plusieurs grains de blé, et son sang sous celle du vin qui vient de plusieurs grains de raisin, pour nous inspirer la concorde et l'union. Il est mort pour donner la paix à l'univers. Après sa résurrection glorieuse, lorsqu'il se fit voir à ses Disciples, il leur dit : *La paix soit avec vous*. Pour héritage et trésor il leur laissa la paix : *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix* (2). Dans la prière après la Cène, il demanda à son Père cette paix pour tous les fidèles, et cette union d'une charité parfaite : *Je vous prie, mon Père, que tous ils soient un : comme vous mon Père en moi, et moi en vous, qu'ils soient un en nous* (3). Qu'il y ait en eux union de pensées, de paroles, d'affections, d'actions, qu'ils se rendent tous les parfaits imitateurs de notre union et de notre unité.

Nous voyons évidemment que l'esprit de Jésus-Christ, qui anime le corps de l'Eglise, est un esprit de paix, de concorde et d'union; que l'Eglise ne peut vivre et opérer que dans cet esprit; c'est pourquoi dans le Cantique elle s'appelle *Sulamite*, qui signifie *pacifique*, et *Jérusalem* qui signifie *vision de paix*. La robe sans couture de notre Seigneur, dit saint Athanase, ne pouvait être mise en pièce; elle était l'image de l'Eglise. Les soldats, quoique gens de discorde et de guerre, ne purent la

(1) Ut incentiva litis et instrumenta eriperet ultionis.

(2) Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis. *Joan*. 20. 19.

(3) Rogo ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint. *Joan*. 17. 21.

diviser; ils furent obligés de la conserver toute entière et de la jeter au sort. Saint Paul conclut enfin en excitant les Ephésiens à la concorde, qu'ayant *un Dieu qui était père de tous*, ils devaient prendre pour modèle la Divinité qui, quoique composée de trois personnes très différentes, n'a qu'une essence très simple, un même entendement, une même pensée, une même volonté, une même affection. Ces trois personnes agissant hors d'elles-mêmes, font tous leurs ouvrages, quoique d'une variété comme infinie, dans une union intime et une parfaite unité de desseins et de force. En disant que Dieu est le Père de tous, l'Apôtre insinue, par une conséquence nécessaire, que nous sommes tous frères, et par cette douce qualité nous sommes obligés à une parfaite concorde et à un vrai et sincère amour de frères.

Ajoutons à toutes ces réflexions de l'Apôtre, que le moyen le plus puissant pour conserver est la concorde, comme la discorde est le plus prompt pour détruire. Plus les choses sont unies, plus elles sont assurées; plus elles se divisent, plus elles sont sujettes à se corrompre. C'est par la division qu'elles périssent tout-à-fait.

Un historien dit autre fois, en parlant de l'empire romain: Les petites choses croissent et grandissent par la concorde, et les plus grandes décroissent et dépérissent par la discorde (1). C'est ce qui a paru évidemment dans cet Etat qui s'est rendu prodigieusement puissant et s'est étendu par toute la terre, tant que ses citoyens ont vécu en bonne intelligence; mais dès que les divisions les ont animés les uns contre les autres, que les guerres civiles ont été amenées entr'eux, il a commencé à décheoir et est tombé dans une telle décadence, qu'il est presque

(1) Concordia res parvæ crescunt, discordia maximæ dilabuntur. *Sallustius*.

réduit à rien. C'est pour cela que notre Seigneur disait : *Tout royaume divisé, quelle que soit sa grandeur et sa force, sera détruit.* Quand les murailles d'une maison se disjoignent, il faut nécessairement que la maison tombe en ruines (1). Aussi Aristote dit au premier livre de ses Politiques, que le plus grand bien des villes et des Communautés est l'amitié et la concorde, parce que par ce moyen elles sont moins sujettes aux séditions.

Saint Grégoire traitant ce sujet dans ses éloquens discours sur la paix, dit que tant que le monde se conserve en paix, qu'aucune de ses parties ne s'élève contre les autres, que toutes se tiennent liées par ces chaînes indivisibles de bienveillance avec lesquelles le Créateur les a serrées, le monde est véritablement monde, et mérite de porter le nom de beauté, mais d'une beauté si grande que rien ne peut lui être comparé; mais si le trouble s'y introduit, si l'union des parties se rompt, toute cette beauté se perd. Les peuples, poursuit ce Saint, les villes, les empires, les armées, les familles, les mariages et toutes les assemblées subsistent par la paix et la concorde ; les émeutes, les séditions et les querelles en sapent les fondemens et les détruisent; les voleurs même, qui ne sont liés entr'eux que par leurs crimes, cultivent la paix et conservent la bonne intelligence; les homicides et les séditieux, ceux qui veulent soulever le peuple, renverser l'état, usurper la tyrannie, et généralement tous ceux qui ont fait quelques complots, s'accordent s'ils veulent en venir à leurs fins, tant il est vrai que la concorde fait tout et que la discorde détruit tout. Ce fut la pensée du prince Scilurus, lorsqu'il présenta à ses enfans, au nombre de quatre-vingts, un faisceau de javelots que

(1) Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet. *Luc.* 11. 17.

pas un d'eux ne put rompre tant qu'ils furent liés ensemble, et que chacun rompit aisément quand ils furent déliés et pris l'un après l'autre : il voulait leur montrer, au lit de la mort, qu'en s'aimant et demeurant bien unis, ils seraient invincibles, mais que si la mauvaise intelligence se glissait parmi eux, s'ils se désunissaient, ils seraient aisément vaincus et deviendraient la proie de leurs ennemis.

Lorsque Dieu veut ruiner un état, il permet que les esprits se soulèvent, que les cœurs se divisent, que tout soit rempli de querelles et de mutineries. C'est ce que décrit le prophète Isaïe, en parlant de la misérable ville de Jérusalem, que Dieu avait résolu de livrer au pouvoir des princes étrangers pour la châtier. *Le peuple se précipitera en tumulte, citoyen contre citoyen, parens contre parens, l'enfant contre le vieillard, et la populace contre les grands* (1).

Et dans le fond Dieu est paix et charité, comme disent saint Paul et saint Jean; il prend plaisir, comme le remarque saint Grégoire de Nazianze, à porter ces doux et aimables noms. Il faut en conclure *que celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui* (2). De là il est évident que là où se trouve la charité, la paix et la concorde, soit dans un royaume, une ville ou une maison, il n'y a rien à craindre, parce que Dieu y est, que rien ne peut périr où règnent la paix et la charité, parce que Dieu, puissant protecteur, y habite toujours.

Saint François étant à Notre-Dame-des-Anges, vit une grande multitude de démons qui faisaient tous leurs ef-

(1) Irruet populus, vir ad virum, et unusquisque ad proximum suum : tumultuabitur puer contra senem, et ignobilis contra nobilem. *Isai. cap.* 3. 5.

(2) Qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo. *Ephes.* 2. 14. 1. *Joan.* 5. 16. *Orat.* 1. *de pace num.* 29.

forts pour entrer dans le monastère, mais en vain, jusqu'à ce qu'un Religieux prît querelle avec un autre, et commençât à lui porter de la haine. Cette division et cette haine donnèrent entrée au démon; mais le Saint y apporta aussitôt remède en réunissant ces deux esprits (1). « Le démon, dit saint Bernard, craint peu dans les « communautés religieuses ceux qui se livrent à de « grands jeûnes et à de grandes veilles, qui pratiquent « la continence dans sa plus grande perfection, parce « qu'il en a perdu plusieurs de ceux-ci; mais ceux qui « vivent dans la plus grande paix dans la maison du Sei- « gneur, ceux qui sont unis à Dieu et à leurs Frères par « les liens de la charité, sont ceux qu'il craint, qu'il « redoute et qu'il désespère d'attirer à lui (2). »

Sainte Radegonde, fondatrice et simple Religieuse du monastère de Sainte-Croix de Poitiers, et qui avait été auparavant femme du roi Clotaire, étant morte, deux Religieuses du même monastère, Chrodielde et Basine, l'une fille du roi Charibert, l'autre du roi Chilpéric, ne voulant pas vivre sous l'obéissance d'une abbesse d'une condition inférieure à la leur, et prétendant par ambition à l'Abbaye, jetèrent la division parmi les Religieuses qui jusqu'alors avaient été très unies, troublèrent toute la maison, toute la province, et même toute la France. Elles sortirent du monastère avec quarante Religieuses qu'elles avaient gagnées, et allèrent à la cour faire de grandes plaintes de leur abbesse, de sa sévérité, du peu de respect avec lequel elle les traitait. Le roi et les mi-

(1) Chron. des Min. liv. 1. chap. 77.

(2) Parum timet diabolus jejunantes, vigilantes, continentes, quia tam de istis, quàm de illis multos traxit in laqueum ruinæ : sed concordes et unanimiter viventes in domo Domini. Conjuncti Deo et sibi per vinculum charitatis, hi dolorem, hi timorem, hi livorem diabolo ingerunt. *S. Bern. cit. à S. Bonav. liv. Pharetræ c. 27.*

nistres, voyant en ces deux filles beaucoup plus de passion que de raison, ne leur donnèrent pas grande satisfaction; elles furent contraintes de retourner à Poitiers sans avoir rien avancé. Elles se retirèrent et se fortifièrent dans l'église de Saint-Hilaire, écumantes de furie et de rage contre leur monastère et leur abbesse. Par le ministère d'un nombre d'hommes abominables et scélérats, elles remuèrent toute la ville, la remplirent de rapines et de meurtres, pillèrent le monastère de Sainte-Radegonde, en tirèrent leur abbesse, la mirent en prison, la battirent et l'outragèrent. Pour remédier à tous ces désordres, les évêques de Bordeaux, de Poitiers, et plusieurs autres s'assemblèrent, tinrent beaucoup de conciles, et toujours avec peu fruit. Il fallut retrancher de l'Eglise et excommunier ces deux méchans esprits qui, par leur ambition et leurs discordes, causèrent tant de maux (1).

Saint Martial, exorcisant un possédé, demanda au démon comment il s'appelait; il répondit : Je m'appelle maître trompeur, parce que j'ai mille artifices pour tromper le genre humain. — Et comment se nomme votre maître, poursuit le Saint? Il se nomme semeur de querelles et de divisions, parce que c'est son principal exercice parmi les hommes (2).

Voici maintenant quels sont les biens de la concorde, que David dépeint dans le Psaume 132, qui, selon saint Basile et saint Augustin, doit s'appliquer principalement aux maisons religieuses, et qui commence ainsi : *Qu'il est bon, qu'il est doux que les frères habitent ensemble*(3)!

(1) Greg. Tur. hist. Franc. lib. 9. cap. 39. etc. Baron. ann. Christi 593. num. 63. etc.

(2) In vitæ S. Martial. apud Sur. 30 Junii.

(3) Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum.

Les paroles de ce Psaume, dit saint Augustin, comme une douce mélodie, soit dans la lettre, soit dans le sens, ont bâti les maisons religieuses; ce son harmonieux a fait impression sur les Frères qui ont désiré vivre en communauté; ce verset a été la trompette qui, en se faisant entendre par toute la terre, a assemblé ceux qui étaient épars, et les a unis pour demeurer charitablement et paisiblement ensemble (1). Le prophète poursuit en disant: La paix fraternelle est comme le parfum répandu sur la tête d'Aaron qui descendit sur son visage et se répandit sur le bord de ses vêtemens, comme la rosée d'Hermon, qui descendit sur la montagne de Sion. Ainsi descendit sur eux la bénédiction du Seigneur de la vie pendant l'éternité (2).

Le Prophète montre deux grandes prérogatives de la vie religieuse, et pour en montrer l'excellence, il s'écrie avec admiration, comme l'a remarqué saint Basile: *qu'il est bon! qu'il est doux!* Par le mot *bon*, il entend les utilités de cette vie, et par celui de *doux* ses plaisirs. Dans une maison religieuse où règnent la paix et la concorde, tous les Religieux avancent beaucoup plus dans la vertu, pratiquent les bonnes œuvres avec moins de difficultés, observent aisément les régles et les vœux, et Dieu y est bien mieux servi. Pour que tous les membres de notre corps puissent bien remplir leurs fonc-

(1) Ista verba psalterii, iste dulcis sonus, ista suavis melodia tam in cantico, quàm in intellectu, monasteria peperit: ad hunc sonum excitati sunt fratres qui in unum habitare concupieruut. Iste versus fuit tuba ipsorum, sonuit orbem terrarum, et qui divisi erant, congregati sunt in unum. *S. August. in illum Psal.*

(2) Sicut unguentum in capite quod descendit in barbam, barbam Aarron, quod descendit in oram vestimenti ejus: sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion: quoniam illic mandavit Dominus benedictionem, et vitam usque in sæculum.

tions, il faut qu'ils soient en état de santé, que toutes les humeurs soient pondérées et à leur place, alors il existe dans ce corps une paix naturelle; il en est de même d'un corps moral, tel qu'une maison religieuse, où, pour vivre en paix, il faut que personne ne soit dérangé dans l'accomplissement de ses devoirs. Aussi David dit que Dieu verse ses bénédictions sur cette maison, la fait vivre sans interruption d'une vraie vie sur cette terre, d'une vie de grâce et de vertu, et dans l'autre de la vie de la gloire; qu'elle est humectée continuellement de la rosée du ciel, comme les montagnes d'Hermon et de Sion, stériles par elles-mêmes, mais qui sont devenues très fertiles par l'abondance de la rosée.

C'est la concorde et la sincère amitié qui produisent les plaisirs de cette sainte et aimable vie : quel contentement et quel bonheur de vivre dans une société d'où toutes les dissensions et toutes les animosités sont bannies, où dominent la paix, la sincérité et la franchise, où la charité lie ensemble tous les esprits ! Etre uni de lieu et non de cœur, c'est un tourment, dit Hugues de Saint-Victor ; être uni de cœur et non de lieu, c'est un bonheur ; mais l'être de lieu et de cœur, c'est un paradis (1)

Cette concorde et cette charité fraternelle soulagent donc tous les maux extérieurs et intérieurs d'une Communauté, elles adoucissent toutes les rigueurs, elles sont comme une huile qui oint le joug des règles, des vœux, des emplois, des tentations et de toutes les autres peines, afin de le rendre plus léger ; c'est alors que s'accomplit cette promesse que Dieu fait par Isaïe : En ce jour vous serez affranchi de vos misères ; on ôtera de dessus vos épaules le fardeau des règles et des obligations de la vie

(1) Loco unum esse, et animo non esse, pœna est : animo non loco, bonitas est : loco et animo, felicitas est.

religieuse; vous n'en sentirez plus la pesanteur; votre sang sera tellement pénétré du baume de la joie que l'union des esprits causera en vous, que toutes les difficultés se détruiront en vous (1).

David compare cette paix à l'huile sainte dont il est parlé dans l'Exode, qui étant composée de plusieurs liqueurs précieuses et odoriférantes, et, versée sur la tête d'Aaron, découlait jusques sur les bords de ses vêtemens. La concorde, dans une maison religieuse, est une huile de sainteté qui consacre à Dieu les personnes dévouées à son service; c'est elle qui adoucit toutes les amertumes, et sa bonne odeur réjouit non seulement ceux qui sont dans la maison, mais encore les séculiers. Cette huile précieuse et divine de la concorde, doit d'abord parfumer la tête d'Aaron, c'est-à-dire les premiers de la maison qui, comme la tête, sont élevés au-dessus des autres, et de là couler sur les inférieurs qui sont comme les bords de la robe, et qui par leurs fonctions approchent le plus près de la terre; mais pour avoir cette huile précieuse, pour qu'elle coule des uns sur les autres, il faut la composer de plusieurs liqueurs excellentes, c'est-à-dire, de plusieurs excellentes vertus dont nous parlerons ensuite.

§ XIV.

Quel est l'objet de la concorde, en quelles circonstances et avec quelles personnes il faut exercer cette vertu.

Je dis d'abord que c'est dans toutes les circonstances et autant que possible de toutes les manières; c'est-à-dire

(1) Et erit in die illa, auferetur onus de humero tuo, et jugum ejus de collo tuo, et computrescet jugum à facie olei. *Isai.* 10. 27.

dans les opinions, dans les jugemens, dans les affections, dans les paroles et dans les œuvres, de sorte que la discorde ne puisse se trouver en rien. Qu'il y ait entre vous tous *une parfaite union*, dit saint Pierre (1). Saint Paul dit dans la même pensée (2) : *Restez tous unis, n'ayant tous qu'un même amour, un même esprit et les mêmes sentimens*. Pour ce qui tient aux paroles, saint Paul écrit aux Corinthiens : *Je vous prie et vous conjure, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, de n'avoir qu'un cœur, qu'une ame et qu'une bouche; qu'il n'y ait point entre vous de schisme ni de diversité d'opinions, et soyez tous d'un même avis* (3). Il leur dit encore : *Je cherche à plaire à tous en tout* (4).

Je dis cependant qu'il faut pratiquer cette vertu autant qu'il est possible, parce qu'il est des esprits parmi les hommes de bien et même les Saints, qui ne s'accordent pas toujours, vu qu'ils regardent les choses sous différens points de vue et ont chacun leurs lumières. C'est pourquoi saint Paul dit : Dans les choses indifférentes chacun peut suivre son sens (5). Saint Augustin et saint Jérôme furent d'avis contraires sur certaines questions indécises (6). Ils s'écrivirent des lettres pleines de chaleur pour soutenir chacun leur sentiment, mais sans cependant blesser la charité. Les justes peuvent bien quelquefois ne pas s'accorder sur certaines questions,

(1) Omnes unanimes. 1. *Pet.* 3. 8.

(2) Idem sapiatis, eamdem charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes. *Phil.* 2. 2.

(3) Obsecro vos per nomen Domini nostri Jesu Christi ut idipsum dicatis omnes, et non sint in vobis schismata : sitis autem perfecti in eodem sensu, et in eadem sententia.

(4) Ego per omnia omnibus placeo. 1. *Cor.* 10. 32.

(5) Unusquisque in suo sensu abundet. *Rem.* 14. 5.

6) In epist. Augustini.

parce qu'ils n'ont pas les mêmes pensées, mais ils s'accordent toujours dans la volonté, parce qu'ils veulent toujours le bien et tendent à Dieu ; autrement ils ne seraient pas justes. Il peut se faire que vous ayez quelque opinion contraire à la vérité, écrivait saint Augustin à saint Jérôme, mais il faut que vous ne fassiez rien qui soit opposé à la charité (1).

Il ne faut pas cependant mettre l'esprit de concorde où on ne doit pas le mettre : par exemple, lorsque Dieu peut être offensé, il ne faut pas craindre alors de résister avec force. Il est une discorde très bonne et une concorde très mauvaise ; il ne faut aimer l'union des esprits que quand elle est bonne et pour une bonne fin, et lorsque nous unissant ensemble elle nous unit à Dieu (2). *Ayons les mêmes opinions et les mêmes sentimens en l'esprit de notre Seigneur Jésus-Christ* (3), selon qu'il le veut et qu'il nous l'enseigne (4).

Pour ce qui tient aux personnes, je dis que le Religieux doit d'abord vivre en paix avec ceux qui sont dans la même maison ; les liens de son union doivent le resserrer plus étroitement avec eux qu'avec les étrangers, et le feu de sa charité échauffer davantage ceux qui sont près de lui que ceux qui en sont éloignés. Le Religieux doit avoir plus de soin de vivre en bonne intelligence et amitié envers les domestiques, même ceux qui remplissent les emplois les plus vils, qu'avec les séculiers. C'est un aveuglement de rechercher plutôt l'affection des uns que des autres, parce que vous êtes avec les domes-

(1) Potest fieri ut tibi aliud videatur quàm veritas habet : dum tamen abs te aliud non fiat, quàm charitas habet. *Epist.* 15.

(2) Orat. 1. de Pace n. 36.

(3) Idipsum sapere in alterutrum, secundùm Jesum Christum. *Rom.* 15. 5.

(4) Rom. 15. 5.

tiques les membres d'un même corps dont l'union intime de tous les membres fait la santé, parce que les domestiques sont des personnes avec qui vous devez vivre et mourir, de qui vous dépendez en plusieurs choses, et qui vous rendront service pendant votre vie et après votre mort. Vous n'êtes pas aussi fortement les membres d'un même corps avec les séculiers : vous les voyez aujourd'hui et vous ne les verrez pas demain. Ils ne vous aiment que pour leur intérêt, et vous engagent souvent à des choses contraires à votre perfection ; c'est pourquoi il y a beaucoup de sagesse et plus de profit d'être bien avec les domestiques qu'avec les séculiers ; il vaudrait mieux être mal avec dix séculiers qu'avec le moindre de vos frères.

Le Religieux doit ensuite vivre en bonne intelligence avec les Religieux des autres Ordres et avec les autres Ecclésiastiques. Que ceux qui sont unis par des règles soient unis par l'esprit, dit saint Bernard ; qu'ils se soutiennent les uns les autres, qu'ils se défendent et s'entraident pour porter leur fardeau ; car le Sage dit : Quand un Frère aide son Frère, tous deux en sont consolés, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, ils viennent à se piquer et à se mordre, ils se perdent tous deux (1). Le même Saint disait de lui : Je tiens à l'Ordre que j'ai embrassé par ma profession, et à tous les autres par la charité (2). En effet, la charité, qui n'est pas jalouse, comme dit saint Paul, lui faisait aimer et servir avec une véritable et sincère affection tous les Ordres religieux de son temps :

(1) Jungant se animis qui juncti sunt institutis, invicem se foveant, invicem se defendant, invicem onera sua portent ; ait enim sapiens, Frater adjuvans fratrem ambo consolabuntur : quòd si alterutrum, quod absit, se corroserint et momorderint, nonne simul ambo desolabuntur ? *Bern. epist.* 243. *ad Conrad. Regem. Roman.*

(2) Unum Ordinem professione teneo, reliquos charitate.

les Bénédictins, les Chartreux, les Chanoines réguliers, les Religieux de Prémontré, les Religieuses de Fontevraud, comme il le dit lui-même dans son Apologie et dans ses Lettres, où l'on voit qu'il les a tous assistés, non seulement de son conseil et de son crédit, mais même par une charité vraiment évangélique. Il donna à quelques-uns des fonds et des terres, héritages que quelques personnes riches lui avaient donnés pour son Ordre, comme s'il avait été le père commun de toutes les Congrégations régulières qui florissaient alors dans l'Eglise.

Les Chroniques des Frères mineurs rapportent une lettre circulaire écrite à Milan l'an 1255, de concert entre Frédéric Hubert, Général des Religieux de saint Dominique, et Frère Jean de Parme, Général des Religieux de saint François; cette lettre devait être lue dans tous leurs monastères, à tous les Religieux et même aux novices, et gardée dans les archives des deux Ordres avec les pièces les plus importantes. Dans cette lettre, ces deux grands personnages recommandaient, avec la plus vive instance, de s'aimer, de se protéger, de ne jamais parler mal les uns des autres, pour quelque raison que ce fût. Pour cela ils entraient dans le détail de toutes les choses qui pouvaient être l'occasion de quelque division, afin qu'on pût prendre les plus grandes précautions pour les éviter : considérez, disaient-ils, combien l'amour doit être grand et sincère entre deux Ordres que Dieu a fait naître en même temps pour travailler dans le même dessein à sa gloire et au salut des ames, et pour les unir dans les emplois d'une charité parfaite. Comment pourra-t-on nous reconnaître pour les vrais disciples de Jésus-Christ, si nous n'avons les uns pour les autres cette charité? Comment pourrons-nous la persuader aux fidèles malgré nos prédications, et l'imprimer dans leurs esprits, si nous, bien plus

obligés qu'eux de l'avoir, nous en sommes les premiers dépourvus? Comment serons-nous capables de soutenir les assauts de nos ennemis et les persécutions qui nous menacent, si nous ne nous donnons un secours mutuel? et pouvons-nous le faire si nous ne sommes armés de la charité (1)? Quelque temps après, en 1278, Frère Jordan et Frère Jérôme Diascoli, Généraux des deux mêmes Ordres, firent à Paris quelques statuts pour lier encore plus étroitement leurs Religieux et étouffer quelque mauvaise intelligence qui s'était glissée entr'eux (2).

Un homme de qualité ayant pris la résolution de quitter le monde et de se faire Religieux, dit saint Antonin, s'adressa au Pape Clément IV, pour lui demander quel Ordre il fallait embrasser pour faire plus facilement son salut. Le Pape lui répondit : Ces deux Ordres sont fort bons (alors ils brillaient du plus vif éclat et faisaient beaucoup de bien dans l'Eglise); mais cependant l'un a quelque chose de plus sous certains rapports, et l'autre sous d'autres. L'ordre de saint Dominique surpasse celui de saint François par la discipline régulière et l'obéissance, et celui de saint François surpasse celui de saint Dominique par la pauvreté; vous pouvez donc vous attacher sans crainte à celui que vous voudrez, en conservant la plus grande affection pour l'autre. Ce grand Pape ajouta cette parole remarquable : Le Frère Prêcheur n'est pas bon Frère Prêcheur s'il n'aime pas les Frères Mineurs, et le Frère Mineur est exécrable s'il hait ou méprise les Frères Prêcheurs (3).

Le bienheureux Bertrand, natif de Valence, et béa-

(1) Tom. 2. liv. 1. ch. 42.

(2) Liv. 4. ch. 15.

(3) Bonum fratrem prædicatorem non esse qui Minores non diligit; et execrabilem fratrem Minorem esse qui Prædicatores odit vel contemnit. *Anton. tit.* 20 *cap. apud Spond. ann. Christi* 1265. *n.* 13.

tifié par le pape Paul V, aimait généralement tous les religieux, de quelque ordre qu'ils fussent, se réjouissait d'entendre parler bien d'eux, blâmait et avait en horreur ceux qui, pour louer et relever leur Ordre, abaissaient et méprisaient les autres (1).

Le bienheureux François de Borgia, troisième général de la Compagnie de Jésus, portait le plus grand respect aux Religieux de tous les ordres. Lorsqu'il les rencontrait dans les rues il les saluait toujours le premier, disant qu'il considérait avec respect en leurs habits les services que leur institut avait rendus et rendait encore à Notre Seigneur et à son Eglise (2).

Ecoutons le père François Ribera, l'un des plus savans de la Compagnie de Jésus, très connu par les excellens livres qu'il a faits sur la Sainte-Ecriture. Après avoir, avec beaucoup de sujet, donné beaucoup de louanges à ces Religieux qui, comme de vaillans soldats, ont combattu généreusement pour la gloire de Dieu contre les vices et contre les hérésies, il montre que l'enfer grossissant ses troupes par Luther, Calvin, et tant d'autres impies, il était nécessaire aussi de faire des recrues (il parlait de la Compagnie de Jésus) pour aider les vieux soldats à soutenir les efforts des ennemis et à les vaincre; et ensuite transporté de l'ardeur d'une véritable charité, d'un désir ardent d'amour entre tous, il s'écrie en parlant à Dieu : Qui me fera cette grâce, qui me causera cette joie de voir tous vos soldats, les anciens et les nouveaux, combattre avec une parfaite union d'esprit et avec une même ardeur de courage contre Pharaon et ses armées sous un seul général, et sous son lieutenant le souverain Pontife de Rome? Pour-

(1) Hilar. de Coste en sa vie au liv. 2. de son hist.
(2) Ribad. in ejus vit. lib. 4. cap. 1.

quoi les soldats d'un même roi et d'une même armée seraient-ils divisés d'esprit et d'affection? Qu'importe que les uns soient vêtus de telle ou telle couleur, qu'ils se servent de telles ou telles armes, si nous marchons tous sous le même étendard de la Croix, si nous avons tous fait le même serment de fidélité, si nous combattons les mêmes ennemis pour la gloire et le service du même roi (1). Faites, Père des lumières, père des miséricordes, par votre bonté infinie, que nous nous aimions tous d'un vrai et sincère amour, nous portant respect les uns aux autres, nous disputant qui en rendra davantage, et que nous vous servions fermement dans un même esprit. Le démon en ce siècle dépravé a fait sortir de l'enfer plusieurs de ses ministres pour séduire les hommes et les perdre; faites aussi par votre bonté que vous ayez plusieurs serviteurs et disciples qui s'opposent à vos ennemis et s'efforcent de sauver les hommes; arrachez les racines d'amertume et de divisions qui pourraient naître parmi nous, afin que bien établis et bien fondés en la charité, nous nous réjouissions, comme de vrais Frères doivent le faire, de la gloire, du progrès, des heureux succès et de la victoire des uns et des autres, que nous vous adorions comme notre Père commun et que nous regardions, comme nous appartenant, tout ce que font nos frères et nos compagnons d'armes (2).

(1) Quis mihi tribuat ut videam universos milites tuos sub uno imperatore Jesu Christo, et ejus vicario Pontifice Romano summa animorum consensione et eodem ardore adversus Pharaonem et exercitum ejus dimicare? Cur dividantur unius regis et ejusdem exercitus milites? quid refert hoene an illo vestimenti genere, his aut illis armis militemus, si omnes eodem Crucis signo muniti, eisdem votis, contra eosdem hostes et pro ejusdem regis gloria militamus?

(2) Tolle radices amaritudinis, ut in charitate radicati et fundati, alii de aliorum gloria atque profectu, de aliorum victoria, uti fratres ger-

Nous sommes les membres d'un même corps, nous vivons dans la même Eglise, nous sommes appelés par le même signal, par le son de la même trompette, de la vie commune des Chrétiens à une vie plus relevée et plus parfaite, nous espérons nous voir tous dans le ciel, et posséder pour jamais la même béatitude : Pourquoi donc, pendant le peu de temps que nous avons à vivre ici-bas, serions-nous jaloux les uns des autres? Pourquoi prendrions-nous les armes pour nous combattre? Le démon lève tous les jours de nouvelles troupes qui enlèvent à Jésus-Christ des villes et des provinces, et nous, qui sommes des soldats à sa solde, comblés de richesses et d'honneurs par sa libéralité pour défendre ses intérêts, nous laissons perdre son bien, diminuer ses états, pour exciter et nourrir entre nous des guerres civiles, et ne chercher que nos intérêts propres.

Il conclut par cette prière à Dieu : Je vous ai demandé deux choses, Père des miséricordes, et je vous conjure de me les accorder avant que je meure; j'ai demandé, non seulement pour moi et tous vos serviteurs, mais pour les Religieux des autres ordres, que je ne peux regarder comme étrangers, quelque habit qu'ils portent, mais pour des personnes que je peux appeler miennes, pour mes Pères et mes Frères que j'aime et vénère comme vos anciens soldats et les vieilles bandes de votre milice; je désire que vous augmentiez tous les jours pour eux vos grâces et vos bienfaits; je les aiderai pendant tout le cours de ma vie de mes prières, désirant ardemment être aidé des leurs et de leurs sacrifices; que ces sentimens de mon cœur, que cette affection et ce respect que j'ai pour eux, et la prière que je vous fais en leur fa-

manos decet, exultemus, et te communem patrem adoremus, nostrumque putemus esse quicquid faciunt fratres et commilitones nostri.

veur, demeurent consignés dans ce livre, ô mon Dieu, afin que quiconque le lira, soit excité à faire de même, et obtienne de vous, par les mérites de Jésus-Christ, ce dont mes péchés me rendent indigne (1).

Si vous nous accordez cette grâce, on verra bientôt un grand changement dans votre Eglise : elle rajeunira comme l'aigle, elle fleurira comme le lys, elle portera une grande quantité de fleurs et de fruits; son cœur sera rempli de joie et sa bouche de vos louanges, et celle qui auparavant était sèche, aride et mourante de soif, sera arrosée avec une telle abondance, qu'elle se changera en une source d'eau vive : Louange et gloire vous soient rendues et à votre Fils et au Saint-Esprit, et à jamais. Ainsi soit-il (2).

Nous devons conclure de tout cela que le Religieux doit vivre dans la paix et l'union avec tous les Religieux des autres Ordres, ne rien dire ou faire qui puisse blesser la charité qui doit exister entr'eux. De plus, Dieu, auteur de tous les Ordres religieux, a donné à chacun sa bonté particulière, sa perfection spéciale et

(1) Hæc duo rogavi te, non deneges mihi antequam moriar, pater misericordiarum, pro omnibus servis tuis, quos non alienos arbitror quacumque veste induantur, sed meos, patres meos, fratres meos, quos amo et veneror ut veteranos tuos; quos novis in dies gratiis divitiarum tuarum augeri cupio; quos ego, dum vivam, semper votis et precibus juvabo, et quorum precibus et sacrificiis plurimùm opto adjuvari. Maneant, Domine, his litteris consignata, pignus charitatis meæ et observantiæ erga illos, et oratio mea qua clamavi ad te, ut quicumque hæc legerit, levet mecum vocem et clamet, et quod ego peccatis meis non mereor, ipse à te impetret per Jesum Christum Dominum nostrum.

(2) Si enim hæc nobis dederis, citò renovabitur ut aquilæ juventus Ecclesiæ tuæ, et florebit sicut lilium, germinans germinabit et exultabit lætabunda et laudans, et quæ erat arida erit in stagnum, et sitiens in fontes aquarum : tibi laus et gloria cum Filio et Spiritu sancto in sæcula sæculorum, Amen.

la grâce propre au service qu'il en exige, service que tous les autres ne sauraient lui rendre. Dans tous les Ordres religieux il est des hommes vertueux, il y a de grands serviteurs de Dieu, qui lui ont rendu un grand honneur et qui ont acquis à leur communauté beaucoup d'estime et de crédit. Ainsi il faut estimer tous les Ordres et n'en mépriser aucun. S'il ne faut mépriser aucune condition, même la plus basse parmi les séculiers, parce que Dien a en toutes des ames choisies et des serviteurs qu'il se réserve, qui n'ont pas fléchi le genoux devant Baal, devant le monde et ses vanités (1), à combien plus forte raison devons-nous agir ainsi envers les Religieux.

Dans les communautés même déchues de leur première ferveur, il peut se trouver un Père inconnu ou un jeune Frère qui serviront Dieu dans la simplicité de cœur, dans une parfaite pureté d'intention, dans le silence intérieur, et qui seront très parfaits et très agréables à sa divine Majesté.

Il faut aussi faire attention que le démon, ennemi du salut des hommes, prévoyant les grands biens que cause la bonne intelligence des Religieux entr'eux et avec les autres ecclésiastiques, fait tous ses efforts pour semer parmi eux la discorde et la division; c'est un de ses plus grands stratagèmes et de ses plus pernicieux artifices; il s'en sert pour empêcher une infinité de biens, causer une infinité de maux et troubler toute l'Eglise. Lorsque la division se met parmi les soldats, elle est très judiciable; mais elle l'est bien plus quand elle se met parmi ceux qui commandent; de même, quoique la discorde soit très nuisible parmi les séculiers, elle l'est bien davantage parmi les Ecclésiastiques et ceux qui conduisent les ames, et cause de bien plus grands malheurs. N'est-

(1) Quorum genua, non sunt incurvata ante Baal. 3. *Reg.* 19. 18.

ce pas une chose pitoyable et tout-à-fait honteuse, que l'Eglise soit plus souvent et plus dangereusement agitée par les querelles de ses propres enfans que par les persécutions des hérétiques, et qu'elle souffre plus des envies, des jalousies, des animosités, des médisances et des calomnies des uns contre les autres, que des infidèles. L'Eglise est quelquefois en paix avec les étrangers, dit un ancien, mais alors ses enfans sont méchans et dénaturés, et, comme de cruelles vipères, ils déchirent les entrailles de leur mère pour paraître, acquérir du crédit, et parvenir aux honneurs (1).

Que tous ceux qui sont consacrés à Dieu, les Religieux et les Ecclésiastiques séculiers, vivent dans l'union la plus intime les uns avec les autres; qu'ils se rappellent ces reproches que saint Paul adressait aux Corinthiens : *Il y a des contestations parmi vous; or, je dis cela, parce que chacun vous dit : moi, je suis à Paul, et moi à Apollon, et moi à Céphas. Un autre* plus avisé : *Et moi je suis à Jésus-Christ.* Ne voyez-vous pas que vous vous trompez? *Jésus-Christ est-il donc divisé? Est-ce que Paul a été crucifié pour vous, ou avez-vous été baptisés au nom de Paul* (2)? De même les Religieux ne doivent pas dire, par un esprit de division et d'orgueil : Moi, je suis de l'Ordre de saint Benoît, moi, de celui de saint Dominique; pour moi, mon Père est saint François ou saint Ignace; mais tous remontant à la source doivent dire : Nous sommes tous à Jésus-Christ;

(1) Pacem habet Ecclesia apud extraneos, sed filii nequam, filii scelerati sæviunt in eam, qui propriam matrem eviscerant, ut se pariant in honorem. *Vet. auct. apud Bern. ser. ad Pastor. in Synod.*

(2) Contentiones sunt inter vos; unusquisque vestrûm dicit, ego quidem sum Pauli; ego autem Apollo; ego verò Cephæ; ego autem Christi. Divisus est Christus? numquid Paulus crucifixus est pro vobis, aut in nomine Pauli baptizati estis? 1. *Cor.* 1. 11.

c'est lui qui est notre vrai Père, notre principal Fondateur; c'est lui qui a donné à saint Benoît, à saint Dominique, à saint Ignace, à saint François et aux autres son esprit, avec la diversité qu'il lui a plû de donner, pour nous unir tous, nous faire avancer ensemble dans son service, travailler à notre salut et à celui des autres. C'est lui, et non saint François, saint Ignace ou un autre qui a été pour nous attaché à la croix et nous a rachetés. Ainsi, tous unis parfaitement de cœur et d'esprit, vaquons avec joie à l'emploi que Dieu nous a confié; mais au milieu de cette diversité, en vertu des liens qui nous unissent, prenons avec joie une part du mérite des travaux des autres, et qu'ils prennent aussi part aux nôtres.

David, comparant l'Eglise à la ville de Jérusalem et à la montagne de Sion, dit : *Jérusalem, toi qui es bâtie comme une ville* (1); mais cette ville n'est pas encore toute bâtie et toute achevée, tous les jours quelqu'un met une pierre pour l'accroître et l'embellir. Quand il parle de Sion, il dit : *Le Seigneur est grand, que la ville de notre Dieu et la montagne sainte retentissent de vos louanges. Qu'elle est belle sur ses fondemens, la montagne de Sion, la joie de toute la terre* (2)! Les habitans d'une ville s'estiment heureux de voir arriver parmi eux des ouvriers, ils les reçoivent avec joie; de même, l'Eglise reçoit avec joie dans son sein ceux qui veulent travailler à sa gloire.

Le Prophète, après avoir dit que l'Eglise était comme la ville de Jérusalem qui se bâtit, dont les diverses parties forment un tout admirable, ajoute, avec des senti-

(1) Jerusalem quæ ædificatur ut civitas. *Psal.* 121. 3.

(2) Magnus Dominus et laudabilis nimis in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus. Fundatur exultatione universæ terræ mons Sion. *Psal.* 47. 2.

mens qui vont parfaitement avec notre sujet, et que nous devons tous avoir dans le cœur : *Demandez la paix pour Jérusalem. Cité sainte, que ceux qui te chérissent goûtent les douceurs de la paix, que la paix règne sur tes remparts, et la félicité dans tes palais; patrie de mes frères et de mes amis, mes paroles sur toi sont des paroles de paix, ô maison du Seigneur, j'appellerai tous les biens sur toi* (1). O sainte Eglise, puissiez-vous être paisible et tranquille, que la sûreté soit sur vos murailles, que vos tours et vos bastions vous défendent contre les assauts de vos ennemis, que les princes et les puissans d'entre les fidèles, je veux dire les Ecclésiastiques et les Ordres religieux, deviennnent par leur union votre plus grande force; j'ai fait ce souhait de paix, de prospérité et de bien pour vous principalement, en considération de ceux que je reconnais, que j'aime et honore comme mes frères, qui me touchent de plus près par la ressemblance de nos occupations et de notre position, et qui ont soin du temple de Dieu et de ses mystères (2).

Saint Augustin s'écrie, en expliquant ces paroles : O Jérusalem, ô cité qui se bâtit continuellement comme une ville où l'on fait tous les jours quelque chose de nouveau; ô sainte Eglise, fondée sur la charité et la concorde, que la paix soit le fruit de ta vertu et de ta charité, parce que la charité est ta force; par elle tes tours regorgeront de biens, les Ecclésiastiques et les Religieux seront comblés de grâces (3).

(1) Cujus participatio ejus in idipsum.... Rogate, quæ ad pacem sunt Jerusalem, et abundantia diligentibus te. Fiat pax in virtnte tua et abundatia in turribus tuis. Propter fratres meos et proximos meos loquebar pacem de te : Propter domum Domini nostri quæsivi bona tibi. *Psal.* 121.

(2) In virtute, in muris. *S. Hieron.*

(3) O Jerusalem! ô civitas quæ ædificaris ut civitas, cujus partici-

Voilà la prière que nous devons faire continuellement, afin que la paix et l'union règnent entre les Religieux et les Ecclésiastiques de différens Ordres. Cependant il est deux choses à remarquer : 1° Quoique tous les Religieux doivent vivre entr'eux et avec les Ecclésiastiques dans la plus grande concorde, et s'aimer, cela n'empêche pas qu'un Religieux ne puisse mieux aimer son Ordre que les autres, en procurer davantage l'avancement, et en soutenir plus fortement les intérêts ; cette conduite n'est point contraire à la vertu, à la charité fraternelle ; ce n'est point contre Dieu, mais plutôt selon Dieu et ses intentions, puisque Dieu l'a appelé à cet Ordre plutôt qu'à un autre. Dieu nous faisant naître de tel père et de telle mère, nous donnant pour frère et pour sœur telles personnes, a voulu sans doute que nous ayons avec elles des liaisons plus étroites qu'avec les autres, une affection plus grande, des sentimens plus particuliers. Ainsi, lorsque Dieu inspire à un homme la pensée d'entrer dans tel ou tel ordre, et non dans un autre, son dessein est de l'y attacher davantage ; il veut non seulement qu'il en prenne l'esprit, mais aussi qu'il ait pour lui spécialement de l'affection et du zèle, sans cependant mésestimer ou blâmer les autres. Quoique un homme ait l'obligation d'aimer et d'honorer son père et sa mère plus que les autres, il ne doit pas cependant mépriser ou haïr ceux qui ne le sont pas, mais suivre le commandement de la charité du prochain, avoir de l'amour pour tous, suivant les degrés que la sagesse et la vertu prescrivent. Quand on blâme l'amour-propre qu'on a pour soi et l'amour pour les choses qui nous touchent, dit Aristote (1), on ne reprend

patio tua in idipsum : Fiat pax in virtute tua , fiat pax in dilectione tua , quia virtus tua dilectio tua. Et per istam virtutem , per istam dilectionem , per istam pacem fiat abundantia in turribus tuis.

(1) Arist. lib. 1. Polit. cap. 5.

pas cet amour absolument ; car il est raisonnable, et Dieu l'a imprimé dans la nature de toutes choses créées, comme un principe de conservation et une sauve-garde contre ce qui pourrait nuire ; mais quand on le blâme, c'est parce qu'il est plus grand qu'il ne doit être et passe les bornes de la raison ; ainsi l'amour de son ordre, réglé comme nous l'avons dit, ne peut être blâmé.

2° Il faut remarquer encore que ce n'est point agir contre l'union et la concorde que les Religieux se doivent les uns aux autres, quand avec un esprit, non pas d'animosité, mais de charité, ils parlent des défauts d'un autre Ordre, et blâment le dérèglement qui se glisse dans ces maisons. Saint Bernard nous donne un tel exemple. Il menait avec ses Religieux une vie très austère et dans l'exacte observance de la règle de saint Benoît. Cette vie était une condamnation tacite de celle des Religieux de Cluny qui s'étaient fort relâchés sous le gouvernement de Ponce, leur septième abbé. Ces Religieux faisaient courir le bruit que l'abbé de Clairvaux et ses Religieux médisaient publiquement d'eux et les accusaient de ne pas garder la règle de saint Benoît à laquelle ils avaient fait vœu. Saint Bernard, par le conseil de son grand ami, le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Thierry, fit cette Apologie devenue si célèbre. Il déclare d'abord qu'il aime, loue et vénère la piété du très glorieux Ordre de Cluny, et déclame contre les Religieux qui, par un orgueil pharisaïque, méprisent les autres. Venant ensuite au relâchement que l'on reprochait à ceux de Cluny, il leur dit : Il faut maintenant que je vous parle de quelques défauts qui se sont glissés parmi vous, je sais qu'ils vous déplaisent, et que toute personne vertueuse doit les éviter ; car, quoiqu'ils paraissent le résultat de l'Ordre, il n'en est pas ainsi, vu que l'Ordre ne peut s'allier avec ce qui lui est opposé. Et ne croyez

pas que je veuille parler contre l'Ordre, j'en prends au contraire la défense en combattant dans les hommes ce qui peut lui être contraire, et j'espère par là être agréable à ceux qui l'aiment. Si quelques-uns s'en offensent, ils montreront évidemment qu'ils n'aiment pas l'Ordre, puisqu'ils ne veulent pas qu'on condamne les désordres, c'est-à-dire les vices qui les perdent (1).

§ XVI.

Moyens de conserver la paix et la concorde.

Quoique les Religieux soient obligés de vivre en paix entre eux, ce n'est pas cependant une chose extrêmement facile : la difficulté vient de la différence de l'âge, de l'inégalité de l'humeur, de la diversité des opinions, de la distinction des emplois, de la corruption de la nature. il est difficile que des hommes qui demeurent ensemble ne disent ou ne fassent quelque chose qui altère un peu la paix et jette au moins quelques parcelles de la pomme de discorde. Les esprits sont bien différens entre eux, les volontés bien opposées ; dès lors les pensées, les affections et les goûts sont grandement divers. L'un estime ce que l'autre blâme ; ce que l'un approuve, l'autre le condamne ; ce que l'un veut, l'autre le repousse.

(1) Quæ etsi fieri videntur in ordine, absit tamen ut sint de ordine : nullus quippe ordo quippiam recipit inordinatum : quod verò inordinatum est, ordo non est. Unde non adversum ordinem, sed pro ordine disputare putandus ero, si non ordinem in hominibus, sed hominum vitia reprehendo. Et quidem diligentibus ordinem, in hac re molestum me fore non timeo, quinimò gratum procul dubio accepturi sunt si persequimur quod et ipsi oderunt : si quibus verò displicuerit, ipsi se manifestant quia ordinem non diligunt, cujus utique corruptionem, id est vitia, damnari nolunt.

Tous les hommes qui savent écrire forment les mêmes caractères, et cependant il n'y en a pas deux qui les forment parfaitement semblables. Il en est de même des opinions, des divers jugemens et des affections ; on ne s'accorde pas aisément sur le même point. L'abbé Marc demanda un jour à l'abbé Arsène pourquoi il était si sauvage et fuyait la compagnie des autres. Dieu sait, répondit Arsène, que ce n'est pas par mauvaise volonté, mais je ne puis pas bien unir ensemble la conversation avec Dieu et la conversation avec les hommes. Les Anges, dont la multitude est innombrable, n'ont tous qu'une même volonté et s'accordent parfaitement ; mais deux hommes ont bien de la peine à vivre sans quelque différent : ce que l'un veut, l'autre ne le veut pas ; c'est pourquoi, de peur de tomber, je trouve qu'il est beaucoup plus convenable pour moi de m'en séparer (1). Au rapport de Ruffin, la vertu de deux femmes mariées et belles-sœurs qui demeuraient dans le même logis et qui avaient été quinze ans sans aucune parole d'altercation, fut préférée par une voix du ciel à la vertu de saint Macaire (2).

Richard de Saint-Victor déplorant ce malheur, et particulièrement dans les Ordres religieux, après avoir dit que les premiers chrétiens qui vivaient sous les Apôtres n'avaient, comme assure saint Luc, qu'un cœur et qu'une ame, qu'ils n'étaient jamais partagés par la diversité des volontés et la propriété des biens, mais que la charité les liait étroitement et doucement ensemble par les liens du même esprit et d'une sainte paix, ajoute · Mais hélas ! dans ce malheureux siècle où en sommes-nous venus, dans quel abîme fangeux nous sommes-

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 17. n. 5.
(2) Ibid. lib. 3. n. 97.

nous plongés ? je ne parle pas des séculiers que l'ambition aveugle et divise, je parle des Religieux qui vivent ensemble en si mauvaise intelligence et avec tant de querelles qu'à peine en voit-on deux qui s'accordent, si ce n'est contre Dieu ou pour faire mal. Les murailles de Jérusalem sont tellement entr'ouvertes par les divisions qui s'y forment, qu'elles menacent une prochaine et inévitable ruine. Sous le même habit, on voit des affections et des sentimens si différens qu'à peine trouve-t-on quelques vestiges de la charité des premiers Religieux. Ceux qui viennent au tombeau de Notre Seigneur, c'est-à-dire, dans les cloîtres pour l'y chercher, n'y trouvent que ses suaires, c'est-à-dire, un extérieur de religion (1).

Mais quoique la concorde et la paix soit difficiles à obtenir parmi les personnes qui vivent ensemble, même parmi les Religieux, la chose n'est cependant pas impossible. Il est dans les Communautés des esprits naturellement querelleurs, pointilleux, délicats, qui se formalisent de tout, qui se piquent et s'offensent aisément de peu ; une parole, un geste, un regard, une légère action faite sans aucun mauvais dessein, les touchent, les

(1) Multitudinis credentium erat cor unum et anima una, quum nec voluntatum varietas, nec rerum proprietas animos dividebat, sed firmiter stringebat charitas, et suaviter cohibebat in unitate spiritus, in vinculo pacis. Heu in quàm inferiori sæculo dilapsi sumus! heu in quos fines, imò feces sæculorum homines devenerunt, cùm, ut de sæculi hominibus taceamus ques excæcavit ambitio, ipsa religionis electio nostra miserabili tempore tanta divisione spargatur, ut vix unus alteri conveniat in unum, nisi fortè adversus Dominum et adversus Christum ejus. Ubique apparent scissuræ civitatis David; et in tantum jam hiat, ut vicinam ruinam omnino minetur. Servatur sub tunica una et veste simili cor varium et omnino dissimile, ita ut de religione antiqua vix signa serventur, et venientibus ad sepulchrum Domini, quod claustrum est, et Christum quærentibus, sola linteamina pateant, id est, habitus forma. *Richar. de grad. charit. cap* 4.

blessent, comme ces animaux colères à qui il ne faut montrer qu'un morceau de drap rouge pour les émouvoir, les irriter, les enflammer. Ces sortes d'esprits doivent travailler avec grand soin à se débarrasser de ces qualités mauvaises et turbulentes, afin de pouvoir vivre en paix et en union d'esprit avec les personnes qui habitent dans la même maison.

Il faut remarquer encore que c'est une grande sagesse de ne rompre la paix avec qui que ce soit, parce qu'il est plus facile de ne la pas rompre que de la renouer après l'avoir rompue. Pour ne la pas rompre, on n'a affaire qu'à soi, on n'a qu'à se retenir; pour la renouer, il faut réunir deux esprits divisés; on a affaire à deux, à soi-même et à la partie adverse. Il est plus aisé d'empêcher une blessure que de la guérir; il est plus facile d'empêcher que notre chair soit divisée que de la faire reprendre quand elle l'est; ainsi il y a moins de peine à éloigner une querelle qu'à l'apaiser et à remettre deux personnes ensemble.

Il faut, pour le bien de la paix, veiller soigneusement à étouffer toutes les querelles en leur naissance, et à ne les pas laisser croître; si on n'étouffe pas une étincelle elle couve un incendie. De grandes choses sortent souvent de très petites causes, et on a vu souvent des divisions funestes et terribles naître d'occasions bien légères. La discorde lamentable qui exista entre l'empereur Théodose-le-Jeune et son épouse Eudoxie, et qui troubla toute la cour, ne vint pourtant que d'une pomme qu'un homme de basse condition présenta à l'empereur lorsqu'il allait à l'église en grande cérémonie le jour des Rois. L'empereur voyant cette pomme, remarquable par sa grosseur, sa couleur, son odeur et sa beauté admirable, l'envoya à son épouse Eudoxie comme un témoignage d'affection. Celle-ci la donna à Paulin, seigneur

de grande qualité, homme très éloquent et très sage, pour marque de l'estime qu'elle faisait de lui. Paulin ne se doutant de rien, alla l'offrir à l'empereur qui la prit avec quelque émotion d'esprit; il demanda ensuite à sa femme ce qu'elle avait fait de la pomme qu'il lui avait envoyée. Eudoxie craignant que si elle avouait avoir donné cette pomme à Paulin, l'empereur ne prît quelque ombrage d'elle ou de cet homme qu'elle n'aimait que pour sa science et sa vertu, dit qu'elle l'avait mangée et l'assura même par serment; alors l'empereur, encore plus irrité, la lui montra pour la convaincre du contraire, et croyant avoir de justes raisons pour concevoir une mauvaise opinion de l'un et de l'autre, il fit mourir Paulin, quoiqu'il fût très innocent, perdit l'affection qu'il avait pour sa femme, et ce ne fut qu'avec beaucoup de soin et de peine qu'on put la rallumer (1).

Quelle incendie pour une si petite étincelle! Si d'abord on eût mis le pied dessus, tous ces malheurs et toutes ces dissensions ne fussent point arrivés. Ne souffrez donc pas que vos divisions se fortifient, que vos querelles s'enflamment; apportez le remède dès le commencement pour les anéantir. Réconciliez-vous promptement de peur qu'elles ne produisent des aliénations, des rancunes et des haines qui souvent les rendent incurables. Si par quelque légèreté d'esprit, dit saint Paul, il vous arrive de vous fâcher contre votre frère, *gardez-vous de pécher*, étouffez ce premier mouvement dès son origine, *que le soleil ne se couche point sur votre colère* (2).

Enfin, comme les occasions se présentent tous les jours dans le commerce que nous avons les uns avec les

(1) Zonar. Glycas. Cedrenus apud Rader. cap. 16. Aula sancta.

(2) Irascimini et nolite peccare; sol non occidat super iracundiam vestram. *Ephes.* 4. 26.

autres, que la misère de notre nature est grande, il n'y a que la vertu seule qui puisse nourrir et entretenir constamment la paix et la concorde dans les communautés. C'est pour cela que David dit : *Que la paix naisse et se conserve par votre vertu* (1). L'abbé Joseph dit dans Cassien : La charité ne pourra jamais être durable et inaltérable qu'entre des hommes doués de même vertu et qui aient le même désir d'arriver à la perfection (2). En concluant tout ce qu'il voulait dire de la charité, il ajoute : L'opinion la plus assurée des hommes les plus prudens et les plus éclairés, est que la vraie concorde et l'union des esprits ne peuvent être indissolubles, si ce n'est entre des personnes vertueuses et sages qui de concert tendent à la même fin (3).

Puisque les vertus sont le fondement de la paix et de la concorde qui doivent régner parmi les Religieux, voyons quelles sont ces vertus. Saint Paul nous l'enseigne en écrivant aux Ephésiens ; en leur recommandant cette concorde et cette paix, il leur dit : *Pratiquez en toute chose l'humilité, la douceur et la patience, vous supportant les uns les autres avec charité* (4). Il est certain que toutes ces vertus nous sont nécessaires, et, si nous ne les pratiquons continuellement, il nous sera impossible d'éviter les querelles. Nous en traiterons plus tard plus au long.

L'abbé Joseph dont nous venons de parler, pour

(1) Fiat pax in virtute.

(2) Charitas stabilis atque indirupta non poterit perdurare, nisi inter viros ejusdem virtutis atque propositi. *Colla.* 16. 24.

(3) Certissima ergo est prudentissimorum virorum illa sententia, veram concordiam et individuam societatem nisi inter emendatos mores, ejusdemque virtutis ac propositi viros, stare non posse. *Cap.* 28.

(4) Cum omni humilitate et mansuetudine, in patientia supportantes invicem, cum charitate. *Ephes.* 4. 2.

établir la paix entre les Religieux qui vivent ensemble, donne huit moyens : 1° La pauvreté d'esprit et le dégagement de toute affection à ce que nous possédons, et à toutes les choses de la terre (1). C'est une injustice et presque une impiété, après avoir méprisé toutes les richesses et toutes les vanités du monde, de faire plus de cas d'un petit meuble, d'une cellule, d'une chose de néant, que de la très précieuse charité et de l'affection que nous devons à notre Frère ; Jésus-Christ a tari la source des divisions, coupé la racine des querelles en détruisant l'amour déréglé des biens. C'est ainsi que vivaient les premiers Chrétiens dont parle saint Luc : *La multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une ame.* Pour vivre d'une manière aussi douce, *nul ne considérait comme à lui rien de ce qu'il possédait, mais tout leur était commun* (2).

2° Que chacun renonce à sa volonté, de peur qu'en se croyant sage et capable de se conduire, il n'aime mieux suivre sa propre lumière que celle de son prochain (3). Saint Bernard donne la même raison quand il dit : *Que celui qui vit en communauté, qui veut vivre en paix, être bien avec tous, préfère la volonté des autres à la sienne* (4). Et certes ce moyen est infaillible ; car qui pourra jamais se fâcher contre vous et vous quereller quand vous ferez ce qu'on voudra ?

(1) Est in contemptu substantiæ mundialis et omnium, quas habemus, rerum despectione. *Cass. Collat.* 16. *cap.* 6.

(2) Credentium erat cor unum et anima una, neè quisquam eorum quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia. *Actor.* 4. 32.

(3) Ut ita suas unusquisque resecet voluntates, ne se sapientem atque consultum esse judicans suis malit quàm proximi definitionibus obedire.

(4) Ut in congregatione positus voluntates aliorum tuis voluntatibus anteponas. *Serm.* 3. *in vigil. Nat. Dom.*

3° Il faut avoir une si haute estime de la charité et de la paix, qu'il faut les préférer à toutes les autres choses, quelque utiles et nécessaires qu'on les croie (1), parce qu'en effet il n'est rien qui approche du prix de la charité, ni qui procure autant de bien que la paix, et cela va si loin que saint Grégoire nous apprend qu'un homme, quelque vertueux qu'il paraisse, ne l'est pas en effet, n'est pas spirituel, s'il vit dans la discorde avec son prochain. Il faut avertir, dit ce Père, ceux qui vivent dans la division avec les autres, qu'il est indubitable que quelques vertus qu'ils aient en apparence, ils ne peuvent jamais être vraiment spirituels et vertueux, s'ils négligent de vivre en paix avec le prochain; car saint Paul dit *que les fruits du Saint-Esprit sont la charité, la joie et la paix.* Celui qui ne veut pas vivre dans la charité et dans la paix, ne peut point porter les fruits du Saint-Esprit, et n'est par conséquent pas un homme spirituel. Le même Apôtre dit aux Corinthiens : *Puisqu'il y a parmi vous de la jalousie et des dissensions, ne montrez-vous pas par-là que vous êtes charnels* (2)?

4° Il faut être persuadé qu'il ne peut jamais y avoir aucun sujet juste ou injuste qui puisse autoriser à se mettre en colère (3). C'est pourquoi, ajoute le même abbé Joseph, il ne faut point faire difficulté de quitter

(1) Ut sciat omnia, etiam quæ utilia ac necessaria æstimat, postponenda bono charitatis ac pacis.

(2) Discordes admonendi ut certissimè sciant quia quantislibet virtutibus polleant, spiritales nullatenus fieri possunt, si uniri per concordiam proximis negligant. Scriptum quippe est, fructus spiritus est charitas, gaudium, et pax, qui ergo servare pacem non curat, ferre fructum spiritus recusat. Hinc Paulus ait, cùm sit inter vos zelus et contentio, nonne carnales estis. *Greg.* 3. *P. Past. adm* 2. *Galat.* 5. 22. 1. *Cor.* 3. 3.

(3) Ut credat nec injustis de causis penitus irascendum.

et de mépriser tout, même ce qui est profitable et nécessaire, afin d'éviter le trouble et la colère (1).

5° Il faut appaiser l'esprit de votre Frère irrité contre vous, quoique sans raison, et adoucir sa colère mal fondée avec autant de soin que si vous-même étiez fâché contre lui; l'une et l'autre colère, la vôtre et la sienne, vous étant également nuisibles, vous êtes obligé d'apporter remède à toutes deux. Celui qui vous a défendu de vous fâcher contre votre Frère entend que vous ne méprisiez pas le sentiment qu'il aura contre vous; l'intérêt est le même; Dieu, qui veut le salut de tous, reçoit le même dommage si vous êtes cause de votre perte ou de celle d'un autre.

6° C'est encore un moyen puissant de penser tous les jours qu'on peut mourir ce jour-là (2). Celui qui peut imprimer fortement cette idée dans son esprit, vivra aisément en paix avec tous; il a bien d'autres choses à penser, se voyant si près de sa fin, que de se fâcher contre son Frère.

7° Il faut fuir la diversité des jugemens qui est ordinairement la mère des discordes, et s'en rapporter plutôt au jugement d'autrui qu'au sien propre; car il est très facile que l'amour propre et le démon, se transformant en anges de lumière, nous trompent et nous fassent prendre le mensonge pour la vérité. Ne dites pas : je suis plus âgé, j'ai plus d'expérience, j'en sais plus qu'eux. Ecoutez le Saint-Esprit qui vous dit : *Ne vous appuyez pas sur votre prudence*, elle est plus faible que vous ne pensez, et elle vous manquera au besoin si vous

(1) Omnia quamvis utilia et necessaria videantur, spernanda tamen sunt ut iræ perturbatio devitetur. *Cap.* 7.

(2) Quod generale vitiorum omnium peremptorium esse non dubium est, ut se de hoc mundo credat quotidie migraturum.

n'avez l'humilité (1). Il arrive parfois, dit l'abbé Joseph, que celui qui a le plus d'esprit et de science s'abuse dans la recherche d'une vérité, et que celui qui en a moins y voit plus juste : c'est pour cela que nul, quelque docte qu'il soit, ne se persuade, enflé par la bonne opinion de lui-même, qu'il peut se passer des autres, et qu'il n'a besoin de la communication de personne (2).

Saint Arsène, homme très savant, que sa haute capacité avait fait choisir par l'empereur Théodose-le-Grand, pour précepteur de ses deux fils, Arcade et Honorius, n'en usait pas ainsi. Guidé par la vraie lumière de Dieu, après avoir quitté la cour et s'être retiré dans la solitude, il consultait même les plus jeunes des Frères pour des choses bien légères, et leur demandait leur avis. Saint Augustin, un des beaux esprits et un des hommes les plus savans de son siècle, écrivait à saint Jérôme qu'il était prêt à recevoir ses avis et même ceux des plus petits de tous. Je vous en prie, lui dit-il, ayez la bonté de m'avertir sans crainte de temps en temps quand vous verrez que j'en aurai besoin ; car quoique maintenant, selon l'usage de l'Eglise, l'épiscopat soit plus que la prêtrise, toutefois Augustin, évêque, étant en plusieurs choses au-dessous de Jérôme qui n'est que simple prêtre, il ne faut ni refuser, ni mépriser la correction de quelque part qu'elle vienne, quand elle serait du moindre de tous (3). Les exemples de ces grands personnages

(1) Ne innitaris prudentiæ tuæ. *Prov.* 3. 5.

(2) Ut ille qui acrioris ingenii scientiæque majoris est, aliquid falsum mente concipiat ; et ille qui tardioris ingenii ac minoris est meriti, rectiùs aliquid veriusque persentiat, et idcirco nullus sibi, quamvis scientia præditus, inani tumore, persuaderi, quod possit collatione alterius non egere. *Cass. Collat. cit.* 16. *c.* 12.

(3) Identidem rogo ut me fidenter corrigas, ubi mihi hoc opus esse perspexeris quamquam enim secundùm honorum vocabula, quæ jam

nous apprennent que nous ne devons pas tenir à nos opinions et à nos sentimens, mais nous rendre à ceux des autres, ce qui est absolument nécessaire pour vivre en paix avec eux.

8° Les paroles sont aussi une des sources d'où découlent les querelles et les animosités ; il faut donc veiller avec soin sur elles dans les différens que l'on peut avoir avec le prochain, particulièrement dans ce qui regarde les sciences ; ne point s'échauffer avec indignation et s'aigrir. Il est certains esprits contentieux qui aiment à disputer, à chicaner, à contrôler et à dire toujours le contraire ; si vous dites blanc, ils diront noir, si vous assurez qu'une chose est, ils soutiennent qu'elle n'est pas : semblables à Cœlius, avocat, dont parle Sénèque, qui soupant avec un de ses cliens qui lui accordait tout ce qu'il disait, ne put souffrir une condescendance si absolue, et s'écria tout en colère : Dites enfin quelque chose contre cela, afin que nous soyons deux (1); et ce chevalier de Navarre, Sanche-d'Erbite, qui avait pris pour devise *que si*, *que non*, pour signifier, si vous dites d'une manière, je dirai de l'autre. Ces esprits querelleurs sont ennemis de la paix : *Ne faites rien*, dit saint Paul, *avec un esprit de contention* (2). Le même Apôtre dit à Tite : *Evitez les altercations et les débats de paroles selon la loi* (3). Il écrit à Timothée : *Evitez toute dispute sur des choses vaines et inutiles, parce qu'elles engendrent des querelles ; le vrai serviteur de Dieu ne doit point avoir*

Ecclesiæ usus obtinuit, episcopatus presbyterio major sit, tamen multis in rebus Augustinus Hieronymo minor est : licèt etiam à minore quolibet non sit refugienda vel dedignanda correctio. *Aug. epist.* 19.

(1) Dic aliquid contrà, ut duo simus. *Lib* 3 *de ira cap.* 8.

(2) Nihil per contentionem. *Philip.* 2. 3.

(3) Contentiones et pugnas legis devita. *Tit.* 3. 9.

de paroles litigieuses avec son frère (1). Saint Ephrem dit dans son testament : que pendant tout le cours de sa vie il n'avait eu aucune prise en parlant à un Chrétien.

Deux saints vieillards demeuraient ensemble dans la même cellule ; ils n'avaient jamais eu la moindre contestation ; l'un d'eux dit à l'autre : Feignons d'avoir quelque différent entre nous, comme les autres hommes en ont ; l'autre répondit : Je ne sais ce que c'est qu'un différent. Le premier répliqua : Voilà une brique que je mets entre nous d'eux : pour avoir un différent, je dirai qu'elle est à moi, et vous direz qu'elle est à vous. Ils mirent cette brique au milieu d'eux, et le premier dit : Cette brique est à moi ; le second répondit : Non, elle n'est pas à vous, elle m'appartient. Nullement, repartit le premier, elle est à moi. Eh bien ! si elle est à vous, repartit le second, prenez-la donc. Ainsi ils tombèrent d'accord, et ne purent pousser plus loin leur dispute (2). Un Père du désert disait : Si quelqu'un parle en votre présence, soit sur l'Ecriture Sainte, ou sur quelque autre sujet, ne contestez jamais avec lui ; si ce qu'il dit est bon, approuvez-le ; si ce n'est pas bon, contentez-vous de dire : Vous avez sans doute quelque raison de parler ainsi que je ne vois pas ; par ce moyen vous demeurerez toujours dans l'humilité, et ne vous ferez point d'ennemis ; si vous disputez pour soutenir votre opinion, il en naîtra sans doute du scandale, et il vous sera impossible de vivre en repos (3).

Ce n'est pas que dans les écoles on ne puisse éclaircir un doute et rechercher une vérité par la dispute, pourvu

(1) Stultas et sine disciplina quæstiones devita, sciens quia generant lites : servum autem Domini non oportet litigare. 2. *Tim.* 2. 23.

(2) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 96.

(3) Ibid. n. 185.

qu'elle se fasse avec un esprit de charité, sans envie, sans dépit, sans colère, sans aigreur, et que l'union des volontés règne dans la division des jugemens. Saint Grégoire de Nazianze en parlant de la modération qu'il faut apporter dans les disputes, dit : Qu'y a-t-il de plus utile que la paix dans toutes les sciences et toutes les questions qu'elles peuvent soulever ; et qu'y a-t-il de plus préjudiciable que la division des volontés ?

Toutes les communications qui se font entre les hommes par la parole, dit saint Ambroise, se partagent en entretiens familiers et en disputes polémiques sur les choses du salut et des vertus. Il faut qu'aucun emportement de passion ne souille ces deux sortes d'entretiens; il faut parler avec tranquillité, douceur, bienveillance et civilité, sans aucune injure ni outrage. Les contentions, les débats doivent être bannis des entretiens familiers : proposer de petites questions, c'est plutôt faire parade de subtilité que rechercher son profit. La dispute doit être sans colère, la douceur sans amertume, l'instruction sans âpreté, et l'exhortation sans offense (1).

Mais le meilleur de tous les moyens de nous comporter chrétiennement et parfaitement envers notre prochain, est de nous rappeler ce que nous avons dit plus haut, de le regarder avec les yeux de la foi. Rappelons-nous que l'homme est l'ouvrage de Dieu, le chef-d'œuvre de ses mains, une créature divine, son image vivante et son fils ; qu'il le prépare à la participation de sa félicité et à la jouissance éternelle de lui-même dans le ciel ; que

(1) Sermo dividitur in colloquium familiare, et in tractatum disceptationemque fidei atque justitiæ : in utroque servandum ne sit aliqua perturbatio, sed tantùm mitis, et placidus, benevolentiæ plenus et gratiæ, sine ulla sermo ducatur contumelia. Absit pertinax in familiari sermone.

Notre-Seigneur l'a aimé jusqu'à mourir pour lui, qu'il l'a acheté et acquis au prix de son sang...... Si en allant à l'autel offrir à Dieu quelque présent, nous nous rappelons que notre frère a quelque chose contre nous, nous devons laisser notre présent et aller nous réconcilier. Dieu prendra patience : il aime mieux cette réconciliation que notre offrande. Au reste, rappelons-nous ce que nous avons dit précédemment, et, pleins d'estime et de vénération pour le prochain, il nous sera facile de conserver avec lui la paix et la concorde.

§ XVII.

Conclusion du Chapitre.

Concluons en disant que, pour bien vivre en Communauté, tous les religieux doivent désirer avec ardeur la paix et la concorde, et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour entretenir inviolablement entre eux la bonne intelligence et l'union des esprits. Il faut qu'ils imitent les premiers Chrétiens, qui n'avaient qu'un cœur et qu'une ame ; que leur maison ressemble à ce lieu de Constantinople où, sous l'empereur Théodose-le-Grand, cent cinquante évêques assemblés s'unirent dans la même pensée, et qui fut pour cela appelé *Concorde* (1). Et en effet, toutes les maisons religieuses où il n'y a que des exercices de piété et des actions de paix faites au Dieu de paix par des personnes pacifiques, devraient être des maisons de paix et des lieux de concorde ; ces maisons devraient ressembler au jardin de l'Epouse : *Mon Epouse est un jardin rempli de grenadiers* (2). Le grenadier ren-

(1) Apud Bar. anno Christi 381.

(2) Paradisus malorum punicorum. *Cant* 4. 13.

ferme sous son écorce une grande quantité de grains assez dissemblables par la figure, mais parfaitement bien arrangés, et tellement serrés, qu'on ne peut les séparer sans violence. C'est là une excellente image de la concorde qui doit régner dans les maisons religieuses, où les religieux vivent sous un même toit, où ils doivent être tellement unis et serrés par les liens d'une charité cordiale et sincère, qu'on ne puisse les désunir sans violence, quoiqu'ils soient différens d'âge, de caractère, de nation, etc.

Considérons encore les astres. Quoiqu'ils soient bien différens en grandeur, qu'ils diffèrent dans leurs mouvemens; que les uns aillent de l'orient à l'occident, et d'autres dans un sens contraire; que les uns tournent avec une vitesse inimaginable, et d'autres lentement et avec pesanteur : cependant ils ne se heurtent et ne se froissent jamais; chacun suit son mouvement périodique avec un ordre admirable; l'union est toujours conservée. C'est ce qui a fait dire au saint homme Job : *C'est Dieu qui a établi l'harmonie dans les cieux; qui pourra la troubler et faire cesser cet admirable concert* (1)? Les Religieux, plus élevés que les autres vers le ciel, doivent, malgré la diversité de leur naturel, de leur condition et de leurs emplois, être tellement unis ensemble, que tous leurs mouvemens et toutes leurs actions se fassent avec tant de paix, qu'on puisse dire d'eux : *Les cieux racontent la gloire du Très-Haut* (2). C'est ce qui a attiré l'admiration de l'univers, comme nous le verrons à la fin de ce livre, dans les monastères anciens, où les Religieux, quoique en très grand nombre, au milieu

(1) Qui facit concordiam in sublimibus. *Job*. 29. 2. — Concentum cœli dormire quis faciet? *Ibid.* 38. 37.

(2) Cœli enarrant gloriam Dei. *Psalm*. 18. 2.

d'une grande variété de choses et d'occupations, vivaient dans une union si intime, qu'ils étaient comme autant de chantres divins dans un temple. Saint Athanase disait des Religieux de Saint-Antoine, qu'ils chantaient sans cesse les louanges de Dieu, et avaient tant d'amour et de respect les uns pour les autres, qu'il eût été impossible d'en trouver un seul qui éprouvât contre un autre le moindre sentiment d'aliénation, et qui fît entendre le plus léger murmure.

Saint Grégoire le théologien parle ainsi de l'Eglise de Nazianze : Je ne doute pas que les autres Eglises n'aient beaucoup de perfections qui leur donnent du lustre et de l'éclat; mais l'ornement particulier de la nôtre est qu'elle aime uniquement la paix et la concorde, et qu'elle ne souffre aucune division (1).

Il faut donc apporter tous ses soins et employer toutes ses forces pour vivre ensemble dans une parfaite union ; il faut se servir de tous les moyens pour la nourrir et l'accroître, et éloigner tout ce qui pourrait tant soit peu la blesser. Ceux qui dans une communauté réunissent les esprits divisés et procurent la paix, font, dit saint Jean Chrysostôme, l'office de Jésus-Christ, qui est venu au monde pour réconcilier les hommes avec Dieu, les hommes entre eux, et bannir toutes les dissensions (2). En s'appliquant à une action si excellente et si divine, ils méritent d'être appelés les enfans de Dieu (3). Ce sont les colonnes, les ornemens et les délices des Communautés. Ceux au contraire qui apportent le trouble et la division, en sont les opprobres et les pestes, qu'il faut punir et exterminer. *Plût à Dieu*, dit saint Paul aux Galates,

(1) Orat. 1. de pace.
(2) Homil. de prodit Judæ; Homil. 3. in ep. ad Coloss.
(3) Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. *Matth.* 5. 9.

que ceux qui mettent le trouble parmi vous fussent même retranchés (1)! *Celui qui met le trouble parmi vous, quelqu'il soit, en portera la peine* (2).

Le Saint-Esprit nous a enseigné, par le Sage, ce qu'il fallait faire avec ces malheureux esprits : *Chasse le railleur*, l'homme qui aime les discussions, *et la contention s'éloignera, et les injures et les opprobres* (3). Quand dans un concert un musicien détonne, il trouble toute l'harmonie ; il n'y a pas d'autre moyen pour tout accorder, que de lui ôter sa partie et de le renvoyer.

Saint Basile veut que le médisant et celui qui sème les discordes, soient, en punition de leurs péchés, séparés des autres, que pas un Frère ne travaille avec eux ; et même, pour faire sentir davantage la grandeur du mal, il ne veut pas que son ouvrage soit mêlé avec celui des autres ; il va même encore plus loin : si le coupable reconnait son péché, en fait pénitence et s'en corrige, il permet bien qu'on reçoive son ouvrage, mais il ne veut pas qu'on lui donne un emploi qui le rapproche de ses Frères, afin qu'il reconnaisse la grandeur de sa faute, qu'il éprouve la plus grande crainte d'y retomber ; ce qu'il ferait aisément, s'il n'était traité de la sorte (4).

On lit dans les Annales de Citeaux un exemple terrible de la justice divine, sur un homme qui aimait à semer les discordes. Les Frères convers d'un monastère s'étaient ligués ensemble sous la conduite d'un des plus hardis d'entre eux, et avaient formé une conspiration contre leur Abbé, homme sage et vertueux, qui voulait les ré-

(1) Utinam abscindantur qui vos conturbant. *Gal.* 5. 12.

(2) Qui conturbat vos, portabit judicium quicumque est ille. *Ibid.* 10.

(3) Ejice derisorem (juxta LXX, *pestilentem:* juxta Chald., *contentiosum*), et exibit cum eo jurgium, cessabuntque causæ et contumeliæ. *Prov.* 22. 10.

(4) Regul. fus. disput. interr. 51 ; interr. 29.

former sur quelques points. Ces esprits mutinés s'échauffaient tous les jours davantage ; le chef du parti, audacieux et insolent, mettait le trouble dans toute la maison sans vouloir entendre aucune représentation, aucune prière, et se moquant des menaces. Enfin ils prirent la résolution d'éclater, d'entrer la veille de Noël dans toutes les cellules des Religieux, de renverser et de briser tout ce qu'ils trouveraient. L'Abbé connut leurs mauvais desseins, et, pour en prévenir l'effet, il fait assembler ces séditieux, leur montre avec beaucoup de douceur et de charité la grandeur de leur faute ; il s'adresse au chef, qui répond avec orgueil et fierté. L'Abbé le voyant endurci dans sa malice, le menace de la part de Dieu, et lui annonce que s'il ne se corrigeait, il sentirait bientôt sa main vengeresse qui lui ferait porter le juste châtiment de son crime. En effet, l'avant-veille de Noël, après Complies, ce malheureux fut saisi subitement d'une horrible douleur qui lui faisait jeter des cris effroyables ; il ne voulut jamais reconnaître sa faute, et mourut entre les bras du principal complice. Quel sujet de réflexions (1) !

Saint Arnould, évêque de Soissons, étant en voyage, et ayant parmi ses gens deux Religieux qui se dirent quelques paroles contraires à la charité, renvoya ceux qui étaient coupables et ne voulut pas céder aux prières et aux instances qu'on lui faisait pour leur pardonner (2). Quelques Religieux de Saint-Benoît se querellaient dans le cloître ; l'un des Frères, entrant à la maison, vit à la porte du monastère saint Benoît, mort depuis bien des années, qui lui dit : Dites à ces Frères qu'ils ne me lais-

(1) Tom. 2. ann. Christi 1068. cap. 6.
(2) In ejus vita apud Sur. 15. aug. c. 27.

sent point en repos, qu'ils me chassent de leur maison, que je m'en vais et les quitte (1).

Il n'est pas jusqu'aux Martyrs (2) auxquels la plus petite dissension ne nuise beaucoup. Les saints Montan, Julien, Flavien et quelques autres, que l'on croit avoir été disciples de saint Cyprien, évêque de Carthage, étant en prison pour la foi, écrivirent une lettre aux fidèles de leur Eglise. Ils dirent entre autres choses : Il faut que nous vous parlions de la charité et de la concorde qui nous tient ici intimément unis les uns aux autres; c'est ainsi que nous devons vivre pour remporter la victoire sur le démon et pour obtenir de notre Seigneur ce que nous lui demandons; car il a dit : *Bienheureux sont les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfans de Dieu.* S'ils sont les enfans de Dieu, certainement ils sont ses héritiers et les cohéritiers de son Fils Jésus-Christ, comme l'assure saint Paul. Si nul ne peut être héritier s'il n'est fils, si l'on ne peut être fils de Dieu si on n'est pas pacifique, il est certain qu'on ne peut pas prétendre à l'héritage de Dieu si on rompt la paix et la concorde (3). Nous le disons avec raison; car voici ce qui est arrivé : Montan avait eu un petit démêlé avec Julien et lui avait parlé avec quelque aigreur; la nuit suivante, pendant qu'il dormait, il lui sembla être conduit dans un champ d'une grande étendue, et éclairé d'une lumière toute surnaturelle; ses habits devinrent blancs comme la neige, son corps transparent comme le cristal, tellement qu'il pouvait voir tout son intérieur et jusqu'au fond de son ame; il vit quelques taches, et il reconnut bientôt que c'était la marque de la faute qu'il avait faite en parlant

(1) In vita S. Odon. apud Sur. 18. novemb. lib. 3.

(2) In eorum vit. apud Sur. 24. febr.

(3) Si heres non potest esse nisi filius, filius autem non est nisi pacificus; hereditatem Dei habere non potest qui pacem Dei rumpit.

à Julien avec quelque amertume. C'est pourquoi, mes Frères très aimés, faisons tout notre possible pour conserver entre nous la paix, la concorde et l'union des esprits; tâchons, par notre ardeur à pratiquer la charité fraternelle, d'être dès à présent sur la terre ce que nous serons un jour dans le ciel (1).

Concluons en disant au Religieux qui ne travaille pas à conserver la charité envers le prochain, qu'il offense Dieu, parce qu'il offense sa créature, son image, son serviteur et son fils; qu'il offense notre Seigneur Jésus-Christ, puisqu'il offense un de ses membres et son frère; qu'il le blesse dans une chose qui lui est très chère, qui lui appartient, et qu'il a acquise au prix de son sang et de sa vie; qu'il offense la Religion chrétienne dont il ébranle le fondement en transgressant la loi principale, qui est la charité envers le prochain; qu'il offense son institut, qui ne peut se soutenir que par l'union et la concorde, et que la discorde ferait infailliblement tomber en ruine; qu'il offense son prochain, qu'il lui cause du déplaisir, qu'il l'expose à avoir quelques pensées, à dire quelques paroles, à faire quelques actions où il y aurait péché; enfin qu'il s'offense lui-même, parce qu'il trouble la paix de son ame et expose son salut; et même, sous un autre rapport, il perd une personne qui aurait eu pour lui de la bienveillance et de l'amitié, se prive des secours qu'elle pourrait recevoir, qu'on ne lui donne pas, ou qu'on ne lui donnera pas d'un aussi bon cœur et sans faire violence à la nature.

(1) Quare, Fratres dilectissimi, concordiam, pacem, unitatem, omni virtute teneamus; imitemur jam hic esse quod futuri sumus.

CHAPITRE VI.

DE LA PATIENCE.

Il est une autre vertu extrêmement nécessaire dans les communautés, sans laquelle il est impossible de ne pas souffrir beaucoup de maux et de ne pas en faire souffrir aux autres : c'est la patience, qui nous fait supporter les différentes peines de la vie sans nous émouvoir et perdre la tranquillité de notre esprit, sans en parler ni nous plaindre, et même sans avoir l'air d'y faire attention. *La patience vous est nécessaire*, dit Saint Paul (1). Si cela est vrai pour tout homme quel qu'il soit, parce qu'en tout temps, dans tous les lieux, et quelle que soit sa condition, il porte toujours en lui, en son corps et en son ame des sources de souffrances toujours jaillissantes : son corps est sujet à la faim, à la soif, à la chaleur, au froid, à la lassitude, aux douleurs, à la maladie et à la mort ; son ame est remplie de ténèbres, d'infirmités, de passions, de troubles, d'inquiétudes, de péchés ; au dehors il peut être assailli par la pauvreté, le mépris, les calomnies, les injures, les outrages ; à plus forte raison les Religieux qui sont obligés de vivre ensemble. Il y a, dit saint Jean Climaque, trois classes de Religieux : les uns vivent dans la solitude parfaite ; les autres s'associent un ou deux compagnons ; les autres demeurent *en patience* avec plusieurs dans un monastère (2). Remar-

(1) Patientia vobis necessaria est. *Hebr.* 10. 36.
(2) Gradu 1.

quez ce mot *en patience*, qui montre la nécessité de cette vertu dans ce genre de vie, vertu qui doit en faire comme le fond, à cause de la multitude d'occasions qui s'offrent de la pratiquer.

L'abbé Agathon disait : Si vous demeurez avec les autres en communauté, pour y bien vivre soyez comme une colonne de marbre, qui ne se fâche jamais si on lui dit des injures, et qui ne se glorifie pas si on lui donne des louanges (1). Les Maziques étant venus à Scéthé, tuèrent un grand nombre de Religieux ; l'abbé Pœmen prit la fuite avec un Père plus âgé que lui, nommé Nub, et cinq autres Religieux. Ils s'arrêtèrent dans un lieu appelé Térénut, où ils trouvèrent un temple d'idoles abandonné ; ils s'y réfugièrent pendant sept jours, en attendant que Dieu leur fît connaître dans quel lieu de l'Egypte ils devaient se retirer. D'après l'ordre de l'abbé Nub, ils se tinrent pendant tout ce temps dans le repos et le silence. Tous les matins ce saint homme jetait des pierres à une idole qui était dans ce temple, et le soir il lui disait : J'ai mal fait de vous jeter des pierres et de vous avoir ainsi traitée, pardonnez-moi ! Le samedi, comme tous les Frères s'étaient assemblés, l'abbé Pœmen lui dit : Pourquoi, mon Père, pendant toute cette semaine, vous qui croyez en Dieu, avez-vous fait des soumissions à cette idole et lui avez-vous dit : *pardonnez-moi ?* Le saint vieillard lui répondit : C'est pour vous tous que j'en ai agi ainsi, et pour vous faire comprendre ce que nous devons faire pour bien vivre ensemble. Lorsque j'ai jeté des pierres à cette idole, a-t-elle proféré une seule plainte, s'est-elle mise en colère? Lorsque je lui ai demandé pardon, s'en est-elle estimée davantage, en a-t-elle tiré vanité? Non, lui dit l'abbé Pœmen. Eh bien!

(1) Apud Rosweyd. lib. 7. cap. 42. n. 2.

mes Frères, poursuivit ce saint homme, nous sommes sept; si vous désirez que nous demeurions ensemble, il faut qu'à l'exemple de cette idole aucun de nous ne se fâche quand on lui fera des reproches, et qu'il ne se laisse point emporter par la bonne opinion qu'il a de lui-même, quand on s'humiliera devant lui et qu'on lui demandera pardon (1).

L'abbé Moïse dit un jour à Zacharie, son disciple : Mon Frère, dites-moi ce que je dois faire pour opérer mon salut? Zacharie, bien étonné de ces paroles, se jeta à ses genoux et lui dit : Ah! mon Père, c'est moi qui dois vous faire cette demande. — Dites, mon Frère, dites, reprit l'abbé Moïse : car j'ai vu le Saint-Esprit descendre sur vous, et je me sens fortement inspiré de vous faire cette question. Alors Zacharie lui dit : Puisque vous me le commandez, je vous le dirai. Il prit son capuchon, le jeta à terre et le foula aux pieds. Si un homme, mon Père, n'a assez de patience pour souffrir d'être ainsi traité, il ne peut être un vrai Religieux (2).

Saint François disait à ses disciples (3) : Quoique les Frères Mineurs répandent partout une odeur de sainteté, ce n'est pas toutefois où ils doivent mettre le sujet d'une joie parfaite; qu'ils chassent les démons des corps, qu'ils rendent la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, et même la vie aux morts, ce n'est pas encore là le sujet d'une joie parfaite. Quand le Frère Mineur saurait toutes les langues et toutes les sciences, qu'il aurait l'intelligence des saintes Ecritures, jusqu'à prédire l'avenir, à lire dans le fond des consciences, ce n'est point encore là le sujet d'une joie parfaite. Quand

(1) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 199.
(2) Ibid. lib. 5. libell. 15. n. 17.
(3) Opusc. S. Franc. de vera lætit. Fratr. Minor.

le Frère Mineur serait un prédicateur si excellent par la force de son zèle et de son éloquence, qu'il fît convertir à la foi tous les infidèles, ce n'est point en cela qu'on peut trouver une joie parfaite. Mais quand nous revenons au monastère de Notre-Dame-des-Anges, trempés de pluie, transis de froid, couverts de boue, mourant de faim, frappant à la porte, que le portier nous dise tout en colère : Qui êtes-vous ? Nous répondrons sans doute : Nous sommes deux de vos Frères. — Deux de mes Frères ! Non, vous êtes deux méchans, deux vagabonds, qui courez le monde pour ravir les aumônes des pauvres... et qu'il nous laisse ensuite à la porte exposés à la pluie, à la neige, au froid ; que nous souffrions tous ces rebuts, toutes ces injures et tous ces maux avec patience, sans nous troubler et sans murmurer, quoique bien persuadés que le portier nous connaît bien, et que Dieu se sert de sa langue pour nous dire ce que nous méritons, *écrivez, et sachez que là est la joie parfaite* (1). Que si, après avoir attendu quelque temps en cet état, nous frappons de nouveau, afin que le portier touché de pitié nous ouvre la porte, et que celui-ci sortant avec impétuosité nous donne des soufflets et nous dise : Retirez-vous, vauriens, allez à l'hôpital si vous voulez, vous n'aurez rien ici...... et que nous supportions tous ces outrages avec patience, *écrivez que là est la joie parfaite*. Si voyant venir la nuit dans une si malheureuse position, nous frappons encore à la porte en demandant, en criant, en suppliant avec prières et larmes, et avec toutes les instances possibles, afin de fléchir ce portier et de le porter à nous ouvrir, et que celui-ci, plus irrité que jamais, dise : Ah ! voilà des importuns et des insolens, je saurai bien les traiter comme ils le méritent...... et que sortant

(1) Scribe, quia ibi est perfecta lætitia. *Ibid.*

avec un gros bâton, il nous en décharge de grands coups, qu'en nous prenant par le capuchon il nous jette dans la boue, et qu'il nous y laisse chargés de coups et couverts de plaies; si nous supportons tout cela avec patience et joie, *écrivez et notez soigneusement que là est la joie parfaite* (1). C'était ainsi que saint François montrait à ses Religieux combien la patience leur était nécessaire.

Saint Jean Climaque raconte (2) que, dans ce fameux monastère, près d'Alexandrie, dont il parle avec tant d'éloge, un Religieux nommé Abbacyre, qui était depuis quinze ans dans la maison, était tellement maltraité et tourmenté de tout le monde, que les Frères qui servaient au réfectoire, le faisaient presque toujours sortir de table à jeûn. Il lui demanda, pour sa propre édification, pourquoi on le traitait si mal, et s'il allait souvent se coucher sans avoir mangé. Croyez-moi, mon Père, répondit le Religieux, si l'on me conduit ainsi, ce n'est pas qu'on me traite mal en effet, mais on m'éprouve pour voir si je serai propre à la vie religieuse...... comme s'il eût voulu dire : sans la patience on ne peut pas être Religieux. Dans les Communautés religieuses il y a une nécessité inévitable pour la nature, c'est de souffrir beaucoup de choses : l'observation des règles, l'accomplissement des vœux; les austérités spirituelles et corporelles de chaque Ordre, les maladies où souvent on manque de secours non seulement utiles, mais même nécessaires; car quoique la charité y pourvoie autant qu'elle le peut, que les supérieurs et les infirmiers soient obligés d'apporter un grand soin pour les malades, il arrive souvent, soit à cause de la pauvreté de la maison, soit par une

(1) Scribe, et nota diligenter, quòd ibi est perfecta lætitia.
(2) Gradu 4.

permission particulière de Dieu, que beaucoup de choses manquent ou se donnent à contre-temps et mal à propos. Saint Bernard était si faible et si malade, qu'on n'attendait plus que le moment de sa mort ou la prolongation d'une vie languissante et plus insupportable que la mort même ; par le commandement de quelques Abbés assemblés à Citeaux, il fut mis à part et traité comme un homme que l'on craignait de perdre et dont on voulait absolument la santé. Dieu permit que malgré tous ces soins et toutes ces précautions il en arrivât tout autrement. L'abbé de Saint-Thierry étant allé le visiter dans cette cellule séparée où il était dans les remèdes, lui demanda ce qu'il faisait et comment il se trouvait. Saint Bernard lui répondit en souriant et avec cette manière noble et agréable qui lui était ordinaire : Je vais parfaitement bien ; auparavant des hommes raisonnables m'obéissaient, maintenant, par un juste châtiment de Dieu, je suis réduit à obéir à une bête qui n'a point de raison. Il voulait parler d'un homme entre les mains duquel il avait été mis par l'Evêque, les Abbés, les Religieux, et qui avait promis de le guérir ; mais c'était un vrai charlatan, un franc ignorant, présomptueux et rustique. Nous mangeâmes avec lui, dit l'abbé de Saint-Thierry, pensant qu'on traitait avec tout le soin possible un homme si malade, qu'on l'avait confié à un séculier pour lui donner tout ce qui serait nécessaire à son rétablissement ; nous vîmes que par l'ordre de ce médecin on lui présentait des viandes dont un homme bien sain, bien affamé n'eût pas voulu manger. Nous eûmes peine à nous retenir pour ne pas dire des injures à cet homme, que nous regardions comme un homicide. Quant au Saint qu'on traitait si mal, il recevait tout avec indifférence, et trouvait toutes les choses également bonnes. Pendant plusieurs jours il mangea de la graisse crue qu'on lui donna par mégarde

au lieu de beurre ; il but de l'huile pour de l'eau ; beaucoup d'autres accidens semblables lui arrivèrent souvent. Il faut certes de la patience dans des rencontres pareilles (1).

Elle est aussi bien nécessaire pour conserver, acquérir la charité et l'union. Nous avons démontré que dans les maisons religieuses, ce qui est le plus nécessaire, ce qui est le fondement de tout, c'est la paix et la concorde, qui ne peuvent exister sans la patience ; comme l'humiliation dispose l'esprit à l'humilité, de même la patience le prépare à la paix. La charité ne peut subsister sans cette vertu, à cause de la diversité des opinions, des jugemens, des affections et de la variété des circonstances qui arrivent tous les jours, où il y a à souffrir, à céder, à se taire, à parler avec douceur, avec bonté, et à exercer la patience de mille manières. C'est pourquoi saint Paul, exhortant les Ephésiens à la patience, leur dit : *Supportez-vous les uns les autres avec patience* (2). En parlant aux Corinthiens des qualités de la charité, il met avant tout la patience ; *la charité est patience* (3). Celui qui ne veut pas se résoudre à être patient, dit saint Grégoire, se verra bientôt incapable par son impatience de vivre avec les autres, parce que la patience seule unit les esprits, qu'il est beaucoup de choses dans les actions humaines qui les divisent et les troublent (4).

Je dis plus : le fardeau le plus lourd de la vie reli-

(1) In ejus vitæ lib. 1. cap. 7.

(2) Cum patientia supportantes invicem. *Ephes.* 4. 2.

(3) 1. *Cor.* 13. 4.

(4) Qui patientiam servare contemnit, socialem vitam citiùs per impatientiam deserit. Neque enim unquam servari concordia nisi per solam patientiam valet, crebrò enim in humana actione nascitur, unde mentes hominum vicissim à sua unitate ac dilectione separentur. *Lib.* 25. *moral. cap.* 15.

gieuse est celui de l'obéissance, à cause de l'amour passionné que nous avons pour notre liberté, et du désir ardent que nous avons de disposer de nous comme nous voulons. Il est impossible que la nature ne souffre pas à renoncer ainsi à son inclination et à faire toujours la volonté des supérieurs dans les choses petites et grandes, faciles et difficiles, prévues et imprévues. Souvent, pour augmenter la pesanteur de la charge, les supérieurs sont peu gracieux, sont impatiens, colères, soupçonneux, entraînés par l'esprit de domination, et ce parce qu'ils sont hommes; car si Dieu leur donne son autorité, il ne leur donne pas pour cela sa patience, sa douceur et sa sagesse. Il y a donc dans l'obéissance une foule d'occasions d'exercer la patience, soit à cause de l'assujétissement de l'esprit, soit à cause des défauts des supérieurs.

Dans un certain monastère d'Asie, un vieillard Religieux, fort négligent, avait pour disciple un jeune homme nommé Acace, simple et plein de bons sens, et qui souffrit, sous la conduite de ce vieillard, au delà de ce qu'on peut croire. Il ne se contentait pas de l'injurier sans cesse, il ne se passait pas de jour qu'il ne le battît; ce que le pauvre disciple supportait avec une patience admirable, qui ne procédait pas de la stupidité, mais de la vertu. Je lui demandais, dit saint Jean Climaque, quand je le rencontrais : Eh bien ! mon Frère, que vous est-il arrivé aujourd'hui? Pour toute réponse il me montrait tantôt ses yeux tout livides, tantôt son cou tout meurtri, tantôt sa tête couverte de blessures. Sachant jusqu'où allait sa vertu, je lui disais : Cela va bien, mon Frère, bon courage, continuez avec patience; ce ne vous sera pas inutile. Il passa neuf ans sous la conduite de ce terrible supérieur, et mourut saintement. Cinq jours après sa mort, ce supérieur alla voir un des plus

anciens et des plus savans Pères de la maison, et lui dit : Mon Père, le frère Acace est mort. L'autre lui répondit : Je ne puis le croire. Venez et voyez, lui dit le supérieur ; et il le mena au cimetière sur la fosse. Cet ancien, s'adressant au mort comme s'il avait été vivant, lui dit : Mon Frère Acace, êtes-vous mort ? Pour montrer qu'ayant été véritablement obéissant pendant sa vie, il l'était encore après sa mort, il répondit : Comment, mon Père, une personne vraiment obéissante peut-elle mourir ? Ces paroles épouvantèrent tellement celui qui avait été son maître et qui l'avait traité avec tant de rigueur, qu'il se jeta le ventre contre terre, et, fondant en larmes, il pria le supérieur de la maison de lui donner une cellule près du tombeau d'Acace, où il passa le reste de sa vie dans de grands sentimens de piété, se plaignant lui-même avec une grande amertume de cœur, et disant continuellement aux autres : J'ai commis un homicide (1).

Saint Dosithée demanda à saint Dorothée, son maître, la solution de quelques difficultés de la sainte Ecriture ; saint Dorothée jugea à propos de ne pas la lui donner pour le moment. Dosithée vint une autre fois l'interroger sur un autre passage ; saint Dorothée le renvoya de même et lui dit d'aller trouver l'Abbé. Celui-ci avait été averti auparavant que si Dosithée venait lui demander des éclaircissemens sur l'Ecriture, il le châtiât fortement. Dosithée vint expliquer son doute ; l'Abbé lui dit : C'est bien à vous, ignorant et grossier que vous êtes, à faire ces questions !... en lui disant cela il lui donna deux bons soufflets et le renvoya. Dosithée vint retrouver son maître, lui montra ses joues toutes rouges, sans se plaindre de ce qu'il l'avait envoyé à l'Abbé pour être ainsi traité (2).

(1) Gradu 4.
(2) In vita S. Dosithei.

Ces cas sont rares, les supérieurs n'en viennent pas jusque là ; mais il est beaucoup d'autres choses dans leur conduite qui, sans qu'ils puissent y apporter le remède, fournissent inévitablement à la nature l'occasion de pratiquer la patience.

§ I.

Du besoin de la Patience dans les Communautés.

La patience est nécessaire dans les communautés, à cause de l'obligation de vivre avec les autres et d'avoir des rapports avec eux. Il faut vivre avec des hommes, et par conséquent souffrir, parce que les hommes, dans ce monde, sont sujets à une infinité de défauts : leur nature gâtée et corrompue n'a pour partage que les misères et le péché. Quand vous vivriez seul dans un désert, vous trouveriez en vous, comme nous l'avons dit, une source de peines ; en vivant avec les autres, vous avez à vous supporter et à les supporter : vous aurez donc d'autant plus à souffrir, que le nombre sera plus grand, que vous ne disposerez ni de leur volonté, ni de leur esprit, comme vous pouvez disposer de votre volonté et de votre esprit.

Dans les communautés comme dans le monde, tous les hommes ne se ressemblent pas ; ils ne sont pas également sages et vertueux. Il en est qui ont beaucoup de vertu et de sagesse, il s'en trouve qui n'en ont pas autant ; quelques-uns n'en ont que fort peu, et d'autres pas du tout. Un Ordre religieux est comme un arbre fruitier chargé au printemps de belles fleurs, mais toutes ne se nouent pas : une partie tombe ; l'autre demeure et porte des fruits ; mais il y a encore une grande diffé-

rence dans les fruits : les uns sont beaux, bien nourris, colorés par le ciel; d'autres sont petits, maigres et cachés; les uns sont sains, les autres piqués des vers. Dans les communautés, les fleurs qui tombent sont les novices qui sortent; ceux qui persévèrent et font les vœux ne sont pas tous semblables : les uns arrivent au sommet de la perfection, les autres s'arrêtent au milieu du chemin, quelques-uns avancent fort peu; il y a des parfaits et des imparfaits, des bons et quelquefois des mauvais. Les uns et les autres donnent à souffrir : s'ils sont mauvais, il est certain qu'ils donnent un grand exercice à la patience; s'ils sont bons, ils ne laissent pas encore d'en donner, parce qu'ils ne sont bons que comme des hommes pécheurs ; il y a toujours beaucoup à reprendre en eux, celui qui est parfait est celui qui a le moins de défauts.

Mais supposons qu'ils soient tous bons et vertueux; il arrivera quelquefois que vous éprouverez pour eux de l'antipathie, que votre humeur sera différente de la leur : ils sont lents, et vous êtes vif; ils sont mélancoliques, et vous avez un esprit porté à la gaîté. Il y a pour cela à souffrir les uns et les autres, puisque les choses contraires ne peuvent s'accorder sans se faire violence. D'ailleurs, tout bons qu'ils soient, ils penseront et jugeront des choses tout autrement que vous; ils parleront et voudront entraîner les esprits à leurs sentimens. Pour ne point contester et pour entretenir la paix, il faudra céder et ne rien dire; c'est certainement une souffrance pour celui qui croit avoir d'aussi bonnes raisons que les autres, et au besoin elles ne manqueraient pas de réplique. Il peut se faire encore qu'avec toute leur vertu ils aient parfois des opinions extravagantes, des idées grotesques, des fantaisies qui n'aient pas le sens commun, une humeur fantasque, une tenue cho-

quante et ridicule, des manières de parler, de marcher, de regarder, de converser, de manger, de boire déplaisantes en elles-mêmes, ou au moins contraires aux vôtres et à vos inclinations ; ils seront incivils, grossiers, maussades, remplis de défauts qui tiennent à notre pauvre nature, qui ne sont pas des péchés, qui n'offensent pas Dieu, mais qui ne laissent pas cependant d'exercer la patience, et il faut se résoudre à souffrir tout de tous. Un rosier qui porte plus de roses qu'un autre et qui embaume l'air, n'est cependant pas sans épines. Dans les Communautés, ceux qui sont plus sages que les autres, sont chargés de plus de vertus et répandent un plus doux parfum de sainteté; cependant ils ne laissent pas de faire des choses, de dire des paroles, d'avoir des manières qui ne vous vont pas, qui ne s'accordent pas avec votre humeur, qui sont comme des épines piquantes et douloureuses pour vous.

Les esprits grands et élevés ont naturellement beaucoup de peines dans les communautés sur deux points : 1° Ils ont peine à assujétir leur jugement à celui des autres ; 2° il y a peine à supporter les bassesses, les impertinences et les extravagances des esprits simples. Eh bien! ils doivent montrer l'élévation de leur ame, en assujétissant leur esprit et supportant le reste : c'est l'effet d'une grande raison de supporter les choses contre la raison ; c'est la marque évidente d'une grande capacité d'esprit, d'une haute lumière, de voir que tous les hommes ne peuvent pas être semblables, qu'il y a une différence étonnante de perfection dans tous les individus d'une espèce. Il ne faut attendre dans ce monde, où le péché exerce sa tyrannie, que pauvreté et misère de la part de l'homme. Il faut mériter cet éloge que saint Paul donne aux Corinthiens : *Etant sages comme vous*

l'êtes, vous supportez volontiers les imprudens (1). Et d'ailleurs ces esprits élevés ne doivent-ils pas s'abaisser pour se rendre utiles à leur prochain ; tant qu'ils se tiendront dans leur élévation, dans la plus haute région de l'air, à suivre les élucubrations de leur esprit, ils ne sauraient l'aider ; il faut qu'ils descendent. L'aigle vole toujours très haut, et ne rase jamais la terre ; mais il y est contraint quand il veut saisir sa proie. Voyez cet aigle fondre du troisième ciel sur la terre pour le salut du prochain : c'est saint Paul qui dit : *Je me suis rendu faible avec les faibles pour gagner les faibles ; enfin, je me suis fait tout à tous pour les gagner tous* (2).

Il est encore un autre sujet de patience dans les Communautés, même de la part des bons. Souvent quelques-uns, pensant bien faire, commettent des fautes et des indiscrétions qui ont quelquefois de très mauvaises suites, et qui s'étendent sur ceux qui sont innocens, qui ne peuvent y apporter remède ; on est alors obligé de souffrir, de voir avec regret les suites de la faute et porter uns partie de la peine, comme un membre sain souffre du voisinage d'un membre malade, comme la tête souffre des incommodités de l'estomac.

Enfin, dans toutes les communautés il faut s'attendre à souffrir ; on ne peut pas même mettre l'espérance de la paix et du repos dans la vertu et la sagesse des autres, puisque les bons peuvent apporter le trouble ; il ne faut s'appuyer que sur sa patience.

Si les bons avec leur bonté font souffrir et donnent de la peine, les méchans le font bien davantage et donnent

(1) Libenter suffertis insipientes cùm sitis ipsi sapientes. 2. *Cor.* 11. 19.

(2) Factus sum infirmis infirmus, ut infirmos lucrifacerem : omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos. 1. *Cor.* 9. 22.

bien plus d'occasions d'exercer la patience. Dans toutes les communautés, même les plus régulières, il peut se trouver quelque esprit malfait, quelques personnes de mauvaise humeur, quelquefois des hommes déréglés et vicieux. Lorsque le monde était encore dans son berceau est presque dans son état d'innocence, lorsque quatre personnes seules composaient la maison d'Adam, de deux frères il y en eut un qui tua l'autre : Noé n'eut que trois fils, et Cham mérita d'être frappé de la malédiction de son père; dans la maison d'Abraham, Ismael est vicieux et cherche à corrompre Isaac. Isaac a deux fils : l'un est bon, l'autre est mauvais; l'un est élu et aimé de Dieu, l'autre réprouvé. Parmi les douze fils de Jacob un seul se trouve innocent, le chaste Joseph, que les autres haïssaient et voulaient faire mourir, parce qu'il les avait accusés auprès de leur père d'un très grand crime. Un des fils de David est incestueux; un autre fait tuer son frère, se révolte contre son père et veut lui ravir la couronne et la vie. Dans le sacré collége des Apôtres, ne s'est-il pas trouvé le plus méchant et le plus scélérat de tous les hommes? Voilà des faits, passons aux figures.

L'Eglise, dit saint Jérôme, est représentée par l'arche de Noé, où étaient renfermés le loup et la brebis, le lion et l'agneau, le corbeau et la colombe, toute sorte d'animaux purs et impurs (1). Les communautés sont comme l'aire de l'Evangile où le bon grain est mêlé avec la paille; comme le filet qui se remplit de poissons bons et mauvais; comme le banquet où parmi les conviés il en est qui ne sont pas revêtus de la robe nuptiale; comme la troupe de dix vierges composée de vierges sages et de vierges folles; comme une grande maison où il y a non seulement des vases d'or et d'argent, mais

(1) Hier. adv. Lucifer.

encore des vases de bois et d'argile ; comme le champ du père de famille où l'ivraie est mêlée avec le bon grain.

Les méchans et les bons sont mêlés les uns avec les autres, dit saint Augustin expliquant cette dernière parabole, non seulement dans le siècle, mais encore dans l'Eglise. Vous le savez, vous l'avez éprouvé, et vous l'éprouverez encore plus si vous êtes bon ; car l'Ecriture dit que lorsque le blé fut monté en épis on vit alors paraître l'ivraie : vous savez donc que les bons et les méchans sont et seront toujours mêlés partout, et qu'ils ne seront séparés qu'au jour du jugement (1).

Il dit ailleurs : Tant que l'Eglise sera sur la terre, tant que le froment souffrira et gémira dans la paille, que les épis seront mêlés avec la zizanie, les vases de miséricorde parmi les vases de colère, nous ne manquerons jamais d'adversaires qui nous fassent souffrir (2).

Mais rapprochons-nous davantage de notre sujet ; voyons dans les Communautés les mieux réglées, dans les Ordres les plus saints : dès les premiers commencemens, sous les fondateurs même, il y a eu des Religieux déréglés et pervers qui ont donné beaucoup à souffrir aux autres.

Le premier qui en Orient rassembla plusieurs Religieux pour vivre en communauté sous une règle qu'un ange apporta du ciel, fut saint Pacôme ; parmi ces Re-

(2) Mali mixti sunt bonis, non solùm in sæculo, sed in ipsa etiam istus Ecclesia ; nostis et probastis, et magis probabitis, si boni fueritis ; cùm enim crevisset herba et fructum fecisset, tunc apparuerunt zizania. Nostis ergo, quia mixti sunt et semper et ubique, dicit Scriptura, quia non separabuntur in fine. *In Psal.* 128.

(3) Quandiu hic est Ecclesia, quamdiu gemit triticum inter paleas, quamdiu gemunt spicæ inter zizania, quamdiu gemunt vasa misericordiæ inter vasa iræ facta in contumeliam, quamdiu gemit lilium inter spinas, non deerunt inimici. *In Psal.* 70. *conc.* 2.

ligieux, bons, simples et obéissans en général, il y en avait de fins, de malicieux et d'intrigans. On lit dans sa vie que quelques-uns, vivant selon la chair, ne voulaient pas se dépouiller du vieil homme, et causaient une certaine affliction au Saint, qui leur faisait souvent des exhortations salutaires pour les ramener à leur devoir. Il priait sans cesse pour leur en obtenir la grâce; mais ne devenant pas meilleurs, et ne voulant pas le devenir, redoutant la présence du Saint, ils retournèrent dans le siècle (1).

Quelques Religieux choisirent saint Benoît pour leur supérieur et se confièrent à sa conduite; mais un peu plus tard, ne pouvant pas, ou pour mieux dire ne voulant pas supporter sa sainteté ni souffrir ses avertissemens, ils prirent la résolution de l'empoisonner, et en effet ils mirent du poison dans le vin qu'il devait boire; mais le Saint en ayant eu connaissance par révélation divine, fit, selon sa coutume, le signe de la croix sur le verre, qui se cassa, et par ce moyen il échappa à la mort (2).

Saint Robert, réformateur de l'ordre de Saint-Benoît, et fondateur de celui de Citeaux, éprouva beaucoup de traverses dans un monastère où il était venu d'après les prières des Religieux qui l'habitaient et qui paraissaient vouloir rentrer dans la bonne voie d'où ils étaient sortis; ils se liguèrent quelque temps après contre lui; l'un d'eux surtout, rongé par l'envie, croyait perdre autant de louanges et d'honneur qu'on en donnait au Saint. Etant Abbé de Molesme, dit son historien, quelques Religieux, véritables enfans de Bélial, s'élevèrent violemment contre lui, et lui causèrent, par leurs méchantes actions et

(1) In ejus vita apud Sur. 14. maii.
(2) S. Greg. lib. 2. Dial., c. 3.

leur vie déréglée, de violens chagrins, et lui firent souffrir mille maux (1). Le même auteur ajoute : Ne vous étonnez point, vous qui lisez cela, de voir que l'iniquité ait trouvé place dans la congrégation des Saints, puisque l'Ecriture nous apprend, dans le livre de Job, que les enfans de Dieu et ses anges s'étant présentés devant Dieu, Satan y vint aussi et se mêla parmi eux. Ainsi il n'a jamais manqué dans l'Eglise, dès sa naissance, de justes qui aient besoin de patience, et de méchans pour la faire pratiquer (2).

Saint Bernard faisant un sermon à la fête de Pâques, aux Abbés de son ordre, nous montre que dès ce temps il y avait déjà beaucoup de Religieux lâches et tièdes dans les monastères, qui se donnaient beaucoup de liberté sur beaucoup de choses, et qui n'allaient pas franchement à la vertu. Il se plaint ailleurs de ce que plusieurs vieillards de sa maison étaient fâcheux et difficiles, et donnaient beaucoup de peine à lui et aux autres (3). Mais, ce qu'il y a de bien plus extraordinaire, c'est que son secrétaire, nommé Nicolas, fut un très mauvais Religieux, un perfide et un traître, qui trompa le Saint sous une apparence de piété. Comme il savait parfaitement, et mieux que tous, imiter le style de saint Bernard, il écrivit des lettres en son nom, pour ses intérêts particuliers, en se servant de son cachet. Les choses allèrent si loin, que saint Bernard fut contraint de l'apprendre au

(1) Filii Belial in virum Dei atrociter insurgebant, illum ad amaritudinem provocantes et animam justi iniquis operibus cruciantes. *Apud Sur.* 29 *april.*

(2) Non te moveat, lector, quòd in illa sancta congregatione, sibi locum vindicavit iniquitas : sanè etiam scriptura teste didicimus, quòd cùm quadam die venissent filii Dei ut assisterent coram Domino, adfuit inter eos etiam Satan, sed ab initio non defuit in Ecclesia justus qui proficeret, et impius qui probaret. *Ibid.*

(3) Lib. de ordine vitæ, in fine.

pape Eugène, afin qu'il ne fût pas surpris. Nous sommes tombés entre les mains de faux Frères, lui écrit-il ; plusieurs lettres fausses, fermées avec un sceau semblable au nôtre, ont été répandues dans les mains de plusieurs ; je crains même que quelques-unes ne soient arrivées jusqu'à vous (1).

Quelque temps après, ce malheureux apostasia, quitta l'habit religieux. Saint Bernard écrivit au même pape Eugène : Ce Nicolas est sorti d'avec nous, aussi n'était-il pas des nôtres ; en partant il a laissé de mauvaises traces après lui. Depuis long-temps je le connaissais, mais j'attendais, ou que Dieu le convertît, ou que lui-même se fît connaître comme un autre Judas : c'est ce qui est arrivé. S'il va à Rome, si, comme il s'en est vanté, il croit avoir des amis en cour, j'assure Votre Sainteté que personne n'est plus digne que lui d'une prison perpétuelle, et qu'il mérite très justement d'être condamné à un éternel silence (2).

Dès le commencement de l'établissement de l'Ordre des Chartreux, quelques Religieux, pour leur désobéissance et leur rebellion, furent chassés par saint Anselme, leur général, qui fut depuis évêque de Beauvais. Ils allèrent à Rome se plaindre au même pape Eugène, et firent si bien qu'ils obtinrent de lui un bref *subreptice*, qui leur donnait le pouvoir d'entrer dans la grande Char-

(1) Periclitati sumus in falsis fratribus et multæ litteræ falsatæ sub falsato sigillo nostro in manus multorum exierunt, et, quod magis vereor etiam usque ad vos dicitur falsitas pervolasse. *Epist.* 284.

(2) Nicolaus ille exiit à nobis quia non erat ex nobis ; exiit autem fœda post se relinquens vestigia, et ego longè antè hominem noveram, sed expectabam ut aut Deus eum converteret, aut instar Judæ ipse se proderet : quod et factum est ; si ad vos venerit, nam hoc gloriatur, et amicos se habere confidit in Curia, nullus perpetua dignior inclusione, nihil ei perpetuo silentio justius. *Epist.* 298.

treuse d'où ils étaient sortis, sans faire aucune satisfaction. Saint Anselme eut recours à saint Bernard, afin qu'il employât son crédit auprès du Pape pour le désabuser et maintenir la justice. Le saint Abbé écrivit entre autres choses : Les démons qui nous tentent, ne dorment et ne sommeillent pas; ils ont excité une nouvelle tempête sur les montagnes et dressé leurs embûches dans les déserts. Les Chartreux ont tellement été agités par l'orage, qu'ils ne savaient plus où ils en étaient; sachez, Très Saint Père, que ce désordre est venu de l'ennemi, et qu'il dure encore; il en a rendu quelques-uns rebelles et prévaricateurs, et en allumant une guerre domestique, Il attaque, les uns par les autres, ceux qu'il ne peut vaincre par lui-même : leur orgueil va toujours croissant; ils se réjouissent du mal qu'ils ont fait, et insultent à ceux qui souffrent. Comme ils ont remporté la victoire, ils jouissent insolemment de leur triomphe; le Prieur n'est plus Prieur, et pendant que le superbe s'élève, le pauvre gémit (1).

Saint Severin, apôtre de Bavière, avait dans son monastère des Religieux fort vicieux, entre autres trois qu'il jugea à propos de livrer pendant quelque temps au pouvoir du démon, en punition de leur orgueil et de leur insolence (2).

Saint Sturme, premier abbé de Fulde, fut accusé méchamment par trois de ses moines, qui étaient jaloux de sa réputation et de sa gloire, devant Pepin, père de Charlemagne, qui l'envoya en exil (3).

(1) Quosdam prævaricatores constituit, alios quos per se expugnare non poterat, per illos impugnat bello domestico et intestino : et nunc superbia eorum ascendit semper, exultant in re pessima quam egerunt, insultant injuriam patientibus, vicère, triumphant. Prior jam non est Prior; dum superbit impius, incenditur pauper. *Epist.* 270.

(2) Apud Sur. 8 januar.

(3) Ibid. 17. decemb.

Saint Romuald, fondateur de l'Ordre des Camaldules, fut extraordinairement persécuté et outragé par quelques-uns de ses Religieux. Les uns, dépités de ce qu'il avait semblé faire plus d'attention à un monastère qu'aux autres dans la distribution de quelques aumônes, entrèrent de force dans sa cellule, l'accablèrent de reproches, le battirent et le chassèrent de la maison. Un autre, qui se nommait Romain, jeune homme sujet à de grands vices, accusa, par une suggestion vaiment diabolique, le Saint, qui avait plus de cent ans, d'avoir commis un crime contre la pureté. Dans le premier monastère où il entra après avoir quitté le monde, les Religieux conspirèrent sa mort, parce qu'il vivait trop saintement pour eux; ils eussent exécuté leur horrible dessein, si Dieu n'eût inspiré à l'un des complices de lui déclarer le danger dont il était menacé (1).

Sainte Fare avait dans son monastère un grand nombre de Religieuses fort sages et fort vertueuses; mais il en était quelques-unes bien étourdies et bien mauvaises, qui lui causèrent beaucoup de déplaisir par le mauvais exemple qu'elles donnaient aux autres.

Il ne faut donc pas s'étonner s'il y a quelquefois dans les Communautés religieuses des esprits difficiles et fâcheux. Il peut y avoir des méchans mêlés avec les bons, de faux frères qui font souffrir les autres par leurs mépris, leurs malveillances, leurs aversions, leurs envies, leurs murmures, leurs médisances, leurs calomnies, leurs résistances et leurs oppositions au bien, leurs mauvais offices, leurs tromperies, leurs injures, leurs outrages et leurs mauvais exemples. Voilà les périls qui viennent des faux frères. Mais pourquoi Dieu permet-il le mélange des bons et des méchans ? Nous le verrons dans le pagraphe suivant.

(1) Apud Sur. 19 junii.

§ II.

Du Mélange des bons et de méchans.

Il faut poser comme un principe indubitable que Dieu, ayant une bonté, une sagesse infinie, pourrait très aisément empêcher le mal s'il le voulait, qu'il ne ne le permettrait jamais si dans le mal il ne voyait du bien, et si d'une source de malice il ne pouvait faire couler des eaux salutaires. Dieu a jugé, dit saint Augustin, qu'il vaut mieux tirer du bien des maux, que d'empêcher absolument tous les manx, parce que Dieu, étant infiniment bon, ne souffrirait jamais qu'il se trouvât du mal dans ses ouvrages et parmi ses créatures, s'il n'avait assez de pouvoir et assez de bonté pour faire sortir le bien du mal, comme le soleil des ténébres, et la rose d'une tige hérissée d'épines (1). Il est en cela bien différent des hommes qui, par leur méchanceté, tirent du mal des choses les meilleures, semblables aux araignées qui pompent leur venin dans les fleurs les plus douces. Dieu, par sa bonté, sait tirer du bien des choses mauvaises, comme l'abeille fait son miel des choses les plus amères.

Dieu, à la vérité, hait infiniment le péché; il nous a donné un remède souverain pour le détruire; et il est aisé de juger qu'il le détruirait entièrement, s'il ne voyait pas qu'en le laissant sur la terre il peut causer un plus grand bien que le mal dont il est cause. C'est le propre de sa sagesse infinie de laisser agir les créatures selon les inclinations qu'il leur a données, autrement ce serait en

(1) Melius esse judicavit Deus de malis bene facere, quàm mala nulla esse permittere. Neque enim Deus, cùm summè bonus sit, ullo modo sineret mali esse aliquid in operibus suis, nisi usque adeo esset omnipotens et bonus, ut bene faceret etiam de malo. *Ench. cap.* 27.

vain qu'il les aurait pourvues du don d'agir librement. Les hommes ensuite usent et abusent de leur liberté, font le mal et commettent le péché quand ils le veulent : voilà pour la sagesse infinie; mais l'ouvrage de la sainteté infinie est de corriger et de sanctifier d'une certaine manière le mal, et de le convertir en bien; l'ouvrage de l'infinie bonté est de le convertir en un plus grand bien, et d'en faire sortir des choses très utiles et avantageuses. Dieu s'est servi du péché d'Adam, qu'il pouvait empêcher, pour manifester sa gloire, procurer le bonheur au genre humain, par le mystère de l'Incarnation de son Fils; il s'est servi du péché que commirent les Juifs, en faisant mourir ce cher Fils, pour racheter les hommes et les rendre bienheureux; il s'est servi de la cruauté des empereurs, des juges, des bourreaux, pour établir la vérité de la Religion, pour faire éclater la force de sa grâce dans ses serviteurs, le courage invincible de ses martyrs, la sainteté admirable de ses confesseurs, la pureté angélique de ses vierges. Un sage législateur ne permet dans sa république aucun mal qu'il peut retrancher, s'il ne prévoit qu'il fera plus de bien en le permettant qu'en le retranchant.

Cela supposé, voyons maintenant quel bien Dieu peut tirer du mélange des bons et des méchans, et de leur commerce mutuel. Saint Augustin en remarque deux : Ne croyez pas, dit-il, que ce soit sans sujet qu'il y ait des hommes méchans dans ce monde, et que Dieu ne puisse en tirer aucun bien; il n'en est pas ainsi. Dieu laisse vivre l'homme méchant, afin qu'il se corrige et devienne homme de bien, ou pour que l'homme de bien soit éprouvé et devienne encore meilleur (1). Les serpens, les

(1) Ne putetis gratis esse malos in hoc mundo, et nihil boni de illis agere Deum : omnis malus aut ideo vivit ut corrigatur, aut ideo vivit ut per illum bonus exerceatur. *In Psal.* 54.

vipères et les autres animaux venimeux, ceux qui sont cruels, comme les lions, les tigres, etc., ont bien en eux quelque chose de nuisible; mais sous d'autres rapports ils sont utiles, soit pour la guérison de quelque maladie, soit pour d'autres usages; d'ailleurs cette admirable diversité d'animaux nous montre la toute puissance de Dieu, et ajoute à la beauté de l'univers.

Voilà donc les deux biens que Dieu se propose dans le mélange des bons et des méchans; il veut d'abord corriger le méchant en lui donnant le temps de faire réflexion sur sa vie coupable, sur le danger auquel il s'expose s'il meurt dans cet état, et sur les supplices qui lui sont préparés s'il ne change pas; il leur donne encore pour secours les bons exemples, les actions vertueuses, les instructions et les prières des justes.

En second lieu, ce mélange est en faveur des bons : c'est un moyen pour eux, en supportant avec patience ce qu'ils ont à supporter, de se perfectionner et d'acquérir de grands trésors de mérites. Les méchans servent aux bons, dit saint Augustin (1), comme le feu à l'argent, pour le purifier; comme la femme de Job servit à ce saint homme pour le sanctifier. Saint Paul écrit aux Chrétiens de Corinthe, et en leurs personnes à tous les justes : *Tout est à vous et pour vous, soit Paul qui vous a planté, soit Apollon qui vous a arrosés, soit Pierre comme le chef de l'Eglise, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les futures; tout est à vous, il n'y a rien qui ne soit à votre usage* (2). Saint Thomas entend par ce mot *monde* les choses exté-

(2) Serm. 78. de Temp.

(2) Omnia vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas, sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura, omnia enim vestra sunt. 1. *Cor*. 3. 22.

rieures et corporelles, les cieux, les élémens et tout ce dont ils sont composés, et, de plus, les méchans et les réprouvés. Les réprouvés, dit-il, procurent le bien des élus par la volonté de Dieu, puisque, s'ils le veulent, tout leur tourne à profit (1). De cette sorte, si dans une ville il n'y avait qu'un prédestiné, tout ce qui est dans cette ville ne serait fait que pour le bien et le salut de ce prédestiné, comme tout ce qui est dans une maison, les serviteurs, les meubles et les richesses, est pour le fils de la maison.

Saint Augustin expliquant ces paroles que David dit du pécheur : *Tu chercheras sa place* (2), dit : Que veulent dire ces paroles, *sa place?* c'est-à-dire *son usage.* Le pécheur peut-il être bon à quelque chose? Oui, on peut s'en servir. Dieu s'en sert dans ce monde pour éprouver le juste, comme il se servit du démon pour éprouver Job, de Judas pour trahir Jésus-Christ. Il y a donc moyen de se servir utilement du pécheur dans cette vie; c'est là qu'est sa place : comme le fourneau de l'orfèvre est la place où brûle le feu pour nettoyer l'or; de même le méchant persécute le juste pour le purifier (3). Dieu a fait un fouet du méchant, dit le même Docteur; il lui a donné de l'honneur et de l'autorité pour frapper les choses de ce monde et donner occasion à l'homme juste de s'amender; mais Dieu rend ensuite à ce méchant ce

(1) Reprobi videntur esse præordinati à Deo in bonum electorum, quibus omnia cooperantur in bonum. *In illum locum.* 1. *P. q.* 33. *a.* 6.

(2) Quæres locum ejus. *Psal.* 36. 10.

(3) Quid est locum ejus? usum ejus. Habet aliquem usum peccator? habet. Hic utitur illo Deus ad probandum justum, quomodo usus est diabolo ad probandum Job; quomodo usus est Juda ad tradendum Christum; est ergo in hac vita quod agatur de peccatore. Hic est locus ejus; quomodo est in fornace aurificis locus paleæ : ardet palea ut aurum purgetur, sic sævit impius ut justus probetur. *August. ibid.*

qu'il a mérité par ses vexations injustes par lesquelles le juste a trouvé son salut, et l'impie sa ruine (1).

Saint Grégoire-le-Grand dit, en traitant le même sujet : Dieu, qui est tout-puissant, permet que les adversaires de ses élus croissent en biens, en honneurs et en pouvoirs, pour purger, par leur malice ceux qui lui appartiennent; autrement il ne souffrirait jamais les violences et les attaques des méchans contre les bons, s'il ne voyait combien elles leur sont avantageuses et profitables; car pendant que les méchans sévissent, les bons se purifient. La vie des pécheurs sert à l'utilité des innocens, selon cette parole de Salomon : *Le fou servira au sage* (2).

Cependant, dit ce Père, nous voyons souvent le contraire : les sages obéissent et les fous commandent; les justes sont les serviteurs et les méchans les maîtres. Comment cette parole de Salomon, *le fou sert au sage*, peut-elle être vraie? Elle est vraie cependant, parce que lorsque le fou est élevé aux dignités et aux charges, et qu'il abuse de son pouvoir, qu'il tourmente et afflige le sage, qu'il le déchire par des calomnies et des outrages, il brûle tout ce qu'il pouvait encore y avoir de gâté : de cette manière le fou sert le sage, parce qu'il le fait avancer dans l'affaire de son salut. Dans les grandes maisons,

(1) De peccatore fecit Deus flagellum, dedit ei et honorem, dedit ei et potestatem; flagellantur inde res humanæ, emendantur inde pii : peccatori illi hoc redditur quod debetur, et tamen factum est de illo unde deficiat impius. *Ibid.*

(2) Omnipotens Deus electorum suorum adversarios temporaliter permittit excrescere, ut per malorum sævitiam purgetur vita bonorum. Numquam quippe Dominus adversus bonos eos sævire permitteret, nisi etiam quantum prodessent videret. Nam dum injusti sæviunt, justi purgantur, et utilitati innocentium militat vita pravorum, unde rectè quoque per Salomonem dicitur... Qui stultus est serviet sapienti. (*Prov.* 11, 29.) *Lib.* 20. *moral. c.* 19.

ajoute ce Père, nous voyons souvent les serviteurs gouverner la jeunesse de leur petit maître, par le pouvoir que leur ont donné les parens; ils les reprennent, les menacent, les châtient, et cependant ils sont toujours serviteurs : telle est leur position, qu'en dressant leurs maîtres ils ne font que les servir (1).

Il est dit, dans la Genèse, en parlant d'Esau et de Jacob : *L'aîné sera soumis au cadet* (2). Ces deux frères jumeaux, ayant le même père, conçus dans les entrailles d'une même mère, furent cependant bien différens d'humeur et de caractère. Esaü fut réprouvé de Dieu, et Jacob fut choisi. Esaü commença à tourmenter son frère dans le ventre de leur mère. Les Chrétiens, dit saint Augustin, quoiqu'ils n'aient qu'un père, qui est Dieu, et une mère, qui est l'Eglise, vivent néanmoins fort diversement : les uns sont bons et vertueux; les autres, vicieux et méchans, méprisent, persécutent et affligent toujours les bons (3).

Les Religieux, dans une même maison, ont e même fondateur pour père, une même règle pour mère; et cépendant il y a entre eux une bien grande différence dans leur manière de vivre, une grande inégalité dans leur désir d'avancer dans la perfection; ceux qui sont déréglés donneront toujours beaucoup de peine à ceux qui veulent vivre dans l'ordre. Mais comment, dit saint Augustin, les méchans peuvent-ils servir les bons, puisque ce sont eux qui commandent? Ils servent comme les limes et les marteaux servent à l'or pour le polir et le façonner; les meules de moulin au froment pour le réduire

(1) Quia ad hoc ordinati sunt, ut proficientibus dominis etiam faciendo famulentur. *Ibid.*

(2) Major serviet minori. *Genes.* 25. 23.

(3) Serm. 78. de Temp.

en farine ; les fours au pain pour le cuire (1). Entrons maintenant dans plus de détails.

Les méchans servent aux bons : 1° pour les éprouver et faire voir s'ils sont véritablement bons, ou s'ils ne le sont qu'en apparence. *Je n'exterminerai point*, dit Dieu, les nations que Josué a laissées lorsqu'il est mort, afin que j'éprouve par là si les enfans d'Israel gardent ou ne gardent pas la voie du Seigneur ; et s'ils y marchent comme leurs pères y ont marché. Ainsi Dieu ne détruit point les méchans (2), pour voir si les bons qui vivent avec eux lui seront fidèles au milieu des dangers que procure cette communication des uns avec les autres ; si en vivant avec eux ils ne prendront point de part à leur malice ; ils seront comme le poisson, qui ne participe pas à l'amertume de la mer dans laquelle il vit, comme le rayon du soleil qui ne se souille pas en frappant sur un cloaque. Il veut voir s'ils conserveront leur innocence, leur respect et leur amour pour Dieu, comme le faisait Job au milieu des idolâtres ; s'ils se conserveront purs comme le froment parmi la zizanie, le bon grain parmi la paille, le lis entre les épines. Saint Bernard s'écrie à ce sujet : O froment mêlé à la zizanie ! ô bon grain mêlé avec la paille ! ô lis au milieu des épines ! que vous êtes beaux (3) ! Le froment, quoique entouré de zizanie, ne devient jamais zizanie ; le bon grain ne se change point en paille, quoiqu'il soit avec la paille ; le

(1) Sed quomodo mali serviunt bonis, cùm dominari potiùs eis videantur? ad eumdem nempe modum, quo lima et mallei serviunt auro, et molæ serviunt tritico, et panibus coquendis furnalia. *Serm. cit.*

(2) Ego non delebo gentes quas dimisit Josue et mortuus est, ut in ipsis experiar Israel, utrum custodiant viam Domini et ambulent in ea. *Judic.* 2. 21.

(3) O triticum inter zizania ! ó granum inter paleas ! ò lilia inter spinas ! *Serm.* 12 *in Psal.* 90.

lis ne prend point d'épines, quoiqu'il soit entouré d'épines. Il faut de même, que l'homme de bien, obligé par sa condition de vivre avec les méchans, ne prenne jamais leurs qualités vicieuses.

2° Les méchans sont utiles aux bons, parce qu'ils leur font exercer beaucoup de vertus : la charité, la miséricorde, la compassion sur leur mauvais état, le zèle de leur salut ; il les avertissent, les reprennent, les instruisent, leur donnent des marques de bonté, leur rendent le bien pour le mal, les excusent, viennent à leur secours, les aiment, quoiqu'ils les affligent et les persécutent ; ce qui est sans doute la plus grande perfection de la charité chrétienne.

Mais c'est surtout l'humilité qui nous fait pratiquer d'une manière excellente ce mélange des bons et des méchans : les bons, en voyant un si grand nombre de personnes composées de chair et d'os comme eux, d'une nature toute semblable, si gâtées et si corrompues, se laissant entraîner vers le mal avec si peu de retenue, et en voyant qu'avec les mêmes inclinations ils ne tombent pas, comprennent que cela ne vient ni de leur nature, ni de leurs forces, mais du secours de la grâce de Dieu, et alors ils lui rendent toute la gloire qui lui appartient. Pour ce qui tient aux défauts des bons, il leur est plus facile de les voir et de les connaître, étant repris par les méchans de leurs imperfections, de leurs vices, de leurs péchés. Etant méprisés, raillés, déchirés, ils rentrent en eux-mêmes, considèrent et étudient entièrement leurs actions et leurs paroles ; ils voient, non seulement les défauts dont on les reprend, mais beaucoup d'autres encore; alors ils s'humilient dans leur cœur, trouvent très raisonnable de recevoir le châtiment qu'ils méritent ; ils se corrigent et avancent dans la perfection.

3° Lorsque les bons entreprennent quelque chose pour le service de Dieu et le salut des ames, qu'ils se voient traversés dans leurs desseins par les méchans, qu'ils sont arrêtés dès le commencement, au milieu ou à la fin de leur opération, si après ils sont blâmés et condamnés, ils connaissent alors et sentent, par une expérience de l'instant même, leur faiblesse et leur impuissance à faire cette bonne œuvre, la nécessité du secours de Dieu pour en venir à bout; ils conçoivent une très basse opinion d'eux-mêmes; ils sentent le besoin de recourir à Dieu, de lui demander son secours, de mettre leur espérance en lui seul, et de se conformer à sa volonté. Tous ces biens sont beaucoup plus grands et plus avantageux aux justes que s'ils étaient venus à bout de leurs desseins sans résistance et sans obstacle. Il fallait à saint Paul un ange de Satan pour le tenir dans l'humilité au milieu de la grandeur de ses révélations, et pour donner plus de lustre à sa vertu.

Enfin, en considérant la chose en elle-même, ce n'est pas une humiliation plus grande pour les bons, d'être maltraités par les méchans que de voir les seigneurs soumis à leurs fermiers, les princes aux roturiers, les enfans du logis aux serviteurs; et les justes, dont le moindre est le meilleur de tous les pécheurs ensemble, avilis par les pécheurs; les enfans de lumière méprisés et confondus par les enfans de ténèbres.

Voilà comment s'acquiert l'humilité. Nous allons en donner un exemple. Voici ce que rapporte Jean Moschus dans son *Pré spirituel* : Une dame de grande naissance vint en Palestine pour visiter les lieux saints; elle voulut s'arrêter à Césarée, et pria l'Evêque de lui donner une vierge pour l'instruire dans la piété. L'Evêque lui en donna une d'une humeur fort douce..... Quelque temps après, il lui demanda si elle en était contente. Elle lui

répondit que c'était une fort bonne fille, mais qu'elle ne faisait pas de grands progrès avec elle, parce que son humilité la rendait timide et lui fermait la bouche; qu'elle n'osait la contredire en rien et lui permettait tout. L'Evêque lui en donna une autre d'une humeur contraire: elle était rude, méchante; elle querellait sans cesse cette dame, en lui disant que, quoique riche, elle n'en était pas plus habile..... Quelque temps après, l'Evêque demanda à cette dame comment elle était avec cette seconde fille; elle lui répondit: Fort bien! parce qu'elle est très propre à me faire acquérir l'humilité (1). C'est à cela que servent les persécutions des esprits fâcheux et méchans.

Les méchans servent aussi à faire pratiquer la patience aux bons: tourmentés par les méchans, s'ils souffrent leurs injures, leurs mépris, leurs outrages, leurs calomnies, la perte de leurs biens, de leurs jouissances et les autres maux, ils pratiquent hautement la patience, et arrivent à grands pas à la perfection. *Car la patience*, dit saint Jacques, *produit une œuvre parfaite*, qui leur acquiert des richesses immenses et des couronnes éclatantes dans le ciel (2). Qu'eût été Job sans les tentations et les afflictions qu'il a souffertes? Il est certain que les combats qu'il a soutenus contre les démons ont merveilleusement contribué à la gloire qu'il a acquise devant Dieu et devant les hommes; les maux que Satan lui a fait souffrir, lui ont procuré de très grands biens; ses pertes l'ont enrichi, et ses douleurs l'ont comblé de joie. C'est ainsi que les méchans servent aux bons, et qu'ils sont utiles à leur salut et à leur perfection.

Il faut conclure de tout cela, que Dieu, ne suppor-

(1) Cap. 206.
(2) Patientia opus perfectum habet. *Epist. cap.* 1. *v.* 4.

tant les méchans avec patience que pour cette fin, quand le nombre des bons sera complet il n'y aura plus de méchans, ils seront tous exterminés et le monde finira; mais jusqu'alors il faut que les bons prennent patience. Dans l'Apocalypse, Dieu répond aux saints Martyrs qui lui demandent vengeance de ceux qui les ont fait mourir, qu'il fallait qu'ils se reposassent encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de ceux qui servaient Dieu et qui devaient souffrir la mort aussi bien qu'eux, fût accompli (1).

Saint Augustin dit : Un père de famille avait plusieurs enfans qui tous travaillaient ses champs; quelques-uns revinrent avant les autres et demandèrent à manger. Le repas est bien prêt, leur dit le père; mais ayez un peu de patience et attendez que vos frères soient venus, afin que tous ensemble vous mangiez avec plus de joie et que cette joie commune rende la joie de chacun et plus grande et plus douce (2). Dans la parabole de la zizanie, les serviteurs demandent au maître s'il veut qu'on l'arrache. — Non, répondit-il, attendez la moisson, c'est-à-dire le jour du jugement; alors vous prendrez la zizanie et la jetterez au feu. On attend que le blé soit mûr pour faire la moisson, sans faire attention si la zizanie est mûre ou si elle ne l'est pas; alors on coupe le blé et la zizanie aussi; on porte le blé dans le grenier et l'on jette la zizanie au feu.

(1) Dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conservi eorum et fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut et illi. *Apocal.* 6. 11.

(2) Refectio quidem vestra parata est, sed expectate fratres vestros, ut cùm in unum positi fueritis, omnes in commune comedatis et epulemini gaudentes.. . Ut in communi gaudio omnium majus fiat gaudium singulorum. *Serm.* 11. *de Sanctis.*

§ III.

Usage que les bons doivent faire des méchans.

Puisque Dieu se sert des méchans, comme nous l'avons dit, pour de si nobles fins, c'est-à-dire pour le salut et la perfection des bons, il faut que ceux-ci entrent dans les desseins de Dieu, qui sont tous dans leur intérêt, et qu'ils se servent des méchans comme Dieu veut qu'ils s'en servent. Il faut qu'ils sachent bien que ce sont des instrumens entre ses mains pour les purifier, les empêcher de tomber et les perfectionner, pour leur faire pratiquer la vertu, et les préparer au degré de perfection auquel il les appelle. Eclairés par cette lumière, ils doivent supporter les actions des méchans avec patience, avec force, avec soumission, respect, une grande reconnaissance envers Dieu, et la plus grande affection pour ceux qui les persécutent.

Les serviteurs doivent être soumis à leurs maitres; les Chrétiens, dit saint Augustin, le sont aux infidèles; le bon doit garder sa parole au méchant; cependant il ne doit pas s'affliger, parce qu'il ne doit servir que pour un temps, et il régnera ensuite toujours; mais il faut qu'il en passe par là. Il a été donné un temps à l'iniquité, et il faut que ce siècle prenne fin. On oblige les serviteurs à supporter les maîtres méchans et difficiles; les habitans de Jérusalem sont obligés de porter les fardeaux que leur imposent les habitans de Babylone, avec plus de courage que s'ils leur étaient imposés par leurs concitoyens (1). C'est ainsi qu'un sage père de famille com-

(1) Præcipitur ut servi dominis suis subditi sint, Christiani paganis, et ut servet fidem melior deteriori, ad tempus serviturus, in æternum

mande à son fils unique, qu'il aime avec la plus grande tendresse, d'obéir à son précepteur, de recevoir ses instructions, ses réprimandes, et de faire ce qu'il lui dira.

Guillaume de Paris dit après saint Augustin : Quel sujet le méchant a-t-il de se glorifier, si mon père fait de lui un fouet pour me corriger? Car, comme nous l'avons dit souvent, et comme il faut le répéter plus souvent encore, Dieu, comme le premier moteur, se sert des méchans comme de ses instrumens, pour former, façonner et donner aux bons le lustre de la beauté (1). Le métal ne craint pas le marteau, la pierre ne craint pas le ciseau; l'homme de bien ne doit pas redouter le méchant (2). L'enfant ne craint pas la verge, parce qu'il sait que par elle-même elle ne peut lui faire aucun mal; mais il craint le maître, qui peut l'en frapper.

Les marteaux, les ciseaux, les polissoirs et les autres instrumens sont absolument nécessaires pour couper le marbre, le travailler, lui donner la forme et le poli; autrement il serait toujours brut et sans aucune forme. Avec ces outils, il devient beau, poli, et l'on en fait des chefs-d'œuvre qui n'ont point de prix, qui attirent l'admiration de tous, selon la science et la capacité du sculpteur; le chef-d'œuvre sera d'autant plus beau, que le marbre aura reçu plus de coups. Le marbre aura peut-être reçu dix mille coups de marteau pour devenir une belle statue. Le marbre ne doit donc pas fuir les outils ni

dominaturus ; fiunt enim ista donec transeat iniquitas ; jubentur servi ferre dominos iniquos et difficiles, cives Babyloniæ jubentur tolerari à civibus Jerusalem, et amplius obsequium exhibentibus, quàm si cives essent ex ipsa Babylonia. *In Psal.* 64 *et* 56.

(1) Omnibus malis utitur ad electos fabricandos, sculpendos, elimandos, splendidandos, et omni modo decorandos. *Lib. de morib. cap.* 3.

(2) Ut igitur malleus, vel aliud instrumentum timendum non est metallo vel lapidi, ita nec impius pio. *Ibid.*

leurs coups ; au contraire, s'il avait de la raison, il devrait les rechercher, les aimer, remercier l'ouvrier, puisque c'est à eux qu'il doit sa beauté, sa perfection que sans eux il n'aurait jamais eue. Voilà ce qui doit nous faire comprendre la nécessité des traverses, des persécutions que les bons éprouvent de la part des méchans ; elles ne servent qu'à en faire de belles et excellentes images de Dieu et de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a été humble, patient, doux, pauvre, obéissant et parfait. Voyons maintenant quelques exemples.

Trois jeunes Israélites, exilés dans la ville de Babylone, refusèrent de rendre à une idole le culte qu'ils devaient rendre au vrai Dieu. Nabuchodonosor ordonna qu'ils fussent jetés tout vêtus dans une horrible fournaise; non seulement ils ne furent pas brûlés, mais un vent doux vint les rafraîchir, quoique les ministres du roi ne cessassent d'attiser la fournaise avec de la poix, de l'étoupe et du bitume, et que la fumée s'élevât à 49 coudées au dessus de la fournaise. *Un ange descendit vers Azarias et ses compagnons dans la fournaise, et il écarta la flamme de la fournaise, et il fit souffler au milieu de la fournaise comme un vent du matin, et le feu ne les atteignit point, ne les incommada point et ne leur fit aucun mal* (1). Ils se promenaient au milieu de la flamme louant et bénissant Dieu. Les idolâtres qui avaient jeté ces trois jeunes hommes dans la fournaise, et que la fureur d'attiser le feu pour les faire brûler plus tôt, en faisait approcher de trop près, furent consumés. C'est ainsi que la paille brûle, lorsque l'or s'affine. Nabuchodonosor, surpris et épouvanté, touché intérieure-

(1) Angelus Domini descendit cum Azaria et sociis ejus in fornacem et excussit flammam ignis de fornace, et fecit medium fornacis quasi ventum roris flantem *Dan. cap.* 3.

ment par la grâce, fit un édit qui défendait, sous peine de mort, de parler mal du Dieu de ces trois jeunes hommes, parce qu'il était le seul vrai Dieu, et qu'il fallait le reconnaître et l'adorer.

Daniel nous fournira encore un autre exemple. Par les artifices des courtisans de Darius, qui étaient jaloux de la confiance que ce roi donnait à Daniel, celui-ci fut condamné à être jeté dans la fosse aux lions; mais Dieu le protégea d'une manière toute particulière. Sept grands lions affamés devinrent doux comme des agneaux; ils semblaient être là plutôt pour le défendre que pour lui nuire. Le roi, stupéfait et cependant plein de joie, parce qu'il aimait Daniel, fit jeter dans la fosse ses calomniateurs avec leurs femmes et leurs enfans, qui furent dévorés à l'instant même. Touché de ce merveilleux prodige, Darius adora le Dieu de Daniel, et commanda à ses sujets, dans toutes les terres soumises à son obéissance, de lui rendre l'honneur qui était dû à sa divine majesté (1).

Euloge exerçait avec beaucoup de réputation la profession d'avocat. Eclairé par la grâce, enflammé de l'amour divin et du désir des choses éternelles, il renonça aux embarras du siècle, distribua son bien aux pauvres, ne se réservant qu'un peu d'argent, parce qu'il ne pouvait travailler pour gagner sa vie. Bientôt il éprouva une grande peine; il ne voulait plus avoir aucun commerce avec le monde; mais il sentait qu'il n'était pas assez fort pour vivre seul. Il rencontre sur la place publique un pauvre estropié qui n'avait ni pieds, ni mains, et qui avait seulement la langue pour demander l'aumône aux passans. Euloge s'arrêta, regarda cet homme fixement, et dit à Dieu dans son cœur : Seigneur, je vais,

(1) Dan. cap. 6.

pour l'amour de vous, prendre cet estropié avec moi, je vous promets de l'assister et de le nourrir jusqu'à la mort, afin que par son moyen je puisse me sauver. Donnez-moi donc, ô Jésus-Christ mon Seigneur, la patience qui m'est nécessaire pour le servir comme il faut. Il s'approcha du pauvre et lui dit : Voulez-vous bien, mon ami, que je vous mène dans ma maison, que je vous nourrisse et vous assiste dans vos besoins? Le pauvre lui répondit : Plût à Dieu que vous daignassiez me faire cette charité; mais j'en suis indigne. — Soyez tranquille, répondit Euloge, je vais chercher un âne, je vous mettrai dessus et vous amènerai chez moi. Cet homme y consentit avec la plus grande joie. Lorsqu'il fut arrivé dans sa petite maison, Euloge prit de lui le plus grand soin; il le servait avec autant d'affection que s'il eût été son propre frère : il le lavait, lui faisait des fomentations, des onctions, le réchauffait, le portait d'un lieu à un autre, le servait beaucoup mieux que sa condition ne le méritait, et autant que ses infirmités semblaient l'exiger. Il fit cela pendant quinze ans.

Après ces quinze ans de charité et de services bien rendus et bien reçus, le diable se glissa dans l'esprit de ce pauvre homme pour le perdre et perdre Euloge. Le pauvre commença à murmurer contre Euloge; il en vint à lui dire mille injures, à l'accabler de malédictions. Sors d'ici, lui disait-il, scélérat et méchant fugitif que tu es; sors d'ici, tu as dérobé le bien d'autrui, tu as volé ton maître; tu m'as reçu dans ta maison sous prétexte de me faire l'aumône, mais tu veux te servir de cet artifice pour te mettre à couvert et échapper à la punition que tu mérites....... Euloge ne s'offensait point de ses paroles; mais cherchant à adoucir son esprit, il lui répondit : Mon maître, ne parlez pas ainsi, je vous prie; dites-moi seulement en quoi je vous ai fâché, et je me corri-

gerai. L'estropié répondit avec arrogance : Je ne puis souffrir ces paroles d'une douceur trompeuse et de flatterie ; emporte-moi d'ici, remets-moi dans le marché où tu m'as pris : je renonce de bon cœur à ta charité et n'ai que faire de tous tes soins. Euloge lui répondait : Souffrez, mon cher maître, que je continue à vous les rendre ; dites, est-il quelque chose en moi qui vous déplaise, j'y mettrai ordre. Mais le pauvre malheureux, se laissant emporter par le mouvement de la plus vive colère, lui disait : Je ne puis plus supporter ton bavardage et tes flatteries pleines d'artifice ; cette manière de vivre si austère et si mesquine m'est insupportable ; je veux manger de la viande. Le patient Euloge voulant le contenter, lui apporta de la viande.

Mais cette conduite n'apaisa pas son courroux. Je ne veux plus demeurer seul avec toi, lui dit le pauvre : Je veux voir le monde. — Eh bien ! lui dit Euloge, je vous amènerai ici plusieurs Religieux pour vous visiter. A ces paroles, l'estropié se mit en fureur et lui dit : Misérable, je ne puis supporter ton visage, et tu veux m'amener d'autres personnes faites comme toi ! Ce ne sont que des fainéans et des gourmands. Il se dépitait et criait à tue-tête : Je ne veux plus rester ici ; je veux qu'on me ramène dans le marché où j'étais : peut-on supporter une telle violence ? reporte-moi, reporte-moi où tu m'as pris.... Et il était tellement hors de lui, que s'il eût eu des mains, il se fût étranglé ou passé une épée au travers du corps. Euloge le voyant dans cet état de fureur, ne sachant plus que faire, alla consulter les Religieux les plus voisins pour leur demander ce qu'il avait à faire. Il ne voulait pas abandonner ce pauvre homme, parce qu'il avait promis à Dieu de le garder et d'en avoir soin jusqu'à sa mort ; et en le gardant, il n'avait de repos ni jour ni

nuit.. Ces Religieux lui dirent de mener son estropié à saint Antoine, qui vivait encore, de le consulter et de s'en rapporter entièrement à son avis.

Euloge s'en rapporte à leur conseil, retourne chez lui, flatte autant que possible son estropié, le fait condescendre à ce voyage, le met sur une petite barque, et ils sortent tous deux de la ville d'Alexandrie. Lorsqu'ils furent arrivés, saint Antoine commanda à Euloge de dire devant les Frères le sujet de son voyage. Je vais vous le dire avec simplicité, répondit Euloge : J'ai trouvé ce pauvre estropié dans le marché d'Alexandrie, couché sur le pavé et abandonné de tout le monde. Touché de compassion en voyant sa misère, j'ai pris la résolution de l'emmener chez moi, et j'ai demandé à Dieu la grâce de souffrir ses imperfections avec patience; de le soulager autant que possible dans tous ses maux, afin qu'au moyen de cette assistance je pusse obtenir la vie éternelle. Nous avons vécu en paix ensemble pendant quinze ans; depuis, il a commencé à me tourmenter d'une manière extraordinaire sans que je sache quel mal je peux lui avoir fait, et quel moyen il fallait prendre pour l'apaiser. J'avais la pensée de l'abandonner, de le remettre où je l'avais pris : il m'en a souvent pressé, maintenant il veut m'y contraindre; c'est ce qui m'a fait venir auprès de vous. Dites-moi ce que je dois faire; priez pour moi, car cet homme me donne terriblement à souffrir. Saint Antoine lui répondit : Gardez votre estropié, il vous est plus utile que vous ne pensez. Il donna à celui-ci une verte semonce, les renvoya tous les deux avec ces paroles : Allez-vous-en en paix, et gardez-vous bien de vous séparer l'un de l'autre (1). C'est ainsi que les méchans servent aux bons, et que les bons doivent en profiter.

(1) In histor. Lausiac. cap. 26.

§ IV.

Du bon emploi que doit faire le Religieux des sujets de patience qui lui sont donnés.

Puisque par une conduite secrète de Dieu, on trouve assez souvent dans les Communautés les plus saintes des hommes d'une humeur difficile, des esprits mal tournés, qui donnent de la peine aux autres, il faut prendre la résolution de bien vivre avec eux, et de les supporter avec la plus grande patience, puisque dans la plus sainte des compagnies qui fût jamais, dans le collége des Apôtres, il s'est trouvé le plus méchant des hommes, Judas, que les deux enfans de Zébédée contristèrent les autres par leur désir de prééminence. Nous ne devons donc pas nous étonner de trouver dans les Communautés des personnes pénibles à supporter, déréglées et vicieuses, puisque la compagnie la mieux constituée et la plus sagement gouvernée, celle qui recevait le plus de grâces, nous fait voir des coupables. Judas fut élu, dit saint Augustin, pour être un des douze Apôtres; et dans ce petit nombre, nous voyons un méchant homme, pour nous apprendre que nous devons nous résigner à la patience, parce qu'il faut nécessairement que nous vivions parmi les méchans (1). Ce n'est pas par hasard, mais avec dessein que Judas a été choisi par Notre Seigneur, qui voulut être abandonné, trahi par son Apôtre, afin de nous apprendre que si un de nos frères nous abandonne et nous trahit, nous le supportions à son exemple avec

(1) Electus est Judas ut ipse duodenarius, tam exiguus numerus non esset sine malo hoc ad exemplum nostræ patientiæ; quoniam necesse erat ut inter malos viveremus. *In Psal.* 34.

la plus grande patience et la plus grande modération (1).

Job disait : *Je suis devenu le frère du dragon du désert, le compagnon des oiseaux sinistres* (2), c'est-à-dire j'ai vécu avec les méchans et les esprits difficiles. C'est pour cela que l'Ecriture remarque que Job demeurait dans le pays de Hus parmi les infidèles. C'était, dit saint Chrysostôme, comme une colombe au milieu des éperviers, une brebis parmi les loups, une étoile au milieu d'une nuit sombre, la sainteté au milieu de l'iniquité (3). La grande gloire de Job, dit saint Grégoire, est d'avoir été bon parmi les méchans ; car il y a peu de mérite à être bon avec les bons. C'est un grand crime d'être méchant avec les bons, et partant un très grand sujet de mérite d'être bon avec les méchans (4). Saint Bernard, expliquant ces paroles de l'Epoux du livre des Cantiques : *Comme le lis au milieu des épines, ma bien-aimée s'élève au-dessus des jeunes filles* (5), dit : Ce n'est pas la marque d'une vertu médiocre, de bien vivre avec les vicieux, de conserver son innocence et sa douceur avec des esprits difficiles et fâcheux ; il est encore bien plus beau d'être pacifique avec ceux qui haïssent la paix, de se montrer l'ami de ceux qui sont vos ennemis. O lis éclatant de

(1) Eligitur Judas non per imprudentiam, sed per providentiam : Dominus voluit deseri, voluit prodi, voluit ab apostolo suo tradi, ut tu si à socio desertus, si à socio proditus fueris, moderatè feras. *Lib.* 5. *in Luc. cap.* 6.

(2) Frater fui draconum, et socius struthionum. *Job.* 30. 29.

(3) Homil. 2. de patient. Job.

(4) Ut hoc ejus laudibus proficiat quod bonus inter malos fuit, neque enim valde laudabile est bonum esse cum bonis, sed bonum esse cum malis. Sicut enim gravioris culpæ est inter bonos bonum non esse, ita immensi est præconii bonum etiam inter malos extitisse. *Lib.* 1. *moral.* c. 1.

(5) Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. *Cant.* 2. 2.

blancheur ! ô fleur tendre et délicate, veille avec soin pour vivre ainsi au milieu des épines (1).

Ah ! sans doute, il nous faut de la patience comme nous l'avons dit ; il ne manquera pas de personnes pour nous donner l'occasion de l'exercer, et sans cette vertu, nous serons toujours dans la peine et le trouble. Pour en finir, pour nous acquitter de notre devoir, pour agir avec sagesse, opérer notre salut et arriver à la perfection, il faut une bonne fois nous résoudre à la patience, supporter avec paix les esprits fâcheux, toutes les traverses, les contrariétés, les difficultés qui nous heurtent à chaque pas dans la vie de communauté.

Il faut se résoudre à supporter l'humeur et les défauts des autres, et tout ce qu'il y a en eux qui n'a point de rapport avec notre caractère. Un ancien Père disait à un Frère qui portait un mort : Mon Frère, vous faites bien de porter un mort, mais vous feriez encore mieux de supporter les vivans (2).

Un ancien disait avec raison : Rien dans ce monde n'est parfait, et l'on n'a jamais trouvé dans tous les siècles deux personnes accomplies ; Notre Seigneur l'a été par nature, la Sainte Vierge par grâce ; tous les autres ont eu et auront leurs défauts, leur perfection ne peut se trouver que dans le ciel. Il faut donc en conclure que puisque on ne peut rien dire, rien faire qui ne soit mêlé de quelque imperfection, il est bon et prudent de supporter beaucoup de choses sans montrer qu'on les supporte, se contenter facilement ; car les réprimandes mêmes que

(1) Non mediocris titulus profectò virtutis, inter pravos vivere bonum ; et inter malignantes, innocentiæ retinere candorem et morum lenitatem : magis autem si his, qui oderunt pacem, pacificum, et amicum ipsis te exhibeas inimicis. O candens lilium ! ô tener et delicate flos, vide quomodo cautè ambules inter spinas !

(2) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 16. n. 11.

nous faisons aux autres, sont toujours accompagnées de quelques défauts.

Il faut, de plus, souffrir avec patience les plus petits déplaisirs, les injures des personnes avec lesquelles on habite, il faut user d'une sage et chrétienne dissimulation, ne pas faire semblant d'entendre, et laisser tout tomber à terre. Rendre le mal pour le mal, disait saint Paulin, c'est se venger en homme; aimer son ennemi, c'est se venger en saint (1).

Je vais rapporter un exemple qui doit faire rougir les Religieux qui ne peuvent supporter avec patience et charité les injures qu'on leur fait. Curoplate raconte que Diogène, empereur de Constantinople, ayant été pris par les Turcs dans une bataille, refusa arrogamment la paix qu'Asam lui avait offerte; cependant il fut traité très humainement par ce sultan, qui le faisant manger à sa table, lui dit : Si j'étais tombé entre vos mains, que m'auriez-vous fait? Diogène lui répondit, avec une franchise par trop indiscrète : Je vous aurais fait mourir sous les coups. Je n'imiterai pas votre cruauté, répondit le sultan; car j'ai appris que votre Messie vous commande de vivre en paix, d'oublier les injures, qu'il résiste aux superbes, et qu'il communique ses faveurs aux simples. Il fit la paix avec Diogène, lui donna la liberté et à tous les prisonniers, et lui promit que pendant toute sa vie les Turcs n'entreprendraient rien sur son empire. Si un infidèle a donné un tel exemple, que doit faire le Religieux (2).

En exerçant la patience et l'humilité, les Religieux montrent leurs forces; car il faut en avoir, et en avoir

(1) Vicem injuriæ reddere humana ultio est; at inimicum etiam diligere, vindicta cœlestis est. *Epist.* 2. *ad Sever.*

(2) Apud Bar. Christi 1071.. n. 4.

beaucoup, pour supporter avec douceur les imperfections des autres, s'accommoder à leur humeur, condescendre à leur volonté : ce qui doit arriver tous les jours dans une Communauté. Il faut savoir, dit Cassien, que celui qui soumet sa volonté à celle de son frère, montre plus de force que celui qui défend ses sentimens avec chaleur et opiniâtreté. Celui qui cède, fait l'action d'un homme fort et vigoureux ; s'il s'emporte, il est faible et malade. C'est pour cela que l'Apôtre dit : *Vous qui êtes forts, supportez les faiblesses des faibles*, et dans le fond, un infirme ne peut porter un infirme ; il n'y a que celui qui est fort qui puisse porter un malade sur ses épaules (1).

On supporte son prochain autant qu'on l'aime, dit saint Grégoire ; si vous l'aimez, vous le supportez ; si vous ne l'aimez pas, vous n'avez point de patience pour lui. Moins nous aimons une personne, moins nous la supportons, parce que ses actions, par un dégoût qui nous prend, nous deviennent pesantes quand les ailes de la charité ne nous les rendent pas légères (2) ; et nous le voyons bien par l'amour que nous avons pour nous-mêmes : nous nous supportons doucement et sans nous

(1) Sciendum illum partes agere fortiores qui voluntati fratris suam subjicit voluntatem, quàm eum qui in defendendis suis definitionibus ac tenendis pertinacior invenitur ; ille enim sustentans ac tolerans proximum, sani ac validi, hic autem infirmi et ægrotantis obtinet locum. Apostolicum namque præceptum est, vos qui fortes estis, imbecillitates infirmorum sustinete (*Rom.* 15. 1.) ; numquam enim infirmus sustentat infirmum. *Collat.* 16. c. 23.

(2) Tantùm quisque portat proximum, quantùm amat : si enim amas, portas ; si desistis amare, desistis tolerare. Quem enim minùs diligimus, minùs etiam toleramus : quia irruente fastidio citiùs facta proximi adducuntur in gravedinem ponderis, quæ nobis non levigat penna charitatis. *Homil.* 15. *in Ezech.*

plaindre; l'amour maternel fait endurer, non seulement sans peine, mais avec joie et continuellement, mille choses pénibles.

Il y a un grand mérite dans une Communauté religieuse (et c'est même le grand secret de la Religion) à aimer ceux avec lesquels on vit, de n'avoir d'aversion pour aucun; car ce n'est pas une petite peine d'être contraint de voir tous les jours une personne que l'on n'aime pas, de lui parler, de boire et manger avec elle, tandis qu'on a grand plaisir à vivre avec ceux qu'on aime.

C'est par ce chemin qu'on arrive à la perfection, car saint Jacques nous dit : *La patience perfectionne les actions* (1). Eliphaz parlant à Jacob, unit la patience avec la perfection : *Où est*, lui-dit-il, *la patience et la perfection de tes œuvres* (2)? Parce que la perfection, dit saint Grégoire, prend son origine dans la patience, elle la suit immédiatement; car celui-là est véritablement parfait qui supporte patiemment les imperfections du prochain, comme le dit Notre-Seigneur : *Vous posséderez vos ames par votre patience* (3). La possession, dit saint Thomas, apporte un domaine paisible; c'est pourquoi il est dit que l'homme possède son ame par la patience, parce que cette vertu arrache de l'ame toutes les passions qui l'inquiètent et la troublent, telles que la tristesse, les dépits, les murmures, la colère, etc. (4).

(1) Patientia opus perfectum habet. *Ep.* 1. 4.

(2) Ubi est patientia tua et perfectio viarum tuarum?

(3) Quid perfectio de patientia nascitur, statim post patientiam, viarum perfectio subinfertur. Ille enim verè perfectus est qui erga imperfectionem proximi impatiens non est. Hinc Christus : In patientia vestra possidebitis animas vestras. (*Luc.* 21. 19.) *Lib.* 5. *moral. c.* 13.

(4) Possessio importat quietum Dominum, et ideo per patientiam dicitur homo suam animam possidere, in quantum radicitùs evellit passiones adversitatum, quibus anima inquietatur. 2. 2. *q.* 136. *a.* 2. *ad* 2.

Deux frères avaient embrassé l'état religieux, et vivaient ensemble dans le même ermitage. Un père du désert vint les baptiser; ils le reçurent avec une grande joie et une grande charité. Après les prières et la psalmodie ordinaires, ce Père entra seul dans leur petit jardin, et, le voyant plein de légumes (ce qui était leur unique provision), pour les éprouver, il prit un bâton et cassa tout, en ne laissant qu'un seul chou. Les deux frères entrèrent quelque temps après dans leur jardin et virent le dégât qui y avait été fait; mais ils n'en dirent pas un seul mot à ce Père; ils ne montrèrent ni tristesse ni émotion; ils rentrèrent avec lui dans leur cellule, récitèrent ensemble leurs Heures du soir, et, lui faisant après une profonde révérence, ils lui dirent : Mon Père, il reste encore un chou dans le jardin, vous plaît-il que nous le prenions pour le faire cuire, car il sera bientôt temps de manger? Il y a certes là un grand exemple de patience (1).

Un Religieux, nommé Eulalie, se trouvait dans le monastère avec des Frères mauvais qui jetaient toutes leurs fautes sur lui. Il en était repris par les supérieurs et les anciens de la maison, et ne s'excusait jamais; au contraire, il se mettait à genoux devant eux, avouait avec une grande humilité qu'il était coupable et pécheur. Mais comme les accusations revenaient tous les jours, et qu'on ne voyait point en lui d'amendement (car comment pouvait-il s'amender de ce qu'il ne faisait pas), on lui donnait en pénitence pour le passé, et en remède pour l'avenir, des jeûnes de deux ou trois jours qu'il recevait avec soumission et qu'il accomplissait avec patience. La chose alla si loin, qu'il fut bientôt tellement décrié dans la maison, par l'artifice de ces

(1) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 23.

mauvais sujets, que les Religieux en corps, et particulièrement les anciens, allèrent trouver le supérieur et lui firent de grandes plaintes d'Eulalie : Il n'y a plus moyen, lui dirent-ils, de vivre avec lui, il gâte et perd par sa faute tout ce qui est dans la maison; il n'y a plus de vaisselle dans les offices, tout est cassé; par sa bêtise et sa méchanceté, il ruine le monastère. Le supérieur, homme prudent, leur dit : Sous peu de jours j'y apporterai remède. Il demanda à Dieu ses lumières, et Dieu lui fit connaître l'innocence d'Eulalie et la malice des autres; mais Eulalie n'en avait pas moins supporté tout cela et acquis les mérites de sa patience (1).

Ces occasions sont sans doute fort rares dans les Communautés; mais ces grands exemples de patience doivent confondre les Religieux qui en manquent dans les circonstances ordinaires. Il faut qu'ils sachent qu'en entrant en Communauté, ils doivent se supporter les uns les autres et souffrir; car il est impossible que ce soit autrement.

§ V.

Le Zèle et la Justice doivent donner des bornes à la patience.

Avant de finir ce chapitre, il est important de faire remarquer que, bien qu'il faille supporter dans les Communautés les esprits difficiles, les personnes même vicieuses, la patience cependant doit avoir ses bornes, et elle doit quelquefois céder sa place au zèle et à la justice.

(1) Ibid. n. 29.

Posons d'abord en principe qu'il ne faut pas s'étonner si, dans les maisons religieuses, il est des personnes qui ont des défauts, des vices, et qui commettent des péchés même quelquefois énormes : la nature viciée est viciée partout. Si la Religion dépouille l'homme de son habit séculier, elle ne le dépouille pas de son inclination au vice, elle lui donne seulement des moyens plus puissans pour ne pas tomber; mais la pente existe toujours. Les séculiers se scandalisent très facilement quand ils voient un Religieux commettre une faute; ils voudraient que tous fussent impeccables; ils voudraient presque qu'ils ne fussent sujets ni à boire, ni à manger, ni à dormir. Ils savent bien peu ce que c'est que l'homme, et ils ont bien mal compris cette parole d'un Apôtre : *Nous faisons tous beaucoup de fautes en beaucoup de choses* (1).

Quelques personnes de la maison de saint Augustin commirent un crime dans la ville d'Hippone; les habitans en furent fortement scandalisés. Augustin écrivit à son peuple une belle lettre, où l'on remarque surtout le passage suivant : Quelque soin que j'apporte à la conduite de ma maison, je suis homme et je vis au milieu des hommes. Je ne suis pas assez audacieux pour croire que ma maison est mieux réglée que l'arche de Noé, où, sur huit personnes, il y en eut une de réprouvée; ma maison ne vaut pas mieux que celle d'Abraham, il fallut cependant en chasser la servante et son fils. Dans la maison d'Isaac, deux fils jumeaux ne purent vivre ensemble : Jacob fut aimé de Dieu, et Ésaü rejeté. La famille de Jacob fut souillée par de grands crimes. Un des fils de David déshonora sa sœur; un autre fit massacrer son frère et prit les armes contre

(1) In multis offendimus omnes. *Jacob.* 3. 2.

son père. Si tous ceux avec lesquels vivaient saint Paul, avaient été bons, il n'aurait pas dit : *Nous n'avons eu aucun repos selon la chair, et nous avons souffert toutes les afflictions et combats au dehors et des frayeurs au dedans.* En parlant de la vertu et de la sainteté de son disciple Timothée, il dit : Je ne connais personne qui soit autant que lui uni avec moi d'esprit et de cœur, ni qui se montre plus sincèrement prêt à prendre soin de ce qui vous touche; car tous cherchent leurs propres intérêts, et non ceux de Jésus-Christ. Dans la famille formée par notre Seigneur même, onze Apôtres furent obligés de souffrir parmi eux un voleur, un traître. Enfin, ma maison n'est pas meilleure ni plus simple que le ciel, où il s'est trouvé des prévaricateurs. C'étaint ainsi que saint Augustin montrait à son peuple qu'il ne fallait pas se scandaliser s'il voyait quelques-uns de ses gens tomber comme les autres (1).

Puisque Dieu permet qu'il y ait dans les communautés des esprits difficiles, des personnes vicieuses, il faut sans doute les supporter avec patience et charité, autant que possible, mais cependant sans préjudice du bien commun et de la charité même. Mais si ces personnes abusent de la patience avec laquelle on les supporte, de la charité qu'on leur témoigne, si elles ne veulent pas se corriger, si elles font tort à la communauté, il faut alors prendre les armes contre elles avec force et courage, pour les ramener à leur devoir; si elles sont incorri-

(1) Quantumlibet vigilet disciplina domus meæ, homo sum et inter homines vivo, nec mihi arrogare audeo ut domus mea melior sit quàm arca Noe, ubi tamen inter octo homines reprobus unus inventus est; aut melior sit quàm domus Abrahæ, ubi dictum est, ejice ancillam et filium ejus; aut melior sit quàm domus Isaac, cui de duobus geminis dictum est, Jacob dilexi, Esaü autem odio habui; aut melior sit quàm domus ipsius Jacob, etc. *Epist.* 137. *ad Eccl. Hipp.*

gibles, il faut les séparer des autres, et enfin les chasser.

C'est une opinion reçue de tous les docteurs (1), d'après les saints Pères, et autorisée par l'expérience, que, quelque raison qu'on puisse alléguer du contraire, dans une communauté religieuse on a le droit d'interdire à un incorrigible la communication avec les autres, et même de le chasser. Les inférieurs, par zèle pour le bien commun, et pour leur propre sûreté, peuvent le demander au supérieur; ce fut ce que firent les Religieux de saint Pacôme, en le priant de chasser un d'entre eux nommé Sylvain, qui avait été comédien dans le monde, et qui, par ses bouffonneries continuelles, troublait la communauté (2). L'angélique saint Thomas, traitant ce sujet, dit : Il faut suivre le conseil de l'Apôtre : *Otez le méchant d'entre vous; un peu de levain altère toute la pâte;* le Religieux incorrigible doit être chassé. Le docteur séraphique en dit autant (3).

Il est trois causes qui peuvent faire qu'un sujet soit chassé de son Ordre : 1° lorsqu'il est incorrigible et qu'aucun remède ne peut le guérir; 2° quand il commet un crime qui met l'Ordre dans le cas d'être diffamé, ou pour le châtiment duquel les statuts portent que le délinquant sera chassé; car si l'Ordre n'est pas obligé de retenir un libertin qui trouble et renverse la discipline, quand il ne veut pas se corriger, il n'est pas plus tenu de conserver un infâme qui le déshonore et qui flétrit sa réputation; 3° on doit encore renvoyer un Religieux quand il n'a pas découvert un empêchement essentiel qui aurait empêché de le recevoir, s'il eût été

(1) Suar. 4. tom. de relig. lib. 3, c. 4; Less. de justit. et jure, lib. 2, c. 11; Dub. 14; Sanch. oper. moral. lib. 6, cap. 9, et alii apud eos.

(2) In ejus vita, cap. 38.

(3) S. Bonav. q. 14., circa regul. S. Franc.

connu ; il doit être alors puni de sa tromperie, et l'empêchement le rendant incapable de jouir du bien qu'il possède, les supérieurs peuvent avec justice l'en dépouiller. Ces deux dernières causes sont approuvées par les souverains Pontifes, et fondées sur le droit naturel et des gens.

Mais qui doit-on regarder comme incorrigible ? Je réponds avec les docteurs (1) qu'un Religieux est incorrigible, 1° s'il ne change point de vie, et continue à vivre dans les mêmes désordres ; 2° si, ayant été averti et repris trois fois, il ne se corrige pas ; 3° si, par esprit de rebellion, il ne veut pas se soumettre au châtiment qui lui a été imposé. Voyons maintenant quelle a été la conduite des Saints sous ce rapport.

Saint Basile dit (2) : Quand on voit dans une communauté un homme qui ne se porte qu'avec lâcheté et paresse à l'observation des Commandemens de Dieu et à son devoir, il faut que tous en aient compassion comme d'un membre malade, et que le supérieur, en le prenant en particulier, tâche de le guérir par ses avertissemens et ses remontrances paternelles. Si, malgré cela, il ne rentre pas en lui-même, s'il ne se corrige pas, il faut le reprendre avec âpreté devant tous les Frères. Si, après avoir essayé tous ces moyens, il continue sa vie déréglée, il faut, quoique avec beaucoup de regrets et beaucoup de larmes, le retrancher du reste du corps comme un membre gâté ; c'est ainsi qu'en agissent les médecins qui se servent du fer et du feu pour retrancher un membre qu'ils ne peuvent guérir et qui pourrait communiquer son mal aux autres. Notre Seigneur lui-même nous a dit : *Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-*

(1) Apud Sanch. loco citato.
(2) Reg. fus. disp. interr. 28.

le et jetez-le loin de vous. La clémence envers de semblables gens ne serait qu'une sotte indulgence, une douceur aussi condamnable que celle du grand-prêtre Elie envers ses enfans sacriléges, et mériterait de passer pour une trahison de la vérité et un attentat au bien commun. D'ailleurs ce serait aller contre cet ordre de saint Paul : *Vous n'avez pas été dans les pleurs, vous n'avez pas retranché d'entre vous celui qui a commis une action si honteuse... Ne savez-vous pas qu'un peu de levain aigrit toute la pâte* (1)? Saint Basile dit autre part (2) : que ceux qui sèment des dissensions parmi leurs Frères et qui se révoltent contre les ordres de leurs supérieurs, soient expulsés de la compagnie des Frères; car il est écrit : *Chasse le railleur, et la contention s'éloignera* (3).

Saint Augustin ordonne dans sa règle que le Religieux coupable de quelque faute soit averti en secret; que s'il la nie et qu'il en soit convaincu par deux ou trois témoins, il en reçoive la punition; s'il refuse de l'accepter, qu'il soit chassé de la maison. Ce ne sera pas une cruauté, ajoute ce Père, mais un acte de miséricorde, et afin que son mauvais exemple n'en perde pas plusieurs. Ce n'est pas être cruel, dit Hugues de Saint-Victor, d'éloigner des autres un incorrigible, et de le chasser; il vaut bien mieux que la perte d'un seul soit le salut de plusieurs, que si plusieurs, par l'exemple d'un seul, couraient le danger de se perdre (4).

(1) Cur non magis luctum habuistis, ut tolleretur de medio vestrûm qui hoc opus fecit ?.... Nescitis quia modicum fermentum totam massam corrumpit ? 1. *Cor.* 5. 2. et 6.

(2) Interr. 45.

(3) Prov. 22. 10.

(4) Quam si ferre recusaverit, de vestra societate projiciatur : non enim hoc fit crudeliter, sed misericorditer, ne contagione pestifera plurimos perdat. *In regul. S. August.*

Saint Jérôme, ou celui qui, sous son nom, est l'auteur des règles des Religieux qui se trouvent dans ses écrits, dit : La femme qui parmi vous sera présomptueuse et superbe, qui ne voudra pas obéir, qui, par ses querelles, troublera le repos des sœurs et leur donnera le mauvais exemple, sera punie par des jeûnes rigoureux et fréquens; si les jeûnes ne peuvent la réduire, il faut la couvrir de confusion devant toutes les autres et lui donner de rudes disciplines; si elle ne veut pas se soumettre, il faut qu'elle soit chassée avec les anges apostats, pour n'avoir point part au royaume de Dieu (1).

Saint Benoît commande, dans sa règle, que le Religieux désobéissant et orgueilleux, celui qui murmure, soit, selon le commandement de notre Seigneur, averti une ou deux fois en secret; s'il ne se corrige pas, qu'il soit repris publiquement en chapitre devant tous, et si cela ne produit rien, qu'il soit excommunié (2). Après avoir parlé des soins que les supérieurs doivent avoir, des peines qu'ils doivent se donner pour faire revenir le délinquant avec toutes sortes de bonté et de charité, il ajoute : Si, malgré tous ces soins, il reste toujours le même, il faut qu'il soit rudement frappé de verges; si, malgré ce moyen, il n'y a point d'amendement, il faut que tous se mettent en prières pour demander pour lui la grace de sa conversion; si sa maladie est incurable, il faut alors l'abandonner et le chasser du monastère (3).

Les constitutions de l'ordre de Saint-Dominique portent : Si, après plusieurs sortes de châtimens pour les

(1) Cum apostatis angelis expellatur, quæ partem non habebit in regno. *Cap.* 4. *tom.* 9.

(2) Excommunicationi subjaceat. *In reg. cap.* 15.

(3) Si autem nec sic emendaverit se, acriter disciplinetur verberibus. Et si nec ita emendat se, oretur pro eo ab omnibus; et si nec ita curatur, tandem abjiciatur et expellatur. *Ibid.*

fautes commises, il n'y a pas d'amendement, il faut, selon la règle de notre Père saint Augustin, ôter au pécheur l'habit de religieux et le chasser (1).

Saint François recommande, au chapitre 13 de sa première règle, que, si un Religieux se rend coupable contre la pureté, il soit dépouillé de son habit de religieux, et qu'il soit chassé (2). Dans le 19[me] chapitre de la règle du Tiers-Ordre, il veut que si, après trois avertissemens, un Religieux demeure incorrigible, il soit retranché des autres et chassé.

Notre Seigneur montant au jardin des Olives, pour y souffrir sa cruelle agonie, demanda à ses Apôtres combien ils avaient d'épées. — *Seigneur, nous en avons deux.* — *C'est assez*, répondit Notre Seigneur (3)..... Pourquoi est-ce assez ? pourquoi en faut-il deux et n'en faut-il pas davantage? Parce que, répond Paschase Ratbert, ancien abbé de Corbie, il en faut autant aux disciples de Jésus-Christ ; deux leur sont nécessaires, et il ne peut y en avoir moins : l'une sert à blesser salutairement, par la parole, les ames malades, et à les guérir ; l'autre, est pour punir tous les crimes et la désobéissance, et, de plus, pour retrancher le coupable du reste du corps, s'il ne s'amende (4). Dieu, dès le commence-

(1) Vel secundùm regulam Patris nostri Augustini, si magis expediens judicetur, exutus habitu ordinis de nostro ordine expellatur. *Distinct.* 1. *cap.* 19.

(2) Habitum quem ex sua turpitudine amisit, ex toto deponat, et à nostra religione penitus expellatur.

(3) Domine, ecce duo gladii hic ; at ille dixit eis, satis est. *Luc.* 22. 38.

(4) Quia discipulis Christi nec plus sunt necessarii quàm duo, nec minùs habere congruit : unum in verbo, quo feriatur quisque ut vivificetur : alterum quo ulciscatur omne scelus et inobedientia ; et si non se correxerit, qui ejusmodi est, præcidatur et resecetur à corpore. *Lib.* 10. *in Matth.* 2 *p.*, *tom.* 9. *Biblioth. Patrum.*

ment du monde, chassa Caïn du lieu de sa naissance et de la compagnie de ses parens pour le punir, afin, dit saint Ambroise, qu'il ne reçût plus les mêmes soins; ce fut pour cela qu'il l'envoya en exil (1).

§ VI.

Raisons pour lesquelles les personnes incorrigibles peuvent être chassées des communautés.

Comme le bien général est toujours préférable au bien particulier, les Ordres religieux, pour se conserver et se maintenir, doivent se défaire des Religieux qu'ils voient croupir dans les vices sans espoir de changement; il faut qu'ils retranchent sans pitié le membre gangrené qui pourrait gâter les autres. Saint Bonaventure dit sagement (2) : Lorsque quelqu'un demande à entrer en religion, et qu'on le lui accorde, on lui fait une très grande grâce qui en renferme plusieurs : on lui donne le moyen de sortir d'un lieu où, moralement parlant, il eût beaucoup offensé Dieu, et où il aurait été en danger de se perdre; on l'associe aux serviteurs de Dieu qui marchent dans ses commandemens, mais à la condition qu'il marchera avec eux et observera les règles qui sont le fondement de l'Ordre. Tant qu'il les observe et qu'il suit ce chemin, l'Ordre ne peut le renvoyer ; mais s'il s'écarte de cette voie pour se jeter dans celle du vice, et si, après avoir été repris plusieurs fois, il demeure obstinément dans sa mauvaise vie, au grand scandale des

(1) Ecce, ejicis me hodie à facie terræ (*Genes.* 4. 14). Repulit eum Deus à facie sua, et à parentibus abdicatum separatæ habitationis quodam relegavit exilio. *Lib.* 2. *de Cain*, *c.* 10.

(2) In Reg. S. Franc. qu. 14.

séculiers et des personnes de la maison qui peuvent en souffrir un grand dommage, il faut le chasser, parce que la Communauté n'est plus tenue de garder sa promesse envers celui qui le premier a manqué à la sienne.

Il vaudrait mieux le mettre en prison, direz-vous. Les docteurs répondent (1) que cela ne peut pas toujours se faire pour tous ceux qui méritent ce châtiment, et que ce serait imposer une charge trop onéreuse aux Communautés de leur imposer cette obligation. Mais, ajouterez-vous, n'est-ce pas une cruauté envers un pauvre homme d'en venir à cette extrémité? ne vaudrait-il pas mieux avoir pitié de lui? Cette pitié, dit saint Bonaventure, est cruelle, puisqu'elle offense et blesse beaucoup de personnes, et des personnes pieuses (2). Regarderiez-vous comme une bonté louable d'ouvrir les portes de la prison à un voleur qui sortira de là pour dérober le bien d'autrui et prendre à un pauvre homme tout ce qu'il a? car c'est une chose très rare, que de semblables gens, qui sont attiédis depuis long-temps, reviennent tout de bon et avec persévérance (3).... Quelle est cette bonté, dit Origène (4)? quelle est cette miséricorde? Vous en épargnez un pour faire mourir tous les autres ou les mettre dans le danger de mourir : un seul homme, pécheur et déterminé au mal, peut perdre tout un peuple, comme une brebis galeuse peut perdre tout un troupeau.

Saint Bernard écrivait à un abbé qui lui avait demandé conseil sur ce qu'il devait faire d'un mauvais Religieux qui lui donnait beaucoup de peine : Tâchez d'abord de

(1) Less. Sanch.

(2) Crudelis est miseratio, unde plures et meliores graviter offendantur.

(3) Maximè cùm tales longo usu tepefacti, rarissimè verè, et perseveranter emendantur.

(4) Homil. 7 in Josue.

le ramener doucement, ensuite plus fortement, enfin par des punitions secrètes et publiques. Si vous avez essayé tout cela, et que vous n'ayez point réussi, suivez le conseil de l'Apôtre, qui dit : *Otez cet homme méchant du milieu de vous;* ôtez donc ce méchant religieux, de peur qu'il ne rende les autres méchans comme lui : car un mauvais arbre ne saurait produire que de mauvais fruits ; séparez-le comme on sépare du troupeau une brebis malade, un membre gangrené du reste du corps ; et ne craignez pas de blesser la charité, si la perte d'un seul est compensée par le repos et la paix de tous ; parce que peut-être par sa malice il pourrait facilement troubler la tranquillité des Frères ; il vaut mieux qu'un seul périsse, que de rompre l'unité de tous (1).

Il faut avouer que ces chûtes sont bien lamentables, quand elles arrivent à des personnes religieuses ; mais il faut que celles qui se sont conservées dans la vertu par une grâce particulière de Dieu, sachent en profiter ; il faut qu'elles s'humilient profondément devant l'auteur de la grâce ; qu'elles se persuadent bien qu'elles sont de la même nature que ces pécheurs, qu'elles sont exposées aux mêmes dangers, aux mêmes tentations, et peuvent tomber dans les mêmes fautes ; il faut qu'elles conservent une crainte salutaire. *Quand l'ange rebelle sera tombé,* dit Job, *les anges seront dans la crainte, et ils se puri-*

(1) Quòd si jam hæc omnia fecisti, nec profecisti, ad Apostoli consilium confugiendum est dicentis : Auferte malum ex vobis : auferatur ergo malus ne malos generet, neque enim potest arbor mala fructus nisi malos facere : abscindatur ut ovis morbida à grege, ut putridum membrum à corpore : et ne timeas esse contra charitatem, si unius ejectione scandalum multorum recompensaveris pace : quippe qui sua fortè malitia fratrum cohabitantium turbare facilè poterat unanimitatem ; melius est enim ut pereat unus quàm unitas. *Epist.* 102.

fieront (1). Quand nous voyons tomber auprès de nous un pan de mur qui accable sous ses ruines quelques hommes, ceux qui sont présens, par une frayeur subite et l'instinct naturel de la conservation, s'enfuient et se réfugient dans un lieu de sûreté; et, dans le fond, nous avons un grand sujet de craindre, puisqu'il n'y a rien de stable dans ce monde, qu'il n'y a aucun lieu, aucune profession, aucun âge où l'on ne soit exposé à tomber. Les Anges dans le ciel, nos premiers parens dans le paradis terrestre, Judas dans la compagnie de Notre Seigneur, Nicolas parmi les sept diacres, tant d'Anachorètes dans leurs solitudes, tant de Religieux dans leurs cloîtres, ont fait des chutes déplorables et se sont perdus! Ne peut-il pas nous en arriver autant?

Ne dites pas : Je ne sens rien en moi qui y tende, j'ai une volonté absolument contraire. Ne vous rassurez point par ces sentimens : tous ceux qui sont sortis des Communautés en disaient autant que vous quand ils y sont entrés et qu'ils y faisaient leur noviciat; ils croyaient y vivre et y mourir sans en sortir jamais; si on leur eût dit qu'ils en sortiraient un jour, ils auraient été aussi étonnés que vous pourriez l'être si l'on vous menaçait maintenant de ce malheur; rien n'était plus contraire à leurs sentimens et à leurs desseins, et cependant ce malheur leur est arrivé. C'est pourquoi l'humilité, la crainte, la vigilance sur soi-même, sont absolument nécessaires pour ne pas tomber dans ces horribles précipices. La perte des méchans, dit saint Augustin, sert à purifier les justes. Le méchant étant éloigné d'eux, emporte avec lui sa malice; alors ceux-ci sont hors du danger de se perdre par les mauvais exemples et les

(1) Cùm sublatus fuerit timebunt Angeli, et territi purgabuntur. *Job*. 41. 16.

pernicieux conseils; ils sont mieux disposés à opérer leur salut et à recevoir les grâces de Dieu. De même quand un œil perd la faculté de voir, l'autre devient plus fort, parce que tous les esprits animaux se portent vers celui qui est sain; le bon grain se fortifie quand on arrache les mauvaises herbes qui lui nuisaient; un troupeau est délivré d'un grand mal lorsqu'on en a retiré la brebis galeuse (1).

Il faut aussi se souvenir de ces paroles de saint Jean: *Quelques-uns sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas de nous; car s'ils eussent été de nous, ils seraient demeurés avec nous; mais c'est afin qu'on reconnût que tous ne sont pas de nous* (2).

Tous ceux qui sont dans une Communauté, ne sont pas pour cela tous nôtres, parce qu'ils n'ont pas pour cela l'esprit de la Religion, et qu'ils ne se conduisent pas selon ses règles. Ils sont dans le corps de l'Église et dans les maisons religieuses comme les mauvaises humeurs sont dans notre corps : le corps est soulagé quand il les vomit; ainsi l'Église et les maisons religieuses, quand les méchans en sortent, peuvent dire alors : Ces humeurs sont sorties de nous; mais elles n'étaient pas de nous et ne faisaient point partie de notre chair, elles n'étaient pas membre de notre corps; c'étaient seulement des humeurs mauvaises qui nous chargeaient l'estomac, et qui nous ont rendu la santé lorsqu'elles sont sorties. Ainsi ne vous affligez pas, ne soyez pas tristes; si quelques-uns de nos Frères nous quittent, ils n'étaient pas des nôtres (3). Les bons, dit saint Cyprien à ce su-

(1) Tua separatio illorum est purgatio. *Lib. de ovibus*, *cap.* 10.

(2) Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis : nam si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum ; sed ut manifesti sint, quoniam non sunt omnes ex nobis. 1. *Joan.* 2. 19.

(3) Sic sunt in corpore Christi quomodo humores mali ; quando evo-

jet, ne sortent point de l'Église et des Communautés : le vent n'enlève pas le froment, mais il se joue de la paille; l'orage ne renverse pas les arbres qui sont bien enracinés, mais ceux qui ne le sont pas (1).

§ VII.

Conduite à tenir envers ceux qui sont bien coupables, mais qui ne sont pas incorrigibles.

Si les personnes religieuses ne sont pas incorrigibles, et leurs maladies incurables, qu'il y ait encore quelque espérance de les guérir, le zèle et la justice ne veulent pas qu'on se serve d'un remède aussi rigoureux que de les chasser de la Communauté; il faut se servir de remèdes plus doux, mais cependant amers à la nature, à cause de la douleur. Le zèle et la justice, en les retenant dans la Communauté, ne peuvent avoir pour but que de leur faire quitter leur vie déréglée : ce qu'ils ne pourraient atteindre sans les pénitences régulières; autrement le but serait manqué, parce que la nature étant par elle-même portée au mal, ces pécheurs continueraient à tomber et deviendraient incorrigibles.

La source d'où découlent tous les maux des Communautés religieuses, et l'on pourrait dire de tous les

muntur, tunc relevatur corpus : si et mali, quando exeunt, tunc Ecclesia relevatur, et dicit quando eos evomit atque projicit corpus, ex me exierunt humores isti, sed non erant ex me. Quid est, non erant ex me ? non de carne mea præcisi sunt, sed pectus mihi premebant cùm inessent. Ex nobis exierunt, sed nolite tristes esse, non erant ex nobis. *In illum locum ep. Joan.*

(2) Triticum non rapit ventus, nec arborem solida radice fundatam procella subvertit, inanes paleæ tempestate jactantur, invalidæ arbores turbinis incursione evertuntur. *Lib. 1. epist. 8. et de unit. Eccles.*

royaumes et de toutes les républiques, est renfermée en ces deux mots : on y péche impunément (1); on laisse les crimes sans châtiment. L'homme est ainsi fait; si la raison n'a point de pouvoir sur lui pour lui faire remplir son devoir, il faut se servir d'un autre moyen, et l'y porter par les sens et la douleur. C'est pourquoi dans tous les Ordres bien réglés, il y a toujours eu des châtimens établis pour la punition des fautes.

Chaque Ordre a les siens particuliers pour les fautes légères et pour les fautes graves.

Saint Benoît ordonne, dans sa règle (2), pour punition des grandes fautes, ce que nous avons rapporté ci-dessus : Il faut, 1° que les coupables soient avertis charitablement en secret; 2° sévèrement repris et chapitrés publiquement; 3° excommuniés; s'ils sont insensibles à cette peine, il faut les punir par des disciplines et des jeûnes; 4° tous les Frères assemblés se mettent en prières pour eux; 5° qu'ils soient privés de leurs emplois et dégradés de leur dignité; enfin, s'ils ne se corrigent pas, il faut qu'ils soient séparés des autres par la prison ou l'expulsion perpétuelle du monastère.

1° Cassien rapporte plusieurs espèces de châtimens dont on usait dans les monastères d'Égypte, pour châtier les fautes. Si quelqu'un a cassé par mégarde le vase de terre dont il se sert pour boire, il en demandera pardon à la Communauté lorsqu'elle sera assemblée pour la prière; il se prosternera en terre et demeurera en cet état tant que la prière durera, et jusqu'à ce que l'Abbé lui permette de se lever. Il fera la même pénitence s'il arrive un peu trop tard à l'endroit où il doit

(1) Impunè peccatur.

(2) Capitib. 23, 28 et 65.

aller, si en psalmodiant il hésite tant soit peu, s'il dit quelques paroles oiseuses, s'il répond un peu trop sèchement, ou trop brusquement, ou trop hardiment; s'il fait avec quelque négligence ou quelque murmure ce qu'on lui a commandé; si, pour continuer sa lecture, il diffère d'aller où l'appelle l'obéissance; si après l'office il ne se retire pas promptement dans sa cellule, et s'arrête avec quelqu'un pour si peu de temps que ce soit; s'il prend la main d'un autre; s'il rompt le silence, même pour une seule parole; s'il a parlé sans la présence d'un ancien à quelqu'un de ses parens ou amis séculiers; s'il a reçu ou écrit quelque lettre sans la permission de son Abbé. Pour les fautes plus graves, comme pour les injures manifestes, les mépris déclarés, les querelles fâcheuses, les rancunes, les haines, les résistances orgueilleuses, etc., elles ne se punissent pas par un châtiment aussi doux; elles ne se font pas sentir seulement à l'ame, elles se font aussi sentir au corps : on fouette rudement le délinquant ou on le chasse du monastère (1).

Saint Pacôme étant assis avec quelques autres Pères, vit un Frère mettre à la porte de sa cellule, qui était vis-à-vis du lieu où les bons Pères s'entretenaient, deux nattes qu'il avait faites ce jour-là, afin qu'ils les vissent et louassent sa diligence de ce qu'il avait fait deux nattes en un jour, tandis qu'il n'était obligé à en faire qu'une. Saint Pacôme, pénétrant sa pensée, et voyant le fruit de son ame, jeta un soupir et dit à ces Pères : Voyez ce Frère, il s'est donné beaucoup de peine tout le jour, et il a donné toute sa journée au démon sans s'en rien réserver, parce qu'il a plus recherché dans

(1) Non illa increpatione, quam diximus, spiritali, sed vel plagis emendantur, vel expulsione purgantur. *Lib.* 4 *de Instit. renunt., c.* 16.

son ouvrage l'estime des hommes que celle de Dieu. En faisant travailler son corps plus qu'il ne devait, il a encore privé son ame du fruit de son travail. Il le fit appeler, le reprit sévèrement, et lui commanda de se tenir derrière les Frères avec ses deux nattes, quand ils seraient à la prière, et de dire : Je vous supplie, mes Frères, de prier Dieu qu'il ait pitié de ma pauvre ame, qui a fait plus de cas de ces deux nattes que du royaume éternel. Il lui ordonna, de plus, que pendant qu'ils seraient au réfectoire, il se tînt debout avec ses deux nattes, jusqu'à ce qu'on se levât de table; il voulut encore qu'il fût renfermé dans sa cellule, que pendant cinq mois il fît tous les jours deux nattes, qu'il n'eût pour sa nourriture que du pain et du sel, qu'on le laissât seul et que personne ne lui parlât (1).

Sainte Cunégonde, femme du saint empereur Henri Ier, et qui avait conservé sa virginité, se fit Religieuse au bout de l'année de son veuvage, dans un monastère qu'elle avait fait bâtir sous la règle de Saint-Benoît. Du consentement, et même à la prière de toutes les Religieuses, elle établit pour première Abbesse une de ses nièces, nommée Jutta, qu'elle avait élevée, et qui était très-digne de cet emploi par sa vertu et sa régularité. Pendant quelque temps la jeune Abbesse s'acquitta dignement de sa charge; mais comme il se trouve souvent des personnes qui ont assez de vertu pour mener une vie privée, mais qui n'en ont pas assez pour gouverner et porter le poids de l'autorité, elle commença à se relâcher peu à peu et à se servir de son pouvoir pour se procurer ses aises. Sa tante, extrêmement affligée de voir sa nièce ainsi changée, essaya, mais en vain, par ses remontrances et ses prières, de la ramener

(1) In ejus vita apud Sur. 14. maii, cap. 86.

à son devoir. Un jour de dimanche, Jutta manquant au service, sainte Cunégonde alla la chercher, et la trouva dejeûnant avec quelques jeunes religieuses qui étaient ses confidentes; elle la reprit vertement et lui appliqua sur la joue droite un si grand soufflet, qu'elle en conserva les traces toute sa vie (1).

Serge, père de saint Romuald, et issu des ducs de Ravenne, avait abandonné les vanités et les délices du monde, qu'il avait éperduement aimées, et était entré en Religion. Au milieu de ses exercices de vertu, il éprouva la tentation de rentrer dans le monde. Saint Romuald en étant averti, vint aussitôt pieds nus, un bâton à la main, du fond de la France, où il était, au monastère de Saint-Sévère, près de Ravenne. Trouvant son père chancelant et près de tomber, il le retint dans le monastère en lui mettant des ceps aux pieds, et traitant fort rudement son corps jusqu'à ce que la tentation fût passée. Serge vécut ensuite et mourut saintement dans l'état religieux (2).

Voilà quelles sont les pénitences imposées à des personnes très chères, à un père, une nièce, et dont il faut nécessairement se servir pour le bien commun, et même pour le bien particulier de ceux qu'on corrige. *Je chanterai la clémence de la justice*, dit David, *ce sera vous, Seigneur, que je célébrerai* (3). J'en userai envers les pécheurs comme vous en usez : j'emploirai d'abord la miséricorde et la douceur; mais quand ces moyens n'auront pas assez de force pour corriger, et comme il ne faut pas laisser périr le pécheur, j'appliquerai le remède puissant de la justice, quoiqu'il ne soit pas aussi agréable,

(1) Ibid. 3 mart. n. 12.
(2) In vita S. Romuald. cap. 14 et 15.
(3) Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine. *Psal.* 100. 1.

ainsi que cela se pratique pour les maladies du corps.

Il faut pourtant que ces punitions soient modérées ; il faut pour cela : 1° ne pas les imposer par un mouvement naturel, ni dans l'ardeur de la colère, mais par un mouvement de vertu, avec un esprit chrétien, avec zèle pour le bien commun, une vraie charité envers le coupable, et un désir sincère de son bien, sans en vouloir jamais à la personne, mais seulement à la faute pour la corriger, et au vice pour le détruire. Il faut s'unir intérieurement à Dieu, entrer dans les desseins qu'il a quand il châtie un pécheur. Hildebrand, qui fut ensuite pape sous le nom de Grégoire VII, étant légat en France, vint visiter le bienheureux Hugues, abbé de Cluny. Assistant au chapitre où le saint reprenait, corrigeait et punissait les fautes des Frères, il vit notre Seigneur présent qui lui suggérait ce qu'il devait dire et faire, et quelle pénitence il fallait imposer à chacun (1). Celui qui corrige les autres doit prier notre Seigneur de lui faire la même grâce. Il faut toujours, dans les châtimens, même les plus rigoureux, imposés pour les plus grands crimes, avoir quelque bonté pour le criminel, et compassion de la faiblesse de sa nature ; il faut toujours mêler l'huile de la miséricorde avec le vin de la justice, pour guérir les plaies du pauvre Samaritain ; il faut avoir du zèle contre la faute, et de la compassion pour le coupable.

Un Religieux, ayant commis quelque faute dans un monastère, avait été repris assez aigrement ; il alla trouver saint Antoine. Les autres le suivirent, et lui reprochèrent sa faute en présence du Saint. Saint Paphnuce, surnommé Céphale, s'étant trouvé là, leur dit à tous cette parole : J'ai vu sur le bord du fleuve un homme qui était dans la boue jusqu'aux genoux ; ceux qui ve-

(1) In vita B. Hug. apud Sur. 29. apr. n. 4.

naient lui donner la main pour le retirer s'y enfoncèrent jusqu'au cou. Saint Antoine, regardant alors le bienheureux Paphnuce, dit : Voilà un homme qui juge les choses selon la vérité, et qui est capable de sauver les ames (1). Un autre Religieux (2) du monastère de l'abbé Elie, en ayant été chassé pour une faute à laquelle la force de la tentation l'avait entraîné, eut aussi recours à saint Antoine, qui, l'ayant gardé quelque temps auprès de lui, le renvoya à son monastère; mais les Religieux ne voulurent pas le recevoir, et le chassèrent pour la seconde fois. Il revint à saint Antoine et lui dit : Mon Père, ils n'ont pas voulu de moi. Le Saint envoya dire à ces Religieux ces simples paroles : Un vaisseau, après avoir fait naufrage et perdu toutes les marchandises dont il était chargé, est enfin arrivé au port avec grande peine, voulez-vous encore l'y faire périr? Ils comprirent le sens des paroles du Saint, et reçurent le Religieux.

2° Pour que les châtimens soient dans une juste proportion, il ne faut pas les considérer en eux-mêmes, mais par rapport à la faute commise; quoiqu'ils paraissent quelquefois fort rigoureux, ils ne laissent pas cependant d'être modérés et de ne point passer les bornes. La dose des médicamens que l'on donne pour une médecine se mesure sur la force de la maladie; elle est toujours juste quand elle est proportionnée au mal : on l'augmente quand il est grand, on la diminue s'il est petit. Quoique les supplices de l'enfer soient épouvantables, et par leur grandeur, et par leur durée, les théologiens enseignent que, quelque grands qu'ils soient, ils sont encore moindres qu'ils ne devraient l'être, et que Dieu fait toujours grâce aux damnés quand on fait attention à

(1) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 138.
(2) Ibid. lib. 5. libell. 9. n. 1.

ce qu'ils méritent. Il ne faut pas juger d'une pénitence par le mal qu'elle fait, mais par la faute qu'elle punit. Nous avons vu que saint Pacôme, homme très doux, et d'autres, peu portés à agir avec cruauté envers des personnes qui leur étaient très chères, en ont donné de fort rudes.

Saint François, qui aimait cordialement ses Religieux, et qui avait une extrême compassion de leurs fautes, écrivit une lettre au bienheureux Pierre Catanée, qu'il avait établi Général de son Ordre, et deux à Frère Elie, son vicaire-général après la mort du bienheureux Catanée; il leur recommande, en termes les plus forts, de recevoir avec une extrême bonté ceux qui commettraient quelques fautes. Il dit au dernier : Je connaîtrai si vous êtes serviteur de Dieu principalement à cette marque, si vous ramenez par la miséricorde le Frère qui est tombé, et si vous ne laissez pas de l'aimer quoiqu'il ait commis de grandes fautes (1). Saint Bonaventure dit cependant de lui que, malgré toute sa douceur et toute sa compassion, il ne savait pas flatter les fautes, mais qu'il les traitait rudement, ni fomenter les vices des pécheurs, mais les reprendre âprement (2).

3° Pour que la correction ait toute la modération convenable, il faut saisir l'occasion et choisir le temps. Plusieurs manquent à cela ou par négligence, ou par défaut de courage, ou par une fausse charité, ou par une vaine espérance d'amendement; ils diffèrent de reprendre et de punir les fautes quand elles sont encore légères et

(1) In hoc solum cognoscam si es servus Dei, si errantem Fratrem misericordia reducas ad Deum, et si graviter errantem amare non desines. *Epist.* 6.

(2) Nesciebat culpas palpare, sed pungere, nec vitia fovere peccantium, sed aspera increpatione ferire. *In ejus vit. cap.* 12.

qu'il y aurait du remède, et attendent que l'habitude ait jeté de profondes racines et que les plaies soient devenues incurables. Au commencement, un remède doux eût suffi; mais il faut après recourir au fer, au feu, et encore tout cela est souvent inutile : on est contraint de porter la chose à l'extrémité et de chasser la personne de la communauté. Depuis deux ans ce Religieux commence à se relâcher et à se démentir; si au commencement, lorsqu'il avait encore la délicatesse de conscience et la crainte de se perdre, on l'eût averti charitablement, si on l'eût repris à propos, si on lui eût imposé une pénitence proportionnée à sa faute et à sa disposition, il n'en serait pas venu là, on l'eût sauvé; il s'est perdu, parce qu'on a attendu trop tard; il n'était plus temps, il était endurci et incapable, par une longue suite de péchés, de recevoir l'influence de la grâce; elle ne fait plus rien sur lui. Etant ainsi abandonné, il est presque impossible qu'il se sauve.

Il y a longtemps qu'on l'a dit, qu'un des grands secrets de la médecine est de prendre la maladie dès le commencement, de peur qu'en la laissant se fortifier, elle ne devienne plus forte que les remèdes et très difficile à guérir (1).

Maintenant, que doivent faire ceux qui reçoivent des pénitences pour leurs fautes? Ils doivent les recevoir avec patience, humilité, soumission et respect, et les regarder comme une preuve de la miséricorde de Dieu. C'est ainsi que les malades reçoivent les médecines sans se plaindre ni murmurer, parce qu'ils désirent leur guérison, et que tout cela tend à leur faire recouvrer la santé.

(1) Principiis obsta, serò medicina paratur,
Cùm mala per longas invaluere moras.

Vous me direz peut-être : On m'a imposé une pénitence pour une faute que je n'ai pas faite. Je vous réponds d'abord que je vous en félicite : il vaut mieux que vous soyez innocent que coupable. Vous dites que l'on vous punit d'une faute que vous n'avez pas commise; cela peut être vrai, mais Dieu vous châtie par ce moyen d'une autre faute que vous avez réellement commise.

Saint Ephrem, et deux autres avec lui, furent accusés et mis en prison pour des crimes dont ils étaient innocens ; mais la justice de Dieu les poursuivait et les punissait pour d'autres dont ils étaient effectivement coupables (1).

Combien avez-vous fait de péchés inconnus aux hommes, dont vous n'avez jamais été repris ni puni? c'est pour quelques-unes de ces fautes que Dieu vous punit avec une grande miséricorde dans ce monde, afin de n'être pas contraint de vous châtier rigoureusement dans le purgatoire, où vous souffririez des maux effroyables, sans obtenir aucune remise de sa justice, ni mériter aucune récompense; car ce n'est pas le lieu où l'on gagne, mais le lieu où l'on paie. En faisant un bon usage de la pénitence qu'on vous impose, vous satisferez à une grande partie de la peine que vous méritez pour vos péchés, et vous acquerrez d'immenses trésors de grâces, de richesses et de gloire.

Imitez pour cela les ames qui sont dans ce lieu de supplice : elles souffrent des douleurs inexplicables, sans d'autre avantage que celui d'acquitter leurs dettes à la rigueur; cependant elles ne laissent pas échapper un mot d'impatience ou de murmure contre Dieu; au contraire, elles le louent et le bénissent, et souffrent avec tant de patience, tant de soumission, avec un si grand et si pro-

(1) Tom. 2. Oper. S. Ephrem. pag. 162, et tom. 3, p. 599.

fond respect pour la justice divine, que si la porte du purgatoire leur était ouverte, si la liberté leur était donnée pour en sortir et aller au ciel, elles ne voudraient pas en user jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement purifiées.

Enfin, au milieu de la peine que vous éprouvez en subissant une pénitence que vous n'avez pas méritée, unissez-vous à notre Seigneur : vous savez tout ce qu'il a souffert, quoiqu'il fût l'innocence même; voyez-le au moment de ses souffrances, pressez-vous contre son cœur, unissez-vous à lui par la foi, l'amour et un vrai désir de l'aimer; il vous a donné l'exemple et mérité la grâce de supporter la pénitence pour des fautes que vous n'avez pas commises.

Un Religieux de Saint-François, qui avait été fort riche dans le siècle, ayant été vivement repris par son supérieur, et ayant reçu une rude pénitence, alla à l'Eglise, tout triste et tout abattu, se plaindre à notre Seigneur crucifié de ce qu'on lui faisait; il entendit une voix qui lui dit : Tu devrais aussi considérer les injures, les affronts, les douleurs et la mort que moi, qui suis innocent, ai supportés pour toi, qui es pécheur. Le Religieux, couvert de confusion, reconnut le tort qu'il avait de se plaindre, et devint ensuite plus humble et plus patient.

CHAPITRE VII.

DE L'HUMILITÉ.

Puisque l'humilité est le fondement de toutes les vertus, qu'elle est la porte du ciel, comme le disent les saints Pères, on ne peut douter qu'elle ne soit extrêmement nécessaire aux Religieux, qui font une profession particulière de pratiquer toutes les vertus et de gagner le ciel.

1° Elle est nécessaire par rapport à Dieu. Saint Bernard, parlant des trois qualités nécessaires pour bien vivre en communauté avec *ordre*, avec un esprit *sociable* et avec *humilité*, rapporte l'esprit d'ordre à soi-même, l'esprit sociable au prochain, et l'humilité à Dieu. La grande raison qu'il en donne, est que le Religieux humble, qui s'acquitte avec soin de ses devoirs, n'en tire pas vanité, mais en rapporte toute la gloire à Dieu, suivant ces paroles de saint Augustin : Toute la grande science de l'homme est de savoir qu'il n'est rien par lui-même, et que tout ce qu'il est, il l'est par Dieu et pour Dieu (1). On peut donner pour seconde raison que, comme les Religieux doivent garder exactement leur règle, accomplir leurs vœux ; que leur vie est un combat continuel contre la nature, il faut que Dieu leur communique beaucoup de grâces : pour cela, la vertu la plus

(1) Hæc est tota scientia magna hominis, scire quia ipse per se nihil est, et quoniam quicquid est, à Deo est, et propter Deum. *In Psal.* 70.

nécessaire est l'humilité, parce que c'est de toutes les vertus celle qui dispose le mieux l'ame à les recevoir. *Dieu*, dit saint Jacques, *résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles* (1).

2° L'humilité sert beaucoup à un Religieux pour bien vivre avec ses Frères. Un homme vint trouver l'abbé Agathon, et lui dit : Mon Père, Dieu m'a donné le désir de demeurer dans le monastère avec les Frères, veuillez, je vous prie, m'enseigner la manière de bien vivre avec eux. L'Abbé lui répondit : Pendant tout le temps que vous demeurerez avec eux, vivez comme vous aurez vécu le premier jour, et pratiquez toujours l'humilité (2).

Saint Basile, formant un homme à la vie de Communauté, lui dit : Pour être propre à ce genre de vie, persuadez-vous que vous êtes le plus misérable et le plus vil de tous les hommes, que vous êtes chargé d'imperfections et souillé de péchés, et que c'est par la seule bonté de ceux avec qui vous vivez qu'on vous a ouvert les portes du monastère, qu'on vous a reçu par pitié; faites donc en sorte de vous rendre le dernier et le serviteur de tous (3).

Saint Paul dit, en écrivant aux Ephésiens : *Je vous conjure, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vivre d'une manière digne de l'état auquel vous avez été appelés; pratiquez en toutes choses l'humilité, la douceur et la patience, vous supportant les uns les autres avec charité* (4). L'Apôtre, comme le remarquent saint Thomas et Cajétan, donne l'humilité comme le premier

(1) Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. *Ep.* 4. 6.

(2) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 198.

(3) In Ascet. de Abdic. rerum.

(4) Obsecro vos ut dignè ambuletis vocatione quà vocati estis, cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientia supportantes invicem charitate. *Ephes.* 4. 1.

moyen pour bien vivre en communauté; mais il veut parler de l'humilité intérieure et extérieure. Le premier vice qu'il faut bannir, est l'orgueil; parce que, comme dit le Sage, *l'orgueil produit les débats* (1). Il y a toujours quelque chose à démêler entre les orgueilleux, ils ne s'accordent jamais : quand l'un veut s'élever, l'autre ne veut pas s'abaisser; lorsque l'un veut commander, l'autre refuse d'obéir; celui-là fait des efforts pour l'emporter, et celui-ci en fait pour ne pas céder; de là les contentions et les querelles. L'orgueil est donc l'ennemi de la paix et de la concorde, et l'humilité en est la mère et la nourrice. Celui donc qui cherche à bien vivre en communauté, doit se résoudre à pratiquer l'humilité.

L'humilité est encore nécessaire au Religieux en beaucoup de circonstances. D'abord l'état religieux est éminemment un état d'humilité, d'abaissement, et de mépris des honneurs de ce monde; donc, pour être véritablement Religieux, il faut nécessairement être humble; mais il en est qui, sous un habit d'humilité, sont vains et superbes.

Saint Bernard déclame contre eux avec une grande véhémence. Je vois, dit-il, avec une grande douleur, que quelques-uns, après avoir renoncé aux pompes du siècle, apprennent à devenir plus orgueilleux à l'école de l'humilité; que sous la discipline d'un maître doux et humble comme Jésus-Christ, ils deviennent plus superbes et plus altiers; qu'ils sont plus impatiens dans le cloître que dans le monde. Mais, ce qui est encore plus extraordinaire et plus extravagant, c'est que plusieurs ne peuvent souffrir d'être méprisés dans la maison de Dieu, quand rien ne pouvait les relever dans leur propre maison par leur naissance ou leurs occu-

(1) Inter superbos semper jurgia sunt. *Prov.* 13. 10.

pations : ils courent en quelque sorte avec plus d'ardeur après l'honneur qu'ils ne pouvaient mériter sous aucun rapport, ou du moins veulent paraître honorables dans les maisons où tous méprisent ces honneurs (1).

Il faut encore de l'humilité pour estimer, respecter les sentimens des autres et les préférer aux siens. Il est aisé, quand on a un peu d'esprit et de science, d'avoir bonne opinion de soi, de soutenir son avis, de vouloir qu'il soit approuvé, de voir avec grande peine qu'on l'examine et qu'on le rejette ; cependant il faut bien s'y résoudre, si on ne veut tomber souvent dans de lourdes fautes, et prendre, par les piéges du démon qui se transfigure en ange de lumière, le mensonge pour la vérité. Il est impossible, dit l'abbé Joseph, dans Cassien, qu'un homme attaché à son sens puisse s'en défendre s'il n'est véritablement humble (2). Il apporte l'exemple de saint Paul, vase d'élection, rempli de l'abondance des grâces de Dieu, en qui et par qui Jésus-Christ parlait, et qui alla à Jérusalem pour conférer avec les apôtres qu'il y trouva, sur la doctrine de Jésus-Christ, qu'il avait reçue par révélation divine, et tout soumettre à leur examen.

L'humilité pour les charges et les emplois. L'ambi-

(1) Video, quod magis doleo, post spretam sæculi pompam, nonnullos in schola humilitatis superbiam magis addiscere, ac sub alis mitis humilisque magistri graviùs insolescere, et impatientes ampliùs fieri in claustro quàm fuissent in sæculo : quodque magis perversum est, plerique in domo Dei non patiuntur haberi contemptui, qui in sua nonnisi contemptibiles esse potuerunt ; ut quia videlicet à pluribus honores appetuntur, ipsi locum habere non meruerunt, saltem ibi honorabiles videantur, ubi ab omnibus honores contemnuntur. *Super Missus hom.* 4.

(1) Quam perniciem impossibile est evadere quempiam judicio proprio confidentem, nisi humilitatis veræ amator et executor sit. *Collat.* 16. c. 11.

tion se glisse dans les maisons religieuses comme elle s'est glissée dans le ciel et dans le paradis terrestre; c'est le vice qui a le plus dangereusement attaqué les créatures raisonnables et qui les a perdues; il fait aussi de grands ravages parmi les Religieux, qui apportent comme les autres, en naissant, la malheureuse inclination pour les choses grandes et éclatantes; ce qu'ils font paraître de différentes manières, en cherchant à se produire, à s'avancer, pour parvenir aux emplois et s'élever au-dessus des autres.

Écoutons parler sainte Thérèse : Je vous conjure, au nom de notre Seigneur, d'estimer à leur juste valeur ces misères auxquelles nous donnons le titre d'outrages et d'affronts, ce faux honneur du monde, ou toutes ces petites sensibilités qui ne sont que bagatelles et jeux d'enfant. O mon Dieu! mon Dieu! si nous savions au juste ce que vaut ce misérable honneur, nous aurions bien d'autres sentimens; jamais Dieu ne se trouvera, jamais il ne versera abondamment ses grâces dans les monastères où règnera le point d'honneur. Souvenez-vous, mes filles, que le démon ne se lasse pas de nous attaquer sous ce rapport; il invente des honneurs dans les monastères, il y établit des lois de gloire, comme parmi les gens du monde; on monte et l'on descend, et l'on met son bonheur dans certaines petites choses qui ne signifient rien. Les gens de lettres, ce me semble, quoique je ne le sache pas trop bien, doivent, pour enseigner, suivre le degré de leur science : celui qui a enseigné la théologie, ne doit pas s'abaisser à lire la philosophie : c'est son point d'honneur. Il faut qu'il monte, et non qu'il descende; si les supérieurs le lui commandaient, il regarderait comme une injure, et le diable saurait bien lui suggérer des raisons pour dire que, même selon la loi de Dieu, on lui fait tort; de plus, il

ne manquerait pas de personnes qui prendraient son parti et le soutiendraient dans ses plaintes.

Il en est de même parmi les Religieuses : celle qui a été Prieure, ne semble plus propre à un office plus bas; on considère celle qui est la plus ancienne dans la maison : on pense bien faire et mériter, parce qu'il semble que l'Ordre le commande; mais en cela il y a de quoi rire, ou plutôt de quoi pleurer, car l'Ordre ne commande pas qu'on vive sans humilité; il l'ordonne ainsi, afin que les choses soient bien ordonnées. Je n'ai pas besoin de prendre tant de soin des choses qui regardent mon honneur, que je doive les préférer aux autres dont je ne me tourmente pas tant. Ne mettons pas toute notre perfection à observer ce qui nous touche, n'en prenons pas le soin : Dieu suscitera des personnes qui le prendront pour nous. La source de tout cela vient de la corruption de notre nature par laquelle nous sommes enclins à monter, quoique par ce chemin nous ne puissions jamais monter au ciel.

O mon Seigneur, vous êtes à la fois notre Sauveur et notre Maître! Quel a été votre honneur en ce monde? en quoi l'avez-vous mis? l'avez-vous perdu par votre humilité, en vous humiliant jusqu'à la mort? Non, certes, et tant s'en faut : cet abaissement auquel vous avez consenti de vous soumettre, est devenu au contraire pour tous les hommes une source de grâces et d'honneurs. O mes sœurs! croyez, je vous en prie pour l'amour de Dieu, que nous nous égarerons du droit sentier, si nous tenons celui qui prend dès le commencement un mauvais détour; et Dieu veuille que personne ne se perde et ne se damne pour suivre ces malheureux points d'honneur, sans connaître en quoi consiste le véritable honneur (1)!

(1) Chap. 36 du *Chemin de perfection.*

La même Sainte dit ailleurs : Celui qui se sent pris par le point d'honneur, doit être certain qu'il lui faut rompre ce lien, s'il veut avancer dans le chemin de la vertu et de la perfection. Il me semble que je le vois tendu dans ce chemin comme un filet, qui y cause tant de ravages et tant de maux, que cela m'effraie. Je vois des personnes faire des actes de vertu si relevés, qu'elles remplissent d'admiration ceux qui les connaissent, et jettent l'étonnement dans leurs esprits. Mais comment se fait-il que ces ames, au lieu d'être arrivées au sommet de la perfection, se traînent encore sur la terre? qu'est-ce qui les retient ainsi en bas après s'être si fortement élevées par leurs actions? C'est qu'elles ont un petit sentiment d'amour-propre et de ce petit point d'honneur dont nous parlions. Et ce qui est encore plus déplorable, c'est qu'elles ne veulent pas savoir qu'elles ont ce défaut; quelquefois même le démon leur fait entendre qu'elles doivent se conduire par ces vaines maximes. Mais je les conjure, par l'amour de notre Seigneur, de croire que s'ils n'ôtent cette chenille, cette petite fourmi de point d'honneur, quoiqu'elles ne perdent pas l'arbre tout-à-fait, parce qu'il restera quelques vertus rongées et vermoulues, qui ne laisseront pas d'y demeurer, l'arbre ne croîtra jamais, et le fruit du bon exemple qu'il portera, ne sera ni sain ni de durée. Je le dis et le redis encore, quelque léger que soit ce point d'honneur, il cause toujours un grand dommage. Il est semblable à un léger défaut dans un concert où, pour peu que l'on détonne, la parfaite harmonie n'existe plus. Nous désirons nous unir à Dieu, suivre les conseils de Jésus-Christ accablé d'injures et de faux témoignages; et avec tout cela nous voulons mettre à couvert notre petit honneur, et sauver notre crédit;

mais il est impossible d'arriver à ce but par cette voie, parce qu'elle conduit à un terme différent (1).

Sainte Thérèse avait grande raison de déclamer contre le point d'honneur et contre l'ambition, qui ne se trouvent que trop souvent dans les Communautés religieuses : comme la nature gâtée suit et accompagne toujours le Religieux, il est bien aisé, s'il ne veille de fort près sur ses sentimens, qu'il ne désire être quelque chose et qu'il ne cherche à y arriver de différentes manières, quelquefois même injustes et vicieuses : de là les chutes lamentables et la damnation éternelle. Un Religieux de Saint Dominique nous raconte une histoire de son Ordre sur ce sujet : Dans un de leurs couvens de Naples, plusieurs Religieux parurent un soir au réfectoire, après Complies, revêtus de leur chappe et assis autour des tables, comme attendant la collation. Celui qui avait la charge du réfectoire, voyant en entrant tous ces Religieux inconnus assis en silence, fut extrêmement surpris et étonné ; il courut le dire au Prieur, qui, croyant qu'il rêvait, le renvoya à son emploi sans faire attention à ses visions. L'autre assura qu'il ne rêvait pas, qu'il n'était pas visionnaire, et le pria de venir lui-même. Le Prieur se rendit à ses instances, et vit que ce n'était point une rêverie. Fort troublé, il alla trouver les plus anciens du monastère, pour conférer avec eux sur ce qu'il avait à faire en cette conjoncture. Ils lui conseillèrent de se revêtir des habits sacerdotaux, de prendre le Saint-Sacrement et d'aller au réfectoire accompagné de tous les Religieux du monastère, pour demander à ces fantômes qui ils étaient, qui les avait fait venir, et ce qu'ils voulaient. Le Prieur suivit ce conseil dans tous les points. A son entrée au réfectoire, ces spectres

(1) Chap. 31 de sa vie.

se lèvent à la vue du Saint-Sacrement, font une inclination et se rasseyent. Le Prieur leur commande, au nom de notre Seigneur qu'il tenait dans les mains, de dire qui ils étaient et ce qu'ils désiraient. Alors celui qui paraissait être le chef et qui était assis à la place la plus honorable, répond au nom de tous : Nous sommes Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique; la plupart d'entre nous ont été prieurs ou sous-prieurs, docteurs, bacheliers, professeurs en théologie, et ont rempli les premières charges ; mais l'ambition, l'envie, et d'autres péchés nous ont perdus. Dieu nous a donné l'ordre de nous montrer à vous pour vous avertir, et tous les Religieux de l'Ordre, de correspondre fidèlement à la grâce de votre vocation. Pour y avoir manqué, nous sommes damnés à jamais; vous tomberez dans le même malheur et serez les compagnons de nos supplices, si vous êtes les imitateurs de notre conduite; jetez les yeux sur nous et remarquez bien ce que nous allons vous montrer. Il fait signe aux autres d'ouvrir leurs chappes, alors on les vit tous en feu. Le premier qui avait parlé ayant frappé sur la table, la vision disparut (1).

Il est donc certain que l'ambition s'introduit dans les maisons religieuses ; qu'on y recherche les charges, les emplois qui ont de l'éclat; qu'on les désire, qu'on les brigue, qu'on y arrive par des artifices, par des voies obliques, et qu'on s'y maintient; qu'on ne sert pas Dieu, mais sa passion ; qu'on ne cherche pas la gloire de Jésus-Christ, mais la sienne. Il n'est point étonnant alors qu'au lieu d'aller au ciel on aille en enfer. L'humilité seule peut remédier à un si grand mal.

Cette humilité est nécessaire dans les différens degrés d'emplois qui sont établis dans tous les Ordres. Il faut

(1) Anton. Senens. in lib. de select. Mirac. ord. S. Domin.

remarquer, 1° que ces degrés ont été fort sagement institués dans tous les Ordres Religieux, qu'il est difficile de n'en point admettre, sans y jeter la confusion et y causer beaucoup d'autres graves inconvéniens. Les Religieux ne sont pas tous également capables ; tous les esprits n'ont pas la même étendue, ils n'ont pas tous aussi le même mérite, et ne sont pas propres aux mêmes fonctions. On peut donc avec raison, et l'on doit, en suivant les règles de la prudence, mettre de la distinction entre eux, et apporter du discernement pour les employer à ce à quoi ils sont propres. Si on les appliquait tous à l'étude d'une même science, par exemple, à la théologie, ceux qui n'ont pas assez d'ouverture d'esprit pour ces sciences spéculatives y perdraient leur temps, et la communauté se priverait du service qu'elle peut tirer d'eux dans d'autres occupations où elle peut les utiliser. Il faut donc en conclure que, dans les communautés, et particulièrement dans celles où sont plusieurs genres d'études, il est difficile, pour bien les gouverner, de ne pas établir différens degrés et une sorte de hiérarchie.

2° Ceux qui sont incapables d'arriver au plus haut degré, qui n'ont pas les dispositions propres aux premiers emplois, doivent considérer que ce n'est pas la communauté, les supérieurs ou leurs confrères, qui les ont fait tels, mais Dieu, qui veut être honoré et servi d'eux dans les degrés les plus bas, comme il faut nécessairement qu'il y en ait. Ils ne doivent donc pas s'affliger s'ils ne montent pas plus haut ; ils doivent donc garder avec soumission, humilité et respect, et même avec joie le poste où Dieu les met, et s'y tenir. Une fourmi ne serait-elle pas ridicule, si elle se fâchait de ce qu'elle n'est pas aussi grande qu'un cheval ; une colombe, de ce qu'elle ne s'élève pas aussi haut qu'un aigle ; un cor-

beau, de ce qu'il ne chante pas aussi bien qu'un rossignol. Dieu donne aux animaux la capacité, avec nombre, poids et mesure; il dispose tout pour sa gloire et la perfection pour laquelle il les a créés.

3° S'il arrive que quelques Religieux, dignes de ces premiers emplois, en soient exclus, parce qu'après quelque temps leur esprit s'est ouvert, qu'ils excellent en prudence et en vertu, font des choses grandes et remarquables, qui les rendent plus dignes de ces fonctions que ceux qui y sont élevés, il faut qu'ils considèrent que lorsque ceux-ci ont été placés, ils n'avaient pas, ou ne paraissaient pas avoir les qualités nécessaires pour y être admis. Les supérieurs ne peuvent savoir l'avenir et pénétrer dans le fond d'un homme pour savoir ce qu'il deviendra; d'ailleurs c'est une conduite secrète de Dieu qui en a ainsi disposé, afin que, par l'exemple de leur humilité, leur patience, leur modération, leur vertu, ils adoucissent l'esprit de ceux qui supportent le même état avec plus de peine, quoique avec moins de raison. Cet exemple est très propre à exhorter les autres et à se soumettre aux ordres de Dieu, et à faire un bon usage de leur position. De cette sorte, ces personnes choisies, qui méritent plus d'élévation qu'elles n'en ont, servent Dieu davantage, et contribuent bien plus à son honneur et au salut des ames que si elles avaient ce qu'elles méritent. Les grands personnages, dit Sénèque, sont nés pour donner l'exemple (1). Ces Religieux doivent donc se réjouir de ce que Dieu se sert d'eux pour un si noble dessein, et une fonction si importante.

4° Ceux qui sont promus à ces premiers emplois ne doivent pas s'estimer davantage : ils n'en deviennent pas plus considérables devant Dieu; ils sont seulement obli-

(1) Nati sunt in exemplum.

gés à de plus grandes choses et à des vertus héroïques. Ils ne doivent pas regarder ces hautes fonctions comme des lits de repos, comme si leur fortune était faite pour le reste de leur vie : il doivent les regarder, au contraire, comme de poignans aiguillons qui les excitent à travailler avec plus de soin et plus de courage à l'avancement de la gloire de Dieu et au salut du prochain.

L'humilité est encore nécessaire pour supporter les humiliations qui se trouvent souvent dans les communautés : on avance les autres, et l'on vous recule ; on les produit, et l'on vous tient à l'écart ; on les emploie, et on vous laisse là ; on parle d'eux avec estime, et l'on ne dit pas un mot de vous ; les anciens voient les jeunes passer avant eux. Il faut sans doute beaucoup d'humilité pour supporter tout cela avec douceur et en silence. Si cette vertu manque, on éprouve de l'embarras, et l'on peut faire de lourdes fautes.

Nous avons un exemple remarquable de cette vérité, dans la vie de saint Pacôme. Ce grand saint avait coutume de faire tous les soirs une exhortation à ses Religieux, pour les animer à la vertu et à la perfection de leur état. Un jour il la fit faire par Théodore, religieux fort sage, mais qui n'avait encore que vingt ans. Celui-ci obéit sans s'excuser, et parla à toute l'assemblé. Quelques-uns des plus anciens, voyant ce jeune homme les instruire, s'indignèrent et dire entr'eux : Vraiment, il appartient bien à cet ignorant de vouloir être notre maître ! qu'il cherche, s'il veut, d'autres auditeurs !.... et, émus de colère, se retirèrent dans leurs cellules. Lorsque Théodore eut achevé ce qu'il avait à dire, saint Pacôme fit appeler ces anciens, et leur demanda pourquoi ils étaient sortis de l'assemblée et n'avaient pas voulu écouter l'exhortation. Ils répondirent, encore tout fâchés : Eh comment ! avez-vous donc fait un enfant

maître et docteur des vieillards de votre monastère ? A ces paroles, saint Pacôme jeta un grand soupir, et leur dit avec beaucoup de tristesse : Savez-vous d'où sont venus tous les maux qui sont en ce monde ? — Et d'où ? répartirent-ils. — De l'orgueil, dit le Saint, qui a précipité Lucifer dans les enfers, qui a dépouillé Nabuchodonosor de sa couronne et l'a réduit à la condition des bêtes. N'avez-vous jamais lu, tout anciens que vous êtes, ces paroles du Sage : *L'homme hautain est abominable au Seigneur, tout châtiment sera son héritage* (1) ; et celle de notre Seigneur : *Celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé* (2). Le démon vous a bien trompés, malgré votre ancienneté, et a fait paraître que vous n'avez point de vertu, mais beaucoup d'orgueil. Vous êtes digne de grande pitié ; car vous ne vous êtes point éloignés de Théodore, mais de Dieu, puisque vous vous êtes éloignés de sa parole. Comment avez-vous eu assez peu de lumière pour ne pas voir que c'était le démon qui vous mettait cette idée dans l'esprit ? O étrange prodige ! Dieu s'abaisse pour nous jusqu'à la croix, et nous qui, par notre nature, sommes vils et abjects, nous nous élevons ! Celui qui, par lui-même, est infiniment grand et au-dessus de toutes les grandeurs, a sauvé le monde par l'humilité, et nous, qui ne sommes que terre, cendre et poussière, nous nous laissons enfler par l'orgueil ! Ne m'avez-vous pas vu, moi qui suis votre supérieur, assister avec les autres à l'exhortation, et écouter avec attention Théodore ? et je vous assure que j'en ai tiré beaucoup de profit, parce que je l'ai écouté avec une simplicité d'enfant. A combien plus forte raison deviez-vous le faire, vous qui n'êtes que simples Religieux ; il

(1) Prov. 16. 5.
(2) Luc. 14. 11.

fallait l'écouter avec humilité, et tâcher de faire un bon usage de ce qu'il disait. Vous avez commis une faute bien plus grande que vous ne croyez; si vous n'en faites pas pénitence, si vous n'en demandez pas pardon à Dieu, avec un grand regret, ce péché est capable de vous en faire commettre d'autres, et peut-être de vous perdre(1).

§ Ier.

Du Respect des uns envers les autres.

A ce que j'ai dit de la vie sociale, dit saint Bernard, j'ajoute que la très grande vertu d'humilité est extrêmement nécessaire pour que nous soyons respectueux entre nous, et que nous prévenions les autres, non seulement ceux qui sont plus que nous, mais encore ceux qui sont moindres et plus jeunes.

Un des plus beaux effets de l'humilité est de rendre une personne respectueuse, et de lui imprimer l'inclination de porter honneur à son prochain, et de le lui témoigner par des paroles de civilité et des actes de déférence : *Rendez honneur à tous*, dit saint Pierre (2). En parlant de la manière dont les maris doivent vivre avec leurs femmes, il dit : *Vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur et discrétion, comme le sexe le plus faible* (3). Il faut de même, dans les communautés, estimer et honorer tous les Frères, jusqu'aux plus petits, considérant qu'ils sont appelés à la même vocation, qu'ils sont les membres d'un même corps, les cohéritiers d'une

(1) In ejus vita apud Sur. 14 maii, cap. 53.

(2) Omnes honorate. 1. *Ep.* c. 2. 17.

(3) Viri... quasi infirmiori vasculo impartientes honorem tamquam cohæredibus gratiæ vitæ. *Ibid. cap.* 3. 7.

même succession, et les possesseurs d'une même richesse. Saint Paul demande encore quelque chose de plus : il veut que l'on soit respectueux les uns envers les autres, qu'on se devance, et qu'on dispute à qui rendra à son Frère plus tôt et plus de respect (1).

Cette inclination à honorer les autres, cette manière respectueuse de converser est absolument nécessaire pour bien vivre dans les communautés, parce qu'elle nourrit et conserve la charité, et la douce amitié qui doit régner entre tous. Comme l'huile sert d'aliment à la flamme, le respect, les paroles de civilité, d'honneur, entretiennent et fomentent le feu de l'amour mutuel et de la paix domestique : celui qui les reçoit se sent obligé à la personne qui les lui rend, parce que tout homme prend naturellement plaisir qu'on en agisse avec lui honnêtement, et qu'on ne le méprise pas, par un certain sentiment secret qu'il a de son excellence et de sa dignité, qui lui imprime le désir d'être traité avec honneur, et lui cause du déplaisir quand on lui manque; car, comme dit Aristote (2), quiconque veut être honoré, demande un témoignage et une preuve de l'opinion que l'on a de son excellence. Toutes les créatures intelligentes, les hommes, les bons et les mauvais anges, et Dieu surtout, sont si délicats sur ce point, que notre Seigneur, souffrant avec patience les injures que lui faisaient les Juifs, se plaignit de celle-ci, en leur disant : *Tous ne m'avez pas rendu l'honneur qui m'est dû* (3).

En second lieu, en agissant avec trop de familiarité, de liberté et de hardiesse, sans retenue et sans respect, on engendre le mépris, et le mépris entraîne tous les

(1) Honore invicem prævenientes. *Rom.* 12. 10.
(2) Lib. 1. Ethic., c. 12 et lib. 8, c. 8.
(3) Vos inhonorastis me. *Joan.* 8. 49.

maux : les rebuts, les divisions, les aversions, les haines, les aigreurs, les injures et les outrages. On sait les grands malheurs qui arrivèrent dans l'empire Romain, et surtout en Italie, lorsque la femme de l'empereur Justin fit dire au grand capitaine Narsès, qu'il ferait mieux de filer une quenouille que de porter une épée (1); le mal occasioné en Perse, au roi Hormisdas, qui avait envoyé à Varame une robe de femme, parce que ce général de son armée avait été battu par les Romains (2). Un homme méprisé n'est plus bon à rien. Pour ne point tomber dans ces grands malheurs, qui ruinent les Communautés, il faut donc un frein; c'est le respect mutuel, cette déférence honnête des uns envers les autres.

De plus, vous ne devez pas traiter votre Frère sans respect, ni le mépriser, parce que vous ne voudriez pas qu'on en agît ainsi envers vous, que c'est votre frère, que vous composez tous deux un même corps. Vous moquez-vous de votre main ou de votre pied, quand ils ont des ulcères, quand ils sont mal faits ou souillés ? N'en avez-vous pas, au contraire, plus de soin, ne les traitez-vous pas avec plus de douceur que s'ils étaient sains ? Voilà qui doit servir à votre instruction; et puis vous méprisez une personne que vous ne connaissez pas; que savez-vous? elle est peut-être plus grande devant Dieu, et plus sainte que vous ne croyez ; il est possible qu'elle soit un jour plus élevée dans la gloire que vous.

Enfin, il faut considérer que les mauvais effets que produisent cette manière grossière de converser et ces manquemens de respect, ne se réparent pas aisément : *Si vous avez vu quelque chose en votre prochain qui soit*

(1) Paul. Diac. de Gest. Longobard.

(2) Baron. ann. Christi 567, n. 2 et 3. Idem, anno 590, n. 15.

digne de blâme, dit le Sage, *ne soyez pas prompt à vous emporter, de peur que vous ne puissiez pas réparer l'outrage, lorsque vous aurez déshonoré votre ami* (1).

Le vénérable Bède raconte un trait à ce sujet. Les Anglais nouvellement convertis eurent avec saint Augustin, leur apôtre, que saint Grégoire-le-Grand leur avait envoyé, quelques différens touchant la célébration de la Pâque, et d'autres choses qui concernaient l'office divin. Ces néophites ne voulurent pas déférer aux sentimens de saint Augustin, qui cependant étaient bien plus catholiques que les leurs; ils députèrent quelques-uns d'entre eux pour consulter un saint ermite, et savoir de lui ce qu'ils avaient à croire et à faire. Celui-ci leur répondit : Si Augustin est homme de Dieu, croyez et faites ce qu'il vous dit. — Mais comment connaîtrons-nous qu'il est homme de Dieu ? — Vous le connaîtrez à ces paroles de Notre Seigneur : *Portez mon joug, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*. Si Augustin est doux et humble de cœur, vous pouvez être assuré qu'il porte le joug de Notre Seigneur; s'il est orgueilleux, ne faites pas cas de ce qu'il vous dit. — Comment verrons-nous qu'il est humble de cœur ? — Vous le verrez si, allant près de lui, vous en êtes traités avec honneur et s'il se lève de son siège. Saint Augustin ne se leva pas quand ils vinrent le trouver, soit par oubli, soit pour toute autre cause. De là naquirent de très grands maux : les Anglais ne voulurent pas le croire et suivre les ordres qu'il leur donnait; alors il leur prédit, pour châtiment de leur obstination, que Dieu les donnerait en proie à leurs ennemis, qui en feraient une horrible boucherie, ce qui arriva (2).

(1) Quæ viderunt oculi tui ne proferas in jurgio citò, ne postea emendare non possis, cùm dehonestaveris amicum tuum. *Prov.* 25. 8.

(2) Beda in Histor. Anglor., lib. 1. cap. 23.

Voyons maintenant quels sont les moyens d'acquérir cette politesse et ce respect envers le prochain.

1° Il est certain qu'il est des esprits qui sont nés avec plus de disposition et d'inclination que les autres à la politesse; il est des esprits naturellement respectueux, modestes, honnêtes, polis, pleins de déférence : tel était Platon, comme on le rapporte. D'autres, au contraire, sont grossiers, rustiques, incivils, ont une pente naturelle à l'impudence, et lâchent la bride à leur humeur sans crainte d'offenser les personnes : tel était Caligula, qui disait : Je n'approuve rien tant dans mon naturel, que l'effronterie et la liberté de tout faire et de tout dire sans retenue.

2° Il est certain encore, que l'éducation sert beaucoup à cela : quand un enfant est dressé de bonne heure à la civilité et à la bienséance, elles lui deviennent comme naturelles; elles lui servent de règle de conduite pour le reste de sa vie. Sans cette éducation, à moins que la nature n'ait été prodigue pour un homme et n'ait versé ses dons et ses grâces sur lui, il demeurera toujours rude, lourd, et comme tout brut. C'est pour cela qu'on a toujours fait tant de cas de l'éducation de la jeunesse, et qu'on l'a toujours regardée comme la source de son bonheur : de là la différence qu'il y a entre un jeune homme bien élevé, et celui qui a été nourri au village parmi les animaux.

Ces principes posés, le principal de tous ces moyens, et dont tous sont capables pour faire acquérir ce respect et cette déférence, est de s'accoutumer dans les Communautés à faire un grand cas de ses Frères. Pour cela, il faut savoir, 1°, comme nous l'avons déjà remarqué autre part, que tout le respect que nous pouvons rendre à un homme, pour être vrai et sincère, doit être fondé sur la bonne opinion que nous avons

de lui. Il faut savoir, 2°, qu'il n'est pas un de nos Frères, même le dernier, à qui nous ne devions rendre honneur, parce qu'il en est effectivement très digne, à cause de son excellence; car, comme nous l'avons déjà dit, c'est la créature la plus noble, le chef-d'œuvre des ouvrages de Dieu, l'image vivante de ses perfections; il est Chrétien, il est le vrai temple du Saint-Esprit, le frère et le cohéritier de Jésus-Christ, et, comme Religieux, il est consacré par vœu au culte et au service de la Divinité. Sénèque disait : Si je rencontre dans le chemin le consul ou le préteur, je lui rendrai mes devoirs, je descendrai de cheval, je me découvrirai, je me retirerai à l'écart pour le laisser passer. Quoi donc! ne porterai-je point d'honneur dans mon esprit aux deux Caton, au sage Lélius, à Socrate, à Platon, à Zénon et à Cléante! Je veux que l'on sache que j'ai pour eux de la vénération, que je respecte ces grand noms; et toutes les fois que le souvenir de ces illustres personnages me revient à l'esprit, je leur rends mon respect (1). Le Religieux peut bien le dire à plus forte raison de tous ses Frères, puisqu'il peut remarquer dans chacun d'eux une excellence et une perfection qui le met bien au-dessus de tous les païens.

Suivons en cela l'exemple de Dieu, qui a rendu à l'homme un très grand honneur, en formant son corps de ses propres mains, en créant son ame à son image, en lui imprimant les traits de sa divinité, en fournissant abondamment à tous ses besoins, en produisant

(1) Si Consulem videro aut Prætorem, omnia, quibus honor haberi solet, faciam; equo desiliam, caput adaperiam, semitam cedam, quid ergo? Marcum Catonem utrumque, et Lælium sapientem, et Socratem cum Platone, et Zenonem Cleanthemque in animum meum sine dignatione summa recipiam? Ego verò illos veneror et tantis nominibus semper assurgo. *Epist.* 64.

pour lui tout ce monde visible. Ce Dieu de bonté le conserve d'une manière très noble, en lui donnant un des princes de sa cour pour l'assister partout et ne le perdre jamais de vue; il l'a élevé à un honneur infini, par le mystère de l'Incarnation de son Fils, qui lui a procuré, par sa pauvreté et sa mort, des richesses immenses, et une gloire éternelle par ses opprobres; qui lui a donné son corps et son sang pour la nourriture de son ame dans l'Eucharistie, et qui lui prépare, pour récompense de ses bonnes œuvres, la félicité du ciel et la jouissance de lui-même pour l'éternité. Peut-on mépriser celui dont Dieu, le créateur, fait tant de cas? Ne nous apprend-il pas à l'estimer et à l'honorer? Aussi l'esprit de Dieu est un esprit d'honneur envers l'homme; c'est pour cela que le Sage l'appelle *humain* (1). En s'adressant à Dieu, il lui dit : *Vous qui êtes le dominateur de la force... vous nous gouvernez avec un grand respect* (2). C'est ainsi qu'un peintre considère avec bien plus d'estime, et conserve avec un bien plus grand soin, le meilleur de ses tableaux, afin qu'il ne soit pas gâté par la poussière, et il ne le montre pas indifféremment à tout le monde.

Notre Seigneur a encore infiniment honoré l'homme, en prenant sa nature et en lui donnant la sienne; il l'honore encore tous les jours de la manière la plus inconcevable, en entrant dans son corps, dans son ame, en daignant le visiter avec tant de bonté, tant de familiarité et tant d'amour, en le regardant comme son frère, son ami, un membre de son corps, comme une chose qui est à lui, et qu'il a achetée très chèrement au prix de son sang.

(1) Humanus. *Sap.* 7. 23.

(2) Tu Dominator virtutis.... cum magna reverentia disponis nos. *Ibid.* 12. 18.

Si l'esprit de Dieu est un esprit d'estime pour l'homme, il inspire ce sentiment aux justes : *La sagesse a conduit le juste par des voies droites, et lui a montré le royaume de Dieu, et lui a donné la science des Saints ; elle lui a appris à estimer ses semblables* (1).

Saint Grégoire de Nazianze, écrivant à Dioclès, lui dit : Où est l'esprit de Jésus-Christ, là est aussi l'esprit de modestie, d'honnêteté et de respect (2).

Le don de piété est extrêmement utile pour cela, parce qu'il nous inspire une grande vénération pour tous les hommes, dans la vue qu'ils appartiennent à Dieu d'une manière particulière; il remplit notre entendement d'estime pour eux, nous les fait considérer comme des créatures divines, comme ses enfans, par leur union avec le Fils de Dieu; il remplit notre volonté d'affection pour eux, il nous les fait regarder avec humilité et respect, et veut que nos paroles soient pleines d'honneur et de politesse.

Il faut donc, pour bien vivre en Communauté, que le Religieux s'efforce de prendre cet esprit de respect, qu'il s'étudie à prévenir tout le monde par des marques d'honneur, comme le dit saint Paul, qui recommande aux Corinthiens *que tout se fasse dans la bienséance et avec ordre* (3). Il dit aux Thessaloniciens : *Nous vous prions, mes frères, de vous appliquer à vivre en paix... et de vous conduire avec honneur envers ceux du dehors* (4), c'est-à-dire les infidèles, afin de les gagner.

(1) Sapientia justum deduxit per vias rectas, et ostendit illi regnum Dei, et dedit illi scientiam sanctorum.... et honestum fecit illum. *Sap.* 10. 10 et 11.

(2) *Epist.* 192.

(3) Omnia honestè et secundùm ordinem fiant. 1. *Cor.* 11. 40.

(4) Rogamus vos, ut quieti sitis, et ut honestè ambuletis ad eos qui foris sunt. 1. *Thess.* 4. 11.

Observez entre vous, disait saint Dorothée à ses Religieux (1), le respect mutuel que vous vous devez les uns aux autres; quand vous vous rencontrez, que chacun incline la tête devant son Frère en signe de respect, avec la pensée de vous humilier devant lui, et par lui premièrement devant Dieu. C'est assurément une chose fort bonne d'en user ainsi, de rendre cet honneur à son Frère, et de le prévenir dans ce devoir. Pour le faire aisément, il faut, comme saint Ignace l'a enseigné, s'accoutumer à regarder notre Seigneur Jésus-Christ en notre Frère, comme en sa vive et véritable image. Saint Césaire d'Arles dit dans sa règle : Vivez tous dans une grande union de volonté et d'esprit; honorez Dieu mutuellement en vous, puisque vous avez le bonheur d'être ses temples (2). Saint Augustin avait dit avant lui la même chose (3).

Souvenons-nous, pour cela, de l'exemple de notre Seigneur, que saint Bernard ne craint pas de comparer à l'homme, quand il dit : Quand je nomme Jésus, et que je parle de lui, je me représente un homme doux et humble de cœur, débonnaire, sobre, chaste, miséricordieux, orné de toute sainteté, et extrêmement remarquable par sa prévenance (4). Rappelons-nous l'exemple de la sainte Vierge, qui, instruite par ses vertueux parens et par Dieu même, était douce et gracieuse et rendait à saint Joseph, à sa cousine sainte Élisabeth, et à toute sorte de personnes, tous les témoignages de

(1) Instit. 4.

(2) Omnes unanimiter et concorditer vivite, et honorate in vobis invicem Deum, cujus templa esse meruistis. *Regula* 19.

(3) Honorate Deum in vobis invicem, cujus templa facti estis.

(4) Cùm nomino Jesum, hominem mihi propono mitem et humilem corde, benignum, sobrium, castum, misericordem, omni denique sanctitate et honestate conspicuum. *Serm.* 15 *in Cant.*

respect. Aussi la sainte Église lui applique ces paroles du Sage : *J'ai donné des fleurs d'une agréable odeur comme la vigne, et mes fleurs deviendront des fruits d'honneur et de bienséance* (1). Souvenons-nous aussi de l'exemple des Saints, qui ont aimé cette vertu comme un vrai rejeton de la charité et de l'humilité, et en ont donné des exemples frappans. Nous allons en rapporter quelques-uns.

Lorsque Madeleine porta aux Apôtres la nouvelle que notre Seigneur était ressuscité, saint Pierre et saint Jean coururent au saint sépulcre pour s'assurer par leurs propres yeux de la vérité du fait. L'évangéliste dit qu'ils couraient tous deux; saint Jean étant plus jeune, arriva le premier; il pouvait entrer dans le sépulcre, mais il ne le voulut pas; il attendit saint Pierre, comme dit la *Glose de Lyranus*, et le laissa entrer le premier.

Saint Luc raconte des premiers Chrétiens, que tout le monde les aimait, parce que, ainsi que l'explique saint Chrysostome, ils se rendaient agréables et aimables à tous; les interprètes ajoutent que c'était par leur vertu, la pureté de leurs mœurs, et leur prévenance entre tous.

Lorsque saint Antoine alla visiter saint Paul, premier ermite, Dieu leur envoya miraculeusement, par un corbeau, un pain tout entier. Saint Paul, qui vivait dans une affreuse solitude depuis cent ans, sans avoir vu personne, déféra à saint Antoine l'honneur de le rompre, à cause de l'hospitalité et de l'honneur qu'il lui avait fait de venir le visiter; saint Antoine voulait déférer cet honneur à saint Paul à cause de son âge. Après un combat de politesse, ils mirent tous deux la main au

(1) Ego, quasi vitis, fructificavi suavitatem odoris, et flores mei fructus honoris et honestatis. *Eccli.* 24. 23.

pain et le rompirent par la moitié, ne voulant céder ni l'un ni l'autre en déférence (1).

Les Religieux doivent suivre ces exemples, et tâcher d'être honnêtes et respectueux avec tous ceux avec qui ils vivent. Plusieurs manquent à ce devoir; ils ne veulent se contraindre en rien, ils agissent selon leur naturel avec une trop grande liberté et une franchise rustique. Quelques-uns sont railleurs et moqueurs, aiment à contrefaire les gestes, les paroles, les actions des personnes pour les rendre ridicules. D'autres sont fiers, dédaigneux, méprisans, n'estiment et n'approuvent que ce qu'ils font, ne peuvent supporter qu'avec peine qu'on donne des louanges à leurs Frères, et trouvent toujours quelque moyen de les rabaisser. D'autres blament avec peu de retenue, avec précipitation, ce que même ils n'entendent pas; parlent avec hardiesse, sans discerner l'âge, la qualité et le mérite des personnes. D'autres usent entre eux de manières rudes et grossières, se parlent sans respect, se tutoient, se disent des paroles inciviles. Sous ce rapport, les filles, pour l'ordinaire, manquent plus souvent que les hommes. En vérité, n'est-ce pas contre la raison de se contraindre moins dans l'état religieux pour la civilité et la bienséance, qu'on ne l'eût fait dans le monde, comme si les serviteurs du Dieu de l'univers n'étaient pas des esprits aussi bien faits, aussi polis, aussi honnêtes que ceux des hommes.

Quand nous recommandons aux Religieux la politesse, l'honneur et le respect envers ceux avec qui ils habitent, et envers tous, nous n'entendons point parler de cette politesse qui dégénère en complimens vains et inutiles, en une multitude de cérémonies superflues, importunes et gênantes, qui incommodent et n'empêchent pas peu la

(1) S. Hieron. in vita S. Pauli.

douceur et l'honnête liberté qui doit régner dans une bonne conversation. Nous entendons par la politesse et le respect, d'abord le sentiment intérieur qui nous porte à estimer notre Frère par les raisons que nous avons données, à avoir pour lui l'affection qui découle de cette estime; à l'extérieur, à bien parler de lui, de lui parler avec des termes de civilité et de respect; à se comporter envers lui avec retenue et bienséance; à lui donner, par nos actions, des marques de déférence, selon la condition et le mérite de chacun. Les imperfections et les défauts ne doivent pas nous empêcher de remplir ce devoir; nous parlons avec beaucoup d'honnêteté et de respect aux jeunes princes, quoiqu'ils aient dans l'esprit et le corps tout ce qui tient à la faiblesse de leur âge.

§ II.

De la Reconnaissance et de l'Ingratitude.

La reconnaissance est une vertu qui nous porte à rendre quelque chose à celui de qui nous avons reçu un bienfait; elle s'étend donc à tous ceux de qui nous pouvons recevoir quelque bien : à Dieu, à nos parens, et à tous les hommes en particulier; il faut encore la rapporter à la sainte Vierge, à nos bons Anges, aux saints, qui nous aident continuellement (1).

Nous ne parlerons pas de la reconnaissance et de l'ingratitude qui se portent sur Dieu, nos parens et nos supérieurs : cela ne va point à notre sujet; nous parlerons de la reconnaissance et de l'ingratitude dans le commerce ordinaire des hommes. Nous pouvons rapporter en

(1) Less. de Just. et Jure, lib. 2, cap. 47. Dub. 1.

quelque sorte la reconnaissance à l'humilité, qui est le sujet de ce chapitre, parce que les ames humbles sont naturellement reconnaissantes et sentent vivement la moindre chose que l'on fait pour elles; l'ingratitude tient à l'orgueil; car il n'est rien de plus orgueilleux que de se montrer ingrat, dit saint Jérôme, cité par saint Thomas (1). On ne veut pas tenir d'un autre le bien qu'on en reçoit, et l'on croit trop facilement qu'on l'a mérité. Sénèque avait dit auparavant que l'orgueil est le premier des vices qui rendent les hommes ingrats : Il ne se trouve personne, dit-il, qui ne soit un juge favorable en sa propre cause, et qui ne la décide toujours à son profit; de là vient, quoi que l'on fasse pour nous, que nous le prenons comme en déduction de la somme plus grande qui nous est due, et nous ne croyons pas qu'on nous estime ce que nous valons (2). L'orgueil est ingrat, parce qu'il ne veut ni devoir ni remercier; c'est bien plutôt lui, que la générosité et le détachement d'esprit, qui ne veut ni demander, ni recevoir, parce qu'il faudrait s'humilier pour demander et pour prendre, et qu'alors on montre qu'on a besoin.

Saint Thomas nous enseigne que le premier degré de gratitude est la reconnaissance du cœur; le second, le remercîment; le troisième, le retour du bienfait. La moindre chose que mérite un bienfait, quelque petit qu'il soit, est qu'on le sente et qu'on en sache gré, qu'on en remercie avec des termes d'affection; enfin que l'on rende quelque chose, si ce n'est d'une manière égale, au moins comme on le peut, et plus si l'on peut; car ne

(1) Nihil est tam superbum quàm ingratum videri. 2. 2. q. 162. a. 4. in 3 et ad 3.

(2) Nemo non benignus est sui judex, inde est ut omnia meruisse se existimet, et in solutum accipiat, nec satis suo prætio se æstimatum putet. *Senec. lib.* 2 *de Benefic., cap.* 26.

donner qu'autant qu'on a reçu, dit saint Thomas, c'est ne rien donner.

Les degrés du vice de l'ingratitude sont les mêmes, mais dans un sens opposé, parce que, comme dit le docteur angélique, la dernière chose qui se fait dans un monument, est la première qui se défait quand on le détruit. C'est par le toit qu'on finit un bâtiment, et c'est aussi par le toit que l'on commence à le démolir. Le premier degré de l'ingratitude et son moindre effet, est de ne rien donner à son bienfaiteur pour son bienfait; le second, qui est plus grave, est de ne point lui en faire de remercîment; et le troisième, qui est le pire de tous, de ne point lui en savoir de gré. Si l'on prend l'ingratitude d'une manière directe, son premier degré est de rendre le mal pour le bien; le second, de mépriser en paroles le bienfait reçu, de le blâmer, de s'en moquer; le troisième, de le regarder comme une offense et une injure. Celui-là est ingrat, dit Sénèque, qui nie d'avoir reçu un bienfait; ingrat, celui qui ne le rend point; et le plus ingrat de tous est celui qui l'oublie (1). Si les uns ne paient pas, au moins ils savent qu'ils doivent : la connaissance du bienfait est imprimée dans leur esprit, ses traces sont marquées dans leur conscience, quoique mauvaise, et un jour peut-être, la honte les avertira de leur devoir; mais on n'est jamais reconnaissant d'un bienfait dont on a perdu toute mémoire (2).

L'ingratitude est un grand vice, un vice odieux dont on a naturellement de l'aversion et de la haine; on ne

(1) Ingratus est qui beneficium accepisse se negat quod accepit; ingratus est, qui dissimulat; ingratus, qui non reddit: ingratissimus omnium, qui oblitus. *Lib.* 3. *de Benef.*, *cap.* 1.

(2) Hic numquam fieri gratus potest, cui totum beneficium elapsum est. *Ibid.*

peut souffrir d'en être accusé, et toutefois ce vice est très commun. Il n'est personne, dit Sénèque, qui ne s'accorde à dire que l'ingratitude est une chose abominable, puisque les ingrats mêmes se plaignent d'être ingrats; et néanmoins tout le monde tombe dans une faute que tout le monde blâme (1). Au commencement du premier livre du *Traité des Bienfaits*, il dit : Entre plusieurs grands vices qui règnent parmi les hommes, il n'en est pas de plus fréquent que l'ingratitude (2). Il dit plus loin : Il y aura toujours des homicides, des tyrans, des adultères, des voleurs, des sacrilèges, des traîtres; mais l'ingrat surpasse encore tout cela, à moins qu'on ne veuille dire que l'ingratitude produit tous ces vices, et qu'avec peine on peut trouver une méchante action sans que ce vice abominable y soit pour quelque chose (3).

Les Perses, les Macédoniens, les Athéniens et bien d'autres nations avaient tellement ce vice en horreur, qu'il était permis parmi eux de mettre un ingrat en jugement; et s'il était convaincu, il était sévèrement puni. Parmi les Calabrois il y avait une loi qui ordonnait à celui qui voulait se plaindre d'un ingrat, de sonner une certaine clochette placée à ce dessein : à ce son, quelques juges venaient pour entendre les griefs; s'ils les trouvaient raisonnables, ils obligeaient l'ingrat, sous peine d'une grosse amende, à rendre au bienfaiteur la reconnaissance qui lui était due. Un vieux cheval,

(1) Non referre beneficiis gratiam, et est turpe, et apud omnes habetur; ideo de ingratis etiam ingrati queruntur, cùm tamen hoc omnibus hæreat, quod omnibus displicet. *Ibid.*

(2) Inter plurima maximaque vitia nullum esse frequentiùs quàm ingrati animi. *Lib.* 1. *cap.* 1.

(3) Erunt homicidæ, tyranni, fures, adulteri, raptores, sacrilegi, proditores; infra ista omnia ingratus est, nisi quòd omnia ista ab ingrato animo sunt, sine quo vix ullum magnum facinus accrevit. *Cap.* 10.

ajoute l'historien, qui avait rendu beaucoup de bons services à son maître, fut chassé de l'étable comme inutile, et obligé de chercher sa vie où il pourrait. Ayant aperçu de la verdure attachée à la corde de la clochette, en l'arrachant avec force, il fit sonner la clochette. Les juges vinrent selon leur devoir ; ayant appris à qui ce pauvre cheval appartenait, et comment il avait été chassé, ils condamnèrent son maître à le reprendre et à le nourrir le reste de sa vie, comme s'il eût eu encore ses forces (1).

Puisque le vice de l'ingratitude est si odieux, il faut en concevoir une grande horreur et le bannir des Communautés religieuses ; mais comme ce vice est si ordinaire parmi les hommes, il est difficile qu'il ne se trouve fort souvent parmi les Religieux sans qu'ils s'en aperçoivent. Comme le mal est plus commun que le bien, la vertu plus rare que le vice, il y a aussi plus d'ingrats que de personnes reconnaissantes : pour être reconnaissant, il faut de la vertu ; pour être ingrat, il ne faut que l'amour-propre, qui veut tout pour soi et rien pour les autres, et nous en sommes pleins.

On rencontre quelquefois des ames bien nées, de beaux et riches naturels, qui ont une grande inclination à donner et à faire plaisir ; eh bien ! ce sont ceux-là qui ont le plus de reconnaissance pour les plus petites choses. On fait cet éloge de saint Ignace et de sainte Thérèse. Il n'est point de bienfait, quelque petit qu'il soit, qu'un bon cœur ne sache agrandir par son estime et par le bonheur qu'il éprouve de se voir obligé. Il est au contraire des naturels avares, serrés, mesquins, qui ont une si grande peine à donner, qu'il faudrait

(1) Herod., lib. 1 ; Xenoph., lib. 1. Cyrop. ; Val. Max., lib. 2, cap. 1 et lib. 5. c. 3 ; Apud Camer., cap. 21. 1 centur.

en quelque sorte des tenailles pour leur arracher quelque chose; encore, ce qu'ils donnent d'une main, ils voudraient presque le reprendre de l'autre. Ces gens-là sont naturellement fort ingrats; ils sont avares de tant de remercîmens, aussi bien que du reste; quand on leur fait du bien, ils ne pensent qu'à prendre, et non à se croire obligés.

Mais pour remplir comme il faut les devoirs de la reconnaissance, et éviter le vice contraire, il faut savoir la manière de bien faire un plaisir, et la manière de bien le recevoir : ce n'est pas une petite science pour beaucoup de personnes. Nous trouvons beaucoup d'ingrats, dit Sénèque, et nous en augmentons le nombre, parce que tantôt nous reprochons avec impatience ce que nous avons fait, tantôt nous en exigeons le retour de mauvaise grâce, tantôt nous nous repentons de l'avoir fait, tantôt nous nous plaignons de ce qu'on diffère de nous rendre ce que nous avons fait; de cette manière nous faisons perdre au bienfait tout son mérite, non seulement après l'avoir fait, et souvent même au moment où nous le faisons (1). Qui de nous ne s'est pas laissé demander plus d'une fois la chose qu'il a donnée? Qui de nous, en voyant venir un solliciteur, n'a ridé le front, tourné la vue d'un autre côté, et fait semblant d'avoir d'autres affaires pour ne pas l'écouter? On met ordinairement de longs discours sur d'autres sujets pour éluder le suppliant et lui ôter le moyen de faire sa demande. Si ce bienfaiteur prétendu n'a pu échapper,

(1) Multos experimur ingratos, plures facimus : quia aliàs graves exprobratores exactoresque sumus; aliàs leves, et quos paulò post muneris sui pœniteat; alias queruli et minima momenta calumniantes : ita gratiam omnem corrumpimus, non tantùm postquam dedimus beneficium, sed dum damus. *Lib.* 1. *de Benef.*, *cap.* 1.

n'a-t-il pas usé de remise, dit qu'il y penserait, c'est-à-dire timidement refusé? S'il l'a promis, c'est avec tant de difficulté, d'une manière si renchérie, de si mauvaise grâce, qu'on eût dit qu'il avait peine à parler. Un bienfait donné de cette manière n'est pas un bienfait; on ne voit jamais de bon cœur ce qui n'a pas été donné de bon cœur, mais emporté par la force et extorqué.

Un bienfait est dû selon qu'il est fait; c'est pourquoi il ne faut pas le faire avec négligence, mais avec soin et avec affection (1).

Le même philosophe nous apprend ailleurs de quelle manière on doit rendre un service : Donnons, dit-il, comme nous voudrions recevoir, et surtout donnons volontiers et de bon cœur, promptement et sans hésiter (2). L'ame du bienfait est le cœur; c'est pour cela qu'il faut donner de bon cœur; car le cœur est le premier de tous les dons. Il faut donner promptement, car un délai qui ne serait pas fondé sur de justes raisons, montrerait que le cœur n'y est pas, et qu'il n'y a pas de bonne volonté. Les bienfaits les plus agréables de tous, ceux qui gagnent le plus les esprits, sont ceux qu'on trouve comme tout préparés, qui viennent au-devant du besoin, et qui n'éprouvent d'autre délai que celui qu'apporte l'honnête refus de la personne qui doit le recevoir (3). Comme dans le don c'est principalement l'affection que l'on considère, on peut présumer que celui qui a été long-temps sans donner, a été long-temps sans vouloir don-

(1) Eodem animo beneficium debetur quo datur, et ideo non est negligenter dandum. *Ibid.*

(2) Sic demus quomodo vellemus accipere ; ante omnia libenter, citò, sine ulla dubitatione. *Ibid.*

(3) Gratissima sunt beneficia, parata, facilè occurrentia, ubi nulla mora fuit nisi in accipientis verecumdia. *Lib.* 2. *de Benef. cap.* 1.

ner (1). Il faut donner sans faire acheter le bienfait et sans se faire prier. Pour bien donner, il faut prévenir le désir de la personne et donner avant qu'elle ait demandé; il faut donner dès que le désir a été manifesté; et, ce qui est encore mieux, il faut donner avant qu'on demande; car on n'a pas pour rien ce qui a coûté à demander. Nos ancêtres, hommes très sages, ont dit : Une chose ne saurait être achetée plus chèrement que quand, pour l'avoir, il faut recourir à la prière (2).

Il faut toujours que le bienfait soit accompagné d'une figure gracieuse, d'un visage ouvert, de paroles douces et aimables, qui montrent que c'est de bon cœur qu'on donne. Il faut bien se garder de montrer un visage morne, des manières froides, des paroles qui font connaître que c'est à regret qu'on donne, et beaucoup plus encore toutes celles qui offensent. Plusieurs, dit Sénèque, par la rudesse de leurs paroles, leurs manières altières et hautaines, rendent odieux les bienfaits qu'ils font; de sorte qu'on se repent, non seulement de les avoir demandés, mais même de les avoir obtenus (3). Un certain Fabius Verrucosus, seigueur romain, disait que le bien que donne un homme chagrin et dur dans ses paroles, ressemble à du pain dur comme de la pierre, qu'un pauvre est contraint de prendre, mais

(1) Cùm in omni officio magis æstimetur dantis voluntas; qui tardè fecit, diu noluit. *Ibid.*

(2) Primum est antecedere desiderium cujusque : proximum, sequi illud; melius occupare antequam rogemur. Non tulit gratis, qui cùm rogasset accepit; quoniam quidem, ut majoribus nostris gravissimis viris visum est, nulla res cariùs constat quàm quæ precibus empta est. *Ibid.*

(3) Plerique beneficia asperitate verborum et supercilio in odium adducunt, eo sermone usi, ea superbia, ut impetrasse pœniteat. *Lib.* 2 *de Benef. cap.* 4.

qu'il ne saurait manger, ou qui est plein de graviers, dont il ne pourrait user sans se déchirer la bouche et se casser les dents. Il faut donc la douceur des paroles de celui qui donne, pour augmenter la douceur du plaisir de celui qui reçoit; autrement l'amertume des paroles aigrit la douceur du plaisir. Le Saint-Esprit dit, par la bouche du Sage : *La rosée ne raffraîchit-elle pas l'ardeur du jour? Ainsi la parole douce vaut mieux que le bienfait; la douceur des paroles ne passe-t-elle pas le bienfait? Mais l'un et l'autre se trouvent dans l'homme juste*, et, selon les Septante, *dans l'homme gracieux* (1). Il avait dit auparavant : *Mon fils, ne mêle jamais les reproches au bien que tu fais; et à tes dons ne joins jamais des paroles fâcheuses et tristes* (2).

Voyons maintenant comment il faut recevoir un bienfait.

Quelques-uns ne font pas seulement paraître de la fierté et de l'orgueil en donnant, mais encore en recevant (3). Il faut montrer sa joie, dit Sénèque, quand on reçoit, afin que celui qui donne ait des marques visibles de notre contentement, et que sur l'heure même il commence à goûter le plaisir de son bienfait (4). Ne nous contentons pas de montrer notre reconnaissance au bienfaiteur, mais faisons-la éclater autant que nous le pourrons. Celui qui reçoit avec plaisir le bien qu'on lui fait

(1) Nonne ardorem refrigerabit ros? sic et verbum melius quàm datum? nonne ecce verbum super datum bonum, sed utraque cum homine justificato.... gratioso. *Eccli.*, *c.* 18. *v.* 16 et 17.

(2) Fili, in bonis non des querelam, et in omni dato non des tristitiam verbi mali. *Ibid.* v. 15.

(3) Quidam non tantùm dant beneficium superbè, sed etiam accipiunt *Lib.* 2. *de Benef.*, *cap.* 18.

(4) Hilares accipiamus profitentes gaudium, et id danti manifestum sit, ut fructum præsentem capiat. *Ibid. cap.* 22.

a payé la première année de la rente qu'il en doit (1).

Il en est, poursuit ce philosophe, qui sont bien contens de recevoir, mais qui veulent que ce soit en secret; ils ne veulent point de témoins : soyez sûrs que ces gens ont une mauvaise intention. Il y a autant de gloire pour celui qui reçoit un bienfait de le publier, qu'à celui qui donne de ne faire connaître que ce que celui qui l'a reçu veut qu'on en sache. Il en est d'autres qui ne remercient qu'à la dérobée et comme au tuyau de l'oreille, afin que personne ne s'en aperçoive. Cette manière de remercier ne vient pas d'une honte louable, mais c'est qu'on veut nier une dette; celui-là est ingrat qui remercie sans témoins (2). Quelques-autres voudraient bien, s'ils le pouvaient, rapporter à leur mérite ce qu'ils ne doivent qu'à la bonté d'un ami. Si quelqu'un les a assistés en ce qui touche leur vie et leur honneur, ils ne le voient plus aussi souvent que de coutume, et font éclater leur ingratitude en croyant cacher leur obligation. D'autres vont plus loin encore, et disent plus de mal de ceux qui leur ont fait le plus de bien; de sorte qu'il en est qu'il vaudrait mieux avoir offensés que d'avoir obligés. Gardons-nous bien, quand on nous donne quelque chose, de faire les délicats et les difficiles; car si nous ne montrons que nous sommes satisfaits au moment que nous recevons, comment le montrerons-nous plus tard? il en est d'autres qui font les froids et les dédaigneux en recevant, comme s'ils voulaient dire : Je n'ai pas besoin de votre présent; mais puisque vous me forcez à le prendre, je le prends. Un autre reçoit avec une certaine négligence,

(1) Qui gratè beneficium accepit, primam ejus pensionem solvit. *Ibid.*

(2) Non est ista verecundia, sed inficiandi genus : ingratus est qui remotis arbitris agit gratias. *Ibid. cap.* 23.

un certain dédain qui fait douter au bienfaiteur s'il lui fait plaisir. Un autre desserre à peine les dents, murmure deux paroles, et montre plus d'ingratitude en agissant de cette manière que s'il n'eût rien dit du tout.

Toutes ces manières de recevoir ne valent pas mieux que de rendre un bienfait aussitôt qu'on vient d'en recevoir un. Il en est, dit Sénèque, qui, si on leur envoie de petits présens, en envoient un autre à l'heure même, mal à propos et à contre-temps, tant ils ont peur qu'on pense les avoir obligés; c'est faire affront à un présent que de le rendre sitôt : on montre, par une revanche précipitée, qu'on ne peut supporter l'obligation. Celui qui se hâte de rendre, agit plutôt en débiteur qu'en homme reconnaissant; et, pour tout dire en un mot, qui veut payer trop tôt, fait paraître qu'il ne doit pas de bon cœur, et celui qui ne doit pas de bon cœur doit passer pour un ingrat (1). Celui qui ne veut pas garder chez lui un présent le regarde comme un fardeau dont il veut se décharger (2).

Efforçons-nous donc, dans nos communautés, de nous montrer reconnaissans du bien qu'on nous fait, par notre manière de le recevoir, par nos paroles, nos services, et au moins par nos prières, et de n'être jamais ingrats. Nous devons faire tous nos efforts pour exercer à un haut degré la vertu de reconnaissance, dit Sénèque (3). Fuyez l'ingratitude, ajoute-t-il, comme un très grand crime; ne vous laissez jamais souiller par un vice si abominable. Vous savez que la plus grande in-

(1) Qui festinat utique reddere, non habet animum grati hominis, sed debitoris, et breviter dicam, qui nimis citò cupit solvere, invitus debet, qui invitus debet, ingratus est. *Lib. 4. de Benef., cap. ultimo.*

(2) Quod apud se non vult esse, onus judicat esse non munus; exonerare se vult et ut gravi sarcina liberare. *Lib 6. de Benef., cap. 41.*

(3) Omnia facienda sunt, ut gratissimi simus. *Epist. 82.*

jure qu'on puisse dire à un homme est de l'appeler ingrat (1). Vous avez dit à un homme toutes les injures, dit un ancien, lorsque vous l'avez accusé d'ingratitude (2); parce que, dit Ausone, la terre ne produit rien de plus méchant qu'un homme ingrat (3).

Apprenons des bêtes à fuir ce vice infâme. Quelle n'est pas la reconnaissance des chiens envers leurs maîtres? Quelles caresses ne leur font-ils pas pour un morceau de pain noir? Ils les défendent au péril de leur vie; quelques-uns meurent de douleur sur leurs tombeaux. Les bêtes mêmes les plus féroces donnent quelques exemples. Saint Macaire d'Alexandrie était un jour assis seul dans sa cellule, et s'entretenait avec Dieu; une hyène, animal très cruel, vint avec son petit qui était aveugle, poussa la porte avec force, entra et le jeta aux pieds du Saint; celui-ci le prit, lui cracha sur les yeux, fit sa prière, et aussitôt l'aveugle vit clair. La mère lui donna à téter, le prit et s'en alla. Le lendemain elle vint apporter au Saint une grande peau de brébis, qu'il donna depuis à sainte Mélanie l'ancienne, et qu'il appelait le présent de la hyène (4).

L'histoire d'Angleterre rapporte un fait raconté par le roi Richard I[er]. Un Vénitien, homme riche, nommé Vital, allant à la chasse, s'égara dans sa route et tomba dans une fosse faite pour prendre les loups, les ours, les lions, et autres bêtes sauvages qui dévastaient le pays; déjà un lion et un grand serpent y étaient tombés. Vital, se sentant enfoncé, fit le signe de la croix pour lui servir

(1) Hoc tu cave tamquam maximum crimen, ne admittas; hæc est enim injuria summa. *Lib. 1. de Benef., cap.* 10.

(2) Dixeris maledicta cuncta cùm ingratum hominem dixeris. *Publicus apud Lipsium in caput sup. cit. Senecæ.*

(3) Ingrato homine terra pejus nil creat. *Apud Lips. ibid.*

(4) In histor. Laus. cap. 10.

de défense contre ces deux bêtes cruelles, qui aussi pensaient plus à se sauver qu'à lui faire du mal; et, malgré tout cela, il fallait tôt ou tard mourir de faim ou par les dents de ces bêtes affamées, parce qu'il n'y avait pas moyen de sortir de cette fondrière. Heureusement un pauvre charbonnier, habitant des forêts, entendit une voix sourde qui semblait venir de dessous terre; il la suivit et arriva à la fosse, où il vit Vital, le lion et le serpent. Vital lui raconte alors brièvement son infortune, le prie, le conjure de lui prêter secours, avec promesse de lui donner la moitié de ses biens s'il le tirait de là; le lion, par le remûment de sa queue, le serpent, par un doux sifflement, semblent lui faire la même prière. Le charbonnier va à sa cabane, apporte une échelle et la descend dans la fosse avec des cordes. Aussitôt le lion s'élance le premier, en grimpant par les échelons, le serpent le suit en se servant des entortillemens de son corps; tous deux, sauvés, témoignèrent leur joie et leurs sentimens de reconnaissance à ce pauvre homme: le lion saute devant lui et lui lèche les jambes; le serpent fait des plis et replis. Vital monte; délivré du danger, il réitère à son bienfaiteur la promesse qu'il lui avait faite, et retourne à Venise. Quatre jours après, le lion apporte à cet homme un chevreuil, et le serpent une pierre précieuse, comme une certaine marque de reconnaissance. Le seul Vital, ingrat et perfide, manque à sa parole, nie la chose, traite son libérateur de fou, et le menace de le faire mettre en prison. Celui-ci va faire ses plaintes au juge, qui, connaissant par des preuves certaines la vérité du fait, condamna Vital à exécuter sa promesse (1).

(1) Matth. Paris, in histor. Angl. circa anno Christi 1195.

Quel déréglement ! quelle indignité ! les hyènes, les serpens, les lions sont reconnaissans, et l'homme est ingrat !

§ III.

Conclusion du chapitre de l'Humilité.

Il faut donc que le Religieux, pour bien vivre en communauté, prennne cet esprit de respect et d'humilité; autrement il doit s'attendre à avoir beaucoup de peines et à en donner beaucoup aux autres. Saint Simon Stylite, ayant entendu à l'église les paroles de l'Evangile des Béatitudes, en fut si touché, qu'il prit la résolution efficace de se convertir et de se consacrer à Dieu. Il demanda à quelqu'un comment il pourrait venir à bout de son dessein, et se rendre digne des magnifiques promesses qu'il avait entendues; on lui répondit que ce serait en se retirant du monde et en embrassant la vie religieuse. Après cette réponse, il alla dans une église voisine, se prosterna le front contre terre, et pria Dieu de lui montrer le chemin qui le conduirait à la vraie vertu et à la perfection. Après sa prière, qui fut longue, il s'endormit. Il rapportait ensuite que, dans son sommeil, il lui semblait qu'il creusait la terre, et qu'un homme, qui était près de lui, lui disait de creuser plus avant. Comme il voulait se reposer un peu, cet homme lui répéta jusqu'à quatre fois de creuser encore ; puis il lui dit que c'était assez. Après cette vision, il alla prendre l'habit dans un monastère voisin, et là il commença cette vie admirable et extraordinaire qui le rendit une des merveilles du monde : il était connu, estimé et honoré des rois, des princes et de toutes les nations de la terre. Une quantité nombreuse de personnes, de

Grecs, de Perses, d'Ismaélites, d'Homérites, d'Italiens, de Gaulois, d'Espagnols, d'Anglais, accouraient tous les jours à sa colonne pour le voir, l'entendre instruire les peuples, lui demander des conseils dans leurs doutes, lui soumettre leurs différends, afin qu'il les terminât, lui présenter leurs malades afin qu'il les guérit; et cependant, en rendant la santé aux malades, en faisant tant de grands prodiges, en convertissant des peuples à la foi, au milieu de tant de gloire, d'applaudissemens et de louanges, il était si modeste et si humble, qu'il s'estimait de cœur et se disait le dernier des hommes (1).

Notre Seigneur dit un jour : *Quand vous serez convié aux noces, prenez la dernière place* (2); c'est-à-dire, quand Dieu vous aura fait la grâce de vous appeler à l'état religieux, où se contracte par les vœux l'alliance de notre Seigneur et de l'ame, il faut prendre la dernière place. Or, qu'elle est la dernière place? c'est le lieu au-dessous duquel il n'y a plus rien. Il faut donc, dans l'état religieux, vous mettre si bas, être si humble, que dans votre estime vous vous placiez au-dessous de tous ceux avec qui vous vivez; il faut aller même plus avant, et creuser si profondément ce fondement de l'humilité qu'il n'y ait aucune chose dans l'univers que vous ne mettiez au-dessus de vous, et que vous ne préfériez à vous; car s'il y avait une seule chose au-dessus de laquelle vous vous missiez, vous ne seriez pas, suivant la parole de notre Seigneur, à la dernière place et au lieu le plus bas. Voyons maintenant quelles sont les choses au-dessous desquelles nous devons prendre place.

(1) Theodor. in Phil., cap. 26.

(2) Cùm vocatus fueris ad nuptias, vade, recumbe in novissimo loco. *Luc.* 14. 10.

1° Les personnes qui ont plus de perfection en nature, en grâce et en gloire, sont meilleures et plus excellentes que nous. Ainsi Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ, sa très sainte Mère et tous les Bienheureux, méritent évidemment de passer avant nous. Nous devons aussi nous mettre au-dessous des ames du purgatoire, qui sont saintes et pour jamais confirmées dans la grâce de Dieu, qui ne peuvent commettre aucun péché, et qui font incessamment des actes héroïques de patience, d'humilité, de contrition, de pénitence et de charité.

2° Nous devons nous mettre au-dessous de tous les hommes, de quelque nation, de quelque condition et de quelque âge qu'ils soient; car si nous nous préférons à un seul, fût-il turc, païen, et même athée, nous ne prenons pas la dernière place, et n'accomplissons pas la parole de notre Seigneur. Mais, direz-vous, comment puis-je m'estimer moins qu'un athée, puisque par la miséricorde de Dieu je suis Chrétien; j'ai la connaissance du vrai Dieu, et je cherche à observer ses lois? Je réponds d'abord qu'il faut obéir à notre Seigneur, qui nous dit : *Mettez-vous au-dessous de tous*, et il faut exécuter cet ordre sans commentaire.

D'ailleurs cet athée, cet homme plongé dans l'abîme de tous les vices, eût été plus patient, plus humble, plus chaste, plus tempérant, plus charitable, s'il eût reçu les grâces et les faveurs que Dieu vous a départies par une bonté particulière. A bien considérer la chose, vous êtes d'une certaine manière plus mauvais, et vous avez commis plus de péchés que lui. Ainsi nous voyons tous les jours dans les sciences qu'un homme qui n'a aucune connaissance des lettres, y eût fait plus de progrès s'il avait été dans le cas de recevoir une bonne éducation, que plusieurs qui ne sont que médiocrement

savans, parce qu'il a l'esprit meilleur, plus juste et plus étendu qu'eux.

Enfin, qui vous a dit que cet homme très méchant ne se convertira jamais ; que, par un coup extraordinaire de la grâce, il ne deviendra pas très bon, et n'arrivera pas à un très haut degré de perfection; que Dieu ne se fera pas connaître à cet athée, et ne l'embrasera pas des flammes de son amour? Qui vous a dit que vous ne viendrez pas à vous relâcher, à déchoir peu à peu, à perdre tellement la pensée de votre salut, à vous oublier si fort que vous ne tomberez pas en péché mortel jusqu'à renier la foi, haïr Dieu et vous jeter dans l'athéisme? Qui vous a assuré que cela ne sera point? Seriez-vous le premier à qui ce malheur serait arrivé? C'est pourquoi abaissez-vous, et mettez-vous au-dessous des hommes, quels qu'ils soient.

3° Il faut encore creuser plus bas et vous mettre au-dessous des démons, sous Belzébut et sous Lucifer; Pourquoi cela? d'abord, parce que par leur nature, ils sont plus nobles et plus éminens que nous; de plus, ils n'ont commis qu'un seul péché mortel de pensée ; et nous commettons des péchés de toute sorte de manières, en pensées, en paroles, en actions, en omissions ; nous sommes coupables du péché originel, de péchés véniels et peut-être mortels. Il est sûr au moins que le péché originel est essentiellement mortel, puisqu'il donne la mort à l'ame et la prive de la grâce de Dieu ; les démons n'ont commis qu'un seul péché, et les nôtres sont presque infinis. Nous offensons Dieu en quelque manière par nos cinq sens, par tous les membres de notre corps, et par toutes les puissances de notre ame. Enfin Dieu s'est-il incarné, a-t-il passé trente-trois ans de sa vie dans des travaux continuels, est-il mort sur un gibet pour leur salut comme pour

le nôtre? Quel usage avons-nous fait de toutes ces grâces? N'est-il pas juste que nous nous estimions moins qu'eux?

4° Enfin, il faut nous mettre au-dessous de toutes les créatures de l'univers, au-dessous des bêtes, des reptiles, des plus vils insectes, au-dessous des plantes, des arbres et des herbes, au-dessous des grains de sable et de la poussière. S'il est un grain de sable que nous ne mettions au-dessus de nous, nous n'accomplissons pas la parole de notre Seigneur. Cela peut paraître extraordinaire; mais en examinant, nous voyons que toutes ces choses sont pures, exemptes de péchés, et n'ont jamais offensé Dieu : et nous l'avons offensé, nous l'avons offensé souvent, nous l'offensons encore tous les jours. Or il n'est rien dans l'univers de si vil et de si infâme, qui avilisse et déshonore tant une créature que le péché. Toutes les choses créées méritent de l'estime et de l'honneur, parce qu'elles sont l'ouvrage de Dieu, qui les a toutes louées lui-même de sa propre bouche; mais le péché, où il ne se trouve rien de Dieu, doit être l'objet de la plus grande horreur, et encore plus le pécheur que le péché, puisque notre Seigneur dit que le pécheur se fait serviteur du péché, et se met par conséquent au-dessous de lui; car le serviteur est toujours moindre que le maître (1). De plus, toutes ses créatures sont en tout temps et en tout lieu inviolablement portées vers la fin pour laquelle Dieu les a faites, ont accompli et accomplissent incessamment sa volonté, et par ce moyen l'honorent et le glorifient à leur manière. *Louez le Seigneur*, dit David, *vous, dragons, vous, abîmes des eaux, feu, grêle, neige, glaces,*

(1) Joan. 8. 34.

tourbillons et tempêtes qui obéissez à sa parole (1). Mais nous, au contraire, bien loin de faire sa volonté, de tendre à la fin pour laquelle il nous a créés, c'est-à-dire son honneur, son amour et son service, nous nous révoltons contre lui, et nous tendons à des fins tout opposées. Avons-nous prétendu honorer Dieu par nos actions? l'aimons-nous en tout? nous efforçons-nous d'avancer dans son service? Gardons-nous donc bien de nous préférer même à un moucheron et à un ver de terre, de peur qu'on ne nous dise ce qui est dit dans l'Évangile : *Donnez la place à un autre* (2). Laissez passer avant vous le ver de terre et le moucheron, qui en quelque sorte méritent plus d'honneur que vous.

Voilà le rang que l'humilité doit vous faire prendre; c'est le lieu où nous devons nous placer en Religion et dans le monde. Alors on vous dira : *Ami, montez plus haut, et alors cela vous sera glorieux devant ceux qui seront à table avec vous; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé* (3). C'est là l'effet de l'humilité et la récompense des humbles; ils sont honorés de l'amitié de Dieu, ils deviennent propres à s'élever bien haut dans la connaissance des mystères de Dieu, en son amour d'avancer grandement en vertu et en grâces. L'humilité est la disposition de l'ame la plus propre à la rendre capable de recevoir de grandes lumières, de hautes connaissances des mystères de la foi, des affections saintes, l'embrasement d'un amour parfait, la force pour pratiquer les vertus d'une manière héroïque, et l'union la plus intime avec Dieu et

(1) Dracones et omnes abyssi, ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus. *Psal.* 148. 7.

(2) Da huic locum. *Luc.* 14. 9.

(3) Amice, ascende superiùs; omnis enim qui se humiliat, exaltabitur. *Ibid.*

notre Seigneur Jésus-Christ; car Dieu ne travaille jamais plus magnifiquement que sur le néant, et jamais il ne rend une ame plus grande et plus élevée que lorsque cette ame est très humble et qu'elle pense n'être rien; c'était pour cela que notre Seigneur disait : *Si vous ne devenez comme de petits enfans, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu* (1), c'est-à-dire dans le royaume de la grâce, et que cette vie, comme dit saint Paul, consiste dans la vertu, la sainteté, la tranquillité d'ame et la joie du Saint-Esprit (2).

Il faut donc apporter le plus grand soin, prendre les moyens les plus efficaces pour acquérir cette vertu, sans laquelle il est impossible que le Religieux vive bien, soit avec lui-même, soit avec les autres. Un des plus propres à cela est de considérer toujours la vertu des autres et ses propres défauts : on concevra alors de bas sentimens de soi-même, et de respect et d'estime envers les autres. Les Saints se sont servis de ce moyen pour s'humilier; il a produit en eux les plus heureux effets. Saint Antoine, venant de voir saint Paul, premier ermite, dit à deux de ses disciples qui venaient au-devant de lui : Malheur à moi, qui porte faussement le nom de *moine;* j'ai vu Élie, j'ai vu Jean-Baptiste dans le désert! et en disant cela il se frappait la poitrine de regret et de confusion (3).

Nous lisons dans les Annales de Citeaux, qu'un Frère convers, Religieux très humble, se servait fort de cette pratique; il avait toujours les yeux attachés sur les vertus des autres et sur ses imperfections. Après avoir passé

(1) Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum. *Matth.* 18, 3.

(2) Rom. 14. 17.

(3) Væ mihi peccatori, qui falsum monachi nomen fero ; vidi Eliam, vidi Joannem in deserto. *S. Hieron. in vita S. Pauli.*

une grande partie d'une nuit dans cet exercice, après avoir bien examiné ses misères et les vertus de ses Frères, en particulier d'un Père très vertueux, il vint de grand matin trouver saint Bernard, et, se plaignant amèrement de soi-même, il lui dit avec un sentiment vraiment sincère : Malheur à moi, mon révérend Père, je ne suis qu'un pauvre et misérable pécheur! J'ai remarqué cette nuit en tel Frère trente vertus, sans que j'aie pu, malgré toutes mes recherches, en trouver une seule en moi; je vous prie d'avoir pitié de moi, et de prier notre Seigneur qu'il me fasse miséricorde et m'en donne au moins quelqu'une.... C'était sa profonde humilité, dit ensuite saint Bernard, qui le faisait parler ainsi, qui lui ouvrait les yeux pour découvrir les vertus de ses Frères, et les lui fermait pour ne pas voir les siennes, quoiqu'elles fussent éclatantes (1).

Il est certain que la considération attentive des bonnes actions des autres, de l'humilité, de la patience, de l'austérité, de la pauvreté, de l'obéissance, de la chasteté et des autres vertus des Saints, est un puissant motif pour nous humilier et nous confondre. Nous voyons des hommes, des femmes, de jeunes filles, composés de chair et d'os comme nous, sujets aux mêmes faiblesses, faire et souffrir de si grandes choses, que nous n'osons pas même les considérer; en comparaison de ces ames grandes et élevées, nous ne sommes que des enfans et des pygmées. Cette connaissance est un excellent remède pour guérir notre vanité et la bonne opinion de nous-mêmes.

Quand on voit les Siméon, les Daniel et les autres Stylites sur leurs fameuses colonnes; quand on voit la manière de vivre des anachorètes de la Thébaïde et des

(1) Manriq. Annal. Cistcic. anno Christi 1029, cap. 5, n. 2 et 3.

autres lieux, ces anciens Pères dans leurs solitudes et leurs cavernes, et ces Religieux des derniers siècles dans leurs monastères, combattre comme ils le faisaient, leur corps, leur nature et les démons, il y a là certes bien de quoi nous étonner, nous confondre et nous anéantir. Nous reviendrons sur ce sujet au dernier chapitre de ce livre.

Et en effet, la considération de ces exemples et des vertus de tous les Saints, et en particulier de plusieurs personnes de notre Ordre, tant celles qui nous ont précédés que celles avec qui nous vivons, doit nous humilier profondément et nous inspirer les plus bas sentimens de nous-mêmes. Saint Bernard dit, dans le panégyrique de saint Benoît : Saint Benoît a été Abbé, et je le suis aussi ; oh! Abbé et Abbé! nous avons tous deux la même dignité, mais en moi il n'y a que l'ombre de ce grand nom (1). Nous devons de même, avec beaucoup plus de sujet, en voyant les vertus signalées de ces personnes et les nôtres, en pesant les unes et les autres dans une juste balance, dire : Oh! Religieux et Religieux! ils ont été Religieux, et je le suis; ils ont été Religieux d'un tel Ordre, et je le suis aussi ; mais, oh! Religieux et Religieux! quelle différence! Ils ont été véritablement Religieux, et je n'en suis que l'ombre : leur patience, leur obéissance, leur humilité et toutes leurs vertus ont atteint le dernier degré de la perfection; et je n'ai de la vertu que l'apparence et l'écorce.

Ces considérations retiendront le Religieux dans l'humilité, et réprimeront dans les Communautés la vanité, l'orgueil et l'ambition. Le cardinal Ugolin, protecteur de l'Ordre de Saint-François, dit un jour à ce saint

(1) Abbas fuit, et ego : ò Abbas et Abbas! nomen unum, sed in altero sola magni nominis umbra.

fondateur, qu'il lui semblait être de la gloire de Dieu et du bien de l'Église qu'il permît que ceux de ses Religieux qui, par leur vertu et leur savoir, se trouveraient les plus capables, fussent promus aux prélatures. Le Saint lui répondit : Monseigneur, mes Frères sont appelés Frères Mineurs, afin qu'ils ne pensent pas à être plus grands; si vous voulez qu'ils fructifient dans l'Église, tenez-les dans l'esprit de leur vocation, et ne permettez pas que, de quelque manière que ce soit, ils soient élevés aux dignités ecclésiastiques (1).

Saint Pacôme, long-temps avant lui, était dans les mêmes sentimens; il allait même plus loin, car il ne voulait pas qu'aucun de ses Religieux fût prêtre. Il disait qu'il valait bien mieux, qu'il était bien plus avantageux pour des Religieux, non-seulement de ne rechercher aucun degré de préférence et d'honneur, mais même de retrancher toutes les occasions d'y penser, parce que de là naissent souvent les contestations et les jalousies dangereuses (2). Lorsqu'on n'éteint pas aussitôt une étincelle de feu tombée sur une moisson, elle réduit quelquefois en cendres tout le revenu d'une année; ainsi lorsqu'il se glisse dans l'esprit des Religieux une funeste pensée d'ambition qui les pousse à vouloir être préférés aux autres, à être clercs, à tenir un rang dans l'Église, s'ils ne chassent promptement de leur cœur ce funeste désir, ils perdent l'esprit de piété qu'ils ont eu bien de la peine à acquérir. Si maintenant on en use

(1) Domine, Minores ideo vocati sunt Fratres mei, ut majores fieri non præsumant; si vultis ut faciant fructum in Ecclesia Dei, tenete illos et conservate in statu suæ vocationis, et ad prælationes Ecclesiasticas nullatenus ascendere faciatis. *Opusc. S. Franc., tom.* 3, *colloq.* 7.

(2) Apud Rosweyd. in vita S. Pacom., c. 24.

différemment dans les Ordres, il faut que les clercs et les prêtres, et ceux qui s'élèvent encore plus haut, ne tirant pas vanité de leur élévation, aient toujours de bas sentimens d'eux-mêmes, et joignent à leur dignité l'humilité et la modestie.

CHAPITRE VIII.

EN COMMUNAUTÉ IL FAUT ÊTRE AVEUGLE.

Trois choses sont nécessaires pour bien vivre en com munauté, dit Cassien : Il faut que le Religieux puisse dire avec le Psalmiste et à son exemple : *Je suis comme un sourd qui n'entend pas, comme un muet qui ne peut ouvrir la bouche; je suis comme un homme dont les oreilles sont fermées et dont la langue est enchaînée*. Il faut donc vivre en communauté comme un sourd, un muet et un aveugle (1). Voilà le conseil que donnaient les anciens Pères. Comme il est extrêmement utile et important, nous allons l'expliquer; nous parlerons d'abord de l'aveugle, ensuite du muet, et enfin du sourd : c'est la nature même qui indique cet ordre; car la première opération que nous faisons sur une chose, est de la regarder, de la voir et de la connaître. Après

(1) Tria hæc in congregatione necessariò custodienda sunt tibi, ut scilicet, secundùm Psalmistæ sententiam : Ego tanquam surdus non audiebam, et sicut mutus qui non aperit os suum, et factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones (*Psal.* 37. 13.); tu quoque velut surdus, ac mutus, et cæcus incedas. *Lib.* 4, *de instit. Ren., cap.* 41.

l'avoir regardée et connue, on en parle; et d'autres écoutent.

Celui qui veut sagement vivre en communauté, y couler doucement et utilement ses jours, doit donc fermer les yeux à mille choses qui s'y passent, et se rendre comme aveugle. Voyons en quoi consiste cet aveuglement.

1° Il faut n'avoir point d'yeux pour considérer les actions d'autrui, pour faire attention à leurs défauts, ne point se mettre en peine de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils disent, de ce qu'ils font, ne point se mêler de leurs affaires, à moins que l'emploi, la charité, l'obéissance ne nous y obligent; mais seulement s'appliquer tout entier à soi-même, penser à son emploi, vaquer à son avancement et à sa perfection, être en quelque sorte solitaire au milieu de la multitude, vivre comme s'il n'y avait que Dieu et soi dans le monde, suivant cette parole de l'ancien Père du désert : Si un Religieux ne peut dire : Il n'y a que Dieu et moi dans l'univers, il ne peut pas s'attendre à posséder un parfait repos et à parvenir à un haut degré de vertu (1).

2° Si le Religieux ne peut si bien fermer les yeux qu'il ne voie les actions d'autrui, il faut qu'il les voie sans les voir; s'il a connaissance de quelque imperfection et de quelque faute, qu'il n'aille pas plus avant, qu'il ne les critique et ne les censure pas, qu'il les excuse autant qu'il le peut et qu'il le doit; qu'il prenne seulement garde de n'en être pas souillé, et que la vue de ces imperfections ne répande pas sur lui quelque odeur de leur malignité. Ceux qui entrent dans une chambre infectée de mauvais air, ou qui approchent de personnes atteintes de maladies contagieuses, se garan-

(1) In sentent. Patrum Ægypt. in vit. Patrum.

tissent du péril par le moyen de différens préservatifs, de même, si le Religieux voit des fautes qu'il ne puisse pas ne pas voir, qu'il fasse si bien qu'il n'en reçoive aucun dommage. Que tout ce que vous voyez dans une maison, dit Cassien, de contraire au devoir et à l'édification, ne fasse pas plus d'impression sur votre esprit que si vous n'aperceviez rien; de peur qu'ébranlé par l'autorité de ceux qui font mal, vous ne soyez entraîné après eux, et porté à des choses que vous aviez auparavant condamnées (1).

Sainte Thérèse donnait et pratiquait excellemment ce conseil. Elle écrivait à une Religieuse d'un autre Ordre en ces termes : Ne craignez pas de demeurer dans un monastère où il y a beaucoup de Religieuses : avant la réforme, jai demeuré vingt-cinq ans dans un monastère où il y en avait cent vingt-quatre. Cette grande multitude ne vous nuira pas; elle servira même beaucoup à votre avancement, si vous vivez comme s'il n'y avait que Dieu et vous dans la maison; tant que vous n'aurez point de charge qui vous oblige à prendre garde aux choses qui se passent dans le monastère, n'y faites aucune attention; pensez seulement à vous, et tâchez d'acquérir la vertu que vous remarquerez en chacune; ne réfléchissez point sur les fautes. J'en usais ainsi; car quoiqu'elles fussent en si grand nombre, j'étais comme s'il n'y eût eu personne; ce qui me procura un très grand bien, parce qu'enfin partout nous pouvons aimer Dieu. Qu'il soit béni de ce que personne ne peut nous en empêcher (2)!

(1) Universa quæcumque videris minus ædificationis habentia, velut cæcus non videas, ne animatus eorum, qui hæc agunt, auctoritate vel forma, ad id quod deterius est et quod antè damnaveras traducaris. *Loco cit.*

(2) Ribera en sa vie, liv. chap. 13.

C'est en cela que consiste ce saint et salutaire aveuglement du Religieux, qui bannit l'esprit de curiosité, le désir de savoir et d'examiner les affaires d'autrui, et par suite empêche de soupçonner, de juger, de parler des actions, de se jeter dans ces petits partis formés quelquefois dans les Communautés par les esprits intrigans qui veulent venir à bout de leurs desseins. On se trouve par là délivré de toutes les menées, de tous les complots.

C'est un grand mal dans les Communautés, de se mêler sans nécessité et sans obligation des affaires des autres, de penser beaucoup plus à eux qu'à soi, non par charité, mais par curiosité, et par cette démangeaison naturelle qu'on a de connaître ce qui regarde le prochain, de sortir de chez soi pour voir ce qui se passe chez son voisin. Ceux, dit saint Jean Climaque (1), qui ont tant de facilité à rechercher les défauts, à remarquer les fautes d'autrui, montrent qu'ils ne connaissent pas les leurs et n'ont pas envie de se corriger. Celui qui connaît ses vices, ses péchés, et leur importance, ne se met pas en peine d'autre chose, parce qu'il n'a jamais assez de temps pour les pleurer, quand il devrait vivre cent ans, et verser autant de larmes qu'il y a d'eau dans le Jourdain.

Il se trouve quelquefois certains esprits curieux, remuans et inquiets, qui se mêlent de tout, sont continuellement en mouvement pour savoir ce qui se fait et ce qui se dit dans une maison, et sont toujours beaucoup plus portés à voir le mal que le bien. C'est la remarque que fait Phocius sur saint Jean Climaque (2) : Les ames curieuses n'ont point la curiosité de connaître

(1) Gradu 10.
(2) Ad gradum cit. 10.

les vertus et les bonnes actions, mais bien de connaître les mauvaises; elles ont la vue perçante pour découvrir les vices, et quand elles découvrent ou remarquent quelques légers défauts, elles se précipitent dessus, les examinent avec malignité, les interprètent mal, les blâment et les condamnent; si elles ne voient point de mal, elles en forgent, inventent des choses imaginaires et fausses plutôt que de n'avoir rien à reprendre et de ne pouvoir rien donner à la curiosité.

Celui qui veut vivre avec sagesse et avec paix en Communauté, et faire sûrement son salut, droit prendre un chemin tout contraire : être aveugle pour les autres, et clairvoyant seulement pour soi. Ne vous amusez jamais, dit saint Dorothée (1), à prendre garde dans le monastère à ce que disent et font les autres, où ils vont et d'où ils viennent, quand cela ne peut servir à rien; appliquez vos soins à vous-même, pensez à votre salut. Il avait dit auparavant : Ne cherchez point à connaître les fautes d'autrui; ne soupçonnez jamais le mal. Si quelques-uns, par malice, comme cela peut arriver, sèment quelques mauvais bruits, tâchez de donner quelque couleur de vertu à la chose, et de l'expliquer en bien.

Voyons quelles sont les raisons qui nous obligent à ce sage aveuglement.

1° Nous ne sommes point entrés en Communauté pour penser aux autres, mais pour penser à nous; Dieu ne nous a pas donné la charge de veiller sur les actions de nos Frères, mais sur les nôtres; il ne vous demandera point compte de leur salut ni de leur perfection, mais il verra si nous avons négligé les nôtres, et si nous n'avons pas fait assez d'efforts pour arriver au degré de vertu auquel il nous appelle. Nous devons nous figurer

(1) Instit. 18.

qu'il nous dit, comme autrefois à saint Pierre, qui lui faisait une question indiscrète touchant la mort de saint Jean : *Si je veux que Jean demeure jusqu'à ce que je vienne pour juger les hommes, que t'importe? Ne pense qu'à me suivre* (1); voilà ce que je désire de toi.

C'est une chose étonnante, que nous nous amusions à penser aux affaires d'autrui qui ne nous touchent point, que nous employions notre esprit et notre temps à des choses inutiles, tandis que nous avons sur les bras une chose d'une si grande importance que notre salut éternel. Nous avons tant de choses à examiner et à considérer en nous : nos imperfections, la multitude et la gravité de nos péchés, notre peu de vertu; combien nous sommes éloignés de ce que nous devrions être, et du peu de temps qui nous est donné pour cela. Le satyrique latin reprend ce désordre quand il dit : Personne ne cherche à rentrer en soi-même, mais on ne voit que ce qui regarde les autres; on porte ses défauts sur les épaules, et ceux d'autrui devant soi (2). Le même satyrique ajoute : Demeurez chez vous, et voyez combien vous êtes pauvrement meublé (3).

2° Tous ces regards curieux, toutes ces recherches sur les affaires d'autrui, partagent l'esprit, le remplissent de pensées inutiles, l'embarrassent, l'inquiètent, le troublent, le portent aux jugemens téméraires et à beaucoup de péchés.

Le Religieux qui veut trouver en Communauté ce qu'il

(1) Si sic eum volo manere donec veniam, quid ad te? tu me sequere. *Joan., c. ult., v.* 23.

(2) Ut nemo in sese tentat descendere; nemo
Sed præcedenti spectatur mantica tergo. *Persius, Satyr.* 4.

(3) Tecum habita : noris quàm sit tibi curta supellex. *Ibid.*

est venu y chercher, c'est-à-dire la paix de son esprit et le salut de son ame, doit donc se déterminer à se rendre aveugle pour un très grand nombre de choses, à les voir sans les voir, à fermer les yeux sur tout ce qui ne le regarde pas, et à ne penser qu'à lui; il faut se rappeler sans cesse cette fameuse inscription du temple de Delphes : Connais-toi toi-même. A-t-on jamais vu un jardinier négliger son jardin pour cultiver celui de son voisin, en ôter les pierres, arracher les mauvaises herbes, arroser les bonnes, émonder les arbres? S'il en était un ainsi fait, il passerait indubitablement pour un homme sans jugement et sans conduite. N'en usez pas ainsi avec vous-même, et quand vous vous sentirez entraîné par quelque mouvement de curiosité sur les actions et les fautes du prochain dont vous n'avez pas la charge, donnez à Dieu ce mouvement, sacrifiez-lui cette curiosité, détournez vos yeux et votre esprit, portez-les sur vous, dites-vous ce que Tobie disait à son fils, et saint Paul à son disciple Timothée : *Pensez à vous* (1).

(1) Tob. 4, 13; 1. Tim. 4, 16.

CHAPITRE IX.

EN COMMUNAUTÉ IL FAUT ÊTRE MUET.

Ce n'est point assez pour un Religieux qui veut bien vivre avec les autres et trouver son repos dans sa position, d'être aveugle, comme nous venons de l'exprimer : il doit de plus être muet et savoir se taire. Je vour dirai ce que vous devez observer dans le monde, dit Sénèque à Lucilius : pour mener une vie assurée, rien ne vous servira plus que de vous éloigner de l'embarras des affaires, de parler très peu aux hommes et beaucoup à vous-mêmes (1). Agissons de même en communauté.

Un grand parleur dans une communauté ne peut y faire que beaucoup de mal, à lui et aux autres. Celui qui parle librement et inconsidérément des uns et des autres, qui tranche à tort et à travers, est terrible et redoutable dans la maison où il demeure (2). Il vaudrait presque autant qu'il y eût un incendie ou une inondation, tant cette manie de parler cause de troubles et de ravages ! C'est ce que signifiait la devise de l'empereur Charles III : La bouche de celui qui parle trop jette le trouble et la confusion partout (3). La retenue et le silence sont donc nécessaires dans une communauté. Le Reli-

(1) Quæ observanda tibi sint ut tutior vivas, dicam : Nihil æquò proderit, quam quiescere, et minimùm cum aliis loqui plurimùm tecum. *Epist.* 105.

(2) Terribilis est in civitate sua vir linguosus. *Eccli.* 9. 25.

(3) Os garrulum intricat omnia. *Apud Reusner. Symbol.* 3. *class. symbol.* 6.

gieux qui veut avoir la paix et la donner aux autres, doit être muet dans beaucoup de circonstances. Voyons maintenant quelles sont ces circonstances.

1° Il ne faut point parler des affaires de la maison, quand on n'en a pas la charge; il faut les laisser couler selon l'ordre et le mouvement que leur donnent ceux qui sont obligés de gouverner. Il ne faut rien dire des dispositions que prennent les supérieurs, des changemens qu'ils font, de tout ce qui touche à leur gouvernement; mais avec respect, humilité et soumission les laisser agir en toute liberté, et faire ce qu'ils jugent à propos qu'on fasse. Une règle expresse des Pères Chartreux dit : Si un Religieux a la permission de parler, nous ne voulons pas que ce soit pour s'entretenir des affaires et du gouvernement de la maison, ou pour s'immiscer en quelque manière que ce soit dans toutes ces choses, s'il n'en a reçu l'ordre du supérieur (1).

Saint Basile défend expressément, dans sa règle (2), de s'informer avec curiosité des desseins qu'a le supérieur pour le gouvernement de la maison, et de prendre la liberté d'examiner ce qu'il fait et ce qu'il ordonne, parce qu'il ne faut pas gêner le supérieur et lui ôter le pouvoir de disposer librement des choses et des personnes comme il le juge à propos, sans faire tort au bien public de la communauté, et aux inférieurs, en forçant le supérieur, par les paroles semées dans la maison, à changer beaucoup de choses qu'il avait préparées pour le bien de tous. Eh! certes, dit saint Basile, puisque nous avons confié nos ames, qui sont si grandes et si

(1) Si licentiam loquendi habeat, nolumus quòd inquirat aut loquatur de negotiis et regimine domûs, aut ullo modo immisceat se hujusmodi rebus, nisi à præsidente injunctum fuerit. *P.* 2, *stat. cap.* 14, *n.* 8.

(2) Reg. fus. 48.

importantes devant Dieu, à la conduite de notre supérieur, qui doit en rendre compte à Dieu, n'est-ce pas manquer de jugement et de raison, que de nous défier de lui dans les choses qui, en comparaison, sont de bien peu d'importance?

2° Il faut être muet dans une communauté, afin de ne point murmurer contre le supérieur, et parler mal de lui en ce qui le regarde en particulier; car il est difficile de le faire sans offenser Dieu, puisque vous lui devez le respect comme à votre supérieur, et que Dieu ne vous a pas donné la charge de sa conduite. Le bienheureux Jordain, second Général de l'ordre de Saint-Dominique, homme fort prudent, donnait deux avis importans pour bien vivre en communauté. Voici le premier : Ne murmurez pas contre le Père Prieur (1), et n'en parlez pas.

3° Il faut garder le silence sur les occupations de ceux avec qui l'on vit; c'est le second avis du P. Jordain : Laissez aller les autres, et allez (2), c'est-à-dire ne vous mêlez point des autres, laissez-les aller comme ils l'entendent; ne vous inquiétez et ne vous troublez point pour tout ce qui les concerne, à moins que la charité, l'obéissance, ou votre emploi n'exigent davantage de vous; ne pensez qu'à aller droit votre chemin, à avancer dans la vertu et à faire votre devoir. Il faut encore garder le silence pour ne point médire des autres, ne point se livrer à la raillerie, ne pas faire des rapports au supérieur contre la charité, et quelquefois même contre la vérité; car souvent on augmente ou l'on diminue, on défigure l'action ou l'intention; quelquefois même on parle d'une faute qui n'a jamais été commise. Enfin, il faut s'abstenir de toutes les paroles qui peuvent offenser nos Frères,

(1) Noli murmurare de Priore.
(2) Sine alios vadere, et vade.

parce que la charité nous l'ordonne; nous devons vivre en paix avec tous, et d'ailleurs c'est dans notre intérêt, parce que nous avons besoin les uns des autres, et que par ce rapport mutuel nous sommes tous dans la dépendance les uns des autres.

4° Ne parlons jamais de ce qui nous concerne, ne parlons jamais de nous avec estime et pour nous vanter, parce que cela déplaît naturellement à ceux qui nous entendent, et qui n'ont pas de nous une aussi grande estime que nous pouvons l'avoir : *Qu'un autre te loue, et non ta bouche*, dit le Sage; *un étranger, et non tes lèvres* (1). Quand on se loue sans une extrême nécessité, dit saint Chrysostôme, bien loin d'acquérir de l'honneur, on se rend ridicule et digne de mépris (2). Soyez de plus fort circonspect à parler de vos propres affaires, à découvrir votre cœur, à manifester vos secrets; car un secret découvert n'est plus à vous. Vous ne savez souvent à qui vous parlez, et chacun prend et interprète les choses qu'on lui dit, beaucoup plus selon les dispositions de son esprit que selon l'intention de celui qui les lui dit. *Ne découvre point ton cœur à toute sorte de personnes*, dit l'Ecclésiastique, *de peur que celui à qui tu te confies ne te montre un faux intérêt, et qu'il ne médise ensuite de toi* (3). Salomon avait dit avant lui : *Ne découvrez pas votre secret à un étranger, de peur qu'en l'apprenant il n'exhale sa colère contre vous, et que votre ignominie ne soit irrémédiable* (4).

(1) Laudet te alienus, et non os tuum; extraneus, et non labia tua. *Prov.* 27. 2.

(2) Homil. 5. de laud. Pauli.

(3) Non omni homini cor tuum manifestes, ne fortè inferat tibi gratiam falsam, et convitietur tibi. *Eccli.* 8. 22.

(3) Secretum extraneo non reveles, ne fortè insultet tibi cùm audierit, et exprobrare non cesset. *Prov.* 25. 9.

Il faut encore garder cette retenue et ce silence, quand on parle mal de nous, qu'on nous dit quelque chose de fâcheux et de piquant, ou qu'on nous fait quelque tort. Si l'on vous méprise, dit Cassien, si l'on vous fait quelque injure, demeurez ferme sans rien dire, ne vous servez pas de la loi du talion, et rappelez-vous ces paroles de David : *J'ai dit : Je veillerai sur mes voies pour ne pas pécher dans mes paroles; j'ai mis un frein à ma bouche quand le pécheur s'élevait contre moi; je me suis tenu en silence, je n'ai point dit le bien que je pouvais répondre* (1).

Je sais qu'il est certaines circonstances où l'on peut se justifier et déclarer son innocence, comme lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu, du bien du prochain; mais lorsqu'il n'est question que de nous, et de quelque diminution d'estime et d'honneur parmi les hommes, il vaut infiniment mieux se taire que de pécher. J'avoue que ce silence est très difficile; mais il faut alors se rappeler l'exemple que nous a donné notre Seigneur, et le suivre, puisque étant Chrétiens nous faisons profession de croire sa doctrine et d'imiter sa vie.

Notre Seigneur, accusé devant Caïphe, souverain pontife, devant les prêtres et les scribes, avec la plus grande violence et la plus grande injustice, par plusieurs faux témoins, pouvait facilement leur répondre et montrer son innocence et la fausseté de leurs accusations; et il ne se défendit pas. A tout ce qu'on disait contre son honneur, contre sa doctrine et contre sa vie, il ne ré-

(1) Si tibi convitia, si irrogantur injuriæ, esto immobilis, et ad responsionem talionis, ut mutus, ausculta; semper hunc Psalmistæ versiculum in corde tuo decantans : Dixi, custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea. Posui ori meo custodiam cùm consisteret peccator adversum me, obmutui et humiliatus sum, et silui à bonis (*Psal.* 38. 2). *Lib.* 4. *de instit Renunt. c.* 41.

pondit aucune parole. Le grand-prêtre se leva plein d'indignation et lui demanda avec autorité ce qu'il avait à répondre; Jésus garda le silence (1). Le pontife le conjura, au nom du Dieu vivant, de parler et de dire s'il était le Messie, fils de Dieu. Par respect pour la Divinité, pour faire connaître une vérité d'une si grande importance, qu'il était venu apporter et enseigner au monde, il répondit, non pour se défendre ou pour montrer qu'il avait tort de le traiter de la sorte, puisqu'il était innocent; non pour reprocher aux témoins leur fausseté et leur malice, mais pour déclarer simplement qui il était, conformément aux questions du juge.

Accusé devant Pilate par les princes des prêtres et les princes des Juifs, d'être un séditieux, un perturbateur du repos public, un séducteur, un fourbe et un ennemi de l'empereur et de l'état, qui cherchait à débaucher les esprits, à les porter à la révolte et à ne plus payer de tribut, il lui eût été facile de répondre en deux mots à toutes ces accusations; il ne répondit pas un mot (2). Pilate, convaincu de son innocence, averti par sa femme, et désirant le sauver, lui dit : *Vous ne répondez rien; voyez de combien de crimes vous êtes accusé* (3). *Jésus ne répondit pas un mot à tout cela. Pilate en fut extrêmement étonné* (4).

Il tint la même conduite devant le roi Hérode (5), qui

(1) Jesus autem tacebat. *Matth.* 26. 63.

(2) Cùm accusaretur à principibus sacerdotum et senioribus, nihil respondit. *Matth.* 27. 12.

(3) Non respondes quidquam ! vides in quantis te accusant? *Matth.* 27. 19.

(4) Jesus autem amplius nihil respondit, ita ut miraretur Pilatus. *Marc.* 15. 4.

(5) Et non respondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur præses vehementer. *Matth.* 27. 14.

désirait depuis long-temps voir et entendre celui dont la doctrine, la puissance et l'éloquence faisaient dire tant de choses merveilleuses. Il lui fit un grand nombre de questions; mais notre Seigneur garda toujours un profond silence, et ne répondit rien à tout ce qu'Hérode lui demanda. Ce prince, fort offensé, le fit traiter comme un fou, sans que notre Seigneur ouvrît la bouche pour s'en plaindre.

Pourquoi ce grand et inviolable silence? pourquoi se taire dans des occasions de parler si pressantes? Notre Seigneur ne pouvait-il pas parler? le verbe substantiel de Dieu manquait-il de paroles? la vérité pouvait-elle se tromper en parlant? Il s'agissait de sa vie, de son honneur, de tout ce qui peut toucher le plus sensiblement un homme; il était innocent : n'avait-il pas des raisons assez fortes et une éloquence divine pour prouver son innocence et la méchanceté de ses adversaires? et cependant il n'a pas voulu le faire. Il a donc fait ce qu'il y avait de mieux; il a fallu nous donner un exemple, à nous pauvres vers de terre, souillés de tant de crimes, pour nous retenir et nous taire quand nous serons offensés, et pour mériter la grâce de le suivre.

C'est pourquoi, si nous nous trouvons jamais dans de pareilles circonstances, jetons les yeux sur notre Seigneur, accusé, blâmé, méprisé, outragé et condamné très injustement par les hommes; honorons-le, unissons-nous à lui dans ses accusations et son silence, et efforçons-nous de l'imiter avec patience, humilité, force et amour. Quand nous sentirons naître dans notre cœur un sentiment de haine ou de colère, que l'envie se saisira de nous, ne lui laissons pas le temps de prendre racine; représentons-nous de suite notre Seigneur devant Caïphe, devant Pilate et devant Hérode, accusé, injurié et chargé de toute sorte d'opprobres, et répétons souvent ces pa-

roles : Mais Jésus se taisait. Appliquons cet appareil de salut sur notre cœur, jusqu'à ce que son mouvement soit apaisé et pleinement guéri ; alors nous sentirons naître une disposition à la patience, à l'exemple de notre Seigneur.

Dieu ne garde-t-il pas le silence, quand il entend tous les blasphèmes qu'on vomit sans cesse contre son infinie majesté ? que dit-il au milieu de tant d'outrages dont on l'accable, de tant de crimes énormes que l'on commet ? il ne dit mot, il ne foudroie pas, il supporte avec patience et douceur ceux qui l'offensent ; bien loin d'écraser ceux qui font du mal, de les précipiter dans l'enfer comme il le pourrait, et comme ils le méritent, il les comble de ses grâces et de ses biens.

Voilà, en général, quelle doit être la conduite du Religieux pour se débarrasser de beaucoup de difficultés ; mais, puisque l'occasion s'en présente, nous allons en parler plus en particulier.

§ I.

Importance de la bonne conduite de la langue.

Quoique la langue soit une des plus petites parties du corps humain, elle peut toutefois faire de très grands biens et causer de très grands maux : la vie et la mort sont au pouvoir de la parole (1). Quand les Égyptiens sacrifiaient à Sigalion, ils s'écriaient : La langue fait la bonne et la mauvaise fortune (2). Lorsque Pittacus de Mitylène, l'un des sept Sages de la Grèce, fut requis de couper la partie de la victime qui était la meilleure et

(1) Mors et vita in manu linguæ. *Prov.* 18. 21.

(2) Lingua fortuna, lingua dæmon. *Plut. lib. de Iside et Osirid.*

la plus mauvaise, il coupa la langue sans hésiter. Bias fit de même (1).

La langue, dit saint Jacques, *n'est qu'une petite partie du corps, et cependant combien peut-elle faire de grandes choses* (2) pour le bien et pour le mal, pour la vertu et pour le vice, pour le salut et la damnation! Il la compare au gouvernail d'un vaisseau, petit en apparence, mais dont le mouvement est très important pour la conservation ou la perte du bâtiment : s'il est sagement conduit, il dirigera le vaisseau heureusement au port; s'il est mal conduit, il le jettera contre des écueils et des rochers, où il causera infailliblement son naufrage. Il ajoute : *Vous savez qu'une étincelle embrase une grande forêt; la langue aussi est un feu; c'est un monde d'iniquité, et n'étant qu'un de nos membres, elle infecte tout le corps; elle enflamme tout le cours de notre vie, enflammée elle-même du feu de l'enfer* (3). Une seule parole ruine le prochain, lui ôte l'honneur, les biens et la vie; c'est la source d'une multitude de péchés qui nous souillent, qu'elle commet, qu'elle enseigne, qu'elle persuade et qu'elle commande; c'est un membre toujours inquiet, qui a peine à se retenir, qui voudrait se remuer continuellement et répandre son venin. C'est pour cela que Satan frappa le corps du saint homme Job d'un ulcère général, et affligea tous ses membres; mais il ne toucha pas à sa langue, parce qu'il savait que la langue est un principe de péché, et

(1) Idem tract. de Garrul. et in Conviv. 7. Sapient.

(2) Lingua modicum quidem membrum est, et magna exaltat. *Cap.* 3, *v.* 5.

(3) Ecce quantus ignis quàm magnam silvam incendit? et lingua ignis est, universitas iniquitatis, quæ maculat totum corpus et inflammat rotam nativitatis nostræ...., inquietum malum, plena veneno mortifero. *V.* 5—8.

il espérait que Job, dans l'extrême violence de ses douleurs, se servirait de la sienne pour s'élever contre Dieu et pour le maudire.

Qui pourrait compter, dit saint Bernard, la quantité d'ordures qui sortent de ce petit membre, la langue? Qui pourrait nombrer les immondices qui s'amassent sur les lèvres incirconcises, et combien est grand et préjudiciable le dommage que cause une bouche déréglée(1)?

Plusieurs ont péri par le tranchant de l'épée, dit l'Ecclésiastique, *mais le plus grand nombre sont morts par leur propre langue* (2). La langue ressemble à un fer de lance, mais elle est bien plus dangereuse et plus mortelle. La lance ne peut que blesser et tuer le corps; la langue blesse et tue le corps, l'ame, l'honneur et tout, et souvent sans espoir de guérison. *Leur langue*, dit David, *est une épée affilée* (3); et son fils dit après, selon la version des Septante : *Il y en a de qui les paroles sont des coups d'épée* (4).

Puisque notre plus grand ennemi est notre langue, nous devons veiller sur elle avec le plus grand soin.

L'abbé Sisoïs fit cette prière pendant trente ans : Seigneur Jésus, défendez-moi de ma langue, car tous les jours elle me fait tomber (5).

(1) Quis numeret quantas modicum lingua membrum contrahat sordes? quàm multiplex in labiis incircumcisis immunditia coaguletur? quàm sit gravis pernicies oris incircumscripti? *Serm de triplici custod. manus, linguæ et cordis.*

(2) Multi ceciderunt in ore gladii; sed non sic quasi qui interierunt per linguam suam. *Eccli.* 28. 22.

(3) Lingua eorum, gladius acutus.

(4) Sunt qui loquentes vulnerant ut enses. *Prov.* 12. 18.

(5) Domine Jesu Christe, protege me à lingua mea, et usque nunc per singulos dies corruo per ipsam et delinquo. *Apud Rosweyd lib.* 5, *libell.* 4, *n.* 39.

Disons encore que notre langue est un véritable démon; c'était ce qu'écrivait à un prêtre le P. Avila : Veillez avec un très grand soin, lui dit-il, sur la conduite de votre langue; tenez-vous en garde contre elle comme contre le démon; tenez-la attachée comme une bête sauvage et dangereuse; ne la déliez jamais qu'avec une grande prudence, comme on délie un jeune cheval fougueux qu'on tire de l'écurie, qu'on tient court de bride et qu'on n'abandonne pas à lui-même. Les lions et les tigres sont renfermés dans des cages de fer; si on les en sort, c'est toujours avec la chaîne qui les arrête et les empêche de suivre le mouvement de leur férocité (1). C'est pourquoi la nature, toujours sage, a renfermé la langue dans la bouche comme dans une prison; les lèvres et les dents lui servent comme de barrière pour la retenir, et elle est encore arrêtée par d'autres liens.

Il faut vivre avec sa langue comme si l'on vivait avec un ennemi avec lequel on fût obligé de parler, de traiter, de boire, de manger, de faire voyage, ou de mener à sa suite un lion. *L'homme est capable de dompter*, dit S. Jacques, *et a dompté en effet les bêtes sauvages*, *les oiseaux, les reptiles et autres animaux, mais nul homme ne peut dompter sa langue* (2). Il faut pour cela un grand secours de Dieu. *Que vos lèvres ne vous scandalisent pas*, dit le Saint-Esprit par son Ecclésiastique; que votre langue ne soit pas pour vous une pierre d'achoppement qui vous fasse tomber; *soyez attentif à vos paroles*, *de peur que vous ne tombiez et n'ameniez le déshonneur*

(1) 1. Part. epist. 63.

(2) Omnis natura bestiarum, et volucrum, et serpentium, et ceterorum domantur, et domita sunt à natura humana; linguam autem nullus hominum domare potest. *Epist. cap.* 3 *v.* 7.

sur votre ame (1), en passant pour un esprit léger et indiscret.

Tout homme qui désire sincèrement faire son salut, fuir le péché, acquérir la vertu, se garantir de mille maux et devenir sage, dit avec le fils de Sirach ; *Qui donnera une sentinelle à ma bouche? qui mettra un sceau inviolable sur mes lèvres, afin que je ne tombe pas, et que ma langue ne cause pas ma perte* (2)?

Il est certains anneaux de cuivre qui s'ouvrent, mais qui ne s'ouvrent que par la rencontre de certaines lettres qui forment un mot; le Sage semble vouloir dire par le cachet mystérieux dont il parle, que notre bouche ne doit s'ouvrir que par certains ressorts secrets, qu'aux mots de vertus, de prudence, quand il est question du service et de la gloire de Dieu, selon cette parole de saint Ambroise : Jésus-Christ, le Verbe de Dieu, doit être le sceau de notre bouche (3).

Pour obtenir ces deux grâces, il faut deux choses : il faut d'abord la demander à Dieu et dire avec David . *Seigneur, mettez une garde à ma bouche et une porte à mes lèvres* (4); et avec l'Ecclésiastique : *Seigneur, mon père et le maître de ma vie, ne m'abandonnez pas au conseil de ma langue et de mes lèvres, et ne permettez pas que je tombe avec elles* (5). Avant de parler au roi

(1) Non scandalizeris in labiis tuis ; attende in illis, ne fortè cadas et adducas animæ tuæ inhonorationem. *Eccli.* 1. 37.

(2) Quis dabit ori meo custodiam, et super labia mea signaculum certum... (*Juxta græc.* : signaculum astutum.... *Vatab.* : sigillum sapientiæ), ut non cadam ab ipsis, et lingua mea perdat me. *Eccli.* 22, 33. *Lib. de grat. et liber. arbitr. cap.* 16.

(3) Signaculum oris nostri Christus sit, verbum Dei.

(4) Pone, Domine, custodiam ori meo et ostium circumstantiæ labiis meis. *Psal.* 140.

(5) Domine pater et dominator vitæ meæ, ne derelinquas me in consilio eorum, nec sinas, me cadere in illis. *Eccli.* 23. 1.

Assuérus, Esther demanda d'abord la grâce à Dieu et lui dit : *Mettez en ma bouche des paroles convenables* (1). L'Église semble faire allusion à ces paroles, quand elle dit : Seigneur, faites-moi parler comme il convient ; mettez dans ma bouche des paroles qui soient proférées selon la raison, votre volonté et vos lois, par le mouvement de votre esprit, et non par celui de la nature, de la passion et du vice (2).

En effet, c'est à Dieu de gouverner notre langue : *c'est à l'homme de préparer son ame*, dit Salomon; *c'est au Seigneur de régler ses paroles* (3). L'homme sage peut bien penser à ce qu'il dira, se préparer avec soin; mais quand viendra le moment de parler, que la langue voudra exprimer les pensées de l'esprit, il faut que Dieu aide l'homme de nouveau et conduise sa langue; autrement elle prendra facilement un mot pour un autre, et ne saura pas énoncer ce que l'expérience a conçu et préparé. L'expérience le montre tous les jours; car la langue est, comme le disait le diacre Agapet à l'empereur Justinien, un instrument qui glisse facilement (4). Comme la langue est humide, dit saint Grégoire de Nice, elle se tourne, et en se tournant se détourne aisément (5). David la compare à la lancette du chirurgien, qui coupe où il ne faut pas (6). Il faut donc d'abord le secours de Dieu.

Il faut, en second lieu, que l'homme fasse une attention

(1) Tribue, Domine, sermonem compositum in ore meo. *Esth.* c. 14, 13.

(2) Da sermonem rectum et bene sonantem in os meum. *Domin.* 4. *Sept. in offic. Resp.* 7.

(3) Hominis est animam præparare, et Domini gubernare linguam. *Prov.* 16, 1.

(4) Inst. ad Imp. Justin.

(5) Homil. 1. in Eccl.

(6) Sicut novacula acuta, fecisti dolum.

particulière à la conduite de sa langue, et qu'il dise avec David : *J'ai pris la résolution de veiller sur toutes mes voies, afin de ne pas pécher par ma langue* (1). Il faut qu'il se rapporte encore ces instructions du Saint-Esprit : *Celui qui garde sa bouche, garde son ame; mais celui qui sans cesse agite ses lèvres, connaîtra le mal* (2). *La bouche de l'insensé est sa perte, et ses lèvres la ruine de son ame* (3). *L'honneur et la gloire sont dans les discours du sage*, d'un homme de bon sens qui sait ce qu'il dit; *mais la langue de l'imprudent est sa ruine* (4), parce qu'elle découvre sa faiblesse. *Fonds ton or et ton argent*, dit le Saint-Esprit, *et fais une balance pour tes paroles et un frein solide pour ta bouche, et sois attentif à ne point pécher par la langue, de peur que tu ne tombes devant tes ennemis qui te dressent des embûches, et que ta chute ne devienne incurable jusqu'à la mort* (5).

Que l'homme qui désire son bien, s'efforce donc de suivre ces avis salutaires, qu'il exécute ce qu'il a promis avec David; qu'il imite en cela le saint abbé Pambo. Cet abbé, au rapport de l'*Histoire Tripartite*, vint trouver un Père plus savant et plus avancé que lui, afin qu'il lui apprît quelques psaumes et qu'il lui donnât quelques bons conseils pour son salut. Celui-ci lui lut le Psaume 138, qui commence ainsi : *J'ai résolu de garder*

(1) Dixi : custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea.

(2) Qui custodit os suum, custodit animam snam : qui autem inconsideratus est ad loquendum, sentiet mala. *Prov.* 13, 3.

(3) Os stulti contritio ejus, et labia ipsius ruina animæ ejus. *Prov.* 18, 7.

(4) Honor et gloria in sermone sensati; lingua verò imprudentis subversio est illius. *Eccli.* 5, 15.

(5) Aurum tuum et argentum tuum confla, et verbis tuis facito stateram, et frenos ori tuo rectos; et attende ne fortè labaris in lingua, et cadas in conspectu inimicorum insidiantium tibi, et sit casus tuus insanabilis in mortem. *Eccli.* 28. 29.

mes voies et de ne point manquer par mes paroles. Pambo ne voulut pas en entendre davantage, et dit qu'il en avait assez (1). L'historien Socrate ajoute qu'il étudia et rumina ce verset pendant dix-neuf ans, et qu'il disait fort long-temps après qu'il ne l'avait pas encore assez bien compris ni assez bien pratiqué (2).

§ II.

Du Silence.

Deux choses sont nécessaires pour la bonne conduite de la langue : le silence et la parole. Nous commencerons par le silence, comme le fait la nature, puisque l'homme, dans son enfance, est quelques années avant de parler. Nous commencerons ce sujet par les paroles de saint Jean Chrysostôme, qui dit, avec son éloquence ordinaire, en parlant du silence : Mon Frère, pour vous exciter à observer le silence, je vous dis qu'il vous servira de muraille pour vous mettre à couvert de beaucoup de maux, qu'il vous élèvera au-dessus de vos passions, et vous rendra invulnérable aux traits de vos ennemis. Le silence bien compris, joint à la crainte de Dieu, est un chariot de feu qui emporte l'ame au ciel comme Élie. O silence ! bonheur des Religieux, échelle du ciel, chemin du royaume de Dieu; ô silence ! source de la componction, miroir où le pécheur voit ses péchés, principe de lumière, de mansuétude et d'humilité, frein des oreilles, sauvegarde des yeux et lien de la langue; ô silence ! port assuré où se trouve la tranquillité de l'esprit; école de la lecture, de l'oraison, de la contem-

(1) Lib. 8. cap. 18.
(2) Lib. 4. cap. 18.

plation; aide pour acquérir toutes les vertus, et source de tout bien (1). Ces louanges, que saint Chrysostôme donne au silence, sont bien propres à nous le faire estimer, aimer et observer; mais arrêtons-nous à quelques considérations.

Le silence a long-temps été regardé comme un des principaux fondemens et un des soutiens les plus forts et les plus nécessaires de tous les Ordres religieux. Le silence, dit saint Bernard, est notre gardien; c'est en lui que réside notre force, suivant ces paroles d'Isaïe : *Dans votre silence et votre esprit sera votre force;* parlez peu aux hommes, espérez beaucoup en Dieu (2).

L'auteur de la Vie de saint Dominique dit : Pour ce qui tient au silence, qui est comme le fondement de notre Ordre, il y avait une défense étroite de le rompre; on y apportait le soin le plus vigilant et une application extrême, de sortequ'on regardait comme un crime de parler sans une très grande nécessité (3).

Un auteur de la Compagnie de Jésus l'appelle le point le plus important et le plus capital de la Religion (4). Tous les fondateurs d'Ordres de l'Orient et de l'Occident l'on recommandé très expressément et avec une affection toute particulière à leurs disciples. Un autre dit : Le silence est comme la forme et la substance de l'état religieux. Ce n'est pas, ajoute-t-il avec raison, qu'au fond

(1) Homil. de patient., tom. 7. Græc. Anglic, p. 438.

(2) Silentium est custos religionis, et in quo est fortitudo nostra : dicit enim Isaias, in silentio et spe erit fortitudo vestra (*Isai.* 30, 15). *Serm* 2, *de mutat. aquæ in vinum.*

(3) Pro servando silentio, quod sacræ religionis quoddam fundamentum est, severa quædam exercebatur censura, cura religiosa, et studium ingens : nisi enim grandis urgeret necessitas, aut ingens periculum immineret, nefas erat silentium frangere. *Apud Sur.* 4. *augusti.*

(4) Caput religionis. *And. Schottus, lib.* 1 *de bono silentii, cap.* 5.

il le soit, mais c'est que sans lui la forme de la Religion ne peut se soutenir, sa substance ne peut le nourrir, son ame l'aimer et lui faire produire des actions de vie (1).

La vie du Religieux doit n'être comptée pour rien sans le silence, est-il dit dans la Vie de saint Odon; ses actions, quelques bonnes qu'elles soient, ne méritent aucune estime, et, selon la doctrine et les enseignemens des pères, ne comptent pour rien.

Quoique chaque Ordre ait ses règles et ses constitutions particulières adaptées à sa fin, et semble par là se séparer des autres, ils s'accordent tous à recommander, à ordonner et à embrasser fortement le silence (2). Le mot *silence* est écrit en gros caractères en plusieurs endroits de la maison, tant cette vertu est importante à l'état religieux; le nom des autres vertus n'y est pas écrit.

Les Pythagoriciens appelaient leurs écoles, écoles de la taciturnité et du silence, parce qu'ils étaient obligés de le garder pendant cinq ans, et d'apprendre la doctrine de leurs maîtres sans dire mot. Eh! certes, les maisons religieuses ont bien des raisons plus fortes pour porter le nom de maisons du silence. Les païens mêmes ont toujours regardé le silence comme propre aux choses saintes et convenable aux personnes consacrées au service de Dieu. C'est pour cela qu'Eunapius l'appelle mystérieux et pontifical, le regarde comme un ornement particulier aux prêtres et aux personnes appliquées au

(1) Silentium est veluti status religiosi forma atque substantia. *Alvar. de Paz, t.* 2, *lib.* 2, *p.* 2, *cap.* 13.

(2) Sine silentio pro nihilo ducenda est vita monachi; qui usque adeò est aliquid donec sub silentio studuerit, eo verò remoto, quicquid bene vel honestè se agere putaverit, secundùm institutionem patrum, nihil erit. *Apud Sur. novemb. lib.* 2, *n.* 8.

culte de la Divinité, comme une qualité qui doit spécialement accompagner les choses divines (1).

Les maisons religieuses doivent donc être des maisons de silence, si l'on veut y louer Dieu et le bien servir. Aussi voyons-nous, par une expérience journalière, que, dans les maisons religieuses où le silence se garde le mieux les autres règles s'observent plus exactement, l'esprit religieux y règne avec plus de pureté, on y respire une certaine odeur de dévotion, de recueillement et de sainteté qui se répand dans toute la maison, la parfume et l'embaume, à la grande édification des séculiers, à qui elle inspire des sentimens de piété et de vertu; mais dans les maisons où cette règle est violée, où l'on entend des paroles superflues, il y a bien plus d'indévotion et de déréglement.

L'abbé de Saint-Thierry, parlant du silence qui s'observait au monastère de Clairvaux du temps de Saint Bernard, dit : Le bruit qui s'était répandu du profond silence qui régnait à Clairvaux, imprimait une telle vénération, une si grande retenue, même aux séculiers qui arrivaient, qu'ils n'osaient émettre, je ne dis pas des paroles mauvaises, oiseuses, mais même celles qui auraient été hors de propos (2). Les quinze cents moines qui vivaient sous la conduite du saint abbé Amos, dans la solitude de Scéthé, gardaient à certaines heures un silence si profond, que les étrangers croyaient qu'il n'y avait personne, jusqu'à ce qu'entrant dans l'enceinte du monastère, ils les voyaient tous occupés, chacun, dans leur cellule, à la prière ou à quelque autre chose, et dans

(1) In Ædesio.

(2) Silentii ordo et fama tanta etiam apud sæculares homines supervenientes sui faciebat reverentiam, ut et ipsi non dicam prava et otiosa, sed aliquid etiam quod ad rem non attineret, ibi loqui vererentur. *Lib.* 1, *vitæ S. Bern.*, c. 7.

le plus profond silence (1). De même Ammon, Père de trois mille Religieux dans les monastères de Tabenne, vivait avec eux dans un si grand silence, que le lieu de leur retraite paraissait inhabité, chacun s'occupant à la prière sans parler à personne (2). Je me suis trouvé plus d'une fois dans certaines maisons religieuses, où le silence s'observant mieux qu'à l'ordinaire, on me disait : Il semble que nous commençons maintenant à pratiquer la vie religieuse : tant il est vrai que le silence sanctifie les maisons, et profite à ceux du dedans comme à ceux du dehors.

Le saint abbé Agathon disait : Trois choses sont nécessaires aux Religieux : l'observation du silence, l'amour de l'oraison et la pratique de la patience. Le silence est mis au premier rang, parce qu'il est le principe de l'oraison comme l'oraison est le principe de la patience. L'apôtre saint Jacques, en s'adressant à tous les Chrétiens, dit ces paroles qui doivent s'appliquer à plus forte raison aux Religieux : *Si quelqu'un de vous croit avoir de la piété et ne met un frein à sa langue, mais séduit lui-même son cœur, sa piété est vaine* (3).

Le silence n'est pas seulement le fondement de la vie religieuse, c'est le fondement de toute la vie spirituelle, *où l'on acquiert la justice et la vertu par le silence*, dit Isaïe (4); et saint Jacques vient de nous dire que tout homme qui aspire à la sagesse et à la vertu, n'en aura que l'ombre, s'il ne sait retenir sa langue. Cassien rap-

(1) Marul. lib. 4. c. 6.

(2) Ruffin apud Rosweyd. lib. 2, c. 3, et Pallad. in hist. Lausiac., c. 48.

(3) Si quis putat se religiosum esse non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio. *Jacob.* 1, 26. *Humbert. Turrecrem. Cathar., etc., apud Nigr. ad regul.* 26, *n.* 11.

(4) Cultus justitiæ, silentium. *Isai.* 32. 17.

porte que l'abbé Nesteron, le formant à la vie spirituelle, lui donna pour premier principe de s'imposer un très profond silence, parce que le silence était la première porte de la morale chrétienne et l'entrée de la vraie science de l'esprit (1), et il apporte pour preuve ces paroles de Salomon : *Tout le travail de l'homme consiste à bien régler sa langue* (2).

Saint Pierre Damien, écrivant à l'impératrice Agnès, lui dit : Quand vous n'entendez plus le bruit des paroles humaines, le temple du Saint-Esprit s'établit en vous par le silence ; l'histoire sainte nous l'assure : lorsqu'on bâtit le temple de Jérusalem, on n'entendit ni le bruit du marteau, ni celui d'aucun autre instrument ; car le temple de Dieu doit être élevé par le silence. Lorsque l'ame ne s'épanche pas au dehors par les paroles, le temple de la vertu et de la perfection s'élève à l'intérieur (3). L'épouse, c'est-à-dire l'ame qui veut avancer dans la perfection, dit dans les Cantiques que son bien-aimé *prend son repas au milieu des lis* (4). Le lis, au sortir de la terre, jette une grande quantité de longues feuilles ; mais à mesure qu'il croît et arrive près de la fleur, il en produit beaucoup moins et de bien plus petites. Les feuilles sont nos paroles ; plus une ame avance dans les voies de Dieu et se rend parfaite, plus elle

(1) Ut indicas summum ori tuo silentium ; hic est enim primus disciplinæ actualis ingressus.

(2) Omnis labor hominis in ore ejus. *Eccle.* 6. 7.

(3) Dum strepitus humani cessat alloquii, construitur in te per silentium templum Spiritûs sancti. Hinc est quod de Israelitici templi constructione sacra testatur historia, quia malleus et securis et omne ferramentum non sunt audita in domo Domini cùm ædificaretur. Templum quippe Dei per silentium crescit, quia cùm mens humana per exteriora verba se non fundit, in sublime fastigium spiritualis ædificii structura consurgit. *Epist.* 130.

(4) Pascitur inter lilia. *Cant.* 2, 16.

retranche des paroles. Il y a, dit saint Bernard, trois espèces de circoncision : la circoncision de la chair pour le Juif, la circoncision du cœur pour le Chrétien, la circoncision de la langue pour le parfait (1). C'est pour cela que saint Jacques dit : Si quelqu'un ne fait pas de faute en parlant, c'est un homme parfait (2). La langue est, de tous les membres de notre corps, le dernier qui arrive à sa perfection, et le premier que l'on perd (3).

Le Saint-Esprit, en descendant sur les Apôtres pour les combler de grâces et les rendre parfaits, descendit en forme de langues de feu, afin de montrer que pour se purifier et arriver à la perfection, il faut d'abord réformer sa langue. Jésus-Christ, dans le très saint Sacrement de l'autel, institué pour nourrir, fortifier, sanctifier, déifier nos ames, touche premièrement notre langue.

Mais pourquoi le silence est-il si nécessaire? Il est facile de le comprendre : pendant le cours de notre vie nous devons éviter le mal et faire le bien; pour cela le silence est absolument nécessaire.

1° Il est nécessaire pour ne point faire le mal; car il est certain que le silence empêche beaucoup de péchés. Le Saint-Esprit nous dit aussi : *Le péché abonde dans la multitude des paroles* (4). Il dit ailleurs : *Celui qui se répand en paroles blessera son ame* (5). Parce que les mouvemens de la langue sont extraordinairement prompts, dit saint Basile, ils font commettre avec la

(1) Tria sunt præputia quæ præciduntur : carnis præputium in Judæo ; cordis præputium in Christiano ; linguæ præputium in perfecto. *In sententiis.*

(2) Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir. *Epist.* 32.

(3) Aristot. 2. de gener. anim. ; Plin. lib. 11. cap. 37.

(4) In multiloquio non deerit peccatum. *Prov.* 10. 19.

(5) Qui multis utitur verbis, lædet animam suam. *Eccli.* 20. 8.

plus grande facilité des péchés de toute espèce. On passe insensiblement des paroles nécessaires aux paroles inutiles ; des choses vraies aux choses fausses, des bonnes aux mauvaises (1). Ensuite, dit saint Ambroise, les paroles qui sortent en affluence de la bouche, ne sont pas pesées, et il est impossible qu'elles ne soient souillées de quelque tache. Enfin, d'après saint Grégoire, l'ame se multiplie en quelque façon dans la multitude des paroles ; elle se laisse aller à beaucoup de choses différentes qui l'occupent ; elle empêche d'avoir toute l'attention nécessaire et sur elle, et sur ses paroles, pour ne pas tomber. Retenez, dit saint Ambroise, la profusion dans vos paroles, de peur que leur trop grand nombre ne soit pas sans péché (2) ; donnez des bornes à vos discours ; retenez dans leur lit les eaux courantes de votre bouche : une rivière qui déborde laisse sur ses rives des eaux infectes (3). Saint Arsène, si remarquable par son amour pour le silence, disait : Je me suis souvent repenti d'avoir parlé, mais jamais de m'être tu (4). Caton avait dit longtemps avant lui : Ne pas parler ne nuit à personne (5).

Puisque la langue, ainsi que nous l'avons montré, est la source de tous les maux et un monde d'iniquités, comme le dit saint Jacques, le silence doit être le principal remède ; les autres vertus avec toutes leurs forces ne peuvent retrancher certaines paroles mauvaises :

(1) Basil. in Ps. 33.

(2) In multiloquio, nequaquam, qui exit sermo, trutinatur : hinc imprudenter labitur. *Ambros. lib. de Caïn et Abel*, *cap.* 9.

(3) Alliga sermonem tuum ne luxurietur, ne lasciviat, et multiloquio peccata sibi colligat : sit restrictior et ripis suis coerceatur : citò lutum colligit amnis exundans. *Lib.* 1. *de offic.*, *cap.* 3.

(4) Me sæpe pœnituit locutum esse, numquam tacuisse. *In ejus vita apud Sur.* 19 *julii*, *cap.* 25.

(5) Nam nulli tacuisse nocet, nocet esse locutum.

l'humilité, les paroles d'amour-propre; la charité, les médisances; l'obéissance, les murmures; la chasteté, les paroles impudiques; la patience, les paroles aigres; et les autres vertus, les vices qui leur sont contraires. Mais le silence tout seul suffit, dit saint Jean Climaque, pour combattre et détruire tout (1).

2° Il est certain que le silence donne une très grande facilité pour faire le bien et s'exercer à la pratique des vertus. Isaïe nous a dit que la justice et la perfection s'acquièrent par le silence. C'est dit saint Jean Climaque, une pente insensible du chemin de la vertu, une élévation secrète vers Dieu; le silence nous rend attentifs sur nous-mêmes, ouvre notre cœur aux lumières et aux inspirations de Dieu, nous dispose à recevoir ses grâces, selon ces paroles de Jérémie : *Heureux celui qui attend en silence le salut de Dieu* (2). Le silence est encore utile à la pureté de l'ame, et empêche qu'elle ne se rouille par la communication des créatures. Un Religieux disait à l'abbé Sisoïs : Mon Père, j'ai un grand désir de conserver mon ame pure, quel moyen faut-il que je prenne? — Mon Frère, vous le pouvez par le silence : comment pourrions-nous conserver notre ame dans la pureté, si notre langue en ouvre la porte à tout ce qui peut la souiller (3)?

De plus, le silence est la meilleure disposition à l'oraison, qui sans lui devient très difficile à cause de la multitude des distractions. Aussi Dieu dit dans Osée : *Je mènerai l'ame dans la solitude, et là je parlerai à son cœur* (4); je lui parlerai avec bonté, je la consolerai et

(1) Gradu 11.
(2) Bonum est præstolari in silentio salutare Dei. *Thr.* 3. 26.
(3) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 11. n. 27.
(4) Ducam ea in solitudinem et loquar ad cor ejus. *Oseæ* 2. 14.

l'instruirai, et elle aussi pourra me parler. C'est pour cela que saint Jean Climaque appelle le silence la mère de l'oraison, et dit que celui qui l'observe soigneusement, s'approche de Dieu, et est éclairé de ses lumières (1). Plus le fer est serré et pressé, dit le bienheureux Laurent Justinien, plus il est fort est ardent : plus l'esprit est retiré et recueilli, plus il s'élève avec force vers Dieu et s'unit intimement à lui (2).

Voilà quels sont les fruits du silence, voilà le véritable moyen pour acquérir la vraie perfection. Le silence produit le recueillement; le recueillement, la dévotion; la dévotion, l'oraison; l'oraison, l'union avec Dieu; et l'union avec Dieu, la perfection. Sans le silence point de recueillement; car comment une personne qui s'amuse à causer avec les uns et les autres, en tout temps et en tout lieu, et de tout ce qui se présente, peut-elle être recueillie et intérieure? Cela est absolument impossible; tout ce qui se répand à l'extérieur est toujours une diminution de force pour l'intérieur. Sans le recueillement il n'y a point de dévotion; car comment en trouver dans une ame dissipée, errante et vagabonde? Sans dévotion il n'y a point d'oraison : comment une ame indévote pourrait-elle méditer et s'élever à Dieu? pourra-t-elle même trouver la porte de la prière? Il est bien clair que sans l'oraison il ne peut y avoir d'union avec Dieu, puisque ce sont les actes de vertus qui exercent l'entendement et la volonté dans l'oraison, qui produisent l'union divine; et sans cette union il est encore bien évident qu'il n'y a point de perfection. C'est ainsi que se forme cette première chaîne qui aboutit à la perfection, mais dont le premier chaînon est le silence.

(1) Gradu 11.
(2) Lib. de discipl. monast.

Il est bien certain que les grands parleurs sont peu capables d'oraison et des autres exercices de la vie intérieure; il leur est bien difficile d'être touchés par les sentimens d'une vraie dévotion. Si quelquefois ils en ressentent quelques mouvemens, ils les perdent bien facilement. Quiconque est facile à parler, dit saint Ambroise, perd facilement l'onction de la piété, et son intérieur s'écoule par sa bouche comme l'eau dans un vase percé (1). Saint Isidore de Damiette, écrivant à Cassien, qui s'était fait Religieux, lui dit : J'apprends que vous devez quitter le monde, que vous êtes entré en Religion; je crains cependant que vous ne vous corrigiez pas du défaut que vous avez de parler beaucoup. Vous avez bâti une forte et solide muraille pour vous défendre contre vos ennemis; mais vous avez laissé une porte ouverte par laquelle ils peuvent entrer. Si donc vous désirez que cette muraille vous serve de rempart, fermez cette porte et faites tous vos efforts pour vous rendre maître de votre langue : si vous la laissez prendre l'empire, elle produira bientôt en vous de grands maux et vous fera faire de lourdes chutes (2).

Quelques Religieux désirant voir saint Antoine, montèrent sur un vaisseau où ils trouvèrent un vieillard qui faisait le même voyage et qu'ils ne connaissaient pas. Ces Religieux s'étant assis, se mirent à parler de l'Écriture sainte, des instructions des Pères, des ouvrages qu'ils faisaient de leurs mains; le bon vieillard les écoutait sans dire mot. Quand ils furent arrivés, saint Antoine dit aux Religieux : Vous êtes bien heureux, mes Frères, d'avoir eu ce bon Père pour compagnon

(1) Quicumque est facilis in verbis, velut primus rimarum hac atque illac effluens, interiora evacuat sua. *In Psal.* 118.

(2) Lib. 1. epist. 309.

dans vos voyages, et vous, mon Père, d'avoir rencontré ces bons Frères. — Il est vrai, mon révérend Père, répond le vieillard, ils sont bons, mais il n'y a point de porte en leur maison : ainsi peut entrer qui veut dans l'étable et emmener les bêtes qui y sont. Il parlait ainsi, parce que ces Religieux avaient beaucoup parlé et avaient dit tout ce qui leur était passé par l'esprit (1).

§ III.

Autres motifs qui doivent nous porter à observer le silence.

Le silence est le caractère de la prudence, l'effet de la sagesse, et la marque à laquelle on peut reconnaître les hommes vertueux.

L'homme prudent se taira, dit le Saint-Esprit (2). *Celui qui modère ses lèvres, est très prudent* (3). *Que vos paroles soient en petit nombre.... la folie se rencontre dans les longs discours* (4). *La folie écume sur la bouche de l'insensé* (5). *As-tu vu l'homme qui se précipite dans ses discours? Il y a plus à espérer d'un insensé que de lui* (6). *Les discours de l'insensé précipiteront sa ruine; le commencement de ses paroles est l'imprudence,*

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 4. n. 1.

(2) Vir prudens tacebit. *Prov.* 11. 12.

(3) Qui moderatur labia sua, prudentissimus est. *Ibid.* 10. 19.

(4) Sint pauci sermones tui... in multis sermonibus invenietur stultitia. *Eccle.* 5. 1 et 2.

(5) Os fatuorum ebullit stultitiam. *Prov.* 15. 2.

(6) Vidisti hominem velocem ad loquendum ? stultitia magis speranda est quàm correptio. *Ibid.* 29. 20.

et la fin l'erreur; l'insensé multiplie ses discours (1). De là le proverbe : Beaucoup de paroles et peu de sagesse; fleuve de mots, sans goutte de sens commun (2). Théocrite disait de la harangue d'un homme qui parlait beaucoup : C'est une vigne qui met toute sa force à produire des feuilles, et qui ne produit point de fruits.

Le Saint-Esprit nous dit : *L'homme de sens renfermera en lui ses paroles jusqu'au temps propice, et les lèvres de la multitude publieront sa prudence* (3). *L'homme sage se taira jusqu'au temps convenable; mais l'homme léger et l'imprudent n'observeront point le temps* (4). *Il est un homme qui se tait, et qui est reconnu pour sage, et il est un homme odieux par l'intempérance de ses paroles* (5). Le Saint-Esprit nous enseigne, par ces paroles, que le silence est la marque de la prudence et l'effet de la sagesse. Cela est si vrai, que Salomon dit : *Le fou même, s'il se tait, passe pour sage, et pour prudent s'il ferme sa bouche* (6). Job disait à ses amis qui lui tenaient de longs discours : *Plût à Dieu que vous n'eussiez pas ouvert la bouche! vous auriez pu passer pour sages* (7). Le saint abbé Agathon, dans sa jeunesse,

(1) Labia insipientis præcipitabunt eum : initium verborum ejus stultitia, et novissimum oris illius, error pessimus. Stultus verba multiplicat. *Eccle.* 10. 12.

(2) Loquentiæ multum, sapientiæ parum. Verborum flumen, sed mentis gutta. *Gell. Noct. Attic. lib.* 1. *cap.* 1.

(3) Bonus sensus usque in tempus abscondet verba, et labia multorum enarrabunt sensum illius. *Eccli.* 1. 30.

(4) Homo sapiens tacebit usque ad tempus : lascivus autem et imprudens non servabunt tempus. *Ibid.* 20. 7.

(5) Est tacens qui invenitur sapiens, et est odibilis qui procax est ad loquendum. *Ibid. v.* 5.

(6) Stultus quoque si tacuerit, sapiens reputabitur, et si compresserit labia sua, intelligens. *Prov.* 17. 28.

(7) Utinam taceretis, ut putaremini esse sapientes. *Job.* 13. 5.

qui est ordinairement l'âge de la témérité, portait le nom d'Abbé et de Vieillard, parce qu'il savait bien se taire (1). Eh certes! il est bien difficile à celui qui parle beaucoup, de ne pas faire beaucoup de fautes. L'esprit de l'homme n'est pas une source inépuisable de belles et bonnes choses : pour en trouver quelques-unes de cette nature, il faut les chercher et bien y penser. La langue se trompe aisément; l'homme sensé parle peu, parce qu'il veut penser à ce qu'il doit dire. C'est pour cela que saint Diadochus appelait le silence la source des pensées de sagesse et de vertu (2).

Toutes ces raisons nous obligent à faire une grande estime du silence, et à l'observer exactement : *Demeurez dans le silence*, dit Dieu par Isaïe (3). Le même prophète ajoute : *Si vous demeurez en repos, vous serez sauvé; dans votre silence et dans votre espoir sera votre force* (4).

Mettez donc là toute votre force; prenez pour arme le bouclier et l'épée du silence pour vous défendre de vos ennemis et pour les attaquer, et aimez à parler peu : par là vous éviterez un grand nombre de fautes devant Dieu et les hommes; vous pourrez bien pratiquer la vertu et faire beaucoup de bonnes œuvres. Quand saint Arsène prit la résolution de s'appliquer entièrement au soin de son salut, il fit à Dieu cette prière : Seigneur, montrez-moi le chemin que je dois suivre pour me sauver; et il entendit une voix qui lui dit : Arsène, fuis les hommes, et tu seras sauvé (5). Il quitta la cour, s'é-

(1) Spec. exempl. distinct. 2, exempl. 159.

(2) Lib. de perf. spirit. cap. 70.

(3) Vide ut sileas. *Isa.* 7. 4.

(4) Si quiescatis, salvi eritis; in silentio et spe erit fortitudo vestra. *Ibid.* 30. 15.

(5) Arseni, fuge homines, et salvaberis. *Apud Rosweyd. lib.* 3, *n.* 190, *et lib.* 7, *libell.* 2, *n.* 3.

loigna du commerce des hommes et se retira dans le désert. Il demandait toujours à Dieu qu'il lui plût de l'éclairer et de lui faire connaître ce qu'il avait à faire pour son salut. Une voix lui dit : Arsène, fuis, garde le silence et demeure en repos : voilà les principes du salut et les moyens de ne point pécher (1).

Accoutumez-vous à parler peu et à garder le silence, si vous avez le dessein de faire des progrès dans la vie spirituelle, qui est une vie de silence et de recueillement. Nous avons dit plus haut que le premier degré de la perfection est le silence : si vous ne savez pas vous taire, vous ne saurez jamais être parfait.

Les personnes les plus saintes, les plus sages, les personnes parfaites ont toujours été celles qui ont parlé le moins. Dieu ne dit jamais qu'une parole, qui est son Verbe, qu'il a tenue renfermée dans son intérieur pendant toute l'éternité, et qu'il a produite au dehors par le mystère de l'Incarnation. Lorsque le Verbe divin parut parmi les hommes, il leur apprit par son exemple à parler très peu, puisqu'il a gardé le silence pendant trente ans; et pendant les trois dernières années de sa mission, il n'a parlé que pendant quelques heures du jour. Cependant c'était la sagesse incréée qui venait sur la terre pour instruire les hommes; étant la vérité même, il était impossible qu'elle commît une faute en parlant. Nous avons vu plus haut quelle leçon de silence nous a donnée dans sa Passion ce Verbe incarné. Marie, saint Joseph, saint Jean-Baptiste ont marché dans la même voie; voilà les modèles sur lesquels nous devons nous former.

Tel a toujours été le grand soin des anciens Religieux.

(1) Arseni, fuge, tace, et quiesce : hæc sunt principia salutis et radices non peccandi. *Ibid.*

Cassien, parlant des Religieux de l'Egypte, dit : il n'en est aucun qui ose s'arrêter un instant pour parler à un autre; il n'y a entre eux aucune conversation; chacun fait en silence l'ouvrage qui lui est commandé, en réfléchissant sur quelques psaumes ou quelques passages de l'Ecriture. Bien loin de s'amuser à des entretiens pernicieux, même inutiles, ils ont continuellement la bouche et le cœur occupés à des choses saintes (1). L'abbé Agathon porta pendant trois ans une pierre dans sa bouche pour mieux garder le silence.

Un Religieux vint trouver l'abbé Pasteur la seconde semaine de Carême, pour lui parler de son intérieur, et lui dit, après avoir reçu des réponses qui mirent le calme dans son esprit : Mon Père, peu s'en est fallu que je ne sois pas venu vous voir aujourd'hui. — Eh ! pourquoi, mon Frère? lui demanda le vieillard. — Parce que je craignais qu'à cause du saint temps de Carême vous ne voulussiez pas m'ouvrir la porte. — Mon Frère, repartit le saint homme, nous n'avons pas appris à fermer nos portes de bois, mais à fermer la porte de notre bouche et à bien contenir notre langue (2).

Saint Macaire l'ancien, qui demeurait dans le désert de Scéthé, dit un jour aux autres solitaires : Mes Frères, fuyez aussitôt que les messes seront dites. L'un d'eux lui demanda : Où voulez-vous que nous fuyions plus loin dans cette vaste solitude si écartée du commerce des hommes? Le saint se mit alors le doigt sur la bouche, et

(1) Nullus eorum vel ad modicum subsistere aut sermocinari audet cum altero. Nulla inter eos sermocinatio : sed sic unusquisque opus exequitur injunctum, ut psalmum vel scripturam quamlibet memoriter recensendo non solùm conspirationi noxiæ vel consiliis pravis, sed nec otiosis quidem colloquiis ullam copiam vel tempus impartiat, oris pariter et cordis officio in meditatione spiritali jugiter occupato. *Lib.*2. c. 15.

(2) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 13.

dit : C'est cela que j'entends qu'il faut fuir. En achevant ces paroles, il entra dans sa cellule et en ferma la porte sur lui (1).

Il serait trop long de rappeler tout ce que les anciens Religieux ont dit et fait pour recommander et pratiquer le silence. Ceux qui vivent maintenant doivent entrer dans leurs sentimens et marcher sur leurs traces ; mais surtout ceux qui, par leur règle et l'esprit de leur institut, y sont plus spécialement obligés.

Deux espèces de personnes ont une obligation spéciale de s'adonner à cette vertu : 1° les Religieuses, parce que comme, d'une part, par l'inclination de leur sexe elles aiment à parler, que, d'autre part, elles n'ont pas une assez haute prudence pour savoir bien quand et comment il faut parler, qu'elles n'ont pas toujours un grand fond de choses savantes et bonnes à dire, si elles ne mettent à leur bouche *des portes et des serrures*, comme dit le saint Esprit (2), il leur est facile de rompre la règle du silence et de faire en parlant beaucoup de fautes.

Il faut donc qu'elles veillent de très près, et qu'elles se persuadent bien que l'infraction du silence est la plus grande source de leurs misères, la marque la plus assurée qu'elles n'avancent pas dans la vertu, qu'il leur faut tant de temps pour acquérir seulement un degré de la vraie perfection, qu'elles sont sèches, arides, distraites, éprouvent beaucoup d'autres misères dans leurs exercices de piété, et qu'après leur mort ells souffrent de plus rigoureux supplices, et croupissent plus long-temps en purgatoire.

De plus les Religieuses doivent parler fort peu, parce que la modestie et le silence sont l'ornement des filles,

(1) Rosweyd. libell. 4. n. 27.
(2) Ostia et seras. *Eccli.* 28. 28.

et plus encore des épouses de Jésus-Christ. C'est pour cela qu'il est dit de l'Epouse dans les Cantiques : Vos lèvres sont comme *une bandelette de pourpre* qui les tient fermées par une sage retenue (1).

Ce n'est pas une vertu médiocre pour une fille, dit saint Ambroise, de pouvoir se taire. La pudeur rehaussée par le silence est ce qui rend leur virginité recommandable et lui donne de l'éclat. La gloire et la beauté de l'Eglise est dans son intérieur, et non dans la multitude des paroles (2). Le Saint-Esprit dit, en parlant de l'Epouse : *Vos joues sont comme la grenade; mais il y a encore bien plus de beauté intérieure* (3). j'aime mieux, dit saint Ambroise, que les paroles manquent à une vierge et qu'elles tarissent dans sa bouche que si elles y abondaient; car si les femmes mariées ne peuvent parler dans l'église même des choses saintes, qu'elles soient obligées pour cela d'interroger leurs maris dans leurs maisons, quelle défense ne devons-nous pas faire aux filles de parler, puisque la pudeur est l'ornement de leur âge, et le silence l'ornement de leur pudeur (4)? C'est pour cela que le Saint-Esprit, apprenant à l'Epouse comment elle pourra acquérir la beauté qui la rendra digne de l'amour de son Epoux, lui dit ce que l'Eglise répète à la Religieuse à sa profession : *Ecoutez, ô ma*

(1) Sicut vitta coccinea labia tua. *Cant.* 4. 3.

(2) Non mediocris virtus tacere. Virginitatis dos quædam est verecundia, quæ commendatur silentio; itaque Ecclesiæ gloria intus est, non utique multiloquio. *Instit. Virgin. cap.* 1.

(3) Sicut fragmen mali punici, ita genæ tuæ, absque eo quod intrinsecus latet.... extra silentium tuum. *Cant.* 4. 3.

(4) Desse sermonem virgini magis quàm superesse malo : nam si mulieres etiam de rebus divinis in Ecclesiis jubentur tacere, domi viros suos interrogare; de virginibus quid cautum putamus, in quibus pudor ornat ætatem, taciturnitas commendat pudorem. *Lib* 3. *de Virgin.*

fille! voilà pour le silence; car pour écouter il faut se taire. Voyez, et pour cela *prêtez une oreille attentive* (1). Le premier bijou qu'Eliézer donna à Rébecca, future épouse de son maître Isaac, furent des pendans d'oreille d'or; il ne lui donna pas des brasselets, des robes précieuses, de la vaisselle d'or ou d'argent : il lui donna des ornemens de l'organe de l'ouïe, pour apprendre à la vierge que pour se rendre digne épouse, elle doit penser aux parures de ses oreilles, c'est-à-dire se disposer à ouïr, et par conséquent à se taire.

2° Ceux encore qui doivent veiller avec un grand soin sur la langue et parler peu, parce qu'ils savent peu de choses, sont les jeunes gens, qui, n'étant que disciples, et par conséquent inexpérimentés, doivent écouter pour apprendre, et pour cela il faut se taire. Le Saint-Esprit leur dit dans l'Ecclésiastique : *Jeune homme, ne parle à peine que de ta propre cause; si tu as été interrogé deux fois, réponds en peu de paroles. En beaucoup de choses sois comme les ignorans : écoute en silence et interroge quelquefois, afin de t'instruire; au milieu des grands ne présume point de toi-même, et où il y a des vieillards parle peu* (2). Voilà les instructions que le Saint-Esprit donne aux jeunes gens pour parler comme ils doivent. Un ancien Père du désert disait que la bouche ne devait s'ouvrir qu'après l'interrogation; de sorte qu'un jeune homme ne doit parler que quand il est interrogé. Saint Benoît recommandait si fort le silence aux jeunes Religieux, qu'il ne leur permettait de parler en présence des

(1) Audi filia, et vide, et inclina aurem tuam. *Psal.* 44. 10.

(2) Adolescens, loquere in tua causa vix : si bis interrogatus fueris, habeat caput responsum tuum : in multis esto quasi inscius et audi tacens; simul et quærens, in medio magnatorum non præsumas; et ubi sunt senes, non multùm loquaris. *Eccli.* 32. 10.

anciens qu'avec leur permission, lors même qu'ils n'étaient pas leurs supérieurs (1).

Prenons donc tous, jeunes et vieux, la résolution de parler peu, et d'avoir la plus grande estime du silence. Voyons notre Seigneur Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement de l'autel : il se repose d'abord sur notre langue pour la sanctifier et la consacrer à son service. Comment est-il possible qu'après tant de communions il n'ait pu encore la régler, lui apprendre à se taire et lui imprimer la pratique de son silence, puisque, quelquefois le même jour, quelques instans après l'avoir reçu, nous la laissons aller avec aussi peu de retenue que les autres jours. Puisqu'il nous fait l'honneur de toucher notre bouche, de mettre sa divine langue sur la notre, soyons, par reconnaissance, plus retenus, parlons peu, estimons, aimons et honorons son silence par le nôtre.

§ IV.

Du Silence intérieur.

Quoique le silence extérieur, dont nous venons de parler, soit si profitable et même si nécessaire à notre salut et à notre perfection, le silence intérieur l'est bien davantage; car sans lui le premier perd une grande partie de sa force, et ne produit pas à beaucoup près d'aussi grands effets. A quoi sert la solitude du corps, dit saint Grégoire, si l'on n'y joint la solitude du cœur (2)? Saint François disait à ses Religieux : En quelque lieu que nous allions, nous portons toujours

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 11. n. 26.

(2) Quid prodest solitudo corporis, si solitudo defuerit cordis? *Lib.* 30. *Moral. cap.* 12.

avec nous notre cellule, c'est-à-dire notre corps où notre ame est solitaire, pour penser à son salut et s'appliquer uniquement à Dieu. Si notre ame n'est point en repos dans cette cellule, la cellule du monastère servira peu (1). L'auteur de l'*Imitation de notre Seigneur Jésus-Christ* nous dit : Celui qui désire servir Dieu, doit chercher et aimer la solitude intérieure : sans elle la solitude extérieure devient une multitude (2). Il faut donc avoir encore plus de soin de la solitude de l'ame et du silence intérieur que du silence extérieur. Mais quel est ce silence intérieur? Nous allons répondre à cette question.

1° C'est un des plus nobles exercices de cette vie sublime qui conduit à la perfection; et c'est par le silence intérieur que l'ame fait de grandes choses, lorsqu'il semble qu'elle ne fait rien; elle dit beaucoup lorsqu'elle ne dit pas un mot; en s'éloignant des créatures, elle s'approche davantage de Dieu, et s'unit à lui de la manière la plus intime.

2° Il en est du silence et de la parole de l'ame comme du silence et de la parole du corps. Le corps parle quand il fait entendre des paroles sensibles et articulées à ceux à qui il parle; il se tait quand il ne dit mot. De même l'ame parle quand elle s'entretient avec quelque créature, et elle garde le silence lorsqu'elle ne communique avec aucune. Mais lorsqu'après les avoir toutes perdues de vue elle pense uniquement à Dieu, qu'elle ne s'occupe que de lui seul, comme s'il n'y avait au monde que

(1) Chron. des Frères Min., liv. 1, chap. 31; et Opusc. S. Franc., tom 3, collat. 22.

(2) Interiorem solitudinem quærere et amare debet quisquis vivere Deo cupit; hæc enim nisi menti insederit, corporis etiam solitudo multitudo fit.

Dieu et elle, qu'elle ne voit ni anges, ni arbres, ni élémens, ni aucune créature quelle qu'elle soit, dont elle pût se former une idée; alors règne ce silence universel que nous appelons le silence intérieur de l'ame.

3° Cependant le silence de l'ame diffère de celui du corps. Quant au corps, nous ne pouvons parler qu'avec la langue; mais l'ame se tait et parle par l'entendement, la volonté, l'imagination et la passion. Elle parle par l'entendement à une créature, quand elle produit un acte de souvenir ou d'affection envers elle; elle lui parle par l'imagination, lorsqu'elle se la représente, qu'elle voit son image; elle lui parle avec passion, lorsqu'elle est dominée par une passion quelconque. C'est ainsi que l'ame parle aux créatures. Elle se tait quand elle ne fait rien de semblable, que son entendement ne s'occupe point d'elles, que sa volonté ne s'y attache par aucune affection, que son imagition évite de se les représenter, qu'elle ne ressent pour elles aucune passion. L'ame ainsi débarrassée s'occupe de Dieu seul, le loue, le bénit, l'adore, le glorifie, le remercie, s'élance dans son sein par des actes intérieurs de vertu, et surtout des vertus de foi, d'espérance et de charité!

Mais ce silence intime est parfait lorsque l'ame, ne parlant à aucune créature, ne parle pas même à Dieu, et qu'elle l'écoute intérieurement avec la plus grande attention et le plus profond respect. Elle le voit en elle comme dans son temple; elle entend en elle les paparoles de bonté, de miséricorde et de sagesse; il lui semble entendre une voix qui lui dit : *Écoutez, ma fille, voyez et prêtez une oreille attentive* (1). Elle répond alors avec le Prophète : Puisque mon Dieu veut me faire l'honneur de me parler, *j'écouterai ce que me*

(1) Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam. *Psal.* 44. 10.

dira le Seigneur; je sais qu'*il ne dira à son peuple, aux ames choisies, à ses Saints, que des paroles de paix* (1) qui apportent le bonheur et la joie. C'est alors que l'ame fait l'oraison qu'on appelle du silence; elle est comme Madeleine aux pieds de notre Seigneur, attentive à le regarder et à l'entendre, à s'écouler et à se transformer entièrement en lui avec toutes les affections de son cœur.

Ce silence vaut mieux que toutes les paroles que nous pourrions dire : c'est un des plus grands hommages qu'on puisse rendre à la Divinité. *Le silence est votre louange, ô mon Dieu, dans Sion* (2)*!* Que peut faire l'homme devant votre Majesté infinie en contemplant vos infinies perfections, que de se taire? Lorsqu'une chose surpasse nos pensées, dit saint Denis (3), nous ne pouvons l'exprimer par des paroles, et nous gardons le silence. Rien ne convient mieux aux mystères de la Religion, dit saint Ambroise, que de les méditer en silence (4).

Ce silence intérieur procure à l'ame des biens immenses : il l'arrache aux créatures pour l'attacher à Dieu, qui est l'unique principe de sa pureté, de sa sainteté, de sa force, de sa perfection et de tous les biens. *Le Solitaire,* dit Jérémie, *se tiendra assis en silence, et par là il s'élèvera au-dessus de soi* (5), de ses inclinations et de sa nature corrompue.

(1) Audiam quid loquatur in me Dominus Deus, quoniam loquetur pacem in plebem suam, et super sanctos suos, et in eos qui convertuntur ad cor. *Psal.* 84. 9.

(2) Tibi silentium laus, Deus, in Sion.

(3) De divin. Nom., cap. 1.

(4) Ineffabilibus nulla res magis quadrat quàm silentium. *Lib.* 6 *de Sacram.*

(5) Sedebit solitarius et tacebit, quia levavit super se. *Thren.* 3. 28.

Ce silence est comparé dans le Cantique au sommeil de l'Épouse. Le divin Époux défend expressément à ses compagnes de l'éveiller avant qu'elle le veuille, ou qu'elle s'éveille d'elle-même. Saint Grégoire, saint Bernard et plusieurs autres Pères appliquent ces paroles à la contemplation et à l'oraison du silence, parce que celui qui dort, ne parle à personne, ne voit personne, n'entend personne. Il en est de même du silence intérieur, où l'on n'a pas plus de commerce avec les créatures que si elles n'existaient pas. Dieu a donné le sommeil à l'homme pour la conservation de son corps : après avoir travaillé tout le jour il a besoin de ne pas voir, de ne pas entendre, de ne pas parler. Quand les facultés intellectuelles se reposent, le corps est alors livré à lui-même, ses forces s'augmentent; digérant mieux, il est mieux nourri; tandis que le bruit des créatures, l'agitation, troublent toutes ces fonctions. Il en est de même du sommeil de l'oraison et du silence intérieur nécessaire à l'ame qui, occupée au dehors du soin du prochain, cesse de parler, de voir et d'entendre, de se livrer à une foule d'actions même bonnes; elle a besoin de se reposer pour soutenir la faiblesse que lui causent ses derniers emplois, et acquérir de nouvelles forces pour agir d'une manière toute spirituelle. Alors elle digère les paroles de Dieu et les vérités chrétiennes; elle devient forte et courageuse, et avance à grands pas dans la vertu. Quoiqu'un homme mange des viandes fortes, s'il ne dort et ne prend le repos nécessaire, il devient lâche, pesant et abattu. De même que celui qui est livré à des occupations extérieures, quelque bonnes et saintes qu'elles puissent être, deviendra faible et languissant, et courra risque de se perdre si le sommeil de l'oraison lui manque et s'il ne dort point.

Quand Dieu, dit David, *aura donné ce sommeil mys-*

térieux à ses bien-aimés, son héritage les suivra bientôt (1). Or quel est l'héritage de Dieu? C'est en ce monde la grâce, la vertu, la perfection et la sainteté; et dans l'autre la gloire et la jouissance de la félicité éternelle. Voilà les biens et les richesses que ce sommeil et ce silence procurent à l'ame. Le Père Balthazar Alvarez ayant reçu l'ordre du Général de la compagnie de Jésus de rendre compte de la manière dont il faisait son oraison, dit entre autres choses : Quelquefois je médite en repassant dans mon esprit quelques paroles de l'Écriture; d'autres fois je raisonne et ne médite pas, mais je demeure en silence et en repos devant Dieu. Ce silence et ce repos sont un riche trésor (2).

Nous devons comprendre par là l'estime profonde que nous devons avoir pour le silence intérieur, et le soin que nous devons prendre pour le bien pratiquer. Mais, hélas! nous faisons ordinairement tout le contraire : nous nous occupons des créatures; notre ame cause, badine et folâtre sans cesse avec elles; elle s'occupe, tantôt d'une personne, tantôt d'une affaire ou d'un emploi, d'une chambre, d'un meuble, d'un livre, d'un mot qu'on nous aura dit, d'une affaire de rien; une paille arrêtera cette grande ame, cette substance divine, image vivante de Dieu, créée pour se nourrir éternellement dans son sein. Elle ressemble alors à ces petits enfans qui jouent dans les rues avec autant d'ardeur que s'il s'agissait d'une affaire de grande importance, ou à ces petites filles sans cesse occupées de leurs poupées, et qui pleurent quand on les leur ôte.

(1) Cum dederit dilectis suis somnum, ecce hereditas Domini. *Ps.* 126. 4.

(2) Quod silentium et requies magnus est thesaurus. *In ejus vita*, c. 13.

C'est ainsi que nous parlons aux créatures, tandis que nous devrions rompre tout commerce avec elles pour nous livrer à l'oraison du silence. Nos oraisons ne sont souvent que des oraisons de causeries. Faisons taire les créatures pour écouter Dieu qui nous parle, et qui en une seule parole nous fera plus de bien que tout ce que nous pourrions lui dire. Si Dieu nous dit : *Écoute, Israel, et ne dis mot* (1), répondons-lui avec Samuel : *Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur vous écoute* (2).

§ V.

De l'Exercice du Silence.

Il faut en concevoir une haute estime, fondée sur son utilité et sa nécessité. Il faut l'avouer, cette estime et cet amour nous porteront à prendre une ferme résolution de le garder avec grand soin, et de ne parler que lorsque la parole vaudra mieux que le silence.

Dans plusieurs occasions on rencontre certaines personnes auprès desquelles il semble que la langue démange, avec lesquelles on est tenté de parler; c'est alors qu'il faut veiller plus attentivement sur soi, et se faire violence pour ne pas manquer à ses résolutions.

Il faut demander la grâce du silence à Dieu par l'intercession des Saints qui ont été ses plus grands observateurs, et dire à notre Sauveur : O Parole muette! qui vous êtes retenue si long-temps, sagesse infinie qui avez daigné vous incarner pour nous, qui pouviez parler si bien, si utilement et sans vous tromper, et qui

(1) Audi, Israel, et tace.

(2) Loquere, Domine, quia audit servus tuus. *Eccli.* 31, *ex D. Hier. in vita sanctæ Paulæ.*

néanmoins avez parlé si peu, imprimez en moi l'estime et l'amour du silence, donnez-moi la grâce de le pratiquer à votre exemple et selon votre esprit. Lorsque dans l'adorable sacrement de l'Eucharistie, vous aurez l'ineffable bonté de toucher mes lèvres, purifiez-les et sanctifiez mon ame, afin que je ne parle jamais que quand et comme il le faut. *Seigneur, mettez une garde à ma bouche et une porte à mes lèvres* (1).

Persuadons-nous que notre langue est un des plus dangereux ennemis de notre salut et de notre perfection, prenons contre elle toutes nos précautions pour garder extérieurement le silence. Il faut garder inviolablement la résolution qu'on a prise de ne jamais le rompre; il faut que cette résolution devienne plus particulière, et que l'on considère en quel temps, en quel lieu et avec quelles personnes il y a plus de danger.

Mais c'est surtout lorsqu'on s'entend dire des paroles piquantes, des injures, qu'il ne faut pas répondre un mot, à l'exemple de notre Seigneur calomnié, outragé, condamné, et se rappeler ces paroles de David : *Vous m'avez rendu l'opprobre de l'insensé ; j'ai gardé le silence, je n'ai pas ouvert la bouche : vous l'avez voulu, vous m'avez donné la grâce ; c'est vous qui avez tout fait* (2).

Ayant la connaissance de votre facilité à parler, de votre caractère complaisant, qui n'a pas assez de force pour résister à la tentation, quand une personne qui vous aime et que vous aimez, qui est ancienne ou qui a du pouvoir dans la maison, vous parlera, arrachez-vous

(1) Pone custodiam ori meo et ostium circumstantiæ labiis meis. *Psal.* 140. 3.

(2) Opprobrium insipienti dedisti me : obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti. *Psal.* 38 . 9.

adroitement au danger et fuyez l'occasion, sans avoir l'air de vous en apercevoir. Si cette personne vous parle sans qu'il y ait moyen de lui échapper, répondez aussi brièvement que vous le pourrez; élevez votre cœur vers Jésus-Christ, auquel vous avez promis fortement de pratiquer le silence; rappelez-vous ces paroles de saint Paul : *Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ* (1). Il faut avoir plus de crainte d'offenser Dieu que d'offenser les créatures.

Quand on parle, il ne faut pas sans nécessité multiplier les paroles, en dire dix fois plus qu'il n'en faut. En tenant cette conduite, on se rapproche plus du silence; et d'ailleurs tout le monde sait que ce qui est au-dessus du nécessaire, est nuisible.

Il faut donc être sobre de paroles, même pour les choses bonnes; ne pas dire tout ce qu'on sait ni tout ce qu'on peut. C'était la pratique de David, qui dit : *J'ai gardé le silence, même pour les bonnes choses* (2). C'est ainsi que pour s'abstenir plus aisément des plaisirs illicites, il est bon parfois de se priver de ceux qui sont légitimes; de même pour avoir la facilité de ne pas dire ce qu'il faut garder sous silence, il est expédient quelquefois de ne pas dire tout ce qu'on peut dire. En s'accoutumant ainsi à pratiquer le silence dans ce qui n'est pas défendu, il devient plus facile de l'observer dans ce qui est commandé.

Comme la chaleur du bain s'évapore et se perd, si l'on ouvre souvent la porte, dit saint Diadoque; de même la chaleur spirituelle de l'ame se refroidit, quand on parle beaucoup, même de belles et bonnes choses (3) C'est

(1) Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem. *Gal.* 1. 10.

(2) Silui à bonis. *Psal.* 38. 3.

(3) Lib. de Perfect. spirit., cap. 70.

pourquoi, si elle veut profiter de la vertu, demeurer recueillie, se disposer à recevoir les opérations du Saint-Esprit, il faut qu'elle parle peu, lors même qu'elle ne pourrait rien dire que de bon et de saint. Notre Seigneur peut nous servir d'exemple : il ne pouvait se tromper dans ses paroles; elles eussent été toutes pour nous d'excellentes instructions, et cependant il a bien peu parlé (1).

Saint Benoît recommande ce genre de silence dans sa règle (2). Théodoret raconte que plusieurs illustres évêques : Flavien, patriarche d'Antioche, Eusèbe, évêque de Chalcide, Isidore de Cyr, Théodore d'Hiérapolis, vinrent, accompagnés de quelques-uns des premiers magistrats, visiter saint Marcien, célèbre solitaire. Ils étaient tous assis et attendaient en silence que le Saint leur dît quelque chose; mais il demeurait sans parler. Un des assistans, de haute qualité, et qui avait avec le Saint une certaine familiarité, parce qu'il s'était mis sous sa conduite, lui dit : Mon Père, ces illustres prélats et ceux que vous voyez ici, altérés des eaux de votre sainte doctrine, attendent que vous les fassiez couler sur eux; ne les privez donc pas, s'il vous plaît, du rafraîchissement qu'ils en espèrent, et ne retenez pas les ruisseaux du bien que vous pouvez leur faire. Le Saint lui répondit, après avoir jeté un profond soupir : Le Dieu de l'univers nous parle tranquillement par ses créatures; il nous instruit par ses livres saints; il nous apprend quelles sont nos obligations, et nous enseigne ce que nous avons à faire et ce que nous devons éviter pour notre salut; il nous épouvante par ses menaces; il nous encourage par ses promesses, et néanmoins tout cela est

(1) *Ibid.* cap. 96.
(2) Cap. 6. Reg.

inutile : nous n'en profitons pas. Comment donc Marcien, qui abuse de ses moyens aussi bien que les autres, qui s'en sert avec lâcheté pour son salut, pourrait-il vous être utile par ses discours (1). Ce saint homme avait raison; car il est bien certain que très souvent les discours des personnes dévotes sur les choses spirituelles n'aboutissent à rien ou à fort peu de choses : le silence leur serait beaucoup plus profitable; mais il est certains temps, certains lieux où il faut observer le silence d'une manière bien plus sévère.

Cassien parle du silence que les Religieux de l'Egypte gardaient à l'Eglise, au chœur et pendant l'office : Ils observent un si grand silence, dit-il, que dans cette multitude innombrable d'hommes on dirait qu'il n'y a que celui qui chante le psaume debout au milieu du chœur. On n'entend ni toux, ni baillement, ni soupir; et toujours une punition sévère est infligée à ceux qui manquent à ce silence (2). Saint Jean Climaque dit, en parlant d'un monastère près d'Alexandrie, où il demeura pendant long-temps : Lorsque nous étions en oraison, et que le saint abbé apercevait quelques-uns des Pères qui causaient ensemble, je l'ai vu souvent leur imposer pour pénitence de demeurer toute une semaine à la porte de l'église pour demander pardon à tous ceux qui y entraient; il n'exemptait pas de cette peine les plus anciens de la maison. Saint Pacôme va plus loin, et dit dans le premier article de sa règle : Si pendant l'oraison, la lecture ou le chant, un Frère parle, ou rit, il déposera sa ceinture, et viendra devant l'autel, la tête baissée

(1) Theod. in Philoth., c. 3.

(2) Tantum à cunctis præbetur silentium, ut cùm in unum tam innumerosa fratrum multitudo conveniat, præter illum, qui consurgens psalmum decantat in medio, nullus hominum penitus adesse credatur. *Lib.* 2. *c.* 10.

et les mains pendantes, pour recevoir du supérieur la punition qu'il mérite, et se présentera de même devant tous les Frères quand ils viendront au réfectoire.

Le silence au réfectoire est exigé aussi avec beaucoup de rigueur. Les moines d'Egypte, et particulièrement ceux de Tabenne, dit Cassien, observent un silence si profond dans le réfectoire, qu'au milieu d'une si grande multitude, il n'en est pas un qui ose parler à son voisin, et presque même souffler; celui qui préside à la table, lorsqu'il fait apporter ou emporter quelque chose, le dit plutôt avec un petit bruit sourd, qu'avec des accents articulés (1). S'il arrive à quelqu'un pendant le repas, dit Saint Pacôme, de parler ou de rire, il faut qu'il se tienne debout pendant que les autres mangent, et jusqu'à ce qu'ils se lèvent (2). Saint Isidore dit dans la sienne : Pendant que les Frères premnent leur nourriture, que personne ne dise mot, pour obéir à ce précepte de l'Apôtre : *Mangez votre pain en silence* (3). Saint Jérôme dit, en parlant des Religieux de son temps, qu'on n'entendait aucun bruit au réfectoire, que le silence le plus exact y régnait (4).

Les Esséniens qui demeuraient à Alexandrie, allaient au réfectoire avec autant de modestie et de retenue qu'au

(1) Apud Ægyptios vel maximè Tabennesiotas tantum silentium ab omnibus exhibetur, ut cùm in unum tantæ numerositas fratrum refectionis obtentu consederit, nullus nec mutire quidem audeat, præter eum, qui suæ decaniæ præest; qui tamen si quid mensæ superinferri vel auferri necessarium esse perviderit, sonitu potiùs quàm voce significat. *Lib.* 4, *cap.* 17.

(2) Num. 11.

(3) Tempore convescentium fratrum omnes disciplinæ gerant silentium, Apostolo obtemperantes qui dicit : Cum silentio operantes, suum panem manducent (2. *Thess.* 3. 12). *Cap.* 9.

(4) Nullus in cibo strepitus, nemo comedens loquitur. *Epist.* 22. *ad Eustoch.*

temple, et y observaient un silence inviolable (1). Les Perses, les Mèdes et les Chaldéens ne parlaient jamais à table : ils regardaient cela comme une honteuse inconvenance; s'ils avaient besoin de quelque chose, ils ne le demandaient que par signes (2).

Josèphe dit encore qu'on n'entendait chez les Esséniens ni ris, ni bruit, ni clameurs, lors même qu'ils causaient ensemble; c'est toujours un très grand bien pour les Religieux de suivre de pareils exemples, et un bien grand pour les séculiers; ces derniers, pour l'ordinaire prennent une mauvaise opinion de ceux qui n'observent pas les règles auxquelles ils se sont soumis.

Le silence du soir et de la nuit a toujours été recommandé dans les communautés bien réglées. L'office divin achevé, et les Frères congédiés, tous se retirent dans leur cellule; il n'en est pas un qui ose s'arrêter un instant et parler à un autre (3). Saint Benoît dit, dans sa règle, que tous doivent se taire après Complies (4). Les Religieux de cet Ordre doivent garder en tout temps le silence, mais surtout pendant la nuit; c'est pourquoi on l'appelle le grand silence, qui dure depuis Complies jusqu'à Prime du lendemain. Pendant ce temps, il ne faut avoir de la langue que pour parler à Dieu dans la retraite, soit dans sa chambre, soit en présence du très saint Sacrement, penser à son intérieur, faire sa lecture, se préparer à l'oraison du lendemain et examiner sa conscience; il ne faut penser à aucune affaire extérieure ou

(1) Joseph., lib. 2, de bello judaic., cap. 7; Philo, de vita contemp.

(2) Xenoph. lib. 4; Ammian. Marc. lib. 23; Origen., lib. 3. in Job.

(3) Finitis psalmis et quotidiana congregatione absoluta, nullus eorum vel ad modicum subsistere vel sermocinari cum altero audet. *Lib.* 2. *cap* 15.

(4) Cap. 42.

temporelle, à moins qu'elle ne soit très nécessaire, qu'on n'ait pu la prévoir auparavant ou la renvoyer à plus tard. Ce n'est pas même alors le temps de parler avec les supérieurs des affaires de conscience. Sans doute ceux-ci doivent être disposés à écouter avec charité et en tout temps leurs inférieurs quand ils ont besoin de consolation; néanmoins il faut qu'ils s'efforcent à leur donner d'autres instans, afin qu'ils puissent jouir eux-mêmes du bien de la retraite et du recueillement, et en donner l'exemple aux autres; les inférieurs doivent assez d'égards pour ne point troubler les supérieurs dans ces momens-là.

Il faut encore veiller soigneusement sur le silence en hiver, quand on est auprès du feu hors du temps de la récréation; car la nature, que le froid avait comme engourdie, se réveille par la chaleur, et l'on se laisse facilement aller à parler; c'est pourquoi dans plusieurs Ordres, comme celui de Saint-Benoît, au mont Cassin, et celui des Clercs réguliers, on recommande particulièrement de ne point parler dans ce lieu(1). Il y avait écrit à la porte du chauffoir de Clairvaux : Que le Religieux se chauffe ici en silence, et fasse tout d'une manière convenable(2). Il faut faire d'autant plus attention sur soi, quand on est auprès du feu, que naturellement on y garde peu de retenue. C'est une chose ordinaire au démon, notre ennemi, dit saint Bonaventure, que de tenter et de tromper les hommes quand ils sont près du feu : ce fut dans cette position qu'il porta saint Pierre à renier notre Seigneur (3).

(1) Cassin. in cap. 52 reg. S. Bern. § 6; Cler. reg. p. 2. Constit. cap. 7.

(2) In calefactorio monachus se calefaciat sine voce, sed cum silentio et decorè omnia faciat. *Annal. Cisterc. anno Christi* 1140, *cap.* 8, *n.* 10.

(3) Et usitatum est hosti homines ad prunas seducere : ibi Dominum negavit Petrus. *Bonav., p.* 1; *spec. p.* 4. *cap.* 6.

Enfin, il est une autre espèce de silence qu'il faut garder en communauté ; il ne faut faire aucun bruit, non seulement avec la langue, mais même avec les pieds et les mains, marcher doucement, fermer les portes sans fracas, etc., parce que, disent les constitutions des Camaldules, le silence ne se rompt pas seulement par la parole, mais par tout bruit qui se fait sans nécessité (1). Lorsque Marthe appela Marie, au moment où Jésus venait ressusciter son frère Lazare, elle l'appela en silence, dit saint Jean, c'est-à-dire sans bruit (2). Isaïe dit, en parlant de notre Seigneur : *Il ne criera point, et sa voix ne sera point entendue au dehors* (3). Imitons-le, et gardons le silence pour l'amour de lui en toutes ces manières ; mais surtout travaillons au silence intérieur, qui est le principal.

§ VI.

De l'Exercice de la Parole.

Nous avons dit comment il faut se taire, voyons maintenant comment il faut parler.

Un rabbin alla un jour sur une place publique, et annonça avec emphase qu'il avait chez lui de véritable or potable, capable de réparer les forces perdues, et de donner une vie longue et bienheureuse. Le lendemain, une grande multitude accourut ; le rabbin, ouvrant sa Bible, leur lut ces paroles du Psaume 33 : *Quel*

(1) Quoniam silentium non solùm loquendo frangitur, sed etiam aliquo sonitu, rumore, vel strepitu. *Camaldul., lib.* 1 *constit., cap.* 42.

(2) Abiit et vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens ; Magister adest et vocat te. *Joan.* 11. 28.

(3) Non clamabit.... nec audietur vox ejus foris. *Isai.* 42. 2.

est l'homme qui veut la vie, qui soupire après les jours de bonheur? S'il en est un qui le désire, qu'il empêche à sa langue de dire des paroles mauvaises, et apprenne à en dire de bonnes (1). Voilà quel est mon or potable. Saint Augustin disait de même à son peuple : Quel est l'homme qui veut la vie, qui désire avoir des jours heureux? Nous répondons tous : Nous le voulons. Mais écoutons ce qui suit : Retenez votre langue, afin qu'elle ne dise pas le mal; que vos lèvres ne s'ouvrent pas à la tromperie. Dites maintenant : C'est moi; et je vous réponds : Si vous le faites, attendez avec assurance une bonne et longue vie (2). Saint Marc dit : Quand notre Seigneur eut touché la langue du muet qui lui fut présenté près de la mer de Galilée, *sa langue fut déliée, et il parlait bien* (3). Pour bien parler, il faut donc que notre Seigneur touche et délie notre langue, et nous donne la grâce de bien faire cette action, qui sans cela serait très difficile.

1° Il faut pour cela prendre la résolution de parler peu. Le Saint-Esprit nous le dit si clairement, et en tant d'endroits, qu'il est impossible de ne pas suivre son conseil, vu les grands biens que son silence nous procure, et les grands maux dont il nous délivre. Il dit que l'homme intelligent modère ses paroles, *que la bouche*

(1) Quis est homo qui vult vitam? diligit dies videre bonos? prohibe linguam tuam à malo, et labia tua ne loquantur dolum (*v.* 12 et 14.) *Doctr. Hebræor., c.* 12.

(2) Quis est homo qui vult vitam? diligit dies videre bonos? Respondemus omnes, nos volumus. Quod sequitur, audiamus. Cohibe linguam tuam à malo, et labia tua ne loquantur dolum : modò dic, ego. Eia, respondeat mihi aliquis, ego : cùm hoc feceris, securus expecta vitam et dies bonos. *Serm.* 39 *de verb. Dom.*

(3) Solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur rectè. *Marc.* 7. 35.

du juste enfante la sagesse, qu'il la laisse tomber goutte à goutte; tandis que *l'insensé multiplie ses discours*. C'est pour cela qu'il dit : *Que vos paroles soient en petit nombre* (1). Un Religieux d'un monastère renommé près d'Alexandrie, dit à saint Jean Climaque : Mettez un frein à votre langue, de peur qu'elle ne s'emporte, et combattez mille fois le jour pour ne point vous assujétir à son insupportable tyrannie (2).

2° Il faut parler considérément. La différence qu'il y a entre le sage et le fou, c'est que le fou parle beaucoup, et le sage fort peu. Le fou parle sans réflexion et sans jugement, et le sage ne dit rien sans y avoir mûrement réfléchi. *L'homme juste*, dit David, *réglera toutes ses paroles par la prudence* (3). *La bouche du juste annoncera la sagesse, sa langue publiera la justice; la loi de Dieu est dans son cœur* (4). *Le cœur du sage*, dit Salomon, *répandra des paroles de vie* (5). Et en effet, puisque nos paroles sont l'image et l'expression de nos pensées, que nos pensées sont le résultat de notre entendement et de notre raison; nos paroles, pour être comprises, doivent être raisonnables. C'est pour cela que dans la langue grecque, le mot qui signifie *parole*, signifie encore *raison* (6), parce que nos paroles doivent être animées par la raison, se montrer comme la raison, mise en évidence et exposée au jour, et rendue extérieurement sensible; et pour nous élever encore plus

(1) Sint pauci sermones tui. *Prov.* 17, 27, *juxta quand. vers.*; *Prov.* 10, 31, *juxta Septuag.*; *Eccle.* 10, 14; *ibid.* 5, 1.

(2) Gradu 4.

(3) Disponet sermones suos in judicio. *Psal.* 111, 5.

(4) Os justi meditabitur sapientiam et lingua ejus loquetur judicium. Lex Dei ejus in corde ipsius. *Psal.* 36, 30.

(5) Cor sapientis erudiet os ejus. *Prov.* 16, 23.

(6) *Logos.*

haut, le Fils de Dieu s'appelle *Verbe*, qui veut dire parole, et cette parole est la raison première et la sagesse essentielle.

Ainsi, lorsque vous voudrez parler, *faites une balance pour vos paroles, et un frein solide pour votre bouche* (1). Souvenez-vous que les paroles sont les miroirs de l'esprit; il s'y reflète; on voit comment il est, s'il est sage ou s'il ne l'est pas, s'il est prudent ou léger, s'il est capable ou ignorant; car *la sagesse se montre par la parole et le jugement; la science et la doctrine paraissent dans les discours du sage* (2); car *l'honneur et la gloire sont dans les discours du sage; mais la langue de l'imprudent est sa ruine. Ne mérite pas le nom d'indiscret; ne sois pas surpris dans tes paroles, et confondu* (3).

Socrate dit à un jeune homme qui désirait être connu de lui : Mon ami, parlez, afin que je vous connaisse. Mais il n'est pas aussi facile qu'on le croit de régler sa langue et ses paroles; il faut y apporter le plus grand soin ; car, comme dit saint Bernard, il est bien rare de trouver un homme qui parle avec jugement et prudence (4).

3° Il faut parler à temps. *L'homme patient*, dit le Sage, *attendra jusqu'au temps marqué pour parler* (5). *Les sages renferment leurs secrets; et la bouche de l'in-*

(1) Verbis tuis facito stateram et frenos ori tuo rectos. *Eccli.* 28, 29.

(2) In lingua sapientia dignoscitur : et sensus et scientia et doctrina in verbo sensati. *Eccli.* 4, 29.

(3) Honor et gloria in sermone sensati; lingua vero imprudentis subversio est ipsius. Non appelleris susurro in vita tua , et lingua tua ne capiaris et confundaris. *Eccli.* 5. 15 et 16.

(4) Rarus est qui sermones suos in judicio disponere videatur. *Ser. de. tripl. cust. manûs, ling. et cord.*

(5) Bonus sensus usque in tempus abscondet verba. *Eccli.* 1, 29.

sensé est toujours prête à le couvrir de confusion (1). *L'homme sage se taira jusqu'au temps convenable ; mais l'homme léger et imprudent n'observera point les temps* (2). *Une parole sage sera réprouvée dans la bouche de l'insensé ; car il ne la dit point dans son temps* (3) ; *car les paroles dites à propos sont des pommes d'or dans un vase d'argent* (4).

Mais quand faut-il parler? quand la nécessité, la charité, l'obéissance ou quelque autre juste raison vous y oblige. Pythagore, dans Stobée, va encore plus loin : Taisez-vous, dit-il, jusqu'à ce que vous ayez quelque chose à dire qui vaille mieux que le silence (5).

On reprenait Caton d'Utique, fort jeune encore, sur sa trop grande taciturnité. Il répondit fort sagement : Je parlerai quand je pourrai dire quelque chose dont je jugerai que mon silence n'est pas digne (6).

Saint Grégoire de Nazianze dit la même chose dans le discours qu'il a fait sur la modération qu'on doit observer dans les disputes. Parlez, dit-il, si vous avez quelque chose qui vaille plus que le silence ; mais gardez le silence quand il vaut mieux que la parole : ne savez-vous pas que le silence est un grand don de Dieu, et que c'est un bonheur de n'avoir aucune nécessité de parler (7). Il écrit à Pallade : J'ai voulu avoir une lan-

(1) Sapientes abscondunt scientiam ; os autem stulti confusioni proximum est. *Prov.* 10, 14.

(2) Homo sapiens tacebit usque ad tempus : lascivus et imprudens non servabunt tempus. *Eccli.* 20, 7.

(3) Ex ore fatui reprobabitur parabola, non enim dicit illam in tempore suo. *Eccli.* 20, 22.

(4) Mala aurea in lectis argenteis, qui loquitur verbum in tempore suo. *Prov.* 25. 11.

(5) Stob. serm. 34.

(6) Plut. in ejus vita.

(7) Orat. 26.

gue morte pour m'abstenir de parler, d'après l'exemple de Jésus-Christ; le secret de mon silence est que, comme je lui sacrifie un esprit qui n'est point causeur, je lui offre de même une parole pure (1).

4° Il faut encore, en suivant les instructions du Saint-Esprit, ne point interrompre celui qui nous parle; ce qui arrive cependant très souvent. Les sauvages de la Nouvelle-France, qui observent inviolablement cette mesure, s'étonnent de la promptitude de nos Français à parler tous à la fois : *Ne réponds pas avant d'avoir entendu, et ne parle pas au milieu des discours* (2). Le Sage dit ailleurs : *Écoute avec douceur, afin de comprendre et de rendre avec sagesse une réponse véritable. Si tu as compris, réponds à ton prochain; sinon que ta main soit sur ta bouche, de peur que tu ne sois surpris dans une parole indiscrète, et que tu ne sois confondu* (3).

Celui qui interrompt la parole d'une personne commet quatre fautes : d'abord, une faute d'orgueil, parce qu'en faisant une réponse précipitée, il veut se montrer capable de comprendre une chose avant qu'elle soit dite; ensuite, une faute de légèreté, en répondant plus tôt qu'il ne le faut; de plus, une faute d'imprudence, puisqu'il s'expose à répondre hors de propos, puisqu'il ne s'est pas donné le temps de bien concevoir ce qu'on disait; enfin une faute d'incivilité; car arrêter celui qui parle, c'est montrer qu'on le méprise, ou qu'on méprise ce qu'il dit; on le regarde alors ou comme trop long, ou

(1) Epist. 230.

(2) Priusquam audias, ne respondeas verbum; et in medio sermonum non adjicias loqui. *Eccli.* 11, 8.

(3) Esto mansuetus ad audiendum verbum ut intelligas, et cum sapientia proferas responsum verum. Si est tibi intellectus, responde proximo : sin autem, sit manus tua super os tuum, ne capiaris in verbo indisciplinato et confundaris. *Eccli.* 5, 13.

comme ne méritant pas d'être écouté. Or, *celui qui répond avant d'avoir écouté, mérite la honte et la confusion*, dit le Sage (1). *Prépare tes discours, et tu seras écouté*, dit-il ailleurs; *acquiers la science, et après cela réponds* (2). Il faut donc, pour ne pas répondre trop brusquement ni trop précipitamment, élever son cœur vers Dieu, le prier de nous accorder sa grâce; alors nous répondrons d'une manière convenable.

5° Il ne faut pas parler trop vite. Voici quelles sont les instructions que le Saint-Esprit nous donne à ce sujet : *Ne sois point prompt à parler* (3). *Les paroles de l'insensé sont toujours précipitées* (4). *Elles sont comme la roue d'un char, et sa pensée agit comme l'esprit en mouvement* (5).... Le Saint-Esprit nous donne ces conseils, parce qu'il est très difficile de parler vite sans le faire inconsidérément, de dire beaucoup de choses sans s'en repentir. Ordinairement ce sont ceux qui ont les idées les plus étroites, qui donnent aisément leurs avis, et qui sont les premiers à décider (6).

6° Le Saint-Esprit veut non seulement que l'homme sage et vertueux ait une langue retenue, mais il veut que ses paroles soient douces et gracieuses. *Les lèvres du Sage*, dit-il, *mêleront la grâce à la vérité; mais la bouche des méchans dévaste; le méchant se met fort peu en peine*

(1) Qui priùs respondet quàm audiat, stultum se esse demonstrat et confusione dignum. *Prov.* 18, 13.

(2) Qui interrogationem manifestat, parabit verbum; et sic deprecatus exaudietur, et conservabit disciplinam. *Eccle.* 33, 4.

(3) Noli citatus esse in lingua tua. *Eccli.* 4, 34.

(4) Labia insipientis præcipitabunt eum. *Eccle.* 10, 12.

(5) Præcordia fatui quasi rota carri, et quasi axis versatilis cogitatus illius. *Eccli.* 33, 5.

(6) Attendentes ad pauca de facili pronunciant.

si ses paroles peuvent blesser (1). *La parole douce multiplie les amis et apaise les ennemis, et la grâce abonde sur les lèvres de l'homme de bien* (2). *La flûte et la harpe forment une douce mélodie; mais une langue pleine de douceur sur l'une et l'autre* (3). L'Époux des Cantiques dit, en parlant du son de voix de l'Épouse : *Tes lèvres sont comme une bandelette de pourpre, et ta parole est douce.... Tes lèvres, mon épouse, sont le rayon que distille le miel; le lait et le miel sont dans ta bouche* (4). L'Épouse dit de l'Époux : *Tout en lui est désirable* (5).

Saint Augustin recommande fortement cette douceur dans sa règle; et il veut que, s'il échappe parfois quelques paroles un peu rudes, on cherche aussitôt à les adoucir. Ne dites point de paroles aigres et piquantes, dit-il; s'il vous arrive d'en dire, hâtez-vous de faire sortir le remède de la bouche qui a fait la plaie (6).

7° Le Saint-Esprit veut que nos paroles soient profitables : *La bouche du juste est une source de vie* (7), d'où découlent des eaux salutaires. *La langue des sages guérit les douleurs de l'esprit et du cœur* (8); elle instruit les ignorans, fortifie les faibles, console les affligés,

(1) Labia justi considerant placita ; et os impiorum perversa. *Prov.* 10, 32.

(2) Verbum dulce multiplicat amicos, et mitigat inimicos, et lingua eucharis in bono homine abundat. *Eccli.* 6, 5.

(3) Tibiæ et psalterium suavem faciunt melodiam, et super utraque lingua suavis. *Eccli.* 40, 21.

(4) Sicut vitta coccinea labia tua, et eloquium tuum dulce.... Favus distillans labia tua, sponsa; mel et lac sub lingua tua. *Cant.* 4, 3 et 11.

(5) Guttur illius suavissimum, et totus desiderabilis. *Ibid.* 5, 16.

(6) Vobis à verbis durioribus parcite : quæ si emissa fuerint ex ore vestro, non pigeat ex ipso ore proferre medicamenta, unde facta sunt vulnera. *Regul.*, *c.* 39.

(7) Vena vitæ os justi. *Prov.* 10, 11.

(8) Lingua sapientum sanitas est. *Ibid.* 12, 18.

et produit une foule de biens. C'est pour cela que le Saint-Esprit l'appelle *une langue de miséricorde, de douceur et de guérison* (1); *par elle, il appaise les douleurs; par elle se préparent des breuvages délicieux, des potions salutaires, qui changent suivant les maladies* (2).

Il ne faut point parler des choses mauvaises, mais toujours des bonnes. Les mauvaises ne doivent jamais souiller une bouche faite pour louer Dieu, une bouche purifiée et sanctifiée par la sainte Eucharistie; il ne faut aucune parole qui offense Dieu, blesse le prochain, ou souille notre ame. Si quelquefois on est forcé de parler de certaines choses, il faut que ce soit avec une grande pureté de paroles et une extrême retenue.

Les paroles bonnes doivent être honnêtes, chrétiennes et religieuses; il faut qu'elles respirent toujours la bonne odeur de Jésus-Christ. *La bouche du juste annoncera la sagesse*, c'est-à-dire, selon l'explication d'Origène, de saint Ambroise, etc., le sage prend ordinairement pour sujet de ses entretiens Jésus-Christ, la sagesse incarnée (3). Saint Luc dit, au sujet d'Apollon, dont saint Paul parle avec tant d'éloges en écrivant aux Corinthiens : *Il parlait avec un zèle ardent, et enseignait avec soin ce qui regardait Jésus* (4). Il dit en parlant de tous les Apôtres : *Et tous les jours ils ne cessaient, dans le temple et dans chaque maison, d'enseigner et d'annoncer Jésus-Christ* (5).

(1) Lingua curationis, mitigationis et misericordiæ. *Eccle.* 36, 25.

(2) In his currans mitigabit dolorem, et unguentarius faciet pigmenta suavitatis, et unctiones conficiet sanitatis. *Eccli.* 38, 7.

(3) Os justi meditabitur sapientiam. *Psal.* 36, 30. *Apud Lorin.*

(4) Loquebatur et docebat diligenter ea quæ sunt Jesu. 1. *Cor.* 1, 12, *et* 3, 6; *Act.* 18, 25.

(5) Omni die non cessabant in templo et circa domos docentes et evangelizantes Christum Jesum. *Act.* 5, 42.

Enfin, dans nos paroles, imitons Jésus-Christ, la Parole première, qui produit le Saint-Esprit dans les ames et y opère des fruits de salut.

Notre Seigneur, revêtu de notre nature, en parlant aux hommes, nous a appris la manière de leur parler. Il faut remarquer trois choses dans les paroles que notre Seigneur a dites aux hommes : la matière, la forme et la force. La matière était toujours bonne, puisque, dit saint Luc, il parlait du royaume de Dieu (1). Il ne disait pas une parole qui n'eût pour but la gloire de Dieu ou le salut des hommes : *Je dis ces choses ainsi que mon Père me les a enseignées* (2). *Je n'ai point parlé de moi-même ; mais mon Père, qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire, et comment je dois parler* (3). Rien n'égalait la force de ses paroles. Les deux disciples d'Emaüs lui dirent, sans le connaître, que Jésus était puissant en œuvres et en paroles (4). Saint Pierre lui dit : *Vous avez les paroles de la vie éternelle* (5). Saint Luc dit que ses discours étaient pleins de force et de puissance (6). Il dit de lui-même : *Les paroles que je vous dis sont esprit et vie* (7). Voilà quel doit être le modèle de nos paroles ; donnons-leur le fonds et la forme de bonté ; la puissance suivra aisément avec la bénédiction de Dieu.

(1) Loquebatur illis de regno Dei. *Luc.* 9, 11.

(2) Sicut docuit me Pater, hæc loquor. *Joan.* 8, 28.

(3) Ex me ipso non sum locutus, sed qui misit me Pater, ipse mihi mandatum dedit quid dicam, et quid loquar.... Quæ ergo ego loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor. *Ibid.* 12, 49 *et* 50.

(4) Potens in opere et sermone. *Luc.* 24, 19.

(5) Verba vitæ æternæ habes. *Joan.* 6, 68.

(6) In potestate erat sermo ipsius. *Luc.* 4, 32.

(7) Verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt. *Joan.* , 64.

Socrate disait que la bouche de l'homme sage et vertueux était comme la porte d'un temple, qui, étant ouverte, montre des choses belles, saintes et divines. Nous pouvons encore ajouter que c'est un vase de parfums précieux qui exhale des odeurs suaves et exquises.

CHAPITRE X.

LE RELIGIEUX DOIT ÊTRE SOURD.

Il faut encore, pour que le Religieux puisse passer doucement sa vie dans la maison où il est, qu'il se bouche les oreilles et se rende sourd pour beaucoup de choses qu'il pourrait entendre. *On disait tant de choses de moi et des autres*, dit David, *que je n'écoutais rien de tout cela; j'étais comme un sourd et un homme qui n'entend rien* (1).

Mais en quoi le Religieux doit-il faire le sourd? Cassien va nous l'apprendre. Si un homme désobéissant, rebelle, médisant, infracteur des règles et de ce qui est établi dans la maison, vient, avec un esprit passionné, se plaindre à vous des supérieurs, les blâme, condamne leur conduite, les accuse de rudesse, d'indiscrétion et de défaut de soin, de charité et de condescendance; s'il cherche à justifier sa rebellion par des paroles artificieuses; s'il vous remplit les oreilles des défauts d'autrui; s'il vous fait de mauvais rapports sur le prochain

(1) Ego tanquam surdus non audiebam.... Factus sum sicut homo non audiens. *Psal.* 37, 14 *et* 15.

pour vous aigrir contre lui, ne vous en offensez pas, ne vous laissez aller ni à le croire, ni à l'imiter; mais soyez comme un sourd à qui l'on dirait tout cela, et à qui rien n'entrerait dans les oreilles ni dans l'esprit (1). *Entourez vos oreilles d'épines*, dit le Sage, *n'écoutez point les paroles d'une langue méchante* (2); dites à ce médisant ce que notre Seigneur dit au démon, lorsqu'il voulut le tenter : *Retire-toi, Satan* (3).

O vous, dit saint Augustin, qui recevez une bonne doctrine et les instructions d'une vraie piété dans une maison bien disciplinée, environnez vos oreilles d'épines, afin que celui qui voudrait y entrer par de mauvaises paroles, non seulement en soit repoussé, mais même piqué; chassez-le loin de vous, et dites-lui : Vous êtes Chrétien, je le suis aussi; vous êtes Religieux, j'ai le bonheur de l'être comme vous; nous n'avons pas appris ce que vous me dites dans les préceptes de la Religion, dans cette école de vertus et sous le Maître divin dont la chaire est dans le ciel. Si vous voulez me voir, ne me dites pas cela; si vous voulez me le dire, ne me voyez pas (4).

Les plaintes, les murmures, la facilité de parler avec

(1) Si inobedientem, si contumacem, si detrahentem audieris, vel secus quàm tibi traditum est, aliquid admittentem, non offendaris, nec ad imitandum eum tali subvertaris exemplo, sed ut surdus, qui hæc nec audierit, universa transmittas. *Lib.* 4, *c.* 41.

(2) Sepi aures tuas spinis, et linguam nequam noli audire. *Eccli.* 28, 28.

(3) Matth. 4, 10.

(4) O qui accipis verbum sanum in domo disciplinæ, sepi aures tuas spinis, ut ille qui importunè intrare ausus fuerit, non solùm repellatur, sed etiam compungatur. Repelle illum à te; dic, Christianus es, Christianus sum, non hoc accepimus in domo disciplinæ, non hoc didicimus sub illo magistro cujus cathedra in cœlo est, noli mihi ista dicere, aut noli accedere. *August. de domo discip. cap.* 1.

trop de liberté des supérieurs, n'arrive que trop souvent dans les Communautés où la vertu n'est pas très bien établie. Si un supérieur refuse quelque chose à un inférieur; s'il lui impose une pénitence pour une faute; si un égal a dit une parole offensante à son égal, aussitôt la nature se réveille : au lieu de souffrir en silence ce petit déplaisir, d'avoir recours à Dieu par la prière, par une visite au Saint-Sacrement, d'en faire un bon usage, on ne peut porter ce poids, il faut s'en décharger et parler. Pour cela on ne cherche pas les personnes les plus sages et les plus vertueuses de la maison, mais celles qu'on croit devoir entrer plus facilement dans nos sentimens, approuver nos plaintes, épouser nos intérêts, nous cherchons un ami, une oreille confidente, ou un esprit mécontent, à qui l'on dit tout ce qu'on a sur le cœur, avec des paroles outrées, dont la plupart sont fausses, ou au moins envenimées par la passion. Que doit faire une personne à qui l'on vient tenir de semblables discours? Que doit-elle répondre? Il est certain qu'on fera beaucoup de fautes graves, si, au lieu de guérir le mal, de l'adoucir, de mettre un appareil salutaire sur la plaie, on l'aigrit et l'enflamme; si l'on entre dans les sentimens imparfaits de cette personne ulcérée, si l'on adhère à ce qu'elle dit, cette personne sera encore plus irritée contre son supérieur, ou contre celui qu'elle croit l'avoir offensée; et ce malade s'en retournera encore plus malade.

Il faut donc prendre une tout autre méthode pour traiter ces maladies : il ne faut point d'abord avertir, reprendre, blâmer un esprit mécontent, parce qu'il pourrait se cabrer et devenir incurable; il faut l'écouter avec patience, charité et compassion, lui dire que dans cette circonstance il y a à souffrir, à pratiquer la vertu, à offrir à Dieu, et qu'ainsi il y a mérite et récompense;

il faut ensuite lui donner de bons conseils, des avis de salut et de perfection qui le consolent et le fortifient. S'il ne se rend pas à ces remèdes, qu'il persiste dans sa passion et son emportement, il faut se servir du moyen que saint Augustin nous a donné, et résister avec plus de fermeté; mais il arrive très souvent qu'on n'ose rien dire, qu'on faiblit par timidité ou par une lâche complaisance.

Saint Jérôme, instruisant une dame sur cette matière, lui dit : Fuyez le péché de médisance, de manière, non seulement que vous ne parliez point mal de votre prochain, mais encore que vous ne croyiez jamais ceux qui en parlent; n'autorisez point les détracteurs par votre consentement, et ne nourrissez point leurs vices par votre approbation. La sainte Écriture nous dit : N'ayez point de société avec les médisans, qui détruisent l'estime qu'on doit avoir pour le prochain, et ne croyez pas aux péchés qu'ils disent qu'on a commis. Elle dit ailleurs : *Environnez d'épines vos oreilles, et gardez-vous d'écouter une langue méchante.* David, après avoir fait le dénombrement des différentes espèces de justice, ajoute : *L'homme de bien n'a point laissé entrer dans son esprit ce qu'il a entendu dire contre son prochain* (1).

On dira peut-être : Celui qui vient se plaindre à moi du supérieur, blâmer sa conduite, me rapporter les

(1) Tu hoc malum ita fuge, ut non modò ipsa non detrahas, sed ne alii quidem detrahenti aliquando credas : ne obtrectatoribus auctoritatem de consensu tribuas, ne eorum vitium nutrias annuendo. Noli, inquit scriptura, consentaneus esse cum derogantibus adversus proximum tuum, et non accipies super illum peccatum. Et alibi : Sepi aures tuas spinis, et noli audire linguam nequam (*Eccli.* 28, 28). Unde et beatus David diversas innocentiæ species justitiæque dinumerans de hac quoque virtute non tacuit dicendo : Et opprobrium non accepit adversus proximos suos. (*Psalm.* 14, 3). *Vel Paulinus epist. ad Celantiam.*

défauts des autres, est un des anciens de la maison, à qui je suis bien inférieur en âge et en pouvoir; c'est une personne à qui je dois beaucoup de reconnaissance pour l'affection qu'elle me porte et le bien qu'elle me fait : comment puis-je lui fermer la bouche, et mes oreilles pour ne pas l'entendre? Saint Jérôme répond à cela en écrivant à Népotien et à Rustique : Ce n'est pas une excuse de dire qu'on ne peut reprendre ceux qui médisent, et les avertir; c'est au contraire en cela qu'est le mal, parce que la facilité à entendre donne aux médisans la liberté de parler. Personne ne portera ses médisances ni ses murmures à celui qu'il sait ne les entendre qu'à regret; on ne tire pas des flèches contre une pierre, parce qu'elles pourraient, en rejaillissant, blesser l'archer. Que le médisant, en voyant que vous ne l'écoutez pas volontiers, apprenne à ne pas médire. *N'ayez point de commerce avec les médisans*, dit Salomon, parce qu'ils sont sur le penchant de leur ruine. Eh! qui peut dire combien sera grande la perte de celui qui médit et de celui qui prête l'oreille à la médisance (1)!

De plus, le Religieux doit être sourd pour beaucoup de choses qui se disent dans les maisons, sur les affaires d'autrui, sur les nouvelles du monde et les divers accidens qui arrivent tous les jours? Tout cela n'est propre qu'à le troubler, l'occuper, lui remplir la tête de fantômes, le distraire de Dieu, nuire à ses oraisons et à tous ses exercices de piété. Notre Seigneur nous dit d'être

(1) Neque verò illa justa est excusatio, referentibus aliis injuriam facere non possum : nemo invito auditori libenter refert. Sagitta in lapidem numquam figitur, interdum resiliens percutit dirigentem. Discat detractor dum te videt non libenter audire, non facile detrahere. Cum detractoribus, ait Salomon, ne miscearis, quoniam repentè veniet perditio eorum : Et ruinam utriusque quis novit, tam videlicet ejus qui detrahit, quàm illius qui aurem accommodat detrahenti? *Epist.* 2 et 4.

prudens comme les serpens. *Que fait le serpent*, dit David? *Il ferme les oreilles pour ne point entendre la voix de l'enchanteur et du magicien dont la parole peut l'adoucir* (1). Le Religieux doit imiter cette prudence, fermer les oreilles aux enchantemens, aux vanités, aux grandeurs, aux choses du monde, et à tout ce qui ne le regarde pas, qui ne peut que le distraire, le dissiper et lui ôter la liberté d'esprit. Qu'il se serve pour cela de la pensée de sa première origine, de la pensée de la mort, ou d'autres moyens pour ne pas entendre ce qu'on lui raconte, pour ne pas s'en souvenir.

Lorsque le sage et prudent Ulysse aborda près du lieu où les Sirènes, par la douceur de leurs chants, trompaient les voyageurs et en faisaient ensuite un horrible carnage, il boucha avec de la cire les oreilles de tous ceux qui étaient dans le vaisseau, et se fit attacher au mât du navire; par ce moyen ils n'entendirent point ces voix enchanteresses et échappèrent au péril. Il faut agir de même dans le voyage que nous faisons sur la mer de ce monde pour arriver au port de notre salut; nous fermer les oreilles avec de la cire, c'est-à-dire avec la ferme résolution de conserver la pureté de notre ame; nous attacher à la croix du Sauveur pour ne point entendre les syrènes qui nous chantent les attraits du monde, ni les langues dangereuses qui viennent nous troubler.

Enfin, il faut que le Religieux devienne sourd sur la plupart des choses qu'on dira de lui, qu'il ne fasse pas semblant de les entendre ni de les savoir, si ce n'est pour se corriger. Oh! qu'il serait bon de se rappeler cette devise de l'empereur Frédéric I[er] : « Celui qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner », entendue plus

(1) Sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas, quæ non exaudiet vocem incantantium, et venefici incantantis sapienter. *Psal.* 57, 5.

chrétiennement que ne l'entendait ce prince, non d'une dissimulation politique et d'une prudence humaine qui, selon saint Paul, est une prudence de mort; mais d'une dissimulation de patience, d'humilité, de prudence spirituelle, qui, selon le même Apôtre, est vie et paix, parce qu'elle dispose à la vraie vie intérieure, et fait jouir d'une grande paix dans toutes les rencontres de cette vie, surtout dans les Communautés où il y a tant d'esprits différens et tant d'humeurs antipathiques!

L'insensé découvre soudain sa colère; l'homme habile dissimule l'affront (1). Salomon dit ailleurs : *La sagesse de l'homme retient sa colère, et sa gloire est d'oublier l'injure* (2). Il faut être semblable au voyageur qui, trouvant dans son chemin de la boue, de petits fossés ou d'autres empêchemens, passe par-dessus; c'est ainsi que fait le Sage : il passe au-dessus de plusieurs petits obstacles qui se présentent dans le chemin du salut; et, dans le fond, c'est une grande prudence de dissimuler de cette manière sur une grande quantité de choses, sans y faire attention et sans s'émouvoir; c'est bien plus tôt fait. Il en coûte bien moins que de se mettre en colère, de parler et de faire du bruit; car tout cela ne sert qu'à aigrir, tandis qu'une prudente dissimulation les apaise. Soyez donc sourd, et sachez dissimuler quand il le faut. *Seigneur*, dit le Sage, *vous dissimulez les péchés des hommes pour leur laisser le temps de faire pénitence* (3). Si la majesté de Dieu dissimule les offenses dont on se rend coupable envers lui, que doit faire l'homme, qui n'est qu'un ver de terre, quand il est offensé!

(1) Fatuus statim indicat iram suam : qui autem dissimulat injuriam, callidus est. *Prov.* 12, 16.

(2) Doctrina viri per patientiam noscitur; et gloria ejus est iniqua prætergredi (*Ibid.* 19, 11).

(3) Dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam. *Sap.* 11, 24.

CHAPITRE XI.

DE LA VIE DES ANCIENS RELIGIEUX.

Nous allons finir ce Traité des qualités nécessaires à un Religieux pour bien vivre en Communauté; mais nous le finirons par quelques traits de la vie des anciens Religieux. Nous rapporterons quelques-unes de leurs sublimes actions, pour nous servir d'instruction sur ce que nous avons à faire, et qu'elles nous donnent de la confusion de ce que nous faisons; qu'elles soient pour nous une exhortation puissante de mieux faire à l'avenir, et d'embrasser avec plus d'ardeur notre vocation.

Lorsqu'au commencement du 4e siècle, sous le règne du grand Constantin, saint Antoine rétablit la discipline monastique que saint Marc l'Évangéliste avait fondée, mais que les guerres de l'empire et les persécutions de l'Église avaient comme renversée, il jeta les premiers fondemens de la vie commune, par ses exemples, par la force de ses paroles, et surtout par l'odeur de sa sainteté, qui attira auprès de lui une si grande multitude, qu'en peu de temps les déserts de la Thébaïde et de l'Égypte furent habités et remplis d'hommes et de femmes.

Il y avait sur ces montagnes, dit saint Athanase dans la *Vie de saint Antoine*, des monastères qui étaient comme des temples remplis de chœurs d'anges; on y employait les jours à chanter les louanges de Dieu, à lire la sainte Ecriture, à prier. Les puissantes exhortations

du Saint leur avaient inspiré à tous une extrême ferveur pour les jeûnes et les veilles ; il leur avait appris à mettre leur consolation dans l'espérance des biens futurs, à travailler de leurs mains, afin de pouvoir faire l'aumône, et à vivre tous en commun dans une charité parfaite et une union intime. Ainsi l'on voyait de grandes contrées habitées par des gens de l'autre monde, qui n'avaient aucune conversation avec celui-ci, et qui portaient tous leurs soins à exercer la piété et à pratiquer la vertu. Quel est l'homme qui, en voyant tous ces monastères et ce grand nombre de Religieux vivant dans une inviolable concorde, sans aucune parole de médisance ou de murmure et se rendant tous mutuellement les devoirs d'une sincère et cordiale amitié, ne doit s'écrier : Que tes pavillons sont beaux, ô Jacob! que tes tentes sont belles, ô Israël! Elles sont comme des bocages touffus, de fraîches vallées, des jardins arrosés de ruisseaux, des tabernacles dressés de la main du Seigneur, et comme des cèdres plantés près du courant des eaux.

Saint Chrysostôme dit, en parlant de ces mêmes monastères : Si quelqu'un maintenant vient visiter les solitudes d'Egypte, il les trouvera plus belles que le Paradis terrestre, ce jardin de délices; il y verra des chœurs innombrables d'anges briller et servir Dieu dans des corps mortels; les cieux ne jettent pas plus d'éclat que ces déserts remplis de troupes innocentes d'hommes et de vierges (1).

Saint Epiphane disait dans le même temps : Ils travaillent dans ces monastères pour acquérir la vertu, comme une abeille laborieuse : ils font avec leurs mains la cire, et portent dans leurs bouches les gouttes de miel des louanges de Dieu (2).

(1) Homil. 8. in Matth.

(2) Lib. 8. hæres. 80, contra Massal.

Théodoret, parlant des Religieux de son temps, dit (1) : De même que le prince des ténèbres, ce mortel ennemi des hommes a malicieusement inventé plusieurs espèces de vices et différens moyens pour les précipiter dans les enfers, ainsi les enfans de lumière, ceux qui se nourrissent de la vraie piété, se sont appliqués à chercher des moyens différens de servir Dieu et divers exercices de vertus, qui leur servent comme d'autant d'échelles pour monter au ciel : les uns combattent ensemble et en grand nombre, et remportent des victoires signalées et des palmes immortelles; d'autres embrassent la vie solitaire, renoncent à toutes les consolations humaines, pour ne s'entretenir qu'avec Dieu, et s'élèvent ainsi au dessus de leur nature; quelques-uns demeurent dans des cabanes et des cellules, y passent toute leur vie à célébrer les grandeurs de Dieu, et à chanter ses louanges; il en est qui n'ont d'autre abri que les cavernes et les lieux souterrains pour s'appliquer aux mêmes exercices; enfin il en est d'autres qui n'ont ni cellules, ni cabanes, ni cavernes, qui n'ont pas d'autre couverture que le ciel; ils supportent ainsi la diversité des saisons, les intempéries de l'air, quelquefois transis par le froid, d'autres fois brûlés par l'ardeur du soleil. Il y a encore des manières différentes de vivre parmi ces derniers : les uns se tiennent toujours debout, les autres ne passent qu'une partie du jour assis; il y en a qui se renferment, afin d'éviter l'abord de ceux qui viennent les visiter; d'autres s'exposent à la vue de tout le monde.

Saint Jean Damascène raconte que le saint homme Barlaam parla des Religieux au prince Josaphat en ces

(1) In Philoth. cap. 27.

termes (1) : Ces hommes, remplis de vertus, menaient une vie tranquille ; les uns demeuraient en rase campagne et étaient perpétuellement exposés à toutes les rigueurs des saisons et à toutes les injures de l'air ; les autres se mettaient à l'abri sous les ruines de quelques masures ou dans les cavernes de la terre ; ainsi ils renonçaient à tous les plaisirs des sens et à toutes les délices de cette vie, se contentant pour leur nourriture de légumes, de racines, de pain sec, dont même ils n'usaient que fort sobrement et après de longues abstinences ; non seulement ils s'abstenaient de tout ce qui pouvait sentir la délicatesse, mais ils ne prenaient de leur nourriture fade et insipide, qu'autant qu'il en fallait pour ne pas mourir de faim. Quelques-uns jeûnent des semaines entières et ne mangent que les dimanches ; d'autres ne mangent que deux ou trois fois dans la semaine, d'autres de deux jours l'un, vers le soir, et encore ne font-ils qu'effleurer leur chétive nourriture, parce qu'ils sont continuellement occupés à la prière et aux saintes veilles, que rien de terrestre ne peut les distraire ; ils semblent mener la vie des anges et oublier qu'ils sont hommes.

On ne voit régner parmi eux ni l'envie, ni la vaine gloire ; ceux qui sont le moins avancés, ne sont point jaloux de l'autorité et de la vertu de ceux qui les surpassent, et ces derniers ne s'élèvent point par l'estime d'eux-mêmes au-dessus des autres, n'ayant tous qu'un même dessein, celui de donner à Dieu toute la gloire de leurs actions, et à se réserver seulement la pratique de l'humilité. Le Religieux qui, à cause de sa faiblesse, était moins austère que ses compagnons, en prenait occasion de s'humilier davantage : il se réputait malheu-

(1) In vita S. Barlaam et S. Josaphat, cap. 12.

reux de ne pouvoir faire ce que faisaient les autres, et attribuait ce manquement d'austérité plutôt à un défaut de courage et une certaine lâcheté, qu'à une infirmité véritable.

Quelques-uns d'entre eux se sont retirés dans le fond des déserts, afin qu'en s'éloignant de la conversation des hommes, ils fussent mieux disposés pour converser avec Dieu. D'autres ont des cellules écartées les unes des autres, et ne s'assemblent que le dimanche pour aller à l'église, y participer aux saints mystères et recevoir le corps et le sang de notre Seigneur Jésus-Christ; ils s'exhortent ensuite mutuellement à bien faire le miel de la vertu dans la ruche de son cœur, et produire des actions dignes du sacrement qu'ils viennent de recevoir, et de la table sainte à laquelle ils ont été admis.

Quelques-uns vivent en communauté sous la conduite d'un supérieur qu'ils reconnaissent comme leur père et honorent comme leur prélat. Ils font le sacrifice de leur propre volonté avec le glaive de l'obéissance, se regardant comme des esclaves par l'abandon de leur liberté, ne vivant plus à eux-mêmes, mais à celui à qui ils se soumettent pour l'amour de Dieu, ou plutôt à Jésus-Christ, qu'ils suivent, par le renoncement qu'ils ont fait de toutes les choses de la terre, et qui vit en eux. Ces hommes excellens vivent ici-bas comme des anges, toujours occupés, par leurs concerts mutuels, à louer Dieu et à chanter des psaumes; ils imitent déjà les vertus des célestes intelligences, par leurs jeûnes, leurs prières, leurs veilles, leur silence, leur chasteté, leur humilité, leur concorde et leur amour parfait de Dieu et des hommes; c'est ainsi qu'ils passent cette vie mortelle ou plutôt céleste; c'est pourquoi Dieu les a honorés du don des miracles, et a répandu par toute la terre la bonne odeur de leur sainte vie.

Saint Barlaàm ajoute ailleurs, en parlant toujours au jeune prince : Notre nourriture est prise ordinairement dans ce que la terre produit, comme quelques fruits et quelques légumes que la solitude, arrosée des eaux du ciel et par l'ordre de la Providence, nous fournit, sans que personne, par avarice ou par envie, nous en dispute l'usage. Notre vêtement est un âpre cilice et quelques peaux de brebis déjà usées et préparées pour dompter notre chair ; nos habits sont faits de plusieurs pièces ; nous n'en avons point pour changer : été et hiver nous portons les mêmes ; il ne nous est pas permis, dès qu'une fois nous les avons revêtus, de les quitter ni le jour ni la nuit, à moins qu'ils ne tombent en lambeaux de vétusté. En souffrant ainsi le froid et le chaud, nous nous efforçons de mériter la robe de la bienheureuse immortalité.

Ecoutons saint Chrysostôme parlant de ces Religieux, et rendant compte de leurs exercices (1) : Ils se lèvent avec le soleil, et même le devancent de beaucoup. Après avoir un peu reposé, ils n'ont pas grande peine à se lever, parce que les pesanteurs de tête, la quantité d'humeurs, la bonne chère, les soins, les tristesses, les ennuis et aucune autre chose ne les obligent à dormir beaucoup.

Ils sortent donc du lit promptement et gaîment ; ils vont au chœur, où tous, avec une conscience pure, psalmodient, bénissent Dieu par des hymnes et lui rendent grâce pour ses bienfaits généreux et particuliers ; ils prient avec une grande dévotion et le plus profond respect, à genoux, les mains levées vers le ciel, comme autant d'anges. Dans leurs monastères on n'entend point de bruit, point de trouble ; tout y est en paix, en

(1) Hom. 69 et 70 in Matth.; et hom. 14. in 1. ad Timoth.

repos et y sent l'oraison, le recueillement et le baume de la dévotion.

Après l'oraison, ils s'appliquent à la lecture et à l'étude des saintes Ecritures : l'un s'entretient avec Isaïe, un autre communique avec les Apôtres, un autre lit quelque ouvrage des Pères, un autre occupe son esprit à considérer les créatures que Dieu a produites, comme autant de degrés pour monter vers lui; d'autres considèrent la briéveté et la misère de cette vie, pour en concevoir du dégoût et la mépriser, et la béatitude à venir pour la désirer.

L'oraison et la lecture achevées, les uns se mettent à copier quelques livres de la sainte Ecriture, les autres s'appliquent à l'emploi qui leur a été assigné; mais tout se fait sans agitation et en silence, et l'on ne perd pas le temps à des choses inutiles.

Leur conversation est douce et aimable, pleine d'une charité sincère et de la plus grande convenance; toutes les paroles mésséantes, piquantes, aigres et moqueuses en sont bannies. Ils ne font pas comme nous, ils ne disent pas : Un tel est bien dans l'esprit de l'empereur et en faveur, tel autre est disgracié; un tel est mort, un tel a recueilli sa succession, choses qui nous importent fort peu. Comme ils habitent un autre monde, et qu'ils font leur demeure dans le ciel, ils s'entretiennent continuellement des choses célestes, de la vision de Dieu, de notre Seigneur Jésus-Christ, des couronnes des Saints, de la béatitude des vertus, des bonnes œuvres et de tous les moyens qui peuvent nous faire parvenir à la jouissance de Dieu. Pour ce qui tient aux choses de ce monde, ils n'en disent pas un mot. De même que nous ne parlons pas de ce que font les fourmis sous la terre, ni de leurs occupations; de même ils ne s'occupent ni de près ni de

loin de ce que nous faisons, et ne veulent pas seulement y penser.

Ils ont très peu de soin de leur nourriture et de tout ce qui peut donner quelque plaisir à leurs sens. Leur table n'a ni luxe ni superfluité; elle est toute couverte de sobriété et de tempérance; toute leur délicatesse se réduit au pain et à l'eau; quelques-uns y ajoutent du sel, et d'autres un peu d'huile; s'ils veulent faire grande chère, c'est avec quelques fruits et quelques noisettes. Ils sortent de table avec plus de plaisir que les rois, et bien plus de santé; car comme ils n'ont point de viande, de sauces, de ragoûts, ils n'ont point de pesanteur de tête ni de douleurs d'estomac. Ils s'asseyent sur l'herbe pour manger, comme notre Seigneur fit asseoir dans le désert les cinq mille hommes qui le suivaient. Quelques-uns n'ont d'autre toit que le ciel, et d'autre lumière pendant la nuit que celle de la lune. Leurs habits se ressentent de la fermeté de leur esprit et de l'austérité de leur vie; ils sont habillés de peaux de bête, pour la plupart usées de vieillesse.

Après avoir pris quelque peu de chose le soir, ils se remettent à prier Dieu et à publier ses louanges; ensuite ils vont se reposer. Ils dorment tout vêtus; leur sommeil est fort court, parce que leur tête n'est pas appesantie; ils veillent beaucoup la nuit comme de vrais enfans de lumière; on ne les entend pas ronfler, ils ne dorment pas la bouche ouverte, parce qu'ils n'ont pas le nez bouché et le cerveau pris par les fumées de l'estomac; ils ne se découvrent pas, en se tournant dans leur couche, pour y trouver leur aise; ils reposent avec plus de bienséance dans leur maintien que la plupart de ceux qui veillent. La crainte qu'ils ont de Dieu, le respect parfait qu'ils lui portent, ne leur permettent pas de dormir profondément ni de se plonger dans le sommeil,

mais seulement de le toucher. Leurs songes se ressentent de la sobriété de leur vie et de l'honnêteté de leurs actions; ils ne sont pas pénibles ni agités par des fantômes.

Après avoir vécu ainsi, ils meurent : car ils ne sont pas immortels; mais leur mort est bien différente de celle du commun des hommes, parce qu'ils ne la regardent pas comme une affliction, mais comme un bienfait inestimable de Dieu; ils ne la regardent pas comme la fin de la vie, mais comme le commencement de la vraie vie et de la félicité. Quand on leur annonce la mort de quelqu'un d'entre eux, ils en témoignent une grande joie; une allégresse générale se répand dans toute la maison; on n'oserait pas dire : Il est mort, mais, Il est consommé. Après ces premiers sentimens de joie, on se répand en actions de grâces devant Dieu pour le bonheur qu'il vient d'accorder au défunt; chacun fait des retours sur soi-même, et demande à Dieu la grâce de mourir d'une semblable mort, et ils l'accompagnent au tombeau avec des hymnes et des cantiques de joie.

Dans leurs maladies, vous n'entendez ni plaintes ni murmures, vous ne voyez ni impatience ni tristesse; les médecins n'y paraissent que rarement : ce qui les guérit, est la grande confiance qu'ils ont en Dieu. Si les médecins viennent, on voit briller, en ces vertueux et excellens malades, la force, la patience et la sagesse; leurs maladies ne viennent point des excès du boire et du manger, mais parce qu'ils ont trop jeûné ou trop veillé, qu'ils ont trop pris sur eux : de sorte que les causes de leurs maladies, bien loin d'être blâmables, sont dignes de louanges.

Saint Chrysostôme, après avoir admiré cette belle vie, appelle ces Religieux des Saints et des Anges, des hommes crucifiés, dont les yeux, les oreilles, les mains, le

corps et l'ame sont attachés à la croix de Jésus-Christ; il les appelle les ornemens de la terre, les flambeaux du monde, des hommes plus nobles et plus illustres que les rois, dont la vie, quelque pénible et fâcheuse qu'elle paraisse, est cependant plus douce et plus délicieuse que celle des hommes du monde, qui cherchent leurs plaisirs; car si ceux-ci passent leur temps à jouer, à faire bonne chère, ils ont néanmoins l'ame traversée de mille épines : il y a autant de différence entre leur vie et celle des Religieux qu'entre une mer battue et agitée par les orages, et un port tranquille et assuré. En quittant les villes et le bruit des peuples pour se retirer sur les montagnes, éloignés du commerce des hommes, ils peuvent se livrer en repos à Dieu et à eux-mêmes; car qu'est-ce qui pourrait les troubler, puisqu'ils n'ont ni ambition, ni envie, ni désirs mauvais, et par suite point de tristesse, de chagrins ou de dangers?

Leur maison est sans bruit, leur ame sans passion et sans inquiétude; ils sont si contens de leur condition, que, bien qu'ils soient retirés dans de petites cellules et fort pauvrement vêtus, ils ne changeraient pas leurs cellules pour les palais, ni leurs habits pour la pourpre des rois ou des empereurs, pas plus qu'un roi ne changerait sa pourpre contre les vieux haillons d'un mendiant : c'est parce qu'ils connaissent combien leur condition est plus sublime, plus douce, plus sûre, plus avantageuse que celle des rois, pour obtenir la béatitude éternelle; c'est pour cela qu'ils aiment et estiment leur condition, qu'ils méprisent celle des rois, et ne font pas plus de cas de la pourpre que des toiles d'araignée.

Saint Chrysostôme conclut ainsi : Quels hommes! et nous, que faisons-nous? Pourquoi ne quittons-nous pas cette misérable servitude où nous sommes? Pourquoi ne rompons-nous pas les liens qui nous tiennent captifs,

pour voler vers cette douce vie et cette heureuse vocation ? Pourquoi ne nous rangeons-nous point avec ces anges? Mais, hélas! nous aimons mieux demeurer dans notre misère : semblables à ces mendians couverts d'ulcères, qui se chauffent au soleil sur les places publiques, et vont ensuite de porte en porte mendier un morceau de pain pour soutenir leur misérable vie. Nous, nous sommes encore plus malheureux avec notre ambition et nos désirs des choses de la terre : nous mendions des créatures un maigre et chétif plaisir.

CHAPITRE XII.

DE LA VIE DES RELIGIEUX DE QUELQUES ANCIENS MONASTÈRES PARTICULIERS.

Après avoir parlé en général de la vie excellente des anciens Religieux, nous allons entrer dans quelques monastères particuliers.

Saint Gérasime, dont il est parlé dans la *Vie de saint Eutyme, abbé* (1), avait sous sa conduite soixante et dix Religieux qui demeuraient en silence dans leurs cellules cinq jours de la semaine, ne mangeant que du pain et ne buvant que de l'eau; le samedi et le dimanche ils mangeaient au réfectoire, on leur donnait quelque chose de cuit et un peu de vin; ils ne pouvaient allumer du feu dans leurs cellules, ni goûter rien de cuit. Ils faisaient profession d'une profonde humilité, gardaient une pauvreté si grande, qu'ils mettaient tout leur bon-

(1) Apud Sur. 20 janv.

heur à ne rien posséder. En sortant de leurs cellules, ils les laissaient toujours ouvertes, afin que chacun pût y entrer librement et prendre ce qui pourrait lui faire plaisir; et avec cela ils vivaient ensemble dans une parfaite intelligence, n'ayant qu'un cœur et qu'une ame.

Dans la *Vie de sainte Marie Égyptienne* écrite par Sophrone, évêque de Jérusalem (2), il est fait mention d'un monastère bâti près du Jourdain, où saint Zosime fut conduit par une inspiration divine, et dont il ne sortit qu'après avoir eu le bonheur de voir cette grande Sainte, de l'entretenir, de lui donner le viatique pour la préparer à la mort. Dans cette maison il n'était point d'heure de la nuit où les Religieux ne chantassent des psaumes; pendant le jour ils les avaient continuellement à la bouche, et travaillaient sans cesse de leurs mains. Joignant ainsi pour le service de Dieu l'ame au corps, l'intérieur à l'extérieur, ils bannissaient d'entre eux les entretiens inutiles; ils ne laissaient pas entrer dans leur esprit la plus petite pensée de l'or, de l'argent et des autres choses temporelles : à peine en savaient-ils le nom. Une seule chose leur paraissait importante et frappait leur esprit; ils travaillaient tous avec ardeur à l'acquérir; ils voulaient se réputer comme morts au monde, et vivre comme des gens qui n'en étaient plus depuis qu'ils s'étaient faits Religieux; ils nourrissaient leur ame d'une viande divine qui est la parole de Dieu, et leur corps de pain et d'eau seulement, afin d'être plus forts devant le Seigneur, et d'avoir plus de sujet d'espérer les effets de sa clémence. Saint Zosime disait depuis, que cette céleste manière de vivre l'avait fort édifié, et lui avait donné un grand courage pour faire des progrès dans le chemin de la vertu et de la

(1) In vita S. Mar. Ægypt., cap. 2.

perfection, en voyant des hommes qui travaillaient avec tant d'ardeur à l'acquérir, et qui par la sainteté de leur vie faisaient de leur maison comme un nouveau paradis sur la terre.

Peu de jours après le temps où il est ordonné aux Chrétiens de célébrer le saint jeûne du Carême pour purifier leurs ames, afin de se rendre dignes de voir les jours de la mort et de la résurrection de leur Sauveur, et de participer aux grâces qui y sont attachées, voici ce que faisaient ces bons Religieux : Le premier jour de Carême on célébrait selon la coutume les saints Mystères, et tous recevaient le corps et le sang précieux de Jésus-Christ. Ils prenaient ensuite un peu de nourriture; après cela ils s'assemblaient dans l'oratoire, où, ayant fait oraison à genoux, ils se donnaient le saint baiser de paix; ils se prosternaient encore et embrassaient leur abbé, en lui demandant sa bénédiction et le secours de ses prières pour avoir un heureux succès dans le combat qu'ils allaient entreprendre; puis on ouvrait les portes du monastère, et ils sortaient en chantant tous le Psaume : *Le Seigneur est ma lumière et mon salut, que craindrai-je? Le Seigneur est le défenseur de ma vie, qui sera capable de m'effrayer* (1)? Ils ne laissaient dans le monastère qu'un ou deux Frères; non pour garder ce qui y était, parce qu'il n'y avait rien dont les voleurs pussent avoir envie, mais pour ne pas laisser l'oratoire sans que quelqu'un y chantât les louanges de Dieu. Chacun portait avec lui quelques petites provisions pour vivre selon qu'il le voulait ou le pouvait : les uns des figues, les autres des dattes, les autres des légumes trempés dans l'eau, et quelques-uns rien du tout, parce

(1) Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo? Dominus protector vitæ meæ, à quo trepidabo? *Psal.* 26, 1.

que, lorsqu'ils étaient pressés par la faim, ils se nourrissaient des herbes qui croissent dans le désert. Ils passaient aussitôt le Jourdain, s'éloignant beaucoup les uns des autres, et ils ne se rejoignaient plus ; leur solitude était pour eux une ville habitée, et ils en faisaient plus de cas que de toutes les compagnies. S'ils voyaient venir de loin un de leurs Frères, ils se détournaient aussitôt de leur chemin et allaient d'un autre côté, vivant ainsi à Dieu et à eux-mêmes, chantant très souvent des psaumes et ne mangeant qu'en certain temps.

Après avoir jeûné et passé le Carême de la sorte, ils retournaient au monastère avant le jour de la Résurrection de notre Seigneur, et s'y trouvaient tous le dimanche des Rameaux, chacun revenant chargé du fruit de ses travaux, des mérites qu'il avait recueillis dans sa retraite. Pas un, par la règle qu'il gardait exactement, ne demandait à l'autre ce qu'il avait fait pendant ce temps de séparation et de solitude. Voilà quelle était la règle qui s'observait inviolablement dans cette maison, de quelle manière ces Religieux s'unissaient à Dieu dans le désert, combattaient la nature pour se rendre agréables, non aux hommes, mais à la seule majesté divine.

Saint Jean Climaque dit (1) en parlant du monastère près d'Alexandrie, où il avait demeuré assez longtemps : La vie des Religieux de cette illustre maison, que j'ai considérée à loisir, me ravissait de telle sorte que je ne pouvais assez m'étonner de voir le courage avec lequel les hommes mortels imitaient les actions des Saints. La charité les unissait inséparablement ensemble ; mais c'était une charité pleine d'honneur et de respect qui bannissait toute parole peu considérée. Ils faisaient surtout attention à ne troubler jamais ni à inquiéter dans la

(1) Gradu 4.

moindre chose la conscience de leurs Frères. Si l'on remarquait qu'un Religieux eût de l'aversion contre un autre, le supérieur l'envoyait en exil comme un criminel, dans un monastère séparé. Un jour un d'eux en offensa un autre, le supérieur commanda qu'on le chassât de la maison à l'heure même, en disant qu'il ne fallait pas souffrir deux démons dans un monastère, l'un visible, l'autre invisible.

J'ai vu une communauté assemblée dans l'esprit de Dieu, dans une union de cœur dont Jésus-Christ était le nœud sacré et indissoluble, dans une chaîne parfaite de la vie active et de la vie contemplative. Leurs exercices étaient réglés, et ils s'adonnaient avec tant de ferveur à la pratique de la vertu, qu'ils n'avaient presque besoin d'aucun avertissement du supérieur, parce qu'ils s'excitaient et s'encourageaient les uns les autres. Si en l'absence de l'abbé il arrivait qu'un Frère parlât mal d'un autre, fît quelque jugement téméraire, dît quelques paroles inutiles, celui qui se rencontrait près de lui, lui faisait signe pour l'avenir de sa faute sans que personne s'en aperçût; si le délinquant continuait, ou parce qu'il n'entendait pas ce qu'on voulait lui dire, ou parce qu'il feignait de ne pas l'entendre, le charitable admoniteur se mettait à genoux devant lui comme quand on demande pénitence, et s'en allait.

Aux heures où il leur était permis de parler, tous leurs entretiens roulaient sur la mort, le jugement dernier et sur le souvenir qu'on doit toujours en avoir. Je ne puis passer sous silence la singulière vertu du cuisinier de cette sainte maison. Le voyant sans cesse occupé à son emploi, et néanmoins toujours recueilli en lui-même, les larmes aux yeux, je le conjurai de me dire par quels moyens il avait obtenu une telle grâce. Ne pouvant résister à mes instances, il m'ouvrit son cœur, et me dit:

Je n'ai jamais cru remplir mon emploi pour les hommes, mais pour Dieu; c'est pourquoi je crois ne devoir me donner aucun repos : le feu que j'ai sans cesse devant mes yeux m'y anime, parce qu'il me rappelle cet autre feu qui ne s'éteindra jamais.

Ajoutons encore quelque chose sur ces excellens Religieux. Rien ne pouvait les distraire de la pensée de Dieu : lorsqu'ils étaient à table, toutes les fois qu'ils se rencontraient dans la maison, ils usaient de certains signes pour s'exciter à tenir leur esprit attaché à Dieu et appliqué à la prière.

Si l'un d'entre eux faisait quelque faute, les autres le priaient de se décharger sur eux du soin de la confesser au supérieur, et cela avec tant d'instance qu'il ne pouvait leur refuser. Le supérieur voyant une si grande charité dans ses disciples, et que celui qui confessait la faute en était innocent, ne lui donnait pour châtiment que des peines très légères, et ne cherchait pas même à savoir quel était le véritable coupable.

On n'entendait parmi eux aucun vain discours ni aucune raillerie. Si deux Frères entraient en contestation, le premier Religieux qui s'en apercevait se prosternait devant eux comme leur demandant pardon, adoucissait ainsi leur colère, et terminait leur dispute. S'il les trouvait opiniâtres, il allait le dire à celui qui dans le monastère tenait la première place après l'abbé, lequel tâchait de les réconcilier avant que le soleil fût couché; s'il ne pouvait en venir à bout, il défendait de leur donner à manger jusqu'à ce qu'ils fussent bien remis ensemble.

Disons maintenant quelque chose des monastères de filles. Dans celui de la Thébaïde, où fut admise sainte Euphrasie, parente de l'empereur d'Orient Théodose le Jeune, il y avait cent trente cellules, où les religieuses vivaient dans la plus étroite observance. Pas une ne bu-

vait de vin, ne mangeait de fruit; quelques-unes même s'abstenaient d'huile; les unes jeûnaient depuis le soir jusqu'au soir suivant; d'autres trois jours consécutifs. Elles couchaient toutes sur un petit cilice mis à terre, qui n'avait qu'une coudée de largeur, et trois de longueur. Leur habit de même était un cilice. Elles remplissaient leurs emplois avec une grande ardeur, et autant que leurs forces pouvaient le leur permettre. Si une d'elles tombait malade, on n'avait recours ni aux médecines, ni aux médecins : on regardait la maladie comme une grande bénédiction de Dieu, et l'on attendait la guérison de lui et de la saint communion. Si l'on éprouvait quelques tentations, on les découvrait à la supérieure, qui se mettait en prières, et commandait à la Religieuse éprouvée de jeûner, de mater son corps, de porter des pierres pendant le jour, et de dormir sept nuits sur un cilice couvert de cendres (1).

Que de choses ne pourrais-je pas dire encore pour montrer la vertu admirable et la sainteté des anciens Religieux! Quelles n'ont pas été l'austérité, les jeûnes, les veilles, le silence, le recueillement, l'oraison, la patience, l'humilité, la pauvreté, l'obéissance des Ordres de Saint-Benoît, de saint Romuald, de Saint-Bernard, de Saint-Dominique, de Saint-François, et des autres dans leurs commencemens! L'auteur de la *Vie de saint Romuald* (2) dit que les Religieux de ce saint fondateur allaient tous pieds nus, négligés, pâles, défaits et contens de l'extrême disette qu'ils souffraient de toute chose; qu'ils demeuraient dans leurs cellules comme dans des tombeaux, ne goûtant jamais de vin, pas même dans leurs maladies, et, ce qui est encore plus admirable, les

(1) Apud Sur. 13 martii.
(2) Apud Sur. 19 junii, cap. 68.

serviteurs mêmes du monastère, ceux qui gardaient leurs troupeaux, et les autres se ressentaient de la vertu des Religieux qu'ils servaient. Malgré leurs travaux et toutes leurs fatigues, ils jeûnaient, gardaient le silence, se donnaient la discipline; s'ils disaient quelques paroles oiseuses, ils en demandaient pénitence. Après avoir dit tout cela, l'auteur s'écrie : O siècle d'or des Religieux dans leur berceau pour la régularité, la vertu, la sainteté! mais les choses déclinent peu à peu, les esprits se relâchent, le siècle d'argent succède au siècle d'or, puis le siècle d'airain, et enfin celui de fer (1). On ne conserve presque plus rien de tout cet éclat ancien, et l'on peut bien faire les mêmes plaintes que faisait Cassien : nous en voyons quelques-uns tomber dans une telle tiédeur et un si grand relâchement de la première ferveur de leur Ordre, qu'on a besoin pour les retenir de les adoucir, de les amadouer, de peur que, ne pouvant plus supporter leur cellule, ils n'errent çà et là comme des vagabonds, et ne tombent dans de grands désordres. On croit qu'on a beaucoup gagné sur eux, si on peut les obliger de se tenir dans la solitude, en leur permettant même d'y être fainéans; et les anciens ont coutume de leur dire pour souverain remède : Mangez, buvez, dormez tant que vous voudrez, tout vous est permis, pourvu que vous gardiez vos cellules (2) : quel lamen-

(1) O aureum Romualdi sæculum!

(2) In tantum teporem videmus corruisse nonnullos, ut necesse sit eos etiam remissioribus monitis adpalpari, modò ne desertis cellulis suis ad perniciosiores inquietudines revolvantur, et circumeuntes ac vagi crassioribus, ut ita dixerim, vitiis implicentur; magnusque fructus ab eis obtineri credatur, si solummodò se in qualibet ignavia valeant in solitudine continere, ac pro ingenti remedio soleat eis à senioribus dici, sedete in cellulis vestris, et quantum libitum fuerit, man-

table changement, comment l'or s'est-il changé ainsi en un plomb vil?

Ce que nous avons dit des vertus héroïques et de la haute sainteté des Religieux du temps passé, doit certainement nous confondre, mais non nous décourager. Quoi que nous fassions, quoi que nous souffrions, et quelle que soit notre régularité, nous ne devons pas en avoir de l'amour-propre. Que sommes-nous en comparaison de ces hommes excellens et consommés? quelle est notre humilité, .notre patience, notre obéisssnce, notre vertu en comparaison de la leur? Le grand saint Macaire d'Egypte disait avec confusion, après avoir vu quelques solitaires d'une vertu extraordinaire : Je ne suis pas Religieux, mais j'en ai vu qui l'étaient véritablement (1).

Saint Antoine, après avoir vu saint Paul, premier hermite, dit, en se frappant la poitrine, à deux de ses Frères qui lui demandaient d'où il venait : Malheur à moi misérable pécheur, qui porte indignement le nom de Religieux (2)! Saint Barlaam, après avoir dit au prince Josaphat ce qu'étaient les Religieux de son temps, ajoute (3) : Voilà la vie et les vertus des hommes saints et admirables que nous, tout indignes et tout misérables que nous sommes, tâchons d'imiter; mais il y a bien de la distance entre eux et nous : nous sommes loin d'arriver à leur degré de vertu et à la perfection de leur vie céleste. Cependant nous nous efforçons de les suivre, selon la

ducate atque bibite et dormite, dummodo in eis jugiter perduretis. *Collat.* 7, *cap.* 25.

(1) Ego monachus non sum, sed vidi monachos. *Spec. exempl.*, *tom.* 1. *de* 2. *exempl.* 195.

(2) Væ mihi peccatori, qui falsum monachi nomen fero. *Hier. in vita Pauli.*

(3) Cap. 12. cit.

portée de notre faiblesse, quoique de loin. Nous portons bien le même habit qu'eux, mais nous ne faisons pas leurs œuvres.

Nous pouvons sans doute dire avec beaucoup plus de raison que ces grands Saints, chacun dans son Ordre : Que je jette les yeux sur leur exactitude à garder la règle, sur leur fidélité à accomplir leurs vœux, sur leur simplicité, leur innocence, leur dévotion, leur charité, leur zèle pour la gloire de Dieu et le salut du prochain, sur leur mortification et leurs autres vertus ; je ne suis pas Religieux, je n'en suis que l'ombre, et je ne mérite pas d'en porter le nom ni l'habit.

Fils de l'Homme, dit Dieu au prophète Ezéchiel, *montre le Temple à la maison d'Israël, et qu'ils soient confondus de leurs iniquités ; qu'ils mesurent eux-mêmes sa structure, et qu'ils rougissent de ce qu'ils ont fait* (1). Dieu nous fait comprendre par là, dit saint Grégoire (2), la honte et la confusion que nous devons concevoir en comparant notre vie avec celle des Saints, et j'ajoute, nos actions avec les œuvres de ceux qui nous ont précédés : Dieu veut que nous regardions le Temple, c'est-à-dire l'ordre auquel il nous a appelés ; que nous mesurions sa grandeur, sa largeur et sa hauteur ; que nous considérions avec étonnement la beauté de son architecture, l'ordre et l'élégance de ses colonnes, ses riches peintures, ses vases, ses ornemens précieux d'or et d'argent, c'est-à-dire la sainteté et la perfection du Temple mystérieux de la Religion, la solide vertu de la première pierre de ce noble bâtiment ; que nous soyons honteux

(1) Fili hominis, ostende domui Israel templum, ut confundantur ab iniquitatibus suis et metiantur fabricam : et erubescant ex omnibus quæ fecerunt. *Cap.* 43, 10 et 11.

(2) Lib. 23. Moral., cap. 6.

d'avoir dégénéré de la vertu de nos prédécesseurs, et d'avoir souillé, profané et comme ruiné le saint lieu par notre lâcheté et nos vices. Il veut que, par un véritable changement de vie, nous réparions le mal que nous avons fait, nous rendions à la Religion sa beauté première, que nous imitions le plus que nous pourrons la vertu de nos premiers Pères : nous devons donc nous efforcer d'empêcher que l'Ordre dont nous avons l'honneur d'être les membres ne se relâche de nos jours, et ne périsse par notre faute.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE

Des Chapitres contenus dans ce Volume.



LIVRE DEUXIÈME.

QUALITÉS NÉCESSAIRES POUR BIEN VIVRE EN COMMUNAUTÉ.

CHAPITRE I[er]	Avantages de la vie de Communauté sur la vie solitaire . . . . *Page*	1
CHAP. II.	Difficultés de la vie de Communauté, et quels sont les esprits qui y sont propres.	9
CHAP. III.	Premier Principe pour bien vivre en communauté.	16
CHAP. IV.	Second Principe.	21
§ I.	Manière de bien remplir son emploi. .	34
§ II.	De la Paresse.	44
CHAP. V.	Troisième Principe : l'esprit sociable.	58
§ I.	De la vie commune.	65
§ II.	De la Charité fraternelle.	78
§ III.	Effets de la Charité fraternelle. . . .	86
§ IV.	Même sujet.	97
§ V.	Des soupçons et des jugemens téméraires.	102
§ VI.	De l'Envie.	115
§ VII.	Des paroles contre la charité. . . .	125
§ VIII.	Même sujet.	133
§ IX.	Bonheur que procurent les œuvres de Charité ; malheur qu'entraînent les fautes contre cette vertu.	150

§ X. De la compassion. 162
§ XI. De la Correction fraternelle. . . . 173
§ XII. Comment il faut la recevoir. 185
§ XIII. De la concorde et de l'union des esprits. 196
§ XIV. Quel est l'objet de la concorde, en quelles circonstances et avec quelles personnes il faut exercer cette vertu.. . . . 208
§ XV. Moyens de conserver la paix et la concorde. 224
§ XVI. Conclusion du Chapitre. 237
CHAP. VI. De la Patience. 244
§ I. Du besoin de la patience dans les Communautés. 253
§ II. Du mélange des bons et des méchans. . 264
§ III. Usage que les bons doivent faire des méchants. 275
§ IV. Du bon emploi que doit faire le Religieux des sujets de patience qui lui sont donnés. 282
§ V. Le zèle et la justice doivent donner des bornes à la patience. 289
§ VI. Raisons pour lesquelles les personnes incorrigibles peuvent être chassées des Communautés. 297
§ VII. Conduite à tenir envers des coupables qui ne sont pas incorrigibles. . . . 302
CHAP. VII. De l'Humilité. 313
§ I. Du respect des uns envers les autres. 326
§ II. De la reconnaissance et de l'ingratitude. 337
§ III. Conclusion du chapitre. 350
CHAP. VIII. En communauté il faut être aveugle. . 360
CHAP. IX. Il faut être muet. 367
§ I. Importance de la bonne conduite de la langue. 374
§ II. Du silence. 381
§ III. Autres motifs qui doivent nous porter au silence. 392

§ IV. Du silence intérieur. 400
§ V. De l'exercice du silence. 406
§ VI. De l'exercice de la parole. 414
Chap. X. Le Religieux doit être sourd. . . . 424
Chap. XI. De la vie des anciens Religieux. . . . 431
Chap. XII. De la vie des Religieux de quelques monastères particuliers. 441

FIN DE LA TABLE.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04840 5479

